



HAL
open science

Les Modaux et la négation en anglais contemporain

Lionel Dufaye

► **To cite this version:**

Lionel Dufaye. Les Modaux et la négation en anglais contemporain. Ophrys, 2001, Numéro spécial des Cahiers de Recherche, 9782708009967. hal-01444423

HAL Id: hal-01444423

<https://hal.science/hal-01444423>

Submitted on 30 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Modaux et la négation en anglais contemporain

Lionel Dufaye

AVANT PROPOS

Ce livre est une version remaniée de ma thèse de doctorat, effectuée sous la direction d'Alain Deschamps, Université Paris 7. L'objet de ce travail était à la fois :

- 1/ de proposer une analyse systématique des différentes valeurs traditionnellement attribuées à chaque modal, et,
- 2/ de mettre en avant un système de formalisation qui puisse rendre compte de l'ensemble des auxiliaires de modalité dans leurs différents emplois avec un nombre minimal de concepts.

Ce deuxième objectif, dont les principes sont exposés essentiellement dans le premier chapitre, présentera avant tout un intérêt pour les lecteurs qui envisagent d'aborder la question de la modalité dans le cadre d'un travail de recherche. Cet aspect théorique est en revanche relégué au second plan dans les études de marqueurs eux-mêmes, de sorte que l'on peut consulter directement les chapitres II à VIII si l'on s'intéresse principalement aux analyses d'exemples.

Je souligne par ailleurs que toutes les analyses proposées se sont appuyées sur un nombre important d'exemples contemporains, presque tous issus de recherches sur Internet. Toutefois, pour des soucis de concision, je n'ai conservé dans la présente version qu'entre un et trois exemples (généralement les moins longs et/ou les plus pertinents) pour illustrer chaque emploi. Je ne pense pas que ce choix ait de quelque façon trahi les exigences que requiert ce type d'analyse, ni qu'il ne gêne la compréhension des développements.

INTRODUCTION

Dans ce travail de recherche, les auxiliaires de modalité sont analysés en fonction de leur interaction avec le marqueur de négation NOT. Le choix de cette approche a été motivé par l'observation d'une dissymétrie entre les formes positives et les formes négatives au sein de ce système. En effet, le système des auxiliaires de modalité n'est pas tel qu'à une forme positive correspondrait une forme négative. On verra par exemple que les emplois « sporadiques » de CAN ou les emplois dispositionnels de WILL nécessitent des conditions d'énonciation particulières pour pouvoir apparaître en co-occurrence avec la forme négative. De même, on sait que MUST n'a pas, en anglais britannique, d'emploi épistémique avec la forme négative. À l'inverse, il est problématique d'employer CAN avec une valeur épistémique autrement que dans des contextes non-assertifs. Dans le même ordre d'idée, WILL n'exprime pas une volition pure en dehors de certains contextes négatifs et/ou hypothétiques. Mentionnons également NEED et DARE, qui ne sont pas employés en tant qu'auxiliaires dans des contextes assertifs positifs.

Je chercherai à montrer que les formes négatives peuvent être envisagées comme un système en soi, et que leur étude ne nécessite pas qu'on appréhende ces formes comme la négation d'une modalité positive. On pourra bien sûr examiner l'interaction de la négation avec les opérations modales. Mais il s'agira avant tout de mettre en évidence que les formes négatives sont la trace d'opérations à part entière qui s'organisent en un système cohérent, et non-isomorphe par rapport aux emplois positifs. La configuration de ce système sera exposée en détail à la fin du premier chapitre, consacré à la méthodologie et aux concepts formels (cf. sous-chapitre I.3).

Le cadre théorique adopté sera celui de la Théorie des Opérations Énonciatives élaborée par Antoine Culioli. De manière plus spécifique, ce travail s'inscrit dans la continuité des travaux d'Alain Deschamps (1998 et 1999). Dans son analyse, les auxiliaires de modalité sont présentés sous la forme d'un couple d'opérations qualitatives et quantitatives. Ces couples d'opérations sont compatibles avec des jeux de pondération qui permettent de rendre compte de la compatibilité d'un même marqueur avec différentes valeurs. Dans la tentative de formalisation qui sera proposée, je montrerai que les formes négatives supposent dans certains cas l'intervention de plus de deux opérations pour une même forme.

Parallèlement à ce cadre théorique, je ferai également référence à certains principes de logique. Il sera ainsi rappelé dans le premier chapitre que la négation et la modalité ont toujours entretenu des rapports assez étroits, de sorte qu'il semble parfois impossible d'étudier la première sans faire intervenir la seconde (notamment pour les

questions de portée). Un des aspects de ce travail consistera à montrer que la conception binaire de la portée peut et doit être dépassée pour poser le problème correctement.

L'organisation de chaque chapitre sera plus ou moins similaire. Dans un premier temps, je traiterai *d'abord* les valeurs dites « radicales », puis les valeurs dites « épistémiques ». Ce choix répond à une volonté de décrire les opérations à prépondérance qualitative avant d'examiner le rôle de la composante quantitative. Lorsque les marqueurs seront la trace de plus de deux opérations, cette organisation ne pourra pas être respectée. Ce sera le cas de WILL+NOT, auquel sont associées deux composantes qualitatives et une composante quantitative et de CAN+NOT, auquel sont associées deux composantes qualitatives et deux composantes quantitatives. Toutes ces analyses seront accompagnées d'une représentation formelle commentée. La disposition des différents chapitres répond également à une certaine logique. Le premier marqueur abordé sera WILL+NOT, notamment pour illustrer le concept d'*implication*, qui sera central dans un grand nombre d'analyses. Pour des raisons qui paraissent évidentes, j'ai choisi de traiter SHALL+NOT (chapitre III) à la suite de WILL+NOT. MUST+NOT (chapitre IV) sera abordé à la suite de ces deux marqueurs. Deux raisons justifient ce choix : 1/ on verra que MUST+NOT partage une « composante » avec SHALL+NOT et 2/ il sera intéressant de comparer les emplois épistémiques de MUST+NOT aux emplois épistémiques de WILL+NOT. Le chapitre V est consacré à NEED+NOT qui, comme on le sait, peut s'analyser comme la trace d'une opération dont MUST est la trace, tant dans ses emplois radicaux qu'épistémiques. Il m'a semblé que DARE+NOT (chapitre VII) devait être traité à la suite de NEED+NOT. Comme je l'ai rappelé plus haut, ces deux marqueurs ont en effet en commun de ne pouvoir s'employer auxiliairement que dans des contextes « non-assertifs ». La problématique de ces deux chapitres (V et VI) consistera à expliquer cette compatibilité avec la négation. Le rôle de la négation avec les deux marqueurs du « possible » CAN (chapitre VII) et MAY (chapitre VIII) constituera l'objet des deux derniers chapitres. Il semblait ici aussi important de ne pas séparer deux marqueurs qui partagent de toute évidence certaines caractéristiques distributionnelles. Notons enfin qu'on trouvera une annexe à la fin de ce travail, dans laquelle sont exposés un certain nombre d'outils conceptuels qu'il semblait difficile d'intégrer au corps du texte sans effectuer une digression importante. Enfin, une seconde annexe présentera, sous forme d'un tableau, un récapitulatif des analyses de marqueurs.

Le marqueur OUGHT TO a été laissé de côté dans cette analyse. Il ne me semblait pas possible de proposer une étude pertinente de ce marqueur sans examiner également le cas de SHOULD. Or, j'ai choisi dès le départ de limiter le champ d'étude aux formes modales non fléchies, afin de ne pas cumuler deux problèmes différents : négation et –ED. Comme avec la négation, l'analyse de ce type de co-occurrence (modal + -ED) permettrait sans doute de mettre en évidence l'existence d'un système à part entière, et devrait en conséquence être l'objet d'une étude à venir.

Chapitre I

METHODOLOGIE ET CONCEPTS FORMELS

First, when English is learned natively the meanings of those eight modals are learned so extremely early [. . .] that as an adult one has left them buried deep in the subconscious where they are inaccessible to anyone but a ruthless professional analyst of languages; and when they are seen laid out and dissected as they will be here, we are bound to feel that we are witnessing the anatomy of our own flesh and blood.

Martin Joos

1 LA MODALITE ET LES AUXILIAIRES DE MODALITE

Les auxiliaires de modalités constituent une classe fermée de marqueurs, définie en fonction de critères morphosyntaxiques. Le syntagme « auxiliaire de modalité » souligne cependant que l'on a affaire à des formes linguistiques qui font intervenir deux notions différentes : la notion syntaxique d'auxiliaire (dont relèvent les critères morphosyntaxiques) et la notion sémantique de modalité. Les « modaux » n'épuisent l'extension d'aucune de ces deux catégories : tous les auxiliaires n'ont pas les caractéristiques sémantiques des modaux ; tous les opérateurs de modalité ne se comportent pas comme des auxiliaires. Les « modaux » constituent ainsi cette classe de marqueurs qui correspond à la zone de recouvrement de ces deux notions, de sorte que leur définition exige la prise en compte de deux types de caractéristiques. Pour reprendre la formulation d'Otto Jespersen, on pourrait dire que les modaux :

"Janus-like face both ways, towards form, and towards notion."

(O. Jespersen, 1929, p. 56)

Je commencerai par rappeler les propriétés syntaxiques définitoires de cette classe de verbes en anglais contemporain, avant de m'intéresser aux critères sémantiques qui distinguent les « modaux » des autres auxiliaires.

1.1 LA MORPHOSYNTAXE DES AUXILIAIRES DE MODALITE

Huddleston (1976) a proposé de définir la catégorie grammaticale des auxiliaires en fonction de quatre comportements syntaxiques, dites *NICE properties* : Negation, Inversion, Code, Emphatic affirmation.

Negation : il existe une classe fermée de 11 verbes qui sont compatibles avec une négation enclitique¹ :

DO, HAVE, BE, WILL, SHALL, MUST, NEED, DARE, CAN, MAY, OUGHT (TO) (sachant que **amn't* est la seule forme clitique impossible).

Dans certains cas, cette compatibilité avec la forme contractée est plus potentielle qu'effective : *shan't*, et plus encore *mayn't*, ne se rencontrent presque plus.

Inversion : ces mêmes verbes permettent de construire les interrogatives (entres autres) par inversion de l'ordre sujet / verbe.

Code : cette classe de verbe permet également de construire des reprises elliptiques :

I love apple-pies and so does she ; I can speak German and so can she ; etc.

Emphatic affirmation : bien que toutes les catégories syntaxiques soient compatibles avec une emphase accentuelle, seuls les auxiliaires ont pour fonction de pouvoir construire une « affirmation » emphatique. Cependant, comme le remarque A. R. Warner (1993) cette fonction est surtout propre aux auxiliaires DO, HAVE, et BE. Bien que cette fonction puisse également être assumée par un auxiliaire modal, c'est moins la validation que la validabilité (ou les conditions de validabilité) de la relation prédicative qui sont mises en valeur :

(1) *As such I think it can be a great healer of depression and powerlessness, which when you realize something really CAN be done, often turns into healthy anger and the desire to fight for what's important.*

<http://csf.colorado.edu/perma/lists/nov97/msg00880.html>

À côté de ces critères, qui s'appliquent à l'ensemble de la catégorie des auxiliaires, les huit auxiliaires de modalité présentent des particularités morphosyntaxiques supplémentaires qui en font une classe syntaxique à part :

- Ils n'acceptent pas de morphème –S à la troisième personne du singulier.
- Ils sont suivis d'un infinitif sans TO, à l'exception de OUGHT (même pour ce dernier, on rencontre cependant des emplois sans TO notamment pour les emplois négatifs).
- Ils n'ont pas d'emplois « impératif » (même chose pour HAVE et BE).
- Ils sont incompatibles avec les morphèmes en –EN et –ING.

¹ Je laisse de côté le cas de USED. Une recherche du syntagme "*usedn't*" à partir de *alltheweb* n'a fourni qu'une vingtaine de pages Internet, dont la plupart étaient des quiz ou des cours de grammaire anglaise. En revanche, la séquence "*didn't used to*" renvoyait à plus de 4000 pages web. L'emploi de ce marqueur avec la morphosyntaxe propre aux auxiliaires est de toute évidence en net recul en anglais contemporain.

Tous les modaux n'ont cependant pas un comportement homogène. Le cas de OUGHT TO vient d'être mentionné. Mais on sait également que MUST, NEED et DARE n'ont pas de forme prétérit. D'autre part, NEED et DARE ont une distribution un peu particulière puisqu'ils ne sont employés auxiliairement que dans les contextes dits « non assertifs ». Ils se distinguent par ailleurs des autres modaux par le fait qu'ils ont également un emploi « lexical » (voir chapitre V et VI).

1.2 LA SEMANTIQUE DES AUXILIAIRES DE MODALITE

Le cadre théorique dans lequel s'inscrit cette recherche est celui de la **théorie des opérations énonciatives** ou TOE, élaborée par Antoine Culioli. Les concepts auxquels fera appel l'ensemble des analyses de marqueurs qui seront présentées ici relèvent de cette théorie. Toutefois, avant de rappeler les notions fondamentales qui caractérisent ce cadre théorique je reviendrai sur quelques notions héritées de la logique modale classique. Le but de ces remarques préliminaires sera de souligner à la fois l'inadéquation de ce cadre théorique par rapport aux données linguistiques et l'importance du rôle des rapports paraphrastiques.

1.2.1 REMARQUES SUR LA LOGIQUE MODALE

S'il n'est pas rare de trouver dans les grammaires et les ouvrages de linguistique des sous-chapitres consacrés aux relations qu'entretiennent les modaux et la négation, il est en revanche plus rare de s'interroger sur les raisons de cette insistance à mettre en rapport ces deux types d'opérateur. On sait en fait que l'étude conjointe de la modalité et de la négation s'inscrit dans un cadre plus large, mais également plus ancien, où ce sont moins les *auxiliaires de modalité*, marqueurs spécifiques pour une langue donnée, que la *modalité* de manière générale qui a d'abord été mise en rapport avec la négation. Il semble même que pendant très longtemps il n'était pas concevable d'appréhender les « formes modales » (on ne peut pas encore parler de « marqueurs ») sans faire intervenir la négation dans le cadre de l'analyse.

1.2.1.1 LE CONCEPT D'EQUIPOLLENCE

Aristote explore, dans l'*Organon* (1997, pp. 120-137), les rapports entre la négation et les modalités du **possible** et du **nécessaire**. Dans l'*Hermeneia*, Aristote met en évidence un jeu d'équivalences formelles entre des propositions modales : c'est-à-dire des propositions où l'on reconnaît un *dictum* (le contenu propositionnel) et un *modus* (une modalité). Aristote remarque que certaines propositions sont **consécutives** (au sens où elles entretiennent une relation d'équivalence sémantique). Il aboutit ainsi à un tableau où, pour chaque proposition modale, on obtient trois autres propositions consécutives, appelées « *consécutions* », obtenues par le procédé de l'obversion. Pour donner un exemple, si on prend la proposition *Il est possible que cela soit*, on obtient l'ensemble de propositions consécutives suivantes :

- <1> *Il est possible que cela soit* <2> *Il est possible que cela soit pas*
 <3> *Il n'est pas nécessaire que cela soit* <4> *Il n'est pas nécessaire que cela ne soit pas*

Il est important de remarquer que toutes ces propositions sont consécutives *entre elles*. En d'autres termes, la proposition 3 est une consécution de 1 comme de 4, elle-même est consécutive de 2, de 3 ou de 1, etc. On va dire que l'on a affaire à une série de propositions « *équipollentes* » (c'est-à-dire que l'on peut passer de l'une à l'autre de manière *immédiate*, à la différence des *sylogismes* qui opèrent de manière *médiate*).

Ces consécutions varient ainsi en fonction de deux critères : la nature de la *modalité* et la *place de la négation*. Ces « formes propositionnelles », que les scolastiques ont, pour des raisons pédagogiques, symbolisées par des voyelles, peuvent être synthétisées de la manière suivante :

- *Dictum* positif et *modus* positif (A) - *Dictum* positif et *modus* négatif (E)
- *Dictum* négatif et *modus* positif (I) - *Dictum* négatif et *modus* négatif (U)

La proposition modale que j'ai prise pour exemple plus haut (*Il est possible que cela soit*), et les consécutions qui l'accompagnent, ne représentent cependant qu'un type de modalité parmi les quatre que distingue Aristote (où l'on reconnaît les quatre formes A, E, I, U que je viens de rappeler) :

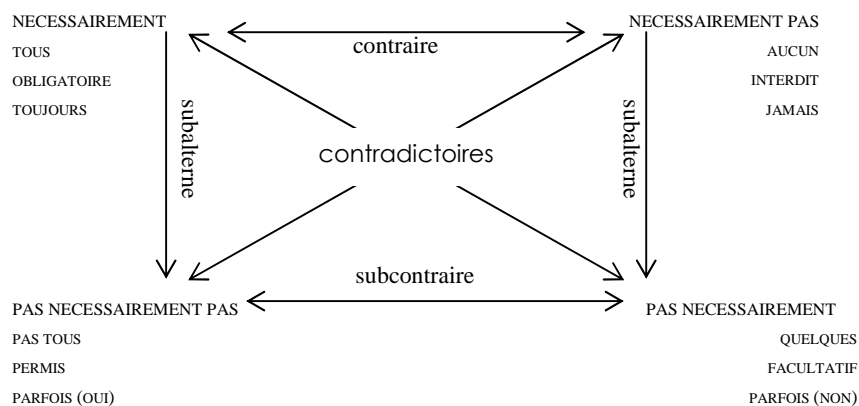
Ier ORDRE : *Il est possible que cela soit* (et ses consécutions).

IIe ORDRE : *Il est possible que cela ne soit pas* (et ses consécutions).

IIIe ORDRE : *Il n'est pas possible que cela soit* (et ses consécutions).

IVe ORDRE : *Il n'est pas possible que cela ne soit pas* (et ses consécutions).

Chacune de ces modalités entretient avec les trois autres des rapports variables : contradictoires, contraires, subalternes, subcontraires, qui peuvent être résumés sous formes de « carrés logiques », dont voici une représentation (Par analogie, ce modèle a été appliqué à d'autres types de modalité : existentielle, déontique, temporelle, mentionnées dans ce même schéma) :



Le logicien G. H. von Wright a également présenté un parallèle entre les différentes modalités sous forme d'un tableau, qui traduit les variations quantitatives à l'intérieur de chaque catégorie:

ALETHIC	EPISTEMIC	DEONTIC	EXISTENTIAL
necessary	verified	obligatory	universal
possible	undecided	permitted	existing
contingent		indifferent	
impossible	falsified	forbidden	empty

(G. H. von Wright, 1951, p. 2)

Avant de tenter de corrélérer ce qui vient d'être dit avec des données linguistiques, je prendrai un exemple pour illustrer les problèmes qui peuvent émerger de ce cadre formel. Je partirai de la question du **contradictoire**, dont on vient de voir qu'il se construisait en négativant la modalité. Or, il existe une dissymétrie entre d'une part l'*impossible* et d'autre part le *nécessaire*, qui est son contraire. Pour chacune de ces deux modalités, que l'on qualifierait en termes kantien d'*apodictiques*, le contradictoire est aisément interprétable.

- L'impossible a pour contradictoire le non-impossible.
- Le nécessaire a pour contradictoire le non-nécessaire.

La question devient plus complexe lorsqu'on cherche à interpréter les contradictoires du non-impossible et du non-nécessaire. La « logique » voudrait qu'en appliquant une négation à ces modalités, en vertu de la loi de double négation, on en revienne au point initial : c'est-à-dire que le contradictoire du *non-impossible* serait l'*impossible* et parallèlement, le contradictoire du *non-nécessaire* serait *nécessaire*. Mais, dès lors que l'on cherche à proposer une *interprétation* pour ces contradictoires, on s'aperçoit que la réponse ne va pas de soi. Doit-on parler pour le non-impossible de *possible* et pour le non-nécessaire de *contingent* ? Le problème du possible et du contingent pose autant une question de terminologie qu'une question de définition, et on peut se demander si le système aristotélicien permet vraiment de les distinguer. C'est ce que souligne R. Blanché :

« Ainsi ce que l'on appelle couramment « les quatre modalités aristotéliciennes », dont s'inspireront la plupart des théories ultérieures des modalités, se réduisent réellement à trois, dont l'une porte seulement un double nom. »

(R. Blanché, 1970, p. 71)

C'est véritablement un problème de métalangue qui est ici posé. Ainsi, dire d'une chose qu'elle est non-impossible, c'est, semble-t-il, dire qu'elle est *susceptible* d'être le cas. En ce sens, le *possible*, contradictoire du *non-impossible*, a un sens similaire à celui de la *contingence*, c'est-à-dire *ce qui peut être comme ne pas être*. La même interprétation se présente pour le cas du *non-nécessaire*, autrement dit le *contingent*. On a vu que, « logiquement », le non-contingent devrait ramener au

nécessaire. Or, cette idée est loin d'aller de soi. On peut dire que quelque chose n'est pas contingent soit parce que ce quelque chose est *nécessairement* le cas (ce n'est donc pas *contingent*), soit parce qu'il est *impossible* que cette chose soit le cas. De sorte que le contradictoire du non-nécessaire peut exprimer deux idées contraires. C'est à ce même problème que fait référence J.-B. Grize dans un article consacré aux carrés logiques :

« On se heurte toutefois à une autre difficulté qui est celle de l'interprétation du sommet $\sim\Box$ [i.e. le non nécessaire]. Greimas le lit "contingence", mais l'on voit mal alors comment l'impossibilité d'un fait impliquerait sa contingence. »

(J.-B. Grize, 1988, p. 143)

De même, on a vu plus haut que von Wright laissait vides certaines lignes de son tableau. En envisageant, les choses sous l'angle de la quantification, il est évident que l'on ne reconnaît véritablement que trois cas de figure : *tous / aucun / quelques*. On comprend que si la négation de « aucun » et la négation de « tous » ramènent l'un comme l'autre à « quelques », on peut s'attendre à ce que la négation de « quelques » puisse ramener autant à « aucun » qu'à « tous », d'où le problème concernant le contradictoire du facultatif ou le contradictoire du contingent.

Il devient alors intéressant de se tourner vers les données linguistiques pour voir comment ce problème est géré. En anglais, on sait par exemple que MAY est susceptible d'exprimer une idée de « contingence ». Je prendrai deux exemples simples, le premier avec une valeur dite épistémique, le second avec une valeur déontique :

(2.1)² *You may not see them until tomorrow.*

(3.1) *You may not leave the table until I tell you.*

Dans le premier cas, la négation ne porte pas sur la modalité mais sur la « proposition ». La paraphrase serait en effet :

(2.1a) *It is possible that you will not see him until tomorrow.*

Et non :

(2.1b) *It is not possible you that will see him until tomorrow.*

Cette portée de la négation sur la relation prédicative est systématique lorsque MAY à cette valeur dite épistémique. On remarquera d'autre part que les paraphrases font appel au terme *possible* et non au terme *contingent*. De manière intéressante, on peut également remarquer que, de ce point de vue, l'anglais résout le problème de l'ambiguïté de la *non-contingence* en éliminant l'expression de cette modalité du système. Cette remarque vaut également pour le français.

Le deuxième exemple est également intéressant, car même si l'on pose le problème de MAY en termes de « bilatéralité » (en ce sens que le MAY déontique laisserait au co-énonciateur la latitude de valider comme de ne pas valider la relation prédicative), on voit que l'interprétation de MAY NOT ne présente ici encore aucune ambiguïté. Et pourtant, les paraphrases semblent montrer que la négation porte alors sur la modalité :

² Les numéros d'exemples fabriqués sont suivis d'un point et d'un chiffre (eg. 2.1). Les numéros suivis d'une lettre correspondent à des paraphrases (eg. 2a ; 2.1a ; etc.).

(3.1a) *It is NOT POSSIBLE for you to leave the table until I tell you.*

On notera donc, en première analyse, d'une part que le système logique entraîne des interrogations qui sont engendrées par son propre système ; et d'autre part que les mêmes problèmes ne se posent pas nécessairement dans les langues naturelles. En d'autres termes, les deux systèmes ne sont *a priori* pas isomorphes, et il ne sera pas étonnant de noter une certaine inadéquation entre l'approche logique du traitement des modalités et l'analyse de phénomènes purement linguistiques. La logique modale aristotélicienne, ainsi que les systèmes qui en découlent, constituent un outil formel relativement cohérent, mais qui fonctionne *sui generis*, et ne peut être exploité tel quel par le linguiste.

1.2.1.2 LES RAPPORTS PARAPHRASTIQUES

Le sous-chapitre précédent avait surtout pour objet de mettre en évidence que, pour chaque « ordre » de modalité, les conversions s'effectuent en faisant varier **modalités** (possible / nécessaire) et **incidence de la négation**. Rien ne se conçoit dans ce type d'approche, qui est à l'origine de la réflexion sur les modalités, sans **l'intervention de la négation**. C'est un point sur lequel il convient d'insister, car c'est justement là que s'explique l'importance accordée à la corrélation des deux notions.

J'ai commencé à souligner la non-isomorphie des systèmes modaux en logique et en linguistique. Il est cependant indéniable que la logique a longtemps influencé les analyses linguistiques. Cette deuxième partie, qui servira de transition entre ce bref exposé sur les fondements de la logique modale et le traitement de marqueurs dans un cadre énonciativiste, aura pour objet de souligner les avantages qu'on peut tirer de la pensée logique, ainsi que les distances qu'il est nécessaire de prendre vis-à-vis de ce cadre théorique.

Pour commencer, il semble évident, pour autant que les marqueurs étudiés puissent venir se ranger sous les (méta-)catégories du possible et du nécessaire, que la démarche logique est en quelque sorte indispensable pour nous renseigner sur la question de la portée de la négation : modalité ou prédicat ? Or, ces paraphrases sont comparables dans leur forme aux propositions modales qui ont été évoquées plus haut. D'autre part, le principe d'équipollence dont il a été question jusqu'ici, bien que problématique, comme je le soulignerai plus loin, peut également se montrer utile pour mettre en évidence certains phénomènes. On peut prendre un exemple pour illustrer ce point³ :

(4.1) *You NEEDN'T go to the swimming-pool if you don't want to.*

On sait qu'il est possible de paraphraser cet énoncé par :

(4.1a) *It is NOT NECESSARY for you to go to the swimming-pool if you don't want to.*

Le jeu des conversions permet d'effectuer une autre paraphrase équivalente :

(4.1b) *It is POSSIBLE for you NOT to go to the swimming-pool if you don't want to.*

³ Je reviens sur cet exemple dans le chapitre consacré à NEEDN'T.

On a alors un passage du nécessaire au possible par le biais du déplacement de la négation, ce qui fournit une seconde paraphrase. En soi, cela présente peu d'intérêt, du moins si l'on ne se préoccupe que de la question de la portée. Néanmoins, si l'on essaye de trouver un énoncé où la négation aurait pour incidence le prédicat, on obtient :

(5.1) ? *You MAY 'NOT go to the swimming-pool if you don't want to.*

Il devient alors intéressant de remarquer, qu'avec NEEDN'T, bien que la négation porte effectivement sur la modalité, c'est la non-validation de la relation prédicative (i.e. *not go to the swimming-pool*) qui est l'option prépondérante. Mais l'irrecevabilité de l'exemple précédent nous laisse déjà entrevoir les problèmes qui se poseraient si l'on tentait de trouver dans les langues naturelles une organisation analogue au formalisme logique. Le principe de conversion, qui, en logique fournit des paraphrases équivalentes entre elles, ne fonctionne pas en linguistique. Il apparaît très clairement que la « conversion » de NEEDN'T (3) en MAY NOT (4), bien qu'interprétable, ne débouche pas sur un énoncé recevable. La tentation qui consisterait à vouloir faire correspondre pour chaque forme logique une forme linguistique s'avère en ce sens illusoire. Les travaux plus récents sur les mondes possibles, bien que plus systématiques dans leur approche du *possible* et du *nécessaire*, n'offrent pas non plus de solution plus efficace⁴. En fait, le problème tient au fait que la conversion du **possible** vers le **nécessaire**, et vice-versa, repose sur un principe essentiellement *extensionnel*. Comme cela a été dit plus haut, le parallèle proposé par G. H. von Wright (1951) entre les modalités *existentielles* et les autres modalités en est une illustration intéressante. On travaille tantôt sur de la **totalité** (le nécessaire), tantôt sur du **partiel** (le possible/contingent), tantôt sur du **vide** (impossible). Or, les choix entre différents marqueurs linguistiques ne peuvent se réduire à un problème quantitatif. Passer d'un marqueur à un autre, même avec une valeur proche, implique nécessairement une différence qualitative, dont devront rendre compte les analyses proposées. On pourra là encore prendre appui sur un exemple assez simple pour illustrer ce point. Si on considère la série d'énoncés suivante :

(6.1) *You must not read that letter.*

(6.2) *You may not read that letter.*

(6.3) *You cannot read that letter.*

(6.4) *You shall not read that letter.*

(6.5) *You will not read that letter.*

On voit que tous ces énoncés peuvent avoir une valeur illocutoire proche, au sens où ils sont susceptibles d'intervenir dans un contexte déontique où l'énonciateur poserait une *interdiction* : "*you are not allowed / I do not allow you to read that letter*". Cette proximité sémantique pose au moins deux problèmes. Le premier concerne l'*a priori* qui sous-tend le choix de la lexicalisation des modaux dans les paraphrases. Par exemple, si l'on veut absolument défendre l'idée communément admise selon laquelle, avec MUST+NOT, la négation affecte le prédicat, on sera contraint de paraphraser MUST par un terme qui se présente comme une modalité de type nécessaire :

⁴ Cf. notamment à R. Carnap 1947, ou encore D. Lewis 1973.

(6.1a) *It is **necessary** for you not to read that letter*

(6.1b) *I **order** you not to read that letter.*

Pourtant, la paraphrase *I do not allow you to read that letter* semble tout autant rendre compte du sens de l'énoncé. On peut alors se demander s'il est justifié de vouloir faire correspondre à MUST une lexicalisation qui a pour but de mettre en évidence une portée qui ne lui correspond peut-être pas nécessairement. Peut-être a-t-on affaire, à un niveau plus abstrait, à un phénomène de négation différent. Il semble dans ce cas que les choix métalinguistiques soient ici motivés par la réponse qu'on veut obtenir. On prend donc le problème à l'envers puisque ce sont les paraphrases qui doivent nous renseigner sur la portée et non la portée qui doit motiver le choix de la paraphrase.

Une des solutions consiste à dépasser le niveau de la paraphrase pour établir un système de représentation métalinguistique suffisamment abstrait pour s'affranchir des *a priori* qui biaisent l'analyse, et en même temps suffisamment en rapport avec les données empiriques pour ne pas réduire le problème de la modalité à un discours théorique *sui generis*. Je proposerai un exposé préliminaire de ce système en deux temps. Je commencerai par rappeler les grands principes qui définissent la catégorie de la modalité dans la TOE. Puis, après avoir envisagé la question de la négation, je présenterai un cadre théorique dans lequel les opérations modales seront présentées sous forme de composantes qualitatives et quantitatives, prenant en cela appui sur les récents développements d'A. Deschamps (1998 ; 1999). À ce niveau, le propos ne sera pas de reconnaître des opérations modales de type « nécessaire » ou « possible ». Il s'agira au contraire de montrer que ces deux catégories résultent de l'interaction d'un certain nombre de composantes formelles stables. Autrement dit, le « possible » et le « nécessaire » seront moins appréhendés comme des modalités en soi que comme le résultat de valeurs construites.

1.2.2 LA TYPOLOGIE DES MODALITES DANS LA TOE

A. Culioli définit quatre types de modalités différentes, mais cependant susceptibles de se combiner entre elles :

« La lexis est pré-assertive et le passage à l'assertion (au sens de "énonciation par un sujet") implique une modalisation. *Modaliser* signifie "affecter d'une modalité" et *modalité* sera entendu ici au quadruple sens de (1) affirmatif ou négatif, injonctif, etc. (2) certain, probable, nécessaire, etc. (3) appréciatif : "il est triste que..., heureusement", (4) pragmatique, en particulier, mode allocutoire, causatif, bref, ce qui implique une relation entre sujets. »

(A. Culioli, [1968] 1999b, p. 24)

Dans le commentaire qui sera proposé à propos de cette typologie, je rappellerai également quelques points fondamentaux au sujet du mode de représentation graphique élaboré par A. Culioli dans la cadre de l'étude des opérations modales. Toutefois, c'est surtout dans la dernière partie de ce chapitre que ces représentations seront évoquées en détail. Voici, pour rappel, les quatre types de modalité. Elles seront examinées dans l'ordre dans lequel A. Culioli les présente.

- Modalités I :** les modalités **assertives**
Modalités II : les modalités de l'**événement**
Modalités III : les modalités **appréciatives**
Modalités IV : les modalités du **sujet de l'énoncé**

1.2.2.1 TYPE I : MODALITE ASSERTIVE :

Ce premier type de modalité concerne essentiellement l'aspect validé ou non validé de la relation prédicative. L'énonciateur peut effectuer plusieurs opérations concernant la validation de la RP⁵.

⊙ Il peut prendre en charge la validation ou la non validation de la RP, auquel cas celle-ci est posée comme validée ou comme non validée. On a alors affaire à une **assertion** positive ou négative. Par exemple :

\mathcal{S}_0 : <He – be alive> validé (exemple d'énoncé : *He is alive.*)

\mathcal{S}_0 : <He – be alive > non validé (exemple d'énoncé : *He wasn't alive.*)

L'énonciateur peut également s'en remettre au co-énonciateur pour prendre en charge cette validation. On a alors affaire à une modalité **interrogative**. D'un point de vue formel, avec les interrogations dites « totales » (i.e. *yes/no questions*), l'énonciateur construit un parcours orienté sur le domaine notionnel, et confère au co-énonciateur la charge de considérer la validation puis la non validation de la RP, et à retenir un de ces deux cas de figure. Ainsi, à la question :

(7.1) *Is he alive?*

Le co-énonciateur envisage la validation de la RP <He – be alive>, puis sa non-validation. Eventuellement, après avoir pris l'un et l'autre en compte, il peut également ne retenir ni l'un ni l'autre de ces cas de figure. Les trois types de réponses que l'on pourrait envisager pour 7.1 sont :

(8.1) *Yes, he is.*

(8.2) *No, he isn't.*

(8.3) *I don't know.*

Dans le cas de l'**assertion**, l'énonciateur sélectionne un des deux cas de figure à l'exclusion de l'autre. La relation prédicative va être située relativement à l'Intérieur ou à l'Extérieur du domaine de validation : ces deux zones seront notées p ou p' ⁶. Pour effectuer cette opération, l'énonciateur doit être en mesure de prendre en compte à la fois la validation et/ou la non validation de la relation prédicative. On va alors partir d'une position décrochée du plan de validation que je viens d'évoquer. Il s'agit du **plan de**

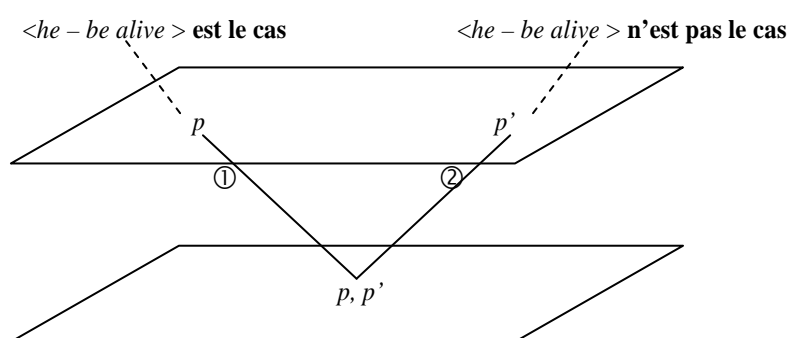
⁵ Je remplacerai assez fréquemment le syntagme « relation prédicative » par les initiales « RP ».

⁶ Par souci de clarté, j'emploierai les symboles p et p' lorsqu'il s'agit de la (non-)validation d'une relation prédicative. Je réserve les initiales I et E pour le domaine de validation relatif à une notion modale : eg. possible / impossible.

représentation. À partir de ce plan on peut envisager⁷ la validation et la non-validation de la RP. Ce plan noté p, p' (RP ni validée, ni non validée) permet ainsi de se placer dans une position où l'on peut envisager :

- Soit la validation de la RP (en l'occurrence *<he – be alive>* **est le cas**), ce qui est représenté par le « chemin⁸ » ①.
- Soit la non validation de la RP (en l'occurrence *<he – be alive>* **n'est pas le cas**), ce qui est représenté par le « chemin » ②.

On représente cette latitude sous la forme d'une bifurcation :



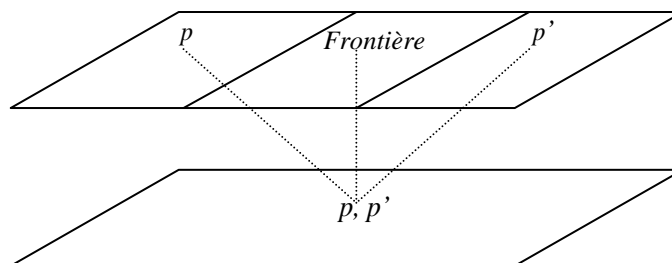
En dehors de ces deux cas de figure, l'énonciateur peut également envisager des cas intermédiaires. Si l'on poursuit avec le même exemple, l'énonciateur peut également estimer que le sujet n'est ni vraiment vivant, ni vraiment mort, dans la mesure où l'occurrence en question n'est ni totalement conforme à l'idée qu'il se fait de la notion *<() be alive>*, ni radicalement différente. C'est ce qui se passe avec des énoncés comme :

(9.1) *He was barely alive.*

La RP n'est alors située ni dans la zone Intérieure du domaine (*really alive*), ni dans la zone Extérieure (*not alive "at all"*), mais dans une zone Frontière (le statut de cette zone est exposé avec plus de détails en annexe). Le graphe de bifurcation peut ainsi être complété de la manière suivante :

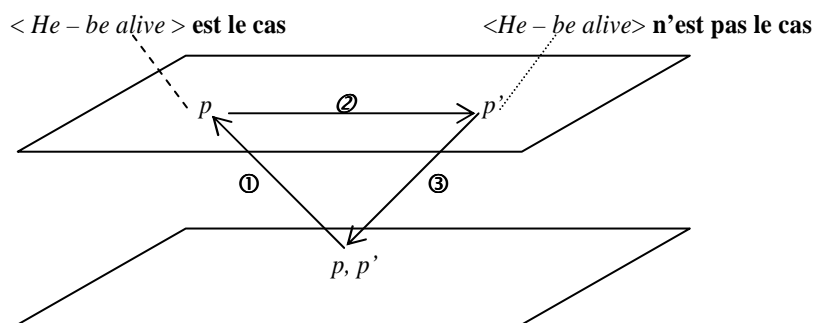
⁷ Le terme « envisager » sera employé de manière tout à fait neutre, sans aucune valeur téléonomique.

⁸ Métaphoriquement, parler de « chemin vers », c'est dire que la validation de la représentation est accessible, que rien n'empêche le « passage » de la RP non validée à la RP validée.



Avec les modaux on travaille avec une *Frontière* vide (ou, plus exactement, non pertinente) de sorte qu'on ne prendra en compte que la bifurcation décrite plus haut. Dans des énoncés tels que *He may/must be alive*, on ne se préoccupe pas des cas de figure intermédiaires comme *he is barely alive*.

Dans le cas de l'**interrogation**, on a vu que l'énonciateur ne tranchait pas entre validation et non-validation, mais qu'il s'en remettait au co-énonciateur pour prendre en charge la validation de la RP. Le **parcours** construit par les interrogatives (je ne prends ici que l'exemple des interrogatives équipondérées) peut alors se représenter de la manière suivante :



Partant de la position neutre p, p' , le co-énonciateur est donc amené à envisager :

- ① : la validation de la RP. S'il s'arrête sur ce premier cas de figure, on aura une assertion positive : par ex. *He is alive*.
- ② : la non validation de la RP. S'il s'arrête sur ce second cas de figure, on aura une assertion négative: par ex. *He's not alive*.
- ③ : un retour à la position initiale. Si le co-énonciateur revient au plan de représentation, après avoir pris en compte la validation et la non validation comme des cas de figure possibles, on aura une réponse du type : *I don't know, I've no idea, etc.*

Remarque a propos de l'orientation du parcours:

Comme tous les choix théoriques, l'idée d'un parcours orienté est motivée par l'observation du comportement des marqueurs eux-mêmes. Pour prendre un exemple, il est clair que l'énoncé 10.1 est parfaitement normal, alors que 10.2 est irrecevable :

(10.1) *Did he or didn't he kick the dog?*

(10.2) * *Didn't he or did he kick the dog?*⁹

De plus, le passage du négatif vers le positif, contraire à l'ordre canonique évoqué, sera nécessairement marqué par un marqueur particulier. On peut citer le cas du français, et de l'allemand, où la réponse positive à une interro-négative ne se manifestera pas par le même marqueur que la réponse à une interrogative équilibrée.

Interrogative équilibrée

- *Il lui a dit ?*

- **Oui.**

- *Hat er es ihr gesagt ?*

- **Ja.**

Interro-négative :

- *Il ne lui a pas dit ?*

- **Si.**

- *Hat er es ihr nicht gesagt ?*

- **Doch.**

De même, en anglais, les énoncés de type *He did kick the dog* (par rapport à *He Ø kicked the dog*) pour lesquels on a apparition du marqueur supplémentaire DO, se présentent dans des contextes où l'on a une préconstruction d'une non-validation de la relation prédicative comme cas de figure envisagé.

Bien que l'assertion et l'interrogation soient généralement illustrées par des énoncés sans auxiliaires de modalité, il va de soi que rien n'empêche la modalité assertive de s'appliquer à des prédicats comme CAN, MAY, MUST, etc. On verra ainsi que les emplois dits « radicaux » correspondent à un double niveau de modalité. Il y a d'une part, le prédicat modal (eg. MAY, CAN, WILL, etc.), qui a pour argument une relation prédicative, et à partir duquel s'organise un domaine notionnel (eg. le possible, le nécessaire) ; d'autre part, une opération modale de type assertion / interrogation qui a pour argument ce prédicat. Ce double niveau d'opérations modales sera bien sûr développé en détail plus loin. Avant de continuer l'examen de la typologie des modalités dans la TOE, je ferai quelques remarques préliminaires au sujet de la « dichotomie » épistémique / radical.

1.2.2.2 A PROPOS DE LA DICHOTOMIE EPISTEMIQUE / RADICAL

Il semble aujourd'hui difficile d'aborder la question des modalités sans faire au moins allusion à la dichotomie radical/épistémique. De plus en plus, on a recours à ces termes pour critiquer leur pertinence, ou encore pour prévenir le lecteur qu'ils seront employés entre guillemets, comme des expédients heuristiques, tout en laissant entendre

⁹ Par convention, les numéros d'exemples suivis d'un point et d'un chiffre correspondront à une manipulation ; les numéros suivis d'une lettre correspondront à une paraphrase.

qu'il convient de les utiliser avec discernement, voire avec méfiance (c'est précisément ce que je fais moi-même). On sait effectivement que, dès lors que l'on choisit d'explorer le système des auxiliaires de modalité avec une certaine rigueur, il est difficile de faire l'économie d'une réflexion sur le bien-fondé tant du recours à ces termes que des concepts (assez imprécis) auxquels ils renvoient. On ne peut néanmoins s'empêcher de souligner que, en dépit des critiques que l'on adresse à cette dichotomie, la persistance avec laquelle on y recourt est assez remarquable. Ce fait s'explique sans doute par l'aspect indéniablement « pratique » de la distinction épistémique / radicale, qui, lorsque l'on n'approfondit pas trop, semble s'appliquer relativement bien aux phénomènes de modalité. Rappelons que le terme « épistémique » est emprunté à la logique modale. Mais il n'y a pas, en logique, d'équivalent du terme « radical » (de l'anglais *root*). En revanche, les logiciens emploient le terme « déontique », qu'on retrouve en linguistique pour référer à l'une des valeurs sémantiques des emplois dits « radicaux ».

L'étymologie de ces deux termes est tout aussi révélatrice puisque « épistémique » vient du grec *epistēmē* (science, connaissance) et « déontique » du mot, également grec, *deontos* (ce qui doit être). Notons également que, pour von Wright, le terme « épistémique » ne renvoie pas à une syntaxe particulière ; il avance d'ailleurs l'affirmation suivante :

“The epistemic modalities can [. . .] be taken either *de dicto* or *de re*.”
(G. H. von Wright, 1951, p. 2)

Autrement dit, la modalité épistémique peut, selon lui, affecter soit la proposition dans son ensemble, soit venir s'interposer au sein de la relation sujet – prédicat. De ce point de vue, l'acception du terme « épistémique » ne correspond pas à l'emploi qu'en fait T. R. Hofmann (1966) dans son article "*Past Tense Replacement and the Modal System*", dans lequel le terme est défini en fonction de critères essentiellement syntaxiques. L'auteur met d'ailleurs l'accent sur ce fait dans une note ajoutée à la version française de son article :

« Boyd et Thorne (1968) donnent une autre explication sémantique du système des modaux. [...] Leur analyse est toutefois incompatible avec la nôtre, car pour autant qu'elle soit adéquate, elle suppose une catégorisation des modaux qui ne respecte plus **la distinction syntaxique qui nous intéresse ici.**»

(T. R. Hofmann (1969), p. 36, note 8, c'est moi qui souligne.)

Dans cet article, l'auteur met effectivement en évidence certaines caractéristiques syntaxiques observables dans l'emploi des auxiliaires modaux en anglais, et notamment la compatibilité de certains emplois avec la forme progressive et avec l'infinitif *perfect*. Comme ces emplois semblent également correspondre à l'expression d'une évaluation de l'énonciateur quant aux chances de validation de la relation prédicative, T. R. Hofmann les qualifie d'« épistémiques », faisant ainsi appel à une valeur sémantique pour étiqueter un comportement syntaxique. M. Perkins attire ainsi l'attention sur ce double statut :

“The distinction between ‘root’ and ‘epistemic’ modals originally noted by Hofmann (1966) has been generally adopted in transformational treatments, but although this distinction was originally proposed as a

syntactic one, there are frequent references to root and epistemic 'meanings' or 'senses' [. . .]”

(M. Perkins, 1983, pp.29-30)

En fonction de ces critères, il distingue deux types d'emploi (en fait, les exemples sur lesquels il travaille correspondent à ce que l'on qualifie habituellement d'« épistémiques » et de « déontiques ») :

« Nous pouvons remarquer que, très généralement, chacun des modaux possède deux usages sémantiques différents, à savoir par exemple que *may* peut signifier soit « permission accordée », soit « possibilité d'être vrai », et que *must* peut désigner soit une « nécessité impérative » soit une « conséquence logique ».

(T. R. Hofmann, 1969, p. 35)

Il les désigne respectivement par les étiquettes “*epistemic modality*” et par “*root modality*” (*modalité radicale*). Le choix des termes « radical » et “*root*” est de toute évidence motivé par des critères diachroniques. Les emplois épistémiques sont en effet arrivés assez tard dans l'histoire des auxiliaires de modalité (13^{ème} siècle¹⁰). E. Sweetser va plus loin dans ce sens en établissant un parallèle avec des observations relatives à l'acquisition du langage :

"Historically, the English modals developed from non-modal meanings (such as physical strength or force, e.g. OE *magan* “be strong, be able”) to “deontic” modal meanings, and later still broadened to include the epistemic readings as well [. . .]. Shepherd’s work on Antigua Creole gives some evidence that creoles first develop their expression of root modality before going on to extend that expression fully to the epistemic domain. And studies of child language [. . .] have revealed that children acquire the deontic senses of modal verbs earlier than the epistemic ones. Given these facts alongside the crosslinguistic pervasiveness of the ambiguity, it seems reasonable to suppose that the link between the two senses is not a chance artifact of the vagaries of one language’s past historical development."

(E. Sweetser, 1990, p. 50)

Concernant la maîtrise des emplois épistémiques dans l'activité langagière, G. Piéaut-le Bonniec (1974) rappelle également, d'après les travaux de Piaget et Inhelder (1955), que la « pensée formelle », où s'affirme la capacité à raisonner de manière hypothético-déductive, est le dernier des trois stades du développement de la pensée infantile. Or, les modalités épistémiques sont essentiellement la trace d'opérations par lesquelles le sujet tente d'établir le non-connu par des processus inférentiels. Quels que soient les critères retenus (diachronie ou développement cognitif), la notion de modalité « radicale » trouve son origine dans le fait que ce type de modalité(s) apparaît comme « premier » par rapport à l'épistémique.

Il paraît important de se demander si l'on doit parler de modalité ou de modalités radicale(s). Ainsi, si les exemples proposés par T. R. Hofmann (1966) ont effectivement une valeur « déontique », il semble que ces emplois ne se réduisent pas à cette seule valeur. Les exemples de systèmes de description non-dichotomiques sont

¹⁰ M.-L. Groussier 1997b.

d'ailleurs assez nombreux. F. R. Palmer (1987), pour ne prendre qu'un exemple, reconnaît trois types de modalités (il emploie le mot « fonction ») :

“The modal verbs have three main functions which will be called ‘epistemic’, ‘deontic’ and ‘dynamic’. These can be illustrated by **may** and **can** by :

John may be in his office (epistemic)
John may / can come in now. (deontic)
John can run ten miles with ease. (dynamic)”

(F.R. Palmer, 1987, pp. 96-97)

De même, le fait de reconnaître des valeurs de type “conditionality” (F. R. Palmer 1990, pp. 172-174), ou des modalités « implicatives » (P. Larreya 1984), relèvent également d'un souci d'échapper à la dichotomie épistémique / radical. J. Coates, qui admet que les emplois radicaux ne se réduisent pas aux valeurs déontiques, a cependant critiqué la démarche de Palmer, dont la sous-catégorisation a pour inconvénient de perdre de vue l'« unité fondamentale des modaux radicaux » :

“Typical Root modals, such as MUST and MAY, cover a range of meaning, of which ‘Obligation’ and ‘Permission’ represent only the core. Palmer (1979) attempts to overcome this problem by recognising not just deontic modality but also dynamic and existential modalities. However, this fails to capture the fact that all the meanings of non-Epistemic MUST (for example) are related and can be shown to lie on a cline extending from strong ‘Obligation’ (the core) to cases at the periphery where the sense of ‘Obligation’ is extremely weak [. . .]. By subdividing this category, Palmer is forced to choose arbitrary cut-off points, and to obscure the essential unity of the Root modals.

(J. Coates, 1983, p. 21)

Le terme « épistémique », en revanche, est le plus souvent conservé, comme s'il s'agissait d'une catégorie plus homogène que la précédente¹¹. Par exemple, M.-L. Groussier et C. Rivière (1996) parlent de « modalité épistémique » au singulier, mais de « modalités radicales » au pluriel. En fait, on conçoit mal ce que pourrait être une « valeur radicale », à moins, comme c'est parfois le cas, de comprendre « radical » comme un synonyme de « déontique ». Mais il s'agirait évidemment d'un abus de langage. La dissymétrie entre l'épistémique et le radical vient du fait que le premier renvoie initialement à une notion **sémantique**, où « épistémique » renvoie à la connaissance, au savoir, à la croyance, etc. Alors que le second a très certainement pour origine des considérations d'ordre avant tout **diachronique**. Le problème se complique d'autant plus que la distinction de T. R. Hofmann repose, elle, sur des critères purement **syntactiques**.

En dépit des écueils qui viennent d'être exposés, j'aurai recours aux termes « épistémique » et « radical ». « Epistémique » sera employé pour aborder les problèmes de manière *intuitive*, pour qualifier les cas où l'énonciateur évalue les chances de réalisation de l'événement. Le recours au terme « épistémique » aura donc une fonction totalement heuristique : il s'agira de prendre appui sur un certain nombre de repères pour

¹¹ Soulignons cependant que P. Cotte opère une distinction à l'intérieur de cette notion en reconnaissant un épistémique de croyance et un épistémique de connaissance (1988, p. 355).

formuler une problématique. Il n'est plus à démontrer que la dichotomie épistémique/radical n'est pas adaptée pour rendre compte de la complexité des données observables. Elle peut cependant fournir un expédient de départ, à partir duquel on pourra mettre en évidence une typologie plus adéquate. J'essaierai ainsi de montrer, dans ce travail, que les emplois dits « épistémiques » peuvent être redéfinis, d'un point de vue formel, comme l'intervention articulée de deux composantes¹² : qualitative (sans valuation) et quantitative. La composante qualitative sans valuation sera liée à l'opération inférentielle, la composante quantitative à la délimitation d'une occurrence dans une cadre de référence spécifique.

Le terme « radical » quant à lui sera également employé pour faire référence à son emploi courant. J'expliciterai alors les valeurs sémantiques qui caractérisent l'emploi du modal en contexte (déontique, dispositionnel, sporadique, etc.). Ici encore, ces valeurs seront redéfinies en termes d'opérations et de composantes Qnt/Qty dans le cours de l'analyse.

1.2.2.3 TYPE II : MODALITE DITE « EPISTEMIQUE »:

La définition de la modalité « épistémique » fait intervenir plusieurs critères plus ou moins hétérogènes : sémantiques, distributionnels, paraphrastiques, énonciatifs. E. Gilbert (1987, pp. 9-33) a montré qu'en partant d'une acception qui faisait appel à l'intuition, on pouvait proposer une analyse énonciative qui redéfinissait le concept de modalité « épistémique » de manière formelle.

Il est avant tout important de souligner qu'en parlant de « modalité épistémique » on ne fait évidemment pas référence à des modaux en particulier, mais plutôt à un type de valeur qu'ils sont susceptibles de prendre en fonction du contexte dans lequel ils apparaissent. En effet, à l'exception de SHALL et DARE, tous les auxiliaires de modalité sont compatibles avec ce type de valeur. Il est donc préférable de parler de « valeur épistémique » plutôt que de « modalité épistémique » pour éviter une confusion. J. Bouscaren et J. Chuquet proposent pour ce type de modalité la définition suivante :

« Nous sommes ici encore dans la problématique du vrai et du faux. [...] L'énonciateur ne choisit pas entre validé / non-validé, mais évalue les chances de réalisation de la relation prédicative. Cette évaluation est essentiellement quantitative. »

(J. Bouscaren et J. Chuquet, 1987, p. 37)

Ces mêmes auteurs précisent par ailleurs :

« Elle établit une relation entre l'énonciateur et le contenu propositionnel représenté par la relation prédicative ».

(J. Bouscaren et J. Chuquet, 1987, p. 37)

¹² J'entends par « intervention articulée » les cas où la composante QNT et la composante QLT jouent toutes les deux un rôle à part entière ce que j'appellerai parfois équipondération). On verra que l'on a affaire à des opérations orientées, au sens où l'on peut soit opérer une opération qualitative sur une occurrence préconstruite (QNT \Rightarrow QLT), soit effectuer une opération qualitative d'inférence pour poser l'existence d'une occurrence de la notion (QLT \Rightarrow QNT).

On va effectivement obtenir des paraphrases qui font ressortir une séparation nette entre, d'un côté, la modalité et, de l'autre, la « proposition ». On a affaire à un cas de figure comparable à ce que les scolastiques avaient appelé, à la suite de Thomas d'Aquin, la modalité *de dicto* (qui porte sur « ce qui est dit » dans son ensemble). Ainsi, pour *He may / must have told her* on pourra proposer une paraphrase dans laquelle l'adjectif modal sera suivi d'une complétive en *that* :

<i>It is possible / most probable that</i>		<i>he told her.</i>
Modalité (<i>modus</i>)		proposition (<i>dictum</i>)

En employant une terminologie énonciative, on dira que la relation prédicative est entièrement « saturée » (i.e. l'ensemble des places d'arguments sont instanciées dans le schéma <(a) – opérateur de prédication – (b)>) et que la modalité porte sur l'ensemble de ce bloc prédicatif. Sur ce point, les emplois épistémiques se distinguent des emplois dits « radicaux », pour lesquels on obtient des paraphrases de type "*for x to p*", c'est-à-dire une mise en relation du terme de départ et du prédicat.

L'autre caractéristique concerne la détermination aspectuo-temporelle qui affecte la relation prédicative. On constate effectivement que les emplois épistémiques se traduisent par la construction d'occurrences de situation qui impliquent une délimitation spatio-temporelle de la notion à laquelle renvoie la relation prédicative. E. Gilbert a ainsi souligné que ce type d'énoncé supposait un repérage par rapport à la coordonnée situationnelle Sit_0 ($\mathcal{S}_0, \mathcal{T}_0$). Ce repérage se manifeste dans l'énoncé par plusieurs types de marqueurs. E. Gilbert a par exemple attiré l'attention sur la compatibilité avec des « marqueur[s] de localisation situationnelle tel[s] que *there* » (*ibid.* p. 19) :

(11.1) *There may be a mistake.*

T. R. Hoffman (1969, p. 36) avait mis en évidence que la co-occurrence de « l'aspect parfait et l'aspect progressif » étaient symptomatiques des emplois épistémiques. On sait que cette caractéristique distributionnelle a été largement commentée depuis. J. Coates souligne ainsi :

“The co-occurrence of the Epistemic modals and certain syntactic forms, such as HAVE +EN, BE +ING, etc., distinguishes this category of modality from non-Epistemic.”

(J. Coates, 1983, p. 20)

E. Gilbert indique de son côté que ces marqueurs sont la trace d'un repérage qui localise la coordonnée événementielle (notée T_2) par rapport à la coordonnée origine \mathcal{T}_0 . En d'autres termes, il défend l'idée que l'ancrage situationnel de la relation prédicative n'est pas en « décrochage » par rapport à la situation origine. Ainsi, alors que dans le cas du révolu les paraphrases révèlent que le procès de la complétive pourra être au prétérit ou au présent perfect, E. Gilbert rend compte du fait que l'on a une forme aspectuelle unique (HAVE –EN) de la manière suivante :

« Le calcul de la position du procès se fait donc directement par rapport au moment d'énonciation, et, de ce point de vue, les coordonnées de l'événement représenté par la relation prédicative se situent dans le même plan que Sit_0 ($\mathcal{S}_0, \mathcal{T}_0$). Ce phénomène découle directement, à notre

avis, de la nature de l'opération marquée par les modaux dans leur interprétation épistémique. Puisque la fonction de ceux-ci est de mettre en relation une situation d'énonciation et une relation prédicative, le fait que *have-en* implique un calcul directement par rapport à \mathcal{T}_0 , situe le procès dans le même plan que Sit_0 , s'accorde parfaitement avec l'interprétation épistémique des modaux et en est même indissociable. »

(E. Gilbert, 1987, p. 25)

Il poursuit en prenant un exemple avec MUST, où l'introduction d'un repère temporel bloque la valeur épistémique au profit d'une valeur déontique :

« Mais il suffit, avec MUST, d'introduire un autre repère, un T_x , c'est-à-dire une datation objective du type : "by five" (*You must have finished by five*), pour que le calcul de la position du procès, marqué par *have -en*, s'effectue par rapport à ce nouveau repère, **décrochant ainsi la relation prédicative de la situation d'énonciation et interdisant par là même l'interprétation épistémique du modal.** »

(*Ibid.*, c'est moi qui souligne.)

Cette analyse est rendue discutable par le choix du modal lui-même puisque comme on le sait MUST n'est pas compatible avec des emplois épistémiques renvoyant à l'avenir. Avec MAY, en revanche, ce type de construction est envisageable :

(12) "If you are very lucky we may have finished **before you get here.**"

<http://www.lib.ox.ac.uk/owl/posts/nuffield.html>

On constate que la présence d'un circonstant à valeur de repère temporel ne neutralise pas la valeur épistémique (MAY ne semble d'ailleurs pas compatible avec une autre valeur dans ce type de contexte). En fait, le problème se pose de manière similaire avec les contextes révolus, avec un repère temporel décroché de \mathcal{T}_0 , déictique ou non :

(13) *Yesterday is "then", our past: It may have been filled with joy and happiness or it may have been the worst day of our lives. [. . .] Today is a day to fight that battle you may have lost yesterday and may not have a chance to conquer tomorrow.*

<http://www.stp.gasou.edu/George-Anne/arc5/fall99/1201life.html>

Dans ce cas, la validation de la relation prédicative est envisagée relativement au repère temporel défini par le contexte (*yesterday*). Théoriquement, la coordonnée événementielle T_2 devrait par conséquent être décrochée du repère origine \mathcal{T}_0 . En fait, je ne pense pas que les valeurs épistémiques impliquent nécessairement le repérage de la relation prédicative par rapport à \mathcal{T}_0 , même si la (non-)validation de cette RP est effectivement envisagée depuis la situation origine. Il est néanmoins indiscutable que les marqueurs aspectuo-temporels HAVE -EN et BE -ING sont particulièrement compatibles avec les valeurs épistémiques. La raison est liée au fait que l'on cherche à évaluer les chances de validation de la relation prédicative, et qu'en conséquence on va travailler dans certains cas sur des occurrences de situation qui vont supposer un ancrage temporel. Ainsi, l'état de choses auquel réfère la relation prédicative est effectivement envisagé relativement à \mathcal{T}_0 (antériorité, concomitance, ultériorité), mais je ne pense pas que ce repérage exclue le décrochage.

En effet, lorsqu'on prend en compte les circonstants temporels qui vont servir de repères à la coordonnée événementielle, il est possible de poser le problème différemment. On peut reprendre l'énoncé 12, cité plus haut:

(12) "If you are very lucky we may have finished **before you get here.**"

<http://www.lib.ox.ac.uk/owl/posts/nuffield.html>

Dans ce cas le repère temporel (*before you get there*) est en décrochage par rapport à la situation d'origine. On aura une séquence de repérage du type :

$$\begin{array}{c} \overbrace{\hspace{10em}}^{\omega} \\ \langle \mathcal{T}_0 \rangle \langle \mathcal{T}_1 \rangle \langle \mathcal{T}_2 \rangle \langle \mathcal{T}_3 \rangle \langle \mathcal{T}_4 \rangle \langle \mathcal{T}_5 \rangle \langle \mathcal{T}_6 \rangle \\ \mu \langle \mathcal{T}_1 \rangle \lambda \in \langle \mathcal{T}_2 \rangle = \langle \mathcal{T}_3 \rangle = \langle \mathcal{T}_4 \rangle = \langle \mathcal{T}_5 \rangle = \langle \mathcal{T}_6 \rangle \end{array}$$

La coordonnée T_x , qui sert de repère à la coordonnée événementielle (par le biais de T_3)¹³, est décrochée de la coordonnée origine (\mathcal{T}_0). Cependant, le procès n'est pas en soi envisagé comme décroché par rapport à cette situation repère Sit_x . On a au contraire une identification de la coordonnée point de vue T_3 avec T_x . Autrement dit, le procès est ici encore localisé par rapport à une situation repère, mais cette situation repère est bien en décrochage par rapport à \mathcal{T}_0 . Pour cette raison, je ne pense pas que les emplois épistémiques se caractérisent nécessairement par un repérage de la RP par rapport au repère origine. L'événement peut être repéré par rapport à \mathcal{T}_0 ou par rapport à un autre repère situationnel T_x , lui-même localisé par rapport à \mathcal{T}_0 .

En revanche, l'énonciateur reste en tout état de cause à l'origine de la prise en charge des opérations modales qui porte sur le construit prédicatif. C'est à ce niveau que la modalité est rattachée à Sit_0 . On a donc une relation prédicative entièrement saturée, et repérée de manière autonome relativement à un repère point de vue (= ou \neq , ou ω \mathcal{T}_0), sur laquelle porte une modalité prise en charge par l'énonciateur. En dissociant les paramètres T et S, et en dissociant les repères énonciatifs relatifs à la RP de ceux relatifs à la modalité, on peut ainsi reconnaître trois caractéristiques pour ce type d'emploi :

- ① la relation prédicative est entièrement constituée ;
- ② cette relation prédicative est localisée par rapport à une coordonnée situationnelle point de vue (identifiable ou non-identifiable à \mathcal{T}_0).
- ③ la modalité est une opération énonciative, au même titre que l'assertion et l'interrogation. **Elle a pour origine ultime l'instance énonciative \mathcal{S}_0** ,¹⁴ et est ainsi directement rattachée à la situation origine Sit_0 , qui constitue ainsi en dernière instance le point de vue repère, quels que soient les repérages temporels qui affectent la RP.

E. Gilbert a également souligné que l'incompatibilité des emplois épistémiques avec des opérations comme l'interrogation laissait supposer que l'on avait deux modalités de même niveau :

« La question représente, pourrait-on dire, une non-mise en relation de la relation prédicative et de la situation d'énonciation origine. Elle s'apparente, par conséquent, aux autres modalités énonciatives, telles que l'assertion et la contingence, et elle ne peut de ce fait se combiner

¹³ Pour une définition formelle de ces concepts, voir J.-P. Desclés 1980.

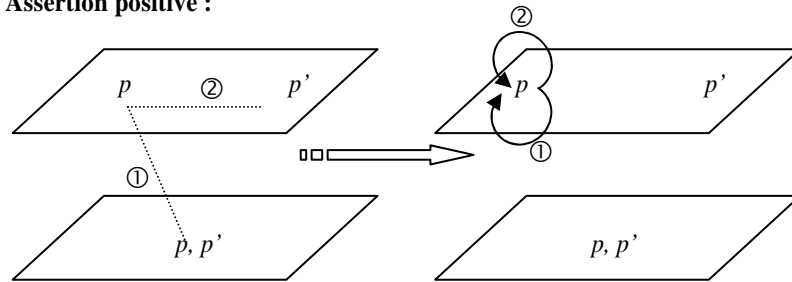
¹⁴ Ce repérage se retrouve également dans les contextes où l'on a une translation.

avec celles-ci. On ne saurait parler ni de l’assertion d’une interrogation ni de l’interrogation d’une assertion et, à ce titre, il n’est pas plus concevable d’envisager l’interrogation d’une contingence ou la contingence d’une interrogation. Nous retrouvons donc dans l’incompatibilité de l’interrogation et de MAY une confirmation du statut d’opération énonciative de ce modal dans son interprétation épistémique. »

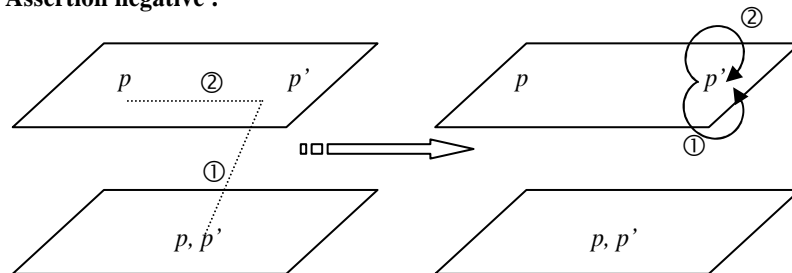
(E. Gilbert, 1987, p. 60)

Les opérations modales de niveau énonciatif sont ainsi présentées comme un paradigme sous lequel viennent se ranger les opérations assertives, les opérations interrogatives et, de manière plus générale, toutes les opérations pouvant porter sur le domaine notionnel. L’assertion et l’interrogation ont été évoquées plus haut. Dans le premier cas, l’énonciateur situe la relation prédicative relativement à une des deux zones du domaine ; dans l’autre, il invite le co-énonciateur à parcourir les différents cas de figure afin de sélectionner le bon. Dans le cas de l’assertion, on va ainsi avoir une opération qui peut se représenter par ce qu’A. Culioli appelle une **double boucle d’identification**, qui correspond à l’annulation de deux distances. La distance ① qui correspond au hiatus entre le plan de représentation et le plan de « validation » ; la distance ②, au sens où asserter c’est éliminer les autres cas de figure possibles :

Assertion positive :

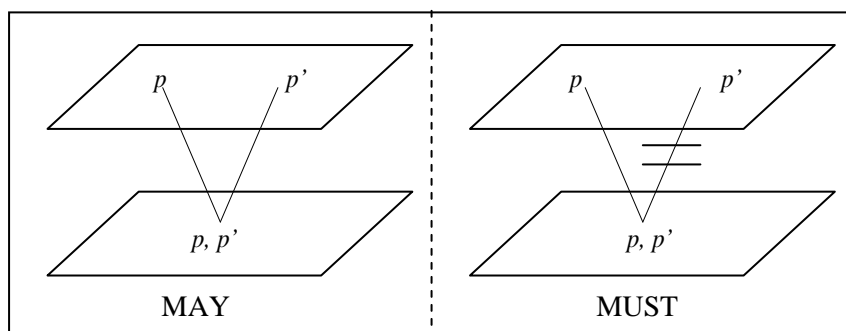


Assertion négative :



Dans le cas des autres modalités (y compris l’interrogation) il n’y a pas d’annulation de la distance entre le plan de représentation et le plan de validation. L’ensemble du domaine notionnel reste ainsi envisageable, de sorte que l’on conserve les distances ① et ②, et qu’on se situe en p, p' , à la pointe de la bifurcation, d’où différents types d’opérations sont possibles. Il a par exemple été rappelé que l’interrogation construisait un parcours orienté sur le domaine de validation p, p' $\textcircled{1} \Rightarrow p$ $\textcircled{2} \Rightarrow p'$ et éventuellement $\textcircled{3}$ retour à la position initiale. On peut prendre deux autres exemples pour illustrer ce type d’opération avec les marqueurs MAY et MUST. Dans le premier cas,

l'énonciateur envisage à la fois p et p' , et ne rejette ni l'un ni l'autre de ces deux cas de figure (d'où des valeurs de contingence, d'éventualité, etc., en ce sens que « tout reste possible »). On a alors affaire à une bifurcation. Dans le second cas, l'énonciateur envisage à la fois p et p' , et rejette l'un de ces deux cas de figure (d'où des valeurs de nécessité, forte probabilité, etc., dans la mesure où l'énonciateur ne va pas jusqu'à asserter p ou p' , mais choisit néanmoins un marqueur qui traduit l'élimination d'un des deux cas de figure envisagés) :



Les opérations associées aux autres marqueurs seront exposées plus loin. Quelle que soit la nature de cette opération, le prédicat modal sera noté dans les réécritures formelles par le symbole \llcorner , qui correspondra à n'importe quelle opération sur le domaine notionnel auquel renvoie la relation prédicative : annulation des distances par la sélection d'un cas de figure (p ou p' si on laisse de côté la Frontière), parcours sur le domaine, bifurcation, pondération, etc.

À côté de cela, il est intéressant de considérer la manière dont A. Culioli pose le problème de l'assertion. Il propose en effet une paraphrase dans laquelle apparaissent deux niveaux d'assertion :

C'est le cas que p est le cas.

La double occurrence de « être le cas » correspond à un travail sur les deux distances évoquées plus haut :

« **C'est le cas que...** » : annulation de la distance ①/ l'assertion annule le hiatus entre les deux plans.

« **que p est cas.** » : localisation par rapport à l'Intérieur du domaine notionnel / l'annulation de la distance ① implique une annulation de la distance ②.

Pour l'assertion négative, on obtient : « **c'est le cas que p n'est pas le cas.** »

« **C'est le cas que...** » : annulation de la distance ①/ l'assertion annule le hiatus entre les deux plans.

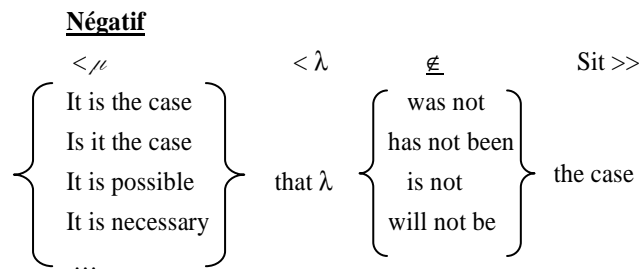
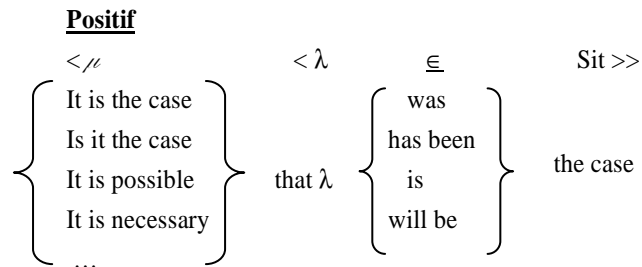
« **que p n'est pas le cas.** » : localisation par rapport à l'Extérieur du domaine notionnel.

Par ailleurs, A. Culioli avance une description de l'opération de négation en termes de repérages énonciatifs :

«Le troisième domaine nous fournit la négation de repérage énonciatif, notée \notin dans la formule $\langle \lambda \notin \text{Sit} \rangle$, qui s'interprète : " il y a absence stricte de toute relation entre la lexis et le repère énonciatif", " λ n'est pas pris en charge par l'énonciateur (locuteur)", " λ n'est pas validé". »

(A. Culioli, 1980, p. 184)

Lorsqu'on compose les deux niveaux d'opérations, on va donc obtenir une réécriture formelle de la paraphrase où l'on a d'une part une opération de repérage énonciatif entre la relation prédicative et des coordonnées situationnelles, et de l'autre une opération modale qui affecte la relation prédicative ainsi repérée :



On a dans l'accolade de gauche la trace d'une opération modale (μ) de l'énonciateur (\mathcal{S}_0) sur le contenu prédicatif, qui implique un repérage de la modalité par rapport à la situation origine Sit₀. En combinant les différents repérages qui viennent d'être évoqués, on peut proposer une méta-formules qui caractérise les emplois « épistémiques » :

$$(\mathcal{S}_0) \text{Sit}_0 \exists \langle \mu \langle \lambda \in \langle T_2 \rangle \neq \langle T_3 \rangle = \langle T_X \rangle = / \neq / \omega \mathcal{S}_0 \rangle_5 \rangle_6 \rangle$$

La terminologie pose néanmoins un problème. On peut choisir de qualifier d'épistémiques les énoncés qui répondent à ces critères formels, mais ce faisant on continue d'employer un terme dont le sémantisme est plus approprié à rendre compte de l'interprétation intuitive que des caractéristiques énonciatives qui viennent d'être évoquées.

Lorsqu'il s'agira d'aborder les données de manière non-formelle, j'emploierai le terme épistémique dans son sens habituel (i.e. tout ce qui s'interprète comme un travail inférentiel de la part de l'énonciateur). En revanche, lorsqu'il s'agira de prendre en compte les critères formels, on dira que l'on a une « activation des composantes Qnt et Qlt » (je reviens sur ce point en détail plus loin dans ce chapitre). Comme je tenterai de le montrer, **il n'y a pas de dichotomie Qnt / Qlt, qui reflèterait la dichotomie épistémique / radicale, mais un jeu de prépondérance orienté sur ces deux composantes.** En outre, je tenterai de montrer que les valeurs épistémiques n'impliquent pas une prépondérance quantitative. Au contraire, ce type de valeur se traduit généralement par une équipondération des deux types de composantes : l'inférence renvoie autant à prendre en compte des phénomènes de compatibilités notionnelles qu'à envisager une occurrence spatio-temporellement délimitée de la notion.

1.2.2.4 TYPE III : MODALITE APPRECIATIVE :

Avec ce troisième type de modalité, « *la validation de la relation prédicative n'est plus en cause* » (J. Bouscaren et J. Chuquet, 1987, p. 37). Il s'agit essentiellement de travailler de manière qualitative pour apporter une appréciation de type bon / mauvais (avec toutes les variations lexicales que cela peut engendrer) au sujet de la validation de la relation prédicative. Cette modalité semble donc *a priori* échapper à l'étude des auxiliaires qui nous intéressent. On sait cependant que dans un grand nombre d'emplois, l'opération modale traduit une opération de **valuation subjective**, qui consiste à envisager la validation comme un cas de figure souhaitable ou au contraire indésirable. Cette opération de **valuation** s'oppose en quelque sorte à l'opération d'**évaluation** qui caractérise les modalités épistémiques. De plus, à la différence des modalités épistémiques, qui *évaluent*, la valuation peut être liée à différentes instances subjectives. Elle va se manifester avec des emplois de type « radical » tels que :

(14.1) *You **mustn't** smoke in this room.*

< you – smoke in this room > : non-souhaitable pour l'énonciateur

(15.1) *If he **won't** tell you . . .*

< he – tell you > : non-souhaitable pour le terme de départ

Dans le cas des formes négatives, la modalité appréciative peut se manifester de trois façons. D'une part, la validation de la relation prédicative est envisagée et évaluée négativement : c'est le cas des deux exemples précédents.

Dans un second cas, la validation de la RP est envisagée avec une valuation positive, mais cette visée¹⁵ est contrariée par une autre instance subjective qui bloque la validation de la RP :

(16) *I wonder why she **won't** iron my pants.*

(17.1) *I wonder why the bloody car **won't** start this morning.*

¹⁵ Je restreins l'emploi du terme « visée » au cas où la (non-)validation est envisagée avec une valuation positive. Lorsqu'il n'y a pas de valuation ou que celle-ci n'est pas pertinente, je dirai simplement que la (non-)validation est envisagée.

La représentation demeure la même, mais on a une position intersubjective polémique car l'opération de négation n'est pas attribuable à l'énonciateur. Enfin, on peut également envisager la non-validation de la relation prédicative avec une valuation positive. Les emplois où l'on a une visée du scénario négatif sont moins courants et correspondent à des énoncés comme :

(18) *There is one sure way to find out if this is really true: you **must not** attend church and see whether God punishes you.*

La dimension appréciative de la modalité se ramène ainsi à un jeu de valuation de type bon/mauvais opéré sur les cas de figure envisageables. L'interprétation de cette modalité est liée au degré d'agentivité du procès et du terme source, ainsi qu'à la dimension intersubjective du contexte. Par exemple, un énoncé tel que *He will be glad* est peu susceptible d'être interprété comme affecté d'une valuation.

1.2.2.5 TYPE IV : MODALITE DITE « RADICALE » :

Il a été souligné plus haut qu'avec l'expression « modalité radicale », on se trouvait devant un problème de terminologie comparable au problème rencontré avec les modalités dites « épistémiques ». On a notamment vu que le problème était que cette modalité était souvent appréhendée comme un « fourre-tout » pour les valeurs qu'on ne pouvait classer sous les modalités épistémiques. J. Bouscaren et J. Chuquet, par exemple, semblent prendre quelques précautions lorsqu'ils définissent les modalités de type IV. En effet, ils ne reconnaissent pas un recouvrement total entre ce type de modalité et les modalités radicales :

« Elle concerne les relations entre le sujet et le prédicat à l'intérieur de la relation prédicative. Elle est **assez proche** de ce qu'on appelle souvent "modalité radicale" ».

(Ibid. p. 37, c'est moi qui souligne.)

On a donc une modalité qui qualifie, non plus la relation prédicative saturée dans son ensemble, mais la relation entre le sujet et le prédicat de cette relation. Cette modalité est donc en quelque sorte « interne » à la relation prédicative, ce qui n'est pas sans rappeler le principe des modalités que les scolastiques appelaient *de re* (i.e. qui portent sur l'objet), par opposition aux modalités *de dicto* (i.e. qui portent sur le contenu propositionnel dans son ensemble). Les paraphrases font d'ailleurs ressortir l'aspect insaturée de la relation prédicative sous la forme "*for x to p*", qui marque le repérage du sujet (x) avec la place d'argument insaturée de la relation prédicative. Par exemple 19 aura pour paraphrase 19.1a plutôt que 19.1b :

(19.1) *John can speak French.*

(19.1a) *It is possible for John to speak French. / John is able to speak French.*

(19.1b) **It is possible that John speaks French.*

On peut tenter de définir les modalités radicales par comparaison avec les modalités « épistémiques ». On a vu qu'avec ces dernières, la relation prédicative a une référence spatio-temporelle autonome, au sens où l'on a un repérage par rapport à une coordonnée point de vue qui coïncide ou qui ne coïncide pas avec \mathcal{S}_0 . On peut reprendre

l'exemple précédent pour voir en quoi les emplois dits radicaux se distinguent de ce type de modalité. On peut prendre l'exemple d'un énoncé avec CAN :

(19.1) *John can speak French.*

Dans ce cas, on a donc affaire à une relation prédicative qui n'est pas entièrement saturée puisque, comme le fait ressortir la paraphrase, on a une mise en relation du terme source avec ce qu'A. Culioli appelle « la place munie de la catégorie d'agentivité »¹⁶. Cette opération de niveau prédicatif sera rendue sous la forme de l'opération de repérage suivante :

$$\langle {}_2 a \underline{\in} \langle {}_1 () r b \rangle_2 \rangle$$

C'est ce construit prédicatif que le prédicat modal prend pour argument, ce que l'on peut noter de la manière suivante, en conservant la symbologie adoptée plus haut :

$$\langle {}_3 \mu \quad \langle {}_2 a \underline{\in} \quad \langle {}_1 () r b \rangle_2 \rangle_3 \rangle$$

possible for John to speak French

Si on prend maintenant en compte le cas des déterminations aspectuo-temporelles, on constate que, à la différence des énoncés à valeur épistémique, il est difficile de référencer temporellement la relation prédicative :

(19.2) **John can have spoken French.*

En revanche, il est possible d'effectuer des opérations de ce type sur le prédicat modal :

(19.3) *(When he was young) John could speak French*

Ceci amène à poser que les repérages aspectuo-temporels ne sont plus relatifs à la relation prédicative *per se*, mais à l'ensemble de construit prédicatif modalisé. Pour rendre la lecture plus claire je sépare le niveau prédicatif du niveau énonciatif par des crochets. Si on décompose les repérages, on a d'une part un repérage du construit prédicatif par rapport à une coordonnée situationnelle indice notée T_4 ¹⁷ :

$$\langle {}_5 \langle {}_4 [{}_3 \mu \langle {}_2 a \underline{\in} \langle {}_1 () r b \rangle_2 \rangle_3] \underline{\in} T_4 \rangle_4 \rangle_5 \rangle$$

Dun autre côté, la coordonnée T_4 permet de construire une localisation relativement à la coordonnée origine \mathcal{T}_0 :

$$\langle T_4 \underline{\in} \mathcal{T}_0 \rangle$$

En associant ces deux séquences de repérage on obtient la réécriture suivante :

$$\langle {}_6 \langle {}_4 [{}_3 \mu \quad \langle {}_2 a \underline{\in} \quad \langle {}_1 () r b \rangle_2 \rangle_3] \underline{\in} \langle {}_5 T_4 \rangle_4 \underline{\in} \mathcal{T}_0 \rangle_5 \rangle_6 \rangle$$

possible for John to speak French is/was the case

¹⁶ A. Culioli, 1999b, p. 69. Il va de soi que la notion de catégorie agentive va dépendre des types de procès auxquels on a affaire. Je conserve néanmoins cette expression, puisqu'elle s'applique dans le cas présent.

¹⁷ T_4 a un statut similaire à la coordonnée T_2 relative à la situation de l'événement, au sens où elle permet de construire une localisation temporelle relativement à \mathcal{T}_0 . Je conserve T_2 pour la relation prédicative elle-même.

Il est intéressant de noter que les modaux ne permettent que deux types de repérages de la modalité par rapport à \mathcal{S}_0 (CAN ou COULD) : soit il y a identification, soit il y a rupture. La coordonnée T_3 qui permet le calcul de l'aspect n'est donc pas prise en compte dans ce cas. En revanche, une coordonnée T_4 est associée à la modalité pour éventuellement pouvoir rendre compte d'énoncés complexes tels que "He didn't need to have passed his exam", dans lesquels le calcul des valeurs aspectuo-temporelles du prédicat "pass his exam" nécessite la prise en compte des déterminations qui affectent indépendamment la modalité et le prédicat.

E. Gilbert a par ailleurs montré que l'interprétation des différentes valeurs de CAN était liée à la nature du terme par rapport auquel était repérée la modalité. Dans le cas des valeurs de type *ability*, c'est le terme source de la relation prédicative qui servira de repère : en d'autres termes, John sait parler le français parce que John l'a appris, parce que cela fait partie des propriétés (aptitudes) de John de parler le français, etc. – ce point sera présenté de manière détaillée dans le chapitre consacré à CAN. Ceci nous fournit la formule de repérage suivante :

$$\langle_7 a \underline{\exists} \quad \langle_6 \langle_4 [\mu \quad \langle_2 a \underline{\in} \quad \langle_1 () r b \] \rangle_2 \rangle_3] \quad \underline{\in} \langle_5 T_4 \rangle_4 \underline{\in} \mathcal{S}_0 \rangle_5 \rangle_6 \rangle_7 \rangle$$

according to John's aptitudes possible for John to speak French is/was the case

Il est entendu que cet argument va varier en fonction des contextes, et qu'il ne s'agit ici que de donner une valeur à ce que l'on peut considérer comme une variable à l'intérieur de cette séquence d'opérations. On constate que cette analyse implique que la modalité participe des opérations prédicatives, alors qu'elle était extérieure au construit prédicatif dans le cas des emplois épistémiques.

Si on aborde maintenant le problème de la négation, on va avoir une opération de « non-repérage » analogue à celle qui a été présentée plus haut, entre le construit prédicatif et les repères énonciatifs :

$$\langle_7 a \underline{\exists} \quad \langle_6 \langle_4 [\mu \quad \langle_2 a \underline{\in} \quad \langle_1 () r b \] \rangle_2 \rangle_3] \quad \underline{\notin} \langle_5 T_4 \rangle_4 \underline{\in} \mathcal{S}_0 \rangle_5 \rangle_6 \rangle_7 \rangle$$

according to John's aptitudes possible for John to speak French is not/was not the case

C'est l'ensemble du construit modalisé qui est ainsi en situation de non-repérage par rapport aux coordonnées situationnelles, de sorte que la négation affecte le prédicat modal. Dans le cas présent, on pose donc la validation de la relation prédicative comme non possible.

Enfin, E. Gilbert souligne que l'on travaille dans ce type d'emplois avec une opposition entre deux valeurs complémentaires : le possible et le non possible. Autrement dit, on a, à côté du domaine notionnel défini par la relation prédicative, un deuxième domaine notionnel relatif à la modalité, structuré entre un Intérieur (le possible) et un Extérieur (le non possible). On va pouvoir avoir sur ce second domaine notionnel des opérations énonciatives d'assertion et d'interrogation. On va ainsi trouver un second niveau de modalité, que je symbolise par un second prédicat μ . Pour distinguer, le niveau prédicatif du niveau énonciatif, je note le premier prédicat modal par une lettre droite μ , et je conserve le mu en italique pour les opérations énonciatives.

$$(\mathcal{S}_0) \text{ Sit}_0 \underline{\exists} \langle_8 \mu \langle_7 a \underline{\exists} \langle_6 \langle_4 [\mu \quad \langle_2 a \underline{\in} \quad \langle_1 () r b \] \rangle_2 \rangle_3] \quad \underline{\notin} \langle_5 T_4 \rangle_4 \underline{\in} \mathcal{S}_0 \rangle_5 \rangle_6 \rangle_7 \rangle$$

It is the case that it is possible for John to speak French is not/was not the case

À la différence des emplois épistémiques, les emplois dits radicaux se caractérisent ainsi par un double niveau de modalité : une modalité au niveau prédicatif et une modalité au niveau énonciatif. La compatibilité des emplois radicaux avec l’assertion et l’interrogation va de pair avec une détermination temporelle qui localise la modalité par rapport à une coordonnée repère. En revanche, dans le cas des emplois épistémiques, seule la relation prédicative est temporellement référencée. Comme on l’a vu, la modalité est nécessairement rattachée à la situation origine par le biais de l’instance énonciative \mathcal{S}_0 . Dans le cas des emplois radicaux, la modalité μ pourra être repérée par rapport à une source déontique (assimilable ou non à \mathcal{S}_0), à un des arguments de la RP (comme c’est le cas dans l’exemple précédent), à une autre relation prédicative, etc. La modalité de niveau énonciatif reste repérée par rapport à l’énonciateur, qui est à l’origine de la prise en charge de l’énoncé.

L’analyse précédente ne donne évidemment qu’un aperçu des repérages qu’il est possible concevoir. Elle n’est cependant pas généralisable à l’ensemble des marqueurs dans leurs emplois radicaux. On constate que si on avait pris des exemples avec MUST, on aurait eu des cas de figure différents. On peut prendre l’exemple suivant pour illustration :

(20) *You must not read that letter.*

Dans le premier cas, la portée de la négation exigerait que l’on pose le problème un peu différemment. En effet, si on accepte l’idée que la négation affecte le prédicat, il devient nécessaire d’introduire une coordonnée situationnelle par rapport à laquelle serait repérée la relation prédicative :

$$\langle_4 \langle_3 \langle_2 a \underline{\in} \langle_1 () r b \rangle_1 \rangle_2 \rangle \underline{\in} \text{Sit}_2 \rangle_3 \mu \rangle_4$$

for you to read that letter not the case necessary

Mais à côté de cette simple introduction de repérages supplémentaires se présente un problème plus délicat. Comme je tenterai de le montrer plus loin il est difficile, avec certains modaux (et notamment avec MUST+NOT), de reconnaître un type de portée unique. L’analyse traditionnelle envisage deux cas de figures distincts : portée sur la modalité et portée sur le prédicat. Cette conception binaire ne permet cependant pas de rendre compte de la complexité des données. Ainsi, on verra que MUST+NOT véhicule deux types de négations – l’une qui affecte la validabilité de la relation prédicative, l’autre qui affecte la relation prédicative elle-même – sans que ces deux négations soit nécessairement exclusives. On peut se demander si le système de réécriture formelle des séquences de repérages, permet de rendre compte de ce problème.

Ce mode de formalisation sera parfois employé lors de l’analyse pour poser quelques problèmes ponctuels. Mais de manière générale, je ne chercherai pas systématiquement à expliciter les opérations de repérages relatives à chaque valeur. L’objectif de ces remarques était avant tout de présenter quelques problèmes liés à la définition formelle de la dichotomie épistémique/radicale. Le système de formalisation sur lequel s’appuiera cette analyse sera plus orienté vers un examen des concepts qui permettent de rendre compte de la construction des différentes valeurs sémantiques de chaque marqueur. Avant d’aborder la description de ce cadre théorique je m’arrêterai sur la question de la négation.

2 LA NEGATION DANS LA TOE

On sait que la négation ne saurait être réduite à un marqueur unique et univoque. Au cours de cette analyse sur les auxiliaires de modalité et la négation, je limiterai cependant mon étude au marqueur NOT, afin de focaliser mes remarques sur le cas de co-occurrence le plus courant. Toutefois, il ne s'agit pas dans cette section de proposer un examen exhaustif des questions liées à ce marqueur, mais plutôt de revenir sur quelques concepts fondamentaux qui souligneront l'aspect non univoque de l'opération dont il est la trace.

A. Culioli reconnaît deux niveaux dans l'analyse des phénomènes de négation : la **négation primitive** d'une part, la **négation construite** d'autre part. Il commente l'opération primitive de négation de la manière suivante :

« Il existe une opération primitive de négation liée d'un côté à la valuation subjective (bon/mauvais, d'où rejet, refus) et de l'autre à la localisation spatio-temporelle (présence/absence; vide; apparition/disparition; itération).

([1988]1990, p. 112)

La notion de valuation subjective (assimilable aux modalités III : appréciatives) va jouer un rôle primordial dans l'analyse des modalités et de la négation. Dans un certain nombre de cas, les opérations modales ont effectivement une valeur de rejet ou de refus, que l'on pourrait qualifier de « **forclusive** ». Notons au sujet de ce terme que son acception n'est pas toujours très claire. M. Ratié le définit de la manière suivante :

« Le forclusif exprime le refus par l'énonciateur d'un certain fait dont il a du mal à admettre la réalité. »

(1987, p. 33)

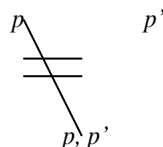
M. Ratié (1987, pp. 29-31) cite par ailleurs un passage de Damourette et Pichon à propos de la négation en français :

« En somme, il semble bien que la langue française se soit constitué deux taxèmes plus fins que l'antique taxème latin de négation; l'un, le **discordantiel**, qui marque une **inadéquation du fait** qu'il amplement **avec le milieu**; l'autre, le **forclusif**, qui indique que le fait amplement est **exclu du monde accepté par le locuteur**. »

(Damourette et Pichon, Tome I, 1911-1952, pp. 143-144, c'est moi qui souligne.)

Rappelons également qu'à partir du verbe « forclore » (exclure), Lacan a introduit le terme « forclusion » (qui traduit la notion freudienne de *Verwefung*) pour renvoyer à l'idée du rejet d'une représentation traumatisante avant son intégration à l'inconscient. La forclusion se présente donc comme une opération **rejet** dans ces différentes définitions. Ce terme sera parfois employé dans ce travail pour exprimer une

valuation négative opérée par un sujet¹⁸ sur la validabilité d'une relation prédicative. Cette valuation négative sera représentée dans les schémas par un chemin barré vers p :



On retrouvera cette opération dans des énoncés comme *I don't know why she won't iron my pants* dans lesquels le sujet s'oppose à l'idée que la relation prédicative soit validée.

À côté du forclusif, Damourette et Pichon introduisent le **discordantiel**. Dans ce cas, la négation n'est pas la trace d'un « rejet », par lequel le sujet a valué négativement (i.e. pose comme mauvaise selon lui) la validation de la relation prédicative, mais d'une « **incompatibilité** » avec son mode de représentation. L'énonciateur fait alors appel à sa structuration cognitive pour poser que la validation de la relation prédicative est **contradictoire** avec un espace de référence donné. La représentation formelle sera la même que précédemment, mais la modalité (i.e. l'incompatibilité) n'impliquera pas de valuation subjective de type : mauvais, indésirable, etc. Ce cas de figure correspondra à des énoncés tels que *She can't have received my letter yet*, où l'énonciateur estime, en fonction de sa connaissance des délais de la poste, que la validation de $\langle she - receive my letter yet \rangle$ serait incompatible avec sa conception du monde. Dans les deux cas, on a affaire à une négation qui fait appel à des représentations **qualitatives**. D'un côté, on associe à la notion une valuation négative ; de l'autre, on prend en compte des représentations notionnelles pour envisager les relations de compatibilité et d'incompatibilité entre certaines notions.

L'autre type de négation primitive que décrit A. Culioli est liée à « la localisation spatio-temporelle (présence/absence; vide; apparition/disparition; itération) ». On aborde dans ce cas le problème de la délimitation quantitative de l'occurrence : quelque chose (qui devait ou doit /pouvait ou peut avoir lieu) n'a pas eu, ou n'a pas, ou n'aura pas lieu.

Le cadre référentiel est muni d'une délimitation spatio-temporelle, elle-même déterminée en fonction d'une coordonnée situationnelle qui sert de repère à l'événement. A. Culioli rend compte de ce type de négation en introduisant un opérateur de « non-repérage » :

«Le troisième domaine nous fournit la négation de repérage énonciatif, notée $\underline{\notin}$ dans la formule $\langle \lambda \notin \text{Sit} \rangle$, qui s'interprète : " il y a absence stricte de toute relation entre la lexis et le repère énonciatif", " λ n'est pas pris en charge par l'énonciateur (locuteur)", " λ n'est pas validé". »

(A. Culioli, 1980, p. 184)

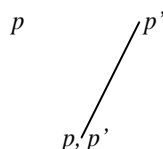
¹⁸ Je distinguerai plus loin les différentes instances subjectives pertinentes: énonciateur, locuteur, terme source, terme de départ.

À la différence de la négation logique, la négation est ici envisagée sous l'angle d'une opération à deux arguments : une relation prédicative et une situation repère. Cette conception de la négation implique ainsi une préconstruction de l'espace de référence défini par la coordonnée situationnelle repère. C'est cet espace référentiel qui va déterminer la délimitation quantitative de l'occurrence. Il pourra s'agir d'une situation spécifique, d'un cadre itératif, d'une situation fictive, etc. Dans tous les cas, A. Culioli souligne que cela suppose une individuation d'occurrences :

« La localisation est l'autre aspect de la préhension et du pointage : elle entraîne la représentation de l'existant et du **discontinu**. »

(A. Culioli, [1988] 1990, p. 112, c'est moi qui souligne.)

La représentation qui sera associée à cette opération consistera à prendre en compte une occurrence située dans l'Extérieur du domaine notionnel :



On peut envisager deux types de négation qualitative autour de cette opération. D'une part, on peut envisager la non-validation de la relation prédicative sous l'angle d'un rapport de compatibilité avec le cadre de référence. Dans ce cas, c'est moins du problème de la délimitation de l'occurrence que de son degré d'adéquation qu'il est question. D'autre part, la non-validation peut être évaluée positivement car correspondant au cas de figure souhaitable. On alors affaire à la construction d'une visée.

L'objectif du sous-chapitre qui va suivre sera de mettre en évidence les divers modes de combinaisons et de prépondérances que l'on peut envisager à partir de ces différents types d'opérations de négation. Notons dès à présent que les deux grands types de négations évoqués (Qlt et Qnt) ne sont pas exclusifs. Dans le cas des modalités, on peut envisager au moins trois grands cas de figure, en fonction des jeux de pondération :

1/ **prépondérance Qlt** : la validation de la relation prédicative est envisagée en fonction de critères qualitatifs (valuation, incompatibilité notionnelle, etc.) : eg. *John can't swim.*

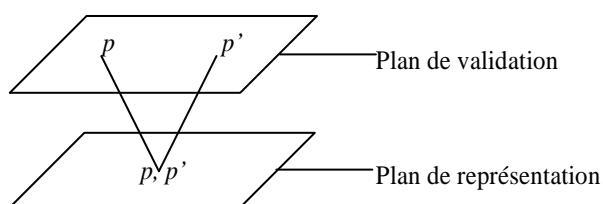
2/ **prépondérance Qnt** : la négation porte sur la délimitation spatio-temporelle d'une occurrence: eg. *He will not receive your letter before Monday.*

3/ **équi pondération Qnt/Qlt** : la validation de la relation prédicative est envisagée en fonction de critères qualitatifs *et* relativement à une délimitation spatio-temporelle : eg. *I won't come to the party tomorrow ; it's too far.*

Ces phénomènes de pondération vont maintenant être examinés en détail. On pourra dégager de cette analyse 14 cas différents, qui seront eux-mêmes susceptibles de se combiner entre eux pour créer d'autres valeurs. Il s'agira de montrer que **les valeurs sémantiques de chaque modal résultent d'un complexe d'opérations formalisables à partir d'un nombre fini de concepts stables.**

3 LA NEGATION ET LE SYSTEME DES AUXILIAIRES DE MODALITE

L'orientation théorique qui sous-tend l'ensemble de mon analyse prend appui sur les travaux d'A. Deschamps (1998 ; 1999, 2001), qui pose que chaque auxiliaire de modalité se définit par un couple de composantes Qnt / Qlt, dont chacune se caractérise par une opération sur le domaine notionnel auquel renvoie la relation prédicative. Toutes ces opérations ont pour point commun de construire au moins un hiatus entre le plan de la représentation (p, p') et une valeur envisagée du plan de validation (p et/ou p'). Le graphe prototypique correspond en ce sens à une bifurcation : p et p' sont tous les deux envisagés.

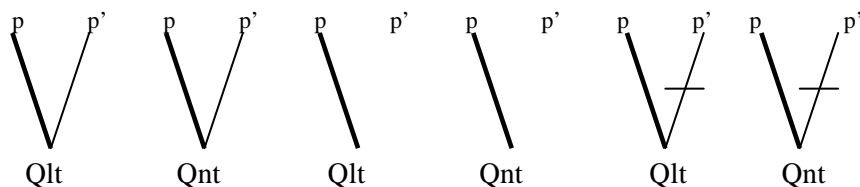


À partir de ce schéma matriciel, on peut envisager, pour les formes positives, trois types d'opérations, reposant sur la construction de trois formes d'altérité :

- 1/ on prend p en compte et on ne s'occupe pas de p' (un seul chemin, vers p),
- 2/ on prend p et p' en compte et on conserve l'altérité (deux chemins),
- 3/ on prend p et p' en compte et on rejette p' (chemin barré vers p' /ouvert vers p).

A. Deschamps a montré qu'en combinant ces opérations avec les paramètres Qnt et Qlt, il était possible d'envisager 9 couples de représentations. On pourra se reporter aux différents tableaux qu'il propose (1998, 1999, 2001), qui font apparaître l'ensemble des cas qui correspondent aux modaux de l'anglais.

J'introduis dès à présent l'expression « **composante opératoire** », que j'aurai à employer tout au long de mon analyse. Une « composante opératoire » se définit comme une **opération modale** à part entière portant sur le domaine notionnel, à prépondérance Qnt ou Qlt. Chaque modal se définit par deux composantes opératoires : une de type Qnt, et une de type Qlt. Tels qu'ils ont été exposés par A. Deschamps, les modaux font intervenir, à la forme positive, **6 composantes opératoires** :



Le choix des prépondérances (Qnt ou Qlt) appelle sans doute un commentaire. De manière générale, la dimension quantitative concerne la délimitation spatio-temporelle d'une occurrence de la notion à laquelle renvoie la relation prédicative. La dimension qualitative concerne au contraire les propriétés notionnelles associées à cette RP. Les traces de ces opérations (Qnt ou Qlt), qui déterminent la valeur référentielle de l'énoncé, sont observables à divers niveaux puisqu'elles peuvent affecter différents constituants de la relation prédicative :

« Il existe enfin une opération de "quantification" (notée Qt) qui porte sur l'un des constituants de la relation prédicative à l'intérieur de la lexis, ainsi dans : $a r b$, Qt pourra porter sur a ou sur b , soit sur la relation prédicative $() r ()$, soit sur la relation *Événement – E(noncé) – Sit (situation)*. »

(A. Culioli, 1999b, pp. 45)

« On posera que Qt est une opération qui associe éventuellement à une opération sur la *quantité*, une opération sur la *qualité* ; bref, Qt est un opérateur complexe qu'on écrira (Qnt, Qlt). »

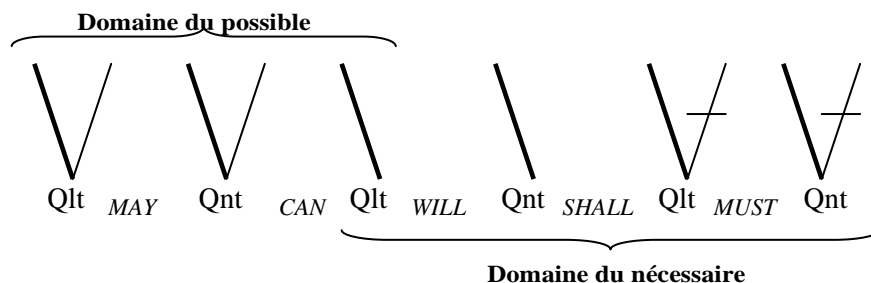
(Ibid. p. 46)

C'est à partir de la trace de ces opérations que l'on va déterminer si l'on travaille avec une prépondérance Qnt ou Qlt (ou s'il y a équipondération entre ces deux composantes). Les marqueurs qui nous renseigneront à ce sujet sont principalement les marqueurs de détermination nominale, de détermination verbale (base verbale, HAVE -EN, BE -ING), ainsi que la présence de repères situationnels tels que *yesterday, tomorrow*, etc. C'est donc l'analyse des données contextuelles qui déterminera la prépondérance de la composante. De manière générale, la face quantitative des représentations correspond aux cas impliquant la discrétisation et/ou la localisation spatio-temporelle d'occurrences de la notion à laquelle renvoie la relation prédicative. La face qualitative correspond aux cas où l'on envisage les propriétés (validable / non-validable ; bon / mauvais) associées à la représentation notionnelle à laquelle renvoie la relation prédicative. On pourra avoir une prépondérance d'une de ces deux faces, ou au contraire une équipondération. Par exemple :

<i>John can run very fast.</i>	Prépondérance Qlt : propriété notionnelle associée au sujet : (le prédicat est <i>validable</i> relativement au sujet).
<i>John can be very boring.</i>	Equipondération Qlt/Qnt : occurrences discrétisées + propriété notionnelle associée au sujet.
<i>You may not have lost it.</i>	Prépondérance Qnt : délimitation spatio-temporelle d'une occurrence.

Il est intéressant de remarquer qu'on peut, à partir de ce modèle, envisager une séquence dans laquelle chaque modal est connexe à un autre, au sens où **chaque modal partage une des composantes opératoires** d'un autre modal¹⁹ :

¹⁹ Les chemins en gras correspondent à la polarité prépondérante.



Les représentations qui relèvent du domaine du possible se caractérisent par un chemin ouvert vers p' dans au moins une des deux composantes opératoires définitives du modal. Celles qui relèvent du nécessaire se caractérisent au contraire par l'absence d'un chemin vers p' dans les deux composantes opératoires. Soit ce chemin n'est pas pris en compte, soit il est rejeté.

Pour faciliter la lecture des représentations, la séquence de composantes a été subdivisée entre une zone relevant du possible et une zone relevant du nécessaire. On peut cependant faire un commentaire à propos de ce second terme. En effet, il est intéressant de noter que la composante opératoire que partagent CAN et WILL se trouve à la frontière du possible et du nécessaire. Ceci explique sans doute la proximité sémantique d'énoncés tels que : *This bucket can hold up to one gallon / My husband can sit in front of the TV all day* et *This bucket will hold up to one gallon / My husband will sit in front of the TV all day*. On peut néanmoins s'interroger sur le fait de classer WILL (et SHALL) parmi les modalités de type « nécessaire ». Ce choix fait écho à une remarque d'A. Culioli dans laquelle il distingue deux types de constructions de la « nécessité » :

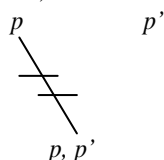
« Vous avez donc deux possibilités pour le nécessaire l'une qui consiste à avoir un chemin : p , p' ----- p' , l'autre qui consiste à avoir un seul chemin. »

(1985, p. 85, c'est moi qui souligne.)

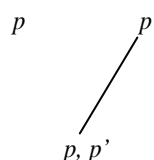
Le premier type de « nécessité », auquel correspond WILL, se définit ainsi dans ses deux composantes par une valeur « **faiblement unique** » (on prend une branche en compte et on ne dit rien de l'autre), alors que MUST et SHALL se définissent l'un et l'autre par au moins une composante de type « **strictement unique** » (on prend les deux branches de l'alternative en compte et on exclut explicitement l'une des deux). Seul ce deuxième type de nécessité correspond véritablement à l'acception courante. Pour WILL, s'il est néanmoins possible de parler de modalité « nécessaire », c'est en raison du fait que **c'est la conjonction des deux composantes opératoires qui définit le sens de chaque marqueur**, même lorsque l'une d'elles est prépondérante. Ainsi, la composante Qnt relative à CAN, qui n'est sans doute jamais totalement prépondérante, construit une bifurcation : en envisageant à la fois p et p' on construit alors une valeur de type « possible ». C'est en partie autour de cette composante que CAN se distingue de WILL. Pour ce dernier, les composantes opératoires Qlt et Qnt consistent à n'envisager qu'un seul cas de figure, construisant ainsi une nécessité « faiblement unique ».

3.1 NEGATION ET COMPOSANTES FONDAMENTALES

D'après le modèle élaboré par A. Deschamps, je proposerai un tableau analogue pour la négation. Je commencerai par commenter les trois types de composantes (que j'appelle ici **composantes fondamentales**) qui participent de la construction des différentes composantes opératoires. Je partirai de l'idée que l'intervention de la négation dans les opérations modales décrites plus haut peut, dans le cadre du système de représentation adopté, se concevoir de deux façons. Concernant la négation, on peut, d'un côté, envisager l'Intérieur du domaine et poser que cette possibilité est bloquée (composante fondamentale n°1). On peut, d'un autre côté, envisager l'Extérieur du domaine et ainsi renvoyer à la relation prédicative non-validée (composante fondamentale n°2) :



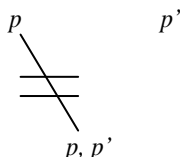
COMPOSANTE FONDAMENTALE N°1



COMPOSANTE FONDAMENTALE N°2

Dans un premier temps, je commenterai ces deux composantes fondamentales séparément, avant de revenir sur le principe de compositionnalité qui sous-tend la construction des composantes opératoires. Je signale dès à présent qu'une troisième composante fondamentale (positive) sera introduite plus loin.

COMPOSANTE FONDAMENTALE N°1 : renvoi à l'Intérieur du domaine notionnel



Cette composante fondamentale correspond à une négation de type qualitatif : il s'agit de travailler sur les propriétés notionnelles relatives à la validabilité de la relation prédicative. Cette négation qualitative peut résulter soit d'une **évaluation** (i.e. délimitation QIt sans valuation subjective) soit d'une **valuation** :

1/ dans le cas de l'**évaluation**, l'énonciateur pose que la notion à laquelle renvoie la RP présente des propriétés **contradictaires** avec sa représentation cognitive. Autrement dit, la notion est incompatible avec d'autres propriétés notionnelles à l'intérieur d'un cadre référentiel donné. Par exemple :

(21) *Armand shook his head in immediate, frantic denial. :No! And how do you know this, you're in New Orleans, you **can't** have seen--:*

<http://www.strangeplaces.net/torch/gift.html>

Cette composante (fondamentale n°1 –valuation) correspond à la **négation discordantielle** exposée précédemment : il s'agit de poser que la validation de la relation

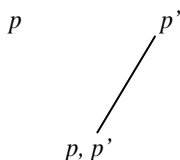
prédicative (eg. <you – see . . .>) présente une incompatibilité à l'intérieur du cadre de référence défini par les données contextuelle : *You're in New Orleans*.

2/ dans le cas de la **valuation**, la notion à laquelle renvoie la RP est posée comme « **mauvaise** ». On a alors affaire à une valuation négative qui, en fonction du contexte, s'interprétera comme un rejet, une interdiction, un blocage, etc. Dans tous les cas, on a affaire à une opération de type **forclusive**. Par exemple :

(22.1) *You can't / mustn't / may not stay here.*

Cette composante (fondamentale n°1 + valuation) ne concerne pas la question de la délimitation quantitative d'occurrence mais sa délimitation qualitative, en ce sens que l'**incompatibilité** comme la **valuation négative** ont trait aux types de propriétés.

COMPOSANTE FONDAMENTALE N°2 : renvoi à l'Extérieur du domaine notionnel



La composante fondamentale précédente était de nature qualitative. Cette seconde composante, en revanche, peut concerner la délimitation quantitative ou qualitative de la notion à laquelle renvoie la RP.

1/ délimitation **quantitative** : la négation correspond à une absence d'occurrence. On travaille sur une opposition de type existence / non-existence. L'opération est de type **Qnt prépondérant**. Il n'est pas question des propriétés de la **non-validabilité** de la relation prédicative mais de sa **non-validation**. Par exemple :

(23.1) *She won't receive the letter before Monday.*

Relativement à un cadre de référence spécifique défini par le contexte (eg. *before Monday*), on pose une non occurrence de la notion à laquelle renvoie la RP <she – receive the letter>.

2/ délimitation **qualitative** : la négation correspond à une prise en compte des propriétés notionnelles relatives à la non-validation de la RP. On envisage p' en fonction de propriétés notionnelles. Cette délimitation qualitative peut elle-même correspondre à une opération d'**évaluation** ou de **valuation**.

A/ la non-validation est **évaluée** en fonction de sa compatibilité dans le cadre référentiel. Ainsi dans 24, la non-validation de la RP <you – tender> est posée comme **non-contradictoire** avec la validation de <you – get a low cost> :

(24) *They don't have to necessarily tender to get a low cost so I am saying if you tender you can get a low cost but you **can** also **not** tender and get a low cost.*
<http://web.idirect.com/~stkitts/commission/coiday57.html>

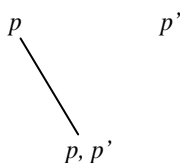
B/ la non-validation correspond au « **bon** » cas de figure. Cette valuation porte sur la délimitation quantitative de la relation prédicative : il s'agit de **valuer**

positivement l'absence d'occurrence de la notion à laquelle cette RP renvoie. On peut alors dire que p' est visé. Ainsi, dans l'exemple suivant, c'est la non-validation de $\langle she - come in \rangle$ que l'on cherche à atteindre :

(25.1) *I'll shut the door so that she **may not** come in.*

Ainsi, avec la composante n°1, la négation porte sur la validabilité de la relation prédicative. Il s'agit donc de travailler sur les propriétés notionnelles associées à la notion : validable /non-validable ; bon/mauvais. Avec la composante n°2, en revanche, la négation renvoie à la non-validation de la relation prédicative.

COMPOSANTE FONDAMENTALE N°3 : renvoi à l'Intérieur du domaine notionnel



Bien que cette troisième composante ne construise pas en soi une négation, elle intervient dans certaines composantes opératoires. Comme dans le cas précédent, on peut distinguer une valeur quantitative et une valeur qualitative.

1/ délimitation **quantitative** : il s'agit d'envisager une occurrence de la notion. On travaille sur une opposition de type existence / non-existence : **prépondérance Qnt**. Ce n'est pas des propriétés liées à la **validabilité** de la relation prédicative qu'il est question mais de sa **validation**. Par exemple :

(26.1) *She will receive the letter before Monday.*

2/ délimitation **qualitative** : il s'agit d'envisager les propriétés notionnelles relatives à la validation de la RP. On envisage p en fonction de propriétés notionnelles relative à sa validabilité. Ici encore, cette délimitation qualitative peut elle-même correspondre à une opération d'**évaluation** ou de **valuation**.

A/ les propriétés relatives à la validabilité de la RP sont **évaluées** en fonction de leur compatibilité dans un cadre référentiel donné. Ainsi, dans l'exemple suivant la non-validation de la RP $\langle John - swim very fast \rangle$ est envisagé comme **non-contradictoire** avec les propriétés que l'énonciateur attribue au terme source :

(27.1) *John can swim very fast.*

B/ la validation correspond au « **bon** » cas de figure. La délimitation quantitative de la relation prédicative se double dans ce cas encore d'une opération subjective qui consiste à **valuer positivement** l'occurrence de la notion à laquelle cette RP renvoie. C'est alors p qui est **visé**. On peut penser à des énoncés tels que :

(28) *Whatever she may say she'll be mine.*

Dans cet exemple, on peut estimer que la validation de $\langle she - be mine \rangle$ correspond au cas de figure que l'énonciateur cherche à atteindre, même s'il

semble que cet énoncé appelle également la prise en compte d'une composante quantitative.

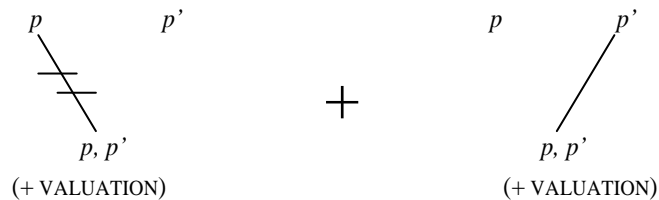
Chacune de ces composantes fondamentales pourra correspondre à une composante opératoire, mais on peut également envisager que ces composantes fondamentales puissent se combiner pour former une composante opératoire complexe. C'est sur les principes qui sous-tendent la construction de ces opérations complexes que je vais maintenant m'arrêter.

3.2 LES COMPOSANTES OPERATOIRES

On peut, à partir de ces définitions, avancer quelques principes de compositionnalité²⁰. Les composantes fondamentales sont en effet susceptibles d'entretenir certaines compatibilités, et ainsi se combiner, de sorte que chaque composante opératoire pourra être composée d'une ou de deux composantes fondamentales. Dans le second cas, les composantes sont saturées, puisqu'il n'est plus possible de compléter ces opérations par une autre composante fondamentale : le schéma de bifurcation se définit par deux chemins possibles seulement. Je laisse provisoirement de côté la composante positive n°3, pour m'intéresser aux deux composantes négatives (1 et 2).

Les deux principales compatibilités à ce niveau concernent les deux types de délimitations qualitatives (avec valuation / sans valuation) :

N°1 QLT avec valuation + N°2 QLT avec valuation : QL T1.2²¹



Il y a à la fois une valuation négative la validabilité de la RP et une valuation positive de la non-validation. Par exemple :

(29.1) *You mustn't tell her anything.*

Cet énoncé exprime à la fois une **interdiction** (blocage de la validabilité de la RP) et une **valuation positive de la non-validation** : "*You not telling her*" is what I want.

Cette composante opératoire sera notée : QLT1.2 (i.e. composante fondamentale QLT1 + composante fondamentale QLT2)²².

²⁰ J'emploie le terme « compositionnalité » avec le sens défini par Frege : « la signification d'une expression complexe est fonction de la signification de ses parties ».

²¹ Par convention, je noterai en majuscules (QNT/QLT) les composantes fondamentales ou opératoires, et j'emploierai des minuscules (Qnt/qlt) lorsqu'il s'agira de faire référence à la nature des opérations.

N°1 QLT sans valuation + N°2 QLT sans valuation : QL T1.2

On envisage à la fois la validation de la RP comme incompatible relativement au cadre référentiel défini par le contexte et la non-validation comme compatible, adéquate, etc. Par exemple :

(30) *Your new password must be at least six characters in length, and is case sensitive. It also **must not** use the special characters: | { } " , &.*

La **validation** de <your password – use the special characters> est **incompatible** avec le résultat visé : avoir un mot de passe qui puisse fonctionner. La **non-validation** correspond alors au cas de figure **approprié**.

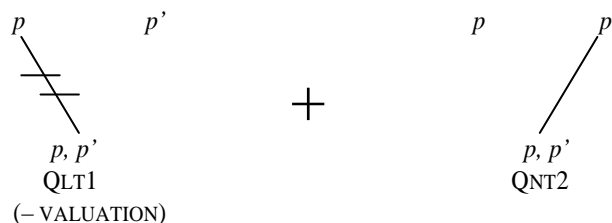
Concernant les deux délimitations qualitatives, il me semble qu'on doit écarter la possibilité d'une combinaison de type <+ valuation /– valuation>, ou encore <– valuation /+valuation>. La conjonction des deux composantes fondamentales aboutit à la représentation d'une opération complexe qui doit répondre à une certaine complémentarité. Par exemple, il semble *a priori* difficile de concevoir une opération qui consisterait d'une part à construire une négation de nature subjective (rejet, interdiction, etc.) et d'autre part à poser la non-validation comme le cas de figure objectivement compatible relativement au contexte. Notons également que les deux composantes opératoires qui viennent d'être présentées sont constituées de deux composantes fondamentales QLT de sorte que l'on a affaire à des opérations à **prépondérance QLT**.

Cette composante opératoire sera également notée : QLT1.2. Les phénomènes de valuation / non-valuation seront explicités dans le cours de l'analyse.

N°1 QLT sans valuation + N°2 QNT : QLT- QNT1.2

L'autre combinaison envisageable permet de construire une combinaison de type Qlt + Qnt. Comme pour les combinaisons précédentes, les deux composantes sont homogènes du point de vue de la valuation : <– valuation /– valuation >.

²² Comme le suggère le point entre les deux chiffres, l'expression « QLT1.2 » peut se lire : « QLT un, deux » ou encore « QLT un point deux », pour illustrer la combinaison de composantes.



Il s'agit dans ce cas, à la fois de poser que la validation est incompatible avec le cadre de référence par rapport auquel l'occurrence est envisagée (composante Qlt) et d'envisager la relation prédicative comme non-validée (composante QNT). Par exemple :

(31.1) *He must not have seen you.*

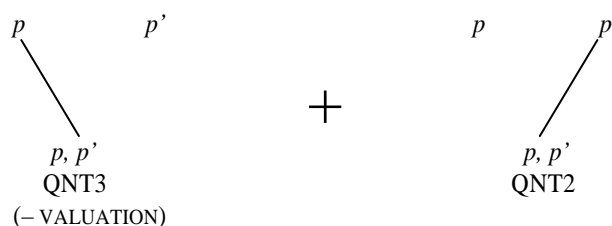
(31.2) *He can't have seen you.*

Ces deux exemples se distingueront par une prépondérance interne qui va de pair avec la « portée » de la négation. Composante de gauche prépondérante pour CAN+NOT ; composante de droite prépondérante pour MUST+NOT.

Cette composante opératoire sera notée : QLT-QNT1.2. Bien que la composante de gauche (QLT1) soit de nature QLT, on verra que cette composante complexe intervient dans des contextes impliquant un cadre de référence muni d'une délimitation spatio-temporelle spécifique. On verra par ailleurs qu'il est possible d'envisager des pondérations internes qui donnent une prépondérance à QLT1 ou à QNT2.

Concernant la **composante fondamentale 3**, on peut également construire trois types de composantes opératoires.

N³ QNT + N² QNT : QNT3.2



Dans cette combinaison, on envisage à la fois la validation et la non-validation d'une occurrence de la notion à laquelle renvoie la relation prédicative. On pourra penser à des énoncés tels que :

(32.1) *She may come tomorrow.*

(32.2) *He may not have seen you.*

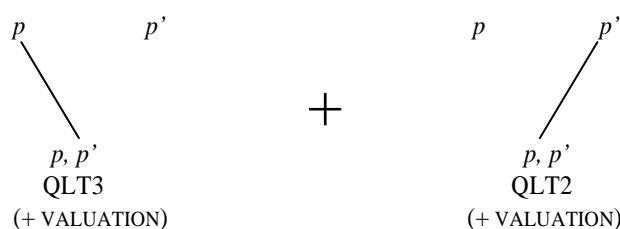
Aucune des deux possibilités n'est exclue dans ce cas. Mais le choix d'une forme positive ou négative introduira une pondération interne : chemin vers p prépondérant dans les énoncés positifs, chemin vers p' dans les énoncés négatifs. Je reviendrai également sur la question de la prépondérance quantitative de cette composante lors de l'analyse de MAY+NOT.

N°3 QLT sans valuation + N°2 QLT sans valuation : Q LT3.2

La validation et la non-validation de la RP sont envisagées comme toutes les deux compatibles avec la représentation cognitive de l'énonciateur. Ce n'est plus la délimitation spatio-temporelle de l'occurrence qui est ici envisagée mais les propriétés notionnelles que l'on associe aux deux cas de figures. Par exemple :

(33) *You needn't be a Shakespeare specialist to understand the film.*

La validation comme la non-validation de la RP <you – be a Shakespeare specialist> sont compatibles selon l'énonciateur avec la validation de <you – understand the film>. Cette composante opératoire sera notée : QLT3.2 (i.e. composante fondamentale QLT3 + composante fondamentale QLT2).

N°3 QLT avec valuation + N°2 QLT avec valuation : Q LT3.2

Cette dernière composante opératoire consiste à envisager à la fois la validation et la non-validation de la relation prédicative avec une valuation. La non-validation va correspondre au « bon » cas de figure. Pour la validation, le problème est moins évident. Théoriquement, on peut penser qu'il s'agit de poser la validation comme correspondant à un cas de figure également « bon ». Cependant, la dimension intersubjective implique, semble-t-il, la construction d'une altérité comme on le verra à propos de NEED+NOT, auquel cette représentation correspond. Voici un exemple :

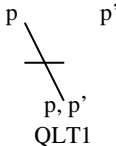
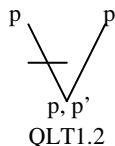
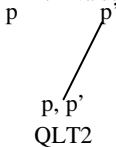
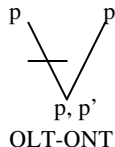
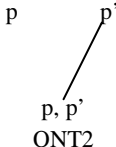
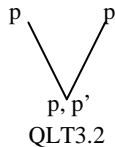
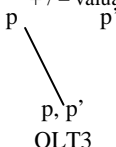
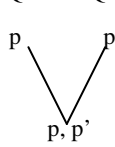
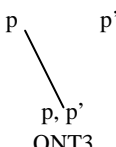
(34.1) *You needn't give me that dirty look !*

Comme pour le cas précédent, cette composante opératoire sera notée : QLT3.2.

3.3 SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES OPÉRATOIRES

L'analyse précédente a permis de dégager **14 composantes opératoires**, dont 6 correspondent à des composantes complexes (tableau de droite), construites par

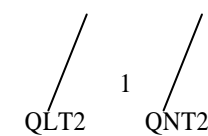
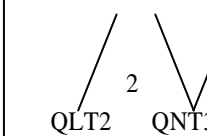
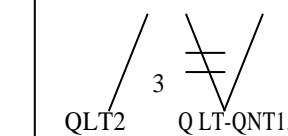
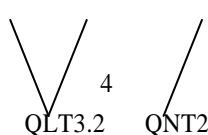
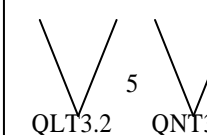
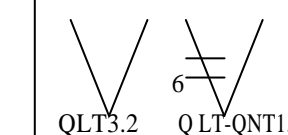
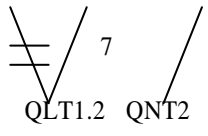
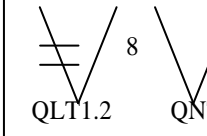
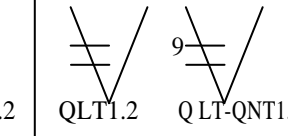
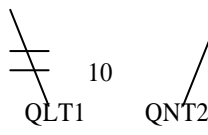
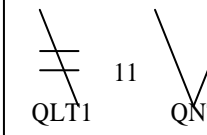
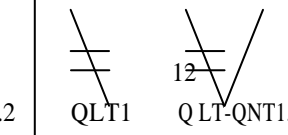
combinaisons. Voici un rappel de l'ensemble de ces composantes, dans lesquels je ne distingue pas les deux types de composantes qualitatives (+valuation/ - valuation) :

<p>1/2 : (composante fondamentale n°1) + / - valuation</p>  <p>p, p' QLT1</p>	<p>9/10 : QLT 1 + QLT2 + / - valuation</p>  <p>p, p' QLT1.2</p>
<p>3/4 : (composante fondamentale n°2) + / - valuation</p>  <p>p, p' QLT2</p>	<p>11 : QLT 1 - valuation + QNT2</p>  <p>p, p' QLT-QNT1.2</p>
<p>5 : (composante fondamentale n°2)</p>  <p>p, p' QNT2</p>	<p>12/13 : QLT 3 + QLT2 + / - valuation</p>  <p>p, p' QLT3.2</p>
<p>6/7 : (composante fondamentale n°3) + / - valuation</p>  <p>p, p' QLT3</p>	<p>14 : QNT 3 + QNT2</p>  <p>p, p' QNT3.2</p>
<p>8 : (composante fondamentale n°3)</p>  <p>p, p' QNT3</p>	

Si on laisse de côté la distinction entre les deux types d'opérations qualitatives (+ / - valuation), on conserve au total **sept composantes opératoires** : quatre ont une prépondérance Qlt et trois ont une prépondérance Qnt. On verra en fait que la composante opératoire n°11 peut, par un jeu de pondération sur ses deux composantes

fondamentales, soit avoir une prépondérance quantitative soit être équipondérée Qnt/Qty. En tout état de cause, dans le cas n°11, on a une activation de la délimitation quantitative, de sorte que je classerai cette composante parmi les prépondérances Qty.

En reprenant l'approche d'A. Deschamps on peut ainsi proposer un tableau qui permet de déterminer l'ensemble des couples Qty / Qty envisageables. Ces couples d'opérations sont exposés dans le tableau qui suit. J'y fais également apparaître les marqueurs qui leur correspondent, à l'exception de DARE qui présente un cas de figure particulier. Chacun de ces marqueurs sera évidemment traité en détail dans les chapitres qui suivent, mais on pourra déjà proposer une illustration de ce tableau par quelques exemples en s'arrêtant sur chaque couple de composantes. Cela implique que l'on commente également les couples d'opérations qui ne sont associés à aucun marqueur.

 <p>1 QLT2 QNT2 WILL + NOT</p>	 <p>2 QLT2 QNT3.2 CAN+NOT</p>	 <p>3 QLT2 QLT-QNT1.2</p>
 <p>4 QLT3.2 QNT2</p>	 <p>5 QLT3.2 QNT3.2 NEED+NOT MAY+NOT</p>	 <p>6 QLT3.2 QLT-QNT1.2</p>
 <p>7 QLT1.2 QNT2 SHALL+NOT</p>	 <p>8 QLT1.2 QNT3.2 MAY+NOT</p>	 <p>9 QLT1.2 QLT-QNT1.2 MUST+NOT</p>
 <p>10 QLT1 QNT2 WILL+NOT</p>	 <p>11 QLT1 QNT3.2</p>	 <p>12 QLT1 QLT-QNT1.2 CAN+NOT</p>

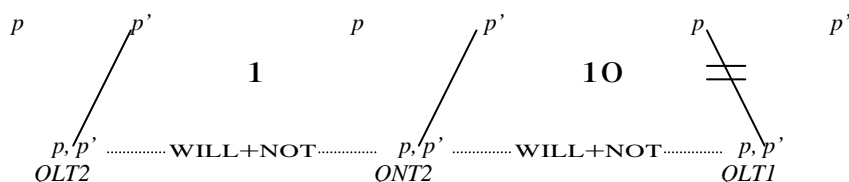
Dans les commentaires qui vont être proposés pour chacun de ces cas, il s'agit de souligner l'importance des phénomènes de pondération et d'équipondération dans l'interprétation de la valeur des marqueurs. Ces phénomènes de pondération pourront intervenir à deux niveaux :

- 1/ entre les composantes fondamentales d'une même composante opératoire ;
- 2/ entre les composantes opératoires d'un même marqueur.

3.4 ANALYSE DES COUPLES DE COMPOSANTES OPERATOIRES

Soulignons encore une fois que les commentaires qui vont être proposés dans cette section seront relativement allusifs. Il ne s'agit pas à ce niveau d'examiner en détail les différents marqueurs, qui seront abordés dans les chapitres qui suivront. L'objectif est ici de proposer une illustration du cadre théorique général, tel qu'il sera exploité lors des analyses de marqueurs, et notamment de souligner l'importance des opérations de pondération Qlt et Qnt.

COUPLES 1 ET 10 / WILL+NOT :



WILL+NOT est associé à trois composantes opératoires différentes (remarquons qu'on a une composante partagée par les deux couples 1 et 10). Chacune de ces composantes pourra être prépondérante ou être équipondérée par rapport à une composante adjacente. On a, semble-t-il, cinq cas de figures théoriquement envisageables, qui seront commentés individuellement :

QLT2 prépondérant :	$QLT2 / (QNT2)$;
QLT2 et QNT2 équipondérés :	$QLT2 / QNT2$;
QNT2 prépondérant :	$(QLT1/2) / QNT2$;
QNT2 et QLT1 équipondérés :	$QLT1 / QNT2$;
QLT1 prépondérant :	$QLT1 / (QNT2)$.

QLT2 PREPONDERANT : $QLT2 / (QNT2)$

Pour cette prépondérance de la composante qualitative de p' , on distinguera les opérations sans valuation et les opérations avec valuation. Il y a « valuation » lorsque la « (non-)validation » s'interprète comme le cas de figure « souhaitable / non-souhaitable » relativement à une instance subjective. La « non-valuation » concerne les cas où la validabilité est relative au cadre de référence, sans impliquer de phénomène de visée subjectif : on passe alors du « souhaitable / non-souhaitable » au « compatible / non-compatible ».

1/ **Avec valuation**, l'opération consiste à poser p' comme le cas de figure « souhaitable ». Par exemple :

(35) *I won't buy a new camera when the one I have works great.*

La non-validation de $\langle I - buy a new camera \rangle$ semble construite comme souhaitable selon l'énonciateur. De manière générale, l'intervention de la composante

fondamentale QLT2+valuation interviendra dans les valeurs dites de « **volition** » : l'énonciateur construit alors une visée du cas de figure négatif.

2/ **sans valuation**, l'énonciateur envisage p' comme l'unique cas de figure compatible avec sa représentation cognitive du cadre référentiel. Il semble que l'on puisse envisager deux types d'emplois pour cette opération.

1/ Si la non-validation de la relation prédicative dépend d'une condition explicite, l'énoncé aura une valeur « implicative » :

(36) *If the dog learns to make the right choice, it **won't** end up opportunistic.*

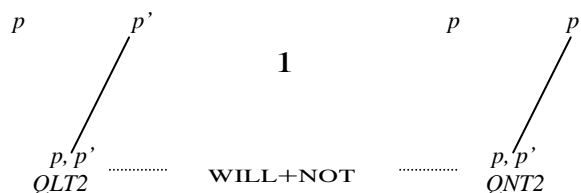
La non-validation de la RP <the dog – end up opportunistic> est envisagée en dehors de toute actualisation spécifique comme compatible avec un cadre référentiel dans lequel la RP <the dog – learn to make the right choice> est validée.

2/ Si le cadre référentiel n'est pas défini par une condition, mais par un type de parcours de circonstances, on aura une valeur « **dispositionnelle** » (ou « **caractéristique / habitude** ») :

(37) *Every time we go for a ride my dog will go frantic and **won't** want to lie down.*

L'absence de condition explicite conduit à interpréter la modalité relativement aux propriétés notionnelles du sujet. Cette valeur est assez rare avec WILL+NOT, puisqu'il s'agit de poser une non-occurrence de la notion à laquelle la relation prédicative renvoie, tout en supposant un cadre où l'on a une itération de non-occurrence. Cela implique que le cadre itératif ait été préalablement défini (ici : *every time*).

QLT2 ET QNT2 EQUIPONDERES : QLT2 / QNT2



La composante QLT2 peut ici encore correspondre à une valuation ou à une simple prise en compte des propriétés notionnelles liées à l'adéquation de p' dans le cadre de référence défini par le contexte.

Avec valuation, la composante QLT2 consiste à poser p' comme un cas de figure visé et à anticiper une absence d'occurrence de la notion à laquelle la relation prédicative renvoie :

(38.1) *I think I **won't** go to England this year.*

Dans ce cas encore, la modalité a une valeur de « **volition** ». On verra que ce type de volition est attribuable au terme de départ de la RP.

Sans valuation, la composante QLT2 consiste à envisager la validation comme le seul cas de figure envisageable selon la structuration cognitive de l'énonciateur

relativement à l'espace référentiel dans lequel s'inscrit l'occurrence. La composante QNT renvoie à une absence d'occurrence de la notion dans un cadre spatio-temporel spécifique. Il s'agira ainsi des énoncés à valeur épistémique :

(39.1) *The chances are she **won't** have seen you.*

Ces contextes impliquent à la fois que la non-validation est compatible avec la représentation de l'énonciateur, et en même temps l'énonciateur envisage cette absence d'occurrence par rapport à un cadre de référence muni d'une délimitation spatio-temporelle.

QNT2 PREPONDERANT : (QLT1/2) QNT2

Ce cas de figure correspond aux contextes dans lesquels WILL+NOT permet d'exprimer un « renvoi à l'avenir ». L'énonciateur pose alors une non-occurrence de la notion sans prendre en compte des motivations liées à la compatibilité ou au caractère souhaitable de p' par rapport au cadre référentiel :

(40.1) *There **won't** be more than twelve people at the party.*

Il ne s'agit pas de dire que le renvoi à l'avenir ne procède alors d'aucune démarche inférentielle, mais plutôt de dire que ce niveau sous-jacent n'intervient pas explicitement dans ce type d'emploi.

QLT1 PREPONDERANT : QLT1 / (QNT2)

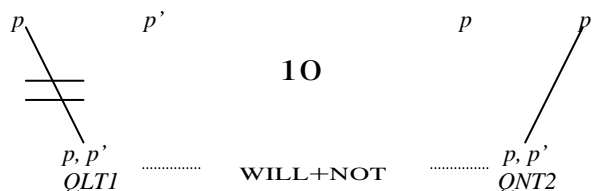
Avec la **valuation**, cette composante correspondra généralement à un « refus » : la validabilité de la relation prédicative est envisagée et évaluée négativement. Par exemple :

(41.1) *I wonder why he **won't** eat his soup today.*

La valuation négative qui affecte la validabilité du prédicat est alors attribuable au terme de départ de la relation prédicative. On verra que cette opération suppose d'une part que la validation soit visée par une instance subjective S_1 et que cette visée est ensuite bloquée par un sujet S_2 différent de S_1 et identifiable au terme de départ.

Sans valuation, QLT1 revient à envisager la validation de la relation prédicative comme contradictoire dans un cadre référentiel donné. Cette opération est caractéristique de CAN+NOT. Je ne pense pas qu'elle corresponde à des emplois de WILL+NOT.

QLT1 ET QNT2 EQUIPONDERES : QLT1 / QNT2



Sans valuation, l'équipondération correspond à la composante combinatoire dont MUST+NOT et CAN+NOT sont les marqueurs dans leurs emplois épistémiques. On verra que WILL+NOT, dans ces contextes ne procède pas par l'élimination d'un possible, mais par l'induction d'une représentation compatible avec le cadre de référence.

Avec valuation, la validabilité de la relation prédicative est évaluée négativement et on envisage l'absence d'occurrence de la RP :

(42.1) *I know him. He won't tell you what happened.*

À la différence de l'exemple 38.1 (*I think I won't go to England this year*), on a moins affaire à une visée du cas de figure négatif qu'à un refus de valider la RP. Autrement dit, la négation porte ici sur une visée préconstruite de la validation. Comme l'a souligné E. Gilbert (1998), cette opération fait intervenir deux instances subjectives différentes : l'une correspondant à l'origine de la visée de p , l'autre à l'origine du blocage de la validation.

SYNTHESE POUR LES EMPLOIS DE WILL+NOT

Dans tous ses emplois, WILL+NOT implique que l'on envisage la non-validation de la RP sans construire de bifurcabilité au niveau quantitatif. On construit ainsi une nécessité faiblement unique. La seule exception concerne le cas de « QLT1 + valuation » prépondérant. En effet, dans ce cas, il ne s'agit pas d'envisager p' comme un cas de figure unique mais de bloquer la validabilité de p . Le fait de ne pas prendre en compte p' , ni au niveau Qnt ni au niveau Qlt, explique sans doute qu'avec cette opération (qui rappelons-le s'interprète en termes de refus), on analyse généralement la négation comme portant sur la modalité. Comme pour CAN+NOT, WILL+NOT est associé à plus de deux composantes, ce qui explique en partie la diversité des valeurs que ce marqueur recouvre. On verra par ailleurs que l'on est amené à envisager certains recouvrements de valeurs, comme, par exemple, emplois dispositionnels et « volition ».

COUPLE 2 : CAN+NOT



Ce type d'emploi de CAN+NOT est relativement peu courant et se limite, comme on va le voir, à deux cas de figure. On peut néanmoins envisager trois types de pondérations :

QLT2 prépondérant :	QLT2 / (QNT3.2) ;
QLT2 et QNT3.2 équipondérés :	QLT2 / QNT3.2 ;
QNT3.2 prépondérant :	(QLT2) / QNT3.2.

QLT2 PREPONDERANT : QLT2 / (QNT3.2)

Avec valuation, cette opération consisterait à valuer positivement la non-validation de la relation prédicative sans prendre en compte sa validation. On pourrait penser à des énoncés tels que :

(43.1) ? *You **can not** go to bed if you don't want to.*

N'ayant recueilli aucun exemple de ce type dans mon corpus, je ne traiterai pas de ce cas de figure.

Sans valuation, cette opération consiste à évaluer la compatibilité de la non-validation de la relation prédicative en fonction du cadre de référence. Si cette opération est prépondérante cela implique qu'on ne prend pas en compte la bifurcabilité construite au niveau quantitatif. L'exemple suivant semble correspondre à ce type d'opération:

(44) *They don't have to necessarily tender to get a low cost so I am saying if you tender you can get a low cost but you **can also not** tender and get a low cost.*
<http://web.idirect.com/~stkitts/commission/coiday57.html>

La non-validation de <you – tender> est compatible avec la validation de <you – get a low cost>. Cette prépondérance, qui consiste à n'envisager qu'une seule possibilité sans bifurcabilité sous-jacente au niveau de la construction d'occurrence correspond également à l'opération dont WILL+NOT est la trace dans ses emplois implicatifs. Je tenterai de montrer que les relations inter-propositionnelles répondent à des contraintes différentes dans les deux cas: CAN+NOT, à la différence de WILL+NOT, implique la préconstruction d'un chemin vers *p* (cf. "if you tender") et les événements auxquels on réfère ne sont pas envisagés sous l'angle d'un rapport implicatif.

QLT2 ET QNT3.2 EQUIPONDERES : QLT2 / QNT3.2

Avec cette équipondération, l'énonciateur pose là encore la non-validation de la RP comme compatible dans le cadre référentiel en question. À la différence du cas de figure précédent cependant, on a affaire à une classe d'occurrences dans laquelle certaines occurrences de la notion sont validées et d'autres pas. On a alors une valeur dite « sporadique ». Par exemple :

(45) *A pig makes a wonderful pet, but it **can also not** be. You will probably get annoyed when your pig gets into your garden.*

www.geocities.com/EnchantedForest/Tower/6349/

QNT3.2 PREPONDERANT: (QLT2) / QNT3.2

Cette composante consiste à envisager des occurrences validées et des occurrences non-validées de la relation prédicative. On ne travaille donc pas sur des propriétés notionnelles relatives à la compatibilité de *p* ou *p'* dans le cadre référentiel. Il ne semble pas qu'il existe des emplois de CAN+NOT qui correspondraient à cette opération qui est en fait associée à MAY+NOT.

COUPLE 12 : CAN+NOT

Comme dans le cas précédent on peut envisager trois cas de pondération :

QLT1 prépondérant :	$QLT1 / (QLT-QNT1.2)$;
QLT1 et QLT-QNT1.2 équipondérés :	$QLT1 / QLT-QNT1.2$;
QLT-QNT1.2 prépondérant :	$(QLT1) / QLT-QNT1.2$.

QLT1 PREPONDERANT : $QLT1 / (QLT-QNT1.2)$

Avec valuation, l'énonciateur value négativement la validabilité de la relation prédicative. Par exemple :

(46) *"And no! You **can't** borrow my book! I need Anita! You **can't** have her!"*
<http://www.timber-wolf.net/blake/confess-bracht.html>

Un des problèmes concernant cette opération aura trait à l'identification de la source déontique, au sens où CAN+NOT s'oppose dans ce paradigme à MAY+NOT, qui semble seul marquer véritablement la trace d'une interdiction attribuable à l'énonciateur.

Sans valuation, l'opération consiste à poser qu'il existe un blocage qui empêche la validabilité de la relation prédicative. Autrement dit, la validation de la RP se présente comme contradictoire dans le cadre de référence défini par le contexte. C'est à cette opération que correspondent la majeure partie des emplois de CAN+NOT. On peut citer comme exemples :

(47.1) *John **can't** swim very fast.*

(48.1) *You **can't** see the sea from here.*

(49.1) *If there's no gasoline the car **can't** start.*

Les différentes valeurs que pourra avoir le marqueur avec cette composante seront déterminées en fonction du facteur contextuel/situationnel qui rend la validation de la RP incompatible : propriétés notionnelles liées au terme de départ, au terme source, à une autre relation prédicative, etc.

Notons que cette composante opératoire est déjà attribuée à WILL+NOT. La distinction entre les deux marqueurs intervient au niveau de la nature du blocage de la validabilité :

(50) *The shift is from seeing a child as one who "**won't**" do something to one who possibly "**can't**".*

<http://treefort.org/~tjk/cantwont.htm>

Avec WILL+NOT, la validabilité est évaluée négativement et cette valuation est attribuable au terme de départ (*a child*) ; avec CAN+NOT, le blocage est également

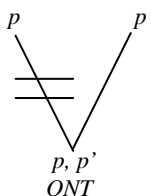
repérable par rapport au terme de départ mais sans valuation. La valeur est de type « incapacité » et non de type « refus ».

QLT1 ET QLT-QNT1.2 EQUIPONDERES : QLT1 / QLT-QNT1.2

Ce cas de figure va correspondre aux énoncés dits « épistémiques », tels que :

(51.1) *"But she can't have received my letter ! I sent it last night. "*

La composante QLT pose dans ce cas encore la validation de la relation prédicative <she – receive my letter> comme contradictoire avec la représentation de l'énonciateur. La composante QNT, en revanche, a un statut un peu particulier puisque, comme cela a été souligné plus haut, elle présente une dissymétrie :



En effet, la branche de gauche correspond à la composante QLT sans valuation décrite plus haut : il s'agit de poser la validabilité de la RP comme contradictoire. Cependant, on travaille dans ce cas sur des occurrences munies d'une délimitation spatio-temporelle spécifique. Le rôle de la branche de gauche est alors de prendre en compte l'absence d'occurrence de la notion à laquelle renvoie la relation prédicative ainsi délimitée.

QLT-QNT1.2 PREPONDERANT : (QLT1) / QLT-QNT1.2

Cette composante opératoire pourra correspondre à CAN+NOT si on travaille sur l'anglais britannique. En anglais américain, en revanche, elle correspondra plutôt à MUST+NOT. Je tenterai de montrer que l'équipondération QLT/QNT présentée plus haut a pour marqueur CAN+NOT dans ces deux variétés d'anglais. On peut proposer pour illustration de cette opération :

(52.1) *"She did not answer. She can't have received my letter. " (GB)*

(52.2) *"She did not answer. She must not have received my letter. " (US)*

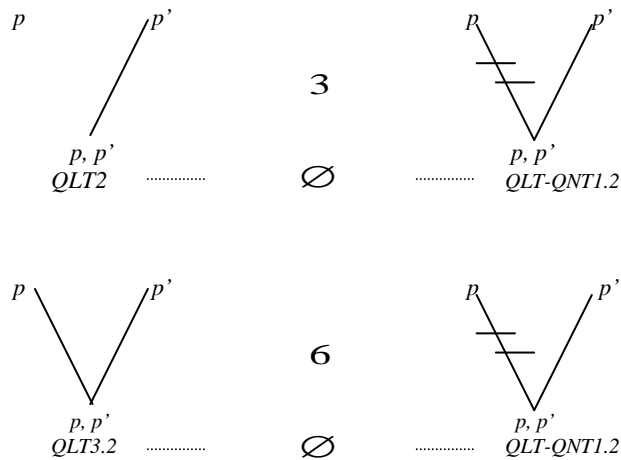
On pourra reconnaître une différence de pondération interne entre les deux composantes fondamentales en anglais britannique et en anglais américain. Avec MUST+NOT, on travaille essentiellement sur la délimitation spatio-temporelle de l'occurrence. Avec CAN+NOT, en revanche, c'est la notion d'incompatibilité liée à la branche de gauche qui reste prépondérante.

SYNTHESE POUR LES EMPLOIS DE CAN+NOT

Il existe donc deux types de valeurs modales distinctes pour CAN+NOT. Dans le couple n°2, le marqueur construit une valeur « possible », alors que dans le couple n° 12,

on a affaire à l'expression d'une modalité de type « impossible ». Tous ces emplois conservent une dimension Qlt : on constate en effet que la composante QNT à proprement parler est attribuable à un autre marqueur. Dans le couple n°2, c'est MAY+NOT qui correspond à la composante quantitative stricte. Dans le couple n° 12, la prépondérance QNT a pour marqueur MUST+NOT en anglais américain, et il n'est pas non plus certain, comme on le verra, que CAN+NOT corresponde à une opération totalement quantitative dans ce cas en anglais britannique. Il semble donc que, dans tous ces emplois, CAN+NOT implique un travail sur les propriétés relatives à la validation de la relation prédicative tout en impliquant, au niveau quantitatif, un principe de bifurcabilité.

COUPLE 3 ET COUPLE 6 : ∅



Ces deux couples d'opérations ne sont assignés à aucun marqueur. L'explication que l'on peut avancer est qu'il semble difficile d'attribuer à une composante Qnt une opération de nature Qlt comme la branche de gauche sans que cette composante fondamentale ne se manifeste également dans la composante opératoire qualitative.

COUPLE 4 : ∅



Ce couple de représentation n'est associé à aucun marqueur. On remarque par ailleurs qu'il s'agit du couple de représentation n°4 dans le tableau d'A. Deschamps (1999, p. 275) avec une simple inversion des polarités. La raison qui permet de penser

que ce couple de représentations ne correspond à aucun marqueur en anglais contemporain est exposée par A. Deschamps de la manière suivante :

« La représentation symétrique (n⁰4) que j'avais, dans un premier temps, également liée à *can* ne me semble pas en fait pouvoir être attribuée à ce modal. Sa compatibilité avec ce schéma, où la visée de I 'en tout cas' est du domaine de la construction d'occurrences, devrait normalement entraîner la grammaticalité des exemples avec prépondérance de Qnt ('épistémiques'). Or, de tels emplois sont pour l'heure non grammaticaux en anglais standard :

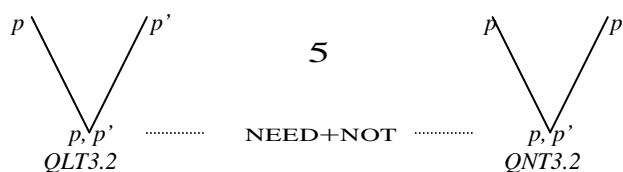
**He can have missed his train.*

On peut en déduire que la visée doit être construite au niveau des propriétés et la bifurcation (bifurcabilité) à celui des occurrences. »

(1999, p. 276, c'est moi qui souligne.)

Je ne pense pas que la « bifurcabilité » implique nécessairement que l'on travaille sur du Qnt (i.e. de l'occurrence), mais il semble en effet difficile de construire une bifurcabilité à part entière au niveau Qlt sans que celle-ci ne se répercute au niveau Qnt²³.

COUPLE 5 : NEED+NOT



Ce couple de composantes concerne également MAY+NOT. Ce marqueur sera abordé plus loin, avec les autres composantes qui lui sont associées. On retrouve ici encore trois types de pondérations envisageables :

QLT3.2 prépondérant : QLT3.2 / (QNT3.2) ;

QLT3.2 et QNT3.2 équipondérés : QLT3.2 / QNT3.2 ;

QNT3.2 prépondérant : (QLT3.2) / QNT3.2.

QLT3.2 PREPONDERANT : QLT3.2 / (QNT3.2)

Avec **valuation**, cette opération se double d'une valuation subjective qui, en raison de la forme négative, pose la non-validation de la RP comme un cas de figure privilégié par l'énonciateur. Par exemple :

(53) *You needn't give me that dirty look!*

Comme cela a été mentionné plus haut, **sans valuation**, cette bifurcation pose que la validation comme la non-validation de la relation prédicative sont compatibles relativement à l'espace de référence. Par exemple :

²³ Le cas de SHALL+NOT n'est pas un contre-exemple puisque la composante Qlt consiste à **annuler** la bifurcabilité.

(33) *You needn't be a Shakespeare specialist to understand the film.*

La négation donne une prépondérance à la non-validation, qui est introduite comme un scénario également compatible.

QLT3.2 ET QNT3.2 EQUIPONDERES: QLT3.2 / QNT3.2

Sans valuation, la composante QLT permet ici encore d'évaluer la compatibilité de la validation et de la non-validation de la RP avec le cadre référentiel. On travaille cependant sur des occurrences spatio-temporellement délimitées, ce qui implique une activation de la composante QNT. Par exemple :

(54) *They weren't exposed to a great deal of external stimuli and because their lives were relatively slow-paced and stress-free, which would have meant that their attention **needn't have been** completely absorbed by external stimuli and inner talk.*

<http://www.ru.org/82taylor.html>

L'énonciateur conçoit la non-validation de *<their attention – be completely absorbed by external stimuli>* comme compatible avec son mode de représentation et présente cette non-validation relativement à un cadre de référence révolu. Cette équipondération concerne ainsi les emplois dits « épistémiques » de NEED+NOT.

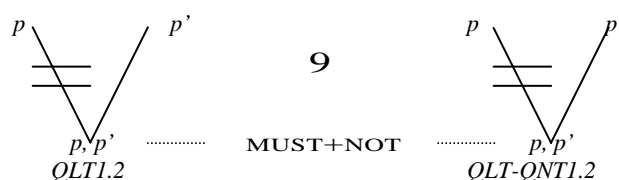
QNT3.2 PREPONDERANT : (QLT3.2) / QNT3.2

Je ne pense pas qu'il existe d'opération où NEED+NOT correspondrait à une prépondérance quantitative. Les énoncés qui ont été relevés semblent montrer que l'énonciateur fait toujours appel à des critères de compatibilité qualitative pour envisager la non-occurrence comme un cas de figure possible.

SYNTHESE POUR LES EMPLOIS DE NEED+NOT

NEED+NOT consiste dans tous ses emplois à construire une bifurcation, qui pose la validation et la non-validation comme « également possibles » (à condition de pas comprendre « également possible » comme un synonyme d'« équiprobable »). Il sera souligné plus loin que NEED+NOT se distingue de MAY+NOT par le fait qu'il s'agit toujours d'une opération en deux temps, qui consiste à réouvrir la branche vers p' .

COUPLE 9 : MUST+NOT



QLT1.2 PREPONDERANT : QLT1.2 / (QLT-QNT1.2)

Avec valuation, la non-validation est posée comme le bon cas de figure, alors que la validation est évaluée négativement : la validation correspond donc au cas de figure « non-souhaitable » :

(55.1) *You **mustn't** open that door again!*

Cette opération correspond ainsi aux emplois dits « **déontiques** » de MUST+NOT. Il y a dans ce cas une pondération interne entre les deux composantes fondamentales, en ce sens que la valeur d'interdiction concerne essentiellement le blocage de la validabilité (composante fondamentale de gauche : branche vers *p* barrée).

Sans valuation, l'énonciateur pose à la fois la non-validation comme compatible et la non-validation comme incompatible dans l'espace de référence dans lequel s'inscrit l'occurrence :

(30) *Your new password must be at least six characters in length, and is case sensitive. It also **must not** use the special characters: | { } " , &.*

<http://seguin.tea.state.tx.us/apps/HELP.HTML>

Cette opération concerne les emplois de type **implicatif**. On verra cependant que la frontière n'est toujours très nette entre les emplois *avec* et les emplois *sans* valuation.

QLT-QNT1.2 PREPONDERANT : (QLT1.2) / QLT-QNT1.2

On a affaire à une opération similaire au cas qui vient d'être exposé, à cette différence près qu'il s'agit ici d'occurrences munies d'une délimitation spatio-temporelle spécifique. Cette prépondérance correspond aux emplois dits « **épistémiques** » de MUST+NOT :

(52.2) *"She did not answer. She **must not** have received my letter. " (US)*

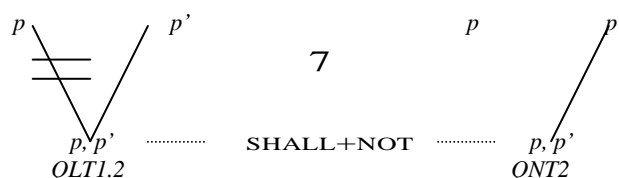
Ici encore on a une prépondérance interne entre les deux composantes fondamentales, en ce sens qu'on attire moins l'attention sur l'incompatibilité de la validation que sur la non-validation. La composante de gauche joue pleinement son rôle « déductif » (dans tous les sens du terme) mais c'est la délimitation d'occurrence qui est centrale dans ce cas. On verra que MUST+NOT se distingue de CAN+NOT sur ce point, et que ces phénomènes de prépondérance interne ne sont pas étrangers au fait que MUST+NOT n'est jamais contracté dans ce cas (*must not*), alors que CAN+NOT se réalise au contraire sous une forme enclitique : CAN'T.

QLT1.2 ET QLT-QNT1.2 EQUIPONDERES : QLT1.2 / QLT-QNT1.2

Avec ou sans valuation, il ne semble pas y avoir d'emploi de MUST+NOT qui répondrait à cette équipondération. Une des explications pourrait être que MUST+NOT se traduit par des prépondérances internes dans chaque composante opératoire. Or, pour ce marqueur, la composante QLT et la composante QNT ont des configurations analogues : la composante fondamentale de gauche est de nature qualitative (elle concerne les propriétés notionnelles qui bloquent la validabilité) ; la composante fondamentale de droite a trait à l'absence d'occurrence de la relation prédicative. Le jeu de prépondérance

interne entre ces deux composantes fondamentales sature les cas de figure envisageables, rendant ainsi redondant une équipondération entre les deux composantes opératoires.

COUPLE 7 : SHALL+NOT



SHALL+NOT partage à la fois la composante QLT de MUST+NOT et la composante QNT de WILL+NOT. Ceci explique que SHALL+NOT puisse exprimer à la fois des valeurs d'injonction et de renvoi à l'avenir. La prépondérance de ces deux composantes correspond ainsi à deux autres marqueurs, de sorte qu'elle ne devrait théoriquement pas être attribuables à SHALL+NOT. On pourra cependant s'interroger sur le statut de Qnt prépondérant dans certains emplois. Seul un des trois cas de pondération semble correspondre à SHALL+NOT en anglais contemporain.

QLT1.2 ET QNT2 EQUIPONDERES : QLT1.2 / QNT2

Avec valuation, la composante QLT pose à la fois la validation de la RP comme le « mauvais » cas de figure et la non-validation comme « souhaitable ». La composante QNT permet d'envisager une non-occurrence de la notion à laquelle la relation prédicative renvoie. Par exemple :

(56) *Bicycles shall not be ridden at an unsafe speed, or greater than the posted speed limit. Be aware of how you are perceived by other trail users.*

<http://www.ebparks.org/parks/irontr.htm>

C'est au niveau de la prise en compte de la construction d'occurrence que SHALL+NOT semble se distinguer de MUST+NOT dans ce type de contexte. En plus de l'opération de valuation, SHALL+NOT pose également que la RP ne sera pas validée.

Sans valuation, la composante QLT consiste à envisager la non-validation de la RP comme compatible dans l'espace référentiel tout en posant parallèlement la validation comme incompatible. La composante QNT permet ici encore d'envisager une non-occurrence de la notion. Cette double opération correspondra à des renvois à l'avenir avec des sujets à la première personne :

(57) *Apparently, there's a complex migration pattern involved, the specifics of which I shall not divulge.*

<http://www.13d.org/variety/>

Comme on le sait SHALL+NOT tend à être remplacé par WILL+NOT dans ce type de contexte.

QNT2 PREPONDERANT : (QLT1.2) / QNT2

Cette opération, qui consiste uniquement à envisager la non-validation de la relation prédicative, est attribuée à WILL+NOT dans ses valeurs de « futur pur ». Théoriquement, cette composante opératoire peut également correspondre aux emplois de SHALL+NOT avec un sujet à la première personne et un procès non-agentif :

(58.1) *I shall not be able to call back before Monday.*

Ces énoncés, notamment en contextes négatifs, deviennent cependant extrêmement rares en anglais contemporain, de sorte que cette composante est maintenant essentiellement associée à WILL+NOT. Il semble en effet que WILL puisse ici commuter avec SHALL sans entraîner de réel changement de sens (la raison étant liée au fait que le terme de départ est identifiable à l'énonciateur).

SYNTHESE POUR LES EMPLOIS DE SHALL+NOT

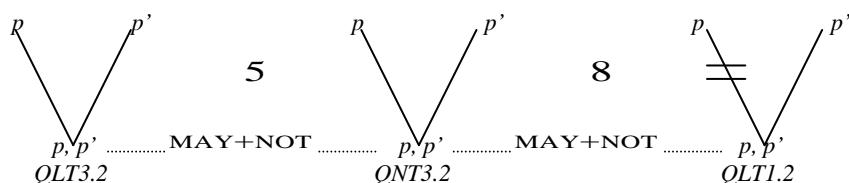
SHALL+NOT correspond à un nombre d'opérations assez limité en anglais standard. Les trois prépondérances envisageables semblent effectivement devoir être attribuées à d'autres marqueurs :

QLT1.2 prépondérant + valuation : MUST+NOT (à valeur déontique)

QLT1.2 prépondérant – valuation : MUST+NOT (en contexte implicatif)

QNT2 prépondérant : WILL+NOT (dans sa valeur de futur pur)

Dans le chapitre consacré à ce marqueur, je tenterai de défendre l'idée que SHALL+NOT est toujours la trace d'un travail d'équipondération entre QLT1.2 et QNT2 : blocage de la validation + renvoi à l'absence d'occurrence.

COUPLES 5 ET 8 / MAY+NOT :

Je commencerai par examiner le couple 8 (QLT1.2 et QNT3.2). MAY+NOT présente dans ce cas une particularité par rapport aux autres modaux : sa composante opératoire QLT1 exprime une modalité de type strictement unique (une branche seulement par exclusion de l'autre) et sa composante QNT exprime une modalité de type « possible » (deux branches ouvertes). Il semble contradictoire d'imaginer une équipondération entre ces deux composantes puisque d'un côté on pose que la validation est contradictoire et de l'autre on envisage cette validation comme un scénario possible. Deux types de pondérations seulement sont donc théoriquement envisageables pour le couple 8 :

QLT1.2 prépondérant : QLT1.2 / (QNT3.2) ;

QNT3.2 prépondérant : (QLT1.2) / QNT3.2.

Néanmoins, il y aura là encore la possibilité de construire des cas de pondération interne entre les deux composantes fondamentales.

QLT1.2 PREPONDERANT : QLT1.2 / (QNT3.2)

Avec valuation, on a un cas de figure analogue à MUST+NOT : la validabilité de la RP est évaluée négativement et la non-validation correspond au cas de figure souhaitable. Il s'agira donc d'emplois à valeur « déontique » :

(59.1) *You may not leave the table.*

À la différence de MUST+NOT, l'interdiction consiste dans ce cas à annuler une permission préconstruite. Autrement dit, je montrerai que MAY+NOT est la trace, dans ce type d'emplois, d'une opération en deux temps.

Dans le cas de figure précédent, c'est la composante fondamentale de gauche qui est prépondérante puisqu'elle consiste à bloquer (i.e. interdire) la validabilité de la relation prédicative. Dans d'autres contextes, comme les subordinées finales, on peut penser que la composante de droite – i.e. celle qui value positivement la non-validation de la RP – se trouve être activée : on a alors affaire à une équipondération interne :

(60) *"I calculate exactly to myself how much money I must leave the farmer, in order that he **may not** starve and be able to produce further."*

<http://cid.unomaha.edu/~wwwengl/translations/billion.htm>

Dans ce type d'emploi, la négation a parfois été analysée comme portant sur le prédicat. Je tenterai de montrer que cette analyse est incomplète et que la négation porte tout autant sur la validabilité du prédicat que sur la relation prédicative (la non-validation correspond au cas de figure que l'on veut atteindre).

Sans valuation, on pose à la fois l'incompatibilité de la validation et la compatibilité de la non-validation de la relation prédicative. Cette opération s'illustre dans des énoncés tels que :

(61) *Scientifically valid conclusions **may not** be drawn from such tests unless all the variables of the artifacts have been removed from the process.*

<http://www.2xtreme.net/regina-r/tmov/pitfalls.htm>

Il a souvent été souligné que ce type d'emploi de MAY+NOT était exclu. Il semble cependant que des exemples comme le précédent contredisent cette hypothèse.

QNT3.2 PREPONDERANT : (QLT1.2) / QNT3.2

On pourrait penser que cette pondération correspond aux emplois dits « épistémiques », qui consiste à évaluer la validation de la RP. Par exemple.

(62.1) *He may not have seen you.*

Je pense cependant que ce type d'emploi fait appel à la représentation notionnelle de l'énonciateur : on ne peut pas poser la (non-)validation comme possible, sans que cette (non-)validation ne soit envisagée comme compatible dans l'espace de référence défini par le contexte. Les emplois épistémiques seront ainsi analysés comme impliquant une équipondération des composantes QLT3.2 et QNT3.2.

Concernant le couple n°5, les cas d'équipondération ne sont pas contradictoires puisque les deux représentations sont analogues : p et p' possibles au niveau Qnt comme au niveau Qlt. On a donc trois types de pondération théoriquement possibles :

QLT3.2 prépondérant : QLT3.2 / (QNT3.2) ;
 QNT3.2 et QNT3.2 équipondérés : QLT3.2 / QNT3.2 ;
 QNT3.2 prépondérant : (QLT3.2) / QNT3.2.

QLT3.2 PREPONDERANT : QLT3.2 / (QNT3.2)

Avec valuation, cette opération ne peut pas avoir MAY+NOT comme marqueur. Il s'agirait de poser la non-validation comme un cas de figure souhaitable sans pour autant rejeter la validation. Cette opération correspondrait à des énoncés tels que :

(63.1) ?* *You may 'not go to the swimming-pool if you don't want to.*

Parmi la classe des auxiliaires modaux, seul NEED+NOT serait possible pour exprimer cette valeur :

(63.2) *You need not go to the swimming-pool if you don't want to.*

Ce phénomène s'explique sans doute par le préconstruit que suppose cette opération : on lève une contrainte. On verra que contrairement à NEED+NOT, MAY+NOT, ne suppose pas de préconstruction particulière quand il renvoie à une bifurcation.

Sans valuation, cette opération semble correspondre à deux types d'emplois, dont les valeurs varient en fonction des rapports inter-propositionnels.

D'une part, il pourra s'agir des emplois dans des contextes implicatifs.

(64) *If more than 18 hours has elapsed, the cat **may not** survive, even with emergency care.*

<http://vet.purdue.edu/depts/addl/toxic/plant51.htm>

Ni la validation, ni la non-validation de la relation prédicative ne sont incompatibles avec le cadre référentiel défini par le contexte : *More than eighteen hours has elapsed since the cat ate Easter Lily*. On constate là encore que le pôle négatif est construit comme prépondérant : il serait difficile de remplacer MAY+NOT par MAY dans cet exemple. D'autre part, cette équipondération peut correspondre aux emplois dits « concessifs » de MAY+NOT :

(65) *I may not be black myself but I understand the hurt they feel when people hate them for no reason.*

La validation et la non-validation sont envisagées comme compatibles l'une et l'autre dans le cadre référentiel construit par la proposition introduite par BUT (eg. *I understand the hurt they feel when people hate them for no reason*). Dans ce cas, ce n'est pas la validation de la relation prédicative qui est évaluée (le sujet *sait* qu'il n'est pas noir), mais son adéquation avec le cadre référentiel. Il y a donc une préconstruction du niveau quantitatif liée à la délimitation spatio-temporelle de l'occurrence. C'est ainsi le QLT qui est prépondérant.

QLT3.2 ET QNT3.2 EQUIPONDERES : QLT3.2 / QNT3.2

Sans valuation, cette équipondération correspond aux emplois dits épistémiques. L'énonciateur envisage la validation et la non-validation de l'occurrence comme compatibles avec sa représentation du cadre de référence. Dans ce cas, l'espace référentiel est muni d'une délimitation spatio-temporelle spécifique et on pose ces deux cas de figure comme étant également possibles. Ainsi, l'évaluation de la compatibilité s'accompagne d'une activation du quantitatif.

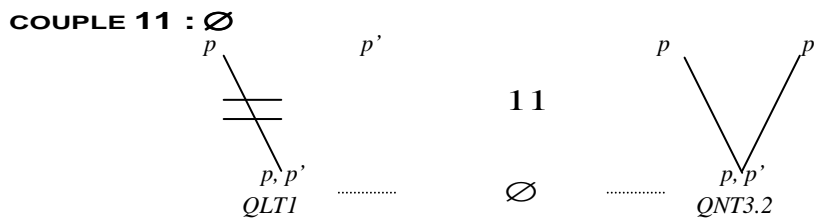
(62.2) *He may not have seen you.*

À la différence des emplois dits « concessifs », il s'agit véritablement d'évaluer la validation de la RP. Dans ce cas encore, les deux branches ne sont pas équipondérées. MAY+NOT se distingue de MAY par le fait que la négation pondère le chemin vers p' , qui se présente comme un cas de figure pertinent dans le cadre argumentatif.

Avec valuation, on aurait une opération équivalente à la précédente à cette différence près que p' serait envisagé, non pas comme compatible, mais comme souhaitable. Je ne vois pas de valeur de MAY+NOT qui renverrait à ce cas de figure. Il semble que la possibilité de construire une valuation avec la composante QLT1 soit ainsi exclue dans le cas de MAY+NOT.

SYNTHESE POUR LES EMPLOIS DE MAY+NOT

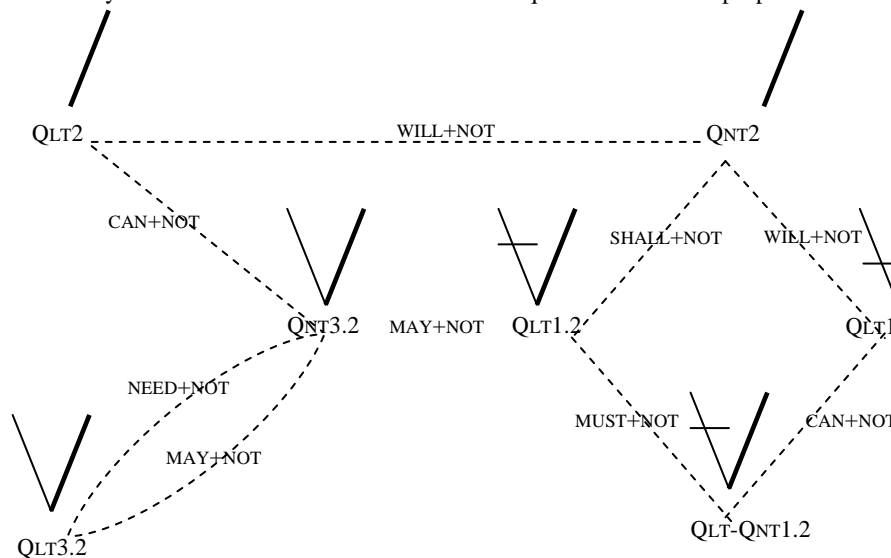
MAY+NOT implique dans tous ses emplois par la construction d'une bifurcation. Une de ses composantes (QLT1.2) consiste à annuler cette bifurcabilité : à la différence des autres composantes cette opération suppose un niveau de préconstruction. La négation suppose en effet que la bifurcation soit préconstruite pour pouvoir l'annuler. En revanche, dans les deux autres composantes (QLT3.2 et QNT3.2), l'opération de négation ne porte pas sur une opération préconstruite. C'est sur ce point que se distinguent NEED+NOT et MAY+NOT dans le couple d'opération n°5. En effet, avec NEED+NOT, la négation consiste à rétablir la branche vers p' , préalablement exclue.



Comme pour MAY+NOT il semble y avoir une incompatibilité entre les deux représentations puisqu'on pose, au niveau qualitatif, la validabilité de la relation prédicative comme contradictoire alors qu'on envisage la construction d'une occurrence au niveau quantitatif. En conséquence, je ne pense pas que ce couple d'opération puisse être associé à un marqueur dans le système des auxiliaires modaux de l'anglais.

3.5 CONCLUSIONS A PROPOS DU CADRE THEORIQUE

Ce mode d'analyse des modaux et de la négation repose ainsi sur un nombre fini de concepts stables : trois composantes fondamentales opérant sur le domaine notionnel auquel renvoie la relation prédicative, des opérations de pondération quantitative et qualitative, et des opérations de valuation. Cependant, on verra que ce système de description n'est pas suffisant en soi pour distinguer les opérations dont certains marqueurs sont la trace. Par exemple, MUST+NOT et MAY+NOT déontiques, de même que NEED+NOT et MAY+NOT à valeur épistémique exigent la prise en compte de phénomènes de préconstructions. Ce mode de représentation permet cependant de mettre en place une configuration assez globale du système des modaux+négation, et ainsi de rendre compte à la fois de la proximité et de la différence entre certaines opérations. Voici une synthèse de l'ensemble des commentaires qui viennent d'être proposés :



L'objectif principal de ce cadre théorique sera, comme on l'aura compris, de réenvisager la question de la portée de la négation. On constate en effet que, en raison du jeu de prépondérance entre les différentes composantes, ces phénomènes ne se ramènent pas nécessairement à un choix en tout ou rien. On pourra ainsi rencontrer des cas où la composante fondamentale QLT1 négative la validabilité de la relation prédicative (la négation est alors analysée comme portant sur la modalité) et où la composante QNT2 ou QLT2 implique une négation sur l'occurrence. Je tenterai de montrer que ces deux composantes, parce que définitoires du même modal, ne sont ni contradictoires ni exclusives entre elles. Comme cela a été évoqué plus haut, en présentant le problème sous forme de séquences d'opérations formelles, on travaille avec un modèle théorique à la fois suffisamment défini pour rendre compte de la stabilité des opérations, et suffisamment dynamique pour rendre compte de la déformabilité qui se présente à l'examen des données linguistiques.

Chapitre II

WILL + NOT

But even now it is manifest and clear that there are neither times future nor times past. Thus it is not properly said that there are three times, past, present, and future. Perhaps it might be said rightly that there are three times: a time present of things past; a time present of things present; and a time present of things future. For these three do coexist somehow in the soul, for otherwise I could not see them.

Augustine: *Confessions*

1 PARAPHRASES ET PORTEE DE LA NEGATION : QUELQUES DONNEES

En fonction des auteurs, il existe un certain flottement concernant l'interprétation de la portée de la négation avec WILL. Contrairement à d'autres modaux (en particulier MUST, CAN et MAY), les paraphrases proposées pour WILL semblent parfois inefficaces pour résoudre cette question. L'obstacle principal, dans le cas de WILL, est dû à la difficulté de sélectionner un terme suffisamment générique pour paraphraser l'ensemble de ses emplois. Les termes *possible* et *nécessaire*, qui permettent de gloser les différents emplois de MUST, CAN et MAY, offrent la possibilité de « calculer » de manière formelle l'incidence du négateur, même si cette méthode mérite ensuite d'être discutée. Cependant, ni l'une ni l'autre de ces deux modalités (*possible/ nécessaire*) ne permettent de construire des paraphrases satisfaisantes pour l'opération dont WILL est la trace. Cette particularité, que partage SHALL, donne en quelque sorte à ce modal un statut particulier au sein du système des auxiliaires modaux. La solution la plus fréquemment envisagée est le recours à des gloses différentes, en fonction des valeurs que l'on attribue au modal. Cependant, le choix de termes spécifiques pour les différentes valeurs engendre nécessairement un certain foisonnement au sein de la métalangue.

On trouve ainsi, en fonction des auteurs, un nombre plus ou moins important de valeurs associées aux emplois de WILL. De plus, ces valeurs vont être rendues par des termes qui pourront également varier d'un auteur à l'autre, de sorte que l'on travaille avec une certaine hétérogénéité. Cette hétérogénéité va avoir au moins deux conséquences. D'abord, on note que toutes les approches ne sont pas guidées par une orientation théorique qui chercherait à organiser les données selon un cadre d'analyse

prédéfini. Plus encore, on s'aperçoit que certaines analyses ne débouchent pas véritablement sur une synthèse, mais adoptent une démarche essentiellement taxinomique (c'est, entre autres, le cas de F. R. Palmer, 1990, et G. Leech, 1987). L'autre conséquence concerne la portée de la négation. En effet, le choix des termes a une incidence sur l'interprétation de cette portée, et les résultats peuvent varier en fonction de la métalangue retenue. On va ainsi voir que Leech et Coates proposent pour des exemples similaires deux types de paraphrases différentes.

Je commencerai par rappeler le point de vue de quelques auteurs anglophones (J. Coates, G. Leech), qui adoptent un point de vue relativement analytique. En effet, leur discours n'est pas motivé par un cadre théorique prédéfini. Pour autant, le classement des différentes valeurs qu'ils proposent, ainsi que les remarques qui accompagnent leur description, fournissent des renseignements intéressants du point de vue intuitif. Je tenterai ensuite de traiter le problème de la portée en allant au-delà des paraphrases. Il s'agira de défendre l'idée qu'il existe deux types de portées différents mais que ces portées ne sont pas exclusives, parce qu'elles correspondent aux deux composantes définitoires de WILL.

1.1 J. COATES 1983

J. Coates associe à WILL quatre valeurs sémantiques, *willingness*, *intention*, *prediction*, *predictability*. Quand on la compare aux travaux de G. Leech et F. R. Palmer, l'analyse de J. Coates semble guidée par le souci de ne pas multiplier les valeurs du modal. À chacune des quatre valeurs sémantiques est associé un type de paraphrase, à la fois pour la forme positive et pour la forme négative. Voici un autre tableau qui résume les différentes paraphrases proposées à travers son chapitre sur WILL :

	Forme positive	Forme négative	
Willingness	to be willing To be prepared to do sth To want to do sth	to be not willing to do sth to refuse to do sth	négation sur la modalité
Intention	to intend to do sth	not to intend to do sth to intend not to do sth	
Prediction	to predict that X	to predict that not-X	négation sur le prédicat
Predictability	to (confidently) predict that X	to (confidently) predict that not-X	

On peut faire quelques remarques au sujet de ces données, en particulier pour ce qui concerne la forme négative. D'abord, il est intéressant de constater que J. Coates envisage un seul type de négation pour la valeur *willingness* : la négation affecte la modalité. En revanche, elle propose deux types de paraphrases pour la valeur *intention* :

"In other words, negation of 'Intention' (unlike negation of 'Willingness') can affect either the main predication or the modal."
(J. Coates, 1983, p.176)

Cette propriété est en accord avec le fait que J. Coates reconnaisse des zones de chevauchement entre les valeurs *intention* et *willingness*. Toutefois, elle ne dit pas explicitement si ces deux paraphrases (*not to intend to do sth/to intend not to do sth*) sont systématiquement interchangeables, ou si le choix de l'une ou de l'autre peut dépendre du contexte.

Notons également que J. Coates apporte par endroits des compléments aux quatre valeurs centrales par des valeurs dérivées. Ainsi, le WILL de type *insistence* est présenté comme un cas particulier de *willingness*, ce qui fait intervenir des phénomènes liés à la prosodie dans le cadre de l'analyse :

"The other place where we find WILL (= 'willingness') stressed is when it has the special meaning 'Insistence'."

(Ibid., p. 173)

De même, les emplois que P. Larreya appelle « implicatifs » (ou que F. R. Palmer appelle *conditional*) sont décrits comme des emplois épistémiques à valeur générique :

"Compare (a) and (b) below:

- (a) that will be Celia \equiv {I predict [that is Celia]}
- (b) all recipients will have anti-A \equiv {I predict [all recipients have anti-A]}

While (a) refers to a single event (the arrival of Celia), (b) refers to a general truth (note the simple present tense of *have* in the main predication). However, statements like *all recipients have anti-A* are arrived at after a series of events, in each of which one individual is found to have anti-A. Similarly, a speaker will say *that will be Celia* because events in the past have led her to conclude that certain factors (such as noise in the hall) justify certain predictions. In other words, there is a clear relationship between these examples."

(Ibid., p. 178)

On va pouvoir comparer la classification de J. Coates à celle de G. Leech. On constatera que leurs approches ne se recoupent que partiellement.

1.2 G. LEECH 1987

G. Leech (1987, pp. 84-87) reconnaît également quatre grands types d'emplois, qui ne recoupent pas exactement ceux présentés par J. Coates : 1/ prediction / predictability ; 2/ willingness (weak volition) ; 3/ intention (intermediate volition) ; 4/ insistence (strong volition).

On note effectivement que G. Leech introduit une différence explicite entre trois valeurs *insistence*, *intention*, et *willingness*. On a vu que J. Coates ne retient que deux valeurs, qu'elle range sous l'étiquette plus générale de *volition* : *willingness* et *intention*, et que la valeur *insistence* est traitée comme une forme emphatique de *willingness*. À ce propos, il est intéressant de noter que G. Leech emploie le terme *willingness* pour renvoyer à une notion de volition faible, proche de ce que J. Coates appelle *intention*.

Suivant cette typologie, G. Leech (1987, p. 93) propose quatre types de paraphrases :

prediction / predictability : They won't have received my letter yet.

(‘It is **predictable that [they haven't received my letter yet]**’).

willingness (weak volition) : Don't worry – I won't interfere.

(I am **willing [not to interfere]**).

intention (intermediate volition) : I won't / shan't go if it rains.

(‘I **do not intend to go**’ or ‘I **intend not to go**’)

insistence (strong volition) : He won't do what he's told.

(‘He **insists on [not doing what he's told]**’ i.e. ‘He **refuses . . .**’)

On peut faire deux remarques au sujet de ces paraphrases. D'une part, pour la valeur *intention*, on constate que G. Leech ne tranche pas en ce qui concerne la portée de la négation. D'autre part, pour la 4^{ème} valeur, *insistence*, il propose deux paraphrases qui ne semblent pas aller dans le même sens. Avec *insist*, la négation affecte le prédicat, alors qu'avec *refuse* c'est la modalité qui est glosée par un lexème négatif. Or, le fait de pouvoir paraphraser WILL en termes de refus est généralement invoqué pour défendre l'idée que la négation affecte la modalité et non le prédicat.

2 VERS UNE ANALYSE ENONCIATIVE

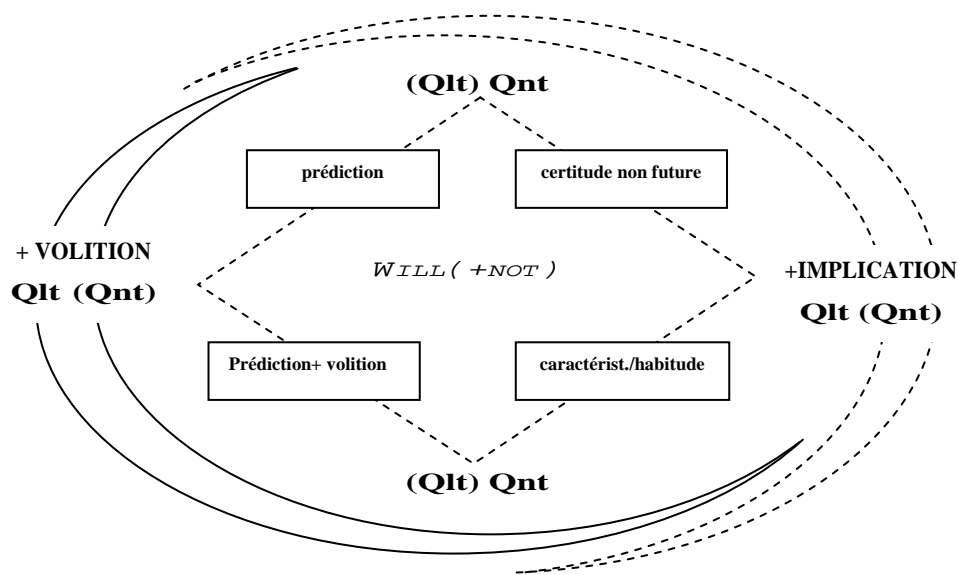
Les deux auteurs que je viens de citer proposent essentiellement des catégorisations qui visent à classer les divers emplois de WILL en fonction de proximités sémantiques. Cette classification est incontournable, mais ne permet pas de rendre compte de l'opération dont WILL est la trace. Par ailleurs, d'autres auteurs ont proposé des modèles de description faisant intervenir un nombre minimal de concepts, à partir desquels les données sont analysées. Bien que la démarche soit différente, on en revient assez souvent aux typologies qui viennent d'être évoquées. Ces approches ont cependant l'intérêt d'appréhender les occurrences suivant un fil directeur, ce qui fournit un cadre théorique plus synthétique de la question. Le but est alors moins de proposer une classification des différentes valeurs que l'on associe à WILL que de rendre compte des propriétés sémantiques qui rendent ce modal compatible avec ces différentes valeurs. Je commencerai par m'arrêter sur les diverses valeurs exposées par P. Larreya (1984), ce qui me permettra d'organiser l'analyse qui suivra. Ce choix s'explique par l'importance accordée par P. Larreya à une composante que je commenterai en détail dans la première partie de ce travail : l'**implication**. Je tenterai en effet de montrer que cette composante intervient dans la plupart des emplois de WILL+NOT. L'implication sera ensuite comparée à l'autre composante centrale : la volition. Dans une orientation théorique assez différente (la TOE), on verra ensuite qu'E. Gilbert fait également intervenir deux composantes : Qnt et Qlt. Une grande partie de mon analyse s'inspirera de cette approche.

2.1 WILL : TYPOLOGIE DES VALEURS

Pour rendre compte des différents emplois, P. Larreya organise son analyse autour de « deux valeurs fondamentales » : l'**implication** et la **volition intrasubjective**. Il ne s'agit pas d'ignorer l'existence des différentes valeurs que peut prendre le modal en fonction des contextes, mais plutôt de montrer que ces valeurs résultent des variations et des combinaisons de ces deux valeurs sémantiques de base. Ces variations peuvent s'expliquer par un chevauchement de ces deux valeurs ou par leur interaction avec les données contextuelles. Si on laisse de côté les emplois de WOULD, P. Larreya reconnaît, dans son récapitulatif sur WILL (1984, pp. 294-310), quatre types d'emplois. J'ajouterai à cette liste l'emploi dit « implicatif », qui est traité dans un chapitre à part (pp. 169-192) :

- ① volition non future
- ② prédiction ± volition
- ③ certitude non future
- ④ caractéristique / habitude
- ⑤ implicatif

On peut reconnaître dans cette description un « continuum » sémantique, faisant intervenir les deux « valeurs fondamentales » (implication et volition). Les différentes valeurs de WILL vont découler du poids respectif de ces deux composantes en fonction du contexte. À côté de l'implication et de la volition, deux autres paramètres seront pris en compte dans le cadre de cette analyse : les opérations de qualification (Qlt) et de quantification (Qnt) . En prenant en compte ces quatre paramètres, on peut réorganiser le continuum comme suit²⁴ :



²⁴ Ce schéma s'inspire de l'analyse de P. Larreya, mais les erreurs d'interprétation qu'il pourrait contenir me sont entièrement imputables.

Dans les chapitres suivants, je tenterai de montrer que l'**implication** et la **volition** sont liées aux deux composantes QLT1 et QLT2 associés à WILL, et que les autres valeurs résultent de l'activation de la composante QNT2. Comme cela a été présenté en I.3.4, QLT1 (blocage de la validabilité) concerne essentiellement les valeurs de « refus », alors que QLT2 (« *p* 'valué positivement » ou « *p* 'compatible ») correspond soit à une volition soit à une implication en fonction des valeurs de valuation découlant des données contextuelles.

2.2 A PROPOS DE L'IMPLICATION

F. R. Palmer (1988 ; 1990) défend l'idée que WILL a un emploi qu'il appelle "*conditional*", sans toutefois chercher à faire de ce concept une valeur centrale de WILL. Or, P. Larreya insiste sur le fait que l'**implication** participe de divers emplois de WILL : les emplois purement implicatifs bien sûr, mais aussi les emplois dits épistémiques, les emplois de renvoi à l'avenir, et les emplois dispositionnels. Pour comprendre les raisons de l'étendue du rôle de cette composante il est nécessaire de revenir sur le concept d'**implication**. L'implication ne doit pas être comprise dans le sens que ce concept a en logique classique, *si P alors Q*, dont on peut rappeler la table de vérité :

<i>P</i>	\supset	<i>Q</i>
V	V	V
V	F	F
F	V	V
F	V	F

On voit, d'après les deux dernières lignes de ce tableau, que du « faux » peut découler n'importe quoi. Par exemple, en vertu du principe classique *ex falso quodlibet*, il n'y a aucune raison de ne pas déclarer l'énoncé conditionnel suivant valide :

(66) *Si la Seine coule à Tokyo alors certaines pommes sont rouges.*

Sur ce point, la logique formelle est contre-intuitive. Le logicien C. I. Lewis a élaboré la notion d'« implication stricte », symbolisée par le caractère « π », en réponse à ce problème, qu'il définit de la manière suivante :

[Def π] $p \pi q = \sim (p - q)$ (1918, p. 293)

Ainsi défini, le concept d'*implication* (à la différence du « conditionnel ») repose sur un rapport de cause à effet nécessaire entre deux propositions. L'implication ne s'applique alors qu'à des propositions qui entretiennent un rapport sémantique immédiat. De ce point de vue, le concept d'implication, tel que le pose P. Larreya, est plus proche de la définition proposée par C. I. Lewis que du conditionnel de la logique classique, qui ne prenait en compte que la valeur de vérité des propositions sans se soucier de leur contenu sémantique. P. Larreya reprend d'ailleurs le symbole π pour marquer une relation d'implication entre deux propositions, et parle d'« implication sémantique ». J'emprunterai le symbole $\cup \rightarrow$, introduit par A. Culioli (1994), qui traduit une relation d'entraînement moins absolue, parce que liée à la structuration cognitive des

énonciateurs. Ce symbole se lit « $p \cuprightarrow q : p \text{ entraîne (normalement) } q$ ». Cette relation d'entraînement est comparable à la notion d'"entailment" définie par les logiciens A. Anderson, N. Belnap et M. Dunn²⁵, qui, dans le cadre d'une « logique de la pertinence », ont développé l'idée selon laquelle la condition et le conséquent devaient partager ce que nous appellerions une « propriété notionnelle ». La notion d'entraînement était, elle aussi, motivée par le problème que posent les deux dernières lignes du tableau de l'implication matérielle. Elle permet de s'écarter des contraintes de la stricte vériconditionnalité.

Notons cependant que les rapports implicatifs n'impliquent pas nécessairement l'intervention de deux propositions explicites. Prenons par exemple l'énoncé suivant :

(67) *Shoplifters will be beaten, stabbed and stomped. Survivors will be prosecuted.*

(67a) *If you shoplift you will be beaten . . . If you survive you will be prosecuted.*

On constate d'après la paraphrase qu'il est possible de reconnaître une implication sous-jacente, de sorte qu'un énoncé ne contenant qu'une proposition peut exprimer une relation implicative.

3 ANALYSE DU ROLE DE LA COMPOSANTE « IMPLICATION »

Dans cette section, je vais revenir en détail sur un certain nombre d'emplois de WILL dont l'analyse fait intervenir une relation implicative. En dehors des emplois implicatifs purs, il s'agira des emplois épistémiques, des emplois dispositionnels (ce que P. Larreya appelle « caractéristique/habitude »), ainsi que des emplois de renvoi à l'avenir. Je tenterai de montrer que l'opération dont WILL est la trace est analogue, dans une certaine limite, à la démarche inférentielle de l'induction. L'analyse des emplois négatifs prendra ensuite appui sur l'examen des différents cas de figure qui auront été envisagés pour les constructions implicatives.

3.1 ORIENTATION DE L'IMPLICATION

Pour mieux souligner la spécificité de l'opération dont WILL(+NOT) est la trace, il est intéressant de comparer le comportement de ce marqueur avec celui de MUST(+NOT). Ces deux modaux expriment deux formes de nécessité différentes (faiblement unique pour WILL ; strictement unique pour MUST) et qui sont, comme on va le voir, en partie complémentaires. Il est en effet intéressant de noter que dans le contexte des structures implicatives, les deux marqueurs ne modalisent pas le même type de proposition. Voici deux exemples pour illustrer ce propos :

²⁵Alan R. Anderson and Nuel D. Belnap (1975), *Entailment vol. I: The Logic of Relevance and Necessity*, Princeton University Press.

Alan R. Anderson, Nuel D. Belnap, and Michael Dunn. (1992) *Entailment vol. II*, Princeton University Press, New Jersey.

(68) *Not every cat responds to the effects of catnip. If the cat doesn't have a specific gene, it **won't** react.*

<http://www.theplacetogo.com/animals/kittyinfo1.htm>

(69) *I think most people are very mediocre and very inefficient and very self indulgent. If you want to be successful, you **mustn't** be self indulgent.*

<http://intouchmag.com/stuart/index2.html>

Si on s'en tient à la forme même de l'énoncé (*if A then B*), on constate que WILL et MUST apparaissent tous les deux dans l'apodose (i.e. B) :

(68) *If the cat doesn't have a specific gene, it **won't** react.*

(69) *If you want to be successful, you **mustn't** be self indulgent.*

Or, on reconnaît ici deux types de relations implicatives différentes. Avec WILL, la condition exprimée par la protase exprime une **cause efficiente** ; avec MUST, elle exprime une **cause finale**, c'est-à-dire un visé (*if you want to, in order to...*). Pour cette raison, la chronologie événementielle est organisée différemment dans les deux cas. MUST modalise l'événement qui est chronologiquement premier. Alors que WILL modalise l'événement qui est chronologiquement second. On peut dire, en d'autres termes, que MUST permet de poser l'événement qu'il modalise comme une **condition** nécessaire, alors que WILL le pose comme une **conséquence** nécessaire²⁶.

Condition	Conséquence nécessaire (WILL)
<i>The cat doesn't have a specific gene.</i>	<i>It doesn't react.</i>
Condition nécessaire (MUST)	Conséquence
<i>You are not self indulgent.</i>	<i>You are successful.</i>

MUST et WILL ne modalisent donc pas le même type de proposition. Pour cette raison on peut relever des constructions à valeur implicative contenant ces deux modaux, avec la distribution qui vient d'être évoquée :

(70) *I told them that my other informant said the toad **must** be thrown into the water so it **won't** die.*

Condition nécessaire (MUST)	Conséquence nécessaire (WILL)
<i>The toad is thrown into the water.</i>	<i>It doesn't die.</i>

²⁶ Les exemples qui semblent contrarier cette hypothèse ont une valeur épistémique. Il ne s'agit pas de contre-exemples puisque dans ce cas la chronologie est relative au processus cognitif. Ce point de vue sera développé plus loin.

Les énoncés 68-70 font ainsi apparaître un rapport inter-propositionnel, où une des deux propositions est modalisée. Cette modalité, qu'il s'agisse de WILL ou de MUST, a pour repère la proposition non-modalisée. Avec WILL, la proposition correspondant à l'apodose est posée comme la seule conséquence envisageable dès lors que la condition est actualisée. Avec MUST, en revanche, la condition correspond au cas de figure que l'on cherche à atteindre, de sorte que l'apodose exprime, non pas une conséquence, mais une condition nécessaire.

L'idée que je tenterai de défendre est que l'orientation temporelle que suppose la succession des deux événements dans l'extralinguistique permet de rendre compte du fonctionnement de WILL dans tous les emplois supposant une forme d'implication.

3.1.1 REMARQUES A PROPOS DE L'INDUCTION ET DE LA RETRODUCTION

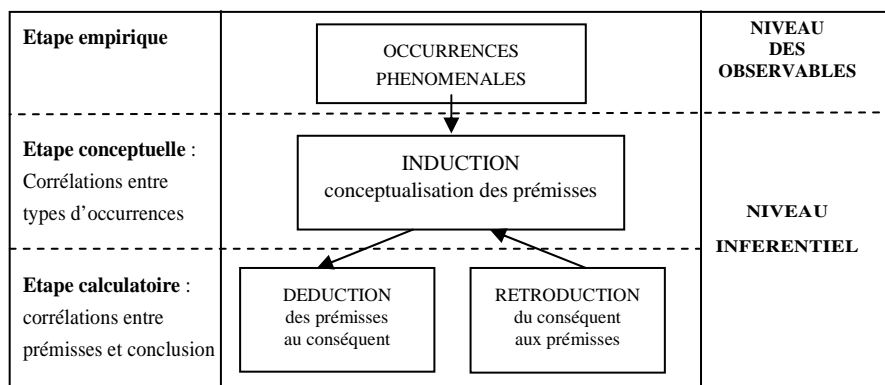
On peut proposer de définir l'**inférence**, de manière assez large, comme une opération mentale qui consiste à poser un contenu non-vérifié en prenant appui sur un contenu vérifié ou supposé vérifié. Comme l'a souligné C. S. Peirce ([1897] 1931-1935), on peut, à partir de cette définition, envisager au moins trois types d'inférence : la **déduction**, l'**induction** et la **réduction**. La **déduction** consiste à établir une **conclusion nécessaire** en s'appuyant sur des prémisses supposées valides. L'**induction** et la **réduction** ne permettent pas d'admettre la conclusion comme nécessairement vraie. Avec la démarche **inductive** (plus rarement appelée **épagogique**), on a affaire à une inférence de type probabiliste. En effet, on part de l'observation de propriétés récurrentes pour un certain nombre d'occurrences, pour ensuite généraliser l'attribution de ces propriétés à l'ensemble de la classe des occurrences de même type (sans toutefois vérifier l'ensemble de ces occurrences). La **réduction**, quant à elle, est plus couramment appelée **abduction**. C. S. Peirce estimait que le terme **réduction** était plus approprié et que le terme « abduction » était le résultat d'une mauvaise traduction du texte d'Aristote. Du point de vue étymologique, « abduction » signifie littéralement : *qui mène (ducere) en dehors (ab-)*. En revanche, « réduction » signifie *qui mène en arrière*. Comme cela sera exposé à propos de l'étude de MUST+NOT, les inférences réductives impliquent effectivement un mouvement vers un contenu antérieur, relativement à un contenu vérifié, de sorte que ce terme est plus adéquat.

La **réduction** se distingue principalement de la **déduction** sur deux points :

1/ Alors qu'avec la **déduction** on part de prémisses pour établir une conclusion, la **réduction** consiste, elle, à retrouver une prémisse qui explique un état de choses constaté ou supposé l'être.

2/ La **déduction** s'appuie sur deux prémisses. Une prémisse qui peut être formulée sous la forme d'une implication, et une seconde qui peut ne référer qu'à un état de choses spécifique. La **réduction** ne remonte que vers cette seconde prémisse ; l'autre n'est pas explicitée. L'inférence se présente ainsi comme un enthymème, c'est-à-dire comme un forme syllogistique incomplète.

Voici un tableau récapitulatif, sur lequel je reviendrai par la suite :



Ce tableau tente de faire mettre en évidence que ces trois types d'inférences sont corrélés : les prémisses de toute inférence sont admises au niveau inductif, ou, dans le cas d'état de choses spécifiques, au niveau empirique. Il n'y a ni déduction ni rétroduction sans une étape inductive préalable, ou sans la prise en compte d'occurrences phénoménales.

Dans la suite de ce chapitre, je vais tenter de montrer que WILL, qu'il s'agisse d'emplois **implicatifs purs** ou d'emplois **épistémiques**, est la trace d'un travail **inductif**. Ces conclusions seront étendues aux emplois dispositionnels et aux emplois de type « **prédiction** ». Les différences entre ces valeurs seront analysées en termes d'opérations de pondération sur les composantes fondamentales et/ou opératoires. On verra en revanche dans le chapitre IV que les emplois épistémiques de MUST sont assimilables à des inférences de type **rétroductif / déductif**.

3.1.2 WILL : LA DEMARCHE INDUCTIVE

On a pu constater que les énoncés implicatifs, selon qu'ils étaient construits avec MUST ou avec WILL, faisaient intervenir deux types de marqueurs au niveau de la paraphrase : *for . . . to . . . , in order to . . .* pour MUST ; *if, when, since . . .* pour WILL. Ces marqueurs traduisent deux types de repérages inter-propositionnels, et impliquent un statut différent des propositions repères. Avec MUST, la RP repère est simplement visée, c'est-à-dire envisagée comme non-validée. En revanche, dans les relations implicatives en WILL, la RP repère est envisagée comme validée, que ce soit par rapport à une situation fictive ou effective. Dans ce second type d'implicatives, on a en conséquence une stabilité au niveau de la proposition repère.

C'est à partir d'une RP construite comme validée que l'énonciateur envisage la validation d'une seconde RP. Avec MUST, la proposition repère n'a pas cette stabilité puisqu'elle est construite avec une téléonomie. On a alors affaire à une opération plus indirecte puisqu'il s'agit de déterminer la condition nécessaire à la réalisation de l'objectif à atteindre. L'implication construite avec WILL, qui consiste à partir d'un état de fait donné pour poser qu'un événement est ou n'est pas le cas, évoque l'idée d'un

processus inductif. Voici un extrait des définitions données par le *Robert* et l'*Oxford English Dictionary* :

INDUCTION *n. f.* (1290, « suggestion » ; lat. *inductio*). ♦ 1° (XVI^e)
Opération mentale qui consiste à remonter des faits à la loi, des cas
donnés (*propositions inductrices*) le plus souvent singuliers ou spéciaux, à
une proposition plus générale. [...]

INDUCTEUR, TRICE *adj.* (1866 ; d'après *induction*). ♦ 1° *Log.* Qui induit.
Propositions inductrices (**V. Induction**). ◇ *Subst. Psycho.* Terme qui sert
de point de départ à une association d'idée. [...]

(Dictionnaire *Petit Robert*1, 1990)

induction Also 5-6 induccyon, (6 enduction).

a. The process of inferring a general law or principle from the observation
of particular instances (opposed to DEDUCTION,).

b. An act or instance of induction ; the result of this ; a conclusion derived
from induction ; formerly used in a wider sens of 'inference'.

9.a. The action of bringing on, bringing into existence or operation,
producing, causing.

(Dictionnaire Oxford English Dictionary, second edition, version cédérom)

La pensée inductive procède du concret vers l'abstrait, du spécifique vers le général, de l'empirique vers le théorique. Il s'agit du mode de raisonnement le plus courant. On sait que ce que l'on appelle parfois des « déductions » dans la langue courante sont en fait, assez fréquemment, des inductions. On part de faits observables, d'instances particulières (voire d'une instance particulière), pour établir un principe général. Cette démarche a un caractère prédictif, puisqu'on part du vérifié pour anticiper du non-vérifié. Ce type de procédure peut néanmoins avoir deux aspects différents : **induction** à partir d'une **notion simple** ou **induction** à partir d'une **notion complexe**.

A/ Induction à partir d'une notion simple

Partant de l'observation récurrente d'une propriété chez un type de sujet donné, on généralise cette propriété à l'ensemble de la classe des sujets identifiables à ce type. Pour prendre un exemple concret, on peut imaginer qu'après avoir constaté chez des enfants que l'on a pu observer la propriété récurrente <() *eat ice cream anywhere*>, on effectue une extrapolation, ou plutôt un prolongement hypothétique de cette observation :

(71) *Owner Maraline Olson explains, "Kids will eat ice cream anywhere. I wanted a place that would appeal to adults as well."*

<http://www.sonic.net/~parent/restaurant10.html>

On part ainsi dans un premier temps d'occurrences phénoménales, puis on distribue la propriété sur une classe d'occurrences abstraites, ce qui affecte nos représentations prototypiques elles-mêmes. En ce sens, l'induction participe de la structuration cognitive des notions. Ce type d'inférence ne concerne pas seulement les énoncés implicatifs à proprement parler ; comme le suggère le commentaire précédent, elle est également centrale dans le cas des emplois dispositionnels.

À la différence de l'*induction complète*, qui passe en revue l'ensemble des occurrences concernées (et qui perd ainsi de son statut d'inférence), l'*induction amplificante*, dont il est ici question, n'a qu'une fiabilité relative d'un point de vue scientifique, la conclusion pouvant toujours être invalidée par *un* contre-exemple. On

sait, du reste, que le souci de scientificité des raisonnements quotidiens est modeste. En fait, il semblerait que les inductions s'établissent à partir d'un nombre restreint d'observations. On peut, à ce titre, citer cette remarque de A. Moles sur l'attente d'un renouvellement d'occurrences chez l'être l'humain :

« L'idée de périodicité ou de rythme – retours d'événements égaux à des intervalles de temps égaux – ne peut être établie avec une certaine rigueur qu'autant qu'on a observé un nombre assez grand de retours pour en tirer une inférence statistique. Or nous savons que l'esprit humain se met en position d'expectative d'une répétition, d'une occurrence renouvelée au bout d'un nombre incroyablement faible d'occurrences (qu'aucun mathématicien n'accepterait) : 3 à 5 "périodes" suffisent à créer une présomption de rythme notable, c'est-à-dire un jeu d'attente de l'esprit. »

(A. A. Moles, 1995, pp. 22-23)

Il semble effectivement que les inférences inductives puissent parfois prendre appui sur un nombre minimal d'occurrences, *un compris*. Les phénoménologues ont, de ce point de vue, bien montré qu'il fallait relativiser la conception naïve du principe inductif, dans la mesure où l'esprit a la capacité de « faire travailler » le mode de représentation à partir d'une occurrence empirique unique. Finalement, l'importance du nombre d'occurrences prises en compte ne varie qu'en fonction des exigences scientifiques du sujet.

B/ Induction à partir d'une notion complexe

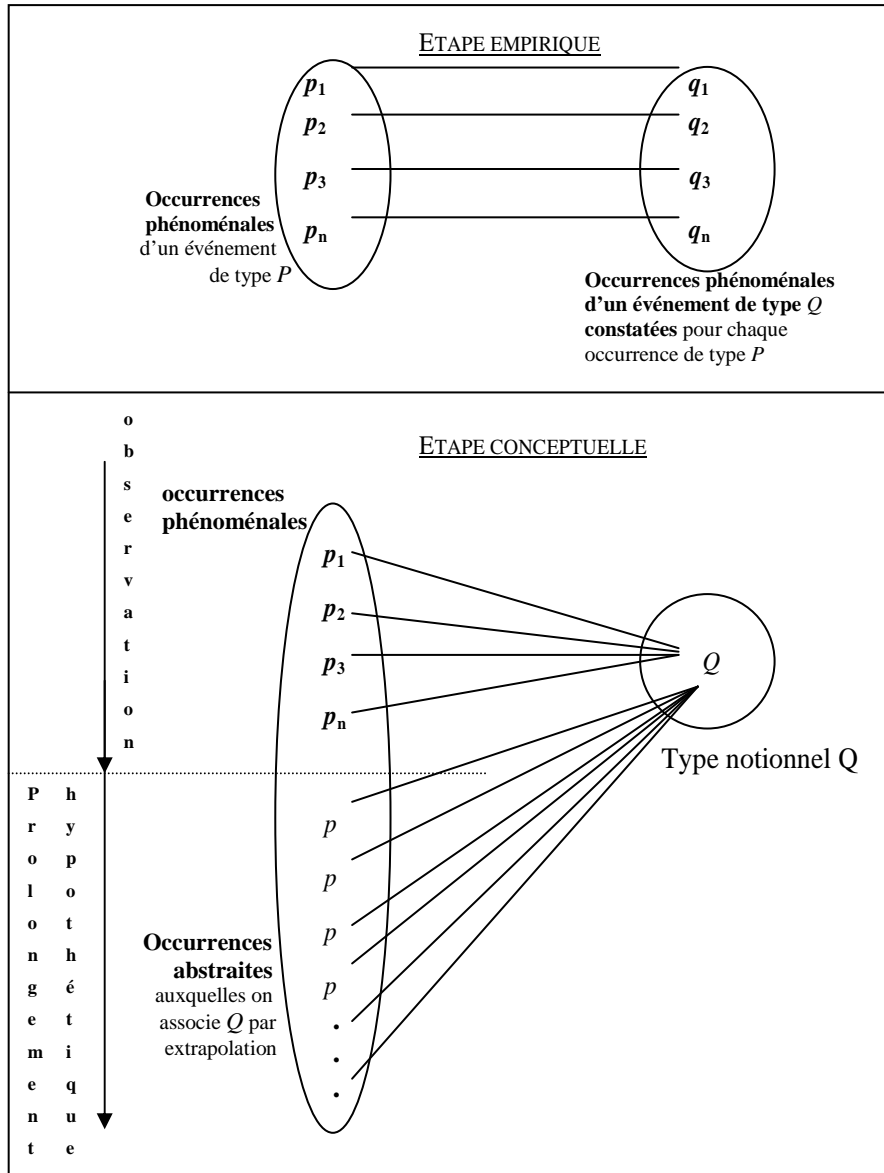
Ce même principe de prolongement hypothétique s'applique également à des notions complexes telles que des relations prédicatives. Dans ce cas, le phénomène observé n'est pas un sujet mais un type d'événement, dont chaque occurrence s'accompagne de l'occurrence d'un second type d'événement. Ainsi, dans l'exemple suivant, l'implication prend appui sur un constat : à chaque fois que l'eau de la mer est trop claire, les crevettes se retranchent vers des endroits moins exposés :

(72) *If the water is unusually clear, shrimp will seek the deepest areas available, presumably to avoid predatory birds, fish and crabs.*

<http://water.dnr.state.sc.us/marine/pub/seascience/shrimp.html>

L'observation récurrente de la co-occurrence de ces événements concerne d'abord des occurrences phénoménales ; on se situe alors à un niveau empirique. Dans une seconde étape, on passe du stade de l'observation au stade de la généralisation. On pose que pour toute occurrence de l'événement₁ (noté *p*) on peut anticiper une occurrence de l'événement₂ (noté *q*). On passe alors au stade des occurrences abstraites puisqu'il s'agit de prolonger la relation associée à ces deux événements à des occurrences potentielles, non-observées, de l'événement₁.

À la différence du premier type d'induction (notion simple), on va pouvoir constater une succession temporelle entre les deux événements (on verra avec les emplois épistémiques que ce principe doit être relativisé). Voici une représentation de ce second type d'induction, dont le principe est comparable à l'induction précédente :



Hume, qui a véritablement posé les fondements classiques des théories de la causalité, avait souligné l'importance de cet agencement temporel dans l'interprétation des rapports de *cause à effet*. Si l'on veut être plus précis, selon le point de vue de Hume, trois conditions déterminent si un événement p est cause d'un événement q : la *contiguïté*, la *précédence*, la *répétition*. L'interprétation du rapport de causalité, tel que l'a décrit Hume, est effectivement liée à des critères de succession chronologique d'après le principe classique *post hoc, ergo propter hoc* (après cela, donc à cause de cela) ; ce qui, d'un point de vue scientifique, peut être considéré comme un paralogisme, puisque

rien ne garantit la validité de ce principe. Cependant, c'est moins la validité logique que la manière dont le sens commun appréhende la succession des faits qui importe dans ce cas. Encore une fois, il faut souligner que les conclusions auxquelles mènent les inductions amplifiantes n'ont qu'une valeur scientifique relative, puisque ces conclusions peuvent à tout moment être invalidées par un contre-exemple. Ainsi, on peut se trouver dans une situation où, contre toute attente, une occurrence p d'une notion de type P n'entraîne pas une occurrence q d'une notion de type Q . Le prolongement hypothétique qui associait à chaque occurrence de type P une occurrence de type Q doit alors être ré-évisagé et corrigé. Tant que ces contre-exemples ne se présentent pas, c'est un rapport de succession nécessaire (puisque constant) qui est envisagé entre ces deux types d'événements. En d'autres termes, je ne cherche pas à présenter les choses sous l'angle d'une stricte « causalité », au sens où chaque occurrence serait l'instanciation objective d'une loi universelle absolue. L'objet de l'étude n'est pas ontologique mais linguistique, et donc susceptible d'être le produit de n'importe quel sujet parlant. Plus important encore, l'expression des inductions courantes ne vaut en général que *ceteris paribus*, de sorte que, si l'on visait une quelconque validité scientifique, le type d'implication qui est étudié ici est toujours posé comme vrai, toutes choses étant égales par ailleurs.

Pour distinguer l'implication de type logique d'une simple relation d'entraînement attendue entre deux états de choses, A. Culioli emploie le symbole : $\cup \rightarrow$ (cf. II.2.2). La consécution entre p et q peut ainsi se récrire : $p \cup \rightarrow q$; c'est-à-dire « une occurrence de type P entraîne normalement une occurrence de type Q ». On s'appuie donc sur une association de propriétés au niveau notionnel pour poser une relation d'entraînement entre des occurrences. Voici un exemple qui illustrera cette question :

(73) "If you don't have gasoline, the car **won't** go," said Democratic pollster Harrison Hickman. "You have to have money to run a political campaign."
elections98.washingtonpost.com/wp-srv/politics/special/campfin/stories/cf110297a.htm

Comme l'a souligné P. Larreya (1984, p. 190), la validation ou la non-validation de la première RP s'interprète comme l'expression d'une « condition suffisante » à la validation de la seconde RP. Par exemple, les énoncés suivants peuvent être glosés à l'aide de l'expression "is a sufficient condition for x to . . ." :

(73a) *Your not having gasoline is a **sufficient condition** for the car not to go*

D'un point de vue strictement causal, une proposition exprime une condition suffisante si elle exprime un état de choses₁ qui garantit la réalisation d'un état de choses₂. On retrouve l'idée avancée plus haut selon laquelle on s'appuie sur une relation prédicative stabilisée pour envisager la validation d'une seconde relation prédicative. WILL souligne la nature non-stabilisée de cette deuxième relation, au sens où sa validation est relative à la validation de la première relation prédicative. À ce sujet, on peut se demander dans quelle mesure les implicatives en WILL se distinguent des implicatives construites avec un *present tense*. Ainsi, les énoncés précédents sont compatibles avec le *simple present* :

(68a) *If the cat doesn't have a specific gene, it **doesn't** react.*

(73b) *If you don't have gasoline, the car **doesn't** go.*

La différence semble être qu'avec WILL on rappelle le principe « prédictif » de l'induction, qui permet de poser la vérification de l'hypothèse d'une co-occurrence entre événements : pour chaque occurrence d'un événement 1 la démarche inductive permet de « prédire » l'occurrence d'un événement 2. De ce point de vue, on peut, ici aussi, associer à WILL une valeur temporelle du fait de l'ultériorité de l'événement exprimé par la RP qu'il modalise. En revanche, avec le présent simple, les deux événements sont présentés sur un même plan. L'aspect prédictif lié à la vérification de l'hypothèse s'efface. L'implication est présentée, non plus comme une loi vérifiable, mais comme une loi vérifiée.

J'emploierai le terme anglais "*predictable*" pour paraphraser ces emplois de WILL. "*Predictable*" signifie ici que la RP est envisagée comme validée (ou comme non-validée), sur la base d'un prolongement hypothétique, par rapport à l'occurrence d'une notion donnée. Comme cette validation est attendue pour *toute* occurrence identifiable au même type notionnel on a ainsi affaire à une modalité de type nécessaire, puisqu'on n'envisage pas *a priori* de bifurcabilité.

3.1.3 LA REFERENCE ASPECTUO-TEMPORELLE DES IMPLICATIVES

Lorsqu'on tente de paraphraser ce type d'énoncés, on constate que l'on travaille sur des relations prédicatives entièrement constituées (des paraphrases en FOR . . . TO . . . sont exclues) :

(73c) *One can predict that the car won't go if you don't have gasoline.*

Cependant, on ne travaille pas sur des occurrences spécifiques : la relation d'entraînement est censée être valide pour toute occurrence identifiable au type notionnel. Dans le cas qui vient d'être évoqué, la relation prédicative correspondant au conséquent n'est envisagée comme validée que relativement à la validation d'une autre relation prédicative. Or, cette dernière est en rapport de repérage fictif par rapport à Sit₀. Si l'on note λ_2 la relation prédicative correspondant à la condition de l'implication <you – have gasoline>, on obtient la formule de repérage suivante :

$$\lambda_2 \in \mathcal{F}_0^1 * \mathcal{F}_0$$

<the cat does not have a specific gene> (repéré par rapport à une situation fictive)

La validation de l'autre relation prédicative (<car - go> notée λ_1) étant relative à la validation de λ_2 , le repérage de la coordonnée événementielle qui lui est associée se fait également par rapport à la situation fictive \mathcal{F}_0^1 :

$$\langle \lambda_1 \in T_2 \in T_3 \rangle \quad \langle \lambda_2 \in \mathcal{F}_0^1 * \mathcal{F}_0 \rangle$$

$$\underbrace{\hspace{10em}} \in \underbrace{\hspace{10em}}$$

Par absorption, on obtient donc un repérage de type : $\lambda_1 * \mathcal{F}_0$, c'est-à-dire que la relation prédicative λ_1 est elle-même en rapport de repérage fictif par rapport à la situation d'énonciation. On a donc des événements qui ont une valeur référentielle à la fois générique et fictive, et dont l'interprétation ne suppose pas la prise en compte de la situation repère origine Sit₀. La valeur générique de l'énoncé est d'ailleurs confirmée par la compatibilité de cet emploi avec le *simple present*, comme cela a été rappelé plus haut.

De ce point de vue, les énoncés implicatifs se distinguent des énoncés épistémiques, qui sont pourtant eux aussi la trace d'un travail d'inférence. En effet, les contextes épistémiques impliquent, comme on le rappellera plus loin, que la non-validation de l'occurrence soit relative à un espace référentiel spécifique, et calculé par rapport à la coordonnée origine. Mais on peut également remarquer que, à la différence des emplois épistémiques, les énoncés implicatifs sont compatibles avec des opérations énonciatives telles que l'interrogation. Ceci conduit à estimer qu'ils ne sont pas eux-mêmes la trace d'une modalité énonciative :

(74.1) *Will the cat react, if it doesn't have a specific gene?*

Cette manipulation serait impossible avec un énoncé à valeur épistémique :

(75.1) **Will that be the postman?*

À la différence des contextes épistémiques, il n'y aura donc pas d'activation de la composante Qnt. La délimitation de l'occurrence n'est pas pertinente dans le cas des contextes implicatifs, qui concernent essentiellement les rapports de compatibilités notionnelles.

3.1.4 REMARQUES A PROPOS DES IMPLICATIONS NEGATIVES

Le principe de prolongement hypothétique décrit plus haut s'applique autant aux énoncés positifs qu'aux énoncés négatifs. On peut en effet partir de l'observation récurrente du fait qu'une **non-occurrence** d'un événement de type P s'accompagne d'une **non-occurrence** d'un événement de type Q ($p \cup \rightarrow q$), ou encore qu'une **occurrence** de type P s'accompagne d'une **non-occurrence** de type Q ($p \cup \rightarrow q'$). Il semble néanmoins que les motivations ne sont pas les mêmes que pour les inductions portant sur des événements positifs. En effet, l'induction construite à partir d'occurrences conjointes et récurrentes de deux événements effectivement observables ne pose pas de problème particulier. L'induction qui associe à chaque occurrence de la notion P une occurrence de la notion Q est liée, au stade empirique, à des critères de perceptions sensorielles, de telle sorte que la perception d'une occurrence p va, au niveau cognitif, jouer un rôle de stimulus déclenchant l'attente d'occurrence de q . Cependant, il est plus difficile d'expliquer la mise en relation de notions qui ne sont pas constatées. Comment expliquer qu'on va associer une *absence d'occurrence* de la notion P à une occurrence de la notion Q ? Ou encore, comment rendre compte du fait que l'*absence d'occurrence* d'une notion P et l'*absence d'occurrence* d'une notion Q soient appréhendées sous l'angle d'un rapport implicatif ? Ceci pose le problème de l'interprétation du principe de **cause déficiente** (i.e. qui agit par son absence). Il n'est effectivement pas possible de traiter ce type de rapport interpropositionnel en s'en tenant à l'idée d'une induction fondée uniquement sur le prolongement hypothétique de faits observables.

On peut en effet penser que les énoncés négatifs supposent un niveau d'induction préconstruit, ce qui introduit une dissymétrie entre ces deux catégories d'énoncés. L'interprétation de la relation $p' \cup \rightarrow q'$ pourrait ainsi se paraphraser de la manière suivante : « j'avais remarqué qu'à chaque fois que je constatait p je constatait également q , et je remarque par ailleurs que je n'ai jamais q lorsque je ne constate pas p ». Comme l'a souligné G. Pieraut-le Bonniec, le statut secondaire de la négation

implique un dépassement du simple prolongement hypothétique inductif. Une relation d'entraînement du type $p' \cup \rightarrow q'$ n'a de sens qu'à condition d'avoir prédéfini le type d'événements auxquels on pouvait s'attendre. Il s'agit ainsi d'une inférence plus complète que de l'induction positive, puisque l'on passe d'une relation d'entraînement exprimant condition suffisante ($p \cup \rightarrow q$: « q au moins si p ») à une relation d'entraînement ayant le statut d'une condition nécessaire. En effet, la relation $p' \cup \rightarrow q'$ doit *a priori* se lire « q' au moins si p' », mais les analyses en termes de paraphrases révèlent que cette relation implique également une relation de causalité nécessaire : q seulement si p . Ainsi, il est intéressant de remarquer que la reformulation des implications de type $p \cup \rightarrow q$ sous la forme d'une condition nécessaire n'est pas tout à fait convaincante (notamment parce que la proposition en FOR...TO... semble construire une forme de visée que n'exprime pas l'implication de type *if A (then) B*) :

(76) *If it is threatened it **will** display its brightly coloured under-side.*

(76a) ? *For the toad to display its brightly coloured under-side, the toad must be threatened*

(72) *If the water is unusually clear, shrimp **will** seek the deepest areas available, presumably to avoid predatory birds, fish and crabs.*

<http://water.dnr.state.sc.us/marine/pub/seascience/shrimp.html>

(72a) ? *For shrimp to seek the deepest areas available the water must be clear.*

Ce test semble confirmer le fait que, dans les énoncés de forme "*if p, (then) q*" la proposition conditionnelle exprime moins une **condition nécessaire** (sans p , pas non plus q) qu'une **condition suffisante** (q , au moins si p). En d'autres termes, on ne dit rien des autres conditions qui pourraient entraîner le même conséquent. En revanche, cette manipulation est acceptable dans le cas des énoncés de type "*if not-p, (then) not-q*" :

(68) *Not every cat responds to the effects of catnip. If the cat doesn't have a specific gene, it **won't** react.*

<http://www.theplacetogo.com/animals/kittyinfo1.htm>

(68b) *For the cat to react, the cat **must** have a specific gene.*

Un autre test permet de vérifier que c'est bien la validation du conséquent qui motive la construction de ces relations d'entraînement. Si on prend en compte les valuations primitives associées au prédicat, on constate que dans le cas des énoncés de forme "*if not-p, (then) not-q*", q correspond au cas de figure que l'on est droit d'attendre, car « souhaitable ».

Type if not-p, (then) not-q :

(68) *Not every cat responds to the effects of catnip. If the cat doesn't have a specific gene, it **won't** react [the cat reacts to the effect of catnip = desirable].*

(77) *Of course, you're stuck in the car because the doors **won't** open if the engine isn't running [the doors open = desirable].*

En revanche, dans les énoncés de type "*if p, (then) q*", q est présenté comme une simple conséquence, sans que l'on puisse impliquer une valuation positive au niveau des propriétés notionnelles.

Type if p, (then) q :

(76) *If it is threatened it will display its brightly coloured under-side [the toad displays its underside = desirable?].*

(72) *If the water is unusually clear, shrimp will seek the deepest areas available, presumably to avoid predatory birds, fish and crabs [shrimp seek the deepest areas available = desirable?].*

Les énoncés négatifs semblent ainsi avoir comme préconstruit un rapport implicatif dont le conséquent représente le cas de figure souhaitable, autour duquel se construisent les paraphrases en termes de condition nécessaire. Il existe cependant une distinction entre les implicatives en WILL et les paraphrases en *for . . . to . . .* (+ MUST). En effet, seules les dernières construisent explicitement une visée. Or, dans les implicatives en WILL, le conséquent ne s'interprète comme un cas de figure souhaitable qu'en raison des propriétés primitives associées aux prédicats.

On peut résumer le rapport entre les implicatives de type "if not-*p*, (then) not-*q*" et leurs paraphrases en *for . . . to . . .* de la manière suivante :

1/ avec WILL(+NOT), on pose explicitement un rapport de consécution nécessaire entre deux états de choses $p^{(')} \cup \rightarrow q^{(')}$ ($q^{(')}$ est une conséquence nécessaire) ;

2/ avec *for . . . to . . .* (+ MUST), on met en évidence que *q* correspond au cas de figure souhaitable, et que *q* ne peut pas être atteint si l'état de choses *p* n'est pas le cas (*p* est une condition nécessaire).

Il est par ailleurs intéressant de remarquer que l'on aboutit à des conclusions relativement analogues dans le cas des énoncés de type "if not-*p*, (then) *q*", où seule la condition est affectée d'une négation. Dans les exemples dont je dispose, on peut en effet noter que le conséquent, bien que de forme positive, s'interprète néanmoins comme une négation de type notionnelle :

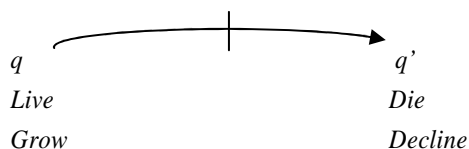
(78) *Some fish, like trout, are very sensitive to changes in water quality. If the lake doesn't have enough dissolved oxygen, or if the water is too warm, trout will die. [will not live]*

<http://www.hach.com/h2ou/h2lakefactors.htm>

(79) *Without adequate light, plants will decline and then die." [will not grow normally and will not live]*

<http://aginfo.psu.edu/News/may97/indoorplant.html>

Le prédicat, bien que n'étant pas affecté d'une négation propositionnelle, est néanmoins la trace d'un renvoi au complémentaire linguistique :



La relation d'entraînement est donc, comme dans les exemples 68 et 77, assimilable au type $p' \cup \rightarrow q'$ analysé plus haut. On remarque par ailleurs que le test de la condition nécessaire s'applique également dans ce cas :

(78a) **For** trout **not to die**, the lake **must have enough dissolved oxygen**.

Dans les deux types de constructions qui viennent d'être évoquées, la forme négative de l'implication est motivée par un rapport de contrariété vis-à-vis de la relation qui entraîne normalement q . En d'autres termes, on retrouve le principe logique "*sublata causa tollitur effectus*" (la cause supprimée, l'effet disparaît). Il existe un quatrième cas de figure, pour lequel seul le conséquent de l'implication est affecté d'une négation. Il n'est alors pas possible d'analyser ce type d'exemple comme le simple constat de la « disparition d'une cause ». En voici quelques exemples :

Type if p, (then) not-q :

(80) *You **won't** sleep **if** you're in pain, or too full, or too hungry, or **if** you've been physically inactive during the day.*

<http://shsweb.shs.uwo.ca/questions/general.htm>

(81) *A monster is just like a tornado... **except** it sets fire instead of rubble. **If** your fire coverage is good, the fire **won't** spread, and you can clean it up like a tornado.*

<http://www.ti-files.org/readme/86asm/sc2k.txt>

Dans l'énoncé 81, q <the fire – spread> ne renvoie pas au cas de figure souhaitable. À la différence de l'énoncé 80, c'est au contraire la non-validation qui correspond à l'objectif à atteindre. Les paraphrases en *for . . . to . . . + MUST*, sont encore envisageables, mais sans changement de polarité :

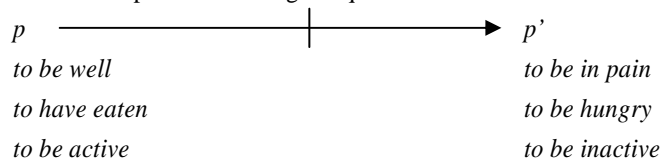
(81a) *For the fire **not to** spread, your fire coverage **must be** good.*

C'est donc là aussi autour du conséquent de l'implication que se construit l'énoncé. De plus, la possibilité de reformuler ces énoncés sous la forme d'une condition nécessaire permet de penser que l'on a là encore un niveau d'induction préconstruit qui empêche d'analyser ces énoncés comme l'expression de simples prolongements hypothétiques.

Dans l'énoncé 80, on a un cas de figure un peu différent puisque q' correspond à un cas de figure non-souhaitable (comme dans les structures de type $p' \cup \rightarrow q'$).

(80) ***You won't sleep [undesirable] if** you're in pain, or too full, or too hungry, or **if** you've been physically inactive during the day.*

Cependant, les propositions conditionnelles renvoient à des contenus notionnellement négatifs : le prédicat "*to be in pain*" en est un exemple, mais on peut également noter la présence récurrente de *too*, qui souligne que l'on s'écarte de la « norme » et que, de ce fait, les conditions « normales » ne sont plus satisfaites. Ce type d'énoncé peut ainsi être assimilé à la structure $p' \cup \rightarrow q'$ évoquée plus haut : la proposition conditionnelle n'est pas affectée d'une négation propositionnelle mais on renvoie néanmoins au complémentaire linguistique de la notion :



Il semble donc que l'on puisse ramener les implicatives + négation à deux cas de figure :

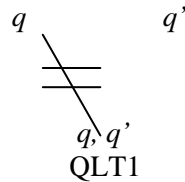
$$\begin{aligned} \text{If } p \text{ then } q' &\Rightarrow q' \text{ souhaitable (donc } p \text{ également souhaitable)} \\ \text{If } p' \text{ then } q &\Rightarrow q \text{ souhaitable (donc } p \text{ également souhaitable)} \end{aligned}$$

La condition (positive) p s'analyse dans les deux cas comme une condition nécessaire relativement au scénario souhaitable.

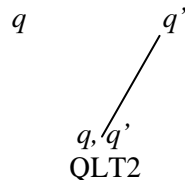
Ces conclusions semblent ainsi suggérer que les implicatives négatives ne sont pas simplement des prolongements hypothétiques effectués à partir de l'observation de deux états de choses contigus. Du moins, il apparaît que la construction des implicatives négatives répond à une motivation supplémentaire : l'explicitation des conditions nécessaires pour atteindre le cas de figure souhaité.

3.1.5 INTERPRETATION FORMELLE DE L'OPERATION

À partir de ces remarques, on peut envisager deux types de représentations différentes pour les implicatives + négation. On vient de voir que les énoncés de type "if p' (then) q' " supposaient non seulement que p' était une condition suffisante pour que q' soit le cas (q' au moins si p'), mais également que p' s'interprétait comme une condition nécessaire (q' seulement si p'). D'un autre côté, on a vu que c'était q qui, dans ce cas, correspondait au cas de figure souhaitable. Les énoncés de type "if p' (then) q' " peuvent alors s'interpréter de la manière suivante : q correspond au « bon » scénario, or p' bloque l'actualisation de q . Autrement dit, il y a une incompatibilité entre q (souhaitable) et un cadre référentiel dans lequel p ne serait pas le cas. Cette interprétation correspond, au niveau des représentations formelles, à la composante « QLT1 sans valuation » :



Autrement dit, d'un point de vue plus énonciatif : la validation de la relation prédicative est incompatible avec l'espace de référence défini par la condition : i.e. p non-validé. Je pense cependant que cette composante ne correspond pas à l'opération dont WILL+NOT est la trace dans ce type de contexte. Comme cela a été suggéré dans le sous-chapitre I.3.4, la composante associée à WILL+NOT serait, dans ce cas, QLT2 sans valuation :



En d'autres termes : la non-validation de la relation prédicative est posée comme l'unique cas de figure compatible dans le cadre référentiel auquel renvoie la proposition exprimée dans la proposition conditionnelle. En effet, il semble qu'il y a une différence entre les deux types d'énoncés suivants :

(68) *Not every cat responds to the effects of catnip. If the cat doesn't have a specific gene, it **won't** react.*

(68.1) *Not every cat responds to the effects of catnip. If the cat doesn't have a specific gene, it **can't** react.*

Alors qu'avec CAN+NOT, l'énonciateur explicite la non-compatibilité de la validabilité de la relation prédicative relativement au cadre de référence, avec WILL+NOT, il ne fait que poser la non-validation de la RP comme le seul cas de figure envisageable selon sa représentation des rapports entre les deux notions auxquelles les deux propositions renvoient. Ainsi, bien que l'incompatibilité établie au niveau notionnel soit sous-jacente, l'énonciateur, en choisissant WILL+NOT plutôt que CAN+NOT, présente moins le problème sous l'angle d'une incompatibilité que sous l'angle d'une relation d'entraînement : i.e. la « co-occurrence » de deux notions négatives.

3.2 LES EMPLOIS « DISPOSITIONNELS »

Je voudrais montrer dans cette section, que les emplois dispositionnels correspondent à une opération formelle analogue à celle décrite à propos des emplois implicatifs. On retrouvera ainsi la composante opératoire « QLT2 sans valuation » qui vient d'être évoquée. La différence principale entre ces deux emplois concernera le repère constitutif de la relation prédicative modalisée : dans les énoncés implicatifs, il s'agissait d'une proposition conditionnelle, alors que dans les emplois dispositionnels, on fait en plus intervenir les propriétés notionnelles attribuables au terme source (section 3.2.1).

Bien que cette valeur soit assez rare avec la négation, on peut considérer que certaines occurrences de WILL+NOT sont susceptibles d'avoir une valeur dispositionnelle. La condition essentielle est d'avoir un contexte qui prédéfinisse un **cadre itératif**. Par exemple, les énoncés construisent deux types d'itération différents (sur la classe des instants avec *never* et sur la classe des sujets avec *some / other*) :

(82) *Confront your enemies, avoid them when you can
A gentleman **will walk** but **never run**. (Sting, *An Englishman in New York*)*

(83) *Children show individual food preferences from an early age, agrees Penny Mitchell, who has run a daycare business in her home in Huntington Woods for more than 20 years. "**Some** kids **will** eat anything you put in front of them; others just **won't**," she says.*

<http://detnews.com/menu/stories/32994.htm>

On pourra également s'interroger sur la part de **volition** qui intervient dans des exemples comme le dernier. Avant de revenir (section 3.2.3) sur ces deux problèmes particuliers (**cadre itératif** et **volition**), j'aborderai la question du **repère constitutif**. Il s'agira de montrer que c'est essentiellement sur ce point que se distinguent les emplois dispositionnels et les emplois implicatifs.

3.2.1 REMARQUES A PROPOS DU REPERE CONSTITUTIF

Un nombre de termes assez important a été proposé pour qualifier les emplois qui sont ici regroupés sous l'étiquette « dispositionnel » : « caractéristique/habitude », "timeless truth", "disposition", "capacity", "habitual predictability", "habit", "repetition", etc. Le point commun de tous ces emplois est que l'on aura affaire à une valeur aspectuo-temporelle sans délimitation spécifique. De plus, dans tous les cas, la notion exprimée par le prédicat peut s'analyser comme une propriété du terme source²⁷. Le type d'événement s'analyse en effet comme une « caractéristique », une « capacité », une « habitude », etc., **relative au sujet**. À la différence des implicatives, la validabilité de la relation prédicative n'est plus simplement relative à une condition extérieure mais aux propriétés associées au terme source de la relation prédicative.

Pour autant, il semble que l'interprétation de ces énoncés puisse néanmoins faire intervenir un type de situationnalisation, plus ou moins explicite. Si on prend pour exemple les deux énoncés suivants, on constate que la validation de la RP dépend en partie d'une condition définie par un type de circonstances :

(84) *He's not hyper or anything like that. He just likes to be on the go. He will sit in front of the TV all day if you let him. He loves watching the Star Wars movies over and over again.*

<http://www.geocities.com/Area51/Dreamworld/2112/page8.html>

If he's at home and if you let him . . .

Mais il n'y a pas, comme c'était le cas avec les implicatives, de rapport de cause à effet entre l'événement décrit par la condition et la validation de la relation prédicative modalisée. L'aspect prévisible de la validation est ici relatif à la représentation notionnelle des propriétés du terme source, même si cette validation s'inscrit dans un espace référentiel défini en fonction d'un certain type de circonstance. Cette forme de conditionnalité non-causale permet de rendre compte de la différence entre des énoncés comme :

(85.1) *Oil floats on water.*

Et

(85.2) *Oil will float on water.*

Comme on le sait, le deuxième exemple fait appel à une situationnalisation implicite de type "If you put oil on water, it will float". Mais là encore, on s'aperçoit qu'il n'y a pas à proprement parler de relation de cause à effet entre l'événement auquel réfère la proposition conditionnelle et le résultat. Seules les propriétés du sujet sont en cause dans ce cas.

²⁷ Bien que ces emplois soit généralement à la forme active, je préfère parler de terme source plutôt que de terme de départ car, comme le souligne L. Haegeman (1983, p. 44), avec ce type d'emploi, la passivation est "voice neutral". L'exemple qu'elle propose est "Sunshine will fade bright colours = bright colours will be faded by sunshine".

Ainsi, WILL n'est pas la simple trace d'une attribution de propriété. Ces énoncés nécessitent en plus la prise en compte d'un type de situationnalisation. Ceci explique sans doute que les énoncés 86.1 et 86.2 ne soient pas recevables :

- (86.1) **My kids will love chocolate.*
 (86.2) ?* *My kids will eat chocolate.*
 (86.3) *My kids will eat bars and bars of chocolate.*

En revanche, dans 86.3, le type de détermination qui affecte le GN *chocolate* permet de reconstruire une situation type par rapport à laquelle on peut prévoir le comportement du sujet. Alors que dans 86.1 et 86.2, on aurait affaire à une propriété permanente. De manière intéressante, on remarque, d'après l'exemple suivant, que la validabilité de la relation prédicative est moins relative aux propriétés attribuables au terme source qu'à la situationnalisation définie par le contexte :

- (87) *Whenever the lab is open a student consultant will be sitting at the workstation nearest the door. This student is there to administer the lab and help with any problems that may come up.*

<http://ftp.cs.brown.edu/courses/cs123/resources/unix.html>

Il semble ainsi que deux paramètres entrent en jeu avec ce type de valeur pour déterminer le repère constitutif : les propriétés du terme source et/ou une délimitation circonstancielle relativement à laquelle on peut anticiper la (non-)validation de la relation implicative. Dans tous les cas néanmoins, le rapport de conditionnalité entre le type de situation et la validabilité de la RP ne s'interprète pas, comme c'était le cas dans les énoncés implicatifs, comme une relation causale. À cet égard, il est intéressant d'observer les interprétations métalinguistiques que l'on peut proposer pour les énoncés suivants :

Valeur implicative:

- (68) *If the cat doesn't have a specific gene, it won't react.*
 <The cat doesn't have a specific gene> CAUSES <the cat does not react.>
 <The cat doesn't have a specific gene> CAUSES < ONE CAN PREDICT < the cat does not react.>>

Valeur dispositionnelle :

- (87) *Whenever the lab is open a student consultant will be sitting at the workstation nearest the door. This student is there to administer the lab and help with any problems that may come up.*
 * <The lab is open> CAUSES < a student consultant is sitting at the workstation.>
 <The lab is open>CAUSES<ONE CAN PREDICT<a student consultant is sitting at the workstation.>>

Avec les valeurs dispositionnelles, l'interprétation en termes de relations causales strictes est en effet exclue. Ainsi, si la validabilité de la RP est le plus souvent analysée comme étant relative aux propriétés du sujet dans ce type d'emplois, on peut penser que c'est en raison de l'absence d'une autre « cause » efficiente. On constate cependant, avec des énoncés tels que 87, que l'aspect prévisible peut également être

relatif à un type de situation, de sorte que si le terme source peut être considéré comme le repère constitutif *par défaut*, il n'est cependant pas seul repère constitutif possible avec cette valeur.

3.2.2 LES REPERAGES PREDICATIFS ET ENONCIATIFS

Du point de vue de la référence aspectuo-temporelle, les emplois dispositionnels sont comparables aux emplois implicatifs. Les manipulations montrent en effet que l'on peut faire commuter WILL avec un *simple present* (+ *always/never*), sans modifier radicalement le sens de l'énoncé :

(82a) *A gentleman walks but never runs.*

(83a) *Some kids eat anything you put in front of them; others just don't.*

Il y aurait effectivement une contradiction à ce que des emplois qui ont une valeur générique aient une référence temporelle spécifique. Aussi va-t-on avoir, dans ce cas encore, un repérage de type * par rapport à \mathcal{T}_0 .

$\lambda \in T_2 * \mathcal{T}_0$

La coordonnée repère situationnelle T_2 n'est ni identifiée à la coordonnée origine \mathcal{T}_0 ni différenciée de celle-ci. La valeur atemporelle de l'événement implique au contraire que la prise en compte de \mathcal{T}_0 n'est pas pertinente dans le calcul des valeurs référentielles de l'énoncé.

On peut également se demander si, dans ce type d'emploi, on travaille sur une relation prédicative entièrement saturée ou si, au contraire, on a affaire à la mise en relation du terme source et du prédicat. On peut proposer pour paraphrase : *It is characteristic of X to P*. Par exemple, l'énoncé suivant pourrait effectivement être paraphrasé de cette manière :

(88.1) *A lion will attack a human being only when hungry.*

(88.1a) *It is predictable for / characteristic of lions to attack . . .*

De manière intéressante, G. Leech, à qui cet exemple est emprunté, propose une paraphrase dans laquelle la relation prédicative est entièrement constituée, tout en isolant le terme source de cette construction :

(88.1b) *It is predictable or characteristic of lions that they attack only when hungry.*

(G. Leech, 1987, pp. 84)

C'est un problème que l'on retrouvera à propos du CAN dit « sporadique » qui se pose ici. On travaille à la fois sur une relation entièrement constituée et sur une prédication de propriété. On pourrait résumer ce cas de figure par la formule de repérage suivante :

$\langle \mu \langle \lambda \mu \rangle \in a \rangle$

C'est-à-dire, « C'est le cas (μ) que $\langle \langle \text{arb} \rangle$ est prévisible (μ) > compte tenu des propriétés de a ». Par anticipation, on peut déjà remarquer que les emplois dispositionnels ont un point commun avec les emplois de type « volition » : dans les

deux cas la modalité est repérée par rapport au terme source. La différence se jouera au niveau de la valuation, qui est absente dans les énoncés dispositionnels. En d'autres termes, la validation de la RP ne s'interprète pas comme un cas de figure visé par le terme source. On va cependant voir, dans les analyses qui suivent, qu'il n'est pas toujours facile de distinguer ces deux opérations.

3.2.3 EMPLOIS « DISPOSITIONNELS » ET NEGATION

Je partirai des exemples suivants :

(82) *A gentleman **will walk** but **never run**.* (Sting, *An Englishman in New York*)

(83) *Children show individual food preferences from an early age, agrees Penny Mitchell, who has run a daycare business in her home in Huntington Woods for more than 20 years. "Some kids **will** eat anything you put in front of them; others just **won't**," she says.*

<http://detnews.com/menu/stories/32994.htm>

(89) *[. . .] but by the third day, she [a dog] starts acting abnormal. Her eyes start to get that glazed look. Her panting becomes a bit more frantic. She **will** leave her seat and put her nose between my knee and the dashboard. She **will** stay there, until I tell her to get back to her seat. She **won't** want to stay there. She has reached some sort of threshold. But she **won't** sit and she **won't** sleep. She HAS to stand and pace. She gets manic. She **won't** listen to me. I have to turn up the volume of the music. There is no solution.*

<http://www.northwired.com/kohlsaar/outwest/july30.htm>

Dans les exemples 82 et 83, le sujet a une valeur référentielle générique, alors que dans l'énoncé 89, il s'agit d'un sujet à référence spécifique. Dans les trois cas néanmoins on décrit les comportements caractéristiques de ces (types de) sujets. On remarque également qu'on trouve des occurrences de *will* à la forme positive qui précèdent les occurrences négatives. On peut alors penser que, dans ces exemples, la valeur dispositionnelle des occurrences positives fraye l'interprétation des occurrences négatives. On peut toutefois tenter de déterminer le poids de cette composante dans chaque occurrence en remplaçant *won't* par *refuse to*, on constate que 82, 83 et 89 sont compatibles avec cette commutation (à condition de ne pas conserver l'occurrence de *want* dans l'énoncé 89).

(82b) *Confront your enemies, avoid them when you can*

*A gentleman **will walk** but **refuses to run**.* (Sting, *An Englishman in New York*)

(83b) *Children show individual food preferences from an early age, agrees Penny Mitchell, who has run a daycare business in her home in Huntington Woods for more than 20 years. "Some kids will eat anything you put in front of them; others just **refuse to**," she says.*

(89a) *[. . .] but by the third day, she [a dog] starts acting abnormal. Her eyes start to get that glazed look. Her panting becomes a bit more frantic. She will leave her seat and put her nose between my knee and the dashboard. She will stay there, until I tell her to get back to her seat. She **refuses** to stay there. She has reached some sort of threshold. But she **refuses** to sit and she **refuses** to sleep. She HAS to stand and pace. She gets manic. She **refuses to** listen to me. I have to turn up the volume of the music. There is no solution.*

La compatibilité de cette manipulation s'explique par le fait que, pour les emplois dispositionnels comme pour la volition, la modalité est repérée par rapport au terme source, avec, dans le cas de la volition un phénomène de valuation : « favorable » avec *will* et « défavorable » avec *won't*. D'un autre côté, on peut appliquer la manipulation proposée plus haut, *simple present + always/never*, qui est également acceptable avec tous les exemples :

(83c) *Children show individual food preferences from an early age, agrees Penny Mitchell, who has run a daycare business in her home in Huntington Woods for more than 20 years. "Some kids will eat anything you put in front of them; others **never do**," she says.*

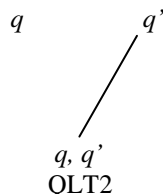
La compatibilité ou l'incompatibilité de *want* dans ces manipulations est sans doute assez révélatrice, dans la mesure où ce marqueur traduit lui-même une valuation du sujet quant à la validation du prédicat. Dans l'énoncé *She **won't** want to stay there*, l'occurrence de *won't* semble devoir s'interpréter, au même titre que les occurrences de *will*, avec une valeur dispositionnelle du sujet dans ce type de situation. Rien n'empêche, d'ailleurs, de cumuler *will* et *refuse* dans ce contexte : *She **will refuse** to stay there*. La proximité de ces deux valeurs apporte néanmoins une confirmation de l'analyse, selon laquelle la nature du repère constitutif est identique dans les deux cas.

3.2.4 EMPLOIS «DISPOSITIONNELS» ET QLT2 SANS VALUATION

Comme dans le cas des implicatives, l'opération dont WILL+NOT est la trace dans ces emplois consiste à poser que la non-validation de la relation prédicative est prévisible en fonction :

- 1/ d'un type de circonstances, dont la délimitation qualitative est ou n'est pas explicite, et/ou ;
- 2/ des propriétés attribuables au terme source.

Pour toute situation les conditions sont satisfaites, on pourra prévoir que la relation prédicative sera non-validée. Ainsi, pour toute situation de type "*When a gentleman is attacked*", on peut anticiper que la relation prédicative <*a gentleman - run*> ne sera pas validée, car correspondant à l'unique cas de figure envisageable selon l'énonciateur. On a ainsi affaire à la composante opératoire QLT2 sans valuation : on pose que, dans le cadre de référence défini par le type de circonstances et/ou le type de sujet, la non-validation de la RP se présente comme un cas de figure compatible :



Notons par ailleurs que cette opération n'introduit aucune bifurcabilité, de sorte que q' est construit comme un cas de figure unique : la validation n'est pas posée comme également compatible selon la représentation notionnelle de l'énonciateur. Bien que l'on

puisse considérer, comme cela a été suggéré plus haut, que l'on travaille sur une relation prédicative saturée, je ne pense pas qu'il faille pour autant en conclure à une activation de la composante Qnt. Il n'y a pas de contradiction à supposer que l'on ait à la fois une RP saturée sans que celle-ci soit ancrée dans un espace de référence muni d'une délimitation spatio-temporelle spécifique. Comme on l'a montré, le cadre référentiel est au contraire défini en fonction d'une délimitation entièrement qualitative. De plus, on peut constater que des assertions comme "*Oil floats on water*" impliquent une saturation de la RP sans que l'on puisse parler de délimitation quantitative. Plus précisément (ce point sera développé lors de l'analyse des emplois sporadiques de CAN), on peut penser qu'il y a ici une quantifiabilisation de la notion – comme le montrent les paraphrases avec *simple present + always* – sans qu'il s'agisse toutefois d'occurrences localisables par rapport à la situation d'énonciation. En revanche, dans le cas des emplois épistémiques, on va voir que l'on a à la fois l'intervention d'un type de représentation notionnelle et une délimitation spatio-temporelle de l'occurrence.

3.3 WILL : LES EMPLOIS DITS EPISTEMIQUES

On sait qu'on parle de valeur « épistémique » pour les emplois qui traduisent un travail inférentiel de l'énonciateur quant à la validation d'une RP ayant une valeur référentielle spécifique. Avec WILL, il n'est pas rare que ce type d'emploi soit accompagné de marqueurs qui révèlent cette évaluation subjective : *probably, the chances are*, qui traduisent l'impossibilité pour l'énonciateur d'asserter son propos :

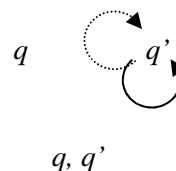
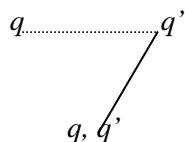
(90) *The **chances** are you **won't** have seen a pint of mild in your local. Nationally, it accounts for around 3% of the beer market and sales are falling, even in its traditional markets of East Anglia, the North West and the Midlands.*
http://homepages.bucks.net/~bryan_spink/mild.htm

(91) *The last that he heard of her she had flitted to Australia with a new man. This happened over twenty years ago, and that she **will probably** be married with a new name and will even sound different.*
<http://www.corrie.net/updates/episode/1999/9907.html>

À ce propos, il est intéressant de rappeler la possibilité d'une co-occurrence de WILL(+NOT) avec des adverbes comme *maybe* (ce qui n'est pas possible avec MUST(+NOT)). Ceci peut sembler paradoxal si on estime que les inférences construites avec WILL ont une valeur proche de la certitude :

(92) *"Roses are like my family's trademark." she said, while thinking 'So much for arriving unnoticed, **maybe he won't have heard** of the legend of my family.'*
<http://www.moonchronicles.com/famtie1.txt>

On peut tenter de rendre compte de ce phénomène en rappelant que le type de nécessité exprimé par WILL consiste à construire une valeur « faiblement unique », à la différence de MUST qui construit une nécessité de type « strictement unique ». Dans ce second cas, l'autre possibilité est explicitement écartée, ce qui explique sans doute son incompatibilité avec des adverbes qui impliquent une bifurcabilité. De plus, on peut comparer la composante opératoire associée à WILL+NOT (QLT2 ou QNT2) avec la composante opératoire de l'**assertion négative**, qui se traduit par une double boucle d'identification sur *q'* :



L'opération dont WILL(+NOT) est la trace est de toute évidence la plus proche de l'opération assertive puisqu'il s'agit, dans tous les cas, de n'envisager qu'un cas de figure. En ce sens, les composantes QLT2 et QNT2 associées à WILL(+NOT) ne se distinguent de l'assertion qu'en fonction de la distance intentionnelle (i.e. hiatus entre le plan de représentation et le plan d'assertion) que supposent tous les auxiliaires de modalités.

Ce type d'emploi ne s'accompagne toutefois pas systématiquement d'une trace explicite de l'activité inférentielle de l'énonciateur :

- (93) *"Uh, what's with the lights?" she asked as she looked at the dark house.
 "Maybe your mom got out?" asked Willow, trying to get her in.
 "She didn't say anything. And she **won't** be sleeping so early..." said Buffy,
 thinking aloud.*

<http://slayer.simplenet.com/tbcs/fiction/dorit/jam7.html>

Dans cette partie, on mettra en évidence que les emplois épistémiques font également appel à une représentation qualitative sous-jacente qui, dans son principe, est comparable au processus inductif qui caractérise les emplois implicatifs et dispositionnels. La différence avec les emplois implicatifs est que l'on travaille cette fois avec une activation de la délimitation quantitative de l'occurrence.

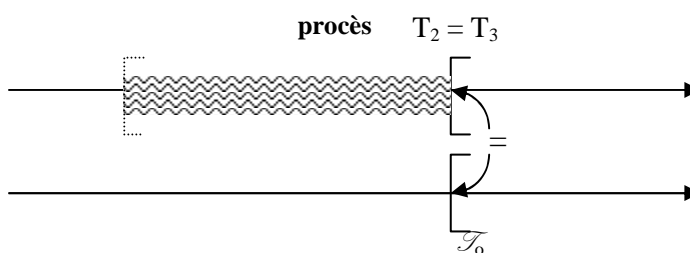
3.3.1 LA DETERMINATION ASPECTUO-TEMPORELLE

Les emplois épistémiques se distinguent des emplois implicatifs et dispositionnels du point de vue de la référence temporelle : les énoncés à valeur épistémique sont en effet compatibles avec les deux formes aspectuelles HAVE -EN et BE -ING pour renvoyer à une valeur temporelle spécifique. D'autre part, à la différence des implicatives, les emplois épistémiques ne se présentent généralement pas sous la forme d'une conditionnelle, ni sous la forme d'une relation inter-propositionnelle à valeur implicative (on verra néanmoins qu'il n'est pas exclu de rencontrer des constructions conditionnelles avec cette valeur). Je commencerai par le premier de ces deux points : la référence aspectuo-temporelle.

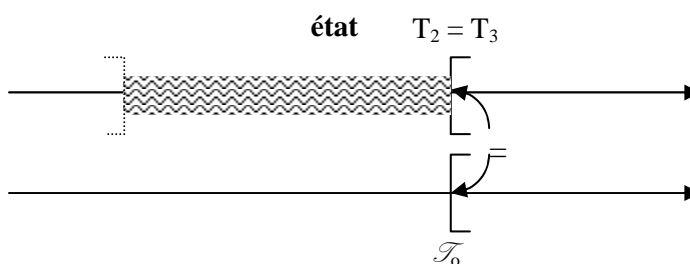
Il a donc été souligné que, pour les énoncés de type implicatif et dispositionnels, on a une valeur référentielle générique. On a en effet vu que le processus inductif de l'implication se caractérisait par un prolongement de la validité de la relation d'entraînement à toutes les occurrences envisageables, de sorte que l'on se trouve sur un plan générique. Les procès sont envisagés en dehors de tout point de vue aspectuel privilégié. Au contraire, les énoncés épistémiques ont une valeur référentielle spécifique. On va donc rencontrer ce type d'emplois avec une co-occurrence des aspects HAVE -EN et BE -ING, qui supposent la prise en compte de la borne de droite associable au procès : borne fermée dans le cas du parfait, borne ouverte dans le cas de BE -ING. Dans le cas des verbes d'états, le problème se pose de manière similaire puisque, tous les instants étant

égaux entre eux, on a affaire à un ouvert identifiable à \mathcal{F}_0 . Les différents cas de figure peuvent être représentés de la manière suivante, avec T_2 pour la coordonnée situationnelle associée à l'événement, et T_3 pour la coordonnée de point de vue aspectuel²⁸ :

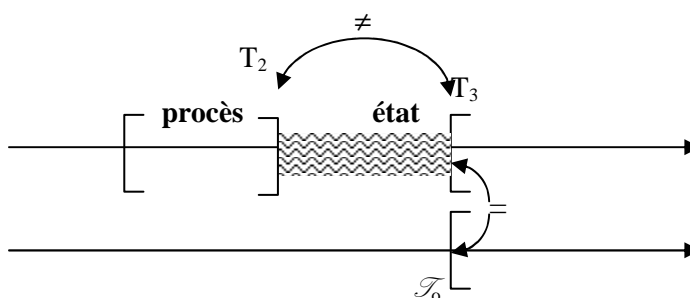
(93) *"She didn't say anything. And she won't be sleeping so early..." said Buffy, thinking aloud.*



(91) *This happened over twenty years ago, and that she **will probably** be married with a new name and will even sound different.*

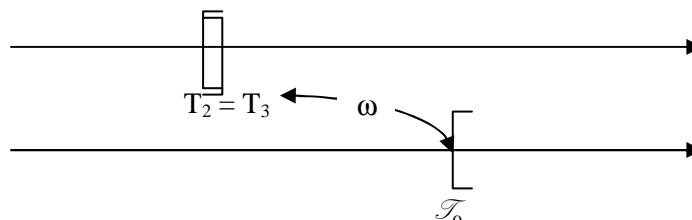


(94) *I reckon there'll have been some trees grown up and others fallen down.*



²⁸ Je m'inspire ici des types de repérages exposés par J.-P. Desclès *et al.* (1980) à propos du traitement formel de la catégorie de l'aspect.

(95) *The reader **probably won't** have noticed any difference, but it's a big change and makes maintenance much easier.*



Le procès n'est plus repéré avec une autre proposition, elle-même en rapport de repérage fictif par rapport à Sit_0 , mais en relation de repérage par rapport à la situation d'énonciation. Par ailleurs, les paraphrases font ressortir le fait que l'on travaille sur une relation entièrement saturée, ce qui, comme on le sait, est caractéristique des emplois épistémiques ou, de manière plus générale, des emplois impliquant une délimitation situationnelle des occurrences. Ainsi, si l'on reprend la paraphrase proposée par J. Coates, on peut proposer :

(90a) *I can confidently predict that you haven't seen a pint of mild in your local.*

(91a) *This happened over twenty years ago, and he confidently predicted that she is probably married with a new name.*

Comme pour les autres modaux, les emplois épistémiques de WILL se caractérisent ainsi par une détermination aspectuo-temporelle en repérage par rapport à Sit_0 . Le repérage de la relation prédicative par rapport à la situation repère origine souligne bien que l'on travaille sur une occurrence situationnelle. On a ainsi une activation de la composante Qnt dans ce cas, au sens où l'on cherche à évaluer la validabilité d'une occurrence relativement à un espace de référence muni d'une détermination spatio-temporelle spécifique et donc localisable par rapport à Sit_0 . Je voudrais néanmoins montrer que la composante qualitative reste également active dans ce cas, de sorte que l'on aura une équipondération entre les deux composantes QLT2 et QNT2.

3.3.2 ROLE DE LA COMPOSANTE QLT2 DANS LE PROCESSUS INFÉRENTIEL

À la différence des énoncés implicatifs, la validation de la relation prédicative n'est pas, dans les emplois épistémiques, envisagée en fonction d'une autre proposition. Comme le montre la présence fréquente de marqueurs comme "reckon", "suppose", "guess", "maybe", etc. dans ce type d'énoncés, c'est par rapport à une évaluation de l'énonciateur qu'est envisagée la validation dans ce cas. On peut comparer ce travail **subjectif** à la relation inter-propositionnelle de type *if p, (then) q* que l'on avait avec les implicatives : dans ce cas la validation de la RP exprimée par la protase est une condition à la validation de l'autre RP et permet de fournir une base **objective** à l'inférence construite par l'implication. Sans ce rapport inter-propositionnel, la validité de l'inférence repose entièrement sur les convictions de l'énonciateur. Pour subjectif qu'il soit, ce type d'inférence ne peut cependant pas être totalement arbitraire. On peut effectivement considérer que pour poser la validation d'une relation prédicative comme

fortement probable, l'énonciateur doit avant tout estimer que l'événement auquel il fait référence est compatible avec sa représentation des données extralinguistiques. P. Larreya considère ainsi que la proximité entre les emplois implicatifs et épistémiques s'explique par le fait que ces emplois reposent l'un comme l'autre sur une forme de conditionnalité :

« Si le passage entre les modalités implicatives et les modalités épistémiques peut se faire de façon progressive, c'est parce que l'implication et l'inférence ont un point commun important : elles consistent l'une comme l'autre à établir une relation entre deux faits ou ensembles de faits pour déduire du premier la valeur de vérité du second – la *base* jouant dans la relation inférentielle exactement le même rôle que l'antécédent dans la relation implicative. »

(P. Larreya, 1984, p. 175)

Il reste cependant à définir la nature de cette « base ». Si l'on observe les exemples, on s'aperçoit que l'énonciateur ne semble pas s'appuyer sur des éléments contextuels ou situationnels particuliers. F. R. Palmer remarque d'ailleurs que c'est essentiellement sur ce point que WILL et MUST se distinguent :

'The difference between WILL and MUST, is that WILL indicates what is a reasonable conclusion, while MUST indicates the only possible conclusion **on the basis of the evidence available**. Compare:

John must be in his office.

John will be in his office.

The first of these would be the more appropriate in response to an observation that the lights were on; the only conclusion is that John is in his office. *Will* would be used to give **a reasonable explanation (from previous knowledge)** as to why the lights were on, rather than to draw a conclusion from this observation. The following sequence illustrates this:

John will be in his office now. Yes, the lights are on, so he must be there.'

(F. R. Palmer, 1990, p.57, c'est moi qui souligne.)

Dans cette analyse, il ressort qu'avec MUST on prend appui sur des indices situationnels (il y a de la lumière dans son bureau), alors qu'avec WILL, c'est l'expérience générale de l'énonciateur qui permet de poser que la validation de la relation prédicative comme fortement probable (compte tenu de l'heure, on peut s'attendre à ce que le sujet soit dans son bureau). E. Gilbert avance ainsi l'idée que l'énonciateur envisage l'occurrence de la relation prédicative comme compatible avec sa structuration cognitive :

« [...] l'opération marquée par *will* dans sa valeur épistémique est essentiellement basée sur l'expérience ou le savoir du sujet énonciateur [...]. C'est donc dans ce cas très clairement sur une forme de représentation cognitive, et donc notionnelle, que le sujet énonciateur s'appuie pour envisager l'occurrence situationnelle de la relation prédicative (ou sa non-occurrence [...]). »

(E. Gilbert, 1998)

Toutefois, le fait de s'appuyer sur une représentation cognitive pour envisager la (non-)validation de la RP n'est pas incompatible avec la prise en compte de données situationnelles ou contextuelles. On peut reprendre deux exemples pour illustrer ce point :

(90) *The chances are you **won't** have seen a pint of mild in your local. Nationally, it accounts for around 3% of the beer market and sales are falling, even in its traditional markets of East Anglia, the North West and the Midlands.*

http://homepages.bucks.net/~bryan_spink/mild.htm

(91) *The last that he heard of her she had flitted to Australia with a new man. This happened over twenty years ago, and that she **will probably** be married with a new name and will even sound different.*

<http://www.corrie.net/updates/episode/1999/9907.html>

Dans ces exemples, la prise en compte de données contextuelles semble effectivement participer de la démarche inférentielle dont WILL est la trace :

90 : *Mild beer accounts for around 3% of the beer market and sales are falling.*

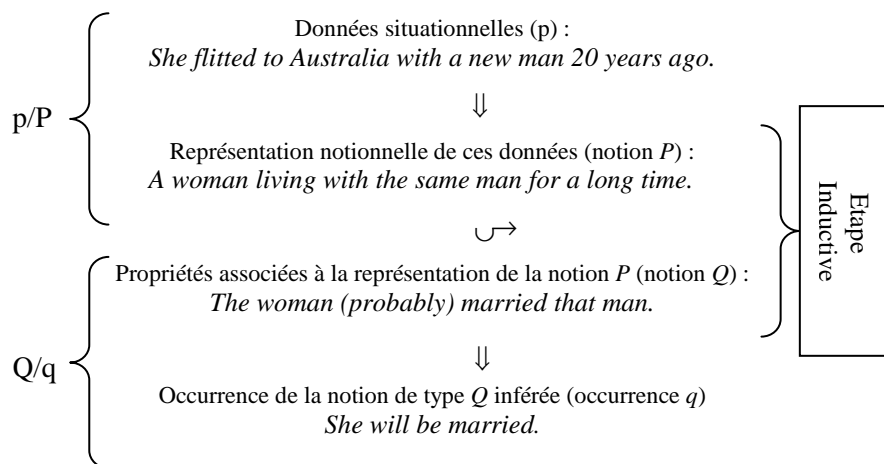
91 : *She flitted to Australia with a new man over twenty years ago.*

En prenant appui sur ces données, l'énonciateur est en mesure de se représenter un certain nombre d'états de choses, qu'il n'a pas vérifiés, mais qui, selon sa représentation notionnelle, sont en accord avec les indices dont il dispose. Il fait ainsi effectivement appel à cette forme de représentation abstraite pour inférer une validation ou une non-validation de la RP au niveau occurrence. Citons ici encore un passage de l'article d'E. Gilbert dont s'inspire cette analyse :

« Autrement dit, avec la valeur épistémique des modaux, on peut considérer que, à partir d'indices, situationnels et notionnels, dont il dispose au moment de sa prédication, l'énonciateur construit du « vraisemblable », ou, plus précisément, du « semblable au vrai », le « vrai » étant à entendre dans le sens de cette représentation subjective idéale qu'il se fait de la relation prédicative. **C'est donc en fonction de la délimitation qualitative qu'il attribue à la relation prédicative que l'énonciateur est en mesure d'envisager son occurrence quantitative**, et on a par conséquent, et pour résumer, toujours dans une terminologie culiolienne, un problème d'adéquation à un centre organisateur, c'est-à-dire de **conformité à l'occurrence abstraite idéale par rapport à laquelle se structure le domaine notionnel associé à la relation prédicative.** »

(E. Gilbert, 1998, c'est moi qui souligne)

On a donc une opération complexe qui, partant du stade empirique, amène à poser à une occurrence délimitée quantitativement par le biais d'une étape cognitive intermédiaire. Pour reprendre l'exemple 91, on pourrait rendre compte de cette séquence de la manière suivante :



Le principe inductif est cependant différent de celui qui a été exposé pour les implicatives. Pour ces dernières, la relation inter-propositionnelle réfère à une relation d'entraînement entre deux types d'événements. Dans ce cas, le rapport causal implique une succession chronologique entre les deux états de choses auxquels renvoient les propositions. Au contraire, dans le cas des emplois épistémiques, on constate que l'on peut référer à un événement concomitant ou révolu (cf. les exemples précédents). L'interprétation selon laquelle une occurrence *p* de type *P* entraîne une occurrence *q* de type *Q* n'est plus valide telle quelle. Dans le cas des modalités épistémiques, on s'aperçoit en fait qu'il n'y a pas à proprement parler de relation d'entraînement entre les deux types d'événements auxquels les propositions réfèrent. Les données situationnelles prises en compte par l'énonciateur déclenchent, non pas l'attente d'un événement qui en serait la conséquence, mais la représentation d'un état de choses qu'il estime compatible, au niveau notionnel, avec ce type de situation. Si l'on cherche à paraphraser cette relation, on n'aura pas :

« L'énonciateur pense que *p* déclenche *q* », mais

« *p* déclenche chez l'énonciateur l'idée que *q* ». (D'où des prédicats comme *reckon, guess, etc.*)

La proposition modalisée a ainsi une indépendance du point de vue de la référence temporelle, puisque, s'il y a une relation de consécution, elle relève du niveau cognitif, entre un type de situation et les représentations qu'elle déclenche.

La notion d'**induction** est donc employée avec un sens un peu différent, puisque qu'il ne s'agit plus ici de l'expression d'un prolongement hypothétique, résultant de l'observation de la co-occurrence de deux types d'événements. On s'éloigne en effet de l'acception habituelle, qui veut que l'on procède du particulier vers le générique, que l'on s'appuie sur l'expérience pour établir une projection abstraite. On est au contraire plus proche de l'acception 9.a de l'OED citée plus haut, ainsi que de la définition liée au

concept d'**inducteur**, qui désigne en psychologie un « terme » qui déclenche une association, au sens psychanalytique du terme²⁹ :

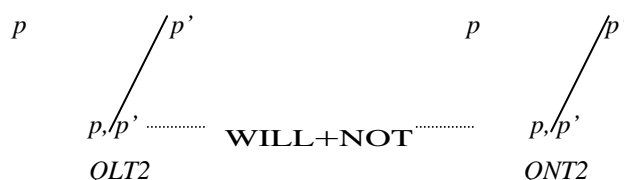
9.a. The action of bringing on, bringing into existence or operation, producing, causing.
(Oxford English Dictionary, second edition, version cédérom)

INDUCTEUR, TRICE \diamond Subst. *Psycho.* **Terme qui sert de point de départ à une association d'idée.**

(Dictionnaire *Petit Robert I*, 1990)

S'il ne s'agit pas, dans ce cas, d'une consécution entre deux types d'événements empiriquement observables, le principe de la co-occurrence n'en demeure pas moins identique, à cette différence près qu'on travaille cette fois au niveau cognitif. Comme cela vient d'être rappelé, « l'événement p » entraîne, non pas « l'événement q », mais « l'idée que q ». La différence est importante, puisqu'elle permet de distinguer nettement les valeurs implicatives des valeurs épistémiques. Cependant, le principe d'entraînement est comparable, puisque la notion P conserve un statut de déclencheur par rapport à une notion Q .

Les emplois épistémiques impliquent ainsi un double niveau d'opérations. Au niveau des représentations notionnelles, on a un rapport d'entraînement caractéristique de l'induction. L'énonciateur fait appel à sa structuration cognitive pour envisager un état de choses compatible avec les données dont il dispose. On retrouve la composante QLT2 évoquée plus haut, qui garantit une stabilité dans le mode de représentation subjectif. Au niveau de la délimitation quantitative, on envisage une absence d'occurrence de la notion induite relativement à un espace de référence spatio-temporellement défini. Il y a alors également intervention de la composante opératoire quantitative QNT2. Cette équipondération est, rappelons-le, représentée de la manière suivante :



Je reviendrai sur l'interprétation de cette opération dans le cadre de l'analyse des emplois épistémiques de MUST+NOT. Il s'agira de mettre en évidence que WILL+NOT n'est pas approprié dans les contextes qui supposent un travail de « déduction ».

²⁹ Jung avait employé ce type de test pour mettre en évidence des temps de réaction très variables chez un même sujet en fonction du terme inducteur choisi, révélant ainsi le rôle de l'inconscient par rapport aux mises en relation entre certaines notions chez le sujet.

3.3.3 STRUCTURES IMPLICATIVES ET VALEUR EPISTEMIQUE

La frontière entre les emplois implicatifs et les emplois épistémiques n'est pas aussi tranchée qu'il peut y paraître. Ainsi, dans les exemples suivants, les énoncés ont une structure conditionnelle, et néanmoins ils s'interprètent comme une inférence portant sur une occurrence situationnelle :

(96) *On the assumption that you're reading this standing behind the wearer, in a QUEUE perhaps, you probably **won't** have seen the front of the T SHIRT.*
<http://www.users.dircon.co.uk/~nonsuch/tshirt.htm>

(97) *Obviously if you do not watch Neighbours you **will not** have seen or heard of the delightful Debbie and her irresistible personality.*
<http://www.dawe.demon.co.uk/Debbie.html>

À la différence des emplois implicatifs cependant, il n'y a pas de relation de consécution temporelle entre les événements auxquels font référence les deux propositions : la détermination aspectuo-temporelle qui affecte l'apodose est, comme pour les autres emplois épistémiques, construite relativement à Sit_0 , et non par rapport à la situation fictive \mathcal{F}_0^1 relative à l'apodose. D'un autre côté, l'énonciateur ne se fonde plus sur des données situationnelles vérifiées, mais sur une situation fictive, comme dans les énoncés implicatifs. On obtient alors un cas intermédiaire. D'un côté, la (non-)validation de la RP (eg <you - see or hear of the delightful Debbie>, notée λ_1) est envisagée relativement à la (non-)validation d'une autre RP (<you- watch Neighbours> λ_2) :

$$\langle \langle \lambda_1 \rangle \in \underline{\mu} \rangle \in \underline{\epsilon} \langle \lambda_2 \in Sit_0^1 * Sit_0 \rangle$$

D'un autre côté, on constate qu'on peut avoir un système de référentiation aspectuo-temporelle plus complexe que dans le cas des énoncés implicatifs puisque les deux propositions peuvent faire l'objet de repérages indépendants par rapport à Sit_0 . Ainsi, dans l'exemple 96, la relation prédicative modalisée λ_1 <you-see the front of the T-shirt> est repérée par rapport à Sit_0 .

(96) *On the assumption that you're reading this standing behind the wearer, in a QUEUE perhaps, you probably **won't** have seen the front of the T SHIRT.*
<http://www.users.dircon.co.uk/~nonsuch/tshirt.htm>

$$\lceil \quad \neq \quad \rceil$$

$$\langle \lambda_1 \notin Sit_2 \in Sit_3 \rangle \quad Sit_0$$

La proposition repère, en revanche, qui est elle-même l'objet d'une modalité aspectuelle, est identifiée (BE -ING) par rapport à la situation fictive Sit_0^1 , mais est également l'objet d'une modalité aspectuelle de type identification par rapport à cette coordonnée (*On the assumption that you're reading this standing behind the wearer*) :

$$\langle \lambda_2 \in Sit_2' = Sit_3' = Sit_0^1 * Sit_0 \rangle$$

Le repérage interpropositionnel s'effectue par le biais de la modalité μ , qui relie λ_1 à λ_2 . Soit, pour l'exemple en question :

$$\ll \lambda_1 \in \text{Sit}_2 \neq \text{Sit}_3 \gg \in \mu \gg \in \langle \lambda_2 \in \text{Sit}_2' = \text{Sit}_3' = \text{Sit}_0 \rangle$$

*
Sit₀

⏟
∈

On constate qu'avec ce type d'emplois épistémiques, les deux relations peuvent avoir des repérages aspectuo-temporels indépendants. La non-validation de λ_1 reste néanmoins de nature hypothétique, puisqu'elle reste relative à la validation de λ_2 . Cela nous oblige à reconnaître deux types de repérages. D'une part, on aura un repérage des propositions par rapport à Sit_0 , marqué par différents types de marqueurs aspectuels (HAVE -EN, BE -ING), qui pourra produire des valeurs référentielles spécifiques. Ce repérage de la proposition modalisée par rapport à Sit_0 est caractéristique des emplois épistémiques. D'autre part, on a un repérage qui affecte la relation interpropositionnelle : celle-ci est, comme cela vient d'être souligné, dans un rapport de repérage non-pertinent par rapport à Sit_0 : la validabilité de λ_1 est avant tout dépendante de la validabilité de λ_2 .

Dans les trois valeurs qui viennent d'être évoquées (implicative, dispositionnelle, épistémique), on a vu que l'implication jouait un rôle à part entière au niveau des représentations notionnelles. On a par ailleurs vu que ces représentations permettaient d'inférer la non-validation de la relation prédicative dans un cadre référentiel spécifique, à partir d'une occurrence vérifiée qui se présente comme une instantiation de la base de l'implication.

Je voudrais maintenant montrer que ce processus, qui consiste à inférer une occurrence de la notion Q en faisant appel à une relation d'entraînement établie au niveau notionnel, est également caractéristique des emplois de type « prédiction ». Je soulignerai que, dans les emplois de renvoi à l'avenir, c'est essentiellement la composante quantitative QNT2 qui est prépondérante, et que l'opération notionnelle sous-jacente n'est pas activée dans ce cas.

3.4 LES EMPLOIS A VALEUR DE PREDICTION

Avant de revenir sur les jeux de prépondérance qui caractérisent cet emploi, je voudrais m'arrêter sur deux problèmes que pose l'interprétation des emplois impliquant un renvoi à l'avenir. Le premier est de déterminer la part de certitude que l'on doit conférer à ces énoncés. Le second, qui découle d'une certaine manière du premier, consiste à déterminer si on a affaire à une modalité de type épistémique, ou s'il faut considérer qu'il s'agit d'un emploi distinct.

3.4.1 LE NON-CERTAIN ET L'INCERTAIN : OBJECTIF V. SUBJECTIF

Concernant la question de la certitude véhiculée par WILL dans les emplois de renvoi à l'avenir, on se trouve face à l'éternel problème des futurs contingents. Ce qui n'est pas encore, n'appartient pas, par définition, au domaine du certain. Il y a cependant une différence importante entre la construction de valeurs référentielles et l'interprétation

des données extralinguistiques. W. Rotgé, à propos du futur en français, commente l'exemple « *On se verra à la gare demain* » de la manière suivante :

« Je situe la relation SUJET/PREDICAT (on/se voir demain) certes dans le contingent mais en la plaçant le plus proche possible du certain ; je l'écarte au maximum du « peut-être pas » dans le « peut-être, peut-être pas » inhérent au contingent. »

W. Rotgé (1993, p. 157)

À moins d'adopter un point de vue déterministe strict, la contingence des événements à venir est une réalité difficilement contestable. Toutefois, les opérations linguistiques dont on cherche à rendre compte sont moins le reflet de la réalité extralinguistique elle-même que de notre mode de représentation. Il nous est effectivement toujours possible de poser un événement comme devant avoir lieu de manière sûre et d'ignorer les interférences contingentes liées à l'extralinguistique. L. Haegeman distingue ainsi ce qui ressortit au domaine de l'objectif de ce qui relève des représentations subjectives :

"By using *will* rather than *may* the speaker indicates that he judges the future event high on the scale of likelihood, (certain). The non-certainty is of objective nature, the certainty is subjective."

(L. Haegeman, 1983, p. 61)

P. Cotte adopte un point de vue comparable pour défendre cette même idée :

« Nous pensons qu'un énoncé au futur peut exprimer donc une certitude subjective, même s'il réfère à un procès uniquement potentiel ; le procès n'est pas encore inscrit dans le réel, comme il l'est dans les énoncés à référence présente ou passée, et ce défaut d'actualisation importe peut-être dans la représentation profonde du temps [. . .] mais pas forcément dans son utilisation en discours. »

(P. Cotte, 1988, p. 566)

Il semble en effet que les modes de renvoi à l'avenir, qu'il s'agisse de WILL ou du futur français, peuvent traduire une *certitude* subjective. En effet, on peut considérer que l'énonciateur pose qu'il envisage un cas de figure unique : celui de la validation dans le cas de WILL, celui de la non-validation dans le cas de WILL NOT.

3.4.2 PREDICTION ET VALEUR EPISTEMIQUE

L'autre question concerne donc la distinction entre les emplois épistémiques et les emplois de prédiction. Par exemple, J. Coates (1983, p. 179), J. Bouscaren et J. Chuquet (1987, p. 60) classent la prédiction parmi les modalités épistémiques. D'une certaine manière, la prédiction peut être considérée comme un cas particulier de modalité épistémique, en ce sens que le renvoi à l'avenir est par définition lié au non-certain, et suppose un travail inférentiel de la part de l'énonciateur. Néanmoins, il est intéressant de noter que la distinction entre valeur épistémique et prédiction ne se pose pas dans le cas de MAY, bien que ce marqueur permette également le renvoi à l'avenir. La raison tient sans doute au fait que, dans ses emplois épistémiques, MAY a pour objet d'exprimer explicitement l'incertitude de l'énonciateur quelle que soit la référence temporelle de l'événement, de sorte que la référence temporelle est secondaire. Avec WILL, au

contraire, on a construction d'une modalité de type « nécessaire » : l'énonciateur envisage un cas de figure unique. Lorsque la référence temporelle de l'événement est de type révolu, ou lorsqu'elle coïncide avec le moment d'énonciation, on va alors avoir une nécessité affaiblie, dans la mesure où cette modalité traduit une impossibilité pour l'énonciateur d'asserter son propos. Lorsque, au contraire, on a un renvoi à l'avenir, le caractère non-certain de la validation de la RP découle du contexte. L'opération dont WILL est la trace tend alors à être interprétée comme la construction d'une valeur de nécessité à part entière. On peut cependant faire une autre remarque : à la différence des emplois de type prédiction, les énoncés à valeur épistémique ne sont pas compatibles avec l'interrogation. On peut prendre les exemples suivants à titre d'illustration :

(98.1) * *Will she have received the letter now?*

(98.2) * *I don't know if she will have received it now.*

(98.3) *Will she receive the letter before the parcel?*

(98.4) *I don't know if she will receive the letter before the parcel.*

E. Gilbert (1987, pp. 16-17) rend compte de l'incompatibilité des énoncés épistémiques avec la modalité interrogative en avançant qu'on a affaire à deux opérations de même niveau, qui consistent à travailler sur la validation de la RP. Dans les deux cas, on a effectivement une modalité énonciative, que j'ai notée plus haut par la lettre mu (*μ*) en italique, dont l'objet est de localiser la relation prédicative relativement à une des zones du plan de validation. En revanche, dans les exemples 98.3 et 98.4, la possibilité de construire une interrogation semble indiquer qu'on a affaire à deux niveaux de modalité qui se cumulent : une modalité de niveau prédicatif, dont WILL est la trace, et une modalité énonciative, dont la forme interrogative est la trace.

Pour cette raison, il ne semble pas que WILL(+NOT), dans ses emplois de renvoi à l'avenir, puisse être mis sur un même plan que les emplois épistémiques. La compatibilité avec la forme interrogative semble au contraire montrer que dans les emplois non-interrogatifs, la modalité dont WILL est la trace est affectée d'une opération d'assertion, positive ou négative, c'est-à-dire d'une modalité de niveau énonciatif, auquel appartiennent également les emplois épistémiques.

Toutefois, on peut se demander si cette distinction s'applique à tous les emplois de type prédiction. Certains exemples semblent au contraire montrer que l'énoncé, bien que référant à un événement à venir, exprime une modalité épistémique, notamment en raison de marqueurs comme *probably*, qui apparaissent en co-occurrence avec ce type d'emploi :

(99) *Toronto AIDS patient Jim Wakeford, who smokes cannabis to relieve vomiting and stimulate his appetite, points out that **he'll probably be dead** by the time long-term trials are over.*

<http://thecompassionclub.org/library/news/news139.html>

Le caractère incertain de la modalité exprimée dans ces énoncés conduit à se demander s'il ne serait pas nécessaire de distinguer deux types de renvoi à l'avenir. L'un où l'énonciateur exprimerait une modalité affectée d'opérations comme l'assertion ou l'interrogation. L'autre où WILL serait la trace d'une modalité énonciative à part entière, traduisant un travail d'évaluation du degré de validabilité de la RP. En d'autres termes, la

présence de marqueurs tels que *suppose*, *probably*, pourraient être analysée comme une trace explicite de l'activation de la composante qualitative associée au processus inférentiel de WILL+NOT dans ses emplois épistémiques. En revanche, dans le cas des valeurs de renvoi à l'avenir pur, on peut considérer que c'est essentiellement la délimitation de l'occurrence qui est pertinente : c'est alors la composante quantitative qui interviendra dans l'interprétation de cette valeur. Je commencerai par rappeler le rôle sous-jacent de l'implication dans ce type d'énoncés.

3.4.3 DE L'INFERENCE A LA PREDICTION : DU QLT AU QNT

La prédiction d'un événement à venir, qui est par nature non-vérifié, peut résulter de deux démarches. Il peut d'abord s'agir d'une visée, auquel cas on envisage un état de choses auquel on attribue une valuation positive. Ce premier type de renvoi à l'avenir correspond à des motivations subjectives et ne nécessite pas la mise en œuvre d'un processus inférentiel. Ce cas sera examiné dans le cadre de l'analyse de la volition. L'autre démarche consiste à s'appuyer sur des éléments connus et à faire appel à l'expérience pour prévoir que ces éléments entraîneront un certain type de conséquences. De ce point de vue, on a affaire à un mode d'inférence comparable à celui qui a été décrit à propos de l'induction. À la différence de l'induction pure cependant, il ne s'agit pas dans ce cas de construire un prolongement hypothétique à valeur générique, mais de mettre en œuvre cette base hypothétique pour « prédire » des occurrences spécifiques de la notion. Les emplois exprimant un renvoi à l'avenir se rapprochent ainsi des emplois épistémiques : l'énonciateur s'appuie sur une représentation subjective pour prédire une occurrence spécifique. P. Larreya estime en effet que la composante implicative opère également dans les emplois de type prédiction :

« [...] l'opération de prédiction [...] consiste à *déduire* la vérité d'un événement futur à partir de la constatation d'un ou plusieurs événements présents ou passés généralement non-désignés de façon explicite – ce qui signifie qu'elle consiste à établir une relation implicative entre deux événements ou ensemble d'événements. Le caractère « déductifs » de cette opération n'a rien de surprenant : les événements futurs sont, de par leur nature même, *inconnus* (sauf quand ils peuvent être « constatés » [...]). [...] **la prédiction consiste précisément à lier le futur à du « connu » par l'intermédiaire de la relation implicative.** »

(P. Larreya, 1984, p. 212)

L'exemple suivant confirme effectivement la prise en compte de données dont l'énonciateur a connaissance pour effectuer sa prédiction.

(100) *In all too many cases, there are **compelling reasons to believe** that neither condition **will** be met.*

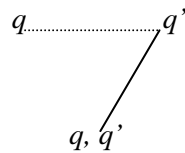
<http://www.ttu.edu/~vietnam/96papers/powmia.htm>

Comme toutes les inférences, cette prédiction fait appel à la structuration cognitive de l'énonciateur. Dans tous les cas, le mouvement allant du connu vers le non-connu est chronologiquement orienté vers l'avant. Les données sur lesquelles on s'appuie ont ici encore un rôle inducteur, qui amène à envisager une représentation associée au plan notionnel et qui permet ainsi d'anticiper les événements à venir. Le cas de l'exemple suivant est légèrement différent :

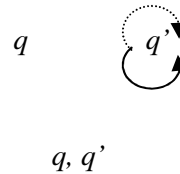
(101) *Well, definitely murder, no accident...must've died of multiple stab wounds to the chest, but the post mortem will tell you more.*

<http://users.ox.ac.uk/~pemb0738/soa/pools.html>

Dans ce cas, la prédiction ne s'appuie pas sur des données spécifiques, mais au contraire sur une connaissance générale concernant la fiabilité des examens d'autopsie. L'idée que je voudrais défendre ici est la suivante : s'il n'est pas concevable qu'une « prédiction » ne soit motivée par aucun processus inférentiel, il semble que, dans le cas du renvoi à l'avenir en tant que tel, ce processus reste néanmoins sous-jacent. En d'autres termes, ce qui distingue la valeur dite de « prédiction » des autres valeurs impliquant un fondement implicatif concerne essentiellement la non-activation de la dimension inférentielle. La prédiction vise avant tout à envisager la question de la délimitation d'occurrence. À cet égard, on a une valeur proche de l'assertion portant sur des événements spécifiques : dans les deux cas, il s'agit de travailler sur la délimitation quantitative de la notion, que l'on situe dans l'une des deux zones du plan de validation. On pourra encore une fois comparer les deux composantes opératoires qui rendent compte de ces deux opérations :



WILL+NOT
QNT2



ASSERTION NEGATIVE

La prépondérance de la composante Qnt ne va pas toujours de soi. Ainsi, dans l'exemple suivant, on pourrait se demander s'il s'agit de prédire la non-occurrence d'un événement spécifique, ou si l'énoncé doit s'interpréter avec une valeur dispositionnelle :

(102) *This is a tropical plant so it will not survive frost.*

<http://www.creativeseasoning.com/IntoGrdnSections/OctOZ.htm>

On peut effectivement analyser la première phrase comme une décomposition de l'énoncé dispositionnel : *A tropical plant will not survive frost*. Si *it* réfère ici à une plante spécifique et si on se trouve dans un cadre intersubjectif, on a toutes les raisons de considérer que la délimitation quantitative est prépondérante. L'ambiguïté potentielle de ce type d'énoncé révèle l'interaction constante des deux composantes qui ont été décrites plus haut. La validation ou la non-validation de la relation prédicative ne peuvent être prédites qu'en s'appuyant sur la représentation notionnelle sous-jacente, qui consiste à envisager le degré de compatibilité entre deux types notionnels. En fonction des contextes, on aura une prépondérance de la composante qualitative, qui évalue la compatibilité de la notion dans le cadre de référence, ou une prépondérance de la composante quantitative, qui est orientée vers la délimitation de l'occurrence dans un espace muni d'une délimitation spatio-temporelle spécifique.

Je vais maintenant m'intéresser au second type de paramètre qui permet de justifier la construction d'un renvoi à l'avenir : la volition. On verra cependant que, sous

certaines conditions, la volition peut également construire des valeurs à prépondérance qualitative. On va ainsi retrouver les opérations de pondération qui viennent d'être évoquées. Cette fois cependant, ce jeu de pondération va faire intervenir une troisième composante (QLT2), qui construit un blocage de la validation de la relation prédicative.

4 LA « VOLITION »

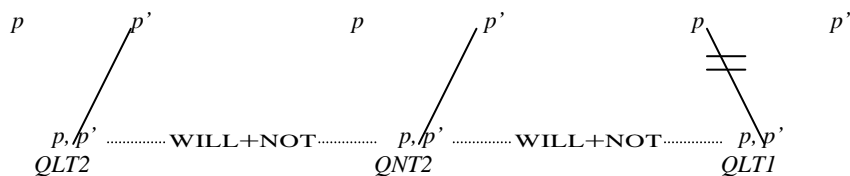
On peut définir la volition comme **la mise en œuvre de la volonté en vue d'atteindre un objet déterminé**. A la différence de la volonté, les volitions se définissent en quelque sorte comme des « poussées mentales », pour reprendre l'expression de Gilbert Ryle³⁰, qui impliquent **un prolongement dans les faits**. Cette définition implique qu'il y ait à la fois une instance qui vise un certain état de choses à atteindre (il y a donc valuation ; ce que l'on veut atteindre est valué comme le « bon » cas de figure), et une instance qui s'engage de manière effective pour atteindre (ou éviter) cet état de choses. Ces deux instances pourront être confondues ou au contraire différentes. Je reviendrai sur ce point un peu plus loin.

Pour ne traiter, dans un premier temps, que le problème de la valuation, on peut dire qu'on a à la fois une activité de représentation qui suppose une distanciation par rapport à l'actuel et un travail subjectif appréciatif. Dans le cas d'une volition positive, ce travail consiste à **viser** l'actualisation de l'événement (i.e. en termes plus linguistiques, la validation de la relation prédicative). Avec la négation, le problème est plus complexe puisqu'il s'agit d'une part de valuer négativement la validation de la relation prédicative, ou de viser (i.e. de valuer positivement) sa non-validation :



On verra que c'est généralement au premier de ces deux types d'opérations de négation que correspond WILL+NOT. Par ailleurs, en dehors de ce travail qualitatif de valuation, l'opération pourra s'accompagner d'une opération qui consiste à anticiper l'absence d'occurrence en fonction d'un cadre de référence spécifié dans le contexte. Ces trois opérations peuvent être représentées de la manière suivante :

³⁰ G. Ryle (1978), *La Notion d'esprit*, Paris: Payot, p. 62. (Traduit de : Gilbert Ryle (1949), *The Concept of Mind*, London: Hutchinson's University Library.)



En tout état de cause, la volition implique d'une part un hiatus entre le niveau de la représentation et le niveau de la validation, et d'autre part une valuation du cas de figure à atteindre. Cette visée pourra concerner p ou p' . On peut ainsi s'attendre à ce que les emplois de type volition fassent nécessairement intervenir une des deux composantes qualitatives : QLT2 ou QLT1.

On sait qu'étymologiquement, WILL (WILLAN) a d'abord exprimé une forme de volition. Incidemment, on peut se demander quelle est l'importance de ce substrat dans les emplois de l'auxiliaire WILL en anglais contemporain. Cette question se pose notamment au sujet du renvoi à l'avenir, qui a très tôt été construit par le biais des « ancêtres » de WILL :

« On sait que l'auxiliaire WILL a fini par exprimer une certaine variété de futur à la suite d'une évolution sémantique subie par ses ancêtres étymologiques, et que cette évolution est en gros partie du sens de 'vouloir' qu'avait le verbe WILLAN en Vieil Anglais. »

(P. Larreya, 1984, p. 196)

La compatibilité de la volition avec le renvoi à l'avenir s'explique par le fait que, dans les deux cas, on a affaire à un déficit par rapport à l'actuel. La distance modale entre ce que P. Cotte (1988, p. 525) appelle « l'intérieur du sujet » (je veux) et « son extérieur » (l'objet intentionnel visé) se double souvent d'une distance temporelle entre l'opération de visée et l'actualisation de l'état de choses que le sujet cherche à atteindre.

4.1 L'AGENTIVITE ET LES VALEURS "INTENTION" / "WILLINGNESS"

La volition est ainsi liée à la capacité pour un sujet d'envisager un cas de figure qu'il value positivement. Mais, comme cela a été souligné plus haut, le concept de volition suppose également un engagement effectif pour atteindre l'objet visé. Sur ce point, la volonté se distingue du concept de la volition. Pour s'inspirer d'un exemple de L. Haegeman (1983, p. 83), on constate qu'il n'y a effectivement pas de relation de paraphrase entre les deux énoncés suivants puisque 103.2 est plus compatible avec une valeur de prédiction qu'avec une valeur de volition :

(103.1) *She wants to recover her strength before Xmas.*

(103.2) *She will recover her strength before Xmas.*

À la différence de la volonté pure, la volition est essentiellement compatible avec des procès agentifs, ce qui n'est pas le cas de "recover". Le type de volition exprimé par WILL implique non seulement que le sujet value l'événement envisagé (comme c'est le cas avec WANT), mais également que le sujet puisse avoir un contrôle sur la validation

ou la non-validation de la relation prédicative, de sorte qu'il se porte garant de l'actualisation du cas de figure visé. Voici quelques exemples de procès, tous agentifs, dans des énoncés où la modalité a une valeur de volition :

(104) *"I don't know why she **won't iron** my pants. My mum always used to."*
<http://www.wedding2001.co.uk/>

(105) *Ask if a product is returnable if the horse **won't eat** it.*
http://www.thehorse.com/0697/step_by_step.html

À l'inverse, certains procès de type non-agentif appellent une re-catégorisation :

(106) *Dr. Bob (Jason Thompson) is a psychiatrist determined to unravel the mysterious past of Rutabagan, a clown who just **won't grow up**.*
http://www.eye.net/eye/issue/issue_03.11.99/arts/onstage.html

En effet, « *grow up* » a ici le sens de prendre ses responsabilités, se comporter comme un adulte, etc., et non pas le sens de grandir, d'accomplir sa croissance. La notion de procès agentif implique généralement que l'on ait affaire à un sujet animé. Or, on sait que dans un certain nombre de cas, les énoncés à valeur de volition sont construits avec un sujet non-animé :

(107) *If your car **won't start**, you try to find out why.*
<http://www.geocities.com/Athens/Delphi/8449/comp2.html>

Une des explications que l'on peut proposer est que, dans certains cas, on confère à un sujet inanimé des propriétés d'animé : « On peut prêter une volonté à un objet, ou même à une notion abstraite » (P. Larreya, 1984, p. 396). E. Gilbert avance une théorie qui s'écarte un peu de cette approche. Il distingue les deux instances évoquées plus haut : l'instance responsable de la valuation et, dans les énoncés négatifs, l'instance qui bloque la validation de la relation prédicative :

« Il est souvent dit, à propos de semblables exemples, qu'il y a personnification du sujet, celui-ci étant par définition incapable d'agentivité. Mais ce qu'on retrouve fondamentalement ici aussi, c'est une dissociation des délimitations qualitative et quantitative de la relation, et c'est parce que le sujet énonciateur la value qualitativement (souhait, désir) qu'il y a naissance d'une pseudo relation intersubjective et que le blocage de son occurrence quantitative par le sujet syntaxique s'interprète en termes de refus. S'il y a une idée de refus dans ces énoncés, elle est en effet bien plutôt liée au désir contrarié de l'énonciateur qu'à l'apparition d'une quelconque volonté du sujet de l'énoncé. »

(E. Gilbert, 1998)

Selon cette analyse, l'intentionnalité que l'on prête à la voiture, dans l'énoncé 107, est en fait à attribuable à l'énonciateur, qui constitue l'origine de la visée. La voiture se présente comme l'instance instrumentale qui permet normalement d'atteindre le but envisagé (i.e. se rendre quelque part en voiture), mais qui, dans le cas présent, empêche que le processus volitionnel soit mené à son terme. Je reviendrai plus loin sur ce point pour montrer que l'idée d'un blocage de l'occurrence n'exclut pas l'approche animiste évoquée par P. Larreya. On a ainsi la dissociation des deux instances évoquées plus haut : l'instance de la visée (i.e. la face QIt selon l'analyse d'E. Gilbert) et l'instance

physique qui permet d'atteindre, ou qui au contraire bloque, l'occurrence (la face Qnt, toujours selon son analyse)³¹. En posant ainsi le problème, E. Gilbert redéfinit la distinction entre les valeurs "intention" et "willingness", au sens où J. Coates emploie ces termes³².

« Il existe donc une différence importante entre les valeurs d'«intention» et de «willingness», même si elles sont toutes les deux classées sous l'étiquette de «volition». Dans le premier cas, la valuation qualitative et l'occurrence quantitative dépendent, comme on l'a dit, du même sujet, alors qu'elles sont le fait de deux sujets différents dans le deuxième cas. En d'autres termes, si le désir, l'intention, ou, plus largement, la composante téléonomique, émanent du référent du sujet de *will* avec la première valeur, ils sont à mettre au compte d'un sujet autre que le sujet syntaxique dans l'interprétation de *willingness*, ce dernier ne faisant que marquer ou non son opposition. »

(Ibid.)

Avec la valeur d' "intention", en effet, l'instance de la valuation et l'instance de la mise en œuvre correspondent toutes les deux au terme de départ de la relation prédicative. Ainsi, dans l'exemple suivant, les motivations sous-jacentes à la valuation négative (*I hate to wait for the water to boil . . .*) sont attribuables au sujet de l'énoncé, qui est également responsable de la non-validation de l'occurrence :

(108) *Now that I have moved from my family's home I eat quickly, easily and usually alone. [. . .] I won't make macaroni and cheese because I hate to wait for the water to boil and there is always too much for one person to eat.*

<http://www.montitimes.com/newspage/opinion1999/md29.html>

Cette valeur correspond à ces cas où le sujet est « à la fois celui qui commande et celui qui obéit », pour reprendre le principe dualiste que Nietzsche confère aux volitions³³. En revanche, avec la valeur de "willingness", le sujet syntaxique correspond à l'instance physiquement responsable du blocage de la validation de la RP, mais se dissocie de l'origine de la visée, qui est ici attribuable au co-énonciateur. Dans tous les cas, on constate que WILL exprime une modalité centrée sur le sujet (*subject oriented modality*) : c'est le sujet (« syntaxique ») qui, en dernier lieu, s'engage à valider ou à ne pas valider la relation prédicative. La notion de « sujet » nécessite cependant quelques ajustements. F. R. Palmer remarque ainsi que :

"Dynamic will is not voice neutral since it always indicates some characteristic of the subject. There is a clear difference between :

John won't meet Mary.

Mary won't be met by John.

³¹ Ces deux niveaux sont confondus dans le cas de l'emploi performatif : "*John, will you have this woman as your lawful wedded wife [etc.]?" "I will"*. Cette expression figée est sans doute l'un des seuls emplois où WILL, malgré le contexte assertif positif, peut être interprété comme l'expression d'une volition pure.

³² On a vu que pour Leech "willingness" correspondait au contraire à une valeur d'acceptation.

³³ Nietzsche ([1886] 1978), *Par-delà le bien et le mal*, Paris : Aubier, p. 53.

If these are interpreted in terms of refusal it is John who refuses in the first, Mary in the second."

(F. R. Palmer, 1988, p. 140)

Cependant, le terme "*subject*" est en soi trop vague pour rendre compte des variations sémantiques. Je reviendrai plus en détail sur cette question dans le chapitre consacré à DARE. Notons pour l'instant que la distinction entre "*willingness*" et "*intention*" exige que l'on différencie au moins l'instance subjective à laquelle on attribue la visée, et le sujet syntaxique. Ce dernier pourra correspondre au terme source ou au terme but de la relation prédicative : dans tous les cas, ce type de modalité est relative au **terme de départ**.

J'analyserai séparément ces deux formes de volition, en commençant par les emplois de type "*willingness*".

4.2 LES DEUX EMPLOIS DE TYPE "*WILLINGNESS*"

Pour ce type de volition, qui implique une dissociation des instances subjectives, on peut reconnaître deux types de cas de figure différents :

1/ la **validation** de la RP est visée comme le cas de figure « **souhaitable** » par une instance subjective différente du terme de départ, et l'instance subjective correspondant au terme de départ **bloque** la validation. Par exemple :

(109) *What should I do if I like a girl and she likes me but she **won't** go out with me?*

<http://lorettalaroche.com/HYSask.htm>

2/ la **validation** de la RP est posée comme un cas de figure « **non-souhaitable** » par une instance subjective différente du terme de départ, et l'instance subjective correspondant au terme de départ **accepte** de se plier à ce choix en s'engageant à ne pas valider la RP. Par exemple :

(110) *"You, now, you **won't** tell anyone you read this letter, okay?"
"Very well, I **won't** tell."*

<http://menic.utexas.edu/menic/cmcs/pub/iboy/sec9.html>

Je commencerai par analyser les contextes où le point de vue des deux instances subjectives est co-orienté (cas N°2).

4.2.1 LA VALEUR "*WILLINGNESS*" SANS CONFLIT INTERSUBJECTIF

Lorsque le terme de départ accepte de mettre en œuvre l'événement visé par une première instance subjective, il n'y a pas d'opération de rejet, les deux points de vue étant effectivement co-orientés. Si on observe les exemples suivants, on constate que cette absence de conflit dans les positions intersubjectives ne permet pas de construire une paraphrase avec *refuse* :

(110) *"You, now, you **won't** tell anyone you read this letter, okay?"
"Very well, I **won't** tell."*

<http://menic.utexas.edu/menic/cmcs/pub/iboy/sec9.html>

(110a) "You, now, you won't tell anyone you read this letter, okay?"
 * "Very well, I **refuse to tell**."

Ce type d'énoncés n'a pas une valeur de refus, mais une valeur d'acceptation. On remarque par ailleurs que dans ce type d'exemples, on a affaire à un événement qui a une valeur référentielle spécifique. On peut observer, à titre de comparaison, que dans l'exemple suivant (qui a également une valeur spécifique), cette manipulation est possible :

(111) "The bus is very late today, isn't it? Why can't we take a train, instead? I asked her but she **won't** tell me."

<http://www.okanaganlife.com/lw98dan.html>

(111a) "The bus is very late today, isn't it? Why can't we take a train, instead? I asked her but she **refuses to tell** me."

Dans cet exemple, c'est la valuation négative qui est prédominante. La délimitation de l'occurrence est secondaire : à partir de la valeur actuelle de refus, on infère que la relation prédicative est non-validée relativement à \mathcal{S}_0 . La modalité concerne bien les conditions liées à la validabilité de la relation prédicative, de sorte que la délimitation quantitative n'entre pas en ligne de compte. En revanche, dans l'exemple 110, on a en plus une valeur de renvoi à l'avenir : on envisage une absence d'occurrence de la notion. Ce sont moins les conditions de validabilité que la non-validation *per se* qui est pertinente.

Cette opération peut être décrite de la manière suivante. D'une part, une première instance subjective pose la validation de la relation prédicative comme un cas de figure « non-souhaitable ». Il n'est pas toujours facile de décider si on a affaire, de la part de la première instance subjective, à une valuation négative de la validabilité de la relation prédicative ou à la visée du cas de figure positif. On remarque que, dans l'exemple 110, on peut proposer une paraphrase avec DO NOT WANT TO :

(110b) "[. . .] You, now, I **don't want you to tell** anyone you read this letter, okay?"

D'un autre côté, on pourrait également proposer des paraphrases WOULD RATHER, qui laisserait penser que la négation affecte la relation prédicative :

(110c) "[. . .] You, now, I'd **rather you didn't tell** anyone you read this letter, okay?"

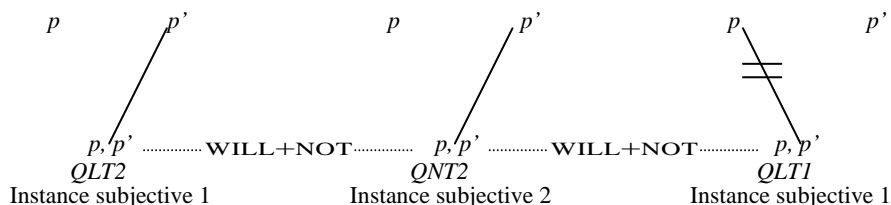
Dans un cas comme dans l'autre, on a affaire à une opération sur la délimitation qualitative de la notion. En outre, on peut estimer à ce stade, que l'opération qualitative de valuation peut déjà s'accompagner d'un renvoi à l'avenir, comme dans l'exemple 110 : *You won't tell anyone . . .*

Dans un deuxième temps, l'instance subjective correspondant au terme de départ accepte de se plier à cette première valuation. Il ne s'agit alors pas de valuer une seconde fois le scénario négatif, mais plutôt de s'engager à ce que la relation prédicative soit non-validée. On retrouve ce principe dans des énoncés à la une première personne, dans lequel on vise à ce que le co-énonciateur s'engage à respecter certains principes :

(112) [À propos d'un chien] *When in the car, I will not insist on having the window rolled down when it's raining outside. I will not bark each time I hear a doorbell on TV.* [Etc]

<http://www.gillys.com/cay.htm>

On a ainsi un travail à la fois sur les composantes quantitative et qualitatives :



On constate que, dans cette opération en deux temps, les deux opérations sont effectivement co-orientées. Il s'agit avec cette valeur de confirmer le choix préconstruit (QLT1 ou QLT2 ?) en garantissant une absence d'occurrence de la notion à laquelle renvoie la RP (QNT2), de sorte qu'il y a nécessairement une activation de la composante Qnt avec ce type d'emploi. On va voir que ce n'est pas toujours le cas dans les contextes où la valeur "willingness" se traduit par un rapport intersubjectif conflictuel.

4.2.2 LA VALEUR "WILLINGNESS" AVEC CONFLIT INTERSUBJECTIF

À la différence des contextes dans lesquels les deux points de vue sont co-orientés, les contextes impliquant une altérité entre les positions intersubjectives permettent de construire des valeurs de volition sans renvoi à l'avenir. WILL+NOT a alors une valeur « constative » pour reprendre le terme de P. Larreya (1984, p. 295). Je commencerai par faire quelque remarque au sujet de cette neutralisation de la valeur de prédiction avant de poursuivre cette analyse de la valeur "willingness".

4.2.2.1 "WILLINGNESS" ET VOLITION NON-FUTURE : PREPONDERANCE QLT

P. Larreya rappelle que les emplois de WILL à valeur de « volition non-future » se limitent à deux types de contextes : « certains contextes négatifs et certaines subordonnées » (1984, p. 294). Bien que le premier contexte nous intéresse plus particulièrement, il sera intéressant de faire quelques remarques au sujet des subordonnées. Ces deux contextes ne sont d'ailleurs pas exclusifs, de sorte que, avant d'examiner les contextes négatifs à part entière, on pourra préparer l'analyse en examinant le cas des subordonnées qui comportent également une négation.

4.2.2.1.1 VOLITION NON-FUTURE ET SUBORDONNÉES

Dans les exemples suivants, on a affaire à des occurrences de la forme négative à l'intérieur de subordonnées hypothétiques. Dans les quatre exemples suivants, on a encore une valeur de type "willingness" (toujours avec le sens que J. Coates prête à ce terme). En effet, comme cela est signalé par les « paraphrases » entre crochets, on pourra remplacer les trois occurrences de "won't" par "refuse to" :

(107) *If your car **won't** [refuses to] start, you try to find out why.*
<http://www.geocities.com/Athens/Delphi/8449/comp2.html>

(113) *If your cat **won't** [refuses to] eat: Don't panic . . . she may just be fed up with the same old food. Try something else.*
<http://www.oink.demon.co.uk/pets/cat.htm>

(114) *We were a dozen feet apart. Still I advanced steadily, looking for him to turn tail at any moment and run. At six feet the panicky thought rushed into my mind: What if he **will not** [refuses to] run?*
<http://www.jacklondon.com/seawolf.htm>

Dans les deux premiers exemples, la neutralisation de la valeur de renvoi à l'avenir va de pair avec le fait que le contexte est de type générique. Dans l'exemple 114, en revanche, le contexte spécifique et la non-validation est envisagée comme à venir relativement au repère point de vue. Cependant, on constate que là encore WILL+NOT peut être remplacé par *refuse to + simple present*. Le contexte hypothétique suspend là aussi la délimitation quantitative de l'occurrence. On peut sans doute expliquer ce phénomène par le fait que ces subordonnées construisent un cadre de référence fictif mais stabilisé, et qui, en tant que tel, peut servir de repère pour la proposition principale. Or, si WILL(+NOT) construisait un renvoi à l'avenir dans ce cas, il n'y aurait pas de stabilisation référentielle puisque l'*ultériorité* temporelle doit elle-même être repérée par rapport à une coordonnée externe. La volition, en revanche, fait appel à des coordonnées subjectives, et notamment au terme de départ. La modalité est alors repérée par rapport à des arguments intra-propositionnels, et est ainsi compatible avec l'autonomie référentielle que supposent les hypothétiques.

Néanmoins, il n'est pas impossible de relever des subordonnées hypothétiques dans lesquelles WILL+NOT a essentiellement une valeur de renvoi à l'avenir :

(115) *The newsletter is sent out every week and the listings once a month. We always inform subscribers if there **won't** be an issue.*
<http://www.londontheatre.co.uk/faq-guide.html>

Il est intéressant de noter que, dans ce cas, on constate une ultériorité temporelle de l'événement modalisé par rapport à la situation point de vue :

FIRST	⇒	THEN
<i>We inform subscribers.</i>	⇒	<i>There won't be an issue.</i>

P. Larreya souligne ainsi à propos de ce type d'emploi que :

« [. . .] en même temps que l'implication, *will* marque un futur non pas par rapport au moment de l'énonciation [. . .] mais par rapport à l'événement hypothétique auquel correspond l'antécédent. »

(1984, p. 219 et 221)

En revanche, lorsque WILL+NOT a une valeur de volition, cette chronologie temporelle n'est pas valide. La proposition dans laquelle s'exprime le refus réfère au contraire à un état de choses qui est chronologiquement premier dans le rapport interpropositionnel :

FIRST	⇒	THEN
<i>Your car won't start</i>	⇒	<i>You try to find out why.</i>

Your cat won't eat ⇒ *You try something else.*

Bien que l'événement auquel réfère la proposition puisse être situé dans l'avenir relativement à \mathcal{T}_0 , cette interprétation de la chronologie événementielle entre la condition et le conséquent induira en tout état de cause une valeur de volition :

(116) *"Also, I've enclosed a money order for your video. If she **won't** read your book, I'll make her watch your video! What do you think?"*

<http://www.bettydodson.com/emerson.htm>

Je vais maintenant étendre cette analyse aux contextes négatifs non-hypothétiques. On va voir, qu'à la différence des hypothétiques, la valeur référentielle de l'événement peut entraîner une activation de la délimitation quantitative.

4.2.2.1.2 VOLITION NON-FUTURE ET NEGATION

En dehors de ce type de subordonnées, on relève également des occurrences à valeur de volition pure avec la forme négative en contexte assertif. Je commencerai par analyser les exemples où la volition ne s'accompagne pas de renvoi à l'avenir :

(104) *"I don't know why she **won't** [\equiv refuses to] iron my pants. My mum always used to."*

<http://www.wedding2001.co.uk/>

(117) *The key to prevention is linking the idea of brain dysfunction with presenting behaviors, reframing perceptions, and moving from punishment to support. The shift is from seeing a child as one who "**won't**" [\equiv refuses to] do something to one who possibly "**can't**".*

<http://treefort.org/~tjk/cantwont.htm>

Comme le montrent les manipulations entre crochets, tous ces exemples peuvent être paraphrasés par le verbe *refuse+simple present*. On note par ailleurs que ces énoncés ont une valeur référentielle non-spécifique, ce qui contribue à neutraliser la valeur de renvoi à l'avenir. Par ailleurs, les deux derniers exemples sont particulièrement intéressants puisqu'ils opposent deux modalités relatives au sujet : la volition et la capacité. Là encore, on a affaire à deux formes de modalités dont la validité ne requiert pas de délimitation temporelle spécifique de l'occurrence. Cette valeur de volition pure peut également s'illustrer dans des exemples en contexte spécifique. Dans ce cas encore, il est possible de vérifier que l'on a affaire à une valeur de refus en remplaçant WILL+NOT par le lexème négatif *refuse* :

(118) *"The bus is very late today, isn't it? Why **can't** we take a train, instead? I asked her but she **won't** [\equiv refuses to] tell me."*

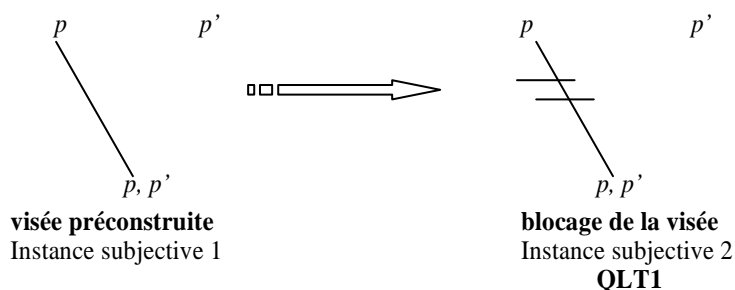
<http://www.okanaganlife.com/lw98dan.html>

C'est, là encore, de la validabilité de la relation prédicative qu'il est question plus que de sa délimitation spatio-temporelle. Comme on le voit, le refus est relatif à une situation révolue ("*I asked her*"), de sorte que, si la délimitation quantitative de l'occurrence était pertinente, l'événement (i.e. *She **did** not tell me*) devrait avoir une détermination aspectuo-temporelle, comme dans les énoncés épistémiques. Or, on sait que seule la modalité est compatible avec ce type d'opération lorsqu'on a affaire à une volition pure :

(118.1)* "The bus is very late today, isn't it? Why can't we take a train, instead? I asked her but she **won't have told** me."

(118.2) "The bus is very late today, isn't it? Why can't we take a train, instead? I asked her but she **wouldn't** [= refused to] tell me."

C'est donc bien la composante qualitative qui est prépondérante dans ce cas. L'opération peut ainsi être décrite de la manière suivante. D'un côté, la validation de la relation prédicative est visée par une instance subjective différente du terme de départ comme le cas de figure « souhaitable ». Cependant, une seconde instance subjective, indetifiable au terme de départ, contrarie cette visée et bloque ainsi la validabilité de l'occurrence. On peut reformuler ce commentaire par le biais du système de représentation formelle :



On retrouve la dissociation entre la source de la valuation et le sujet participant de la mise en œuvre de la validation. On pourra faire deux remarques au sujet de cette interprétation.

D'une part, on constate que la composante opératoire « QLT1 prépondérant » est également attribuée à certains emplois de CAN+NOT. Et comme on l'a remarqué, on rencontre des énoncés avec une co-occurrence de ces deux modaux (i.e. WILL+NOT et CAN+NOT) :

(117) *The key to prevention is linking the idea of brain dysfunction with presenting behaviors, reframing perceptions, and moving from punishment to support. The shift is from seeing a child as one who "won't" do something to one who possibly "can't".*

<http://treefort.org/~tjk/cantwont.htm>

Dans ces exemples, on voit que la différence entre les deux marqueurs se joue au niveau de la valuation négative attribuable au terme de départ. Avec CAN+NOT, cette valuation est absente : ce sont les propriétés notionnelles associées au sujet qui entraînent une incompatibilité avec la validation de la relation prédicative. Avec WILL+NOT, en revanche, le blocage de la validation découle de la volition d'un sujet, qui est contradictoire avec la visée préconstruite. Pour cette raison, je pense qu'il est justifié d'adopter l'idée selon laquelle, dans ce cas, « on peut prêter une volonté à un objet, ou même à une notion abstraite »³⁴. Des exemples comme 119 et 120 semblent assez bien appuyer cette idée :

³⁴ P. Larreya, 1984, p. 396.

(119) *Well you wanted me to come and visit your page so I did!! It's really cool even though this **stupid** computer **won't** download the music.*

<http://books.dreambook.com/dahc/dahc.html>

(120) *Sometimes the high-tech things are too **temperamental** and **won't** even work well just because of the humidity."*

<http://www.wolfemachin.ery.com/wpas.htm>

La présence d'adjectifs comme *stupid* ou *temperamental* laissent en effet penser que ces emplois de WILL+NOT révèlent une appréhension animiste du rôle des objets. EN effet, je ne pense pas que la volition soit essentiellement attribuable à l'instance subjective responsable de la visée. Il apparaît au contraire que le terme de départ, quel que soit sa nature, est lui-même appréhendé comme la source d'un blocage *intentionnel* de la validabilité de la RP. Ainsi, comme le dit U. Dubos :

« Ces occurrences s'expliquent sans doute par une projection subjective de la part du locuteur qui *interprète* la non-réalisation de l'événement comme émanant d'une 'intention négative'. »

(1990, p. 204)

La seconde remarque concerne la question de la prépondérance qualitative. E. Gilbert pose que, dans le cas des valeurs de refus, c'est la dimension quantitative qui est affectée par la négation :

« Dans le cas de la valeur de refus, on a en effet vu qu'un sujet valait qualitativement la relation, mais que le sujet de l'énoncé bloquait son occurrence. On pourrait donc avancer, dans le cadre de notre représentation, que la négation porte sur la dimension quantitative de la relation. »

(1998)

Il ne semble pas que l'idée selon laquelle le sujet « bloque l'occurrence » doive être envisagée comme une opération de type Qnt. Il y a deux raisons à cela. La première est que, comme on l'a vu, l'énoncé peut avoir une valeur générique qui ne suppose pas la délimitation situationnelle d'occurrence :

(117) *The key to prevention is linking the idea of brain dysfunction with presenting behaviors, reframing perceptions, and moving from punishment to support. The shift is from seeing a child as one who "**won't**" do something to one who possibly "**can't**".*

<http://treefort.org/~tjk/cantwont.htm>

De ce point de vue, s'il y a délimitation d'occurrence, elle ne peut être que notionnelle. Par ailleurs, cela impliquerait que l'on aurait, dans le même énoncé, une délimitation quantitative de la notion avec CAN+NOT, qui modalise la même relation prédicative. Il semble cependant qu'on travaille uniquement sur les propriétés relatives au sujet.

La deuxième raison est que, comme j'ai tenté de le montrer, la construction de l'occurrence n'est pas envisagée dans les exemples qui viennent d'être analysés. C'est en partie à ce niveau que se distinguent les emplois de type « volition non-future » des autres valeurs de volition. Seul le blocage de la validabilité de l'occurrence est ici en cause, en dehors de toute prise en compte de l'ancrage de cette occurrence dans un espace de référence.

On va cependant voir qu'à côté de cette « volition non-future », à laquelle correspond une prépondérance de la composante opératoire « QLT1 + valuation », on trouve également des contextes où le « refus » se double d'un renvoi à l'avenir. L'apparition de cette seconde valeur va alors impliquer une activation de la composante QNT2.

4.2.2.2 WILLINGNESS ET VOLITION FUTURE : EQUIPONDERATION QNT/QLT

Dans les deux énoncés suivants, la valeur de refus s'accompagne d'une valeur de prédiction. À la différence des exemples précédents, on pourrait paraphraser cet emploi de WILL+NOT par « *will refuse to* », le *simple present* étant ici exclu :

(121) "Good idea," the old man replied. "But the monks there are a strange lot. I'm afraid they **won't** tell you anything."

<http://wang2.hypermart.net/bs8.html>

(121a) "Good idea," the old man replied. "But the monks there are a strange lot. I'm afraid they **will refuse to** tell you anything."

On retrouve la dimension intersubjective conflictuelle exposée plus haut. Ainsi, dans le dernier exemple, le personnage espère obtenir des informations en s'adressant aux moines shaolin. Le co-énonciateur anticipe alors un refus de leur part. Il y a ainsi une visée de la validation de la relation prédicative <they – tell me what I need to know> et d'autre part la construction d'un blocage de cette validation. La réintroduction d'une valeur de prédiction permet ainsi d'anticiper la non-validation de la RP relativement à une coordonnée temporelle ultérieure à \mathcal{S}_0 . Le fait que ces énoncés n'aient pas une valeur de « refus pur » semble confirmé par la possibilité de passiver ces énoncés (cette manipulation n'est pas acceptable dans le cas de la volition non-future)

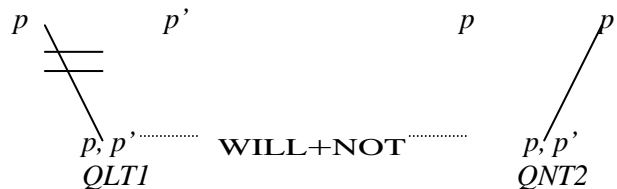
(121) "Good idea," the old man replied. "But the monks there are a strange lot. I'm afraid you **won't** be told anything."

(118) "The bus is very late today, isn't it? Why can't we take a train, instead? I asked her but she **won't** tell me."

<http://wwwkanaganlife.com/lw98dan.html>

(118.3)* "The bus is very late today, isn't it? Why can't we take a train, instead? I asked her but I **won't** be told (anything)."

À la différence de la volition pure, on a ainsi une équipondération des composantes opératoires Qlt et Qnt, soit, pour reprendre les représentations proposées en I.3.4 :



C'est tout à la fois le blocage de la visée préconstruite et l'anticipation de la non-validation de la relation prédicative qui sont pris en compte.

On a ainsi vu que la composante opératoire QLT1 participait des deux types d'emplois de type "willingness" impliquant une incompatibilité entre les positions intersubjectives. En fonction des contextes, cette composante qualitative peut s'accompagner d'une activation de la composante quantitative QNT2, qui consiste à envisager la non-validation en soi. En revanche, une troisième valeur, également assimilable aux emplois de type "willingness" en raison de la dissociation des instances subjectives liées à la visée et à la mise en œuvre de cette intentionnalité, fait appel à l'autre composante qualitative associée à WILL+NOT : QLT2. Dans ce cas, les points de vue subjectifs sont co-orientés, ce qui ne suppose pas de blocage de la validabilité. Il s'agit alors de confirmer au niveau de la délimitation quantitative le scénario visé au niveau qualitatif, et correspondant à la non-validation de la relation prédicative. Ces trois opérations de pondérations peuvent être résumées comme suit :

Valeur intersubj.	variations contextuelles	composante opératoire
Willingness	« refus » : rapports intersubjectifs conflictuels	QLT1/(QNT2)
	« refus » + prédiction	QLT1/QNT2
	« acceptation » : rapports intersubjectifs co-orientés	QLT1ou2/QNT2

Je voudrais maintenant tenter de montrer que, en fonction de la valeur référentielle du contexte, on retrouve ce jeu de prépondérance avec l'autre type de volition : les emplois de type "intention".

4.3 LA VALEUR "INTENTION" ET LA NEGATION

À la différence des emplois de type "willingness" qui consistent à accepter ou au contraire à s'opposer à la valuation construite par une instance différente du sujet syntaxique, les emplois de type "intention" renvoient à un type de volition où le sujet syntaxique correspond également à la source de la valuation. Il ne peut, dans ces conditions, y avoir rejet d'une visée préconstruite. Voici deux exemples qui serviront d'illustration :

(108) *Now that I have moved from my family's home I eat quickly, easily and usually alone. Chicken noodle soup, toast and pancakes are my staples, meals I prepare while doing the dishes or reading the newspaper. I won't make macaroni and cheese because I hate to wait for the water to boil and there is always too much for one person to eat.*

<http://www.montitimes.com/newspage/opinion1999/md29.html>

(122) *I woke this morning with such a raging desire to see M. [Maurice] before he leaves that I could scarcely bear it. But I won't come. It would be silly to go all the way to Newcastle to spend 2 hours with him.*

<http://www.gerty.ncl.ac.uk/letters/11078.htm>

La négation est ici moins « polémique » que « descriptive », de sorte que ces énoncés s'interprètent moins comme un refus que comme un choix de ne pas valider la relation prédicative (les paraphrases avec *refuse* sont exclues). On remarquera par

ailleurs que, en raison de l'identification de la source de la visée avec l'instance de la mise en œuvre de la volition, le sujet semble devoir correspondre à l'énonciateur. On trouve ainsi surtout des sujets à la première personne (bien que rien n'empêche de trouver des sujets à de troisième personne, notamment lorsqu'on a alors affaire à un discours rapporté)

(123) *She told him she would have to break off their relationship if he wouldn't join her church, because she **doesn't want to** marry a non-Mormon.*

http://www.envoymagazine.com/samplearticles/sept_oct97/whatwouldyoudo.html

Là encore, la composante qualitative, qui rend compte de la valuation négative, peut s'analyser de deux manières :

1/ L'énonciateur value négativement la validation de la relation prédicative. On a affaire alors, comme dans le cas précédent, à la composante « QL1+valuation » (voir plus haut). La différence concerne l'absence de préconstruction de la visée.

L'énoncé 123 semble satisfaire cette première interprétation. On pourrait ainsi paraphraser cet énoncé de la manière suivante :

(123a) *She told him she would have to break off their relationship if he wouldn't join her church, because she **doesn't want to** marry a non-Mormon.*

2/ L'énonciateur vise la non-validation de la relation prédicative. En d'autres termes, il envisage la non-validation comme le « bon » cas de figure. Cette première interprétation correspond à la composante opératoire « QLT2+valuation » dans le système de représentation.

Dans ce cas, il s'agit moins de poser la validation comme « non-souhaitable » que de valuer positivement la non-validation, parce que ce scénario est jugé préférable en fonction du cadre de référence :

(124) *It suits my needs for work 100% but for pure power enjoyment computing I still have boot into Windows to use my digital camera which nobody has reverse engineered yet and probably never will (and no I **won't** buy a new camera **when the one I have works great**).*

http://linuxtoday.com/stories/11954_flat.html

On retrouve ici la composante associée aux emplois implicatifs. On constate que la subordonnée circonstancielle "*when the one I have works great*" permet d'envisager l'adéquation de la non-validation dans le cadre de référence, de sorte que la composante QLT2 semble cumuler dans ce cas sa valeur de valuation subjective et d'évaluation objective. Il n'est pas toujours évident de trancher entre ces deux interprétations, mais (comme pour les emplois de type "*willingness*") cette composante qualitative, qu'il s'agisse de QLT1 ou de QLT2, joue un rôle à part entière dans tous les contextes où intervient une valeur de volition.

4.3.1 "INTENTION" ET DELIMITATION QUANTITATIVE

Au niveau des valeurs référentielles, on constate, d'après les exemples cités, que l'on a deux cas de figure différents. On peut avoir affaire à un contexte spécifique

(125-126) ou à un contexte générique (122). Je commencerai par examiner ce second cas de figure.

La non-validation de la relation prédicative n'est pas envisagée relativement à une situation particulière. On a alors une valeur un peu particulière au sens où la généralité du contexte rend également le contexte compatible avec une interprétation dispositionnelle. Cette superposition des deux valeurs est d'ailleurs assez fréquente et se rencontre également avec la valeur de refus comme en témoignent les exemples suivants :

(125) *When George wakes in the morning... he feels that his hands are contaminated and so he cannot touch his clothing. He **won't** wash in the bathroom because he feels that the carpet is contaminated and he **won't** go downstairs until he is dressed.*

<http://members.aol.com/ralphc3/diagnose.htm>

(126) *If you are the kind of person who **won't** even go into the bathroom if there's a spider in the tub – well, you should be forewarned. This is a buggy book.*

<http://secure.cyberus.ca/sfsite/home28.htm>

Comme cela a été évoqué plus haut, la superposition de ces deux valeurs résulte du fait que la valeur « dispositionnelle » et la « volition » impliquent un repérage de la modalité par rapport au sujet. Dans le premier cas, l'énonciateur s'appuie sur les propriétés qu'il attribue au terme de départ pour présenter la (non-)validation de la relation prédicative comme prévisible dans un certain type de circonstances ; dans le second cas, la modalité exprime une volition négative émanant également du sujet. L'apparition de la valeur dispositionnelle est ici encore liée aux circonstances types, par rapport auxquelles on envisage la validabilité de la relation prédicative. Par exemple :

(125) *When George wakes in the morning . . .*

(126) *If there's a spider in the tub . . .*

La superposition des deux valeurs résulte ainsi du fait que le refus de valider la relation prédicative est relatif à un type de situation. L'énonciateur envisage la non-validation relativement à un cadre référentiel spécifique. C'est donc la composante qualitative qui est prépondérante dans ce cas.

Dans l'exemple 122, la non-validation de la relation prédicative est envisagée relativement à un espace de référence spécifique :

(122) *I woke this morning with such a raging desire to see M. [Maurice] before he leaves that I could scarcely bear it. But I **won't** come. It would be silly to go all the way to Newcastle to spend 2 hours with him.*

<http://www.gerty.ncl.ac.uk/letters/11078.htm>

À la différence des contextes génériques, le contexte introduit ici une délimitation quantitative, qui permet d'anticiper l'absence d'occurrence. On a alors une équi pondération des composantes opératoires QNT2 et QLT1 (ou QLT 2).

CONCLUSION DU CHAPITRE

J'ai tenté de montrer que les différentes valeurs sémantiques que l'on attribue aux emplois de WILL(+NOT) pouvait être décrites par un jeu de pondérations et de

valuation sur les trois composantes opératoires QLT1, QNT2, et QLT2. En abordant ainsi le problème, le traitement de la « portée de la négation » a été abordé sous un angle différent puisqu'il ne s'agissait pas de chercher à trancher entre deux types de portées clairement distinctes, mais plutôt de poser que l'on pouvait avoir une complémentarité entre le niveau notionnel et le niveau de la délimitation d'occurrence. Il avait en effet été présenté en introduction que les problèmes d'interprétation de la portée concernaient essentiellement certains types de volitions. La présente analyse va d'une certaine manière dans le sens de ces hésitations d'ordre intuitif en montrant que c'est précisément à ce niveau que l'on a affaire à un travail de pondération sur deux types de constructions différentes de la négation. Ainsi, le propos n'était pas de chercher à déterminer une portée par rapport aux composants syntagmatiques mais de mettre en évidence le poids de l'interaction des données contextuelles dans les phénomènes de pondérations entre les composantes opératoires.

Chapitre III

SHALL + NOT

"Die, my dear doctor - that's the last thing I shall do!"

Lord Palmerston

1 REMARQUES SUR LA MORPHOLOGIE ET LA FREQUENCE

On sait qu'il y a un recul de l'emploi de SHALL(+NOT) en anglais contemporain. P. Larreya (1984, p. 273) rappelle que ce phénomène avait déjà été souligné par C. C. Fries en 1925³⁵. Ce recul s'est effectué notamment au profit de WILL dans les contextes de première personne. Les emplois de SHALL NOT que l'on relève aujourd'hui apparaissent essentiellement dans certains types de contextes écrits où son emploi se présente comme une formule consacrée. À l'oral, en revanche, SHALL NOT devient extrêmement rare, et la forme enclitique SHAN'T a quant à elle pratiquement disparu de l'anglais standard. L'examen du corpus écrit recueilli sur l'Internet faisait ressortir une très forte majorité d'emplois de SHALL+NOT dans des textes officiels (*disclaimers* and *rules*). La recherche renvoyait également à un grand nombre de textes bibliques et de poèmes. En revanche, la cinquantaine de sites visités (de manière aléatoire) ne fournissaient que trois occurrences de SHALL NOT avec une valeur de renvoi à l'avenir, et aucune en contexte intersubjectif. Les proportions étaient les suivantes :

<i>Disclaimers / rules</i> :	34 pages
Emplois de type biblique :	13 pages
Renvoi à l'avenir + volition négative :	3 pages
Voici un échantillon de cette recherche :	

³⁵ C. C. Fries (1925) 'The Periphrastic Future With *Shall* and *Will* In Modern English', *Publication of the Modern Language Association of America*, 40, 963-1024.

Rules / disclaimers :

(127) (règlement d'un concours canin)

When viewing the dog from the front, white markings on the forechest must be confined to an area from the top of the sternum to a point between the elbows when the dog is standing naturally. [...] White due to ageing shall not be faulted. Any noticeable area of black in the coat is a serious fault.

www.akc.org/breeds/recbreeds/vizsla.cfm

Textes (de type) biblique

(128) *Ten Commandments for Hydrologists*

Thou shall not assume isotropy, homogeneity, or uniform gradient without field evidence;

http://www.pcp.org/pcpg_comic-relief.html

Renvoi à l'avenir

(129) *Why I Shall Not Seek a Mandate by Richard P. McBrien*

<http://www.americapress.org/articles/McBriennomandate.htm>

Dans ce dernier cas, la nature agentive des procès ne permet pas d'interpréter cet énoncé comme l'expression d'un renvoi à l'avenir pur, même s'il est toujours difficile de déterminer la part de volition qui intervient. En fait, il est intéressant de remarquer que les quelques occurrences de renvoi à l'avenir (avec des procès non-agentifs) se réalisaient en majorité sous la forme enclitique "shan't" :

(130) *"Sometimes I get a funny feeling inside me that I shan't be here very long, and I'm not talking in terms of things like success. It frightens me sometimes."*

<http://www.primenet.com/~regenold/marc/trex.html>

Il est en fait apparu que les formes enclitiques et non-enclitiques *shan't* et *shall not* n'apparaissent pas tout à fait dans le même type de contexte. Ainsi, aucune occurrence de SHAN'T n'a été relevée dans des textes à référence biblique, ou dans des textes de type règlement, mise en garde, etc. Si on laisse de côté les textes non-contemporains (Austen, Dickens, Twain, etc.), on remarque que les occurrences de SHAN'T se rencontrent en très grande majorité avec des prédicats impliquant une activité de parole (*tell, explain*, etc.) et un sujet de première personne. Par exemple :

(131) *In fact, there are more than a few surprises about the cast...and some locations, but I shan't elaborate.*

<http://www.vgh.net/reviews/dc/recv/index.htm>

(132) *In the 'fixes' sections for the following problems, I shan't mention a total rewrite again; it's too obvious.*

<http://www.excessus.demon.co.uk/acorn/toolbox.html>

Comme pour l'exemple 129, l'interprétation de ces énoncés fait intervenir une part de volition attribuable au sujet. On relève cependant quelques occurrences ayant une valeur de renvoi à l'avenir pur ; on a alors un sujet à la première personne avec un procès non-agentif :

(133) *The music is full of time changes, stops, dynamic shifts and the people playing it (all 4 of them) are fantastically talented. I shan't be able to utter enough praise for these folks.*

<http://www.ur.edu/~lparker/mar96.htm>

Lorsque l'énoncé est construit à partir d'un sujet à la deuxième personne, l'altérité entre les positions subjectives ($\mathcal{S}_0 \neq$ terme de départ) implique un engagement de l'énonciateur même lorsque le procès n'est pas de nature agentive :

(134) *They're excellent for filling, very absorbent, but not terribly rich.
If rich interests you, try the chicharrones (deep-fried beef trimmings) -
you **shan't** be disappointed. My southern soul couldn't resist these, even though I
could visualize my arteries closing as I ate them.*

<http://dinnerat8.azstarnet.com/int/tania.htm>

De manière générale, le recul de SHALL est assez comparable à celui de MAY et, dans une moindre mesure, de MUST (au profit de HAVE TO) dans leurs emplois déontiques. L'effacement de rapports intersubjectifs marqués explique sans doute que les emplois dits « radicaux » de SHALL apparaissent essentiellement dans des contextes formels. A. Joly et D. O'Kelly soulignent ainsi l'aspect impersonnel de ce que Leech appelle *rules and regulations* :

« En revanche, ce *shall* de volonté/devoir est encore très usité, du moins en anglais britannique, dans les énoncés impersonnels, précisément ceux qui ne supposent aucun contact direct entre un locuteur et son allocutaire. C'est le cas, par exemple, dans les instructions (*installation instructions*) pour la mise en marche d'un appareil. »

(1990, p. 353)

J. Coates remarque également que les occurrences du SHALL d'« obligation » se limitent désormais aux "*formal legal contexts*", et parle de fossilisation pour ce type d'emploi.

2 QUELQUES TYPOLOGIES D'EMPLOIS

G. Leech ([1971]1987, pp. 87-88) propose une typologie fondée sur quatre valeurs. Deux de ces valeurs sont associées à la 1^{ère} personne, les deux autres aux 2^{ème} et 3^{ème} personnes. Leur répartition peut être commentée de la manière suivante :

PREDICTION AND INTENTION:

Exemple de "**prediction**": *Unless business improves, we shall have no alternative but to close the factory.*

Exemple de "**intention**": *I shall inform you if the situation changes.*

Dans ces deux premiers emplois, Leech considère que SHALL pourrait être remplacé par WILL, dont il n'est qu'un « équivalent formel » d'un point de vue stylistique. La distinction entre *prediction* et *intention* est liée à des phénomènes de visée et de valuation. La valeur *prediction* concerne le renvoi à l'avenir objectif, alors que les emplois de type *intention* concernent les cas où la (non-)validation est visée par le sujet *I*, ou plus précisément par l'énonciateur, qui se confond avec le sujet dans ces contextes. Ce sont en fait essentiellement les propriétés agentives associées au procès qui donneront une prépondérance à l'une ou l'autre de ces deux valeurs.

VOLITION ET 2^{EME} /3^{EME} PERSONNE (+ QUESTION A LA PREMIERE PERSONNE) :

Exemple de type "*to confer a favour*" : *You shall stay with us as long as you like.*

Exemple de type "*strong volition*" : *No one shall escape.*

Lorsque la volition concerne des sujets de 2^{ème} et 3^{ème} personne – qu'il s'agisse d'une « faveur » ou d'une valeur quasi-injonctive – ces emplois véhiculent un engagement de l'énonciateur vis-à-vis du co-énonciateur. Les deux valeurs que reconnaît G. Leech semblent liées aux valuations primitives associées aux prédicats. Lorsque le prédicat est valué positivement <() *stay as long as you like*>, <() *be rewarded*>, l'engagement aura une valeur favorable. Dans le cas inverse, on a affaire à la valeur dite *strong volition* (Leech parle de valeur de « menace »).

Notons cependant que même dans les emplois à valeur de menace, d'avertissement, de contrainte, etc., SHALL tend à être remplacé par WILL. À la forme positive, WILL sera affecté d'un accent de niveau 2³⁶ (proéminence maximale) ; à la forme négative, c'est NOT qui sera accentué :

(135) “ *Dad, get off her! Leave her alone! Leave her alone!*”
 “*Bitch!*”
 “*You will **n**ot touch her again!*”

(*East is East* (film), D. O'Donnell, 1999)

RULES AND REGULATIONS:

Exemple : *A player who bids incorrectly shall forfeit fifty points.*

On a vu que le dernier type d'emploi évoqué par Leech est aujourd'hui le plus courant (du moins dans les textes écrits). La différence principale avec les emplois précédents réside dans le fait qu'il n'y a plus de rapport « interlocutif ». Ainsi, la dimension intersubjective ne se caractérise plus par une relation entre un locuteur et un co-locuteur, avec le rapport d'altérité que cela suppose, mais entre un énonciateur et un co-énonciateur, dont, le plus souvent, la référence n'est pas explicitée. Ces énoncés sont d'ailleurs le plus souvent construits autour d'une diathèse passive qui entraîne l'absence de marqueurs pronominaux et neutralise ainsi le rapport intersubjectif :

(136) *Personal and external web pages remain the sole responsibility of the page author, even when linked to official pages on the University web site. The University of Dundee **shall not** be liable for the content or presentation of such pages.*

<http://www.dundee.ac.uk/general/webcode.htm>

Bien qu'il n'y ait pas de rapport intersubjectif explicite dans cet exemple, il reste néanmoins vrai que la modalité s'interprète comme l'expression d'une norme, d'un règlement, etc., que le co-énonciateur doit admettre et respecter.

³⁶ Voir Jennifer Rouskov-Low 2001.

J. Coates reconnaît de son côté trois valeurs « radicales » pour SHALL et une valeur « épistémique ». Elle nomme les trois valeurs radicales : "*intention*", "*addressee's volition*" et "*obligation*". La valeur qu'elle qualifie d'« épistémique » correspond aux emplois de renvoi à l'avenir avec une neutralisation de la volition. J. Coates propose par ailleurs une analyse de la portée de la négation analogue à celle qu'elle avait proposée pour WILL : **la négation peut affecter soit l'intention soit l'événement.**

“ This meaning of SHALL can be negated and means : ‘I do not intend to’. (Note that contrast between negation of the modal predication (normally Root) and negation of the main predication (normally epistemic) is neutralised here, ‘I do not intend to . . .’ and ‘I intend not to . . .’ come to the same thing.)”

(J. Coates, 1983, p. 188)

J. Coates souligne qu'il existe, pour les emplois de type *Addressee's volition*, une différence nette avec WILL, au sens où :

1/ WILL implique essentiellement un renvoi à l'avenir : *Will I get a cup of coffee?* (sous-entendu *there, then, etc.*) alors que SHALL interroge le co-énonciateur sur ce qu'on attend de lui dans la situation présente.

2/ WILL neutralise la relation d'agentivité entre le sujet et le verbe : *Will I get a cup of coffee?* \equiv *Will I receive a cup of coffee?*

En revanche, avec SHALL l'interrogation porte sur le souhait du co-énonciateur. D'autre part, on conserve une relation agentive entre le sujet et le procès : *Shall I get a cup of coffee?* \equiv *Shall I go and get a cup of coffee?*

Cet emploi étant restreint aux contextes interrogatifs, la co-occurrence de la négation n'est pas traitée. Il semble effectivement difficile d'envisager la construction d'interro-négatives avec cette valeur. Il y aurait une contradiction entre le fait de choisir un modal qui confère au co-énonciateur la charge de trancher entre la validation et la non-validation de la RP, et en même temps de construire une question biaisée qui attend une réponse positive. On verra cependant qu'on peut trouver certains emplois à la première personne qui impliquent une dissociation des instances subjectives :

(137) *I certify that the information I have provided is correct and complete and that I shall not require additional financial assistance from the University of Florida.*

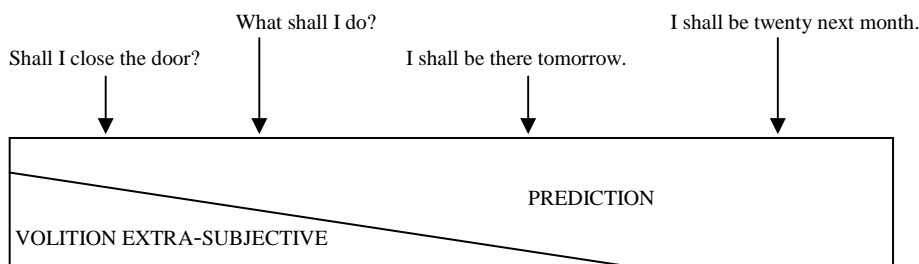
<http://www.reg.ufl.edu/financial-certification.html>

On est proche d'une valeur de type obligation. La différence est que ces énoncés invitent le co-énonciateur (qui se confond dans ce cas avec le sujet) à se plier à une volition construite par un premier énonciateur.

En fait, les emplois à valeur d'**obligation** se caractérisent principalement avec des sujets de 2^{ème} et surtout de 3^{ème} personne, et sont le plus souvent construits avec une diathèse passive.

Comme avec les emplois de type « prédiction », les emplois de type « intention » sont construits avec un sujet de 1^{ère} personne, et la distinction avec les autres valeurs dépend en grande partie du degré d'agentivité du procès. J. Coates propose ainsi un continuum organisé autour de ces deux valeurs polaires, avec une zone intermédiaire

où se superposent intention et prédiction. Il est intéressant de comparer ce point de vue avec le continuum que propose P. Larreya pour les emplois de SHALL (1984, p. 271) :



À la différence de la position de J. Coates, ce schéma fait ressortir que la valeur de volition n'est jamais totalement prépondérante, mais qu'elle s'accompagne au contraire toujours d'une valeur de prédiction. L'analyse qui sera proposée montrera que cette dernière approche semble plus appropriée pour rendre compte des différents emplois de SHALL+NOT, en ce sens que ce modal exprime effectivement toujours une valeur de renvoi à l'avenir. On pourra, de ce point de vue, le comparer à MUST+NOT qui, dans ses valeurs déontiques, construit une obligation sans faire intervenir la question de la délimitation d'occurrence. En d'autres termes, je tenterai de montrer que SHALL+NOT ne se caractérise jamais par une prépondérance de la valuation qualitative, mais qu'il implique au contraire toujours une intervention de la composante quantitative, qui permet de poser la non-validation effective de la relation prédicative. Avant de revenir sur ce problème, il sera intéressant de voir comment le problème de la portée de la négation est appréhendé pour ce modal. Je rappellerai également que SHALL et WILL correspondent à deux types de volition différents : volition extra-subjective dans le premier cas ; volition intra-subjective dans le second. Après avoir évoqué ces deux questions, je reviendrai sur les opérations de qualification et de quantification qu'impliquent les différents emplois de SHALL+NOT.

3 LA PORTEE DE LA NEGATION

Comme pour WILL+NOT, la question de la portée se caractérise par une absence de consensus, et ici encore c'est au niveau des emplois faisant intervenir une notion de volition que les divergences se manifestent. Il a par exemple été rappelé plus haut que, selon J. Coates, les emplois de type *intention* pouvaient s'interpréter indifféremment comme l'expression d'une absence d'intention ou d'une intention de ne pas : "*I do not intend to . . .*" and "*I intend not to . . .*" come to the same thing." (1983, p. 194).

En revanche, elle n'envisage qu'un seul type de portée pour les emplois de prédiction : le prédicat. La paraphrase proposée est : "*I predict that . . . not*". Les emplois déontiques négatifs ne sont pas commentés.

F.R. Palmer adopte un point de vue plus tranché sur la question des emplois radicaux, mais son commentaire est assez sommaire et il ne fournit pas de paraphrases :

“The negative *shan't* negates the proposition – it guarantees that the action will not take place:

You shan't have it.

He shan't be told.”

(F. R. Palmer, 1988, p. 141)

L'analyse de G. Leech aboutit à des conclusions similaires, puisqu'il estime que dans les emplois de type *volition* ("*strong*" et "*weak*") la négation a pour incidence le prédicat. Ses paraphrases sont les suivantes :

“ ‘Don't worry – you shan't lose your reward.’
(roughly ‘I'm willing to see [that you don't lose your reward]’).

‘You shan't escape my revenge!’
(roughly ‘I insist on seeing [that you don't escape my revenge]’).”

(G. Leech, 1987, p. 93)

En revanche, son analyse de la valeur de visée est en accord avec celle de J. Coates :

“ There is no logical difference between auxiliary and main verb negation with *shall/will* (= ‘intention’): *I won't/shan't go if it rains* means ‘I do not intend to go’ or ‘I intend not to go’.”

(*Ibid.*, p. 93)

En résumé, la seule hésitation semble concerner les emplois de type *intention*. J'essaierai cependant de montrer que l'on a là encore affaire à des opérations de pondération sur les deux composantes Qlt et Qnt, avec d'une part une opération de blocage de la validation et de l'autre une visée du cas de figure négatif. Comme pour WILL+NOT, la question de la portée sera donc présentée en fonction d'un jeu d'opérations complémentaires. L'idée centrale consistera d'une part à distinguer SHALL+NOT de MUST+NOT en montrant que seul le second peut se traduire par une prépondérance Qlt, et d'autre part à opposer SHALL et WILL en fonction de la prise en compte de *p'* dans les emplois où cette composante Qlt intervient.

4 VOLITION INTRA-SUBJECTIVE ET VOLITION EXTRA-SUBJECTIVE

Il a souvent été souligné que SHALL se distinguait de WILL au niveau de l'origine de la volition. A. Joly et D. O'Kelly soulignent ainsi que :

« *Shall* et *Will*, qui occupent le champ du probable, expriment fondamentalement le « **vouloir** » sous ses diverses formes. *Shall* est le signe d'un vouloir exercé sur le sujet de l'énoncé, tandis qu'inversement *Will* signifie un vouloir émanant de ce même sujet. »

(1990, p. 352)

Comme cela a été mentionné plus haut, c'est sans doute dans les interrogatives que la valeur de volition extra-subjective est la plus patente. Dans des énoncés comme *Shall I open the window?*, c'est en effet au co-locuteur (= co-énonciateur) que s'en remet le locuteur (= énonciateur) pour savoir ce qu'il convient de faire.

SHALL permet bien de construire une forme de volition extra-subjective puisque le « sujet » fait appel à la volition d'une instance subjective extérieure. Cependant,

P. Larreya (1984, p. 272) note que ce recours au co-énonciateur n'est pas aussi flagrant lorsqu'on a affaire à des énoncés comme (21) qui, plus qu'une réelle interrogation construisent une certaine forme de question rhétorique :

(138.1) *What shall I/we do?*

Il semble néanmoins qu'avec SHALL, le locuteur fasse appel, dans ce cas encore, à une instance extérieure, parfois fictive, pour l'« orienter » vers une solution. La nature de la source déontique s'illustre également dans les contextes assertifs à la deuxième et à la troisième personne. A. Joly et D. O'Kelly (*ibid.* p. 353) comparent ainsi :

(139.1) *You shall do the washing up, my girl.*

(139.2) *You will do the washing up, won't you?*

Dans le premier cas, c'est l'énonciateur qui s'engage à ce que l'événement soit actualisé ; dans le second, il s'en remet au contraire au bon vouloir du co-énonciateur. Dans un cas comme dans l'autre, on peut supposer que c'est l'énonciateur qui vise, en première instance, la validation de la relation prédicative. Le choix du modal traduit ensuite deux approches rhétoriques différentes : avec SHALL, il s'agit pour l'énonciateur d'imposer sa volonté au sujet : il construit explicitement la validation comme le cas de figure « souhaitable », selon lui. Avec WILL, à l'inverse, l'énonciateur reporte sa propre visée sur le sujet de l'énoncé, lui attribuant ainsi une sorte de valuation positive. P. Larreya et C. Rivière attirent à ce propos l'attention sur un fait intéressant lors de la traduction de certains emplois de SHOULD vers le français :

(140.1) *I'm sure he isn't at home at this time of day. Why **should** he be?*

*Je suis sûr qu'il n'est pas chez lui à cette heure-ci. Pourquoi **voudriez-vous** qu'il y soit?*

(1999, p. 112)

En effet, en traduisant ici SHOULD par « voudriez-vous », on voit ressortir cette valeur qui, dans les interrogatives, consiste à s'en remettre au choix du co-énonciateur. Cette valeur de SHALL, où l'on consulte le point de vue de l'autre, transparait également dans des énoncés tels que :

(141.1) ***Shall** we meet again ?*

(141.2) ***Will** we meet again?*

WILL construirait ici une question portant sur la validation / non-validation de la relation prédicative, sans impliquer que cette validation dépende explicitement du seul choix du co-énonciateur. Avec SHALL, en revanche, on a encore une fois affaire à une opération de valuation subjective plus que d'évaluation objective.

Je voudrais insister, dans le sous-chapitre suivant, sur le rôle et sur l'interprétation de la composante qualitative associée à SHALL+NOT. On verra que, à côté des cas de valuation attribuables à l'instance subjective qui prend en charge la validation, il est également possible d'interpréter cette composante qualitative comme une évaluation de la compatibilité de la validabilité de la RP.

5 COMPOSANTE QUALITATIVE ET NEGATION

L'altérité entre les positions subjectives se trouve neutralisée lorsque le terme de départ et l'énonciateur sont co-référents. On peut bien sûr chercher à défendre l'idée d'une volonté imposée à autrui, mais cette analyse suppose qu'on adopte un point de vue dualiste où le sujet se scinde en deux instances : d'un point de vue psychologique, on pourrait dire que le « surmoi » contraint l'action du « moi ». Cette conception dualiste est rendue suffisamment crédible par des énoncés comme 142 pour être explorée :

(142) *Clear Light of Day* was a book **I made myself read** to push my mind to uncomfortable areas.

<http://elf.gi.alaska.edu/~ben/books/desai.html>

Cependant, à côté de ces structures causatives explicites, il est souvent difficile de déterminer quelle part de volition intervient réellement à côté de la valeur de renvoi à l'avenir lorsqu'on a un sujet à la première personne :

(143) **I shall not** go into detail of all the tasks in the area of museum documentation to which a consultant can contribute. Potentially a consultant can help in any aspect of the work in which the museum has a need.

<http://www.willpower.demon.co.uk/consult.htm>

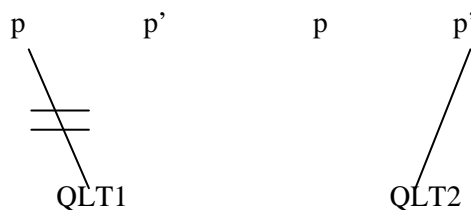
On peut en fait penser que cette part de volition est atténuée avec les sujets à la première personne. En effet, si on traite le problème sous l'angle des rapports paradigmatiques envisageables, on sait que WILL+NOT est plus adéquat pour rendre compte d'une volition relative au terme de départ. On peut alors se demander si, dans un énoncé comme 143, il faut considérer qu'aucune valuation ne motive le choix de l'instance subjective origine. Il semble que, dans des contextes impliquant un procès agentif, il est difficile d'évacuer complètement ce phénomène de valuation.

On retrouve à ce niveau le double type de valuation associé aux énoncés exprimant une visée négative :

1/ la validation de la relation prédicative <I – go into detail of . . .> est évaluée négativement : (i.e. *I don't want to . . .*);

2/ la non-validation est évaluée positivement ; c'est-à-dire visée.

Ces deux opérations de négation ont été représentées plus haut par les composantes fondamentales QLT1 et QLT2 avec :

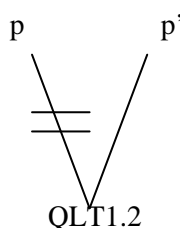


Cette différence d'interprétation fait écho aux hésitations de J. Coates et G. Leech pour leurs analyses de la portée de la négation dans le cas des valeurs de type "intention". Rappelons à ce sujet la position de Leech :

“ There is no logical difference between auxiliary and main verb negation with *shall/will* (= ‘intention’): *I won’t/shan’t go if it rains* means ‘I do not intend to go’ or ‘I intend not to go’.”

(1987., p. 93)

Sans doute peut-on avancer l’idée que, s’il est souvent difficile de trancher entre ces deux types de négation, c’est parce qu’elles opèrent de manière complémentaire. Pour cette raison, **la composante Qlt associée à SHALL+NOT correspond à l’action conjointe de ces deux composantes fondamentales sous la forme d’une composante opératoire complexe, qui consiste à la fois à poser la validation comme « non-souhaitable » et la non-validation comme « souhaitable » :**



On remarquera par ailleurs que cette composante est également associée à MUST+NOT. De fait, il est possible de faire commuter ces deux marqueurs dans les contextes qui supposent une valuation subjective de la validabilité de l’occurrence :

(144) *Bicycles are not permitted, either walked, ridden or carried, on trails marked "No Bicycles."*

*Bicycles **shall not** be ridden at an unsafe speed, or greater than the posted speed limit. Be aware of how you are perceived by other trail users.*

<http://www.ebparks.org/parks/irontr.htm>

(144.1) *Bicycles are not permitted, either walked, ridden or carried, on trails marked "No Bicycles."*

*Bicycles **must not** be ridden at an unsafe speed, or greater than the posted speed limit. Be aware of how you are perceived by other trail users.*

Cette manipulation n’est toutefois possible qu’à condition que le procès soit de type agentif et que l’on ait une dissociation des instances subjectives:

(136) *Personal and external web pages remain the sole responsibility of the page author, even when linked to official pages on the University web site. The University of Dundee **shall not** be liable for the content or presentation of such pages.*

<http://www.dundee.ac.uk/general/webcode.htm>

(136.1)* *The University of Dundee **must not** be liable for the content or presentation of such pages.*

Je reviendrai sur ce problème plus loin pour montrer que, à la différence de MUST+NOT, SHALL+NOT permet de construire ce type de valeur en raison de l’intervention de la composante quantitative.

On a vu par ailleurs que les deux composantes fondamentales qui participent de la construction de la composante opératoire QLT1.2 pouvaient correspondre soit à une opération de valuation (i.e. valeur de volition), soit à une opération d’évaluation (i.e.

degré de compatibilité avec l'espace de référence). Il semble que cette opération intervienne à deux niveaux dans le système des auxiliaires de modalité et de la négation :

1/ Lorsqu'elle est prépondérante, cette opération d'évaluation correspond à MUST+NOT dans ses emplois de type « implicatifs » :

(145) *The cat **must not** associate the owner with the action, otherwise the cat learns to avoid the behavior only in the owner's presence.*

<http://www.drkreger.com/cats1.html>

Dans ce cas, la non-validation est présentée comme le seul cas de figure compatible avec le cadre de référence défini par la proposition correspondant à l'état de choses souhaitable :

(145.1) *For the cat to learn to avoid the behavior only in the owner's presence the cat must not associate the owner with the action.*

Je ne vois pas d'emploi de SHALL+NOT qui pourrait correspondre à ce type de modalité.

2/ Concernant l'équipondération entre la composante QLT1.2 sans valuation, qui consiste à évaluer la compatibilité de la validabilité de la notion relativement au cadre de référence, et la composante quantitative QNT2, par laquelle on envisage la délimitation spatio-temporelle de l'occurrence, on pourra penser à des emplois tels que :

(134) *If rich interests you, try the chicharrones (deep-fried beef trimmings) – you **shan't** be disappointed. My southern soul couldn't resist these, even though I could visualize my arteries closing as I ate them.*

<http://dinnerat8.azstarnet.com/int/tania.htm>

L'énonciateur pose que la non-validation de la relation prédicative <you – be disappointed> est le seul cas de figure compatible avec sa représentation du cadre de référence. En posant la non-validation comme le seul cas de figure envisageable, l'énonciateur est en mesure de poser la non-occurrence de la notion à laquelle la RP renvoie. Cet énoncé prend alors une valeur d'engagement, au sens où l'énonciateur fait intervenir un mode de représentation pour garantir que la validation de <you – be disappointed> ne sera pas le cas.

Je vais revenir, dans la partie suivante, sur le rôle de la composante quantitative QNT2, et montrer que cette composante n'est jamais totalement absente de l'opération dont SHALL+NOT est la trace, quelle que soit sa valeur.

6 L'OMNIPRESENCE DE LA COMPOSANTE QUANTITATIVE

Bien que SHALL+NOT ait été jusqu'ici traité comme l'expression d'une volition (notamment dans les contextes intersubjectifs), on peut néanmoins estimer que, dans d'autres contextes, la valeur de volition est neutralisée. Ce cas de figure concerne les énoncés dans lesquels on a un procès non-agentif et dans lesquels le sujet se confond avec l'énonciateur :

(130) *"Sometimes I get a funny feeling inside me that I **shan't** be here very long, and I'm not talking in terms of things like success. It frightens me sometimes."*

<http://www.primenet.com/~regenold/marc/trex.html>

Dans ces contextes, il devient pratiquement impossible de mettre en évidence une différence de sens entre SHALL et WILL. Cependant, comme cela a été souligné plus haut, cet emploi devient de plus en plus improbable en anglais contemporain³⁷. C'est WILL qui est maintenant la forme que l'on rencontre dans ce type de contexte. Cette opération donne une prépondérance explicite à la dimension quantitative puisqu'il ne s'agit que d'envisager la délimitation spatio-temporelle : on pose qu'il y aura, ou qu'il n'y aura pas, occurrence de la notion à laquelle renvoie la relation prédicative. Le recul très net de SHALL+NOT dans ces contextes invite à penser qu'il est de moins en moins évident que ce marqueur ait encore aujourd'hui des emplois dans la langue courante qui correspondraient à une prépondérance quantitative. En revanche, cette composante quantitative, bien que non-prépondérante, va jouer un rôle à part entière dans l'ensemble des emplois de SHALL+NOT. À ce propos, on peut citer cette remarque de F. R. Palmer, qui souligne le statut un peu particulier de SHALL+NOT dans les emplois déontiques :

“*Shall* is, however, different from deontic *may* and *must* in that it does not permit or oblige someone else, usually the addressee, to act, but guarantees that the speaker will act. But it is deontic in the essential characteristic that it influences or directs behaviour and that it is performative.

(F. R. Palmer, 1988, p. 141)

P. Cotte propose une comparaison de SHALL et MUST qui rejoint ce point de vue lorsqu'il souligne que SHALL ne peut que « connoter l'obligation » :

« En anglais contemporain on ne connaît que les deux dernières étapes de la subduction ; **shall** ne peut que connoter l'obligation, qui n'est donc pas de même nature qu'avec **must**, où elle est clairement dénotée. Seule l'actualisation future du procès est posée ; la raison reste implicite. De même donc que **I will go** n'est pas **I want to go**, **you shall go** diffère de **you must go** ; le premier, péremptoire, dit la réalité future du procès au mépris de la volonté du sujet, si c'est un ordre déguisé, au mépris de tous les obstacles imaginables, si c'est une promesse ; le second réfère à une pression qui s'exerce sur le sujet pour le contraindre. »

(P. Cotte, 1988, p. 624)

On peut prendre pour illustration un exemple dans lequel il est possible de remplacer SHALL+NOT par MUST+NOT :

(146) *You shall not copy or adapt the HTML code that the Company creates to generate its pages. It is also protected by the Company's copyright.*

<http://www.monster.co.uk/terms/>

(146.1) *You must not copy or adapt the HTML code that the Company creates to generate its pages. It is also protected by the Company's copyright.*

La différence de sens entre ces deux énoncés peut s'analyser de la manière la suivante : avec MUST+NOT, l'énonciateur pose une interdiction à part entière, en construisant la non-validation comme le seul cas de figure souhaitable ; avec

³⁷ La recherche sur Internet n'a fourni que deux occurrences de ce type dans des textes contemporains.

SHALL+NOT, il pose également qu'il n'y aura pas validation de la relation prédicative. En d'autres termes il ne s'agit pas seulement de valuer négativement la validation de la relation prédicative, mais également de construire sa délimitation quantitative. En réintroduisant la question de la délimitation de l'occurrence, SHALL+NOT permet de construire des énoncés qui n'impliquent pas le co-énonciateur, donnant ainsi un caractère plus factuel et plus péremptoire que MUST+NOT puisque la non-validation n'est pas présentée comme dépendant uniquement d'une instance subjective. Ainsi, on a vu plus haut que MUST+NOT n'était pas possible dans le contexte suivant :

(136) *The University of Dundee shall not be liable for the content or presentation of such pages.*

<http://www.dundee.ac.uk/general/webcode.htm>

(136.1)* *The University of Dundee must not be liable for the content or presentation of such pages.*

Bien qu'il y ait ici un effet conatif sous-jacent de type : *you must not hold the University of Dundee responsible for the content of such pages*, l'absence d'altérité inter-subjective explicite n'est pas compatible avec la valeur de contrainte qu'exprime MUST+NOT. En revanche, en posant que la relation prédicative ne sera objectivement pas validée (c'est là le rôle de la composante quantitative), l'énonciateur induit implicitement une valeur l'*interdiction*. C'est donc de manière moins directe que MUST+NOT (bien que tout aussi péremptoire) que SHALL+NOT permet de bloquer la validation de la RP.

Par ailleurs, il a été mentionné plus haut que l'on relevait encore quelques occurrences de SHAN'T dans les textes écrits avec des verbes exprimant une activité de parole :

(147) *In the 'fixes' sections for the following problems, I shan't mention a total rewrite again; it's too obvious.*

<http://www.excessus.demon.co.uk/acorn/toolbox.html>

On peut s'interroger sur les raisons qui motivent, dans ce cas, le choix de SHAN'T plutôt que WON'T. Il est éventuellement possible d'y voir une volonté de neutraliser la valeur d'intention négative relative au terme de départ que WILL+NOT peut exprimer. SHAN'T permettrait alors de construire la non-validation de manière plus factuelle, en activant explicitement le rôle de la composante quantitative. Cela ne signifie pas pour autant que la composante qualitative soit désactivée. D'une part, on constate que l'interprétation de l'énoncé 147 fait intervenir la prise en compte d'une valuation subjective. D'autre part, comme le montre l'exemple suivant, construit avec un sujet à la deuxième personne, le choix de SHALL est susceptible d'apporter une valeur injonctive supplémentaire par rapport à l'opération de renvoi à l'avenir à laquelle renvoie WILL :

(148) *This booklet, The Slippery Slope, attempts to describe the nature and extent of U.S. destructive policy in relation to Mexico. How can a knowing people allow such incredibly demonic policies to be made in our name? Where lies our honor, our dignity, our integrity? Where might we acquire the courage to stand up to the economic and political forces of our own nation and declare, "You will not, shall not, continue to be a lawless, brutal, heartless government acting in our name as citizens of the United States, and of Planet Earth!"?!?*

<http://www.globalexchange.org/campaigns/mexico/slope/postscript.html>

La forme d'épanorthose à laquelle on a ici affaire consiste bien à réintroduire explicitement le type de valuation subjective que SHALL+NOT partage avec MUST+NOT : tout en anticipant la non-validation de la relation prédicative, l'énonciateur exclut en plus explicitement la validation comme un cas de figure qu'il estime « non-souhaitable ».

CONCLUSION DU CHAPITRE

Dans ce chapitre, l'analyse de SHALL+NOT a été restreinte à un nombre limité de contextes. La raison en est que, en cherchant à préciser le rôle de ce marqueur dans le système de l'anglais contemporain, il m'a semblé important de ne travailler que sur les emplois qui ont pu être effectivement relevés à partir du système de recherche adopté. L'analyse de ces exemples a abouti à la conclusion que SHALL+NOT était la trace d'une équipondération constante entre deux opérations QIt et Qnt. En d'autres termes, lorsque ce marqueur construit une forme de contrainte ou une évaluation de la validabilité du prédicat, celle-ci se double d'une opération quantitative qui pose la non-occurrence de la notion à laquelle la relation prédicative renvoie. Lorsque SHALL+NOT construit une forme de « renvoi à l'avenir », il a été dit celle-ci s'accompagne d'une valuation subjective attribuable à l'instance énonciative origine. Néanmoins, il semble difficile d'être tout à fait catégorique concernant les énoncés à la première personne dans des contextes agentifs. On peut se demander si, dans ce cas, SHALL est encore la trace d'une opération de valuation, ou s'il permet au contraire de neutraliser la volition qu'impliquerait WILL+NOT dans le même type de contexte. Dans le premier cas, on affaire à l'équipondération QIt /Qnt qui vient d'être évoquée ; dans le second cas, on est invité à penser que SHALL+NOT aurait également un emploi à prépondérance quantitative. Cette question semble d'autant moins évidente à régler que les locuteurs interrogés rendaient essentiellement compte du choix entre les deux marqueurs en fonction de paramètres stylistiques.

Chapitre IV

MUST + NOT

"Must! Is must a word to be addressed to princes? Little man, little man! thy father, if he had been alive, durst not have used that word."

Elisabeth I

It is an old maxim of mine that when you have excluded the impossible, whatever remains, however improbable, must be the truth.

Conan Doyle

1. REMARQUES MORPHOLOGIQUES

On relève deux emplois de MUST+NOT qui ne sont pas compatibles avec la forme enclitique. Le premier concerne ses emplois épistémiques, qui appartiennent essentiellement à l'anglais américain :

(149) *If you still have doubts, read the short essays contained in Joe Zychik's Arm The People website. If you still have doubts, **you must not** be very bright, I'd say.*

webleyweb.com/y2k/y2kguns.html / 1999

Il est très rare de rencontrer ce premier type d'emploi avec une forme contractée. Avec cette valeur, c'est le modal qui sera accentué, ce qui est le schéma d'accentuation normal pour les emplois épistémiques.

L'autre emploi, qui n'admet quant à lui pas du tout la forme *mustn't*, sera étudié plus loin en détail. Il s'agit d'un type d'énoncé, plus rare, où l'énonciateur pose la non-validation de la relation prédicative comme le seul cas de figure adéquat relativement au cadre référentiel.

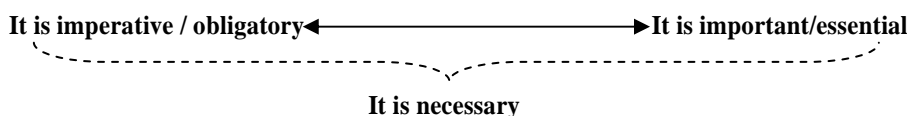
2 TYPOLOGIE DES EMPLOIS

Comme G. Leech ([1971] 1987) et F. R. Palmer ([1974] 1990), J. Coates (1983) reconnaît fondamentalement deux grands emplois pour MUST : un emploi **radical** – que Leech et Palmer appellent respectivement "*obligation or requirement*" et "*deontic*" – et un emploi **épistémique** – que Leech appelle "*logical necessity*". Notons cependant que F. R. Palmer (1979) propose également une typologie divisée en trois valeurs : *deontic*,

dynamic et *epistemic*, complétant ainsi le cadre théorique exposé dans Palmer 1974. Les deux valeurs "*deontic*" et "*dynamic*" correspondent à des emplois radicaux, évalués en fonction du degré de valuation subjective qui intervient dans l'interprétation de l'énoncé. On va voir que J. Coates choisit de traiter ces deux emplois sous l'angle d'un continuum.

LES EMPLOIS « RADICAUX » :

J. Coates appréhende les emplois radicaux en fonction d'une valeur centrale, rejetant ainsi l'idée (défendue notamment par Palmer, 1979) selon laquelle on pourrait compartimenter deux types de modalités : *deontic* et *dynamic*. Aux deux extrémités du continuum qu'elle propose correspondent deux types de paraphrase qui rendent compte du degré de subjectivité que l'on associe à la modalité en fonction des données contextuelles. Coates rappelle par ailleurs que ces différentes paraphrases correspondent à des lexicalisations d'une paraphrase hyperonymique commune (*It is necessary*) :



La possibilité de paraphraser l'ensemble de ces emplois par la paraphrase *It is necessary* constitue selon Coates un argument en faveur d'une valeur centrale. Pourtant, bien que l'adjectif *necessarily* soit évoqué pour rendre compte des emplois épistémiques, J. Coates ne cherche pas véritablement à relier cet emploi aux valeurs radicales.

A côté de la paraphrase *It is obligatory* . . . , J. Coates propose également, pour les emplois de type obligation : "*I order you (not) to x*" / "*it is necessary for you (not) to x*". D'après ces paraphrases, c'est donc le prédicat qui semble être négativé. Je tenterai de montrer plus loin que cette interprétation doit sans doute être relativisée.

J. Coates avance ensuite un ensemble de critères qui contribuent à affaiblir la valeur d'obligation :

- 1/ le sujet est un inanimé;
- 2/ le procès n'est pas de type agentif ;
- 3/ l'énoncé est à la forme passive ;
- 4/ la paraphrase est de type *it is essential/important* . . .

On remarque que l'éloignement de la « valeur centrale » d'obligation correspond à une disparition des phénomènes de valuation de type « souhaitable » / « non-souhaitable » qui caractérisent cette valeur. L'autre extrémité du continuum correspond en effet aux emplois de MUST qui consistent à poser la (non-)validation de la relation prédicative comme le seul cas de figure « adéquat » relativement au cadre de référence défini par le contexte. En d'autres termes, l'ensemble des emplois de type radical sera la trace d'une opération qualitative qui valuera ou évaluera la validabilité de la relation prédicative.

LES EMPLOIS EPISTEMIQUES :

Dans ce cas encore, J. Coates défend l'idée d'un continuum. D'un côté, on a la valeur centrale, qui se caractérise par le fait que l'inférence est entièrement « subjective ». La paraphrase associée à cette valeur centrale est : *I confidently infer that x*. D'un autre côté, l'inférence peut avoir une motivation « objective » : l'énonciateur s'appuie sur des données contextuelles ou situationnelles pour construire son inférence. La paraphrase est alors de type : *In the light of what is known, it is necessarily the case that*. Elle cite comme exemple pour ce type d'emplois (*ibid.*, p. 42):

(150) *Shall we then say with G. F. Stout that 'desire and aversion, endeavour to and endeavour from, are modes of attention'? Certainly if there is endeavour to x, there **must** be attention to x.*

Cette nécessité a un caractère d'autant plus objectif que l'énoncé a une valeur non-spécifique, ce qui n'est pas caractéristique des énoncés à valeur épistémique. À titre d'illustration, on pourra citer cette phrase de B. Russell, dans laquelle MUST exprime une forme de nécessité objective « absolue » :

"Mathematics takes us into the region of absolute necessity, to which not only the actual world, but every possible world, must conform."

Je m'arrêterai plus loin sur ce type d'emploi, lors de la question de la délimitation temporelle des énoncés « épistémiques ». Voici un exemple supplémentaire, sur lequel je reviendrai (on verra que l'analyse de cet exemple exigera la prise en compte d'un contexte plus large) :

(151) *Even if you are too lazy to do the experiment yourself, you should be able to deduce the obvious result. The Laws of Butterology demand that the butter **must** hit the ground, and the equally strict Laws of Feline Aerodynamics demand that the cat **must not** smash its furry back.*

<http://www.catsarefrommars.com/levitate.htm>

Je tenterai de montrer qu'il ne s'agit pas d'une inférence de même nature que dans les énoncés à délimitation quantitative spécifique. On peut dès à présent souligner le caractère quelque peu inadéquat de la terminologie traditionnelle. En effet, si on considère ces énoncés sous l'angle de la délimitation quantitative, ce type d'emploi ne répond pas aux caractéristiques attendues pour la valeur « épistémique » : l'occurrence n'est pas envisagée en fonction d'un cadre temporel spécifique. D'un autre côté, ces énoncés n'impliquent pas de phénomènes de valuation et reposent par ailleurs sur une opération inférentielle. Si J. Coates prête aux exemples tels que 150 une lecture épistémique, c'est en raison de l'aspect hypothétique de l'implication sur laquelle se fonde le raisonnement. D'un point de vue strictement formel, je ne pense pas qu'il y ait de différence entre l'opération dont MUST est ici la trace et les emplois à valeur de condition nécessaire tels que :

(152) *When used externally the tiles **must not** be sealed or polished and **must** be fixed so that water can drain off the surface.*

<http://www.elon.co.uk/floor/toscano/main.htm>

Pour reprendre l'exemple de J. Coates, la principale différence réside dans la nature du statut de la relation inter-propositionnelle. Dans le cas des énoncés tels que 153, cette condition a une valeur à proprement parler hypothétique :

(153) *if it is the case that there is endeavour to x, there **must** be attention to x.*

Dans les énoncés tels que 152, au contraire, la proposition repère correspond à une cause finale, et correspond ainsi à un cas de figure **visé**. Ainsi, si on peut considérer que l'énoncé 152 a plus une valeur « radicale » qu'« épistémique », ce n'est qu'en raison de la valuation qui affecte la proposition repère. Dans les deux cas néanmoins, MUST(+NOT) permet de poser le cas de figure que l'on estime compatible avec l'espace de référence défini par la condition. Autrement dit, dans les deux cas, MUST(+NOT) correspond à une opération « qualitative sans valuation ».

3 REMARQUES PRELIMINAIRES AU SUJET DE LA PORTEE DE LA NEGATION

Avec MUST, on admet généralement que la négation s'applique au prédicat, quelle que soit la valeur de l'opération. L'objectif de ce sous-chapitre consistera à mettre en évidence que le problème est moins évident qu'il n'y paraît. Si on se fie aux paraphrases auxquelles on a généralement recours, on constate que la négation affecte systématiquement le prédicat, que l'interprétation de l'énoncé soit de type radical ou épistémique :

(154) *It **must not** be easy being British! Being expected to keep a stiff upper lip all the time! Struggling to get that accent right (how we wish we could speak like that!).*

pages.prodigy.com/NY/NYC/britspk/main.html / 1999

(154a) *It is **very probable** that it is **not** easy being British.* (VALEUR ÉPISTÉMIQUE)

(155) *"You **mustn't** laugh at Buttercup," she scolded Dixie.*

http://www.spinnys.com/fantasy/fairy/page14a-3c.html

(155a) *I **order** you **not** to laugh at Buttercup.* (VALEUR RADICALE)

F. R. Palmer (1990, p. 76) note néanmoins que dans certains cas, appelés "verbal crossing out"³⁸, la négation semble nier le modal, et non le prédicat :

*"He **must** come."*

*"Oh no he **mustn't**."*

Il s'agit en fait d'une négation métalinguistique, où ce n'est ni le modal ni le prédicat qui est négativé, mais la proposition dans son ensemble ("the whole proposition is denied", *ibid.*, p. 76), ou, plus précisément, l'acte d'énonciation lui-même, qui pose l'obligation comme la bonne valeur. Il y a alors un rejet de l'opération construite par le premier locuteur, qui assertait l'obligation pour le sujet "he" de valider le prédicat < () - come> :

It is the case that it is necessary for him to come.

³⁸ Expression introduite par M. A. K. Halliday, 1970, p. 333.

Dans le cas présent, la négation peut alors être paraphrasée de la manière suivante :

It is not the case that it is necessary for him to come.

Ce phénomène peut être comparé à certaines interro-négatives, et notamment aux interro-négatives des énoncés à valeur épistémique :

(155) *Even if life is eternal in both directions, **mustn't** there be some logical ground on which it stands?*

www.panspermia.org/thebegin.htm

En effet, on sait que les valeurs épistémiques sont incompatibles avec la forme interrogative. E. Gilbert (1987, pp. 60) a rendu compte de ce phénomène en montrant que les modalités épistémiques et la modalité de l'interrogation étaient deux opérations de même niveau (i.e. niveau énonciatif), et par conséquent exclusives. Cependant, avec la forme négative, on constate qu'il redevient possible de les cumuler. On peut expliquer cette possibilité par le fait qu'il s'agit ici encore de remettre en cause l'acte énonciatif, lui-même, et non la modalité exprimée par MUST. On pourrait effectivement proposer comme paraphrase de l'énoncé précédent :

(155a) ***Don't you think that there must be some logical ground on which eternal life stands.***

Les deux paraphrases supplémentaires montrent d'ailleurs que, à la différence des paraphrases habituelles, la négation n'affecte pas le prédicat dans ce cas. Elle est au contraire liée à l'opération énonciative d'interrogation :

(155b) ***Isn't it probable that there is some logical ground on which eternal life stands?***

(155c) * ***Is it probable that there isn't logical ground on which eternal life stands?***

En dehors de ces cas, quelque peu atypiques, toutes les analyses font néanmoins ressortir que la négation aurait pour incidence le prédicat, de sorte que, comme tous les modaux qui peuvent se paraphraser à l'aide des termes *possible* et *nécessaire*, l'analyse de la portée ne semble, en apparence, pas poser de problèmes particuliers (comme on l'a vu, la question de la paraphrase est plus problématique avec des modaux comme SHALL et WILL).

Néanmoins, on peut se demander dans quelle mesure les paraphrases empruntées à la logique modale sont fiables pour nous renseigner sur la question de la portée. Ainsi, P. J. Duffley (1997, p. 74) remarque que seul l'énoncé 156.1 est acceptable dans le contexte proposé :

Contexte : *A good Christian **can not** attend church and still be saved.*

(156.1) *There is one sure way to find out if this is really true: you **must not** attend church and see whether God punishes you.*

(156.2) * *There is one sure way to find out if this is really true: you **mustn't** attend church and see whether God punishes you.*

Ce type d'exemple pose un problème en ce qui concerne l'analyse de la portée, car si l'on défend l'idée que, dans les deux cas (forme clitique et non-clitique), la négation affecte le prédicat, on voit mal pourquoi 156.2 serait irrecevable.

Ce problème fournira une problématique pour l'analyse de MUST avec la forme négative. Je vais tenter de montrer que les paraphrases auxquelles on a généralement recours, et qui révèlent que la négation porte sur le prédicat, posent le problème de manière incomplète. L'argument que je vais développer s'appuiera sur l'idée qu'il est nécessaire de prendre en compte, non pas *un*, mais *deux* types de négation : l'une affectant le prédicat, l'autre la modalité. Il s'agira en outre de mettre en évidence un jeu de prépondérance, induit par le contexte, qui rend compte de deux interprétations distinctes pour MUST+NOT dans les contextes impliquant une lecture « radicale ». Ce jeu de pondération entre deux types d'opération négative a déjà été évoqué à propos de WILL+NOT et SHALL+NOT. La différence est que, dans le cas de MUST+NOT, on ne reconnaît généralement qu'un seul type de portée.

4 LES EMPLOIS RADICAUX DE MUST + NOT ET LA NEGATION

Dans cette section, je tenterai de justifier l'intervention des deux composantes négatives qui viennent d'être évoquées : l'une sera relative au marqueur de négation NOT, l'autre sera analysée comme une composante intrinsèque à l'opération dont MUST est la trace. En fonction des contextes, on pourra avoir une prépondérance de l'une ou l'autre de ces composantes, ce qui entraînera des variations sémantiques.

4.1 MUST+NOT ET LA DOUBLE COMPOSANTE NEGATIVE

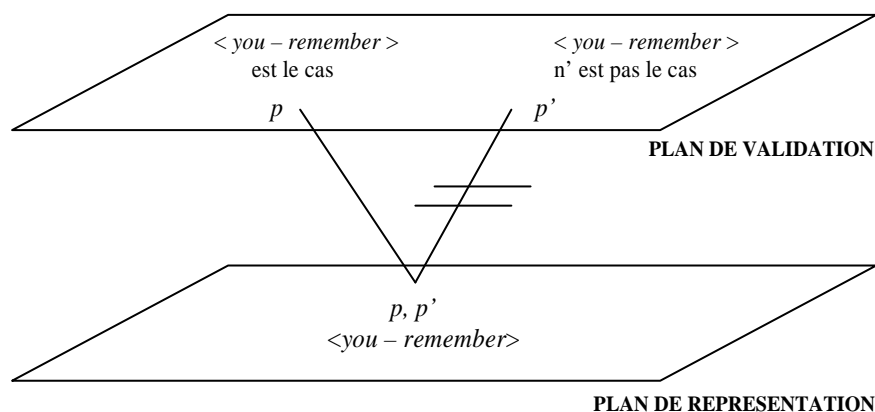
Comme cela a été mentionné dans les chapitres précédents, la notion de « nécessité », correspond à une définition formelle empruntée à A. Culioli (1985, p. 85), qui définit le *nécessaire* comme la construction d'une **possibilité unique**. Ce nécessaire, « qui consiste à avoir **un chemin** » sans exclure explicitement l'autre, s'oppose à un second type de nécessité. Cette seconde nécessité correspond à la modalité dont WILL est le marqueur, pour lequel A. Culioli parle de « nécessaire faiblement unique »³⁹. MUST, en revanche, va correspondre à un second type de nécessaire, où l'on construit « **un seul chemin** » par exclusion explicite de l'autre. On verra que cette définition a pour avantage d'être applicable aux emplois *radicaux* de MUST comme à ses emplois *épistémiques*. Pour s'en tenir, dans un premier temps, aux contextes « déontiques », on voit que, dans le cas de « l'obligation de faire quelque chose », on a une opération qui consiste à poser la validation de la relation prédicative comme la seule possibilité, en excluant le cas de figure contraire : i.e. la non-validation. En termes de valuation, on peut dire qu'il s'agit, d'une part, de poser qu'un cas de figure est le « bon » cas de figure selon l'énonciateur : en l'occurrence, la validation. Ainsi dans l'énoncé suivant, c'est la validation de la relation <you – remember> qui est visée :

³⁹ Séminaire de l'Ecole Normale Supérieure, 1998-1999.

(157) "You **must** remember," remarked the King, "or I'll have you executed."

Alice's Adventures In Wonderland, L. Carroll

D'autre part, la valeur de contrainte tient au fait que cette validation est posée comme le *seul* cas de figure envisageable selon l'énonciateur. On a donc, non seulement une visée de la validation de la RP <you – remember> (p), mais également exclusion de l'autre possibilité : <you – remember> non validé (p'). En conséquence, la représentation formelle de l'opération dont MUST est la trace sera la suivante :

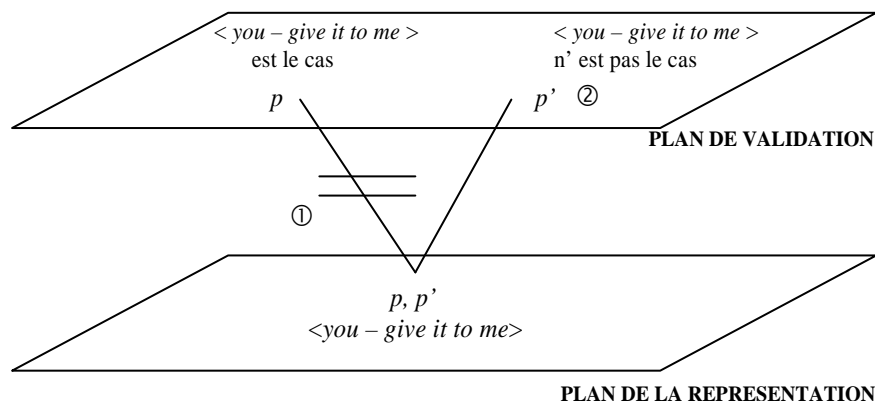


Inversement, dans le cas des énoncés négatifs (i.e. lorsqu'on a une « obligation de ne pas faire quelque chose »), on pose la non-validation de la RP comme la seule possibilité, en excluant le cas de figure contraire : i.e. la validation. On constate alors que le nécessaire exprimé par MUST renvoie à une notion complexe, en ce sens qu'il va faire intervenir deux composantes négatives différentes. Par exemple, dans le cas de l'énoncé suivant, on a d'un côté une visée de la **non-validation** de la RP <you – give it to me>, et d'un autre côté **exclusion** du cas de figure où la même RP serait validée :

(158) *But I think I'll carry that book into the sitting room and lock it in the jam closet and give you the key. And you **must not** give it to me, Matthew, until my lessons are done, not even if I implore you on my bended knees. It's all very well to say resist temptation, but it's ever so much easier to resist it if you can't get the key.*

<http://www.cs.cmu.edu/afs/cs.cmu.edu/user/rgs/mosaic/anne-XVIII.html>

Par rapport à la forme positive, on obtient alors une représentation en miroir, où c'est la branche vers p qui est exclue par l'énonciateur :



On voit dans cette analyse que la forme négative a la particularité de faire intervenir deux types de négation indissociables : ① un **rejet** de la visée de p et ② une visée de la **non-validation** de la RP (p'). On va en fait pouvoir émettre l'hypothèse que **MUST est compatible avec deux types de négation, et que l'on aura prépondérance de l'une ou de l'autre de ces deux composantes négatives**. Dans le premier cas (① : prépondérance sur la non-validation de la RP), la négation portera effectivement sur le prédicat, en ce sens qu'on value comme « bon » le cas de figure où la RP n'est pas validée. Dans le second cas (② : rejet de la visée de p), c'est l'opération modale qui consiste à envisager la validation de la RP qui est l'objet d'une négation.

On comprend cependant qu'il devient difficile de parler de la négation sans introduire une ambiguïté. En effet, la première négation se manifeste explicitement sous la forme du marqueur NOT. La présence de NOT révèle que l'on envisage sur la non-validation de la relation prédicative : p' . La seconde négation, c'est-à-dire le rejet de p , est constitutive de MUST puisqu'elle est indispensable à la construction d'*un seul chemin*. Cette composante négative est présente à la fois dans les emplois négatifs et dans les emplois positifs de MUST, comme le font ressortir les deux représentations proposées. Cependant, dans les emplois positifs, on a en quelque sorte affaire à une annulation de la valeur négative du fait que l'on négative la branche négative (rejet de p'). Pour les emplois négatifs, au contraire, on a deux négations à part entière : ① valuation négative de p / rejet de la validation et ② prise en compte de la non-validation. Le premier type de négation est de nature **notionnelle**, le second correspond à une négation **propositionnelle**. C'est l'omniprésence de ces deux composantes qui permet de proposer un double jeu de paraphrases pour MUST NOT :

I forbid you to/I don't want you to. . . / I order you not to . . .

La possibilité de commuter ces deux paraphrases s'explique par la complémentarité des deux composantes négatives. En effet, on peut remarquer que *forbid* met essentiellement l'accent sur la négation notionnelle, qui construit une impossibilité, alors que *order . . . not to* fait pleinement intervenir les deux négations : notionnelle et propositionnelle. Bien que ces deux négations soient omniprésentes, lorsque MUST+NOT exprime une forme d'*interdiction* ou d'*ordre de ne pas*, on peut penser que c'est la négation notionnelle qui est prépondérante. C'est ce que révèle la

possibilité de paraphraser ces énoncés par *forbid*, qui marque explicitement une interdiction. Par exemple :

(158a) *I forbid you to give me the key until my lessons are done.*

(158b) *I order you not to give me the key until my lessons are done.*

Ici, MUST+NOT exprime, avant tout, la négation d'une possibilité, ce qui le rend, dans les contextes intersubjectifs, compatible avec une interprétation en termes d'*interdiction*. On travaille avant tout sur une opposition de type *autorisé/interdit*, ce qui, au niveau de la représentation formelle, correspond à l'ouverture ou à la fermeture de la branche vers *p*. Cette caractéristique est compatible avec le fait qu'on peut trouver des contextes où MUST NOT, MAY NOT et CANNOT sont également recevables :

You must not smoke in this room.

You may not smoke in this room.

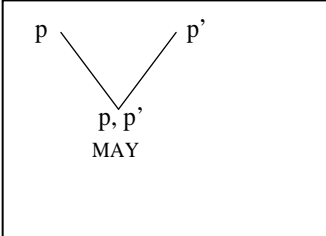
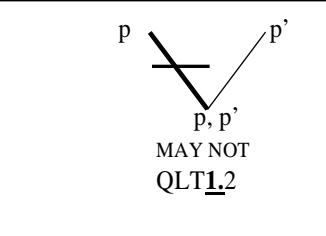
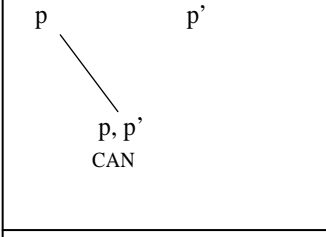
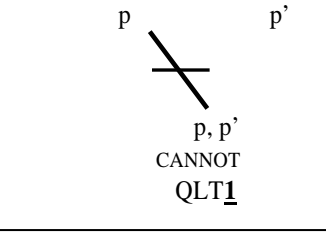
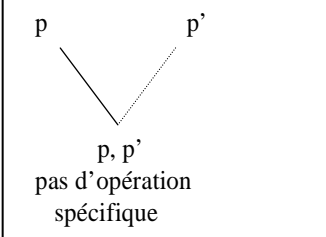
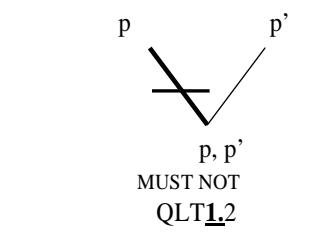
You cannot smoke in this room.

Dans les trois cas, on construit une interdiction. Pour autant, ces trois formes ne sont pas équivalentes. On constate par exemple que MAY NOT et CANNOT ne seraient pas appropriés dans l'énoncé 158. En fait, MUST NOT présente une particularité par rapport à ces deux modalités (dans leurs emplois déontiques) : si MAY NOT et CANNOT expriment la négation de l'opération dont MAY et CAN sont respectivement la trace, en revanche, MUST NOT n'est pas une négation de l'opération dont MUST est la trace. Il y a négation d'une possibilité, mais cette dernière n'est pas préconstruite. Elle est au contraire interne à l'opération elle-même puisque poser *p* comme nécessaire, c'est-à-dire comme le seul cas de figure *possible*, implique l'exclusion du second cas de figure : la validation de la RP. En d'autres termes, **on a avec MUST une négation au niveau notionnel, qui s'accompagne dans le cas de MUST+NOT d'une négation au niveau énonciatif**. P. Cotte explique ainsi que la construction de ce type de nécessité, qu'il s'agisse en surface d'une forme négative ou positive, suppose une opération d'interdiction, et donc de négation :

« Interdiction et obligation sont en effet solidaires. L'obligation limite les possibles à un seul qu'elle focalise et valorise ; elle suppose l'interdiction de l'autre ou des autres envisageable(s), et inversement. »

(P. Cotte, 1997, p. 125)

On a ainsi affaire à une opération qui fait intervenir deux types de négation complémentaires. Voici un tableau récapitulatif dans lequel il apparaît que la branche en gras, qui correspond à la composante fondamentale QLT1, est commune à MAY+NOT, CAN+NOT, et MUST+NOT :

 <p>p p'</p> <p>p, p'</p> <p>MAY</p>	 <p>p p'</p> <p>p, p'</p> <p>MAY NOT</p> <p>QLT1.2</p>
 <p>p p'</p> <p>p, p'</p> <p>CAN</p>	 <p>p p'</p> <p>p, p'</p> <p>CANNOT</p> <p>QLT1</p>
 <p>p p'</p> <p>p, p'</p> <p>pas d'opération spécifique</p>	 <p>p p'</p> <p>p, p'</p> <p>MUST NOT</p> <p>QLT1.2</p>

Dans les trois cas, ces marqueurs partagent donc une même composante fondamentale liée au rejet de p comme cas de figure possible. Toutefois, ces trois modes de construction d'une impossibilité ne sont pas équivalents. En effet, MUST+NOT remet en cause la validation de p comme un cas de figure effectif ou envisageable afin de garantir la non validation de la relation prédicative, qui est le seul cas de figure souhaitable selon l'énonciateur. Ainsi, on peut partir d'une situation où l'on a p validé (eg. quelqu'un fume) ou d'un cas où l'on peut anticiper la validation de p (eg. le sujet s'apprête à fumer, est susceptible de fumer, etc.) et on bloque ce cas de figure, tout en posant p' comme le pôle visé. Mais cette interdiction ne suppose pas l'existence d'une préconstruction spécifique. Ainsi, comme le dit P. Cotte :

« À la différence de *have to* ou de *(not) be supposed to*, *I must* n'indique pas que la contrainte est préconstruite à l'énonciation et qu'elle est constatée. Celle-là peut donc naître linguistiquement avec l'énonciation. »

(1997, p.124)

Il ne s'agit pas de remettre en cause une possibilité ou une autorisation, mais de rejeter la validation (p) pour assurer la non-validation de la RP. Il y a ainsi une interdépendance très forte entre les deux composantes négatives.

Aussi peut-on dire, en accord avec le point de vue généralement accepté, qu'avec MUST+NOT « la » négation ne porte pas sur MUST, au sens où elle ne porte pas

sur l'opération dont MUST est la trace à la forme positive ; MUST NOT ne permet pas d'exprimer un "NOT-MUST" qui serait une non-nécessité. Au contraire, le négateur NOT exprime une négation portant sur la RP. D'un autre côté, il n'est pas tout à fait exact de dire que « la » négation n'affecte pas la modalité, car la nécessité à laquelle renvoie MUST NOT fait bien intervenir une modalité du non-possible au niveau notionnel. Cette composante négative peut être prépondérante, comme dans les exemples qui viennent d'être évoqués, ou elle peut au contraire être secondaire, comme dans les exemples qui seront abordés plus loin (section 4.3). Elle est néanmoins omniprésente, car constitutive de l'opération dont MUST NOT est la trace.

4.2 DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE ET PREPONDERANCE QLT

À la différence des emplois épistémiques, les emplois déontiques ne supposent pas un ancrage spatio-temporel spécifique de l'occurrence. On peut prendre pour illustration les énoncés suivants :

(159) *Baldrick, I've told you before: you **mustn't** let me sleep all day; this woman charges by the hour.*

http://www.gazmac.freeserve.co.uk/blackadder_2-4_script.htm

(160) *"You must have your old Bunny!" she said. "Fancy all that fuss for a toy!" "Give me my Bunny!" he said. "You **mustn't** say that. He isn't a toy. He's REAL!"*

<http://www.writepage.com/velvet.htm>

Dans l'énoncé 159, on a affaire à un contexte générique qui, par définition, n'impliquent pas de cadre de référence spécifique : la coordonnée T_2 relative à l'événement est à la fois identifiable à et différente de la situation origine \mathcal{S}_0 . L'interdiction a ainsi elle-même une valeur générique. Dans l'exemples 160, le problème se pose de manière différente car on a affaire à des occurrences spécifiques de la notion à laquelle la relation prédicative renvoie. Pour autant, il n'y a pas de construction d'une délimitation quantitative de l'occurrence relativement à \mathcal{S}_0 , ce qui impliquerait que la relation prédicative soit affectée de déterminations spatio-temporelles qui localiseraient l'occurrence. Ceci n'est évidemment pas envisageable :

(160.1)* *"Give me my Bunny!" he said. "You **mustn't have said** that. He isn't a toy. He's REAL!"*

On sait que les marqueurs HAVE –EN et BE –ING ne sont pas nécessairement liés aux emplois épistémiques, et peuvent apparaître en co-occurrence avec des emplois de type radical. Par exemple :

(161) *Students have 60 days to complete Phase I and **must have finished** before beginning Phase II.*

<http://www-ngb5.ngb.army.mil/tng/current.htm>

Le *perfect* n'a, dans ce cas, qu'une valeur aspectuelle : il ne localise pas l'événement comme révolu relativement à la situation d'énonciation. Ceci n'est toutefois pas un critère pour déterminer si l'on a affaire à une valeur épistémique ou radicale. Par exemple, dans l'énoncé suivant, l'occurrence de la relation est localisée relativement à

une situation spécifique différente de la situation origine. Cet énoncé a pourtant une valeur épistémique :

(162) "If you are very lucky we **may have finished before you get here.**"

<http://www.lib.ox.ac.uk/owl/posts/nuffield.html>

J'essaierai de montrer plus loin que l'impossibilité d'employer MUST+NOT avec une valeur épistémique dans des contextes de ce type s'explique par le fait que MUST+NOT suppose un mouvement orienté vers la cause, ce qui le rend incompatible avec un renvoi à l'avenir ; la « cause » étant en effet chronologiquement première relativement à l'effet.

On trouve cependant des énoncés qui se présentent, en apparence, comme des contre-exemples, puisque l'on fait référence à un événement antérieur à la coordonnée origine \mathcal{T}_0 :

(163) *Princess Diana And Mother Theresa **Must Not Have Died In Vain** [. . .]*

Let us replace lust with LOVE. Let us come before the throne of grace and beseech God to forgive us, and fill us with His love, so we can then radiate that love through serving, sharing, and giving to all in need.

<http://www.stluciamirror.com/sept12/features.htm>

Dans cet exemple, on réfère à un événement révolu et le perfect permet ici de construire une localisation par rapport à \mathcal{T}_0 . Ce cas de figure est atypique pour les emplois épistémiques et il semble effectivement curieux de pouvoir construire la validation comme ce qui *ne doit pas* être le cas lorsque celle-ci est *effective*. On voit cependant que cet énoncé ne correspond pas à un jugement subjectif portant sur un fait passé, comme le serait par exemple 163.1 (qui aurait un sens tout à fait différent) :

(163.1) *Princess Diana And Mother Theresa **Should Not Have Died In Vain.***

Dans l'énoncé 163, on a affaire à un cas de figure dans lequel MUST+NOT peut être analysé comme portant sur une autre relation prédicative. On pourrait à ce propos paraphraser ces énoncés de la manière suivante, d'où il ressort que c'est avant tout sur *in vain* que porte l'opération modale :

(163a) *(It is true that) Princess Diana And Mother Theresa **Died But It Must Not Be In Vain.***

Le contexte révèle en fait que l'on vise la validation d'autres relations prédicatives, comme le montrent les marqueurs soulignés :

(163) *Princess Diana And Mother Theresa **Must Not Have Died In Vain** [. . .]*

Let us replace lust with LOVE. Let us come before the throne of grace and beseech God to forgive us, and fill us with His love, so we can then radiate that love through serving, sharing, and giving to all in need.

<http://www.stluciamirror.com/sept12/features.htm>

Ces propositions peuvent s'analyser comme des conditions nécessaires relativement au visé, ce que l'on pourrait paraphraser de la manière suivante :

(163b) *We **must** replace lust with love so that Princess Diana And Mother Theresa **did not die** in vain [. . .]*

Comme on le voit, la détermination temporelle n'affecte pas, dans ce cas, la relation prédicative modalisée mais la relation prédicative par rapport à laquelle cette RP

est repérée. Ainsi, dans ses emplois radicaux, MUST ne se traduit pas par une délimitation quantitative, de sorte que c'est la composante QLT1.2 qui est ici prépondérante. Cette opération qui, comme on l'a vu plus haut, consiste à rejeter la validabilité de la RP peut s'interpréter comme une opération de valuation relative à l'instance origine \mathcal{S}_0 (ce qui caractérise plus particulièrement les emplois déontiques) ou comme une opération d'évaluation qui pose la validation de la relation prédicative comme contradictoire avec le cadre de référence par rapport auquel l'occurrence est envisagée. C'est à ce cas de figure que je voudrais maintenant m'intéresser.

4.3 PONDERATION INTERNE ET VALEURS IMPLICATIVES

J'ai mentionné plus haut l'exemple proposé par P. J. Duffley (1997, p. 74) qui pose un problème particulier puisqu'il est incompatible avec la forme enclitique et que NOT doit nécessairement être accentué :

(156.1) *There is one sure way to find out if this is really true: you **must not** attend church and see whether God punishes you.*

(156.2)* *There is one sure way to find out if this is really true: you **mustn't** attend church and see whether God punishes you.*

Dans le prolongement de l'analyse relative au double niveau de négation développée précédemment, on commencera par remarquer qu'une paraphrase de type *forbid* ou *order* est exclue, alors qu'une paraphrase avec *necessary* ne pose pas de problème :

(156.1a) * *There is one sure way to find out if this is really true: **you are forbidden** to attend church and see whether God punishes you.*

(156.1b) *There is one sure way to find out if this is really true: it is **necessary for you not to** attend church and see whether God punishes you.*

Ces données paraphrastiques s'expliquent par le fait que cet exemple peut s'analyser comme un énoncé de type implicatif. En d'autres termes, la nécessité exprimée par MUST modalise une proposition qui, dans le cadre d'un rapport interpropositionnel, exprime une condition nécessaire à la validation d'une seconde proposition, envisagée comme une cause finale. Pour l'exemple 156.1, ce rapport implicatif peut être décrit de la manière suivante :

Relation implicative :

*To find out if this is really true, you **must not** attend church.*

Glose :

Condition nécessaire

Cause finale

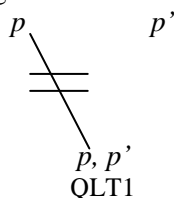
You do not attend church $\cup \rightarrow$ You find out if this is really true.

(I.e. Your not attending church is necessary for you to find out if this is really true)

La validabilité de la relation prédicative n'est en ce sens plus envisagée en fonction de son caractère « souhaitable » (selon l'énonciateur), mais relativement à la validation d'une seconde relation prédicative. Ainsi, à la différence des contextes déontiques, il s'agit moins de rejeter (c'est-à-dire de valuer négativement) la validation de la RP (eg. <you – attend church>) que de poser la non-validation de cette RP comme

le cas de figure compatible avec le cadre de référence défini par la cause finale. Les paraphrases avec *forbid* ne sont donc pas appropriées pour paraphraser cet emploi de MUST qui n'est pas la trace d'une valuation subjective, mais d'une évaluation prenant appui sur des relations d'entraînement établies au niveau notionnel (je reviendrai sur cette notion d'entraînement plus loin lorsqu'il s'agira de comparer MUST+NOT et WILL+NOT dans leurs emplois inférentiels).

L'autre point intéressant à propos de l'exemple 156.1, concerne la question de la portée puisque, comme cela a été souligné plus haut, avec MUST+NOT, la négation est généralement interprétée comme portant sur le prédicat. On voit mal pourquoi, si cette portée était effectivement constante, la négation enclitique entraînerait une différence par rapport à la forme non-clitique. D'une certaine manière, ce problème rejoint la question de l'absence de valuation subjective. Il a en effet été montré que, dans ses emplois à valeur déontique, MUST+NOT impliquait une prépondérance de la composante fondamentale QLT n°1, qu'il partage avec CAN+NOT et MAY+NOT :



Comme on le verra à propos des contextes épistémiques, la possibilité d'avoir une forme contractée de la négation n'est sans doute pas étrangère au fait que l'on travaille avec une prépondérance de cette composante fondamentale. Par ailleurs, le corpus révèle que les emplois de nature implicative sont très majoritairement construits avec une forme non-enclitique. Toutefois, bien qu'elles soient plus rares, les occurrences avec une forme clitique ne sont toutefois pas complètement impossibles :

(164) *To pass the test, the dog 'mustn't touch with feet or teeth' and has to be well-mannered and able to take stress.*

<http://www.menagerie.on.ca/03-00/feature.html>

De ce point de vue, l'exemple 156.1 est un cas assez particulier d'emploi implicatif, puisque, dans ce cas, la forme clitique est totalement irrecevable. Je rappelle à ce propos la manipulation proposée par P. J. Duffley :

(156.2)* *There is one sure way to find out if this is really true: you mustn't attend church and see if God punishes you.*

Incidentement, on peut remarquer qu'en français, on aurait également un contraste entre « *Il ne faut pas ...* » et « *Il faut ne pas...* », où seule la deuxième expression, avec une négation post-posée au modal, fournirait une traduction recevable pour 156.1 :

* *Il y a un moyen infaillible pour s'en assurer : il ne faut pas aller à l'église et vous verrez bien si Dieu vous punit.*

Il y a un moyen infaillible pour s'en assurer : il faut ne pas aller à l'église et vous verrez bien si Dieu vous punit.

On peut expliquer cette impossibilité par le fait que, à la différence des autres exemples, la validation du prédicat s'interprète comme un comportement conforme à une certaine éthique, qu'il serait difficile de présenter comme un comportement répréhensible (valuation). On constate en effet qu'on a affaire à un contexte intersubjectif, qui favorise une lecture déontique. Cette lecture est neutralisée par la forme non-clitique et l'accentuation du marqueur de négation. Ainsi, ce ne sont pas les propriétés notionnelles liées à la validabilité du prédicat qui sont ici en cause mais sa non-validation objective. Ceci rejoint en quelque sorte l'analyse de D. Paillard, qui suggère que l'événement négatif auquel on renvoie a une positivité à part entière :

« Le deuxième type d'argument que j'avancerai, c'est que si on examine simplement les corpus, ce qu'on peut essayer de montrer, c'est que quand on constate que l'on a les cas de négation post-posée, on a « Modal ne pas V », dans les cas où « ne pas V » a une **autonomie**, ou est **positif**. C'est-à-dire qu'il apparaît comme une valeur en soi, de façon que le mécanisme puisse jouer pleinement. »

(D. Paillard, 1998, c'est moi qui souligne.)

Notons que le contexte intersubjectif ne s'accompagne pas nécessairement d'une forme contractée en anglais, ou d'une négation post-posée en français :

(69) *I think most people are very mediocre and very inefficient and very self indulgent. If you want to be successful, you **mustn't** be self indulgent.*

<http://intouchmag.com/stuart/index2.html>

(69.1) *Si vous voulez réussir, vous ne devez pas être complaisant avec vous-même.*

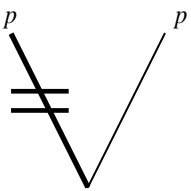
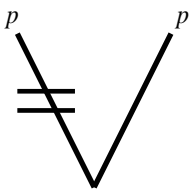
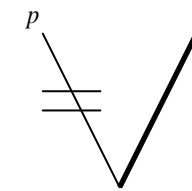
Toutefois, à la différence de l'exemple 69, le prédicat <() *be self indulgent*> ne peut pas référer à un comportement positif, de sorte que la négation peut de nouveau s'appliquer aux propriétés relatives à la validabilité de *p*. On voit ainsi qu'on a la possibilité de pondérer les deux types de négation qu'implique MUST+NOT, en travaillant soit sur la composante fondamentale QLT 1 (*p* « non-souhaitable » / « non-compatible »), soit sur la composante QLT 2 (*p* « souhaitable » / « compatible »). Les jeux de pondérations envisageables s'expliquent alors par l'éventuelle neutralisation de l'un des deux types de valuations/évaluations que construit MUST+NOT.

Avec les valeurs de type *interdiction* la non-validation est construite par rejet de la validation (qui correspond au « mauvais » cas de figure). En revanche, dans des énoncés comme 156.1, la non-validation constitue le cas de figure compatible avec le cadre de référence. En dehors des énoncés comme 156.1, dont je n'ai pas trouvé d'équivalents dans les recherches sur Internet, la plupart des énoncés implicatifs peuvent être considérés comme un travail complémentaire sur les deux types de négation, sans qu'il soit véritablement possible de distinguer une prépondérance. C'est par exemple le cas dans l'énoncé suivant :

(165) *If you are not logged on as a "guest" user, then you may change your password. To do this, you must type your current password in the "Old Password" field, and then your new password in the "New Password" and "Verify Password" fields. Your new password must be at least six characters in length, and is case sensitive. It also **must not** use the special characters: | { } " , &.*

<http://seguin.tea.state.tx.us/apps/HELP.HTML>

Dans ce cas, il peut s'agir d'une mise en garde contre une manipulation **non-compatible**, qui empêcherait d'atteindre le résultat visé, ou de poser la non-validation comme le seul cas de figure **compatible** pour réaliser le changement de mot de passe. On peut résumer ces phénomènes de pondération sous la forme du tableau suivant :

MUST + NOT		
 <p style="text-align: center;"><i>p, p'</i> QLT1.2</p> <p style="text-align: center;">NEGATION NOTIONNELLE prépondérante (exemple 158)</p>	 <p style="text-align: center;"><i>p, p'</i> QLT1.2</p> <p style="text-align: center;">EQUIPONDERATION des 2 composantes (exemple 165)</p>	 <p style="text-align: center;"><i>p, p'</i> QLT1.2</p> <p style="text-align: center;">NEGATION PROPOSITIONNELLE prépondérante (exemple 156.1)</p>

Cet exemple d'analyse met en évidence le fait que la question de « la portée de la négation » ne peut pas se limiter à un jeu de paraphrases figées. Par exemple, le choix d'un terme unique tel que « *nécessaire* », si générique soit-il, peut avoir pour conséquence d'éviter certains problèmes si on ne l'appréhende pas au travers d'une approche analytique. Il apparaît en effet que l'univocité des concepts logiques n'est pas toujours appropriée pour rendre compte d'opérations linguistiques, qui sont constamment susceptibles d'être modulées en fonction des contextes. Ainsi, si la logique reconnaît une relation d'équipollence entre *nécessaire que non-P* et *impossible que P* c'est avant tout sur une base intuitive, en appréhendant le *nécessaire* de manière totalement synthétique. Ceci ne peut constituer qu'une première étape dans le traitement des données linguistiques. Le cadre théorique sur lequel s'appuie cette étude a pour avantage de proposer une déconstruction de la notion de *nécessité*, et de mettre ainsi en évidence le fait que l'équivalence formelle avancée par la logique modale s'explique par l'intervention de deux composantes négatives, à la fois distinctes et complémentaires. Traiter le problème sous l'angle de l'interaction d'une négation unique et d'une notion modale compacte ne permettrait effectivement pas de rendre compte des différents cas de figure qui viennent d'être évoqués.

Dans le sous-chapitre suivant, consacré aux emplois épistémiques de MUST+NOT, je vais revenir sur la question des relations implicatives sous un angle un peu différent. Il s'agira de mettre en évidence que les rapports inter-propositionnels supposent une orientation de la chronologie événementielle qui permet de rendre compte de la spécificité de l'opération dont MUST+NOT est la trace dans ses emplois inférentiels. À la différence des contextes déontiques et implicatifs, on verra que ce type d'emploi se caractérise généralement par une activation de la composante quantitative, puisqu'on a une délimitation spatio-temporelle spécifique de l'occurrence.

5 EMPLOIS EPISTEMIQUES DE MUST NOT⁴⁰

Pour mieux rendre compte de l'opération dont MUST NOT est la trace dans les emplois épistémiques, j'envisagerai ce marqueur dans l'optique des deux principales oppositions paradigmatiques envisageables dans le système des auxiliaires de modalités : WILL+NOT et CAN'T. Dans les deux cas, c'est essentiellement le système de l'anglais américain qu'il s'agira de décrire puisque, rappelons-le, l'anglais britannique standard ne reconnaît pas cet emploi de MUST NOT.

Dans le cadre de la comparaison avec WILL+NOT, je vais tenter de mettre en évidence que, si dans les deux cas on a affaire à un processus inférentiel, seul MUST NOT est dirigé vers la recherche d'une cause effective. On verra que WILL+NOT, au contraire, introduit uniquement une idée *induite* par voisinage notionnel.

Dans le cadre de la comparaison avec CAN'T, la différence entre les deux marqueurs fera appel à une opération de pondération interne au sein de la composante quantitative QLT-QNT1.2 que partagent les deux marqueurs.

5.1 EMPLOIS IMPLICATIFS ET CHRONOLOGIE EVENEMENTIELLE

Il a été souligné dans le chapitre consacré à WILL+NOT que les relations implicatives se caractérisent, en raison du rapport causal qu'elles impliquent, par une chronologie événementielle entre les deux états de choses auxquels les propositions réfèrent. On a alors vu que MUST et WILL modalisaient deux différents types de propositions. MUST affecte la proposition renvoyant à l'événement chronologiquement premier, WILL l'événement chronologiquement second. Ainsi pour reprendre l'exemple 69, on constate qu'il est possible de proposer une paraphrase avec WILL, dans laquelle le modal apparaîtra dans la proposition correspondant à la conséquence de l'implication :

(69) *If you want to be successful, you **mustn't** be self indulgent.*

<http://intouchmag.com/stuart/index2.html>

(69.1) *If you **are not** self indulgent you will be successful.*

FIRST (MUST)	THEN (WILL)
<i>You are not self indulgent.</i>	<i>You are successful.</i>

Notons cependant que cette manipulation permet avant tout de faire ressortir les phénomènes de chronologie puisque, du point de vue des rapports logiques, MUST n'exprime pas, à la différence de WILL, une condition suffisante mais une condition nécessaire. En d'autres termes, la validation de *<you – be successful>* ne peut pas être le

⁴⁰ Soulignons dès à présent que, MUST+NOT se réalisant très majoritairement sous la forme non-enclitique "*must not*", je noterai ces emplois : MUST NOT. Pour les mêmes raisons morphologiques, CAN+NOT à valeur épistémique sera noté CAN'T.

cas sans que $\langle \text{you} - \text{be self indulgent} \rangle$ ne le soit également, mais cela n'implique pas que la validation de $\langle \text{you} - \text{be successful} \rangle$ soit la seule condition requise.

Rappelons également qu'avec MUST, le rapport inter-propositionnel suppose que l'autre proposition corresponde à un cas de figure visé (c'est-à-dire souhaitable). On pourra encore vérifier ce phénomène dans les exemples suivants :

(152) *When used externally the tiles **must not** be sealed or polished and must be fixed so that water can drain off the surface.*

<http://www.elon.co.uk/floor/toscana/main.htm>

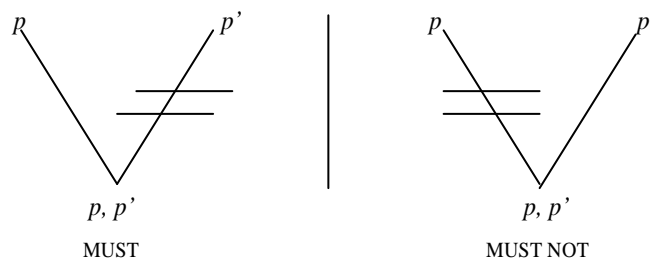
. . . so that water can drain off the surface.

(166) *To make a really good cup of cappuccino, the milk **must not** be allowed to boil, or its chemical character will alter and affect the overall flavor.*

http://www.insync.net/~carlos/perfect_cup.htm

To make a really good cup of cappuccino . . .

La nécessité exprimée par MUST n'étant relative qu'à cette visée, on peut distinguer ici entre la **cause finale**, qui est chronologiquement seconde, et la **cause efficiente**, qui correspond à la condition nécessaire. C'est ainsi en fonction du cas de figure visé que l'énonciateur est amené à envisager les conditions « nécessaires » à la réalisation de cette visée. « **Nécessaire** » signifie alors que **l'énonciateur construit un cas de figure strictement unique, par le biais d'un rejet du cas de figure contraire, qui est envisagé comme contradictoire avec le cas de figure visé**. On retrouve ainsi la composante opératoire qualitative QLT1.2 évoquée plus haut :



Dans la partie qui suit, je vais tenter de montrer que la chronologie événementielle qui caractérise les implicatives permet de rendre compte de la différence entre les deux marqueurs WILL+NOT et MUST+NOT : le premier correspondra à une inférence de type inductif, le second à une forme de rétroduction.

5.2 REMARQUES PRELIMINAIRES SUR L'INFERENCE

Avec MUST comme avec WILL, la validation de la relation prédicative est présentée comme hautement probable. Je reprendrai à ce sujet l'observation de F. R. Palmer, également citée par E. Gilbert (1998) et P. Larreya (1999) :

"Compare:

John must be in his office.

John will be in his office.

The first of these would be appropriate in response to an observation that the lights were on; the only conclusion is that John is in his office. Will would be used to give a reasonable explanation (from

previous knowledge) as to why the lights were on, rather than to draw a conclusion from this observation. The following sequence illustrates this:

John will be in his office now. Yes, the lights are on, he must be there."

(Palmer, 1990, pp. 57-58)

P. Larreya (1999), s'appuyant sur l'analyse de P. Dendale (à paraître), distingue les notions de modalité « aléthique » (pour WILL) et de modalité « évidentielle » (pour MUST). Il commente ainsi la citation de Palmer :

« On ne saurait mieux mettre en lumière le caractère essentiellement "aléthique" de *will* et le caractère essentiellement "évidentiel" de *must* ; le premier sert d'abord à poser l'événement comme "vrai", tout en signalant que l'énonciateur n'a pas une connaissance directe de cet événement ; quant au second, il affirme l'existence de raisons qui conduisent l'énonciateur à penser que l'événement est réalisé, et par voie de conséquence à lui attribuer une valeur de vérité qui est le "probable". »

(P. Larreya, 1999)

L'emploi du terme « aléthique » (en référence ici à P. Dendale) pour qualifier la modalité exprimée par WILL est intéressant. Les modalités « aléthiques » (du grec ἀλήθεια, vérité) sont également appelées modalités « ontiques » (du grec ὄν, ὄντ-, participe présent du verbe *être* : i.e. ce qui concerne l'être en tant que tel). Il y a toutefois une certaine hésitation chez les logiciens quant à la manière dont ces modalités doivent être appréhendées, du fait de leur caractère strictement objectif. La vérité à laquelle elles renvoient existe indépendamment de tout point de vue subjectif. Or, à la différence de MUST, WILL permet à l'énonciateur, qui n'est pas en mesure d'affirmer la validation de la RP, de présenter cette validation avec une modalité proche de l'affirmation. P. Larreya rappelle ainsi que WILL peut faire l'objet d'une modalisation supplémentaire par le biais d'un adverbe exprimant pourtant une incertitude de l'énonciateur quant à la validation de la RP. Il propose les exemples suivants :

(167.1) *There's a knock at the door. Maybe that's John.*

(167.2) *There's a knock at the door. Maybe that'll be John.*

(167.3) * *There's a knock at the door. Maybe that must be John.*

Bien que l'on ait une opération proche de la modalité assertive, P. Larreya souligne cependant que WILL reste la trace d'une « déduction » :

« WILL (de même que SHALL) pose, pour l'événement qu'il modalise, une valeur de vérité absolue – le "vrai". Toutefois, au lieu de poser cette valeur de façon directe (comme le font les formes non modales), WILL la pose au terme d'une opération qui peut être qualifiée de forte : elle est fondée sur une relation d'implication, et met en jeu des valeurs absolues (éventuellement dans le cadre d'une hypothèse, cela va de soi). Cette opération peut prendre plusieurs formes. **Dans le cas de la prédiction et des emplois conjecturaux, il s'agit d'une déduction ; c'est par l'intermédiaire d'une relation d'implication établie à partir de faits connus que la proposition modalisée est posée comme vraie.** »

(P. Larreya, 1999a, c'est moi qui souligne.)

Il est difficile à ce niveau d'établir une distinction nette entre ce type d'« implication », qui consiste à s'appuyer sur « des faits connus » pour poser l'actualisation (ou la non-actualisation) d'un événement, qui n'a pas été vérifiée, et le travail d'« inférence » dont MUST est la trace, qui se caractérise par la prise en compte d'éléments plus ou moins spécifiques (*evidence*). On peut en effet considérer que, dans les deux cas, la validation (ou la non-validation) de la relation prédicative est posée par le biais d'un processus inférentiel, dans la mesure où une « inférence » se définit, de manière très large, comme une opération qui consiste à poser du non-connu en prenant appui sur du connu. C'est en fait essentiellement la nature de la base de l'inférence qui semble varier : tantôt l'énonciateur fera appel à son expérience, tantôt il s'appuiera sur des « indices ». On peut se demander si cette nuance affecte la validité du calcul. Ceci rendrait compte du fait, 1/ qu'avec WILL, l'énonciateur aboutit à une conclusion dont la vérité aurait un caractère « absolu » parce que fondée sur l'expérience courante (et donc sans doute récurrente), et 2/, qu'avec MUST, il aboutit à une conclusion dont la vérité aurait un caractère moins « absolu » parce que fondée sur une inférence *ad hoc*.

5.3 MUST NOT EPISTEMIQUE : INFERENCE RETRODUCTIVE

À partir des différentes données exposées plus haut, je voudrais montrer que MUST(+NOT) est la trace d'une inférence comparable au *modus tollens* de la logique classique (i.e. qui procède par élimination ; du latin *tollere* : enlever). Rappelons avant d'aller plus loin que ce mode d'inférence est lui-même lié au *modus ponens* (qui procède en affirmant ; du latin *ponere* : poser). Voici un résumé de ces deux types de raisonnement :

MODUS PONENS	MODUS TOLLENS
$p \rightarrow q$ (si p , alors q)	$p \rightarrow q$ (si p , alors q)
p (or p)	$\sim q$ (or non- q)
$\therefore q$ (donc q)	$\therefore \sim p$ (donc non- p)

On constate qu'on part de la même prémisse dans les deux cas : $p \rightarrow q$. Le *modus tollens* prend appui sur la contraposée de la prémisse (i.e. $\sim p \rightarrow \sim q$) pour formuler une conclusion : $\sim q$. Sans chercher à défendre l'idée d'une équivalence entre le conditionnel logique et les phénomènes linguistiques qui sont étudiés, je voudrais montrer que le *modus tollens* peut nous aider à poser le problème de manière intéressante. D'ailleurs, loin d'être un construit purement théorique, il apparaît que le sens de certains énoncés fait expressément appel à ce type d'inférence :

(168) *Si ton père c'est le PDG d'EDF, le mien c'est Stalone.*

La conclusion argumentative de cet énoncé n'est atteinte qu'à condition d'effectuer un raisonnement qui s'aligne sur le *modus tollens* :

Si ton père c'est le PDG d'EDF, le mien c'est Stalone.	$p \rightarrow q$
Or, mon père n'est pas Stalone.	$\sim q$
Donc ton père n'est pas le PDG d'EDF.	$\therefore \sim p$

On va tenter de voir dans quelle mesure ce mode d'inférence est comparable aux emplois épistémiques de MUST+NOT. Voici quelques exemples qui serviront d'illustration :

(169) "I was out of that apartment ten minutes after the police left and never went back. I've been hiding for three days now. Today I went to the place where The Lamentations is hidden. It's still there. He **must not** have told them where he hid it."

feemsa.toddalan.com/~berglund/ns6fic1.htm

(170) When she was a child she had broken her arm on the swingset. Her father pushed her so high; she called for him to stop but he **must not** have heard her for he pushed again.

english-www.hss.cmu.edu/fiction/spilt-wine.txt / 1999

Ces énoncés peuvent être paraphrasés de la manière suivante :

<i>If p</i>	<i>(then) q</i>
(169a) <i>If he had told the police</i>	<i>they would have found the book.</i>
(170a) <i>If her father had heard her</i>	<i>he would have stopped pushing her.</i>

Ces prémisses inférentielles ont un statut de préconstruit dans l'analyse. En effet, elles sont nécessaires à la construction de l'inférence dont MUST est la trace. Notons par ailleurs que dans ces exemples, le conséquent a une valeur contrefactuelle, ce qui correspond à la prémisse mineure $\sim q$:

The police have not found the book.
He kept pushing her. (did not stop pushing her)

Sur la base de cet état de choses, on peut conclure que p n'est pas le cas, ce qui correspond à la conclusion du *modus tollens* $\therefore \sim p$:

(169) *He **must not** have told them where he hid it.*
 (170) *Her father **must not** have heard her.*

Notons également que l'on retrouve ici encore l'idée d'une orientation temporelle systématique entre les deux états de choses auxquels font référence les propositions :

<i>FIRST</i>	\Rightarrow	<i>THEN</i>
<i>He tells the police where the book is.</i>		<i>They find the book.</i>
<i>Her father hears her.</i>		<i>He stops pushing her.</i>

À partir de ces observations, on peut donc souligner deux choses :

① **MUST NOT** modalise systématiquement la proposition qui renvoie à l'état de choses chronologiquement premier, et qui donc, de par sa précedence, se présente comme la cause efficiente.

② L'état de choses qui correspond à la donnée vérifiée, correspond également au conséquent dans la reformulation logique.

Ainsi, avec **MUST NOT** épistémique, on a une inférence de type **rétroductif**⁴¹, au sens où l'on formule une hypothèse pour rendre compte d'un état de choses qui a été constaté. La notion de « retour en arrière » qu'exprime le préfixe « rétro- » est doublement illustrée dans ce type d'inférence :

① Du point de vue de la chronologie événementielle, on cherche à retrouver un état de choses (*l'explanans*), chronologiquement premier, qui serait la cause de l'état de choses vérifié dont on cherche à rendre compte (*l'explanandum*).

② Au sens inférentiel, il faut remonter vers l'antécédent du conséquent contraire, pour poser que cet antécédent ne doit pas être le cas.

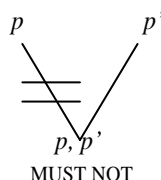
D'un autre côté, on peut également rapprocher cette opération de la **déduction**, puisqu'on fait intervenir un mode de raisonnement composé de deux prémisses pour aboutir à une conclusion nécessaire en « déduisant » un cas de figure impossible. La différence entre la **rétroduction** et la **déduction** est que, dans le premier cas, la prémisse conditionnelle (si *p*, alors *q*) n'est pas explicitée, et, peut-être, pas explicitable. La séquence d'opérations peut être résumée de la manière suivante (je conserve les minuscules pour les occurrences et les majuscules pour les représentations de niveau notionnel) :

Donnée empirique	Prémisse simple ⇒	The police did not find the book. <i>q'</i> (<i>l'explanandum</i>)
Induction au niveau cognitif	Prémisse conditionnelle ⇒	He tells the police where the book is. / <i>P</i> ⇒ The police find the book. / <i>Q</i>
Inférence par rejet de <i>p</i>	Conclusion ⇒	He did not tell the police. <i>p'</i> (<i>l'explanans</i>)

Si on compare ce raisonnement avec la représentation proposée plus haut pour **MUST NOT**, on constate que l'on a une prise en compte de deux cas de figure, *p* et *p'*, où *p'* correspond au complémentaire strict de *p*. L'énonciateur n'est pas en mesure d'asserter *p'*, puisque seul *q'* est vérifiable. C'est donc de manière indirecte, en rejetant

⁴¹ Je souligne, encore une fois, que c'est uniquement pour des raisons de transparence que j'emploie le terme « rétroduction », de préférence à « abduction », suivant en cela le point de vue défendu par C. S. Pierce. En dehors de ces considérations morphologiques, j'accorde à ces deux termes une définition identique.

p , qui se présente comme une cause contradictoire de q' , qu'il envisage, par « déduction » (au sens de « retrait »), p' .



Tout comme avec WILL NOT, cependant, il s'agit de s'appuyer sur une représentation notionnelle pour envisager une occurrence Qnt de la RP. La différence est, qu'avec MUST NOT, on n'a pas, au niveau cognitif, une association directe entre une représentation notionnelle P d'une occurrence p et une représentation Q' , induite par voisinage notionnel. On a au contraire un travail indirect qui amène à rejeter toute occurrence de type p , en raison de l'incompatibilité de la notion de type P avec la notion de type Q dont on a constaté une occurrence. On peut penser que la nature indirecte de ce travail inférentiel explique que MUST s'interprète comme l'expression d'une certitude plus faible que WILL.

J'ai tenté de faire commuter MUST et WILL dans les exemples cités précédemment. Les locuteurs américains interrogés ont considéré que WILL NOT serait curieux dans ces énoncés, alors que MUST NOT leur semblait parfaitement naturel :

(170.1)? " Today I went to the place where the Lamentations is hidden. It's still there. He **will not** have told them where he hid it."

(170.2)? Her father pushed her so high; she called for him to stop but he **will not** have heard her for he pushed again.

Ceci semble confirmer le fait que WILL n'est pas approprié dans les contextes où l'on cherche de toute évidence à proposer une **cause** qui rende compte d'un état de choses constaté. Inversement, si on compare ce type d'inférence avec les emplois épistémiques de WILL, on constate que MUST NOT serait également moins approprié (ce point est ici encore confirmé par des informateurs américains), puisqu'il ne semble pas que la proposition modalisée puisse s'interpréter comme la cause efficiente des données présentées dans le contexte :

(90) The chances are you **won't** have seen a pint of mild in your local. Nationally, it accounts for around 3% of the beer market and sales are falling, even in its traditional markets of East Anglia, the North West and the Midlands.

http://homepages.bucks.net/~bryan_spink/mild.htm

(90b) ? The chances are you **must not** have seen a pint of mild in your local. Nationally, it accounts for around 3% of the beer market and sales are falling, even in its traditional markets of East Anglia, the North West and the Midlands.

Il est par exemple évident que « you haven't seen a pint of mild in your local » ne peut pas s'interpréter comme une cause du fait que la bière se vende mal. Cette occurrence n'est induite qu'en raison d'une connexion au niveau cognitif avec la notion à laquelle renvoie l'occurrence « Nationally, it accounts for around 3% of the beer market and sales are falling ».

En résumé, on peut dire que **seul MUST est véritablement la trace d'une mise en rapport entre un *explanandum* et un *explanans* ; WILL, au contraire, introduit une idée connexe à la représentation notionnelle associée à une occurrence, ce qui ne suppose pas la démarche indirecte de la rétroduction.**⁴²

Ce travail « orienté vers l'arrière », qui caractérise MUST(+NOT) dans ses emplois épistémiques, rend compte du fait que ce marqueur ne sera pas compatible avec des inférences portant sur des états de choses à venir :

(171.1)* *His car is not in the garage. He must not come back until tonight.*

Il a par ailleurs été rappelé plus haut que, à la différence de MUST(+NOT), MAY(+NOT) impliquait une lecture épistémique dans des contextes analogues :

(162) *"If you are very lucky we may have finished before you get here."*

<http://www.lib.ox.ac.uk/owl/posts/nuffield.html>

On peut sans doute rendre compte de cette dissymétrie à l'intérieur du paradigme par le fait que la conjecture construite avec MAY(+NOT) ne suppose pas de démarche inférentielle particulière. Pour poser un événement comme « fortement probable », l'inférence doit être motivée par la présence d'indices, qui invitent à éliminer un des cas de figure. Par exemple, dans l'énoncé suivant, la validation de <he – hear her> est éliminée car incompatible avec un cadre de référence dans lequel <she – call for him to stop> et <he – push her again> sont également validés :

(170) *When she was a child she had broken her arm on the swingset. Her father pushed her so high; she called for him to stop but he **must not** have heard her for he pushed again.*

english-www.hss.cmu.edu/fiction/spilt-wine.txt

Le probable est ainsi construit par élimination des scénarios incompatibles. Ce mode d'inférence, on l'a vu est comparable au *modus tollens*, qui consiste à remonter en arrière pour trouver une cause à un état de choses donné. Les renvois à l'avenir ne semblent donc pas compatibles avec ce type d'opérations. En revanche, avec MAY(+NOT) aucune inférence particulière n'est requise. MAY ne construit pas de conjecture par le biais de l'élimination d'un des possibles, jugé incompatible. Au contraire, il s'agit de poser que toutes les possibilités restent envisageables. Il n'y a pas dans ce cas de mouvement orienté vers une cause, et donc pas de contrainte relative à la chronologie des événements auxquels on réfère.

5.4 L'ACTIVATION DE LA COMPOSANTE QNT

Comme on l'a vu avec les exemples précédents, les contextes à valeur épistémique se caractérisent par le fait que la non-validation de la relation prédicative est

⁴² Cette idée rejoint l'analyse de C. Rivière à propos de la différence entre MUST et SHOULD dans des contextes inférentiels : "The use of *should* is not determined by the time but by the nature of the inferred proposition: when the inferred proposition is the cause, *should* is impossible, when it is the consequence, *should* is possible regardless the time of the event." (C. Rivière, 1980, p. 183)

envisagée relativement à un cadre référentiel muni d'une délimitation spatio-temporelle spécifique : la coordonnée T_2 associée à l'événement est localisée en fonction de son antériorité ou de sa concomitance avec la coordonnée origine \mathcal{T}_0 . Voici une illustration de ces deux types de localisation :

(172) *Sent a registration and payment in and you are not listed? I **must not have received** your payment. Contact Warrnambool College and request a refund.*

www.ansonix.com.au/indolinx/email-club/email-list.htm

(173) *[. . .] as I collapsed from fatigue [. . .], I began to think that something was wrong with me. "I **must not be sleeping** enough," I thought.*

<http://netdump.com/users/essays/misc03.html>

Dans le premier cas, le *perfect* permet de localiser l'événement antérieurement à la coordonnée origine, dans le second, on a la construction d'une identification par rapport à cette même coordonnée. Dans ces deux types de localisation, c'est \mathcal{T}_0 qui correspond à la coordonnée point de vue. On peut toutefois avoir une coordonnée point de vue translatée, comme dans l'exemple 170 :

(170) *When she was a child she had broken her arm on the swingset. Her father pushed her so high; she called for him to stop but he **must not have heard** her for he pushed again.*

english-www.hss.cmu.edu/fiction/spilt-wine.txt

L'antériorité de l'événement auquel renvoie la proposition modalisée est relative à un point de vue décroché par rapport à l'instance origine : "*she called for him to stop*". Comme cela a été souligné plus haut, il semble que cette coordonnée doive nécessairement être révolue par rapport à \mathcal{T}_0 . L'opération inférentielle qualitative décrite plus haut se double donc d'une opération de délimitation quantitative de l'occurrence. Comme cela a été exposé à propos de WILL+NOT dans ses emplois épistémiques, il y a donc, dans ce type de contexte, une intervention des deux composantes QIt (pour le processus inférentiel) et Qnt (pour la délimitation d'occurrence).

L'énoncé 151 se distingue des emplois précédents à deux niveaux : 1/ l'inférence a ici validité générique et 2/ il ne s'agit pas d'une rétroduction :

(151) - *If you drop a buttered piece of bread, it **will always** fall onto the floor buttered-side down. If a cat is dropped from a window or other high place, it **will always** land on its feet. But what if you attach a piece of buttered bread to a cat's back, with the buttered side facing up, and then toss the cat out the window? Will the cat land on its feet? Or will the butter splat onto the ground? Even if you are too lazy to do the experiment yourself, **you should be able to deduce the obvious result**. The Laws of Butterology demand that the butter **must** hit the ground, and the equally strict Laws of Feline Aerodynamics demand that the cat **must not** smash its furry back. If the combined construct were to land, nature would have no way to resolve this paradox. Therefore, it simply does not fall!!*

<http://www.catsarefrommars.com/levitate.htm>

On peut voir que cet énoncé fait intervenir, dans un premier temps, deux prémisses inductives, construites avec WILL. Le rapport interpropositionnel est donc d'abord envisagé sous l'angle d'un prolongement hypothétique. Par exemple, pour toute occurrence d'une notion de type *P*, à laquelle renvoie la relation prédicative <you – drop a buttered piece of bread>, l'énonciateur pose qu'il est possible d'anticiper une

occurrence de la notion $Q < \textit{battered piece of bread} - \textit{fall onto the floor battered-side down} >$. Chacune des deux prémisses est ensuite reprise et construite avec MUST. On pourrait penser que le contexte hypothético-déductif confère à MUST une valeur inférentielle : *you should be able to deduce the obvious result*. Mais on s'aperçoit que la conclusion n'arrive qu'après : *"Therefore, it simply does not fall"*. Les propositions dans lesquelles MUST apparaît ont ici encore un statut de prémisses dans cette forme de raisonnement par l'absurde. Si MUST peut encore être interprété comme la trace d'une inférence, ce n'est pas au même titre que dans les exemples à valeur spécifique. Il s'agit dans ce cas de rationaliser les conclusions obtenues au niveau inductif. Autrement dit, alors que les implicatives en WILL rendent compte de manière dynamique du processus inférentiel (si p , nécessairement q), MUST stabilise cette induction en éliminant explicitement q' , renforçant ainsi les conclusions obtenues par prolongement hypothétique. De WILL à MUST, on passe de la généralisation à la loi nécessaire. On retrouve ici l'opération dont MUST(+NOT) est la trace dans les contextes à prépondérance qualitative, qui consiste à construire une nécessité strictement unique par élimination explicite de l'autre cas de figure. À la différence des emplois dits épistémiques, ces emplois ne se traduisent pas par une activation de la composante quantitative : il ne s'agit pas de prendre appui sur cette forme de représentation pour inférer pour la (non-)validation en fonction d'un cadre de référence spécifique. Cette prépondérance de la composante qualitative va sans doute de pair avec l'absence de processus réductif, puisque l'on ne s'appuie pas sur des indices spécifiques observables mais sur une relation d'entraînement dont la validité est atemporelle.

5.5 MUST + NOT ET CAN'T EPISTEMIQUES

Comme cela a été souligné plus haut, les emplois épistémiques de MUST NOT appartiennent surtout à l'anglais américain. En fait, en anglais américain, CAN'T et MUST NOT ne sont généralement pas interchangeables, au sens où leur commutation se traduit par des variations sémantiques. En effet, l'emploi de MUST NOT dans des contextes épistémiques ne traduit pas un appauvrissement stylistique, mais permet au contraire de construire l'improbable de deux manières non-équivalentes. L'étude comparative entre CAN'T et MUST NOT concernera donc essentiellement l'anglais américain.

5.5.1 MUST NOT ET CAN'T : INFERENCE ET INTERFERENCE

Les occurrences de MUST NOT sont extrêmement courantes en anglais américain. Malgré le peu de place que leur réservent parfois les grammaires, ces occurrences ne peuvent pas être considérées comme des cas atypiques. _F.R. Palmer propose comme paraphrase pour ce type d'emploi : *"The only conclusion is that . . ."*. Cette paraphrase s'applique effectivement aux exemples rencontrés. Cependant, on serait tenté de renforcer de la manière suivante : *"The only conclusion THAT I CAN DRAW is that . . ."*. Il est en effet important de rappeler que, à la différence des énoncés tels que 174, c'est bien l'énonciateur qui se trouve à l'origine de l'inférence :

(174.1) *You **must not** receive my message.*

(174.1a) ***The only conclusion (that I can draw)** is that you did not receive my message.*

On pourra comparer ce type d'emploi avec des énoncés où la modalité est exprimée par CAN'T :

(175) *I once had a friend who told me on the phone, "But you **can't** have received my fax, because it's still right here in the machine at this end."*

www.zdnet.com/zdnn/content/ylio/0408/305666.html

MUST NOT, de même que la paraphrase de F. R. Palmer, seraient moins heureux dans ce type de contexte :

(175.1) ? *I once had a friend who told me on the phone, "You **must not** have received my fax, because it's still right here in the machine at this end."*

(175.1a) ? *I once had a friend who told me on the phone, "**The only conclusion that I can draw** is that you have not received my fax, because it's still right here in the machine at this end."*

À la différence des emplois épistémiques de MUST NOT, il apparaît qu'avec CAN'T l'énonciateur ne se fonde pas sur des indices spécifiques pour avancer une conclusion qu'il estime probable. Au contraire, il semble que, dans ces exemples, l'énonciateur **asserte** une impossibilité. L'assertion de cette impossibilité ne repose pas sur un rapport entre un *explanandum* et un *explanans*, mais sur la nature **incompatible** de l'état de choses auquel réfère la proposition modalisée. Autrement dit, **avec CAN'T, il s'agit moins d'effectuer une inférence à partir d'indices donnés, que de poser qu'il y a une interférence entre deux représentations notionnelles, qui amène l'énonciateur à considérer la validation de la relation prédicative comme contradictoire avec le cadre référentiel.** Dans l'énoncé 175, par exemple, la présence d'un fax sous les yeux de l'énonciateur rend incompatible, selon sa représentation du monde, l'idée que cette même feuille de papier puisse se trouver au même moment à un endroit différent. On peut ainsi voir une nuance entre les deux énoncés suivants :

(176) *I wrote you last week on this issue but you **must not** have received my message.*

www.gatorcountry.org/swampiemill/rumorar...s/Oct18-98.html

(176.1) *You **can't** have received my letter.*⁴³

Le premier énoncé pourra apparaître dans un contexte où l'énonciateur infère, à partir de certains indices (absence de réponse par exemple), que la lettre n'est pas parvenue à destination. En revanche, le deuxième exemple pourra démentir une assertion attribuable au co-énonciateur. Ainsi, dans l'exemple suivant, où il s'agit de poser une impossibilité stricte, MUST NOT ne serait pas recevable :

(176.2) *I received your letter yesterday.*

* *But you **must not** have received it ; it's still here on my desk.*

⁴³ Cet exemple est emprunté à U. Dubos ; séminaire de DEA 1992-1993, Paris XII.

Inversement, CAN'T serait moins adéquat dans l'exemple suivant (toujours pour un locuteur américain), en raison du fait que la non-validation de la relation prédicative résulte d'une inférence qui s'appuie sur l'absence de réponse du correspondant :

(176.3)? *I wrote you last week on this issue but you **can't** have received my message.*

De même, MUST NOT serait inapproprié dans l'énoncé qui suit, du fait qu'il ne s'agit pas d'inférer la mort de l'enfant d'après des indices, mais de poser la validation comme un fait inconcevable :

(177) *"Oh", she said. "I'm sorry to tell you that he's died."
"Died'. He **can't have died**. He was the same age. Had the same disease.
You gave him the same medicine. How can it be that Nicholas is better and he has died.?"*

associnst.ox.ac.uk/st-marys/univ3.htm

En d'autres termes, l'énonciateur ne s'appuie pas sur son mode de représentation pour inférer qu'un événement (la mort de l'enfant) est *fortement probable* : il part de cet événement pour le poser comme *incompatible* avec le cadre référence, dans lequel un autre enfant du même âge, atteint de la même maladie, etc., est toujours vivant. **Avec MUST NOT, on s'appuie sur une représentation qualitative pour avancer l'occurrence quantitative d'un événement. Avec CAN'T, on envisage une occurrence quantitative pour poser qu'elle est incompatible avec une représentation qualitative.** Cette préconstruction de la validation d'une occurrence explique sans doute que les emplois à valeur inférentielle de CAN'T se limitent aux contextes négatifs.

On peut faire une remarque supplémentaire à propos de CAN en co-occurrence avec des occurrences spécifiques : on se rend compte que, dans les interrogatives, le contexte semble, là aussi, devoir se caractériser par une préconstruction de la validation de la relation prédicative :

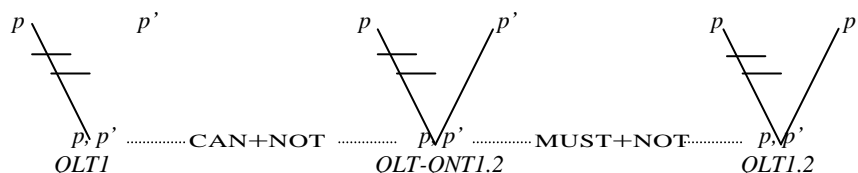
(178) *"Whatever it was that [she] saw made sense to her. And yet **how can she have seen** anything even in her 'mind's eye' without a database of imagery to draw on?"*

<http://www.dodman.freemove.co.uk/investigations/NextRoom.htm>

Toutes les occurrences de CAN + HAVE -EN que j'ai pu relever dans des questions étaient effectivement construites avec un adverbe interrogatif (*how, where, etc.*), qui porte moins sur la validation de la relation prédicative que sur ses conditions de validabilité. Je reviendrai sur ce point lors de l'analyse de CAN+NOT.

5.5.2 PONDERATION INTERNE DE LA COMPOSANTE QLT-QNT1.2

Avec MUST NOT comme avec CAN'T, on donc a une activation des deux composantes fondamentales QLT1 et QNT2 qui constituent la composante opératoire QLT-QNT1.2, mais cette activation va impliquer une prépondérance différente dans les deux cas : qualitative avec CAN'T, quantitative avec MUST NOT. Pour reprendre le système de représentation en termes de composantes formelles, on peut commenter ce phénomène de pondération de la manière suivante. On a vu que, d'après la configuration du système, MUST NOT et CAN'T partagent une même composante quantitative QLT-QNT1.2 :



Avec CAN'T, l'opération qualitative consiste à évaluer la validabilité de la relation prédicative en posant p comme contradictoire. Ainsi, dans l'exemple 177, pour lequel MUST NOT serait difficilement recevable, on voit que c'est la validation préconstruite de la relation $\langle he - die \rangle$ (i.e. p) qui est remise en cause, et construite comme impossible.

- (177) *I asked how the African child was doing*
"Oh", she said. "I'm sorry to tell you that he's died."
*"'Died'. He **can't have died**. He was the same age. Had the same disease.*
You gave him the same medicine. How can it be that Nicholas is better and he has died.?"

associnst.ox.ac.uk/st-marys/univ3.htm

Avec MUST NOT, la non-validation est retenue comme le seul cas de figure envisageable par élimination de p . Dans ce cas encore, l'énonciateur procède à une évaluation de la validabilité de la relation prédicative puisque pour retenir p' comme le seul cas de figure, il faut d'abord que p soit évalué comme incompatible. La différence entre ces deux marqueurs peut s'expliquer de la manière suivante : avec CAN'T, l'énonciateur tranche entre deux valeurs : l'impossible ou le possible, alors qu'avec MUST NOT, l'énonciateur envisage deux valeurs (p et p') sans pouvoir retenir une de ces deux valeurs de manière définitive (dans le cas inverse, on aurait affaire à une assertion : soit p , soit p'). Au contraire, la validation comme la non-validation sont prises en compte, ce qui explique que l'on travaille, au niveau des représentations, sur une bifurcation. Et, même si, comme avec CAN'T, on a élimination de la possibilité d'une validation, la non-validation n'en demeure pas moins un cas de figure qui n'est que simplement *envisagé*, c'est-à-dire *possible*, d'où une forme de nécessaire affaibli pour MUST NOT dans ses emplois épistémiques. Dans le cas des énoncés négatifs, construire une *forte probabilité* est en ce sens une opération inférentielle qui consiste à envisager la possibilité de la non-validation d'une RP et à écarter la possibilité de sa validation, de sorte que seule la non validation reste *envisagée*. Au contraire, construire une *impossibilité* consiste à prendre en compte pour seul cas de figure la validabilité de la RP, et à annuler cette possibilité. La non validation n'est pas envisagée, de sorte qu'elle n'est pas non plus retenue comme le cas de figure *susceptible* d'être le cas. C'est à ce niveau que se distinguent les deux opérations de nature qualitative.

On peut alors penser que cette distinction a des répercussions au niveau quantitatif. Dans les deux cas, l'occurrence de la notion est envisagée relativement à un espace de référence muni d'une délimitation spatio-temporelle spécifique, et dans les deux cas, on peut inférer que la relation prédicative n'est pas validée. Mais comme cela vient d'être montré, c'est la validabilité de p qui est prépondérante avec CAN'T, alors qu'avec MUST NOT, c'est vers p' , seul cas de figure possible, qu'est orientée l'opération.

On peut également supposer que ce jeu de prépondérance interne est sans doute lié aux phénomènes de morphologie entre la forme clitique, pour CAN'T, et la forme non clitique, pour MUST NOT. On a effet vu que la forme enclitique n'était pas possible dans ce cas, à moins de réintroduire le rôle de la composante fondamentale QLT1, ce qui, dans ce contexte, est exclu. On pourrait également chercher à étendre ces remarques aux emplois de refus de WILL+NOT, qui se réalisent le plus souvent sous une forme enclitique et correspond, là aussi, à une prépondérance de la composante fondamentale QLT1. On sait cependant que cette prépondérance ne peut pas constituer l'unique critère pour rendre compte de l'apparition d'une forme contractée (on rencontre par exemple *won't* dans des emplois impliquant une prépondérance Qnt). D'autre part, on peut se demander pourquoi MAY+NOT, dans ses emplois déontiques, ne se réalise quasiment plus sous une forme enclitique.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Il a été montré que les différents emplois de MUST+NOT se caractérisaient par des opérations de pondération sur deux composantes négatives : négation notionnelle et négation propositionnelle. Cette analyse a par ailleurs mis en évidence, que pour poser le problème correctement, il était nécessaire de ré-envisager la question de la « portée » de la négation. En effet, la négation propositionnelle NOT est avant tout la trace d'une opération complexe, dont la valeur varie en fonction des délimitations qualitatives et quantitatives. Il ne s'agit donc pas de déterminer le rôle respectif de deux opérateurs distincts, l'auxiliaire d'un côté et le négateur de l'autre, mais de comprendre leur interaction dans la construction d'une opération modale à part entière.

On a vu par ailleurs que les emplois déontiques présentaient une particularité au sein du système puisque, à la différence de MAY+NOT ou CAN+NOT, MUST+NOT ne permet jamais d'exprimer une négation de l'opération dont MUST est la trace dans ses emplois positifs. Dans le chapitre qui suit, je vais montrer qu'il est possible de considérer le « nécessaire » sous l'angle d'un domaine notionnel structuré entre un Intérieur et un Extérieur. Cependant, à la différence d'autres modaux, comme MAY+NOT ou CAN+NOT, l'Extérieur de ce domaine ne sera pas exprimé par MUST+NOT, mais par NEED+NOT. Ainsi, s'il est vrai que MUST+NOT ne correspond pas à la négation d'une nécessité, il ne peut pas pour autant être réduit à une négation unique qui aurait pour argument le prédicat.

Chapitre V

NEED + NOT

*It is the final proof of God's omnipotence that
He need not exist in order to save us.*

Peter de Vries

NEED est entré tardivement dans le système des auxiliaires de modalité. On sait en effet que ce verbe n'appartenait pas à la classe fermée des prétérito-présents, dont sont issus tous les autres modaux contemporains. De manière intéressante, son intégration au sein du système s'effectue alors que ce dernier se met en place, à partir du 14^{ème} siècle, et en particulier au moment où MUST perd sa valeur de prétérit modal pour exprimer une contrainte à part entière. Quelles que soient les motivations qui expliquent l'apparition d'un nouvel auxiliaire sur le plan diachronique, ce chapitre cherchera à montrer, qu'en anglais contemporain, NEED peut s'analyser comme un marqueur de l'Extérieur du domaine notionnel auquel renvoie MUST. Dans une première partie, ce sont les emplois dits « radicaux » de NEED qui seront examinés, en comparaison avec MUST. Il s'agira, d'une part, de montrer que NEED n'est pas à proprement parler une « forme supplétive » de MUST, et d'autre part, d'expliquer pourquoi les emplois de l'auxiliaire sont incompatibles avec les contextes non-assertifs. Cette première partie prendra pour point de départ les énoncés interrogatifs. C'est en effet uniquement dans ce type de contexte que NEED et MUST peuvent éventuellement commuter. L'étude des interrogatives servira ainsi à mettre en évidence la différence entre ces deux marqueurs avant de les étudier dans leur rapport de complémentarité. Dans une seconde partie, je traiterai le cas des emplois épistémiques. Pour ce qui concerne les différentes valeurs, il faut reconnaître que NEED n'a jamais vraiment fait l'objet d'un développement aussi important que les autres modaux. Il est même vrai qu'il a souvent été traité de manière assez sommaire par les auteurs anglophones auxquels j'ai fait référence plus haut (Palmer, Coates, Leech). Lorsqu'il est traité, néanmoins, ces auteurs limitent leur analyse de NEED à deux types de contexte : **déontique** (levée d'une obligation) et **épistémique** (construction d'une contingence par négation d'une nécessité logique). Cette approche binaire est toutefois incomplète. P. Larreya (1984) reconnaît également un emploi **implicatif** qui, comme on le verra, se démarque clairement des emplois déontiques et épistémiques, notamment en raison d'une relation interpropositionnelle. De même, P. Cotte (1988) commente un ensemble d'exemples qui expriment une **non-nécessité objective**. C'est autour de ces quatre emplois que s'organisera ce chapitre.

1 LES PROPRIETES SYNTAXIQUES

On sait que NEED et DARE sont en partie comparables. Ils se distinguent notamment des autres modaux par le fait qu'ils peuvent fonctionner parfois comme des auxiliaires à part entière, et parfois avec la syntaxe d'un verbe lexical. Ces deux marqueurs ont, en outre, pour point commun de n'être employés que dans des contextes non-assertifs, comme je vais le rappeler. Néanmoins, leurs comportements morphosyntaxiques ne sont pas totalement analogues. On verra effectivement que DARE ne peut pas se ramener à deux cas de figure bien délimités. Pour NEED, en revanche, un examen morphosyntaxique permet de distinguer deux types d'emplois, auxquels correspondent des valeurs sémantiques différentes. Voici un bref rappel des caractéristiques de l'auxiliaire.

1.1 LES CRITERES MORPHOSYNTAXIQUES

La morphosyntaxe de l'**auxiliaire** correspond à celle des autres auxiliaires modaux :

- Pas de désinence –s au présent pour la troisième personne :
 - La négation de type NOT peut être enclitique.
 - La forme interrogative se construit par inversion de l'ordre sujet – modal.
- Etc.

Une autre caractéristique ressort lorsque l'on observe le comportement de NEED dans les contextes passés : employé comme auxiliaire, NEED ne se rencontre en effet jamais sous la forme "*needed*". Il apparaît bien dans des contextes révolus, notamment dans du discours rapporté ou discours indirect libre, mais toujours sous la forme "*need*"⁴⁴ :

Discours indirect :

(178) *In the afternoon the rain came on again, and Marian said that they **need not** work any more. But if they did not work they would not be paid; so they worked on.*

<http://www.blackmask.com/olbooks/tessd.htm>

Discours indirect libre :

(179) *Mrs Brooks, thinking that the speaker was coming to rush out of the door, hastily retreated down the stairs. She **need not** have done so, however, for the door of the sitting-room was not open.*

<http://www.blackmask.com/olbooks/tessd.htm>

Cette particularité est d'autant plus intéressante qu'elle s'observe également avec MUST, renforçant ainsi l'idée que les deux marqueurs relèvent du même domaine notionnel.

⁴⁴ À propos du parallèle avec MUST, et notamment au sujet de l'hypothèse d'un phénomène d'haplologie, voir O. Jespersen, 1931, p. 11.

1.2 NEED : CONTEXTES NON-ASSERTIFS

Si NEED auxiliaire a un comportement syntaxique semblable aux autres modaux sur bien des points, il présente également une différence essentielle : celle de ne pas pouvoir apparaître dans des contextes assertifs positifs. On ne peut effectivement accepter un énoncé tel que : **She need come*. Alors que *Need she come ?* ou *She needn't come* ne posent aucun problème. À côté de ces deux cas clairement identifiables, on voit également NEED apparaître dans tout un ensemble d'énoncés qui, bien que ni interrogatifs ni négatifs, ne peuvent être considérés comme assertifs :

Contextes à valeur **hypothétique** :

(180) *If you need call us Toll free at (888) 861-0111 and we'll direct you*

<http://www.worldwidedfishing.com/northcarolina/b721/index.html>

Contextes où la **proposition principale véhicule une négation** ("negative raising") :

(181) *I don't think he need trouble overmuch about that.*

<http://www.sfw.org/books/attic.html>

Contextes où l'on a affaire à une négation préconstruite en raison d'un **adverbe** :

(182) *Head To Head Training programmes are flexible, you need only stay on the programme for the time you need to train.*

<http://www.htht.co.uk/services.htm>

Une **négation** affecte un des **groupes nominaux** de la proposition :

(183) *We have built enough liveboards to permit casual use: they have been placed in ordinary conference rooms and open areas, and no one need sign up or give advance notice before using them.*

<http://www.ubiq.com/hypertext/weiser/SciAmDraft3.html>

Un **comparatif** ou d'un **superlatif** :

(184) *"You did try for domesticity once. You need not give up on that dream, any more than I need give up on my dream to have a child of my own". [MA]*

Et on peut bien évidemment mentionner le cas de marqueur négatifs autres que NOT :

(185) *Little need be added to what has already been said.*

http://www.augustana.ab.ca/~emmer/Texts/harvard_lecture2_1923.html

La notion de « contextes non-assertifs » n'est généralement définie qu'en extension, en proposant une liste de contextes (comme je viens de le faire). Néanmoins, ces contextes ne se limitent pas à la présence de marqueurs négatifs. Il pourra s'agir d'interrogatives ou d'hypothétiques, ou encore, de manière plus générale, de contextes qui se caractérisent par un **préconstruit négatif**. De manière plus formelle, on pourra montrer que **NEED est un marqueur représentatif de l'Extérieur du domaine notionnel de la nécessité**. On peut ainsi parler de **polarité négative**, pour souligner cette affinité avec l'Extérieur du domaine. Une des raisons qui justifient ce choix est que, dans le cas des interrogatives, on trouve aussi bien des occurrences de NEED que de MUST ; mais on verra que NEED, à la différence de MUST, est orienté vers le négatif. Il s'agira en outre de décrire l'opération qui rend compte de cette polarité négative.

1.3.1 NEED : FORME SUPPLETIVE DE MUST ?

La question centrale de cette section sera la suivante : **comment rendre compte de l'impossibilité de trouver NEED auxiliaire dans des énoncés assertifs affirmatifs ?** Avant de répondre à cette question, je commencerai par revenir sur la complémentarité sémantique de MUST(+NOT) et NEED(+NOT). L'analyse de la portée de la négation révèle qu'avec MUST+NOT, il ne s'agit jamais de négativer une nécessité. En revanche, NEED+NOT s'interprète systématiquement comme l'expression d'une « non-nécessité ». Le système modal de l'anglais offre donc deux formes complémentaires pour exprimer ces deux négations: MUST+NOT pour la « nécessité de ne pas », et NEED+NOT pour « la non-nécessité ». Partant de cette symétrie, et de la constatation qu'il est impossible pour MUST+NOT d'exprimer une « non-nécessité », P. Larreya formule l'idée selon laquelle, pour MUST :

« [NEED] sert en quelque sorte de **substitut**, à la forme négative, lorsque la négation porte sur la nécessité (et non l'événement), et dans certains cas à la forme interrogative . »

(P. Larreya, 1984, p. 341, c'est moi qui souligne)

On retrouve une idée similaire chez R. Quirk *et al.* (1972, pp. 385-394), ainsi que chez M. Perkins (1983, p. 29), qui présente NEED "**as a suppletive form of MUST**". Soulignons cependant qu'en appréhendant les données de cette manière les variations sémantiques sont réduites à un jeu de « formes », où NEED se « substitue » à MUST. Toutes les analyses syntaxiques confirment effectivement ce phénomène. Cependant, **la dimension descriptive adoptée dans ce cas ne permet de rendre compte ni des opérations en jeu pour chacun de ces marqueurs, ni des incompatibilités distributionnelles qu'elles entraînent.** En d'autres termes, elle ne permet pas de comprendre pourquoi l'auxiliaire NEED est incompatible avec les orientations positives. En outre, parmi les critiques que suscite l'idée de forme supplétive, il en est une qui se présente assez naturellement : NEED auxiliaire a des emplois non-supplétifs. C'est le cas dans les énoncés interrogatifs, où à la fois NEED et MUST sont envisageables. Ils ne sont cependant jamais exactement équivalents. En effet, comme cela a pu être souligné, ces deux modaux, bien que proches par leur sens dans les contextes interrogatifs, diffèrent au niveau de leur orientation :

« [...] à côté de **must I** on aura **need I listen ?** Mais alors nous retrouvons une distinction connue :

Must I attend comme réponse **You must** ou **you needn't**.

Need I penche d'emblée vers la réponse **you needn't**»

(L. Cherchi, 1986, p.162)

La distribution, en apparence complémentaire des deux marqueurs, n'étant que partielle, on peut s'interroger sur les spécificités de l'opération dont NEED est la trace dans les contextes interrogatifs. Il s'agira ensuite de voir si on peut envisager de prolonger ces conclusions aux emplois de NEED+NOT.

2 NEED ET MUST : FORME INTERROGATIVE

Concernant l'orientation négative de NEED dans les énoncés interrogatifs, on pourra prendre comme illustration les exemples suivants :

(186) “Continue,” said M. de Bellegarde. Newman lifted a finger and made it waver a little in the air.”

“**Need I continue? You are trembling.**”

http://www.ncteamericancollection.org/american_text_chapter21.htm

(187) I visited Ireland a few years ago with my sister Louise and we both realised how Irish our family looks. [. . .] My mother was a teacher [. . .] who gave both up in the spirit of the times to raise the family. She was twenty-four when she gave birth to me, and in the ten years that followed my arrival she gave birth to four more girls and a boy. **Need I add** my parents were Catholic?

<http://www.ozemail.com.au/~ghostv/catholic.html>

Dans 186, le contexte permet d'appuyer l'idée d'une orientation négative. En effet, la remarque *you are trembling* conduit à la conclusion : *I shouldn't continue*. Pour 187, les renseignements fournis en amont – famille originaire d'Irlande, mère de famille nombreuse – frayent l'information “*my parents are catholic*”, et explique la prétérition construite par NEED. Encore une fois, on anticipe une réponse négative. Voici d'autres exemples, apparaissant dans des contextes plus restreints :

(188) *Online Backtalk – need I remind you of Tim Allen????*

(189) *Lisette – Hanson...Need I say more? Tonnes of pics – old and new! Cannerheim, Christoffer Tjalle – This is my homepage. Need I say more???*

(190) *O'Brien, Will – for where art thy instinct of thought. For never did a funny thing happen on the way to the misanthropic forum of Idiots and fishmongers. Need I digress.....no, just to rest.*

(191) *Superman's Fortress of Solitude dedicated to Teri Hatcher – need I say more? I think not. In all my years she is without a doubt my favorite Lois.*

(20 à 23: descriptifs de sites Internet)

Les données contextuelles sont limitées, mais les conclusions auxquelles on aboutit sont identiques. Les exemples 188 et 189 sont ponctués par une série de points d'interrogation qui donnent à la question une valeur emphatique, et même fortement rhétorique. Pour 190 et 191, la réponse vers laquelle tend la question est littéralement donnée : “no”, et “*I think not*”.

Avant d'étendre cette analyse à la forme négative, je vais m'arrêter sur la question des interrogatives en MUST. Il s'agira de mettre en évidence le fait, qu'avec MUST, on construit une opération de parcours à part entière, où le co-énonciateur conserve, à la différence de NEED, un certain libre arbitre.

2.1. MUST : L'AJUSTEMENT INTERSUBJECTIF

Les interrogatives en MUST apparaissent dans des contextes manifestement différents. Les occurrences trouvées sur Internet fournissent des exemples assez révélateurs de la différence entre ces deux types d'interrogatives.

(192) *In Reply to: **Must** I Evacuate Using Vacuum ? posted by Joe Clarke on July 21, 1997 at 16:45:29:*

Joe,

Do evacuate the system with a good vacuum pump. If you're switching over to R-134a it is more important than ever to get rid of all moisture and non condensable gasses.

www.aircondition.com/wwwboard/messages/1449.html

(193) *PAIN: **Must** People Suffer?*

DR. BORSOOK : Chronic pain is the issue; we don't know very much about it at a basic science level. I have examples of two patients, one of whom is mine.

www.med.harvard.edu/publications/On_The_...mber3/Pain.html

Il est intéressant de remarquer que les questions sont ici accompagnées d'une réponse. Nous avons vu que cela n'était pas le cas pour les interrogatives en NEED, pour lesquelles aucune réponse n'était véritablement attendue. Or, avec MUST, il apparaît que les questions qui sont posées attendent véritablement une réponse. Il ne s'agit pas de questions rhétoriques. La question de l'exemple 192 attend de toute évidence une réponse de la part du conseiller qui travaille pour ce site. Dans l'exemple suivant, on ne sait pas exactement qui a formulé la question, mais il est à supposer que celui qui en est à l'origine est également celui qui y répond. Le fait que le rapport intersubjectif soit ici simulé ne change rien au problème. Cela confirme au contraire le rôle du rapport intersubjectif qui accompagne les interrogatives en MUST. Fondamentalement, on comprend que l'opération sous-jacente demeure la même. On a, tout comme avec NEED, une question (donc un parcours de valeurs) qui a pour objet la notion de nécessité. C'est essentiellement sur le plan de la stratégie intersubjective que se distinguent ces deux types d'interrogative.

Je ferai une dernière remarque au sujet des interrogatives en MUST. Il a été souligné que NEED véhiculait une orientation négative. Cette idée se trouve être corroborée par les exemples étudiés plus haut. Cependant, si la sélection de NEED semble effectivement impliquer une orientation négative, on ne peut en revanche dire que c'est la notion d'*orientation négative* en soi qui sélectionne NEED. MUST est lui-même compatible avec des contextes du même type :

(194) *Cut the fat. Cut the alcohol. Cut the nicotine. Cut the caffeine. **Must** you really give up your morning mug to stay healthy? **Not** according to the latest research.*

http://www.northside.com/online_pubs/womenfirst/fall99/pg13.htm

L'argument de l'orientation ne peut pas constituer un critère ultime de description en ce qui concerne la différence de ces deux marqueurs. C'est pourquoi il me semble préférable de ne retenir que le critère mentionné plus haut : le choix de conférer au co-énonciateur un rôle à part entière dans le cadre de l'échange intersubjectif qui accompagne l'interrogative, ou au contraire de lui refuser ce rôle. Pour résumer, je dirai que si MUST reste à tout moment *compatible* avec une réponse négative, en revanche, celle-ci est, comme le montre les exemples, *prise en charge* par NEED. Si NEED est effectivement un marqueur représentatif de l'Extérieur du domaine de la notion de nécessité, on peut comprendre qu'il soit employé dans les interrogatives à des fins

rhétoriques. MUST, en revanche, constitutif de l'Intérieur du domaine, permet de construire une équi pondération. P. Cotte remarque ainsi qu'avec NEED :

« L'énonciateur pose une question rhétorique ; la réponse attendue est négative ; **must I say more?**, en revanche, serait plus facilement une question neutre. »

(P. Cotte, 1988, p. 668)

On peut également rappeler la manière dont A. Culioli présente les propriétés de la structure en came :

« Cette importance primordiale de l'identification explique sans doute la structure en came, dont j'ai parlé ailleurs, c'est à dire le caractère privilégié du **terme positif comme représentant d'une lexis qui n'est ni positive ni négative, mais compatible avec le positif ou le négatif.** »

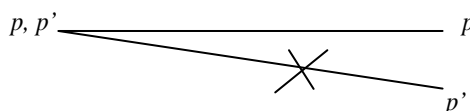
(A. Culioli, 1990, pp. 96-97, c'est moi qui souligne.)

MUST correspond ainsi au terme non-marqué, compatible avec le positif comme avec le négatif, alors que NEED est la trace d'une prise de position de l'énonciateur par rapport au pôle négatif.

2.2. NEED : FORME INTERROGATIVE ET REPRESENTATION

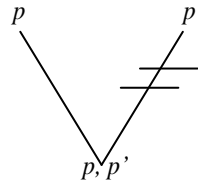
Ici encore, je retiendrai comme définition formelle du nécessaire qu'il s'agit d'une modalité qui consiste à retenir un chemin (un possible) à l'exclusion de l'autre. Cette définition nous donne à envisager deux types de représentation possibles pour le nécessaire. Rappelons la double acception qu'A. Culioli (1985) prête à ce concept :

« Dans le cas de l'argumentation ou de l'assertion qui est un constat, vous tombez dans le domaine de ce que j'ai appelé le 'sans plus'. Lorsque vous avez affaire au nécessaire, ce que vous ajoutez, c'est qu'il n'y a pas d'autre chemin.



Vous avez donc deux possibilités pour le nécessaire l'une qui consiste à avoir un chemin : $p, p' \text{ ----- } p'$, l'autre qui consiste à avoir un seul chemin. »

On est ici concerné par le second type de nécessité : celui exprimé par MUST. Ainsi, pour prendre un exemple simple, où MUST exprime une contrainte déontique : *You must tell him the truth*. On voit qu'il ne s'agit pas seulement de poser la validation de $\langle \text{you - tell him the truth} \rangle$ comme la valeur visée, mais également comme la *seule* valeur envisagée : i.e. la « bonne valeur », par élimination de l'autre (i.e. la valeur « non-souhaitable »). Cette valuation négative est représentée par une branche barrée vers p' :

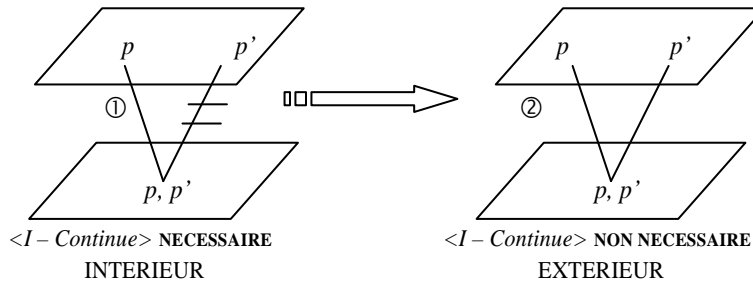


On peut vérifier qu'on a bien affaire à la nécessité de type MUST, en considérant les deux types de réponses envisageables à partir d'une interrogative en NEED :

Need you leave now ?
 / \
 / \

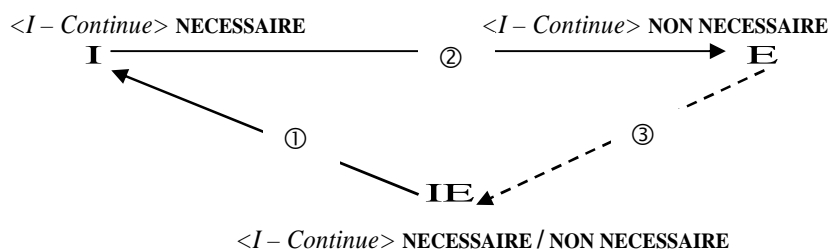
 No, you're right, **I needn't**.
 Well, actually yes, **I must** (*need).

On est ainsi en droit de considérer que les interrogatives citées plus haut construisent un parcours sur deux valeurs complémentaires, le nécessaire et le non-nécessaire. Autrement dit, ces interrogatives remettent en question la nécessité de valider la relation prédicative. Il vient d'être rappelé que le non-nécessaire se construisait par l'exclusion d'un des deux cas de figure (p' en l'occurrence). En revanche, en ce qui concerne le *non-nécessaire* – c'est à dire, dans le cas des valeurs déontiques, « l'autorisation », la « permission », le « facultatif » – on va rétablir cette latitude en procédant à la réouverture du cas de figure qui était exclu. Cette réouverture ne se conçoit donc qu'en opposition avec l'état précédent, où la non-validation était exclue. On a alors construction d'une valeur complémentaire, qui ne se définit et ne s'interprète que relativement à l'Intérieur du domaine : i.e. la nécessité à laquelle renvoie MUST. Je représenterai ce passage du nécessaire ① vers le non-nécessaire ② de la manière suivante :



L'énonciateur ne tranche pas entre l'Intérieur (MUST) et l'Extérieur (NEED+NOT). Il construit au contraire un « parcours » sur ces deux cas de figure possibles : validation <I - continue> NECESSAIRE ou validation de <I - continue> NON NECESSAIRE .

Pour pouvoir envisager ces deux possibles, le co-énonciateur part nécessairement d'une position décrochée : notée **IE**. Notons que cette opération peut également être construite avec MUST. On aura dans les deux cas parcours sur les deux pôles **I** et **E** du plan de validation :



En d'autres termes, partant d'une position décrochée (la notion de nécessité) le co-énonciateur va prendre en compte les différentes zones du domaine de validation. Ce parcours est orienté, en ce sens que c'est d'abord le pôle positif **I** (le nécessaire) qui est pris en compte (étape ①). Si c'est cette zone qui est retenue par le co-énonciateur, on aura pour réponse l'assertion : *You must continue*. Si cette zone n'est pas retenue, le co-énonciateur poursuit son parcours (étape ②). La deuxième étape du parcours orienté est le pôle négatif **E** (le non-nécessaire). Si c'est cette zone qui est retenue, on aura pour réponse quelque chose tel que : *You needn't continue*. Enfin, le co-énonciateur peut, après avoir parcouru ces deux pôles, décider de ne s'arrêter sur aucun des deux. Il poursuit alors son parcours (étape ③). Dans ce cas, on revient à la position de départ **IE** (ni nécessaire, ni non-nécessaire). La réponse sera alors de type : *I don't know*. On est de nouveau en dehors du plan de validation.

NEED est ainsi directement rattaché au pôle négatif du domaine de la nécessité. En employant NEED, l'énonciateur biaise l'interrogative, en ayant recours à un marqueur non neutre, car constitutif de l'Extérieur du domaine notionnel parcouru. À la différence des interrogatives en MUST où la forme interrogative invite le co-énonciateur à sélectionner une zone du domaine du domaine de validation entre *nécessité* et *non-nécessité*, les interrogatives en NEED marquent explicitement la prise de position de l'énonciateur par rapport au pôle négatif. Le « choix » du co-énonciateur est en ce sens totalement orienté, et son rôle d'arbitre est considérablement réduit.

3 NEED + NOT : LES CONTEXTES DEONTIQUES

Il a été dit plus haut que, dans le cas des interrogatives en MUST / NEED, la non-nécessité, c'est à dire la zone complémentaire du domaine, était une valeur construite, qui exigeait une prise en compte préalable du pôle positif (i.e. le nécessaire). En effet, le « non-nécessaire » est ici considéré comme la valeur constitutive de l'Extérieur d'un domaine notionnel, construit à partir de la notion de « nécessité », dont l'Intérieur est, en conséquence, le « nécessaire ». Si cette prise en compte *préalable* du positif se conçoit dans le cas des interrogatives (par définition, elle suppose effectivement un parcours *orienté* portant sur l'ensemble du domaine), elle ne va en revanche pas nécessairement de soi dans le cas de la négation. Néanmoins, on peut montrer que, tout comme pour les interrogatives, on a avec NEED+NOT une préconstruction du positif, à *travers* la valeur de « nécessité ». Les exemples suivants sont tirés de textes littéraires :

(195) "Run!" said he; "run, for your life!"

He **needn't** have repeated it; once was enough; Huck was making thirty or forty miles an hour before the repetition was uttered.

<http://www.americanliterature.com/BT/BT28.HTML>

(196) I turned my head away, but he caught me. "Oh, you **needn't** smile in that infernally patronizing way," he cried angrily.

<http://www.viemeister.com/ian/gutenberg/etext98/dlydl10.txt>

(197) You **needn't** look at me like that. It's a business like any other.

<http://www.norcov.com/~mercury/writing/fever.html>

La question de la portée, qui a déjà été abordée de manière indirecte plus haut, ne pose pas de problème particulier. La « non-nécessité », ou encore l'« absence de nécessité », exprimée par NEED+NOT apparaît très clairement dans les gloses, où il est manifeste que la négation a pour incidence la modalité :

It is not necessary for you to ask / There is no need for you to ask.

It was not necessary for him to repeat it. / There was no need for him to repeat it.

Etc.

C'est certainement sur ce point que MUST et NEED se distinguent le plus clairement. Comme on le sait, accompagné d'une négation (même enclitique, et donc en apparence rattachée au modal), MUST+NOT n'exprime jamais une non-nécessité. En termes logiques, on dirait que NEED+NOT est la *contradictoire* de MUST, et que MUST+NOT exprime la modalité *contraire* de MUST.

Le trait remarquable des exemples proposés est qu'il semble que le chemin vers *p* (RP validée) soit frayé : en fait, il semble même que l'on parte, dans la majeure partie des cas, d'une relation prédicative déjà validée ; dans d'autres cas, on part d'une relation prédicative dont la validation fait l'objet d'une visée. Ainsi, dans l'exemple 195, la relation <you – repeat it> peut être considérée comme validée, la question ayant été répétée. On constate d'ailleurs que NEED est particulièrement compatible avec les contextes où la relation est préconstruite comme validée. Si on considère la paire suivante, hors contexte, on voit que *needn't* sera préférable dans une situation où il y a une validation effective, et *mustn't* dans une situation où l'on anticipe une éventuelle validation :

(196.1) *You needn't smile.*

(196.2) *You mustn't smile.*

NEED+NOT serait par exemple assez douteux dans le contexte suivant :

*I'm going to tell you a secret but you **mustn't** laugh at me.*

*???I'm going to tell you a secret but you **needn't** laugh at me.*

Pour autant NEED+NOT peut, dans certains contextes, permettre d'anticiper une validation de la RP, comme le montre l'exemple 198 :

(198) "Anything you want for Christmas this year, Margy?" he asked, after kissing her in the dimly-lighted hall. "I got five hundred to-night."

"Oh, you **needn't** get me anything."

<http://www.blackmask.com/olbooks/tfncr.htm>

La validation est ici posée comme envisagée par le co-énonciateur. NEED+NOT rejette alors cette validation de manière moins péremptoire que MUST+NOT dans ce cas : la branche vers p reste ouverte. Il est important de souligner dès à présent que l'emploi du modal avec HAVE -EN confirme ce qui vient d'être dit. En effet, dans 195 :

(195) "Run!" said he; "run, for your life!"
He *needn't* have repeated it; once was enough [. . .].

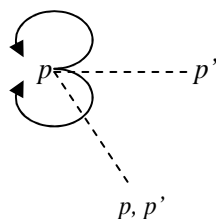
<http://www.americanliterature.com/BT/BT28.HTML>

le contexte révèle explicitement que la « non-nécessité » porte sur une relation prédicative validée. Cette valeur contre-factuelle est systématique avec NEED+NOT HAVE -EN⁴⁵, et elle fait d'ailleurs l'objet de suffisamment de commentaires dans les grammaires pour que l'on ne s'y attarde pas. G. Leech souligne également l'aspect contre-factuel de ce type d'énoncé, et rappelle la distinction entre les syntagmes "NEED NOT HAVE -EN" et "DID NOT NEED TO":

"The *needn't have* construction is always 'contrary to fact': e.g. *We needn't have sold the car implies 'We did sell it'. But We didn't need to sell the car* allows us to continue: ... *and so we didn't sell it*"

(G. Leech, 1971, p. 102)

On a alors affaire à un préconstruit concernant la *validation de la relation prédicative*. En partant du principe selon lequel toute occurrence d'une notion doit être rattachée à l'une des zones du domaine notionnel, p ou p' , il faut considérer que, dans la série de cas que l'on vient d'étudier, la relation prédicative est *a priori* située en p , puisque systématiquement validée. On aurait, au niveau de la représentation, une double boucle d'identification. En d'autres termes, p étant posé comme ce qui est le cas (par ex. *You repeated it; You are smiling*), on ne se situe pas par rapport à p , p' , plan de la représentation, mais sur le plan de validation (d'où un repli de la distance entre p , p' et p); de même p' (*you didn't repeat it/ You're not smiling*) étant exclu, on a également repli du second hiatus :



La construction de la nécessité, ainsi que du domaine notionnel qui s'y rattache, ne peut donc se faire qu'*a posteriori* : puisqu'on part d'une relation qui est effectivement validée. Ainsi, si on examine l'exemple 196, on comprend (il n'y a aucune ambiguïté à ce sujet) que le sujet est en train de sourire avec une certaine condescendance :

⁴⁵ Cette valeur contre-factuelle est systématique à condition que l'état de choses auquel renvoie la RP soit considéré comme révolu. On peut en effet penser à des énoncés tels que '*you needn't have finished before I come back*', où l'on a un renvoi à l'avenir et donc, par définition, une incompatibilité avec une quelconque valeur « contre-factuelle ».

(196) *I turned my head away, but he caught me. "Oh, you **needn't** smile in that infernally patronizing way," he cried angrily.*

<http://www.viemeister.com/ian/gutenberg/etext98/dlyd110.txt>

Pour poser cette validation comme *non-nécessaire* on doit donc revenir à une position où on n'a ni validation ni non-validation. On va donc « défaire » la double boucle d'identification : dire qu'il y a double boucle d'identification, c'est donc dire que la relation prédicative est rattachée à l'une des zones du domaine notionnel : c'est-à-dire l'Intérieur p (validation) ou l'Extérieur p' (non validation). En d'autres termes :

1/ **On rétablit l'altérité entre p et p' .** C'est-à-dire qu'on ne construit plus la relation comme validée, mais qu'on rétablit les deux cas de figure : validation et non-validation. Dans le cas présent : *<you- smile> is the case* et *<you-smile> is not the case*.

2/ **On rétablit la distance entre la position décrochée p, p' et le plan de validation.** Ceci permet de considérer la relation prédicative en p (relation prédicative validée), non plus de manière effective, mais comme un simple possible. Revenir en p, p' permet effectivement d'*envisager* la validation de la relation, et non plus de la *poser*.

L'énonciateur est donc en mesure d'effectuer plusieurs opérations, et, notamment, il va pouvoir prendre en compte le complémentaire du domaine notionnel : p' . Or, avec NEED+NOT, la construction de la « nécessité », sur laquelle va porter la négation, exige effectivement cette prise en compte du chemin vers p' . Si le chemin vers p' est barré, c'est-à-dire si "*<you – smile> is not the case*" est exclu, alors il ne reste plus qu'une option envisageable : "*<you – smile> is the case*" (p). On a alors affaire à une modalité du nécessaire. L'opération dont NEED+NOT est la trace va consister à annuler cette nécessité en rétablissant le cas de figure qui était exclu.

Partant d'une relation prédicative validée, on conçoit que l'énonciateur, en réenvisageant cette validation depuis une position décrochée du plan de validation, la pose *a posteriori* comme nécessaire. On retrouve ici l'opération en deux temps décrite plus haut. La non-nécessité de NEED+NOT est construite à partir de la notion de nécessité, elle-même construite à partir d'une relation prédicative. Je vais maintenant proposer une représentation pour cette opération de double niveau, qui reprendra en grande partie les représentations des interrogatives en NEED.

3.1 NEED+NOT : REPRESENTATION

On a vu qu'avec NEED+NOT la validation de la relation prédicative faisait l'objet d'une préconstruction, et que les données contextuelles ou situationnelles permettaient de poser que la validation était tantôt effective, tantôt visée. Ainsi elle est effective dans l'exemple suivant (où l'ordre a en effet été répété) :

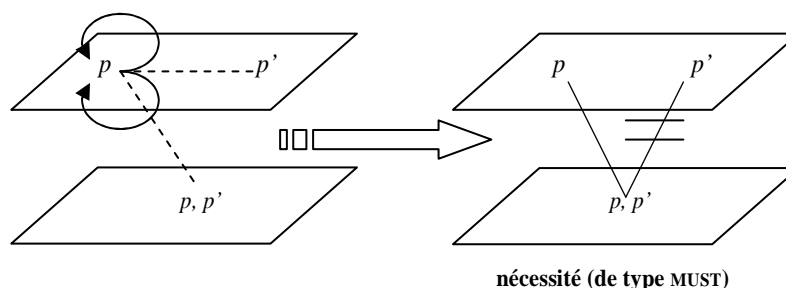
(195) "Run!" said he; "run, for your life!"
 He **needn't** have repeated it; once was enough; Huck was making thirty or forty miles an hour before the repetition was uttered.
<http://www.americanliterature.com/BT/BT28.HTML>

Alors qu'elle n'est que visée dans un énoncé tel que :

(198) "Anything you want for Christmas this year, Marge?" he asked[. . .].
 "Oh, you **needn't** get me anything."
<http://www.blackmask.com/olbooks/tfncr.htm>

Je commencerai par commenter le premier cas de figure : validation effective. Dans ce cas, on se situe sur le plan de validation. Il y a alors une absence de hiatus entre p , p' , plan de la représentation, et p . D'autre part, la relation prédicative étant posée comme validée, la non-validation (p') est éliminée *de facto*. On a disparition de l'altérité p ----- p' . Cette annulation des deux distances se représente par une double boucle d'identification centrée sur p , tel que cela a été représenté dans le schéma plus haut.

Cette validation effective est ensuite déconstruite, en ce sens que l'on doit, pour modaliser la relation, rétablir un hiatus entre le plan de la validation et une position décrochée p , d'où ce plan est envisageable. La construction de la non-nécessité suppose alors une étape intermédiaire, qui consiste à construire l'Intérieur du domaine que la négation va prendre pour argument. Cette étape peut être représentée comme suit :



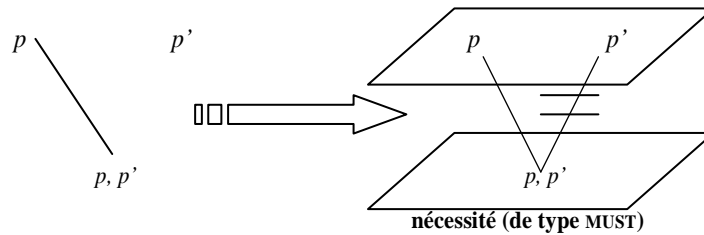
C'est sur cette nécessité que porte l'opération dont NEED+NOT est la trace. La négation consiste en effet à annuler le rejet de p' , et ainsi à poser la validation comme non-nécessaire.

Dans le deuxième cas de figure (p visé), il y a dès le départ une distance entre le plan de la validation et le plan de la représentation. En d'autres termes, la validation est simplement envisagée parce que susceptible d'être le cas. On ne part donc plus d'une double boucle d'identification. C'est, par exemple, le cas dans l'énoncé 198 :

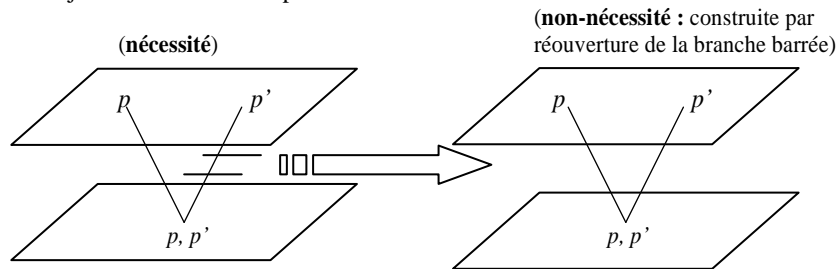
(198) "Anything you want for Christmas this year, Margy?" he asked[. . .].
 "Oh, you **needn't** get me anything."

<http://www.blackmask.com/olbooks/tfncr.htm>

Là encore, la non-nécessité suppose une étape préalable de construction d'une modalité de type nécessaire. Cette opération se traduit à la fois par le fait d'envisager et d'exclure p' comme cas de figure éventuel :



C'est à partir de cette première opération que se construit la non-nécessité, qui est ainsi toujours la trace d'une opération à double niveau :



On remarque que la forme de négation dont NEED+NOT est la trace n'est pas sans présenter une certaine contradiction puisqu'il s'agit justement d'annuler une autre négation (i.e. l'exclusion de p'), et ainsi de construire une bifurcation où ni la validation ni la non-validation ne sont totalement exclues : il s'agit de la composante QLT3.2 dans le système de représentation adopté. On pourra commenter cette apparente contradiction en comparant NEED+NOT à MAY+NOT, et en soulignant encore une fois que la négation est liée à la construction de l'Extérieur d'un domaine notionnel.

Remarque a propos de la bifurcation

On a, dans le système de formalisation adopté, une même représentation pour MAY et pour NEED+NOT. La différence réside néanmoins dans le fait qu'avec NEED+NOT, la bifurcation résulte de la réouverture de la branche vers p' . Alors que dans le cas de MAY, la bifurcation n'a pas pour antécédent une nécessité. Malgré cela, le fait que l'on aboutisse à deux représentations identiques est parfaitement cohérent avec l'interprétation des paraphrases qu'on peut proposer. Prenons pour exemple l'énoncé cité dans le chapitre I :

(4.1) *You needn't go to the swimming pool if you don't want to.*

(4.2) *?You may 'not go to the swimming pool if you don't want to.*⁴⁶

4.2, bien que parfaitement interprétable, est un énoncé improbable : on peut néanmoins le lire comme une manipulation métalinguistique de 4.1, en gardant à l'esprit que cette paire est valide dans les contextes épistémiques. En fait, le problème est qu'avec une valeur déontique la négation de type NOT a pour incidence la modalité, et non le prédicat. Or, il s'agirait, avec MAY NOT, d'une « autorisation *de ne pas faire quelque chose* » - qui, d'un point de vue formel équivaut effectivement à une « non-obligation de faire quelque chose » (NEED+NOT). Au niveau des représentations, on aura avec NEED+NOT (4.1) comme avec MAY 'NOT (4.2) une bifurcation. Cependant, avec NEED+NOT, en effet, l'énonciateur ne construit pas seulement une bifurcation : il ne s'agit pas simplement de poser les deux pôles de l'alternative comme possibles – ce qui serait le cas avec MAY. La réouverture de la branche négative implique au contraire un travail supplémentaire sur la non-validation, qui devient de ce fait une valeur privilégiée.

C'est pour cette raison que, d'un point de vue illocutoire, NEED+NOT est souvent ressenti comme une invitation à ne pas valider la relation, plutôt que comme une véritable alternative. Ainsi, l'énoncé suivant est ressenti comme une demande plus ou moins pressante *de ne pas faire sourire* :

(196) *I turned my head away, but he caught me. "Oh, you **needn't** smile in that infernally patronizing way," he cried angrily.*

<http://www.viemeister.com/ian/gutenberg/etext98/dlyd110.txt>

C'est sur ces phénomènes de valuations et de pondérations que je voudrais maintenant m'arrêter.

3.2 VALUATION ET PREPONDERANCE QLT

Comme cela vient d'être évoqué, dans les contextes intersubjectifs, NEED+NOT s'interprète comme une demande plus ou moins injonctive de ne pas valider la RP. Ainsi, dans les exemples suivants on pourrait assez facilement remplacer NEED+NOT par un impératif :

(197) *You **needn't** look at me like that. It's a business like any other.*

<http://www.norcov.com/~mercury/writing/fever.html>

(197.1) ***Don't look** at me like that. It's a business like any other.*

(198) *"Anything you want for Christmas this year, Margy?" he asked[. . .]*

*"Oh, you **needn't** get me anything."*

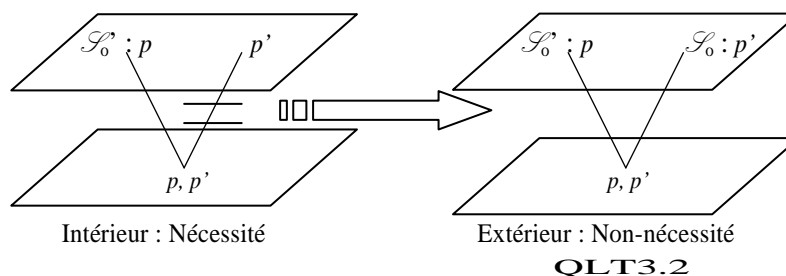
<http://www.blackmask.com/olbooks/tfncr.htm>

(198.1) ***Don't get** me anything for Christmas.*

Ce phénomène peut sembler paradoxal quand on sait que NEED+NOT se traduit au niveau de la représentation par une bifurcation, de sorte que ni la validation ni la non-validation ne sont rejetées. Ce qui devrait normalement être une modalité de nature

⁴⁶ L. Hoye (1997, p. 48) propose un exemple similaire, qu'il juge difficilement recevable.

« facultative » a en fait une valeur illocutoire proche de l'injonction. Ceci s'explique par la dimension intersubjective du contexte. On a vu d'après les différents exemples qu'on partait d'une situation où la validation était soit effective soit envisagée. Dans les rapports interpersonnels, la validation du prédicat est relative au sujet de l'énoncé (le co-énonciateur). On part ainsi d'une situation où le co-énonciateur (\mathcal{S}_o) se situe en p . De plus, en préconstruisant la validation comme nécessaire, l'énonciateur (\mathcal{S}_o) ne situe pas seulement le co-énonciateur relativement à p , il rejette également p' . La validation apparaît ainsi comme le seul cas de figure pour le co-énonciateur. En réouvrant la branche barrée, l'énonciateur crée alors une situation d'altérité entre la position du co-énonciateur et ce qu'il considère lui comme le *bon* cas de figure (la non-validation). Voici une représentation de cet séquence d'opérations :



L'aspect facultatif qui résulte de la construction de la non-nécessité n'est donc qu'apparent puisque l'on a, au résultat, des positions intersubjectives opposées. Les opérations de valuation qui interviennent dans cette séquence donne une prépondérance qualitative à l'opération dont NEED+NOT est la trace dans ces contextes : c'est moins de la délimitation spatio-temporelle de l'occurrence qu'il est question que du caractère souhaitable de sa non-validation. L'opération en deux temps, qui suppose une préconstruction de la nécessité, permet ainsi de porter des jugements rétroactifs sur des occurrences déjà délimitée quantitativement. Cette délimitation quantitative sert donc en quelque sorte de « support » à l'opération QLT3.2 dont NEED+NOT est la trace et qui consiste à réenvisager la non-validation comme le « bon » cas de figure.

4 NEED+NOT : LA NON-NECESSITE OBJECTIVE

On trouve d'autres emplois qui ne s'inscrivent pas dans un contexte intersubjectif, et dans lesquels l'énonciateur ne se présente donc plus comme une source déontique. Voici une série d'exemples qui illustrent ce type d'emploi :

- (199) *Homeschooling **needn't** take a lot of time or attention.*
http://www.unschooling.org/boards/_disc1/0000026f.htm
- (200) *Holidays **need not** be torture for those watching their weight*
<http://www.purdue.edu/UNS/html4ever/9711.Wood.holiday.html>
- (201) *Non-Alcoholic Alternatives **Need Not** Be Dull.*
<http://www.thewineman.com/NonAlcoholic.htm>

Ce type d'emploi est, avec les énoncés implicatifs, le plus courant pour NEED+NOT. Comme avec SHALL+NOT, MAY+NOT et, dans une moindre mesure,

MUST+NOT, les emplois déontiques du modal sont en recul. En revanche, les emplois n'impliquant pas de relations interpersonnelles sont assez fréquents, comme le confirme les recherches aléatoires effectuées sur Internet.

La réouverture de la branche vers *p'* ne procède pas d'une visée de l'énonciateur, au sens où il ne s'agit pas d'envisager la non-validation comme le cas souhaitable. La négation de la nécessité a au contraire un caractère objectif, qui consiste à poser le cas de figure négatif comme également possible. Cette opération implique que la nécessité soit préconstruite, afin d'être remise en cause.

« [. . .] on s'oppose à une nécessité imaginaire et dans tous ces énoncés **need not** conteste quelque présupposé qui a été accepté dans le temps que la démonstration réfute. »

(P. Cotte, 1988, p. 673)

Les différents présupposés peuvent ainsi être commentés pour chaque exemple :

199 : l'enseignement à domicile demande un investissement de temps.

200 : pendant les vacances les tentations culinaires sont nombreuses.

201 : les boissons sans alcool n'ont pas la même saveur / le même effet que les boissons alcoolisées.

L'énonciateur prend appui sur ce préconstruit pour construire l'autre cas de figure comme également envisageable. On retrouve ainsi l'opération en deux temps exposée plus haut. D'une part, l'énonciateur fait appel à un préconstruit qu'il envisage sous l'angle d'une nécessité, et d'autre part il procède à une réouverture du cas de figure exclu. Le co-énonciateur est ainsi invité à réenvisager la non-validation comme une possibilité désormais accessible. On constate également en examinant les présupposés sur lesquels repose l'énoncé, que la modalité n'a plus comme repère l'énonciateur (= source déontique), mais un repère constitutif défini en fonction du contexte. En raison de son statut préconstruit, le repère constitutif ne sera pas nécessairement explicite. On note que, d'après les exemples précédents, il semble être de nature prédicative :

199 : *X – enseigner à domicile.*

200 : *X – être en vacances.*

201 : *X – s'arrêter de boire.*

C'est ici encore la **composante QIt** qui est **prépondérante**. L'énonciateur pose le caractère non-nécessaire de la validation comme une propriété notionnelle qu'il associe, dans son mode de représentation, à un type de situation (i.e. le repère constitutif). Le séquence d'opérations en jeu peut être résumée ainsi :

<i>X – stop smoking</i>	Repère constitutif
	⇓
<i>To stop smoking is a painful experience</i>	Préconstruit (notionnel)
	⇓
<i>To stop smoking needn't be a painful experience</i>	Négation sur le préconstruit : on défait la double boucle d'identification, et on réenvisage la non-validation comme également possible depuis une position dérochée.

Il a été souligné plus haut que l'on n'avait pas de valuation subjective. On peut néanmoins constater qu'il y a un phénomène de valuation relative aux propriétés notionnelles du prédicat. En effet, tous les prédicats véhiculent ici une notion dépréciative.

(199) - *take a lot of time or attention.*

(200) - *be torture.*

(201) - *Be Dull.*

Ce phénomène est sans doute dû à la nature objective de ce type de modalité, qui fait intervenir des préconstruits relevant du niveau transindividuel. En rouvrant la branche, vers p' , l'énonciateur réintroduit ainsi un cas de figure souhaitable.

5 NEED+NOT : LES EMPLOIS IMPLICATIFS

Si on prend maintenant des exemples construits autour d'un prédicat laudatif, on va constater que l'énoncé aura une valeur implicative :

(202) *And although it contains farcical and comical elements, as well as inside jokes and allusions to other works, one **need not be a Shakespeare specialist to appreciate the film.***

www.cc.colorado.edu/publications/thebulletin/Summer99/Shakespeare.html

(203) *Awards are made on a competitive basis so a student **need not be strong in all three categories to apply.***

<http://www.waterbury.uconn.edu/scholars.html>

On a ici affaire l'opération inverse, puisque c'est le scénario négatif qui est réintroduit. En toute logique, ce scénario devrait correspondre à un cas de figure non-souhaitable. Or, il apparaît que, dans ces exemples, le fait d'inviter le co-énonciateur à envisager la non-validation contribue à l'argumentation. En fait, le préconstruit renvoie ici à une relation d'implication entre deux propositions. Si on note λ_1 la proposition correspondant à la condition, et λ_2 la proposition correspondant au conséquent, on peut dire que, dans ce préconstruit, λ_1 exprime une condition nécessaire (eg. "*You are a Shakespeare specialist*") par rapport à une proposition finale, exprimée par λ_2 (eg. "*You appreciate the film*"). Ainsi, l'énonciateur réintroduit un cas de figure négatif, mais néanmoins co-orienté par rapport à la proposition finale.

Dans les implicatives, la validation de la relation prédicative est présentée comme une condition non-nécessaire pour atteindre le cas figure visé. On retrouve le

rapport de complémentarité entre MUST (nécessité) et NEED+NOT (non-nécessité). L'exemple 204 présente explicitement les deux marqueurs dans ce rapport d'opposition : NEED+NOT permet d'exprimer une condition facultative, MUST une condition nécessaire :

(204) *As mentioned, a project **needn't** include a 'programming' element, but **must** have some clearly identifiable deliverables.*

<http://www.keele.ac.uk/depts/cs/Staff/Homes/Mdb3/mscproj/prjgu99a.htm>

On constate par ailleurs un phénomène intéressant de par sa récurrence. Dans les relations implicatives construites avec MUST, la proposition correspondant au cas de figure visé se trouve quasi-systématiquement antéposée⁴⁷. En revanche, avec NEED+NOT, elle est post-posée.

(205) *And no, you **need not** have seen it to enjoy the story.*

<http://adult.dencity.com/huntress/authors.html>

(206) *You **need not** be dead or famous to be a philosopher.*

<http://www.philosophy.ucsb.edu/coursesf99.htm>

Cela semble aller dans le sens de l'idée avancée plus haut selon laquelle NEED+NOT implique une préconstruction de la nécessité sur laquelle porte la négation. L'antéposition de la proposition modalisée semble effectivement aller de pair avec le fait que la validation de la RP <you – see it>, <you – be dead>, véhicule un contenu thématique. La négation "no" dans l'exemple 205 indique que l'on rejette une hypothèse déjà envisagée. Avec MUST en revanche, la condition nécessaire à la validation du cas de figure visé se présente comme une information rhématique. La visée est au contraire antéposée car préconstruite, de sorte qu'elle sert de repère constitutif dans le rapport inter-propositionnel. L'état de choses visé n'est cependant pas nécessairement explicité, comme on le constate dans l'énoncé suivant (c'est moi qui rajoute une parenthèse) :

(207) *Describe your ideal man . . .*

*He **needn't** have the looks of Brad Pitt [**to be the ideal man**], but **must** be attractive, understanding, affectionate, caring, sincere and gives me a lot of attention.*

www.maltamag.com/models/priscilla.html

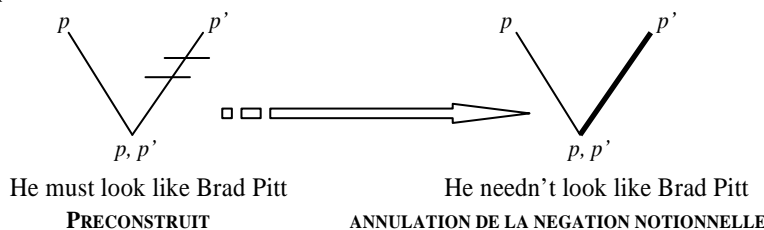
On constate néanmoins qu'il est généralement possible d'interpréter le contenu de cette seconde proposition à partir du contexte (ce que j'ai fait dans l'exemple précédent). Dans tous les cas, on a donc une relation implicative entre deux propositions. Cette implication est préconstruite et peut se paraphraser sous la forme d'une condition nécessaire. Par exemple :

For a man to be the ideal man, he must have the looks of Brad Pitt.

C'est cette condition nécessaire préconstruite qui est rejetée avec NEED+NOT. Il s'agit ici encore d'une opération à deux niveaux qui consiste à envisager le cas de figure sous l'angle de la nécessité, puis à effectuer une opération de négation sur ce

⁴⁷ Il est néanmoins intéressant de remarquer que lorsque le cas de figure valué positivement est introduit par *so as to*, il semble au contraire avoir tendance à être post-posé (d'après observation plus d'une vingtaine d'occurrences de *must + so as to*).

préconstruit. Il y a ainsi réouverture d'une possibilité qui était ou pouvait être envisagée comme bloquée :



On a par ailleurs vu qu'avec les emplois déontiques la réouverture de la branche vers p' correspondait à une valuation. Les énoncés implicatifs, en revanche, ne semblent pas construire une prépondérance du cas de figure négatif :

(206) *Furthermore, it is a method that anyone can learn to practice; you **need not** be dead or famous **to be a philosopher**.*

???It's better if you're not dead.

(207) *Describe your ideal man...*

*He **needn't** have the looks of Brad Pitt [to be attractive], but **must** be attractive, understanding, affectionate, caring, sincere and gives me a lot of attention.*

???It's better if he doesn't look like Brad Pitt.

La non-validation ne s'interprète pas comme un cas de figure *préférable*, mais comme un cas de figure présenté de manière objective comme également possible. Le rapport interpropositionnel neutralise le repérage de la modalité par rapport à une source déontique au profit d'un repérage par rapport à une proposition finale. C'est sur cette dernière que se déplace la valuation subjective, au sens où c'est elle qui renvoie au cas de figure visé. Le repère constitutif par rapport auquel est envisagée la modalité n'est ni une source déontique ni une situation type, mais un visé.

C'est ici encore la **composante Qlt** qui est **prépondérante**. La non nécessité concerne un rapport entre des représentations cognitives, en dehors de toute délimitation spatio-temporelle. On constate effectivement que le terme source a, dans ces exemples, une référence non-spécifique :

(205) *A postscript to Maze of the Minotaur. (And no, you **need not** have seen it **to enjoy the story**.)*

(207) *Describe your ideal man...*

*He **needn't** have the looks of Brad Pitt, but **must** be attractive, understanding, affectionate, caring, sincere and gives me a lot of attention.*

Etc.

Les relations interpropositionnelles impliquent ici la prise en compte des propriétés notionnelles associées aux notions auxquelles renvoient les relations prédicatives : un événement de type Y implique ou n'implique pas nécessairement l'existence d'un événement de type X. Ce travail sur des connexions abstraites entre des types d'événements ne suppose pas de renvoi à des instances situationnelles spécifiques.

6 LES EMPLOIS EPISTEMIQUES

Certains emplois de NEED sont dits « épistémiques » en raison du fait qu'ils traduisent une incertitude de l'énonciateur quant à la validation de la relation prédicative. Tout comme dans les emplois précédents, NEED ne peut pas être employé dans des contextes purement assertifs avec cette valeur. En voici deux exemples :

(208) *As I see it, any of them could have put in the poison. Any of them. But it **needn't have been** yesterday.*

(Unnatural Causes, by P. D. James⁴⁸)

(209) *Maybe that's a pity, because the questions which had been asked so far (Did bunyips really exist? What were they like? How did they differ from place to place?) were an early attempt by educated men and women to discover some of the hidden aspects of Australian and aboriginal experience. The exercise was a bit silly, no doubt, but it **needn't have been** wholly futile.*

<http://www.monarchist.org.au/atkinson.htm>

Ces emplois se distinguent *a priori* de la non-nécessité objective exposée plus haut par le fait que l'on a ici un renvoi à un cadre spatio-temporel localisable par rapport à Sit₀.

(208) . . . yesterday.

(209) . . . an early attempt . . . The exercise was a bit silly . . .

Le renvoi à cette situation révolue s'accompagne d'une détermination au niveau du prédicat avec le marqueur aspectuel HAVE-EN, dont on connaît la compatibilité avec les emplois épistémiques. On constate de surcroît que le sujet a une référence spécifique :

(208) *As I see it, any of them could have put in the poison. Any of them. But it **needn't** have been yesterday.*

(209) *The exercise was a bit silly, no doubt, but it **needn't have been** wholly futile.*

C'est en conséquence la composante Qnt qui semble être prépondérante dans ce cas. Toutefois, les interprétations des anglophones semblent montrer qu'il faut peut-être relativiser cette prépondérance, notamment en raison de certains critères paraphrastiques.

6.1 RADICAL / EPISTEMIQUE : LES DONNEES PARAPHRASTIQUES

Les paraphrases proposées pour les emplois épistémiques sont généralement de type *It is (modal) that (proposition)* ou une paraphrase plus ou moins équivalente dans laquelle un adverbe porte sur l'ensemble de la proposition. Parmi les exemples dont je disposais, cette paraphrase était, selon les anglophones interrogés, surtout acceptable pour l'énoncé 208. En revanche, ils acceptaient (et même suggéraient) généralement des paraphrases en *for . . . to . . .* pour des exemples comme 209. Par exemple :

⁴⁸ Exemple fourni par C. Rivière, P. D. James (1967) *Unnatural Causes*, Sphere Books, p. 174.

(208a) *As I see it, any of them could have put in the poison. Any of them. But **It isn't necessarily the case that it was done yesterday.***

(209a) *The exercise was a bit silly, no doubt, **it wasn't necessary for it to be wholly futile.***

(209b) *The exercise was a bit silly, no doubt, **it isn't necessary for it to have been wholly futile.***

Pour l'énoncé 208, la préférence d'une paraphrase avec une complétive est peut-être due au fait que l'on a affaire à un cadre temporel étroit (*yesterday*), qui entraîne une délimitation d'occurrence de situation. Ceci est d'autant plus probable que l'événement auquel on fait référence est de type ponctuel : *put in the poison*. Cependant, l'argument de la délimitation temporelle n'est sans doute pas le seul critère pour rendre compte des lectures différentes de ces exemples. Si on regarde de plus près les paraphrases proposées, on constate également que la détermination affecte la modalité dans le cas des lectures radicales, et la proposition dans le cas de lectures épistémiques. Ceci rend d'ailleurs l'énoncé 209 également problématique puisque deux paraphrases sont proposées.

Dans le premier cas, la lecture est clairement radicale, dans le second cas on est très proche des paraphrases avec une complétive. Pour compliquer un peu plus le problème, on peut également signaler que certains informateurs suggéraient une paraphrase similaire pour l'exemple 208 :

(208b) *As I see it, any of them could have put in the poison. Any of them. But **It isn't necessary for it to have been done yesterday.***

En dépit de ces hésitations, l'interprétation « radicale » et l'interprétation « épistémique » se distinguent à deux niveaux.

D'un point de vue formel (voir 1.2.2.3), les lectures épistémiques se traduisent par une identification de la modalité par rapport à la situation origine (*isn't necessary*), et une détermination aspectuo-temporelle affectant la proposition (*to have been totally futile*). Avec les emplois radicaux, en revanche, c'est à la modalité que s'applique la détermination temporelle, comme le souligne une des paraphrases proposées : *there was no requirement at the time*.

D'un point de vue sémantique, les emplois « radicaux » expriment un point de vue de l'énonciateur quant à la nécessité qu'il y a ou qu'il y avait de valider la relation prédicative. La relation est donc envisagée comme étant effectivement validée, et l'énonciateur pose rétroactivement que cette validation n'avait pas un caractère nécessaire. En revanche, les lectures épistémiques ne supposent pas que la relation prédicative soit validée. La non-nécessité traduit au contraire une évaluation de l'énonciateur concernant cette éventuelle validation.

Il y a cependant un point sur lequel les deux interprétations s'accordent : la négation affecte la modalité. Or, de ce point de vue, on a un cas de figure qui n'est pas caractéristique des emplois épistémiques. En effet, dans ce cas, la négation affecte généralement le prédicat. Et pour cette raison, on peut envisager qu'il y ait, comme dans le cas des emplois radicaux, **un double niveau de modalité**. Dans ce cas, la notion de nécessité à laquelle renvoie le prédicat modal est elle-même affectée d'une modalité de

niveau énonciatif : l'assertion négative. En partant de cette hypothèse, NEED doit théoriquement être également compatible avec l'interrogation. Il s'avère en effet qu'on trouve également des énoncés interrogatifs dans des contextes analogues⁴⁹ :

(210) *So what did the writer on the Flood mean? Clearly, (s)he was referring to a cataclysmic event, for Noah and his contemporaries. Their known world was evidently destroyed. But **need it have been the whole planet as we now know it?***

<http://www.reason-science-faith.co.uk/chapters/chapter8.html>

(211) *If we go one step further and say that God made man as he is – the climax of a long succession of higher and higher forms, having no further stages for his biological development – **need he have been made mortal at all?** Could he not have been made immortal?*

<http://www.custance.org/incarnation/ch1.html>

On constate un fait intéressant au sujet de ces deux exemples. Dans les énoncés négatifs ayant une lecture épistémique, on peut faire commuter NEED et MAY. Cette manipulation n'entraîne pas de changement considérable du sens de l'énoncé :

(208.1) *As I see it, any of them could have put in the poison. Any of them. But it **may not** have been yesterday.*

(212.1) *Aristotle's arguments about slaves and women appear so weak that some commentators take them to be ironic. However, what is obvious to a modern reader **may not** have been so to an ancient Greek philosopher.*

Cependant, cette manipulation est absolument impossible dans les contextes interrogatifs : on sait en effet que MAY n'est jamais compatible avec l'interrogation lorsqu'il est employé épistémiquement.

(210.1) ****May** it have been the whole planet as we now know it?*

(211.1) **If we go one step further and say that God made man as he is [. . .] **may** he have been made mortal at all? Could he not have been made immortal?*

La première explication serait de penser que NEED, à la différence de MAY, n'est pas véritablement la trace d'une opération énonciative, mais suppose effectivement un double niveau de modalité : nécessité (niveau prédicatif) + interrogation (niveau énonciatif). Cependant, deux raisons laissent penser que cette explication est sans doute incomplète. D'une part, on ne peut pas considérer que ces deux énoncés puissent exprimer une nécessité objective (modalité de type radicale). Les paraphrases que l'on proposerait pour les mêmes énoncés à la forme négative feraient ressortir une détermination aspectuo-temporelle de la proposition et non de la modalité :

(210.2) *But it **need not have been** the whole planet as we now know it.*

(210.2a) *But it **is not necessarily** the case that it **was** the whole planet as we now know it.*

(211.2) *If we go one step further and say that God made man as he is [. . .] **he need not have been made** mortal at all.*

⁴⁹ On peut d'abord souligner que ces deux exemples sont acceptés par les locuteurs britanniques (dans un registre surveillé), mais semblent douteux pour les locuteurs américains.

(211.2a) *If we go one step further and say that God made man as he is [. . .] **it is not necessarily** the case that **he was made** mortal.*

Par ailleurs, il est possible de reformuler ces mêmes interrogatives avec MAY+NOT, tout en conservant un sens relativement proche :

(210.3) ***May it not** have been a different planet than the one we know now ?*

(211.3) *If we go one step further and say that God made man as he is [. . .] **may he not** have been made immortal? Could he not have been made immortal?*

Dans l'exemple 211, l'énonciateur construit d'ailleurs une interrogative avec COULD qui fait écho à cette première question. Les occurrences de MAY+NOT dans des interrogatives sont relativement fréquentes. En voici deux exemples :

(213) *There are thus two evolutions underway at the same time--or, perhaps better said, there is evolution on two levels at the same time. But **mayn't there be** either (a) evolution on both levels at the same time, (b) devolution on both levels at the same time, (c) evolution of speech and devolution of language at the same time, or (d) devolution of speech and evolution of language at the same time?*

www.okefenokeemetro.com/jmell/doc12.htm / 1999

(214) *Why should we overlook the great means of God's own appointment for the salvation of men? **May there not** be something in the form of a concert of prayer for the ministers of the Gospel?*

lifeaction.org/resources/sor/Leadership/...yForPastors.htm / 1999

Dans ce type d'interrogatives, la négation n'affecte pas le prédicat comme c'est le cas avec MAY+NOT dans les contextes épistémiques assertifs. Si on prend pour exemple les énoncés 213 et 214, on constate que les paraphrases suivantes ne sont pas recevables. La négation ne peut pas porter sur le prédicat de la complétive. Par exemple :

(213a) * ***Do you think there may not be** something in the form of a concert of prayer for the ministers of the Gospel?*

(214b) ***Don't you think that there may be** something in the form of a concert of prayer for the ministers of the Gospel?*

MAY+NOT construit alors une opération analogue à un *question tag*, par le biais duquel on consulte le co-énonciateur afin d'obtenir une confirmation de ce qui a été posé :

(214c) *Why should we overlook the great means of God's own appointment for the salvation of men? There **may be** something in the form of a concert of prayer for the ministers of the Gospel, **mayn't there**?*

Comme dans le cas de NEED, on a donc un double niveau d'opération : d'un côté il y a une préconstruction de la modalité épistémique MAY ; d'un autre côté il y a une opération énonciative d'interrogation. On sait par ailleurs que ces interrogatives ne sont pas équipondérées, dans la mesure où elles supposent une réponse positive du co-énonciateur. De ce point de vue, on retrouve l'idée exposée plus haut au sujet de NEED dans les interrogatives, qui orientent également le co-énonciateur vers un cas de figure privilégié. Toutefois, avec NEED c'est vers l'Extérieur du domaine notionnel qu'est orientée la réponse. Ce rapport de complémentarité se traduit dans les paraphrases en MAY NOT par un changement de polarité du prédicat :

(210) *But need it have been **the whole planet** as we now know it?*

<http://www.reason-science-faith.co.uk/chapters/chapter8.html>

(210.3) *May it not have been **a different planet** than the one we know now ?*

(211) . . . *need he have been made **mortal** at all? Could he not have been made immortal?*

<http://www.custance.org/incarnation/ch1.html>

(211.3) . . . *may he not have been made **immortal**? Could he not have been made immortal?*

La possibilité de construire des interrogatives avec NEED dans des contextes épistémiques semble ainsi s'expliquer par l'orientation négative de ce marqueur. Tout comme avec MAY+NOT, on a ainsi un double niveau de modalité :

1/ relation prédicative affectée d'une modalité correspondant à l'opération dont MUST est la trace. Ce préconstruit à une valeur épistémique : *It **must have been the whole planet as we now know it***. C'est également l'idée que défend P. Larreya lorsqu'il dit :

« Une phrase comme [*Peter needn't have been at home*] ne sera utilisée que pour contredire l'assertion de la vérité ou de la nécessité logique de [*Peter was at home*] (cette assertion pouvant avoir été effectuée par un interlocuteur réel ou imaginaire sous la forme d'une énoncé du type *Peter must have been at home*). »

(P. Larreya, 1984, p. 163)

2/ opération d'interrogation portant sur ce préconstruit.

Need it have been the whole planet as we now know it?

MAY+NOT et NEED ont donc des orientations différentes dans les interrogatives puisque le premier privilégie une réponse positive, le second, en tant que marqueur de l'Extérieur d'un domaine notionnel, une réponse négative. P. Cotte commente cette distinction entre MAY, dont l'orientation est déterminée par la polarité du prédicat, et NEED, qui oriente systématiquement vers le négatif :

« La valeur est le contingent, le non-nécessaire, qui équivaut au possible bilatéral. Cependant, alors que le possible bilatéral en **may** valorise, selon la nature positive ou négative du prédicat, le pôle positif ou négatif de l'alternative, le contingent, en étant d'abord du non-nécessaire et en niant la nécessité positive du procès, valorise la possibilité négative. »

(P. Cotte, 1988, p. 675)

Si on en revient maintenant aux énoncés négatifs, on peut proposer de rendre compte de la négation sur la modalité par la présence de cette double opération dans les contextes d'assertion négative. Ainsi, si on reprend l'exemple 208 :

(208) *As I see it, any of them could have put in the poison. Any of them. But it **needn't** have been yesterday.*

(*Unnatural Causes*, by P. D. James)

(208.1) *As I see it, any of them could have put in the poison. Any of them. But it **may not** have been yesterday.*

Alors que MAY+NOT, dans ces contextes, poserait simplement la non-validation comme *également* envisageable, avec NEED+NOT, en revanche, on part d'une préconstruction de l'hypothèse selon laquelle l'événement a eu lieu la veille (*yesterday* serait d'ailleurs très probablement accentué dans l'exemple 208 en raison du préconstruit rejeté). On a donc affaire à une modalité qui se démarque au niveau formel des emplois épistémiques puisque ces derniers ne supposent pas un double niveau d'opération modale. D'un autre côté, ces emplois ne sont pas non plus de type « radical », au sens où le préconstruit se traduit par une opération modale portant sur une relation prédicative affectée de déterminations spatio-temporelles autonomes. Ainsi, à la différence de MAY+NOT, la non-validation de la relation prédicative n'est pas construite directement, mais résulte de la réouverture d'un chemin qui était préalablement exclu.

On ne peut donc pas distinguer ces deux opérations au niveau de la représentation formelle, sans prendre en compte l'idée que NEED+NOT est la trace d'une opération en deux temps, et dont l'interprétation nécessite la prise en compte d'un type de préconstruction qui n'est pas propre à MAY+NOT.

Notons enfin qu'à la différence des emplois de type « non-nécessité objective », il ne s'agit plus simplement de prendre en compte la compatibilité de la validation et de la non-validation de la relation prédicative, mais également d'envisager l'occurrence en fonction d'un cadre spatio-temporel délimité. On a donc affaire, dans ces emplois, à une activation de la composante quantitative, ce qui aboutit à un schéma de type : Qlt/Qnt équilibrés, avec néanmoins une séquence d'opérations orientée du quantitatif (occurrence préconstruite) vers le qualitatif (réévaluation de cette occurrence préconstruite).

CONCLUSION DU CHAPITRE

NEED(+NOT) implique donc, dans tous ses emplois, un double niveau d'opération, qui passe par la préconstruction d'une nécessité de type MUST. En tant que marqueur renvoyant à l'Extérieur du domaine notionnel de la nécessité, il se traduit également par une orientation négative. Bien que ce modal ait pu être traité comme une simple forme supplétive de MUST, l'examen de ses différents emplois montre que son statut particulier par rapport aux autres modaux n'est dû qu'à son caractère « d'opération seconde ». Il n'en demeure pas moins vrai qu'il joue un rôle à part entière dans le système des auxiliaires de modalité, et qu'en ce sens il ne peut pas être envisagé comme une irrégularité distributionnelle.

Chapitre VI

DARE + NOT

It is not because things are difficult that we do not dare, it is because we do not dare that things are difficult.

Seneca

The will to do, the soul to dare.

Sir Walter Scott

DARE est généralement traité en marge du système des auxiliaires de modalité. On peut sans doute avancer trois facteurs qui expliquent ce statut un peu particulier :

- D'un point de vue **syntactique**, il ne partage que sporadiquement les caractéristiques des autres modaux.

- D'un point de vue **sémantique**, 1/ il s'écarte de l'approche de la dichotomie fondamentale classique : nécessaire et possible ; 2/ comme NEED, DARE n'est pas employé dans les contextes assertifs positifs ; et 3/ au niveau formel, on a du mal à proposer une représentation de l'opération dont il est la trace, et ce même lorsqu'il fonctionne comme un auxiliaire à part entière.

- Enfin, en anglais contemporain, les **emplois de l'auxiliaire** sont **en recul**, et se limitent de plus en plus à quelques emplois figés dans la langue courante (eg. *How dare you. . .*).

Concernant le dernier point, les occurrences de l'auxiliaire, sont, à en croire les différents auteurs, suffisamment rares pour justifier un certain désintérêt pour ce marqueur. La plupart des grammaires ne lui consacrent effectivement que peu de lignes, quand encore elles choisissent d'aborder la question. Ainsi, J. -C. Souesme (1992), J. R. Lapaire et W. Rotgé (1991), J. Bouscaren et J. Chuquet (1987), traitent la question des modaux mais ne prennent pas DARE en compte. C'est également le choix de G. Leech (1971), dans un ouvrage pourtant consacré au verbe anglais. Ainsi, faisant référence à l'expression de M. R. Perkins ("*the black sheep of the modal family*"), P. J. Duffley (1994) souligne que cet auteur n'est pas le seul à tenir DARE à l'écart, et rappelle la position de F. R. Palmer à ce sujet :

“Perkins is not alone, however, in his not knowing what to do with this verb: in his section on the modal auxiliaries, Palmer (1988: 106) admits that ‘there is no obvious place for DARE’ within the semantic

framework of the modals, even though it ‘has to be handled here because it is clearly a modal in some of its functions, and, in particular, is very much like *need*.’”

(P. J. Duffley, 1994, p. 213)

Bien que les emplois de l’auxiliaire soient indéniablement en recul, DARE présente cependant un intérêt tout particulier dans le cadre de cette étude puisqu’il apparaît essentiellement dans des contextes non-assertifs. De plus, l’emploi du verbe lexical reste courant, de sorte qu’il sera intéressant de comparer les deux types d’emploi pour mieux souligner les spécificités de l’auxiliaire.

Concernant la **morphosyntaxe**, on sait que DARE présente des particularités, pour ne pas dire des irrégularités, remarquables. En effet, à la différence de NEED, il semble parfois impossible de déterminer si l’on a affaire à une occurrence de l’auxiliaire modal ou du verbe lexical : on rencontre, comme on le verra, un nombre important d’emplois mixtes (*blend DARE*). De ce point de vue, il est difficile de tracer une ligne bien définie entre les emplois de l’auxiliaire et ceux du verbe lexical. Cette instabilité syntaxique, pourtant, est peut-être révélatrice de l’absence de valeurs sémantiques clairement délimitables.

L’autre problème que pose l’étude de DARE est d’ordre sémantique. Le verbe peut être paraphrasé de diverses manières : *to have the audacity to*, *to be as bold as to*, *to be brave enough to*, etc. On se trouve néanmoins face à une complication lorsqu’on tente de proposer une représentation formelle, à partir du modèle qui permet, dans la TOE, la description des autres auxiliaires de modalité. C’est à cette question que sera consacrée la seconde partie du chapitre.

1 DARE : MORPHOSYNTAXE

Avec DARE, aucun cas de figure n’est véritablement exclu : présence ou absence de TO avant l’infinitif qui suit le modal, présence ou absence de la flexion –s à la troisième personne, conformité ou non-conformité avec les “*NICE properties*” de Huddleston, etc. Cette particularité rend évidemment délicat le travail de délimitation entre les occurrences d’un DARE auxiliaire et celles d’un DARE non auxiliaire. Car entre ces deux pôles, on trouve effectivement un nombre important de cas mixtes, pour lesquels il est difficile de trancher de manière catégorique. On reconnaîtra dans ces constructions le DARE « auxiliaire » et le DARE « non-auxiliaire » (à défaut d’un meilleur terme, je parlerai, comme pour NEED, d’un DARE « lexical »).

1.1 DARE : LES NICE PROPERTIES

On peut prendre pour point de départ le critère des “*NICE properties*” de R. D. Huddleston. Les énoncés dans lesquels les deux premières propriétés sont vérifiées – Négation enclitique et interrogation construite avec une Inversion de l’ordre sujet / verbe – sont relativement courants. Je m’intéresserai donc plus particulièrement à ces deux critères pour illustrer les variations morphosyntaxiques qui caractérisent DARE.

1.1.1 LA NEGATION POST-POSEE

A/ LE DARE AUXILIAIRE

Comme pour les autres modaux, la négation peut se construire sans l'apparition d'un autre auxiliaire. On a alors une négation « post-posée », qui aura une forme pleine ou contractée :

(215) *I **daren't** interfere too much before because Hera wouldn't let me, she...she...you just don't understand!*
freespace.virginnet/susan.gamble/Slash/hera3.html

Notons également la possibilité d'avoir une double négation, où la première négation porte sur le modal et la seconde sur le prédicat :

(216) *Farrelly says his students are skeptical of all of the apocalyptic predictions, but he has a different view. "**I dare not not believe**," he says. "We may not know the day or the hour of the end, but you take a risk if you're not ready."*
<http://www.udayton.edu/news/nr/122095.html>

B/ DEUX TYPES DE "DARE" MIXTES

Cependant, dans le cas de DARE, cette propriété n'exclut pas la co-occurrence d'autres traits morphosyntaxiques non définitoires des auxiliaires de modalité. Pour commencer, on relève des occurrences de négation postposée suivies d'un infinitif en TO, de sorte qu'on se trouve dans un cas intermédiaire où l'on reconnaît des caractéristiques à la fois de l'auxiliaire et du verbe lexical. Notons cependant que ce cas est assez rare, et que certains anglophones semblent l'accepter avec réserve :

(217) *However, I **dare not to** say that the phenomenon does not exist. We are down-to-earth profiled cable designers and as long as there is no sufficient technical relevance in the theories we keep a careful position.*
<http://www.glaive.co.uk/s-int-vw.htm>

Inversement, la négation peut être construite à l'aide d'un auxiliaire alors que DARE est suivi d'une base verbale sans TO :

(218) *For it was that mean old Arab's way of going around such a thing, like a lawyer, and saying indirectly what he **did not dare** say directly, that there was a certain young man that day traveling down the Tigris River that might better be at home in America.*
www.temple.edu/documentation/heritage/speech.html

De plus, on peut mentionner la possibilité de rencontrer des formes affectées d'une désinence de troisième personne avec une négation postposée :

(219) *The leader of the party that **dares not speak its name**, Mr. Hermanson, said last week that he's having trouble finding women candidates because, "their concerns are with the home and they don't like dealing with conflict."*
<http://www.legassembly.sk.ca/hansard/23L4S/990317H.htm>

Il faut cependant insister sur le fait que les rares occurrences fournies à partir de la recherche sur Internet sont soit figées, soit archaïques (voire dialectales, selon les

anglophones consultés). Cette construction n'est effectivement plus productive en anglais contemporain.

C/ LE dare LEXICAL

Pour la Négation, ces emplois se manifestent à la fois par l'apparition d'un auxiliaire et par la présence de TO + infinitif :

(220) *In the event opinion was found so to favour jury trial and the government **did not dare to proceed to an abolition, instead an attempt was made to limit membership to "sound" elements.***

www.nottingham.ac.uk/law/rps/mccoubre.txt

1.1.2 L'INVERSION

A/ LE dare AUXILIAIRE

Comme pour la Négation, l'Inversion permet de distinguer certains cas où DARE est employé comme un auxiliaire à part entière, avec une inversion de l'ordre sujet-verbe. Je m'intéresserai essentiellement au cas des interrogatives :

(221) ***Dare** we suggest this as a coffee table book for Puffbunnies?*

<http://pettipond.com/burrow.htm>

Il est important de souligner que les interrogatives en DARE sont majoritairement construites avec HOW :

(222) *"Look at this. How could you forget? **How dared** you forget?" The lamentation assailed her from every side.*

<http://www.geocities.com/SoHo/Lofts/2532/thorns.html>

Les recherches d'exemples à partir d'Internet semblent effectivement faire ressortir une fréquence plus importante pour les questions avec un adverbe interrogatif (majoritairement HOW), qui porte moins sur la validation elle-même que sur les conditions de validabilité.

B/ LES 2 CAS MIXTES

Comme pour la Négation, on va trouver deux types de cas intermédiaires. Dans le premier cas, l'interrogative est construite avec un auxiliaire autre que DARE sans pour autant déclencher l'apparition de TO avant l'infinitif :

(223) *How do you dare dream after that? **What do you dare** dream?*

<http://www.lcpc.org/sermons/sermon51.html>

Dans le second cas, on relève des interrogatives construites avec une inversion de l'ordre syntagmatique sujet-auxiliaire, mais avec présence d'un infinitif en TO :

(224) *I would get so frustrated with the little brat that my genes would momentarily take dominance over the baby's genes, and I would turn polka-dotted purple! Here I was; a body-snatching, rockabilia, polka-dotted, handsome alien being insulted by a 4 year old warrior. **How dare she to insult** my honor!*

<http://members.cnetech.com/dlovan/martian.htm>

Dans ce cas encore, les interrogatives en HOW sont les plus courantes.

(225) [. . .] *and I am lost inside your arms. **Dare I to dream of another? Dare I to remember sweet lover's bliss?***

<http://www.loveblender.com/heart/temptation.html>

Il est important de souligner que les informateurs anglophones interrogés émettaient des réserves face à ces exemples, pour lesquels ils proposaient spontanément une base verbale sans TO.

C/ LE dare LEXICAL

Enfin, certains comportements syntaxiques permettent, avec l'Inversion, de distinguer un emploi de DARE comme verbe lexical. Les interrogatives sont, dans ce cas, construites à la fois avec un auxiliaire (différent de DARE) et TO + infinitif :

(226) "**How can you dare to insult me with such an inadequate amount of gift aid; my daughter/son deserves better and your competitor down the road recognizes that!**"

<http://www.mu.edu/financialaid/window/past/summer98/articles.htm>

En résumé, on peut retenir quatre schémas syntaxiques pour DARE, qu'il s'agisse des énoncés négatifs ou interrogatifs :

- 1/ Emploi auxiliaire : Pas d'auxiliaire autre que DARE et base verbale sans TO.
- 2/ Emploi mixte 1 : Auxiliaire autre que DARE et base verbale sans TO.
- 3/ Emploi mixte 2 : Pas d'auxiliaire autre que DARE et infinitif en TO.
- 4/ Emploi lexical : Auxiliaire autre que DARE et infinitif en TO.

M'inspirant des analyses de P. J. Duffley (1992 ; 1998) et P. Cotte (1988), je distinguerai les cas 1 et 2 comme sémantiquement caractéristiques des emplois modaux, alors que les cas 3 et 4 seront analysés comme des emplois du verbe lexical. En fait, c'est essentiellement la présence ou l'absence de TO qui sera commentée pour distinguer l'auxiliaire du verbe lexical.

1.2 AUTRES CARACTERISTIQUES DISTRIBUTIONNELLES

En dehors des critères liés à l'interrogation et à la négation qui viennent d'être évoqués, on peut tenter de faire appel à d'autres critères distributionnels pour justifier la distinction entre les occurrences de l'auxiliaire et celles du verbe lexical. Néanmoins, ces critères opèrent de manière beaucoup moins systématique dans le cas de DARE que dans le cas de NEED, encore une fois en raison des emplois mixtes. Ainsi :

- ① DARE peut à la fois être suivi d'un **infinitif sans TO** et être précédé d'un autre **auxiliaire** ; ce type de distribution est impossible pour NEED :

(227) "*That may be the first time in my life a man **has dared insult me.***"

www.oclc.org:5046/~tkac/bride_script.html

- ② Alors que les auxiliaires modaux n'ont pas de **forme impersonnelle** (-ING / -EN / infinitif), on relève des emplois de DARE au participe passé :

(228) *Socialists, I would argue, should be implacably opposed to the US blockade of Cuba. That blockade is an imperialist blockade, designed to punish the Cuban government for **having dared** kick out a US backed regime over 30 years ago.*

<http://www.littleprints.free-online.co.uk/pubs/sr215/letters.htm>

③ Les auxiliaires de modalité ne sont pas compatibles avec l'impératif. De ce point de vue, DARE est *a priori* comparable aux autres modaux. Il n'est en effet pas possible de construire un impératif sans DO, de sorte que seule une forme mixte est envisageable :

(329.1) *Don't dare sit down next to me.*

(329.2) * *Dare not sit down next to me.*

Il faut cependant préciser qu'on peut relever des contre-exemples dans des textes non-contemporains :

(230) *"Fool!" said Allan, "stand aside, and **dare not** to come between the tiger and his prey!"*

(*A Legend of Montrose* by Walter Scott, chapter XIX)

④ Néanmoins, DARE rejoint partiellement NEED sur d'autres points. Ainsi, lorsqu'ils **introduisent un syntagme de nature nominale**⁵⁰, ils fonctionnent, l'un et l'autre, avec la syntaxe propre au verbe lexical :

She didn't dare me to do it.

**She dared not me do it.*

**She didn't dare me do it.*

Il faut cependant souligner que dans ce cas, à la différence de NEED, DARE ne peut qu'être suivi d'une proposition, et n'accepte pas un GN seul. Ainsi, si 231.2 est acceptable ce n'est que parce que l'on peut considérer qu'on a un effacement de la complétive infinitive. Ce n'est pas nécessairement le cas pour 231.1.

(231.1) *She needed me.*

(231.2) *She dared me [to do something].*

Ainsi, 231.3 serait inacceptable pour cette même raison :

(231.3) * *She dared a jump.*

⑤ Les auxiliaires MUST et NEED ne sont jamais affectés du **morphème -ED**. Ce n'est pas le cas de DARE, pour lequel on relève des exemples tels que :

(232) *He fought against the notion that his throat was cancerous, did it good with a simple gargle, made it worse again by smoking; finally the shocking anxiety of the terror that he **dared not** reveal operated to make him really ill.*

multios.mathematik.uni-marbug.de/~quasi...x/eqi09012.html

Cependant, DARE se distingue également sur ce point, puisque, dans le cas du discours indirect et du discours indirect libre, il pourra avoir un comportement

⁵⁰ "Me" est ici analysé comme le GN complément de DARE et non comme le sujet de la subordonnée complétive notamment en raison de la possibilité de passiver cette structure : *I was dared to do it* (≠ **I was wanted to do it*).

syntactique comparable à celui de MUST et NEED, en ce sens qu'il pourra s'employer sans être affecté du morphème –ED :

Discours indirect libre (tous les exemples relevés étaient construits avec HOW):

(233) *He dressed as quickly as possible, feeling the redness of his face as the unspoken anger grew in his mind. **How dare she** disrupt his life, his routines, his freedom? **How dare she** casually take control of him?*

english.ttu.edu/writing/stories/simolke1.html

Discours indirect :

(234) *Sharpe approached him with a shy smile, **wondering if he dare** ask for half a crown.*

<http://www.ar.com.au/~jriiddler/spain.html>

On doit néanmoins relativiser cette caractéristique, car, à la différence de NEED, ce comportement syntaxique n'est pas systématique. Ainsi, pour le discours indirect, les informateurs anglophones interrogés préféraient DARE avec une marque de prétérit dans un énoncé tel que 235.1 :

(235.1) *She said he **dared** not tell them anything until I came back.*

(235.2) *?? She said he **dare** not tell them anything until I came back.*

Pour NEED au contraire, cette propriété est respectée, en ce sens que 236.1 est unanimement accepté, alors que 236.2 rejeté :

(236.1) *She said he **needed** not tell them anything until I came back.*

(236.2) **She said he **needed** not tell them anything until I came back.*

Pour DARE cette caractéristique appartient en effet à un style littéraire ou à un registre surveillé. On pourrait être tenté d'expliquer ce phénomène par l'emploi de moins en moins courant du DARE auxiliaire en anglais oral, cependant cet argument s'applique également à NEED, pour lequel les anglophones observent une syntaxe précise.

1.3 LES CONTEXTES NON-ASSERTIFS

Dans le cadre de cette analyse, la caractéristique distributionnelle la plus importante concerne les types de contextes à l'intérieur desquels on rencontre les emplois auxiliaires de DARE. Tout comme dans le cas de NEED, ces **contextes** sont effectivement « **non-assertifs** ». Cela ne signifie pas que le verbe lexical soit incompatible avec ces contextes (c'est loin d'être le cas), mais plutôt que l'auxiliaire est incompatible avec des contextes strictement assertifs :

(237.1) **Markus **dared** look directly at the apparition before bowing low.*

Les contextes dits non-assertifs ne se limitent pas aux énoncés négatifs, interrogatifs ou hypothétiques. Il s'agit également de tous les cas où l'énoncé s'appuie sur un **préconstruit négatif**, et, de manière plus générale, des contextes impliquant, comme le dit P. Cotte, « une restriction sur l'actualisation »⁵¹. La diversité des contextes

⁵¹ P. Cotte, 1988, p. 658.

qui se conforment à cette définition rend l'élaboration d'une typologie difficile. À titre indicatif on pourra considérer les cas de figure suivants :

Négation au niveau du prédicat :

(238) *"You **daren't** say such a thing!" cried Rosamund in a rage. "You **daren't** suggest that I . . ."*

G. K. Chesterton Part I, "The Enigmas of Innocent Smith" (Source Internet)

Négation au niveau d'un **complément** (C0 / C1):

(239) *Cemaile's grand plans came to naught, however, as did Cemaile, and for three centuries the clock sat in a dusty storage room, an embarrassment **no one dared display**.*

A Crown of Swords by Robert Jordan
Published in hardcover, June 1996, by Tor Books (Source Internet)

Marqueurs à valeur **semi-négative** ou **restrictive** dans la proposition :

(237) ***Only Markus dared** look directly at the apparition before bowing low.*

The Mark of Hera by Martine (Source Internet)

Dans une proposition **interrogative** :

(241) ***Dare we leave** our younger generation with less free-market economic potential for their possible defensive surge needs than we inherited?*

Grandfather Economic Reports by Michael Hodges (Internet)

Dans une **interrogative indirecte** :

(242) *Wetting her lips, she wondered **if she dare try** what she had also read about in that story.*

<http://www.geocities.com/~northlight/PlaceYourHand.html>

Dans une proposition **conditionnelle** :

(243) [. . .] ***if the five declared nuclear powers dare break out of the mindset that has guided their strategy for over four decades, they can come to agreement** [. . .].*

<http://www.acronym.org.uk/dd04.htm>

Dans une structure **comparative** :

(244) *Even on Europe Blair has not hesitated to play the nationalist card, for fear that Euroscepticism runs **deeper among the Britons than he dare risk**.*

<http://www.oneworld.org/ips2/apr/britain.html>

Proposition **superlative** :

(245) *But launching a new cigarette in today's climate of disapproval requires finesse. The company is advertising its Premiers as 'a cleaner smoke', **the furthest it dare go**.*

(The Economist, Sept. 17, 1988: 33; exemple emprunté à P. J. Duffley)

Dans une subordonnée de temps introduite par **before** ou **until** :

(246) *Instead, I raise my hand to caress his cheek, lying so close to mine. I run my hand along his jaw over and over, **until I dare trust** my voice.*

<http://www.geocities.com/HotSprings/8334/tangible.txt>

La notion de contexte négatif fait plus souvent appel à l'interprétation sémantique de l'énoncé qu'à sa forme. Ainsi, dans les exemples 244-246, il n'y a pas à proprement parler de négation, mais plus précisément un préconstruit négatif :

(244.a) *Tony Blair dare not run the risk of Euroscpticism running deeper among the Britons.*

(245.a) *It dared not go any further.*

(246.a) *I dare not trust my voice for a while.*

La liste de contextes qui est proposée demanderait à être complétée, mais encore une fois il semble difficile d'établir un inventaire exhaustif. Ainsi, P. J. Duffley (1998) commente un certain nombre d'exemples, au « coup par coup », sans tenter de proposer une typologie précise. Pour prendre deux exemples supplémentaires, on constate que dans les énoncés suivants, l'interprétation du préconstruit est induite par la présence des marqueurs *when* et *once* qui introduisent l'idée d'un passage d'un état où le sujet « n'ose pas » valider le procès à un état où il « ose ». Dans 249, c'est le syntagme *what bare glimpses* qui induit un contexte négatif (*he dared not risk too many glimpses*).

(247) *I was not quite sure whether they had locked the door; and **when I dared move**, I got up and went to see. Alas! yes: no jail was ever more secure.*

Jane Eyre, Charlotte Brontë (Source Internet)

(248) *My corset was laced tighter and tighter by Bertha, and **once I dared ask her to loosen it.***

<http://www.nifty.org/nifty/transgender/tv/the-reformatory-for-wayward-girls>

(249) *It had seemed to him, in **what bare glimpses he dared risk**, that Fra' Tunis held his hands above the bending flames of the candle, to cup the light within his fingers [. . .].*

<http://www.geocities.com/SoHo/Museum/3558/towerext.html>

P. J. Duffley (1994, p. 232) cite ainsi d'autres marqueurs tels que *all* ou *but*, et admet même que, dans certains cas, ce sont des éléments plus flous qui permettent de poser qu'on a affaire à un contexte « non assertif ». Il est toutefois important de souligner que ce type de contextes n'entraîne pas nécessairement une occurrence de l'auxiliaire ; il s'agit simplement de montrer que l'auxiliaire présente des compatibilités avec les contextes non-assertifs.

1.4 CONCLUSION A PROPOS DES DIFFICULTES DE CLASSIFICATION

La seule conclusion certaine à ce propos est que la distinction entre l'auxiliaire et le verbe lexical ne va pas de soi. Les critères qui s'appliquent dans le cas de *NEED*, ne suffisent pas avec *DARE*, pour lequel il faut également prendre en compte le type de contexte. On peut néanmoins s'interroger sur l'utilité de ce travail classificatoire, surtout lorsque le résultat auquel on aboutit est somme toute approximatif. Au delà du simple exercice de forme, on peut effectivement se demander s'il est possible de tirer quelque conclusion de cette étape de classification quant à la sémantique de ce marqueur. Autrement dit, l'inconstance syntaxique ne reflète-t-elle pas une absence de délimitation sémantique claire ? Peut-on, dans ces conditions, espérer tenir deux discours distincts sur les emplois auxiliés et sur les emplois lexicaux ? Et s'il est possible de reconnaître des

caractéristiques sémantiques spécifiques aux emplois strictement lexicaux d'un côté, et aux emplois strictement auxiliaires d'un autre côté, comment faut-il traiter les emplois mixtes ? Comme on le verra la différence sémantique entre l'auxiliaire et le verbe est ténue, et le nombre important de cas d'emplois mixtes reflète sans doute une zone d'indifférence sémantique par rapport à ces deux types de valeurs. Le choix qui sera retenu pour l'analyse de ce marqueur s'alignera essentiellement sur les travaux de P. J. Duffley (1992 ; 1998), mais également de P. Cotte (1988), en ce sens que ce sera essentiellement la présence ou l'absence de TO qui servira de critère pour distinguer deux opérations modales un peu différentes.

2 DARE : L'INTERPRÉTATION SEMANTIQUE

On vient de voir que DARE, en dépit de sa syntaxe particulière, partage avec NEED la caractéristique de réserver les emplois de l'auxiliaire aux contextes non-assertifs. Pour autant, la question de son interprétation sémantique ne peut pas être posée exactement de la même manière. En effet, il est pertinent de se demander pourquoi, avec NEED comme avec DARE, l'auxiliaire fonctionne exclusivement avec ce type de contexte. En revanche, s'agissant de DARE lui-même, il n'est pas possible de prendre appui sur l'idée d'une distribution complémentaire entre deux marqueurs, comme ce peut être le cas entre NEED et MUST dans certains contextes. Ainsi, si 250.1 est parfaitement acceptable, il n'en va pas de même pour 250.2, quel que soit le modal de départ :

(250.1) *Must he do it all over again?*
No he needn't.

(250.2) *Must / will / should / can he do it all over again?*
**No he daren't.*

En effet, avec l'auxiliaire NEED, on a pris comme hypothèse de départ qu'il s'agissait d'un marqueur représentatif de l'Extérieur du domaine notionnel dont MUST était l'Intérieur. Compte tenu du fait que DARE a une distribution plus ou moins comparable, dans les contextes non-assertifs, on peut tenter d'établir une hypothèse de départ analogue. La difficulté est que, dans ce cas, il ne semble pas possible de se reposer sur un marqueur dont DARE serait le « pendant » négatif. Pourtant, P. J. Duffley et P. Larrivée rapprochent l'alternance MUST/NEED du « couple » CAN/DARE :

“NEED is related to MUST as involving a state of potentiality due to which the infinitive's event is viewed from the perspective of its necessity, though NEED and MUST envisage different aspects of this necessity (Duffley 1997); DARE is related to CAN as denoting a state of potentiality due to which the infinitive's event is seen from the standpoint of its possibility.”

(P. J. Duffley et P. Larrivée, 1998)

On peut s'interroger sur les raisons qui légitiment ce rapprochement, et plus particulièrement sur le parallèle NEED-MUST / DARE-CAN. Comme cela a été rappelé plus haut, DARE+NOT n'est pas approprié pour négativer l'opération dont CAN est la trace :

(251.1) *Can he do it all over again?*
**No, he daren't. (On attend plutôt : No, he can't.)*

Par ailleurs, avec DARE+NOT comme avec CAN+NOT, la négation affecte uniquement la modalité, ce qui n'est pas le cas avec NEED et MUST, puisque seul NEED+NOT permet d'exprimer la négation d'une nécessité. Ce parallèle ne se limite cependant pas à la question de la portée, puisque, à la différence de MUST+NOT et de NEED+NOT, CAN+NOT et DARE+NOT ne renvoient pas à l'expression de deux modalités contradictoires. En effet, il est même frappant de constater qu'ils apparaissent fréquemment à l'intérieur du même contexte, avec une orientation argumentative similaire :

(252) *"Me walk with her?" said Hardress with a shudder. "No, no, I cannot, mother. It would be wrong. I dare not, indeed."*

mockingbird.creighton.edu/english/micsun...rces/coll21.htm

(253) *But, no, she cannot mean to drown me. She dare not drown me. She cannot drown me. Not after all this work."*

sites.unc.edu/storyforms/openboat/openboat.html

Je tenterai de montrer que les deux opérations modales ne sont pas fondamentalement indépendantes l'une de l'autre, mais s'inscrivent au contraire dans un même cadre argumentatif. Je partirai du principe qu'il existe une certaine « proximité » entre les deux opérations dont CAN+NOT et DARE+NOT sont la trace. Je pense cependant que le parallèle entre NEED/MUST et CAN/DARE que suggère la remarque de P. J. Duffley et P. Larrivée n'est qu'apparent. On vient de voir que les rapports qu'entretiennent DARE et CAN sont difficilement comparables à ceux qu'entretiennent NEED et MUST. Je reviendrai plus loin sur la compatibilité argumentative de CAN+NOT et DARE+NOT et sur les différences sémantiques qui distinguent les deux opérations dont ils sont respectivement la trace. L'idée centrale consistera à montrer que CAN et DARE partagent une même composante fondamentale QLT1, mais que DARE+NOT implique également une représentation de la validation de la relation prédicative.

2.1 DARE : MODALITE CENTREE SUR LE « SUJET »

Le premier point sur lequel on peut s'arrêter pour décrire l'opération dont DARE est la trace concerne la notion de « modalité orientée vers le sujet » de l'énoncé. F. R. Palmer a souligné le fait que la modalité exprimée par DARE était centrée sur le sujet (*subject-oriented*). Pour cette raison, les constructions passives sembleraient exclues. Il cite toutefois deux exemples qui vont à l'encontre de cette idée :

“Semantically *dare* is obviously subject-oriented. It would not, therefore, be expected that it can be voice-neutral. Yet Erhman (1966: 71) has:

These two aspects of death cannot be successfully separated, but they dare not be confused or identified.

Pullum and Wilson (1977: 785) similarly note:

Inflation is a problem which dare not be neglected.

In both cases there is no agent – and there are similar examples with another modal.”

(F. R. Palmer, 1988, p. 112)

Selon Palmer (voir aussi D. Denison, 1998, p. 169), DARE se caractérise par un phénomène de "voice-neutrality". En d'autres termes, la passivation n'entraînerait pas de changement radical du sens de l'énoncé. Je voudrais montrer que cette idée est discutable, et que les constructions passives sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont incompatibles avec le DARE lexical. Toutefois, avant de revenir sur la question du passif, je vais m'arrêter sur le statut du terme « sujet », tel qu'il est employé par Palmer.

2.1.1 SUJET, TERME SOURCE ET TERME DE DEPART

Dans ces remarques, le terme « *subject* » peut être source de confusion, surtout dans l'expression "*subject oriented modality*". On peut effectivement se demander s'il s'agit du **terme source**, relevant du niveau des relations primitives, ou du **terme de départ**, au niveau prédicatif. Pour Palmer, la notion de "*subject oriented modality*" concerne apparemment le **terme source** de la relation prédicative, puisque c'est par rapport à cet argument prédicatif que la modalité est repérée. Ainsi, dans l'exemple 254.1, emprunté à Palmer, c'est John qui refuse d'embrasser Mary (dans un contexte avec une valeur de refus) ; dans 254.2 c'est Mary qui refuse. Dans 255.1, John n'est pas à même de réparer la voiture ; en revanche, dans 255.2, c'est la voiture qui est trop endommagée pour être réparée :

(254.1) *John won't kiss Mary.*

(254.2) *Mary won't be kissed by John.*

(255.1) *John can't fix my car.*

(255.2) *My car can't be fixed.*

On pourrait comprendre que, dans ces quatre cas, la modalité est "*subject-oriented*", puisque dans tous les cas elle s'interprète en fonction des propriétés notionnelles relatives au sujet syntaxique (*John, Mary, my car*). Mais Palmer réserve l'emploi de cette expression aux énoncés à la forme active dont l'interprétation diffère lorsque l'on effectue le test de la passivation. Cette expression est donc ambiguë, car les énoncés actifs diffèrent précisément des énoncés passifs en ce que la modalité est repérée par rapport au **terme de départ** dans les deux cas. Ainsi, à propos de CAN, F. R. Palmer fait la remarque suivante :

"If, however *can* is clearly subject-oriented, to indicate either ability or characteristic, that subject-orientation would not be maintained in the passive, and there would be no voice neutrality :

They can speak French.

!French can be spoken by them."

(1988, p. 115)

L'idée selon laquelle l'orientation vers le « sujet » n'est pas maintenue ne peut se comprendre qu'à condition de définir le « sujet » comme le **terme source**. Autrement dit, c'est parce que cette orientation *n'est pas* maintenue relativement au sujet syntaxique que le sens de l'énoncé est modifié lorsqu'on le passive. Pour éviter le problème de la référence du « sujet » (logique, syntaxique ?), la différence entre le **terme source** et le **terme de départ** sera explicitée dans les lignes qui suivront.

2.1.2 PREMIERES REMARQUES A PROPOS DU REPERE CONSTITUTIF

On a vu que Palmer et Denison suggéraient (sans véritablement approfondir la question cependant) que DARE, à la différence de CAN, par exemple, était “*voice neutral*”. Cela signifierait que, quelle que soit la diathèse, active ou passive, la modalité aurait pour repère, non pas le terme de départ, mais le terme source. Il semble cependant que cette analyse ne rende pas compte des données. On peut prendre deux exemples recueillis sur Internet pour illustration :

(256) *We here today, Americans, Israelis, and the representatives of many other countries, commemorate a historic turning point of such extraordinary horror and evil that it **dare not be forgotten** – the Holocaust, that great lesson in man's capacity for inhumanity, when moral restraints are cast aside.*

<http://www.learn.org/hgp/aeti/holocaust-museum.html>

(257) *Turkey's strategic importance to American interests in the Mediterranean basin **dare not be underestimated**.*

<http://www.afsi.org/OUTPOST/99MAR/mar1.htm>

À la différence de la forme active, la modalité est moins liée, dans ces exemples, aux propriétés du terme source qu'aux propriétés du terme de départ. On pourrait proposer pour paraphrase :

$\left. \begin{array}{l} \textit{The Holocaust} \\ \textit{Turkey's strategic importance} \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} \textit{is too serious an issue to be} \\ \textit{underestimated.} \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} \textit{to be forgotten.} \\ \textit{underestimated.} \end{array} \right\}$
---	---	--

DARE n'est pas ici en rapport avec les propriétés du terme source (*be bold, be brave, be impudent, etc.*), qui est d'ailleurs effacé dans ces exemples. Au contraire, ce sont les propriétés du terme de départ qui sont centrales dans le cas présent. Qu'il s'agisse de l'exemple de Erhman (*two aspects of death*), de celui de Pullum et Wilson (*inflation*), ou des exemples 256 et 257, le terme de départ renvoie à un sujet (avec un sens proche de « topique ») qui ne peut/doit pas être envisagé de manière triviale. La sélection du terme but comme terme de départ semble motivée par le fait que ce terme correspond également au repère constitutif de l'énoncé. On pourrait ainsi proposer de compléter les paraphrases de la manière suivante :

$\left. \begin{array}{l} \textit{The Holocaust} \\ \textit{Turkey's strategic importance} \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} \textit{is too serious an issue for} \\ \textit{it to be} \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} \textit{forgotten} \\ \textit{underestimated} \end{array} \right\}$
<p>Repère constitutif</p>	<p>=</p>	<p>Terme de départ</p>

On peut comparer cette paraphrase à celle proposée par R. Wolff (1978, p. 397) pour les diathèses actives, où le terme source coïncide avec le terme de départ :

“It is prohibitively dangerous for X to perform the event.”

Il a été rappelé plus haut que DARE était interprété par certains auteurs comme une modalité centrée sur le sujet. Or, il est intéressant de noter que, dans cette paraphrase c'est le terme but (*the Holocaust, etc.*) qui correspond au terme repère. On pourrait poser

en première hypothèse que le repère constitutif correspond systématiquement au terme de départ, ce qui pourrait être schématisé par les séquences de repérage suivantes :

$\langle_4 \langle_3 \langle_2 a \in_1 \langle () \checkmark b_1 \rangle_2 \rangle \mu_3 \rangle \in_4 a_4 \rangle$ diathèse active

$\langle_4 \langle_3 \langle_2 b \in_1 \langle () \checkmark () \rangle_1 \rangle_2 \rangle \mu_3 \rangle \in_4 b_4 \rangle$ diathèse passive⁵²

Dans le cas des diathèses actives, c'est par rapport aux propriétés du terme source qu'est repérée la modalité (notée μ) : en d'autres termes, l'interprétation de l'énoncé est orientée vers les propriétés du sujet (« courage », « audace », etc). Dans le cas des diathèses passives, en revanche, c'est le terme but qui sert de repère : l'interprétation de l'énoncé est alors orientée vers les propriétés du terme but (« l'inflation », « la mort », « l'Holocaust », etc. sont des sujets graves, qu'il serait dangereux de négliger, etc.) On va cependant voir plus loin qu'il faut envisager d'autres types de repérage pour la diathèse active. L'objectif sera en outre de montrer que le repérage du construit prédicatif par rapport au terme source est caractéristique du DARE lexical. Je tenterai également de mettre en évidence que seuls les emplois de l'auxiliaire supposent une relation prédicative non-saturée, de sorte que les emplois du verbe lexical correspondront à un construit prédicatif différent :

$\langle_3 \langle_2 \lambda_1 \rangle \mu_2 \rangle \in_3 a_3 \rangle$

Avant de revenir sur ce point, on remarquera que l'acceptabilité des énoncés passifs serait discutable si ces énoncés étaient construits avec le verbe lexical, par exemple⁵³ :

(257.1)?* *Turkey's strategic importance to American interests in the Mediterranean basin does not dare to be underestimated.*

Le DARE lexical ne semble donc pas envisageable lorsque la modalité est repérée par rapport aux propriétés associées au terme but, rendant ainsi obligatoire l'emploi de l'auxiliaire. La problématique autour de laquelle s'organisera la section suivante consistera à rendre compte de ce phénomène. Il s'agira essentiellement de montrer que :

- 1/ le **verbe lexical** implique un **repérage** de la modalité **par rapport au terme source** ;
- 2/ l'**auxiliaire** peut avoir pour **repère** le **terme but**, mais également des **arguments extérieurs** à la lexis ;
- 3/ ces phénomènes résultent d'un **double travail de valuation**: l'une relative au terme source (qui est essentiellement compatible avec le DARE lexical), l'autre relative aux propriétés notionnelles de la lexis (qui se traduira par un emploi de l'auxiliaire) ;

⁵² Je rappelle que la symbologie $\langle () \checkmark () \rangle$ signale que l'orientation de surface est de type « terme but-prédictat-(terme source) ».

⁵³ Duffley (1994, p. 339) propose une manipulation analogue avec l'exemple de Pullum et Wilson : ?* *Inflation is a problem which doesn't dare to be neglected.* À cet égard, il est intéressant de souligner que les recherches sur Internet à partir des syntagmes "don't / doesn't / do not / does not dare to be neglected / overlooked / underestimated" n'ont fourni aucune réponse, alors que l'on obtenait toujours plusieurs réponses avec l'auxiliaire (entre 3 et 17 selon les syntagmes).

C'est par la question du double niveau de valuation que je commencerai, avant de revenir sur la question des repérages. L'ensemble de ces observations débouchera sur une tentative de représentation formelle.

2.2 DARE : LA « DOUBLE » VALUATION NEGATIVE

On peut tenter de proposer une première analyse sémantique de DARE, qui servira de point de départ pour les tentatives de représentation. **Il ne s'agit pas, dans l'immédiat, de différencier les emplois de l'auxiliaire des autres emplois, ni même les formes positives des formes négatives.** Je commencerai cette analyse en m'appuyant sur la définition proposée par le *Longman* pour les emplois intransitifs :

1 DO STH DANGEROUS to be brave enough to do sth dangerous or that you are afraid to do: *The others used to steal things from stores, but I would never dare.*

2 DO STH RUDE/SHOCKING ETC. to be confident enough, rude enough, or dishonest enough to do something that is rude, shocking or wrong: *Tell her what I really think? I wouldn't dare.*

3 how dare you *spoken* used to show that you are very angry and shocked about what someone has done or said: *How dare you accuse me of lying!*

4 don't you dare! *spoken* used to warn someone not to do something because it makes you angry: *Don't you dare talk to me like that!"*

(Longman Dictionary of Contemporary English, 1995)

Les entrées 1 et 2 distinguent de manière explicite deux emplois, avec d'un côté une valeur **laudative** (i.e. avec un sens proche de *courageous, brave, etc.*), et d'un autre côté une valeur **dépréciative** (i.e. avec un sens proche de *impudent, rude, etc.*). On remarque en outre que les entrées 3 et 4 se classent sous le deuxième type de valeur (dépréciative). Il apparaît ainsi que DARE implique une valuation, de l'énonciateur relatif au terme source, qui sera interprétée de manière laudative ou dépréciative en fonction du contexte. La valuation (laudative/dépréciative) que véhicule DARE ne porte cependant que de manière *indirecte* sur le terme source : des notions comme *courage, boldness, impudence, etc.* impliquent un deuxième type de valuation. En effet, l'attribution de ces propriétés ne peut que résulter d'une démarche inférentielle. Bien que la modalité soit orientée vers le sujet, ce serait prendre le problème à l'envers que de dire : *If X is courageous, then X undertakes dangerous actions* ; alors que la démarche inférentielle est au contraire *If X undertakes dangerous actions, then X is courageous*. Pour reprendre les termes de P. Cotte, on peut dire qu'ici, « le jugement est consécutif à l'acte qui en dépend » (1988, p. 654). Ainsi, la valuation qui accompagne DARE concerne, non pas directement le terme source, mais la réalisation de l'événement. On a ainsi le cumul de deux types de valuation :

① La première valuation concerne le **terme source** ; ce qui correspond dans les définitions aux termes :

- *courageous, brave* pour les valeurs laudatives.

- *rude, dishonest* pour les valeurs dépréciatives.

② La seconde valuation concerne les **propriétés primitives associées à la lexis** ; ce qui correspond dans les définitions aux termes :

- *dangerous, shocking, wrong, etc.*

On remarquera que le **second type de valuation** est ainsi nécessairement de **nature négative** : un « danger », un « risque », un « interdit », etc. En revanche, le dépassement de cet obstacle peut être considéré, en fonction du contexte, de manière laudative ou dépréciative. Dans tous les cas, la valeur négative notionnelle s'interprète néanmoins comme une **notion détrimentale** vis-à-vis du terme source : des notions telles que « danger », « risque », « interdit », sont toutes susceptibles d'impliquer des conséquences négatives pour le sujet. Notons par ailleurs que DARE implique non seulement que la réalisation de l'événement présente un obstacle, mais également que le sujet est conscient de cet obstacle. Pour cette raison, 258.2 serait tout à fait curieux :

(258.1) *Kim knew it was dangerous but she dared to do it.*

(258.2) *? ? ? Kim didn't know it was dangerous but she dared to do it.*

C'est ainsi cette relation entre les propriétés négatives du prédicat et la connaissance que l'instance agentive a de ces propriétés négatives qui rend compte de l'apparition du second niveau de valuation.

À ces deux types de valuation correspondent deux manières d'envisager la notion à laquelle renvoie DARE.

1/ S'agissant de la **valuation (négative) notionnelle**, elle affecte la **validabilité** la relation prédicative. Il est important de souligner que ce n'est pas à la validation de l'événement que s'applique cette valuation négative. Celui-ci peut au contraire correspondre à un cas de figure valué positivement :

(259) *He'd like to kiss her but he dare not.*

Plus que l'événement en soi, c'est la possibilité de sa mise en œuvre qui est posée comme problématique, car exprimant une notion détrimentale vis-à-vis du terme source (par exemple, dans 259, la peur du ridicule, d'un refus, etc.). La valuation négative est par conséquent relative à la **délimitation qualitative** de la notion à laquelle renvoie la relation prédicative, plus qu'à son occurrence, qui peut être, elle, envisagée comme un cas de figure souhaitable.

2/ S'agissant de la **valuation** relative au **terme source**, on a au contraire une prise en compte à la fois de la **délimitation qualitative** et de la **délimitation quantitative** de la relation prédicative. Le sujet ne peut être considéré comme « courageux », « effronté », etc. qu'à condition d'envisager qu'il valide la relation prédicative. Au-delà des propriétés notionnelles du prédicat, l'énonciateur prend en compte la validation d'une occurrence.

P. J Duffley (1994, p. 218) cite à ce propos un exemple de R. Dixon, qui va dans le sens de cette analyse, où il distingue "*inner state of the subject*" (260.1) et "*external circumstances*" (260.2) :

(260.1) *He doesn't dare to touch Mary. (he hasn't the courage, since she is so beautiful and he is too shy)*

(260.2) *He doesn't dare touch Mary. (for fear of catching AIDS) [sic]*

On constate que, dans le premier cas, c'est la valuation du terme source qui est prépondérante. La délimitation quantitative de l'occurrence est alors prise en compte, au sens où c'est le « passage à l'acte » (i.e. non-validé \Rightarrow validé) qui pose ici problème. On note que cet énoncé est construit avec une syntaxe propre au verbe lexical. La présence de TO rend ici compte de la distance de transition entre la non-validation et la validation. Dans le deuxième exemple, en revanche, c'est la valuation du prédicat $\langle (\) \text{ touch Mary} \rangle$ qui est prépondérante : « Mary a (peut-être) le SIDA ». La disparition de ce TO va dans le sens de l'idée selon laquelle ce n'est plus le passage de la non-validation à la validation qui est pertinent dans ce cas.

On peut, à la lumière de ces observations, reprendre le cas des énoncés passifs. On a vu plus haut qu'il serait difficile de construire ce type d'énoncé autrement qu'avec l'auxiliaire :

(256) *We here today, Americans, Israelis, and the representatives of many other countries, commemorate a historic turning point of such extraordinary horror and evil that it **dare not be forgotten** – the Holocaust, that great lesson in man's capacity for inhumanity, when moral restraints are cast aside.*

Dans ce cas encore, la valuation n'est pas relative au terme source, mais au prédicat $\langle (\) \text{ forget the Holocaust} \rangle$. Il a été souligné plus haut que le construit prédicatif a ici pour repère la notion à laquelle renvoie *Holocaust*. On constate d'ailleurs 1/ que ce terme est focalisé par le biais d'une construction post-posée, et 2/ qu'il apparaît être le thème central de l'énoncé (*We here today, Americans, Israelis, . . .*). Dans ce cas encore, c'est la délimitation qualitative du prédicat qui est prépondérante, puisqu'on s'intéresse essentiellement aux propriétés négatives véhiculées par le prédicat : "*forget the Holocaust*" *would be a mistake, would be criminal, etc.*

2.3 QUELQUES REPERAGES SUPPLEMENTAIRES

Le terme but n'est cependant pas le seul repère constitutif envisageable. Ainsi, dans l'exemple suivant, c'est un élément extérieur à la relation prédicative qui sert de repère au construit prédicatif $\langle \text{dare} \langle (\) \text{ think about piloting} \rangle \rangle$:

(261) *As we fly over the Monteverdi Peninsula, Anthony tells me about mirages, how snow and cloud can suddenly flip, and change places, what was in the sky revealing itself to have been a cover of snow on the ground, and the "snow" proving to be cloud: I **daren't** even think about piloting **under such conditions**.*

<http://www.maxopus.com/lists/antarcti.htm>

Ce sont des données situationnelles qui constituent ici le repère constitutif : *under such conditions*. On rencontre alors un cas de figure proche de la formulation proposée par A. Culioli lors de ses récents développements sur le repère constitutif, qu'il formalise de la manière suivante :

$$\langle (\) \underline{\in} \text{Sit} \rangle \underline{\exists} \lambda$$

Autrement dit, la relation prédicative est repérée par rapport à « quelque chose » relatif à la situation repère. Dans cette nouvelle approche, le repère constitutif n'est plus conçu comme un « terme » mais comme une « relation » par rapport au cadre situationnel. D'une certaine manière, dans l'exemple 256, le choix de « Holocaust »

comme terme de départ peut également être envisagé comme une mise en relation avec la situation repère ; on a en effet vu qu'il s'agissait de construire un renvoi au contexte situationnel : Américains et Israéliens réunis pour une commémoration. Le but étant ici de distinguer deux types de repères constitutifs (le terme source d'un côté et des arguments différents du terme source de l'autre), on pourra spécifier le cas de figure auquel 261 renvoie en notant le repère constitutif « Sit » :

$$\langle _4 \langle _3 \langle _2 a \in _1 \langle () r b_1 \rangle _2 \rangle \mu _3 \rangle \in \text{Sit} _4 \rangle$$

L'énoncé suivant présente encore une situation différente, puisque c'est par rapport à une personne qu'est repérée la modalité :

(262) *Evans clearly enjoys being surrounded by people who **dare not** answer back and are unable to upstage him.*

<http://www.tedder.u-net.com/radio/cebs.htm>

La valuation négative est ici relative à « Evans », ce que l'on pourrait paraphraser de la manière suivante : *Evans is not the kind of person you answer back to.* On pourra noter ce repère constitutif par la lettre « c », qui correspondra à une variable d'argument :

$$\langle _4 \langle _3 \langle _2 a \in _1 \langle () r b_1 \rangle _2 \rangle \mu _3 \rangle \in c _4 \rangle$$

Enfin, dans l'exemple 263, le repère constitutif est exprimé par une proposition introduite par une conjonction à valeur causale (AS) :

(263) *"We **dare not** shout, **as it would have given our position away**, so all we could do was to scatter and fling ourselves back into the water.*

<http://www.ncn.org.uk/ncnarticles/faithfuldurhams.htm>

En prenant le symbole λ comme variable propositionnelle, on obtient :

$$\langle _4 \langle _3 \langle _2 a \in _1 \langle () r b_1 \rangle _2 \rangle \mu _3 \rangle \in \lambda _4 \rangle$$

En construisant l'énoncé avec l'auxiliaire, l'énonciateur met encore une fois en avant les caractéristiques négatives du prédicat : *shouting would have been **dangerous** as it would have given our position away.* Autrement dit, c'est moins la peur ressentie par les soldats que le danger qu'ils encouraient qui est ici souligné. On pourrait ainsi, à partir de ces différents types de repérages, compléter la paraphrase de R. Wolff en faisant apparaître un paradigme de repères constitutifs :

$$\langle _4 \langle _3 \langle _2 a \in _1 \langle () r b_1 \rangle _2 \rangle \mu _3 \rangle \in \left. \begin{array}{l} b \\ \text{Sit} \\ \lambda \\ c \end{array} \right\} _4 \rangle$$

for X
to perform the event
is prohibitively dangerous
because of . . .

Avec le verbe lexical, le cas est différent. Il s'agit cette fois de prendre en compte l'absence de construction d'occurrences.

(264) *I was a battleground of fear and curiosity. I **did not dare to** go back towards the pit, but I felt a passionate longing to peer into it.*

www.rcub.bg.ac.yu/~alexp/books/warowrld.html

Dans ces exemples, ce ne sont plus les obstacles à la mise en œuvre de l'événement qui sont centraux, mais le fait que le sujet recule devant cet obstacle : il n'y

a pas validation de la relation prédicative parce que le *sujet* n'a pas osé. Il y a donc superposition de deux niveaux de négation : au niveau qualitatif, DARE implique toujours que le type de prédicat implique certains risques. Au niveau quantitatif, on pose qu'il n'y a pas eu d'occurrence de procès, parce que le sujet n'a pas été suffisamment « audacieux », « courageux », etc. Ainsi dans l'exemple 264, l'énonciateur pose : *I was a battleground of fear and curiosity*. Autrement dit, il n'y a pas eu passage d'un état₁, où la relation prédicative n'était pas validée, à un état₂, où elle l'aurait été, en raison du fait que le terme source n'a pas surpassé l'obstacle que supposait le type d'événement. Cet énoncé pourrait ainsi être paraphrasé de la manière suivante :

(264a) *I was a battleground of fear and curiosity. I was not courageous enough to go back towards the pit.*

À côté de la paraphrase que propose Wolff pour les emplois du DARE auxiliaire, on peut ainsi proposer une seconde glose, pour le verbe lexical :

DARE **auxiliaire** : *It is prohibitively dangerous for X to perform the event.*

DARE **lexical** : *X is not courageous, bold, etc. enough to perform the event.*

Dans la première paraphrase, on retrouve la valuation qui affecte le prédicat ; dans le second cas, c'est sur le terme source que porte cette valuation.

2.4 REMARQUES PRELIMINAIRES CONCERNANT LA NEGATION

Comme cela a été évoqué plus haut, les emplois du verbe lexical supposent que l'on travaille sur la validation de la relation prédicative (ceci est d'autant plus évident lorsqu'il s'agit d'emplois assertifs positifs). Par exemple, dans l'énoncé suivant, on comprend que la RP <x – ask questions> est validée. Cet énoncé pourrait d'ailleurs être paraphrasé sans modalité sans que l'on modifie la « valeur de vérité » de l'énoncé :

(265) *The Wise Wound by Penelope Shuttle and Peter Redgrove 'Answers many of the questions that one had never thought or dared to ask.'*

<http://www.marionboyars.co.uk/wise.html>

(265a) *The Wise Wound by Penelope Shuttle and Peter Redgrove 'Answers many of the questions that one had never asked.'*

Cette propriété va de pair avec le fait que l'on ne puisse pas employer le modal à la forme positive. En effet, les modaux ne permettent pas d'exprimer une validation effective de la relation prédicative. Ainsi, comme le souligne P. Larreya :

« Donc, si l'emploi du modal DARE est limité aux contextes non-assertifs, c'est peut-être simplement parce que ces contextes laissent au concept exprimé un caractère puissanciel, alors qu'un énoncé assertif du type *He dares to enter the house* a un caractère actuel qui est incompatible avec le statut sémantique des modaux (lesquels, nous l'avons vu, gardent toujours une part de virtualité, même quand ils sont « constatifs »).

(1984, p. 345)

À propos des valeurs « constatatives », il est vrai que certains emplois de CAN et de WILL renvoient à une classe de situations pour laquelle la RP est validée, mais il s'agit

avant tout de prédiquer une propriété du terme source, et en aucun cas ces emplois, illustrés en 266-267, ne peuvent concerner un événement spécifique :

(266) *She can be very obnoxious.*

(267) *She will sit here for hours doing nothing.*

En termes plus formels, on peut dire que les auxiliaires modaux impliquent un hiatus entre un niveau de représentation et un niveau de validation, où la relation est envisagée comme validée et/ou non-validée. DARE, dans ses emplois assertifs, implique au contraire la disparition de ce hiatus puisque la relation se trouve être validée. Sans doute peut-on voir ici une première explication de l'impossibilité d'employer l'auxiliaire DARE dans ces contextes :

(268.1) * *He dare lie to a man like him.*

Avec la négation le problème est différent puisque, la relation prédicative n'étant pas validée, on peut mettre en évidence soit la non-validation de la RP (DARE lexical), soit les conditions qui ont bloqué cette validation (DARE auxiliaire). Ce phénomène est comparable à la distinction entre CAN et BE ABLE TO. Ainsi, on peut dresser un parallèle en partant d'un exemple de F. R. Palmer, où *could* n'est pas acceptable parce qu'il ne fait qu'exprimer une capacité du terme source, alors que le contexte suppose également une validation de la RP :

He dared to admit it ⇒ *She ran fast, and was able to catch the bus.*

* *He dared admit it.* ⇒ **She ran fast, and could catch the bus.*

He dared not admit it. ⇒ *She ran fast, but couldn't catch the bus.*

He didn't dare to admit it. ⇒ *She ran fast, but wasn't able to catch the bus.*

Les énoncés négatifs sont pourtant compatibles avec les deux constructions. La raison est qu'avec *daren't* comme avec *couldn't*, on reste hors du plan de validation, en ce sens que ce sont les conditions de la validabilité de l'événement qui sont envisagées, plus que sa validation ou sa non-validation. Ainsi, si *couldn't* est possible dans ces manipulations, c'est en raison du fait que l'absence de capacité implique *de facto* la non-validation de la relation prédicative. De même, le fait de « ne pas oser » implique l'absence d'un « passage à l'acte ». Cependant, la non-validation de la relation prédicative est, dans ces deux cas, *dérivée* de l'interprétation des opérations auxquelles ces deux modalités renvoient.

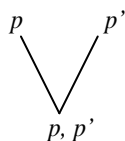
Le fait que le verbe lexical permette de construire une occurrence validée de la relation prédicative laisse supposer que l'on travaille avec une relation prédicative entièrement saturée. Pour cette raison, la formule de repérage que l'on peut proposer pour les emplois lexicaux serait, comme il a été suggéré plus haut, la suivante :

$\langle_3 \langle_2 \langle_1 \langle \lambda_1 \rangle \mu \rangle_2 \rangle \in a_3 \rangle$

À partir des observations qui viennent d'être faites, je vais à présent proposer une tentative de représentation de l'opération dont DARE est la trace. Deux représentations différentes seront proposées, afin de souligner la distinction entre l'auxiliaire et le verbe lexical.

2.5 TENTATIVE DE REPRESENTATION FORMELLE

On a vu que DARE impliquait, dans tous ses emplois, une valuation relative à la délimitation qualitative du prédicat. En fonction des contextes, cette valuation peut être lexicalisée de diverses manières dans les paraphrases : *dangerous*, *shocking*, *wrong*, etc. Cette valuation correspond à un obstacle moral ou physique qui bloque la libre validation de la RP. En s'appuyant sur le graphe de bifurcation employé pour les autres modaux, on peut proposer une représentation qui sera décrite en trois étapes. Dans un premier temps, on posera que l'énonciateur envisage la validation de la relation prédicative :



L'énonciateur se situe ainsi sur le plan de représentation pour prendre en compte les propriétés notionnelles liées à l'Intérieur du domaine notionnel auquel renvoie la relation prédicative. Notons qu'on travaille essentiellement sur les caractéristiques relatives à la validabilité de la relation prédicative, ce qui suppose qu'on travaille avant tout sur le chemin vers *p*. Pour autant, en se situant sur un plan décroché du plan de validation, on a ici encore affaire à un principe de bifurcabilité, puisque la non-validation de la RP qui est *susceptible* d'être le cas. Cette bifurcabilité est signalée par une branche vers *p'*.

Cette opération intentionnelle n'implique pas nécessairement que la relation prédicative ne soit pas déjà validée. Par exemple, dans l'énoncé suivant, on a pour point de départ une relation validée :

(269) *For the first time ever, an author **dares** to tell the real story about the frightening array of anti-privacy measures which are proposed and currently in place.*

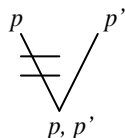
<http://www.medina.co.uk/publications/priv.html>

Pour envisager les propriétés notionnelles relatives à la possibilité de valider la relation prédicative, l'énonciateur est amené à défaire la double boucle d'identification pour ré-envisager la possibilité de valider la RP depuis une position décrochée du plan de validation. Comme cela a été souligné plus haut, l'occurrence *per se* peut être évaluée positivement. C'est ainsi le cas dans l'exemple 269.1, où la validation de la RP s'interprète comme un événement souhaitable selon l'énonciateur. La valuation qui qualifierait l'action du sujet serait de type "*courageous*" plutôt que "*insolent*" ou "*impudent*" :

(269.1) *For the first time ever, an author **is courageous enough** to tell the real story about the frightening array of anti-privacy measures which are proposed and currently in place.*

La valuation négative, en revanche, est liée à la possibilité de valider l'événement, plus qu'à l'événement lui-même : les conditions de validabilité sont jugées délicates, dangereuses, etc. comme le souligne l'adjectif "*frightening*". L'obstacle

qu'exprime cette valuation sera rendu au niveau de la représentation par un blocage de la branche qui correspond à la possibilité de valider la RP :



Encore une fois, ce blocage pourra correspondre à un interdit (obstacle moral), à un empêchement ou à un risque (obstacle physique ou psychologique), etc. Dans tous les cas, néanmoins, il s'agit de construire une **négation** notionnelle. On peut déjà faire deux remarques au sujet de cette représentation.

D'une part, il n'y a pas de différence à ce niveau entre le DARE lexical et l'auxiliaire. L'un comme l'autre impliquent cette valuation négative. C'est au niveau de la délimitation d'occurrences que s'effectuera la distinction.

D'autre part, on reconnaît ici la composante fondamentale QLT1 associée à CAN+NOT et la composante opératoire QLT1.2 associée à MUST+NOT (d'où la notion d'un « interdit »). Notons cependant que l'obstacle à la validation de la RP est constitutif de DARE, et n'est pas propre à la forme négative. De ce point de vue, DARE+NOT ne s'oppose donc pas à DARE de la même manière que CAN+NOT s'oppose à CAN. **Même dans les contextes positifs**, DARE implique au niveau notionnel l'existence d'un obstacle à la validation de la RP. Cette négation notionnelle a déjà été décrite plus haut au sujet de MUST.

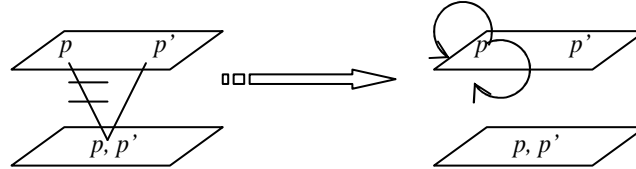
DARE implique par ailleurs que l'obstacle est envisagé comme susceptible d'être ou d'avoir été franchi. Cette notion de « **franchissement** » doit être entendue dans un sens très large, avec une détermination sémantique minimale, mais qui pourra s'interpréter, en fonction des valuations liées aux variations contextuelles, comme une « transgression », une « infraction », une « prise de risques », etc. Le franchissement de cet obstacle pourra être effectif ou au contraire envisagé simplement dans sa virtualité. On a vu que l'énoncé 265 supposait une validation de la relation prédicative :

(265) *The Wise Wound by Penelope Shuttle and Peter Redgrove 'Answers many of the questions that one had never thought or dared to ask.'*

<http://www.marionboyars.co.uk/wise.html>

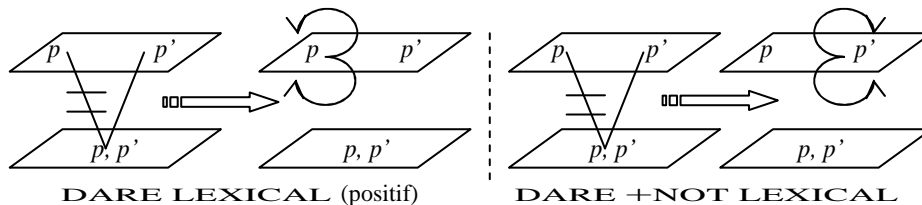
DARE implique dans ce cas, non seulement que la possibilité de valider la relation prédicative est conçue comme problématique, mais également qu'il y a eu dépassement de cet obstacle par le sujet et validation de la relation prédicative. Encore une fois, la présence de TO est directement liée au passage à une actualisation que supposent ces énoncés. Ainsi, même dans les emplois mixtes, c'est essentiellement la présence ou l'absence de TO qui permet de tirer certaines conclusions sur la sémantique de l'opération à laquelle renvoie le modal. DARE, comme les autres modaux, supposent une distance par rapport à l'objet intentionnel auquel réfère la RP. La réintroduction de TO peut s'expliquer, dans le cas de DARE, par une focalisation sur le dépassement de l'obstacle et, par conséquent, par la réintroduction d'une seconde distance : celle qui sépare la représentation qualitative de la validation effective de la RP. Cette actualisation du procès implique l'annulation de deux types de distances :

- ① la distance entre le plan de représentation et le plan de validation et
- ② de la distance entre p et p' , au sens où la validation exclut de fait l'autre cas de figure de l'alternative :



Telle quelle, la représentation correspond aux emplois de DARE en contextes assertifs (265), mais elle offre également un support pour analyser ce marqueur dans l'ensemble de ses emplois. Pour reprendre les termes de P. Cotte, « c'est tout le programme sémantique de DARE qui est mobilisé ». En effet, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas franchissement de l'obstacle, DARE implique néanmoins l'éventualité de ce dépassement. Autrement dit, même si la relation n'a pas été validée, DARE ne se réduit pas à l'expression du fait que la validabilité de l'événement présente un obstacle, mais exprime également le fait que cet obstacle est susceptible d'être franchi. Dans les contextes non-assertifs, cette représentation exige des ajustements, puisque la validation n'est pas atteinte. Aussi vais-je maintenant approfondir cette première analyse sémantique en prenant en compte des emplois faisant intervenir une négation. Il s'agit de montrer que la co-occurrence de DARE avec la négation présente une particularité, au sens où DARE est déjà intrinsèquement marqué négativement de par la valuation qui affecte la validabilité de l'événement. À ce niveau, on peut mettre en évidence la différence entre l'auxiliaire et le verbe lexical, puisque ces deux formes s'opposent essentiellement dans les contextes non-assertifs. La représentation suivante aura pour fonction de souligner que, lorsque DARE est employé comme un auxiliaire à part entière, c'est la valuation négative notionnelle qui est prépondérante, alors qu'avec TO, on a en plus une activation de la délimitation quantitative de l'occurrence. Je commencerai par ce second cas de figure.

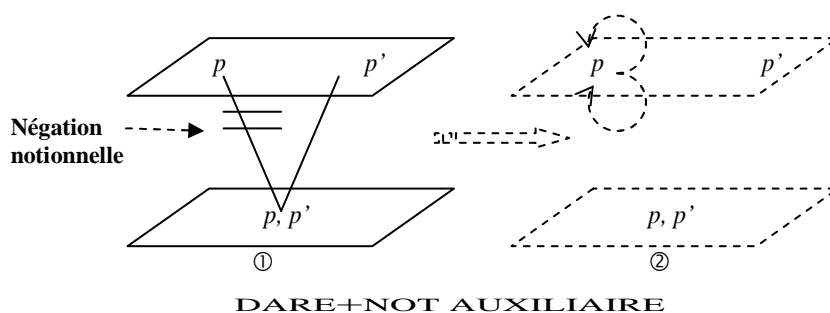
On a vu avec l'exemple 265 que, comme dans le cas des emplois positifs, les énoncés négatifs construits avec le verbe lexical se caractérisaient par 1/ un construit intentionnel qui consiste à envisager les conditions de validabilité de la RP comme problématiques et 2/ la délimitation quantitative de l'occurrence. Dans le cas des énoncés positifs, la relation prédicative se trouve validée : on a, au niveau formel, une double boucle d'identification sur p . Inversement, dans le cas des énoncés négatifs, il n'y a pas de validation d'occurrences : on a alors une double boucle d'identification sur p' . Ces deux cas de figure peuvent être distingués sous la forme d'un couple de représentations :



Dans le premier cas, on aboutit à la construction d'une occurrence, en dépit de l'obstacle qui bloquait la validabilité de la relation prédicative. En d'autres termes, le sujet a « surmonté » cet obstacle, moral ou physique : il y a validation de la RP. Dans le second cas, en revanche, l'obstacle envisagé au niveau qualitatif n'a pas été surmonté : il n'y a donc pas construction d'occurrences au niveau quantitatif. La double boucle d'identification correspond alors à une délimitation quantitative d'absence d'occurrence.

Avec l'auxiliaire, seule une partie de ce « programme sémantique » est activée. En effet, on a vu que la question de la construction d'occurrence n'était pas pertinente dans ce cas, ce qui explique que DARE ne puisse pas être employé auxiliairement dans un contexte assertif positif. Ces contextes supposent effectivement que l'on prenne en compte la validation effective de la RP.

Avec la négation, en revanche, le cas est différent puisqu'on a une double incidence possible. La négation peut soit concerner la délimitation quantitative de l'occurrence, comme on vient de le voir, soit concerner la valuation négative, qui relève du niveau notionnel, et qui est relative à la délimitation qualitative du prédicat. C'est à ce second type de négation que renvoie le DARE auxiliaire puisque, comme cela a été souligné lors de l'étude des énoncés au passif, ce sont les propriétés notionnelles du prédicat qui constituent le pivot de l'opération modale. La prise en compte de la validation effective de l'énoncé, bien que participant du sens de DARE est ainsi elle-même « désactivée ». On peut proposer de rendre cette désactivation par la représentation suivante :



Dans ce cas, la négation ne se traduit pas par la construction d'une double boucle d'identification sur p' puisque, avec l'auxiliaire, l'absence d'occurrence n'est pas pertinente en soi. Par exemple, dans des énoncés comme 270 et 271, la modalité renvoie moins à la question de la (non)validation de la relation prédicative qu'aux obstacles qui bloquent sa validabilité : *being under the vigilant eye of the police; it is too perilous*.

(270) [. . .] *being under the vigilant eye of the police, they dare not resort to violent means.*

<http://www.cronab.demon.co.uk/waif.htm>

(271) "Advise? One **dare not** advise. It is **too perilous**. No general theories will hold in all instances."

<http://www.indiana.edu/~letrs/vwwp/caird/daughters.html>

Ainsi décrite, l'opération dont l'auxiliaire DARE(+NOT) est la trace est relativement comparable à l'opération à laquelle CAN+NOT renvoie. Dans les deux cas, on a affaire à une opération qualitative qui construit un blocage de la validabilité de la relation prédicative. Pour cette raison, il est sans doute compréhensible que l'on rencontre une co-occurrence de ces deux formes, comme cela a été mentionné plus haut :

(272) *Never has [Hassad] been afflicted with such a sense of diminishing control. "Shameful blasphemy" the Jordan-Israeli treaty might be, but, he says, "we shall not fight it, we shall not raise hell". For he **can't, or daren't.***

<http://menic.utexas.edu/menic/utaustin/course/oilcourse/mail/usa/0003.html>

Ces données vont dans le sens du parallèle évoqué par Duffley entre CAN et DARE, dont il a déjà été question plus haut :

“It has been shown that in modal usage these two verbs [NEED and DARE] do not evoke needing and daring as realities in their own right but rather the mere conceivability of needing and daring, i.e. need and daring as potentialities defining the type of modal relation which the infinitive's event has to reality, **dare evoking a particular kind of possibility, need a form of necessity.**”

(P. J. Duffley, 1994, p. 236, c'est moi qui souligne.)

En fait, à partir de l'analyse qui vient d'être proposée, on peut estimer que CAN+NOT et DARE+NOT se distinguent à trois niveaux au moins.

1/ D'une part, le « programme sémantique » de DARE, est plus complexe que celui de CAN+NOT, au sens où ce dernier marqueur n'implique pas la prise en compte, effective ou potentielle, d'un dépassement du blocage.

2/ D'autre part, il a été souligné qu'avec DARE+NOT la négation notionnelle relative à la validabilité de la RP renvoie nécessairement à une notion dérivée par rapport à l'instance agentive. CAN+NOT, au contraire n'implique pas une telle notion, de sorte que le double niveau de valuation (lexis/terme source) est essentiellement caractéristique de DARE. On peut reprendre l'exemple 273 pour illustrer ce point :

(272) *Never has [Hassad] been afflicted with such a sense of diminishing control. "Shameful blasphemy" the Jordan-Israeli treaty might be, but, he says, "we shall not fight it, we shall not raise hell". For he **can't, or daren't.***

<http://menic.utexas.edu/menic/utaustin/course/oilcourse/mail/usa/0003.html>

Alors qu'avec CAN+NOT l'énonciateur pose une impossibilité matérielle, DARE+NOT réintroduit le processus de double valuation : « risque » (valuation notionnelle de la lexis) ⇒ courage (valuation dérivée relative à l'instance agentive).

3/ Enfin – et c'est sans doute le point le plus important – la négation qui affecte la validabilité de la relation prédicative est constitutive de l'opération dont DARE est la trace, à la forme positive comme à la forme négative. En revanche, cette négation n'est effective avec CAN que lorsque le modal est accompagné d'une négation en surface. Autrement dit, à la différence de DARE, CAN ne se caractérise pas par une négation notionnelle. Sans aller jusqu'à dire, comme le fait Duffley, que « DARE évoque une certaine forme de possibilité », on peut néanmoins dire que DARE évoque une certaine forme d'impossibilité.

CONCLUSION DU CHAPITRE

J'ai tenté de dégager quelques grandes tendances pour distinguer le DARE auxiliaire du DARE lexical. L'objectif était de rendre compte de l'incompatibilité du premier avec les contextes assertifs positifs. Les conclusions auxquelles a abouti cette analyse peuvent se résumer sous la forme d'un double continuum :

DARE AUXILIAIRE	DARE LEXICAL
Délimitation Qlt de la RP. + ←	Délimitation Qnt de la RP. → +
Valuation relative à la validabilité de la RP. Absence de délimitation d'occurrence. Centrage sur terme de départ.	Valuation relative au terme source. Validation / non-validation de la RP. Centrage sur le terme source.

J'ai tenté de montrer que ces différents paramètres étaient liés, puisque :

- 1/ la délimitation Qlt est relative aux propriétés notionnelles relatives à la *validabilité* du prédicat ;
- 2/ la délimitation Qnt supposait la prise en compte de la dimension agentive du terme source.

Soulignons cependant qu'il n'est pas toujours évident d'établir une distinction stricte entre ces deux pôles du continuum, ce qui explique sans doute le nombre important d'emplois intermédiaires qu'on peut relever. Plus encore, on peut se demander si, en anglais contemporain, le choix de l'auxiliaire ou du verbe lexical est véritablement guidé par des motivations sémantiques. D'après la description qui vient d'être proposée, l'exemple suivant apparaît dans un contexte caractéristique du DARE auxiliaire. L'énoncé est néanmoins construit avec le verbe lexical :

(273) *"Who do you think you are? You are drunk, you sinner! **How do you dare** to say these awful things to the lord?!"*

<http://justice.loyola.edu/~skgupta/>

À côté des contre-exemples de ce type, l'étude de ce marqueur s'est également heurtée au fait qu'il était difficile de faire appel à l'intuition des locuteurs anglophones. Ceux-ci admettent le plus souvent ne pas percevoir de véritable différence sémantique entre l'emploi des deux formes, sans que l'on puisse toujours déterminer la raison de ces hésitations : certains disent ne pas employer DARE auxiliairement, d'autres disent l'employer en fonction de préoccupations stylistiques. L'analyse d'exemples authentiques semble néanmoins montrer que l'on peut reconnaître une certaine cohérence dans le choix des formes, de sorte qu'on est amené à s'interroger sur la part de motivation épilinguistique qui guide leur apparition.

Chapitre VII

CAN + NOT

*He that will not reason is a bigot,
He that cannot reason is a fool,
He that dares not reason is a slave.*

William Drummond

1 REMARQUES MORPHOLOGIQUES

On sait que CAN+NOT a pour particularité de pouvoir s'écrire en un seul mot (*cannot*), même quand la négation n'est pas enclitique. Cette caractéristique morphologique n'est pas partagée par les autres modaux ; pour autant elle n'est pas non plus systématique avec CAN. On peut en effet relever un nombre non négligeable d'occurrences où l'adverbe NOT n'est pas attaché au modal. Dans ce dernier cas, on peut alors distinguer deux types de portée :

- 1/ La négation porte sur la modalité.
- 2/ La négation porte sur le prédicat.

Pour chacun de ces deux cas, on peut ensuite opérer des subdivisions supplémentaires. Je commencerai par m'arrêter sur cette question (négation non rattachée au modal) avant de revenir à l'analyse de CAN+NOT, qui, dans la majeure partie de ses emplois, renvoie à l'expression d'une impossibilité : la modalité est alors rattachée au modal, avec ou sans forme enclitique (*cannot* ou *can't*).

1.1 LA NEGATION PORTE SUR LA MODALITE

On relève des cas où NOT n'est pas rattaché au modal sans pour autant affecter le prédicat. Cette forme peut d'une certaine manière être considérée comme un allographe de "CANNOT".

(274) *Philadelphia NPC: Voluntarism can not make up for the Welfare Cutbacks.*

www.2street.com/npc/apr27Welfare.html / 1999

Bien que non enclitique, les paraphrases révèlent que la négation affecte dans ce cas la modalité. La paraphrase pour ces énoncés serait de type *It is not possible for . . . to . . .*

On peut également mentionner les cas où l'adverbe de négation se trouve séparé du modal en raison de la présence d'un autre adverbe, qui est inséré entre les deux marqueurs :

(275) *No-one denies that the rail system has room for improvements. Yet it **can** also **not** be denied that no system in the world is foolproof.*

<http://www-lsu.lboro.ac.uk/label/online/articles/opinions/19991022railsafe.html>

Comme dans le cas précédent, la négation recevrait ici un accent proéminent.

1.2 LA NEGATION PORTE SUR LE PREDICAT

Dans les cas plus rarement observables où la négation porte sur le prédicat, il ne semble pas que la négation puisse être enclitique. Il est vrai que les exemples du corpus qui illustrent ce cas de portée sur le prédicat ne permettent pas, du point de vue de la forme, le rapprochement de l'auxiliaire et de l'adverbe. Soit parce qu'il s'agit d'interrogatives avec inversion auxiliaire / sujet, soit parce que la négation se trouve séparée du modal par un adverbe ou une locution adverbiale :

(276) *Istanbul is a very contrasted place. When I went there, I fell sick because of the dirtiness of the place! But I still found it absolutely marvelous. How **can** we **not** admire Haghia Sophia and The Blue Mosque?*

<http://www.bath.ac.uk/~py7caxp/art.htm>

(277) *[. . .] if you tender [= faire une offre de prix] you can get a low cost but you **can** also **not** tender and get a low cost.*

<http://web.idirect.com/~stkitts/commission/coiday57.html>

On peut également mentionner les occurrences où l'on a une double négation. CAN est le modal le plus fréquent avec les cas de double négation. Dans ce cas, il semblerait que la première négation ait tendance à être enclitique :

(278) *I had a vague guideline of something traditional (oops!), with mariners compasses, in colours like burgundies, green, but in particular blues, to match their bedroom. I figure with as many blues as this in, it **can't not** match!*

<http://www.cs.stir.ac.uk/~scu/BQL/Sharon/sea.html>

Les paraphrases font ressortir que la première négation porte sur le modal et la seconde sur le prédicat :

(278a) *I figure with as many blues as this in, it is **not possible** for the quilt **not to match** [their bedroom]!*

Comme cela a été présenté dans le sous-chapitre I.3.4, les deux types de portée qui viennent d'être évoqués font intervenir quatre composantes opératoires différentes.

2 TYPOLOGIE D'E. GILBERT 1987

Je ferai quelques remarques préliminaires à propos des différentes valeurs de CAN(+NOT) en examinant la typologie proposée par E. Gilbert 1987, qui fournira un fil conducteur à cette analyse. Le cadre théorique adopté est énonciatif et permettra de poser la question des différentes valeurs en termes d'opérations de repérage par rapport à différents types de repères constitutifs. E. Gilbert aborde les différentes valeurs de CAN à

partir d'une opération invariante de repérage entre le terme source de la relation prédicative et la place d'argument correspondante dans le schéma de lexis, qu'il note sous la forme suivante :

$$\langle_2 a \in \langle_1 () rb \rangle_1 \rangle_2$$

Cette opération prédicative rend compte, dans son analyse, de la valeur de possibilité qu'exprime CAN dans ses différents emplois. À partir de ce schéma, E. Gilbert envisage des variations qui peuvent intervenir au niveau du repère constitutif par rapport auquel est repéré ce construit prédicatif. Il reconnaît sept cas de figure :

1/ le repère constitutif correspond au terme source

$$\langle_3 a \supseteq \langle_2 a \in \langle_1 () rb \rangle_1 \rangle_2 \rangle_3$$

Il s'agit ici des emplois de type "ability" ou « capacité » : la validabilité de la relation prédicative est évaluée en fonction des propriétés du terme source. Cet emploi s'illustre dans des énoncés tels que 279 :

(279) "There are three kinds of people: those who **can** count, and those who **can't**."

<http://extlab1.entnem.ufl.edu/IH8PCs/vol3/V3N5.html>

L'actualisation du procès dépend des « aptitudes » du terme source. Notons à ce sujet qu'E. Gilbert considère que les emplois sporadiques sont assimilables à la valeur "ability" puisque, dans les deux cas, la possibilité est relative aux propriétés du terme source. Je vais revenir en détail sur ce problème qui présente un intérêt particulier dans le cadre de cette étude. En effet, il n'a *normalement* pas de co-occurrence avec la négation.

2/ le repère constitutif correspond au terme but

$$\langle_3 b \supseteq \langle_2 a \in \langle_1 () rb \rangle_1 \rangle_2 \rangle_3$$

Il s'agit dans ce cas des emplois de type "possibility" : les propriétés notionnelles du terme but permettent de poser la relation prédicative comme validable ou, dans le cas de la négation, de poser la relation comme non-validable. Par exemple :

(280) *I've come to the conclusion that the Tax Code is so broken that it **can't** be fixed.*

<http://www.freerepublic.com/forum/a374988741513.htm>

Dans cet exemple, la validation de la relation prédicative $\langle () fix the Tax Code \rangle$ est posée comme impossible en raison de l'état du terme but lui-même : *Tax Code*. On va trouver un grand nombre d'exemples à la forme passive, où le **terme but**, au niveau primitif, coïncide avec le **terme de départ**, au niveau prédicatif.

3/ le repère constitutif correspond à un terme extérieur à la relation prédicative

$$\langle_3 c \supseteq \langle_2 a \in \langle_1 () rb \rangle_1 \rangle_2 \rangle_3$$

Il s'agit également d'emplois de type "possibility" : la validabilité de la relation prédicative est évaluée en fonction des propriétés liées à une notion à laquelle il est fait référence dans le contexte à gauche ou à droite. Par exemple :

(281) "We've had to slow down because of **the rain** - we **can't** work on it **in the rain**."

<http://www.cmlife.cmich.edu/archives/summer99/aug99/8.4.99/news12.html>

4/ le repère constitutif correspond à une autre relation prédicative

$$\langle_3 \lambda \exists \langle_2 a \in \langle_1 () \text{ rb } \rangle_1 \rangle_2 \rangle_3 \rangle$$

On a ici encore affaire à une valeur de type "possibility" : la validabilité de la relation prédicative est évaluée en fonction des propriétés liées à une notion complexe à laquelle renvoie au moins une proposition exprimée dans le contexte. Par exemple :

(282) "We *can't* gather data when the streets are wet and it's raining," she said.

http://www.trib.com/scjournal/ARC/2000/JULY/July_12_00_Wed/LocalNews/thurMAIN.html

5/ le repère constitutif correspond au prédicat

$$\langle_4 \langle_3 () \text{ rb } \rangle_3 \rangle \exists \langle_2 a \in \langle_1 () \text{ rb } \rangle_1 \rangle_2 \rangle_4 \rangle$$

La validabilité du prédicat est ici évaluée en fonction des propriétés relatives au prédicat. L'idée qui sera défendue ici consistera à montrer que ce type de repérage correspond aux cas où ce sont les propriétés associées au prédicat qui permettent de poser la validation comme incompatible. Citons l'exemple suivant, sur lequel je reviendrai :

(283) *Someone said "You can pretend to be serious - but you can't pretend to be witty." I think a good example of that is Candice Bergen in the show "Murphy Brown".*

<http://hollywoodnet.com/Hicks/chat/drawer10.html>

On verra qu'il est cependant nécessaire d'analyser la composition du prédicat pour rendre compte de la notion d'impossibilité qu'exprime CAN+NOT.

6/ le repère constitutif correspond à une source déontique (= énonciateur)

$$\langle_3 \mathcal{S}_0 \exists \langle_2 a \in \langle_1 () \text{ rb } \rangle_1 \rangle_2 \rangle_3 \rangle$$

Ce cas de figure peut être interprété comme un cas particulier du précédent dans des contextes intersubjectifs. Avec la négation, on a alors une valeur d'interdiction, ce qui pose le problème du statut de CAN+NOT par rapport à MAY+NOT en anglais contemporain. On verra également que l'identification de la source déontique ne va pas nécessairement de soi dans le cas de CAN+NOT.

7/ CAN + HAVE -EN / BE -ING

Il existe un septième emploi abordé par E. Gilbert, qui correspond aux emplois couramment qualifiés d'« épistémiques ». Mais le propos d'E. Gilbert est précisément de montrer que CAN, et plus spécifiquement CAN'T, ne correspond pas à une modalité « épistémique » à part entière. Il avance pour cela un argument qui a été évoqué lors de l'analyse de NEED+NOT : la présence de deux niveaux de modalité. CAN'T se caractérise par le fait que l'on a affaire à un domaine notionnel structuré en deux zones complémentaires (possible / impossible), sur lequel on peut opérer des opérations énonciatives d'assertion ou d'interrogation. À la différence des autres emplois de CAN+NOT, pour lesquels il y a une mise en relation du sujet et du prédicat, la relation prédicative est ici entièrement constituée. Le développement qui sera proposé s'alignera en grande partie sur cette analyse.

3 LES EMPLOIS DE TYPE « CAPACITE » ET LES EMPLOIS « SPORADIQUES »

Je traiterai les emplois de type « capacité » et les emplois « sporadiques » conjointement pour mieux souligner la spécificité de chacune de ces valeurs. L'objectif de cette partie sera de montrer que ces deux emplois sont partiellement comparables, dans la mesure où ils se caractérisent par le fait que la modalité est relative aux propriétés du sujet. On verra cependant qu'ils se distinguent au niveau des opérations de qualification et de quantification opérées sur la relation prédicative. Cette différence sera d'autant plus évidente lorsqu'on analysera les contextes négatifs. Avant d'aborder cette question, je commencerai par faire quelques remarques à propos des phénomènes paraphrastiques.

3.1 « CAPACITE » ET PARAPHRASE

Les emplois de type « capacité » (ou "ability") correspondent aux cas où CAN exprime une possibilité relative aux propriétés du sujet. Il a été rappelé plus haut que ces emplois peuvent être paraphrasés par le biais du syntagme *be able to*. Voici quelques exemples suivis de la paraphrase correspondante :

(279) *"There are three kinds of people: those who **can** count, and those who **can't**."*

<http://extlab1.entnem.ufl.edu/IH8PCs/vol3/V3N5.html>

(279a) *"There are three kinds of people: those who **are able to** count, and those who **are not able to**."*

(284) *"If you **can't** beat your computer at chess, try kickboxing."*

<http://www.mit.edu:8008/bloom-picayune.mit.edu/perl/13076>

(284a) *"If you **are not able** beat your computer at chess, try kickboxing."*

D'autres types de paraphrases ont été évoquées pour délimiter cette valeur de CAN. Par exemple, G. Leech (1987, p. 74) propose de reformuler les deux énoncés 24.1 et 24.3 de la manière suivante :

(285.1) *Paul **can't** sing , but he **can** play the guitar.*

(285.2) *Paul **can't** sing , but he **knows how to** play the guitar.*

(285.3) *You **can** work harder than this.*

(285.4) *You **are capable of** working harder than this.*

Dans ces deux cas, il s'agit de mettre en évidence le fait que la validabilité du prédicat dépend essentiellement des propriétés du sujet. Inversement, dans les contextes négatifs, le sujet est présenté comme n'ayant pas les propriétés requises pour valider le prédicat. Pour être plus précis, on peut souligner que la valeur de « capacité » concerne en fait les propriétés du **terme source**. Comme l'a notamment souligné Palmer, CAN correspond ici à une modalité centrée sur le « sujet » : "subject-oriented modality". Palmer montre en effet qu'en passant de "John **can't** lift that weight" à "That weight **can't** be lifted", on passe d'une valeur d'"ability" à une valeur de type "power". Dans le premier cas, la possibilité est relative aux capacités du sujet (John), dans le second, elle est relative aux propriétés attribuables au **terme but** (that weight). Avec le changement

de diathèse, Palmer remarque également que les paraphrases avec BE ABLE TO deviennent improbables, ce qui apporte une confirmation de la proximité entre cette paraphrase et la valeur de capacité. Toutefois, le choix de la paraphrase en BE ABLE TO n'est pas sans quelques inconvénients. E. Gilbert a par exemple rappelé que BE ABLE TO pouvait être employé pour exprimer une autre valeur. Il cite entre autres exemples l'énoncé suivant, dans lequel BE ABLE TO a une valeur clairement déontique :

(286) *But it's a bit ridiculous that I should **be able to** work in another college and not **allowed to** work in my own.*

BE ABLE TO pose également problème lorsqu'il s'agit de paraphraser CAN dans des énoncés avec un sujet de type inanimé :

(287) *A 60 size helicopter **can** fly over 100 mph!!!*

<http://blake.dataoncall.com/helicopter.html>

(287a) *? A 60 size helicopter **is able to** fly over 100 mph !!!*

Comme le montre E. Gilbert, il s'agit ici essentiellement d'un problème d'étiquette, au sens où « le concept d' "ability" implique une agentivité » (1987, p. 245). Il y a néanmoins une proximité sémantique évidente entre l'énoncé 287 et les exemples 279 et 284 : dans tous les cas, la validabilité du prédicat est envisagée en fonction des propriétés du sujet. Ainsi, F. R. Palmer note que :

"Subject orientation should not, however, be simply and strictly defined in terms of ability. Only animate creatures may have ability, but subject orientation is possible with inanimates, where it indicates that they have **the necessary qualities or 'power' to cause the event to take place.**"

(1990, p. 85, c'est moi qui souligne.)

On pourrait, à partir de cette glose, reformuler les énoncés 284 et 287 (de manière plus ou moins heureuse il est vrai) :

(284) *"If you **can't** beat your computer at chess, try kickboxing."*

<http://www.mit.edu:8008/bloom-picayune.mit.edu/perl/13076>

(284b) *"If you **don't have the necessary qualities to** beat your computer at chess, try kickboxing."*

(287) *A 60 size helicopter **can** fly over 100 mph!!!*

<http://blake.dataoncall.com/helicopter.html>

(287b) *A 60 size helicopter **has the necessary qualities to** fly over 100 mph !!!*

Il ne peut donc être question de faire de la paraphrase en BE ABLE TO un « test » pour déterminer une valeur de CAN. Aussi les étiquettes "ability" ou « capacité » seront-elles employées de manière très large dans cette analyse, pour qualifier tous les emplois dans lesquels la possibilité ou l'impossibilité de valider le prédicat dépendent des propriétés du terme source. Cette définition implique toutefois que l'on prenne en compte une autre valeur de CAN, pour laquelle la validation de la relation prédicative est également repérée par rapport au terme source : il s'agit des emplois dits « sporadiques ». En raison de ce point commun, E. Gilbert a avancé l'idée que l'on avait sans doute affaire à un emploi unique de CAN, et que les deux valeurs « capacité » et « sporadicité » résultaient du degré d'agentivité que l'on confère au terme source. Sans contester la

question de l'agentivité, je tenterai de montrer dans les parties qui suivent, qu'en dépit de ce point commun (i.e. « la construction d'une propriété potentielle du terme source »), l'interprétation en termes de « capacité » ou de « sporadicité » correspond à deux emplois différents de CAN, entre lesquels on peut cependant reconnaître une zone de recouvrement. Afin de mettre en évidence cette distinction entre les deux valeurs je traiterai les emplois de type « capacité » et les emplois « sporadiques » en parallèle. L'objectif sera de montrer que ces deux valeurs se traduisent par des composantes opératoires différentes dans leurs emplois négatifs. De plus, on verra que les opérations de qualification et de quantification ne sont pas équivalentes dans les deux cas.

3.2 SPORADICITE ET PARAPHRASE

Le terme « sporadique » a d'abord été introduit en anglais par Boyd and Thorne pour parler de "*sporadic*" *aspect*. Il a ensuite été repris par G. Kleiber (1981) pour qualifier des emplois du verbe français POUVOIR. « Sporadique » permet de qualifier un type d'emploi de CAN (ou POUVOIR en français) où l'on pose l'instanciation d'une classe d'occurrences de la notion à laquelle la relation prédicative renvoie. En fait, les emplois « **sporadiques** » sont des emplois de type « **dispositionnel** », et il est assez facile de dresser un parallèle avec les emplois dispositionnels de WILL : modalité repérée par rapport aux propriétés du sujet, renvoie à une classe d'occurrences non-spécifiques, construction d'un nécessaire faiblement unique au niveau qualitatif, faible compatibilité avec la forme négative. Toutefois, pour ne pas gêner la lecture de ce chapitre je conserverai le terme « sporadique », d'usage désormais courant, mais il sera important de garder à l'esprit la forte proximité de CAN et de WILL dans ce type d'emploi. J'aborderai cette analyse avec les exemples suivants :

(290) *Elephants can be very destructive – they can tear down trees and destroy a year's crop of corn in a night.*

www.civnet.org/journal/issue4/crjshaw.htm

(291) *Thai girls are very pretty, have straight dark hair, smooth almond coloured skin and can be very, very demure.*

www.geocities.com/Tokyo/Gulf/6413/girls.html

(292) *Baby guinea pigs can be very cute but be sure there are homes for them before you let your animals breed.*

<http://www.halcyon.com/integra/drdeeb.html>

Ces énoncés peuvent être paraphrasés en remplaçant CAN par le *simple present* et l'adverbe SOMETIMES, qui construit une classe de situations pour lesquelles la RP est validée :

(290a) *Elephants are sometimes very destructive.*

Lorsqu'on a un sujet de type pluriel à une valeur générique, comme c'est le cas ici, on peut généralement accepter un autre type de paraphrase, avec SOME, où l'on opère une discontinuité sur la classe des sujets, et non plus sur la classe des situations :

(290b) *Some elephants are very destructive.*

Ces deux types de paraphrase n'ont pas des valeurs référentielles équivalentes, et correspondent, selon G. Kleiber (1981) à deux sporadicités différentes :

« Le caractère non-sélectif de la quantification opérée par *pouvoir* 'sporadique' permet deux types de sporadicité, une sporadicité « référentielle » $\exists x$ et une sporadicité « habituelle » $\exists t$. »

(1981, p. 190)

Un des problèmes de cette approche est que, en analysant ces énoncés sous l'angle du quantificateur existentiel, on pose le problème de manière purement extensionnelle. Ainsi, G. Kleiber propose d'analyser l'énoncé « *Les Alsaciens peuvent être odieux* » sous l'angle d'une implication « *x être alsacien* \rightarrow *x être odieux* » en soulignant que le quantificateur peut porter soit sur la première partie soit sur la seconde partie de l'implication. Il donne, pour ces deux interprétations de la sporadicité, les paraphrases suivantes (*ibid.* p. 191):

X est parfois un Alsacien.

X est parfois odieux.

La première interprétation paraît pour le moins discutable. En effet, si « *x est parfois un Alsacien* » devait fournir la paraphrase d'un énoncé, il s'agirait de :

? *Certaines personnes odieuses sont alsaciennes.*

Le problème de l'analyse de G. Kleiber s'explique par le recours au quantificateur existentiel, qui oblige à opérer une délimitation quantitative sur la classe des sujets, alors que le problème est en partie de nature qualitative. Ainsi, on peut se demander si la paraphrase avec SOME serait véritablement appropriée pour 290:

(290) *Elephants can be very destructive – they can tear down trees and destroy a year's crop of corn in a night.*

www.civnet.org/journal/issue4/crjshaw.htm

(290a) *Elephants are sometimes very destructive.*

(290b) ? *Some elephants are very destructive.*

290b serait plus approprié dans un contexte où l'on chercherait à distinguer différentes espèces d'éléphants (ce qui n'est pas le cas ici). En revanche, la même paraphrase ne pose aucun problème pour l'exemple 292 :

(292) *Baby guinea pigs can be very cute.*

<http://www.halcyon.com/integra/drdeeb.html>

(292a) *Baby guinea pigs are sometimes very cute.*

(292b) *Some baby guinea pigs are very cute.*

On remarque par ailleurs que SOME ne peut se réaliser dans ce contexte que sous sa forme pleine [SAM]. En d'autres termes, il ne s'agit pas, comme pourrait le laisser penser l'emploi du quantificateur \exists , d'opérer une simple quantification, mais plutôt de délimiter qualitativement une sous-classe de la notion à laquelle le sujet renvoie. Ainsi, 290b exprimerait l'idée que *certaines* éléphants sont destructeurs, et que, par conséquent, d'autres ne le sont pas :

(290b) (?) *Some elephants are very destructive.*

Bien que cette interprétation ne soit pas impossible, il ne me semble pas qu'elle corresponde à une interprétation correcte de l'énoncé de départ. Avec 290a, en revanche, SOMETIMES construit simplement une classe d'occurrences validées de <elephant – be destructive> sans opérer de délimitation qualitative sur la notion <() be elephant>. On pose alors que « les éléphants » sont susceptibles d'être destructeurs sans que cette propriété induise une discontinuité qualitative dans la classe des sujets. Le problème est différent avec 292 :

(292a) *Baby guinea pigs are sometimes very cute.*

(292b) *Some baby guinea pigs are very cute.*

Les deux paraphrases semblent également possibles dans le contexte. Dans 292b, on pose que la propriété à laquelle réfère le prédicat <() be very cute> est vérifiée pour certaines occurrences de la notion <() be a baby guinea pig>. En revanche, dans 292a, la discontinuité ne concerne pas explicitement la notion à laquelle renvoie le sujet, mais les occurrences de la notion <baby guinea pig – be very cute> dans leur ensemble.

Dans la section suivante, je chercherai à montrer que cette distinction n'est pas pertinente dans le cadre de l'analyse de CAN lui-même. Le propos sera de montrer que, dans ses emplois à valeur « sporadique », quel que soit le type de sporadicité, CAN implique une opération quantitative de **fragmentation** de la notion à laquelle renvoie la relation prédicative dans son ensemble.

3.3 LA DELIMITATION QUANTITATIVE

En dépit de la différence entre ces deux types de sporadicité, on constate que seule la paraphrase avec le *simple present* et SOMETIMES est toujours possible. Ceci semble montrer que CAN permet de neutraliser les différents types de sporadicité qui viennent d'être évoqués. Dans tous les cas, on a avant tout affaire à la construction d'une discontinuité sur la classe des occurrences de la notion complexe à laquelle renvoie la RP. En d'autres termes, CAN permet de poser qu'il y a des occurrences validées et des occurrences non-validées, sans favoriser en soi une sporadicité relative au sujet ou à la classe des situations. Le terme « sporadique » est donc employé dans ce chapitre pour renvoyer à l'idée d'une fragmentation de la notion à laquelle renvoie la RP, sans impliquer de délimitation qualitative sur la classe d'occurrences des sujets. Il s'agit en tout état de cause de faire référence à une **opération quantitative** de discrétisation. Ainsi, comme le souligne S. Gresset :

« CAN serait donc compatible avec les prédicats de type **compact**, c'est-à-dire notionnellement insécables et dont on ne peut construire des quantités, lorsqu'il font l'objet d'une discrétisation (segmentation dans le temps, construction d'**occurrences**). »

(1999, p. 166)

En s'inspirant de l'analyse de J.-J. Franckel et D. Lebaud, on peut dire qu'on passe du **compact** au **dense** par le biais d'une délimitation extrinsèque. En d'autres termes, les occurrences (validées et non-validées) de la notion à laquelle renvoie la relation prédicative doivent être envisagées en fonction d'un support permettant cette quantifiabilisation de la notion. Cette délimitation peut s'effectuer dans l'espace (i.e. sur

la classe des sujets) ou dans le temps (i.e. sur la classe des situations). Ces deux types de délimitations n'étant pas exclusives, on peut alors envisager trois formes de sporadicité : 1/ dans l'espace, 2/ dans le temps, 3/ dans l'espace *et* dans le temps.

1/ DELIMITATION DANS L'ESPACE

Lorsque l'on a un prédicat de type état tel que $\langle () \text{ be } \textit{cute} \rangle$ (c'est-à-dire un prédicat de type **compact**), l'opération quantitative de fragmentation ne peut *a priori* s'effectuer que de manière extrinsèque (même s'il s'agit, au résultat, d'opérer une quantification intra-notionnelle ; voir Dufaye 2001a, pp. 105-107). Si on a affaire à une classe de sujets à valeur générique, on pourra avoir une distribution de la propriété $\langle () \text{ be } \textit{cute} \rangle$ sur la classe d'occurrences à laquelle renvoie le sujet, de sorte que certaines occurrences valident le prédicat et d'autres ne le valident pas. C'est le cas de 292 :

(292) *Baby guinea pigs can be very cute.*

<http://www.halcyon.com/integra/drdeeb.html>

(292b) *Some baby guinea pigs are very cute.*

Il semble cependant qu'il y a une différence entre l'énoncé et sa paraphrase. Le schéma de détermination $\emptyset \dashrightarrow s$ qui affecte le sujet dans l'énoncé original implique un renvoi à la classe d'occurrences avec une délimitation qualitative minimale. En revanche, dans la paraphrase, SOME, qui ne peut se réaliser que sous sa forme non-réduite, souligne explicitement une altérité qualitative à l'intérieur de la classe d'occurrences de la notion. On peut voir une différence entre les énoncés 293 et 294 :

(293) *The biggest danger associated with magic mushrooms use is probably misidentification. **Some mushrooms are poisonous** and cause stomach pains, vomiting and diarrhoea.*

<http://www.gmp.police.uk/highlow/druginfo/drugs09.html>

(294) *Who is at greatest risk? Individuals who are unaware that **mushrooms can be poisonous**, mushroom hunters making a mistake, immigrants confused by mushrooms that closely resemble edible varieties in their native land;*

<http://www.outreach.missouri.edu/hesnutnews/fnr93-4.htm>

Dans le premier exemple, SOME permet d'opérer une délimitation qualitative sur la classe d'occurrences de la notion $\langle () \text{ be } \textit{mushroom} \rangle$. Comme le montre le contexte ("*misidentification*"), il s'agit ici de distinguer entre les champignons vénéneux et les champignons comestibles : soit deux classes qualitativement distinctes. Dans l'énoncé suivant, on a un schéma de détermination $\emptyset \dashrightarrow s$, qui ne renvoie pas à une délimitation qualitative spécifique sur la classe d'occurrences de la notion $\langle () \text{ be } \textit{mushroom} \rangle$. On constate par ailleurs que le contexte n'implique plus une distinction entre « champignons comestibles » et « champignons vénéneux », en tant que deux sous-classes qualitativement distinctes. L'énonciateur ne fait que poser que « certaines occurrences » valident le prédicat $\langle () \text{ be } \textit{poisonous} \rangle$, sans impliquer une délimitation qualitative spécifique de ces occurrences. En d'autres termes, CAN et SOME construisent deux types d'opérations différentes : SOME implique une délimitation qualitative explicite de la classe des occurrences qui vérifient la propriété $\langle () \text{ be } \textit{poisonous} \rangle$. CAN, en revanche, pose simplement que « certaines » occurrences vérifient cette propriété. Pour

cette raison, je pense que les paraphrases avec SOME introduisent une dimension qualitative qui n'est pas véhiculée par l'opération dont CAN est la trace dans ce type d'emploi. Cette différence entre les deux marqueurs permet sans doute de comprendre pourquoi SOMETIMES, à la différence de SOME, est toujours possible : la séquenciation opérée par cet adverbe n'implique, semble-t-il, qu'une délimitation d'ordre quantitatif.

2/ DELIMITATION DANS/PAR LE TEMPS

Si, au contraire, le sujet a une valeur référentielle spécifique, le même type de prédicat devrait normalement s'interpréter comme un état permanent, définitoire du sujet. Or, avec CAN, on constate que l'énoncé appelle une interprétation sporadique de sorte que le prédicat ne renvoie pas à un état permanent mais à un état transitoire :

(295) *"She can be very cute when she wants something."*

<http://www.enook.net/hl/tessa/scar4.htm>

Il n'est pas envisageable d'opérer une discrétisation au niveau du terme de départ dans ce cas. La quantification ne peut alors que concerner la classe des situations, ce qui est ici explicité par le circonstant *"when she wants something"*.

Notons que ce type de contexte implique généralement un **contrôle** du sujet sur la validation de l'occurrence. Par exemple, l'énoncé 295 pourrait être paraphrasé de la manière suivante :

(295a) *She can behave like a cute girl (when she puts her mind to it).*

On pourrait penser en raison de cette notion de contrôle que les énoncés avec un sujet à valeur spécifique comme 296.1 et 296.2 sont exclus :

(296.1)* *My sister can be tall.*

(296.1)* *My friends can be tall.*

L'exemple suivant va dans le sens d'une confirmation de cette idée, puisque la validation du prédicat <() *be attractive*>, normalement non-agentif, dépend dans ce contexte de la volonté du sujet :

(297) *She can be attractive when she wants to, but most of the time "dresses down," which means loose fitting clothing, hair not fixed, no makeup, and old scruffy western boots that lost their shine before Teddy Roosevelt died.*

<http://www.visualwriter.com/HumanCond/Lifestor3.htm>

Cependant, il est également possible d'imaginer des énoncés comme 297.1, dans lequel on a un sujet spécifique sans pour autant qu'il y ait un contrôle sur la validation du prédicat :

(297.1) *She can be attractive when she doesn't dress down.*

Dans tous les cas, on a une délimitation quantitative sur la classe des situations pour lesquelles la relation prédicative est validée.

Bien que ce cas soit moins fréquent, la délimitation dans le temps peut également concerner des énoncés dans lesquels le sujet a une valeur référentielle générique, comme le montre l'exemple suivant :

(298) *Plants **can** be quite short some years and always have a very unique bean-shaped topset that can grow to 18 inches.*

http://www.inhotpursuit.com/online_garlic_hardneck.html

Dans ce cas, le schéma de détermination \emptyset --- s qui affecte le sujet implique une quantifiabilisation de la notion $\langle () \textit{plant} \rangle$ et le prédicat est de type compact $\langle () \textit{be quite short} \rangle$. On pourrait s'attendre à ce que la sporadicité construite par CAN soit relative au sujet. Mais, en raison de la présence du circonstant "*some years*", on voit qu'on a ici affaire à une délimitation par le biais de paramètres temporels.

On remarque par ailleurs que lorsque l'on a affaire à un sujet non-animé avec une valeur référentielle spécifique + un procès de type compact, l'interprétation sporadique est exclue :

(299) *The restaurant at the top of the inclined plane **can** seat 150 people.*

<http://westyjr.jtwn.k12.pa.us/2001/vrm101/inclined.html>

Il ne peut y avoir quantifiabilisation ni sur la classe des sujets (valeur spécifique) ni sur la classe des situations, la validation du prédicat n'étant pas relative au « comportement » variable d'un sujet.

3/ DELIMITATION DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS

Comme cela a été rappelé plus haut, ces deux types de sporadicités ne sont pas exclusifs. L'exemple suivant est une illustration du cumul de ces deux interprétations possibles :

(300) *I was a little short, fat kid at school and they used to call me "fat". That wasn't a very pleasant time for me. Young kids **can** be cruel.*

<http://www.johnfarnham.com/biography.html>

La délimitation quantitative peut ici concerner :

- 1/ le sujet (i.e. « *Certains* jeunes enfants se comportent de manière cruelle » : délimitation quantitative dans l'espace) ;
- 2/ la classe d'occurrences de la notion à laquelle renvoie la RP (« Les jeunes enfants, dans leur ensemble, se comportent *parfois* de manière cruelle » : délimitation quantitative dans le temps) ;
- 3/ un cumul des deux délimitations (i.e. *Certains* jeunes enfants se comportent *parfois* de manière cruelle).

Dans tous les exemples qui viennent d'être abordés, les énoncés étaient construits autour de prédicats de type compact. Comme on vient de le rappeler, la délimitation quantitative qui affecte la notion ne peut alors s'effectuer que par le biais d'une opération extrinsèque : construction d'une classe de sujets, ou d'une classe de situations. Dans certains cas, la délimitation peut être intrinsèque : i.e. lorsque le prédicat est de type discret. C'est le cas dans l'exemple suivant :

(301) *Coulthard had demonstrated in the past that he **can** make silly mistakes.*

<http://www.newsonfl.com/opinion/topic001/submit.htm>

On remarque néanmoins que l'on a là aussi la construction d'une classe d'occurrences de la notion. C'est le pluriel de "*mistakes*" qui rend ces énoncés recevables. Il ne serait pas possible de reformuler cet exemples avec un prédicat télique :

(301.1)* *Coulthard had demonstrated in the past that he can make a silly mistake.*

Ainsi, comme dans le cas des prédicats compacts, <() *tell lies*> et <() *make mistakes*> ont des propriétés topologiques de type « non-borné ». Je reviendrai sur ce type d'exemple un peu plus loin pour commenter la différence entre « sporadicité » et « capacité ».

Je vais maintenant tenter de montrer en quoi CAN se distingue ici de ses emplois de type « capacité ». Il s'agira alors de comprendre pourquoi, dans certains cas, l'interprétation de l'énoncé implique la prise en compte d'une délimitation quantitative. Cette analyse montrera en outre que la négation fournit un critère relativement parlant pour distinguer les emplois de type « capacité » et les emplois « sporadiques ».

3.4 SPORADICITE : ASPECT ET NEGATION

Bien qu'elle n'emploie pas le terme "*sporadic*", J. Coates commente l'exemple suivant en faisant appel à des critères aspectuels d'ordre itératif qui rappellent ceux des emplois sporadiques :

"*She can swim.*

The main predication in this example implies potentiality for habitual repeated action.[. . .] In normal everyday language [. . .], it can be taken that examples of 'Ability' CAN with Iterative aspect are factive, since it is not likely that, if a person possesses an ability, he will not exercise it'."

(1983, p. 100)

À partir de cette analyse, E. Gilbert voit une raison de rapprocher les emplois de type « capacité » des emplois « sporadiques » :

« [. . .] dans les deux cas, CAN marque la même opération : il indique que la relation est validable et que, par conséquent, il y a des occurrences potentielles et effectives de la relation validée, d'où cette idée d'"itérativité" ou de "sporadicité". »

(1987, p. 242)

Il semble qu'il y ait, dans ces analyses, une confusion entre le linguistique et l'extralinguistique. Il est effectivement probable que l'énonciateur se fonde sur sa connaissance d'une activité du sujet pour poser que le sujet possède une certaine capacité. Mais cela ne permet pas de défendre l'idée que CAN implique un aspect itératif. Plusieurs raisons semblent appuyer cette idée. D'une part, il n'est pas possible de proposer une paraphrase avec SOMETIMES dans le cas des énoncés de type « capacité » :

(302.1) *Jane can swim.*

(302.1a) * *Jane sometimes swims.*

D'autre part, le comportement de la négation n'est pas le même avec ces deux valeurs. Dans un énoncé comme 302.1, la négation ne peut affecter que la modalité :

(302.2) *Jane can't swim.*

(302.3)* ? *Jane can swim but can also **n**ot swim.*

À l'inverse, avec les énoncés à valeur sporadique, la négation ne peut porter que sur le prédicat :

(303) *I've heard for years how tough women have had it, but let me add a man's perspective. A woman **can not** be in the mood for eons and then out of the blue she's ready and he must perform on the spot.*

http://www.plwp.org/Toads_Journal%20arc2.htm

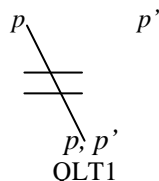
(303.1)* *A woman **can't** be in the mood for eons and then out of the blue she's ready and he must perform on the spot.*

(304) *A pig makes a wonderful pet, but it **can** also **n**ot be.*

www.geocities.com/EnchantedForest/Tower/6349/

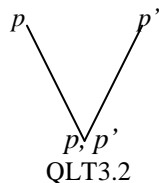
(304.1)* *A pig makes a wonderful pet, but it also **can't** be.*

Ces deux types de négation sont révélateurs de la différence des deux valeurs du point de vue des délimitations qualitatives et quantitatives qui affectent la relation prédicative. Dans le cas des valeurs de type « capacité », on travaille sur une opposition de type « possible / impossible ». Ce sont uniquement les propriétés liées à la validabilité du prédicat qui sont envisagées. On a ainsi affaire à une négation de type QLT1 :



Ainsi, dans un énoncé comme "*Jane can/can't swim*", on pose que le sujet a ou n'a pas les propriétés qui rendent la validation possible. Autrement dit, p est compatible ou n'est pas compatible avec la représentation que l'énonciateur se fait du sujet.

En revanche, avec les emplois de type sporadique, il ne s'agit pas de poser p comme (im)possible, mais d'envisager p' (i.e. la non-validation de la RP) comme un cas de figure possible. On travaille alors sur une opposition de type « occurrences validées / occurrences non-validées », qui confirme l'opération quantitative de discrétisation d'occurrences évoquée plus haut. Cette alternance entre p et p' , et la construction d'occurrences discrètes de la notion, amènent à prendre en compte la composante opératoire quantitative QNT3.2 :



Cette opération pose ni la validation ni la non-validation ne sont exclues. Les deux types de construction de la négation qui viennent d'être évoqués permettent sans doute de mieux cerner la distinction entre les valeurs sporadiques et les emplois de type « capacité ». On a vu que dans le second cas :

- 1/ la validabilité du prédicat était relative aux propriétés du sujet ;
- 2/ on envisageait cette validabilité sous l'angle d'une opposition « possible/impossible ».

On a par ailleurs rappelé plus haut que Palmer (1979, p. 73) proposait une glose qui semblait pouvoir décrire les différents énoncés exprimant une « capacité » du sujet :

"X has the necessary qualities or power to cause the event to take place."

On peut effectivement dire que les contextes de type « capacité » se caractérisent par le fait que le sujet est envisagé comme ayant ou n'ayant pas les qualités ou les facultés nécessaires à l'actualisation du procès. Il va de soi que ces qualités/facultés peuvent être de natures diverses. Il serait sans doute vain (et peu utile) de tenter d'en établir une liste exhaustive :

"Steve can speak several languages." : faculté acquise.

"Babies can swim naturally." : faculté innée.

"Lola can swim for hours at a stretch." : faculté physique.

"Meg can solve any equations." : faculté intellectuelle.

"A 60 size helicopter can fly over 100 mph" : qualité technique

Etc.

Cette notion de « qualité **nécessaire** » est sans doute déterminante pour comprendre quels sont les éléments contextuels qui orientent vers une lecture de type « capacité » ou vers une lecture « sporadique » de l'énoncé. Dire que le sujet a les qualités/facultés « nécessaires » pour qu'il y ait validation du prédicat, c'est dire que *sans* ces qualités/facultés le prédicat *ne peut pas* être validé. C'est donc bien sur une opposition possible/impossible que l'on travaille. En revanche, avec les emplois sporadiques, on travaille pas sur la possibilité de valider la relation prédicative puisque, comme le révèlent les paraphrases avec SOMETIMES, ces énoncés supposent au contraire qu'une partie de la classe d'occurrences de la notion à laquelle renvoie la RP est validée. On constate en fait que les prédicats qui impliquent des lectures sporadiques ne supposent pas des propriétés particulières du terme source pour qu'il y ait validation. On peut reprendre à ce sujet les deux exemples de Perkins cités par Gilbert (1987, p. 241) :

(305) *He can tell awful lies.*

(305.1) *He can tell awful lies with the most innocent expression.*

Si, avec l'ajout du circonstant de manière "*with the most innocent expression*", on penche vers une lecture de type « capacité », c'est en raison du fait que cette circonstance implique certaines « qualités » pour être mise en œuvre : sang froid, aplomb, etc. En revanche, *to tell awful lies* ne nécessite *a priori* aucune faculté particulière de la part du sujet. Ainsi, il n'est pas surprenant que l'on confère une valeur « sporadique » aux énoncés construits avec des verbes d'états : à la différence des processus, l'aspect « continu » des états n'implique pas de qualités / facultés nécessaires à leur mise en œuvre. On pourra cependant distinguer entre les états permanents, qui renvoient à une propriété stable, et états transitoires, qui peuvent impliquer un contrôle du sujet sur la validation du prédicat. Sans doute peut-on voir une zone de transition entre la sporadicité et la capacité. On peut prendre les énoncés 30 et 33 pour illustration :

(292) *Baby guinea pigs can be very cute.*

<http://www.halcyon.com/integra/drdeeb.html>

(292) * *Baby guinea pigs are able to be very cute.*

(306) *"She can be very cute when she wants something."*

<http://www.enook.net/hl/tessa/scar4.htm>

(306b) *"She is able to be very cute when she wants something."*

Dans le deuxième exemple, la subordonnée "when she wants something" implique que le sujet possède certaines facultés, qui lui permettent de valider le prédicat <() be cute>. Encore une fois cependant, la paraphrase en BE ABLE TO ne rend que partiellement compte de l'énoncé de départ (je ne cherche ici qu'à mettre en évidence qu'il existe une zone de transition entre le « sporadique » et la « capacité »). On voit que 306b apporte une nuance qui n'appartient pas à l'énoncé de départ qui, soulignons-le, peut également se paraphraser :

(306c) *"She is sometimes very cute when she wants something."*

On peut par ailleurs prendre l'exemple suivant pour mieux souligner cette différence :

(307) *Each of the three pieces is built around an ostinato: a 4-quaver figure in the 'Idylle'; a figure comprising three rolled quaver chords, separated by quaver rests in the 'Aubade'; and a 6-quaver rocking motif in the 'Meditation'. Over these constant bases Satie is able to be very free in his use of melody.*

<http://www.comcen.com.au/~carowley/points.htm>

(307.1) *Over these constant bases Satie can be very free in his use of melody.*

BE ABLE TO, qui apparaît dans l'énoncé d'origine, attire l'attention sur les propriétés du sujet : on comprend dans cet exemple que le « talent » du compositeur lui permet de faire varier librement les mélodies. On a ainsi une valeur de type « capacité » : sans ce « talent », il est impossible pour le sujet de valider le prédicat. Avec CAN, on retomberait sur une valeur « sporadique », au sens où il ne s'agirait plus de mettre explicitement en évidence les propriétés du sujet.

3.5 A PROPOS DES REPERAGES PREDICATIFS ET ENONCIATIFS

Les emplois « sporadiques » et les emplois de « capacité » se distinguent également au niveau de la paraphrase. Pour ces derniers, on voit que dans tous les cas, les paraphrases se construisent à partir d'une construction en *for . . . to . . .*, qui met en évidence une mise en relation du sujet et du prédicat :

(284) *"If you can't beat your computer at chess, try kickboxing."*

<http://www.mit.edu:8008/bloom-picayune.mit.edu/perl/13076>

(284b) *"If it is not possible for you to beat your computer at chess, try kickboxing."*

(287) *A 60 size helicopter can fly over 100 mph!!*

A 60 size helicopter can lift over 13 pounds(6 Kg) of weight.

<http://blake.dataoncall.com/helicopter.html>

(287) *It is possible for a 60 size helicopter to fly over 100 mph!!*

It is possible for 60 size helicopter to lift over 13 pounds(6 Kg) of weight.

Il y a, au niveau prédicatif, une mise en relation du terme source avec la place d'argument correspondante dans le schéma de lexis :

$$\langle_2 a \in \langle_1 () r b \rangle_2 \rangle$$

La validabilité de la RP n'est envisagée par rapport à aucun cadre de référence spécifique. Elle est au contraire identifiable à toute situation – la situation d'origine comprise. Si on introduit le prédicat modal μ dont CAN est la trace, on peut synthétiser la séquence d'opérations de la manière suivante :

$$\langle_6 \langle_5 \langle_3 \langle_2 a \in \langle_1 () r b \rangle_2 \rangle \in \langle_4 \text{Sit}_2 \rangle_3 \rangle * \text{Sit}_{0,4} \rangle_5 \rangle \mu_6 \rangle$$

On a par ailleurs vu que les emplois de type « capacité » se caractérisaient par le fait que la modalité est repérée par rapport aux propriétés attribuables au terme source de la relation prédicative. Avec ce dernier repérage, on obtient, pour les valeurs de « capacité », la série de repérages suivante :

$$\langle_6 \langle_5 \langle_3 \langle_2 a \in \langle_1 () r b \rangle_2 \rangle \in \langle_4 \text{Sit}_2 \rangle_3 \rangle * \text{Sit}_{0,4} \rangle_5 \rangle \mu_6 \rangle \in a$$

En d'autres termes, on pose que le terme source peut (ou ne peut pas) valider le prédicat compte tenu des propriétés du terme source lui-même. Le problème est un peu différent pour les énoncés à valeur **sporadique**. On a en effet vu qu'ils pouvaient être paraphrasés à l'aide du *simple present + sometimes*. Cela semble impliquer que la relation prédicative est entièrement constituée, ce qui va dans le sens de l'analyse selon laquelle on a affaire à la construction d'une classe d'occurrences. J. Coates (1983, p. 100) propose d'ailleurs une reformulation métalinguistique un peu particulière, dans laquelle elle présente une relation prédicative validée :

"Lightning can be dangerous \equiv {It is possible for [lightning is dangerous.]}"

On peut donc penser que l'on travaille dans ce cas à partir d'une relation entièrement constituée $\langle a r b \rangle$, qu'on peut symboliser par la lettre « λ ». De la même manière que dans les emplois précédents la validation de la relation prédicative n'est envisagée relativement à aucun cadre de référence spécifique. On obtient alors, avec la modalité, la réécriture formelle suivante :

$$\langle_4 \langle_3 \langle_1 \lambda \in \langle_2 \text{Sit}_2 \rangle_1 \rangle * \text{Sit}_{0,2} \rangle_3 \rangle \mu_4 \rangle$$

De plus, comme avec la valeur de type « capacité », la possibilité pour la RP d'être validée est repérée par rapport aux propriétés du terme source $\langle a \rangle$. On pourrait en effet penser à paraphraser l'exemple 290 de la manière suivante :

(290c) Elephants have a tendency to be very destructive.

Autrement dit, **avec les emplois sporadiques, c'est aussi le terme source de la relation prédicative qui correspond au repère constitutif de l'énoncé**. On peut ainsi comparer les séquences de repérages :

$$\langle_4 \langle_3 \langle_1 \lambda \in \langle_2 \text{Sit}_2 \rangle_1 \rangle * \text{Sit}_{0,2} \rangle_3 \rangle \mu_4 \rangle \in a \Rightarrow \text{sporadique}$$

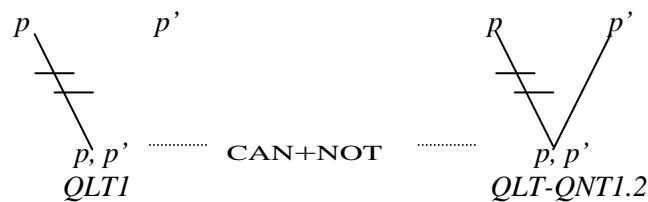
$$\langle_6 \langle_5 \langle_3 \langle_2 a \in \langle_1 () r b \rangle_2 \rangle \in \langle_4 \text{Sit}_2 \rangle_3 \rangle * \text{Sit}_{0,4} \rangle_5 \rangle \mu_6 \rangle \in a \Rightarrow \text{capacité}$$

Avec les emplois de type « capacité », c'est la validation du prédicat par le terme source (relation non-saturée) qui est envisagée, en fonction des propriétés

attribuables au terme source lui-même, comme **possible ou impossible**. En revanche, avec les emplois à valeur sporadique, la délimitation quantitative implique que cette validation est en quelque sorte acquise. Ce qui est posé comme « possible » ce n'est pas la validation du prédicat par le terme source, mais des occurrences à part entières de la notion. Comme cela a été évoqué plus haut, **on travaille ainsi sur deux types de possibilités différentes : l'une qualitative puisque qu'elle concerne la validabilité du prédicat, l'autre quantitative puisqu'elle porte sur des occurrences construites**. Les emplois sporadiques se trouvent ainsi dans une zone de transition entre les emplois épistémiques et les emplois de type « capacité » : comme dans le cas des emplois épistémiques, ces énoncés supposent des occurrences quantitativement délimitées de la notion ; comme dans le cas des énoncés de type « capacité », la validation de ces occurrences est conçue comme *caractéristique* du terme source. Il sera cependant rappelé qu'à la différence des emplois dits « épistémiques » de CAN+NOT, on ne travaille pas sur des occurrences spécifiques de la notion, ce qui pose le problème de l'interprétation du rôle de la composante quantitative. Avant de revenir sur ce point, qui constituera la conclusion de ce sous-chapitre, je m'arrêterai sur les problèmes d'interprétation et de représentation du CAN(+NOT) de type « capacité ».

3.6 « CAPACITE » : INTERPRETATION ET REPRESENTATION

On a vu plus haut que, en raison de leur comportement différent à la forme négative, il était possible de proposer deux interprétations distinctes pour les emplois sporadiques et les emplois de type « capacité ». À ces deux interprétations correspondent deux représentations formelles différentes, qui ont déjà été partiellement évoquées. Je vais ici compléter ces représentations afin de pouvoir discuter du poids de chaque composante en termes d'opérations qualitatives et quantitatives. Je commencerai par la « capacité », dont le couple de composantes opératoires peut être présenté comme suit :



On a vu lors de l'analyse de MUST+NOT à valeur épistémique que la composante QLT-QNT1.2 consistait à poser la validation de la relation prédicative comme impossible relativement à un cadre de référence spécifique. Cela implique, au niveau de la délimitation d'occurrences, la non-validation de la relation prédicative : p' . Par ailleurs, il a été souligné que dans les emplois de type « capacité », la validabilité du prédicat n'impliquait pas la prise en compte d'une délimitation quantitative. En d'autres termes, la validabilité du prédicat n'est pas relative à des paramètres temporels, mais à la représentation qualitative relative au terme source. Ceci amène à poser une **prépondérance** de la composante opératoire **QLT1**, qui permet de poser la relation prédicative comme « non-validable ». On peut en effet souligner que la construction de

L'impossibilité résulte bien d'une opération essentiellement notionnelle : il s'agit de prendre en compte des critères de **compatibilité** et **d'incompatibilité** entre au moins deux notions. Ainsi, la négation dont QLT1 est la trace se distingue de la simple construction de la non-existence, au sens où ce second type de négation ne suppose pas une mise en relation entre notions dont on évaluerait la compatibilité. Dans le cas de la « capacité », l'évaluation porte ici sur deux entités notionnelles :

- 1/ une **notion complexe** : la mise en relation du prédicat et du terme source,
- 2/ le **terme source** lui-même.

Avec CAN+NOT, l'énonciateur pose alors qu'il juge incompatible la co-existence de ces deux notions dans un même espace référentiel.

3.7 « SPORADICITE » : INTERPRETATION ET REPRESENTATION

Avec les emplois sporadiques, le cas est différent. Comme on l'a vu précédemment, on travaille sur la classe d'occurrences des sujets et/ou des situations. La construction de cette classe d'occurrences constitue le support quantifiabilisé par rapport auquel on peut envisager des occurrences validées et des occurrences non-validées de la notion à laquelle renvoie la relation prédicative. Au niveau qualitatif, il ne s'agit plus de poser la validation comme impossible (ce qui serait contradictoire avec la construction d'occurrences), mais de poser la non-validation comme un cas de figure compatible avec le cadre de référence. Ces deux opérations peuvent être représentées de la manière suivante :



La question du jeu de pondération entre ces deux composantes ne va pas de soi. J'ai fait mention à plusieurs reprises d'une opération de quantification sur la notion à laquelle renvoyait la relation prédicative. Toutefois, les énoncés à valeur sporadique ne se traduisent pas par un ancrage des occurrences dans un espace de référence spatio-temporellement défini. Traitant du problème de WILL à valeur dispositionnelle, E. Gilbert avance ainsi l'idée que cette forme d'itération donne une prépondérance à la composante qualitative :

« Cette prépondérance de la dimension qualitative est une constante en contexte générique, le parcours des situations interdisant toute forme d'ancrage situationnel spécifique et faisant par là même passer à l'arrière-plan la dimension quantitative. »

(E. Gilbert, 1999)

Et il ajoute un peu plus loin :

« L'aspect quantitatif de l'opération n'est pas pour autant complètement éradiqué. Il reste toujours présent en sous-jacence [. . .]. »

(Ibid.)

Partant de l'analyse d'E. Gilbert, S. Gresset étend ce jeu de pondération à CAN, et défend lui aussi l'idée que la composante quantitative joue un rôle en arrière plan :

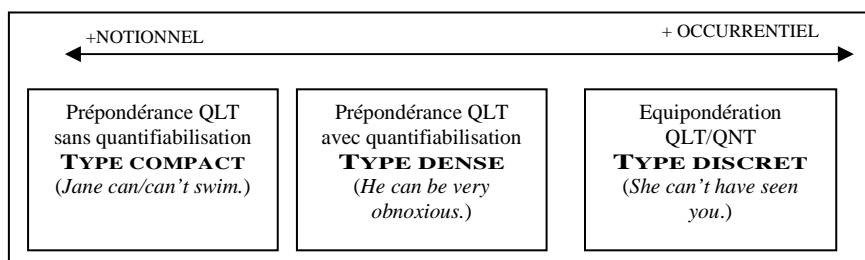
« La composante quantitative, quoique au second plan, est néanmoins présente, aussi bien pour le WILL de propriété dont Gilbert traite ici ("Boys will be boys") que dans l'emploi de CAN qui en est le plus proche, à savoir le CAN sporadique de "Children can be nasty". Avec WILL, l'occurrence quantitative est, dans les termes de Gilbert, "en adéquation avec la représentation qualitative" ; avec CAN, il n'y a pas adéquation mais "compatibilité" entre le qualitatif et le quantitatif, avec cependant une orientation vers le qualitatif, le quantitatif ne faisant office que de preuve, de confirmation, ce en quoi il n'y a pas de différence entre la capacité et le sporadique. »

(S. Gresset, p. 206)

J'ai souligné plus haut que, concernant les opérations quantitatives et qualitatives, l'absence de « différence entre la capacité et le sporadique » est sans doute discutable. En revanche, l'activation de la composante quantitative semble effectivement justifiée. Le problème, au niveau du discours théorique, concerne le type de pondération qu'il convient d'accorder à cette opération. Dans le cadre de ce travail, ces jeux de pondérations ont été volontairement limités à trois cas de figure :

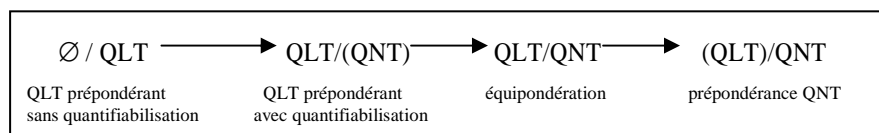
- | | | |
|----------------------|---|-------------|
| 1/ prépondérance QLT | ⇒ | QLT/(QNT) |
| 2/ équipondération | ⇒ | QLT/QNT |
| 3/ prépondérance QNT | ⇒ | (QLT) / QNT |

Il ne semble pas que l'opération dont CAN(+NOT) est la trace dans ses emplois sporadiques corresponde véritablement à l'un de ces trois cas. L'hypothèse d'une prépondérance QLT est contredite par la discrétisation de la classe d'occurrences qu'impliquent ces emplois. D'un autre côté, l'équipondération ne paraît pas non plus correspondre à l'opération en question puisqu'il n'y a pas d'ancrage situationnel particulier. On peut voir dans ce problème une insuffisance du système de représentation. Il semble en effet nécessaire de reconnaître un cas de figure intermédiaire, dans lequel QNT correspond à une opération de délimitation au niveau notionnel (cf. Dufaye 2001a, pp. 105-107, au sujet de la quantification intra-notionnelle) : i.e. une **quantifiabilisation**. On peut représenter ces trois étapes, allant de la notion à délimitation spatio-temporelle d'occurrence, de la manière suivante :



Cette étape intermédiaire pose comme autre problème la définition de la notion de « **prépondérance** ». Il peut s'agir soit d'une prépondérance **totale** (i.e. l'autre

composante n'est pas activée), soit d'une prépondérance **partielle** (i.e. l'autre composante est activée mais « sous-jacente »). Il me semble qu'il serait nécessaire d'apporter une précision dans l'emploi de la métalangue qui permettrait de désambigüiser ce point. Cette discussion est reprise en annexe dans ce même travail (cf. annexe I). On pourrait ainsi proposer un mode de parenthésage un peu différent :



3.7.1 QNT3.2 : LA COMPOSANTE QUANTITATIVE

On peut illustrer cette opération de quantifiabilisation en comparant CAN à WILL, qui, dans ses emplois dispositionnels a un comportement plus ou moins comparable au CAN sporadique (qui est un autre type d'emploi « dispositionnel »). A. Deschamps note ainsi à propos de ce type d'emplois de WILL que :

« on construit des valeurs qui lient propriétés et occurrences pour construire une caractéristique du sujet à partir d'occurrences préalables. »
(1999, p. 279)

La différence est, qu'avec WILL, on pose que la classe d'occurrences renvoie à des occurrences validées, d'où un chemin unique vers p (ou p' dans les cas de négation qui ont été relevés : cf. chapitre II, section 3.2, pp. 83-89). Avec CAN, en revanche, on pose que, relativement à la classe des situations et/ou des sujets, on a des occurrences validées et des occurrences non-validées. Au niveau de la représentation on a ainsi construction d'une bifurcation : (parfois p , parfois p') :



WILL(+NOT), en construisant un cas de figure unique, pose une propriété prévisible pour toutes les situations correspondant au cadre de référence défini par le contexte. Au contraire, la composante QNT3.2 confère à CAN(+NOT), dans ses emplois sporadiques, une dimension de possible bilatéral qui rend compte de la possibilité de construire une forme de négation qui affecte la validation du prédicat. Cette composante est par ailleurs partagée par MAY(+NOT), ce qui explique la proximité d'énoncés tels que "Roads **can** be slippery. vs The road you're about to take **may** be slippery.", "Lightning **can/may** be dangerous".⁵⁴ Dans un cas comme dans l'autre, il y a en effet construction

⁵⁴ Exemples cités par S. Gresset (1999, p. 171).

d'une bifurcation au niveau occurrence. C'est cette fois au niveau qualitatif que se distinguent les deux marqueurs. Cette distinction est décrite par S. Gresset de la manière suivante :

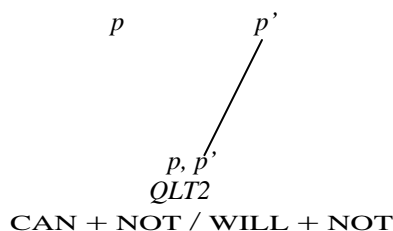
« [...] le trait "formel" de MAY résulterait de la prise en compte explicite de la possibilité qu'il en soit autrement, à savoir de l'altérité, que MAY implique, là où CAN serait plutôt associé aux conditions de validation de la relation prédicative, rien n'étant alors dit de l'altérité. »

(1999, p. 158-159)

L'altérité construite au niveau quantitatif est maintenue au niveau qualitatif avec MAY, qui permet d'envisager la validation et la non-validation comme deux cas de figures compatibles avec le cadre de référence. Avec CAN, en revanche, seules les propriétés liées à la validabilité du prédicat sont envisagées. C'est sur cette composante qualitative QLT2 que je vais maintenant revenir pour montrer comment elle permet de construire une propriété du sujet avec CAN(+NOT) mais également avec WILL(+NOT).

3.7.2 QLT2 : LA COMPOSANTE QUALITATIVE

L'autre point commun de CAN(+NOT) et WILL(+NOT) est de pouvoir poser, au niveau qualitatif, la (non-)validation comme une caractéristique du terme source. Je rappelle que CAN+NOT (sporadique) et WILL+NOT partagent, dans le système de représentation adopté, la même composante opératoire QLT2 :



Avec CAN(+NOT) à valeur « sporadique », la prédication de propriété définitoire est liée à la nature non-punctuelle des prédicats. On a en effet vu que, même lorsqu'il s'agissait de processus, le prédicat se caractérisait, d'un point de vue topologique, par un ouvert : <() be attractive>, <() be poisonous>, <() make mistakes>, <() tell lies>, etc. Avec WILL(+NOT), en revanche, on constate qu'on a le plus souvent affaire à des processus, ou du moins à des procès qui s'inscrivent dans des contextes supposant un franchissement de la borne de gauche et qui, par conséquent, impliquent une validation d'occurrence :

(82) *A gentleman will walk but never run. (Sting, An Englishman in New York)*

(89) *[. . .] but by the third day, she [a dog] starts acting abnormal. Her eyes start to get that glazed look. Her panting becomes a bit more frantic. She will leave her seat and put her nose between my knee and the dashboard. She will stay there, until I tell her to get back to her seat. She won't want to stay there. She has reached some sort of threshold. But she won't sit and she won't sleep. She HAS to stand and pace. She gets manic. She won't listen to me. I have to turn up the volume of the music. There is no solution.*

<http://www.northwired.com/kohlsaas/outwest/july30.htm>

Cette différence s'illustre notamment dans les contextes où les deux marqueurs ont une valeur de « capacité » :

(308) *This dramatic waterfall features a waterwheel built in the 1890's by miner Charlie Tayler. The wheel is 40 feet in diameter and weighs approximately 6,000 pounds. Each bucket **can hold** 15 gallons of water.*

<http://colotourism.com/idaho.htm>

(309) *If the outlook becomes favorable the same party will put on heavier machinery to work on a large scale. We trust they will have success. The machinery is worked by four men. The bucket **will hold** one cubic foot of earth and **can** be worked at the rate of one per minute.*

<http://www.klondykegold.com/Yukon%20Dredging.htm>

À la différence de CAN, les contextes semblent révéler, qu'avec WILL, la propriété est envisagée sous l'angle d'une instanciation. Dans l'énoncé 309, on comprend que la recherche d'or est programmée : "*We trust they will have success*". Il est intéressant de noter que, dans cet exemple, on a également une occurrence de CAN à valeur de « capacité » : cette « capacité » n'est pas relative au seau mais au fonctionnement de la machine, dont on évalue les performances maximales. C'est alors du *potentiel* de la machine qu'il est question et non de l'*instanciation* prévisible de cette propriété.

Les emplois « sporadiques » de CAN sont la trace d'une intervention des deux composantes quantitative et qualitative qui viennent d'être décrites. Avec la bifurcation construite **au niveau quantitatif**, on a une **quantifiabilisation** : il existe des occurrences validées et des occurrences non-validées, permettant ainsi une forme de négation qui affecte la validation de la relation prédicative. Par conséquent, la forme enclitique, qui s'interpréterait comme une impossibilité, est exclue dans l'énoncé suivant :

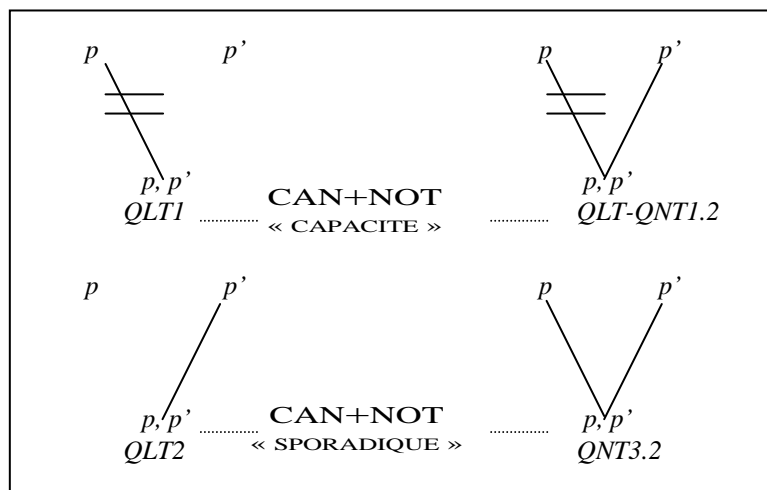
(303) *A woman **can not** be in the mood for eons and then out of the blue she's ready and he must perform on the spot.*

http://www.plwp.org/Toads_Journal%20arc2.htm

Au niveau qualitatif, CAN permet de poser cette (non-)validation de la relation prédicative comme une propriété du terme source. En dépit de la quantifiabilisation, la comparaison de cette opération qualitative avec le WILL à valeur de « capacité » semble révéler qu'avec CAN l'événement n'est pas envisagé en fonction d'instanciations spécifiques.

3.8 CONCLUSION A PROPOS DU SPORADIQUE ET DE LA CAPACITE

En abordant la question de la « capacité » et de la « sporadicité » par le biais de la négation, on a pu mettre en évidence deux types d'opération différents, que l'on peut synthétiser sous la forme de deux couples de composantes opératoires distinctes :



Au niveau quantitatif, la négation se construit, dans les deux cas, autour d'une **bifurcation**. Cependant, avec la « **capacité** », la négation porte essentiellement sur les propriétés liées à la validabilité de la relation prédicative, de sorte que c'est la **composante qualitative** qui est **centrale**. La construction de la composante opératoire complexe QLT-QNT1.2, qui a été évoquée lors de l'analyse de MUST+NOT à valeur épistémique, dépend de cette opération qualitative qui consiste à poser la relation prédicative comme compatible ou incompatible avec le cadre de référence. En revanche, en ce qui concerne la valeur « **sporadique** », c'est sur l'existence d'occurrences qu'on s'appuie pour poser la (non-)validation comme caractéristique du sujet, de sorte qu'on part dans ce cas de la **composante quantitative** pour construire le **qualitatif**. On peut supposer que ce caractère premier du niveau occurrence explique la rareté des emplois « sporadiques » avec une forme négative, au sens où la construction d'une caractéristique du sujet est avant tout liée aux propriétés définitoires de l'Intérieur du domaine notionnel. Les quelques emplois négatifs révèlent toutefois que la bifurcation construite au niveau des occurrences permet également d'envisager p' comme une propriété typique du terme source. L'examen du comportement de la négation souligne ainsi, pour ces deux valeurs de CAN, des propriétés formelles qui ne sont pas toujours très manifestes dans le cas de l'analyse des emplois positifs.

4 LES EMPLOIS DE TYPE "POSSIBILITY"

J. Coates (1983) définit la valeur "*possibility*" de CAN comme une valeur intermédiaire entre la « permission » et la « capacité ». La généralité du terme "*possibility*" rend compte du fait que la nature de la possibilité n'est relative ni aux capacités du terme source ni à un énonciateur, mais à des paramètres « extérieurs ». De là la paraphrase qu'elle propose : *external circumstances allow me to do it*. On peut cependant retourner le problème et considérer que les emplois à valeur de « permission » et de « capacité » sont des cas particuliers de « possibilité » dont on peut identifier l'origine. Cependant, comme l'a montré E. Gilbert (1987), il est possible de proposer une

typologie des « circonstances extérieures » en examinant les différents types de repères constitutifs par rapport auxquels est repéré le construit prédicatif modalisé. Comme cela a été rappelé plus haut, E. Gilbert envisage ainsi quatre repères constitutifs, soulignant par là même une certaine cohérence dans l'apparente hétérogénéité de cette valeur. Les quatre repères constitutifs avancés sont : le **terme but**, le **prédicat**, un **argument extérieur** à la relation prédicative, une **autre relation prédicative**. Dans les sections qui suivent, je rappellerai qu'il n'est pas toujours évident de déterminer de manière certaine le type de repère constitutif auquel on a affaire.

4.1 « POSSIBILITE » : LE REPERE CONSTITUTIF = LE TERME BUT

Comme le souligne E. Gilbert (*ibid.* pp. 258-262) ce cas de figure s'accompagne assez souvent d'une « indétermination du terme source », ce qui peut se traduire soit par une diathèse passive avec effacement de l'agent, soit par un terme source dont la valeur référentielle ne suppose pas de référence spécifique. Citons pour illustration quelques exemples qui correspondent à ce cas de figure :

(310) "You can kill a man but you **can't** kill an idea."

[Medgar Evers] <http://thecomicstore.com/Merchant/anddeath.htm>

(311) *And hours of fruitless effort convinced her that wolves **can't** be tamed or trained.*

<http://oregonlive.com/news/99/05/st053003.html>

Dans ces exemples, l'impossibilité de valider le prédicat est relative aux propriétés associées au terme but. Dans les deux cas, la nature de l'argument qui instancie la place du terme source dans le schéma de lexis est secondaire puisque, quel que soit la valeur référentielle de cet argument, c'est la représentation que l'énonciateur se fait du terme but qui est à l'origine de l'évaluation de la validabilité de la RP. Ainsi, dans 310, le terme source est un *you* générique, et on a un passif dans l'énoncé 311. En fait, la nature du terme source n'est pas pertinente puisque l'incompatibilité concerne essentiellement la validation du prédicat et l'argument qui instancie le terme but. Ainsi, comme l'écrit E. Gilbert :

« On voit que si l'on veut reprendre l'idée d'une construction, il faut dans ce cas parler de propriété du terme but et non plus du terme source. CAN indique que la relation prédicative est validable quel que soit le terme qui vienne instancier la place du terme source. »

(1987, p. 261)

Dans l'énoncé 310, l'opposition se joue en effet au niveau du terme but "*a man*" / "*an idea*". C'est en fonction de cet argument que la validation de la RP <*you – kill* (>> est envisagée comme possible ou comme impossible. Dans le deuxième énoncé, ce sont les propriétés associées à la notion <() *be wolf*> qui rendent compte de l'impossibilité d'avoir une validation des RP <() – *tame wolf*> et <() – *train wolf*>.

On rencontre cependant des cas pour lesquels il est difficile de dire si l'impossibilité découle des propriétés du terme but ou du terme source. C'est le cas des deux exemples suivants, l'un et l'autre construits avec un terme de départ (=terme source) à valeur spécifique :

(312) *My 3-year-old has started freaking out in her sleep and we **can't** calm her down. What is causing this?*

<http://wwwnew.babycenter.com/expert/6806.html>

Dans 312, l'impossibilité exprimée peut être due à l'état d'excitation de l'enfant, ou en raison du fait que les parents ne savent pas comment s'y prendre. Une paraphrase avec BE ABLE TO serait d'ailleurs envisageable :

(312a) *My 3-year-old has started freaking out in her sleep and we're **not able to** calm her down. What is causing this?*

Bien que l'une des deux interprétations puisse paraître plus probable (repère constitutif = terme source), il n'est pas possible d'écarter totalement l'autre. On a ainsi affaire à la réapparition de l'idée d'un continuum entre les différentes valeurs.

On notera enfin le cas des énoncés faisant intervenir des verbes de perception passive, comme dans l'exemple suivant :

(313) *"Norfolk Island", declared the old lady in one of the stores during our first visit, "isn't really like an island. There are places you can go where you **can't** even see the sea!"*

<http://www.ozemail.com.au/~macinnis/lhi.htm>

E. Gilbert (1987, p. 274) avance l'idée que, dans ce type d'emploi, le repère constitutif correspond au terme but, s'appuyant en cela sur une paraphrase proposée par C. Fuchs et A. M. Leonard : *"The view is visible to X"*. Il semble cependant que, dans ce cas, ce soit moins les propriétés du terme but (*the sea*) que les circonstances qui définissent le cadre de référence (*there are **places** you go to*) qui bloquent, ou rendent possible, la validabilité de la relation prédicative. De même, dans l'énoncé suivant, l'impossibilité n'est pas relative au terme but, ni même au co-locuteur, mais à des circonstances extérieures (*the sound of the drill*) :

(314) *'Who's ill? I'm sorry but I **can't** hear a word you're saying,' said the voice. 'You'll have to phone back, or kill the maniac with the drill.'*

<http://www.elemental.mcmill.com/oldhome/writing/burgen.html>

Ceci nous amène au second type de possibilité : le repère constitutif correspond à un « terme » extérieur à la relation prédicative.

4.2 « POSSIBILITE » : LE REPERE CONSTITUTIF = UN TERME EXTERNE

On va voir que ce type de repère constitutif pose un problème un peu particulier. On peut partir des trois exemples suivants. Les deux premiers (à la forme positive) sont empruntés à E. Gilbert (1987, p. 271, c'est moi qui souligne.) :

(315) *The truly great writer does not want to write ; he wants the world to be a **place** in which he **can** live the life of imagination.*

(316) *"This is a neighborhood FULL of children," I always tell them. "You have **other places** you **can** drive fast, don't you? PLEASE, for the children's sake, don't speed here anymore."*

(317) *During the winter we sometimes have so much **snow** that we **can't** get out onto the roads.*

<http://gsn.org/newsday-l/Fall1995/0018.html>

Dans son analyse, E. Gilbert analyse "place", "places", comme le « localisateur ». C'est par rapport à ce « localisateur » qu'est envisagée la validabilité de la relation prédicative. Ainsi, dans l'exemple 316, il y a une incompatibilité entre les propriétés associées au « quartier » en question et la notion de « conduite rapide ». Cette notion de vitesse est cependant compatible avec la représentation associée à d'autres types de lieu (eg. routes, autoroutes, etc.). Toutefois, on pourrait également penser que c'est ici la présence d'enfants dans le quartier plus que le quartier en soi qui justifie l'évaluation en termes de compatibilité / non-compatibilité dont CAN(+NOT) est ici la trace. Il semble en effet que le repère constitutif peut dans ce cas correspondre à un complexe de notions (*neighborhood + children*) qui renvoie à un type de situation ne pouvant se concevoir comme un terme unique. Dans l'exemple 317, c'est l'abondance de neige ("*so much snow*") qui rend compte de l'impossibilité de se déplacer en voiture. On a donc ici encore l'évaluation d'une incompatibilité entre deux notions complexes : la relation prédicative et une notion ne correspondant à aucun des arguments de la RP. Remarquons toutefois qu'il est difficile de parler de « localisateur » dans ce cas. Si, comme E. Gilbert on choisit de noter « c » ce type de repère constitutif⁵⁵, « c » pourra correspondre à n'importe quelle notion externe par rapport à laquelle l'énonciateur envisage le degré de validabilité de la RP. Le cas de l'exemple suivant est encore différent :

(318) "*I needed to offer a more universal menu," she said, "Southern food is great but you **can't** eat that every day."*

<http://silive.com/business/advance/0601busz.html>

On peut se demander comment il convient d'interpréter le facteur par rapport auquel l'énonciateur évalue la validation de la RP comme impossible. Sans le syntagme "*every day*", l'énoncé n'aurait pas véritablement de sens. C'est donc, au moins en partie, par rapport à cette notion de « récurrence » qu'est envisagée la validabilité du prédicat. D'un autre côté, c'est moins la récurrence en soi qui rend la validation impossible que la lassitude qui en découle. Autrement dit, l'interprétation de l'énoncé demande également la prise en compte des propriétés notionnelles associées au terme source, qui a ici pour valeur référentielle tout client potentiel : « on », en tant qu'être humain, ne peut pas manger le même type de nourriture tous les jours sans se lasser (notons, même si cela semble trivial, qu'avec un cochon, par exemple, on aurait tout de suite une représentation inter-notionnelle différente). L'idée d'un repère constitutif qui correspondrait à un « terme » n'est pas non plus satisfaisante dans ce cas. CAN+NOT est, ici encore, la trace de l'évaluation d'une incompatibilité entre un *réseau* de représentations notionnelles complexes, faisant intervenir la prise en compte de propriétés primitives à différents niveaux du construit prédicatif : *eat / food / eater- / customer / every day / pleasure / etc.*. Ainsi, bien que l'on puisse choisir de traiter cet exemple comme le repérage entre une RP et un argument extérieur, on s'aperçoit qu'en raison des relations entre les différentes notions en jeu la valeur de « possibilité » peut se doubler d'une valeur de « capacité ». Le complément circonstanciel de lieu pose un problème similaire dans l'exemple suivant :

⁵⁵ Je rappelle que la séquence de repérage proposée est : <₃ c >₂ a <₁() rb >₁>₂>₃>.

(319) *"There's no reason to be the richest man in the cemetery. You can't do any business from there."*

[Colonel Sanders] <http://lockport-ny.com/Tourism/memorials.htm>

Bien que "there" puisse s'interpréter comme un « localisateur », pour reprendre le terme d'E. Gilbert, l'interprétation de l'impossibilité repose ici sur l'incompatibilité entre les propriétés associées au terme but "business" et la nature du repère constitutif : "cemetery". On pourrait penser reformuler l'énoncé de la manière suivante :

(319.1) *"There's no reason to be the richest man in the cemetery. No business can be done from there."*

La possibilité de passiver, et par là même de construire le terme de départ à partir du terme but, semble montrer que l'on s'intéresse aux propriétés associées à la notion "business". La même manipulation n'est pas recevable avec l'exemple précédent, les propriétés du terme source jouant dans ce cas un rôle prépondérant :

(318.1)? *"I needed to offer a more universal menu," she said, "Southern food is great but can't be eaten every day."*

Ainsi, le travail d'évaluation de la validabilité de la RP, prise dans son ensemble, peut être relative à une incompatibilité entre un circonstant et un des arguments de la relation prédicative. La séquence de repérages proposée – $\langle_3 c \exists \langle_2 a \in \langle_1 () rb \rangle_1 \rangle_2 \rangle_3$ – ne constitue donc qu'une synthèse de l'ensemble des cas de figure possibles, mais ne rend pas compte en soi des rapports notionnels sur lesquels se fonde l'évaluation de l'incompatibilité dont CAN+NOT est la trace.

4.3 « POSSIBILITE » : LE REPERE CONSTITUTIF = UNE AUTRE RP

Il existe plusieurs types d'énoncé pouvant correspondre à ce type de repérage pour lequel, rappelons-le, E. Gilbert propose l'écriture formelle suivante :

$\langle_3 \lambda \exists \langle_2 a \in \langle_1 () rb \rangle_1 \rangle_2 \rangle_3$

On peut commencer par citer le cas d'énoncés tels que 320, qui mettent effectivement en rapport deux propositions distinctes :

(320) *It is also said that he banished all snakes from the island and that is why you cannot find a snake in Ireland today.*

<http://www.worldkids.net/clubs/kci/saintpat.html>

Dans cet exemple, l'impossibilité de valider la RP est conçue comme la conséquence de l'événement auquel réfère la première proposition. Le cadre de référence auquel renvoie la première proposition (eg. *He banished all snakes from the island.*) rend incompatible l'actualisation de l'événement auquel réfère la proposition modalisée (eg. *You cannot find a snake in Ireland.*). Le rapport interpropositionnel est par conséquent de nature causale, puisqu'un événement A bloque la validabilité d'un événement B. On peut envisager d'autres types d'énoncé qui se conforment à cette interprétation. Ainsi, les énoncés « directifs » et les énoncés « implicatifs » :

Type directif

(321) *Well, before you do that there are several things you want to do. First of all, you need to set the emergency brake so that the car **can't** move.*

http://www.michaelholigan.com/Departments/HowTo/HowToPage.asp?ts_id=ath196

Type implicatif

(322) *Lestat began to laugh. "Louis, you say the most ridiculous things. . . If you don't tilt your head up, I **can't** kiss you."*

<http://www.strangeplaces.net/torch/gift.html>

Dans les deux cas, la validabilité de la relation prédicative est envisagée relativement à la validation d'une seconde RP. Je laisserai de côté ces deux types d'énoncés, sur lesquels je reviendrai dans le chapitre suivant. Le point commun de ces deux constructions est que la validabilité de la relation prédicative est envisagée en fonction du cadre de référence défini par la seconde proposition. De plus, on peut constater qu'on a affaire à des phénomènes de chronologie événementielle. L'état de choses auquel renvoie la proposition modalisée, qui s'interprète comme une conséquence nécessaire par rapport à l'autre, est chronologiquement second. Cette orientation chronologique découle ainsi d'un rapport de cause à effet entre les deux événements :

<i>FIRST</i>		<i>THEN</i>
<i>You set the emergency brake.</i>	CAUSES	<i>The car can't move.</i>
<i>You don't tilt your head up.</i>	CAUSES	<i>I can't kiss you.</i>

Cette orientation chronologique se trouve d'une certaine manière neutralisée dans des énoncés tels que :

(323) *You **can't** have your cake and eat it.*

Les deux prédicats, qui sont ici coordonnés par le biais de AND, sont présentées comme incompatibles dans un même espace de référence. À la différence des implicatives de forme conditionnelle, on ne part pas d'une proposition hypothétique repère. En fait, dans des énoncés comme 323, l'impossibilité n'affecte pas une proposition plutôt que l'autre mais la *conjonction* de deux états de choses qui, au niveau des propriétés notionnelles, sont incompatibles entre eux. La neutralisation de l'orientation chronologique va ici de pair avec (ou plutôt « découle de ») la neutralisation de la relation causale qu'implique la construction conditionnelle en *if . . . then . . .*

On peut également mentionner le cas des énoncés dans lesquels une proposition est mise en relation avec un élément introduit par WITHOUT. En voici deux exemples :

(324) *As we know, you **can't** launch a product **without** a Tshirt, and you **can't** go to a computer trade show **without** coming home with a new summer wardrobe for yourself, the family, the cat.*

memex.org/cm-archive5.html

(325) *You **can't** have a jumble sale **without** any jumble, so we'll go round the houses on Shooters Hill to stock up for Friday.*

www.severndroog.demon.co.uk/prog_current.html / 1999

Comme on le voit, ces énoncés ne supposent pas nécessairement la présence d'une proposition explicite. WITHOUT introduit ici des groupes nominaux : "a T-shirt", "any jumble". La question qu'on peut ici se poser est : doit-on considérer, au niveau du repère prédicatif que l'on a affaire à une notion simple (celle à laquelle renvoie le GN) ou à une notion complexe à laquelle renverrait la relation prédicative implicite : <you – have a T-shirt>, <you – have jumble>. Cette question peut se justifier lorsqu'on sait que, dans certains cas, WITHOUT est suivi d'une proposition gérondive (cf. 324). Pour répondre à cette interrogation, on peut commencer par remarquer que l'on peut, dans le cas des groupes nominaux, reformuler l'énoncé sous la forme d'une « condition nécessaire » :

(325a) *For you to launch a product it is necessary for you to have a T-shirt.*

Il est alors intéressant de noter qu'il semble y avoir une différence entre les constructions WITHOUT + GN et WITHOUT + proposition gérondive. Comme on vient de le voir, les premières sont compatibles avec des reformulations en termes de condition nécessaire, ce qui n'est pas nécessairement le cas des constructions WITHOUT + proposition gérondive, comme le montre les exemples suivants :

(326) *You can't go to a computer trade show **without** coming home with a new summer wardrobe for yourself, the family, the cat.*

memex.org/cm-archive5.html

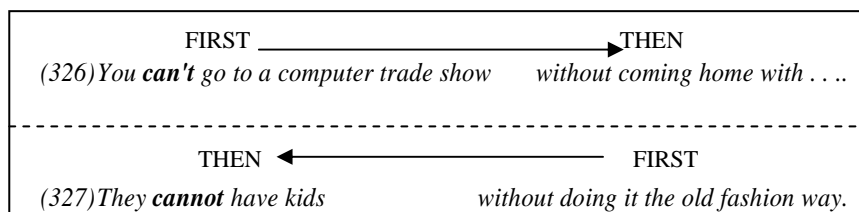
(326b) * ***For you to go to a computer trade show it is necessary to come home with a new summer wardrobe for yourself, the family, the cat.***

(327) *Except for the fact that they **cannot** have kids **without** doing it the old fashion way.*

http://osu.orst.edu/class/wwwboard/soc204_1/messages/297.html

(327a) ***For them to have kids it is necessary for them to do it the old fashion way.***

On constate que la différence entre ces deux types d'énoncé répond en fait à des orientations chronologiques différentes au niveau événementiel :



Dans l'exemple 326, CAN'T modalise la cause ; dans 327, il modalise la conséquence. Il semble que les constructions WITHOUT + GN soit essentiellement liées à la seconde orientation : le GN renvoie à une notion nécessaire à la validation de la relation prédicative. Ainsi, si on observe les exemples 324 et 325, on obtient l'orientation chronologique suivante :

THEN	FIRST
←	
CONSEQUENT	« CONDITION » NECESSAIRE
(324) <i>You can't launch a product</i>	<i>without a Tshirt.</i>
(325) <i>You can't have a jumble sale</i>	<i>without any jumble.</i>

Il semble qu'on puisse choisir d'opérer une distinction dans le système de symbolisation du repère constitutif : « c » (pour un terme extérieur, correspondant à une notion simple) ou λ (pour une seconde relation prédicative, correspondant à une notion complexe). Quel que soit le choix dans le mode de formalisation, on peut néanmoins retenir que, au-delà du repérage entre le construit prédicatif et le repère constitutif, la relation d'incompatibilité entre les deux contenus propositionnels implique la prise en compte de propriétés notionnelles qui, de par leur diversité, ne peuvent pas se réduire à une interprétation unique.

4.4 « POSSIBILITE » : LE REPERE CONSTITUTIF = PREDICAT

E Gilbert propose quelques exemples dans lesquels ce serait le prédicat qui correspondrait au repère constitutif. Il semble *a priori* que certains emplois de CAN(+NOT) soient compatibles avec cette analyse. Mais les énoncés que propose Gilbert ne sont peut-être pas totalement adaptés pour servir d'illustration. En voici un exemple :

(328) *My second request is that you visit your grandmother. If for some reason you **cannot** visit her . . .*

Dans cet exemple, le repère constitutif (i.e. ce par rapport à quoi est évaluée l'impossibilité) correspondrait plutôt à "*for some reason*". Les propriétés du prédicat ne sont pas, en elle-même, liées à l'incompatibilité de la validation de la RP. On peut cependant trouver d'autres exemples qui se conformeraient à cette hypothèse :

(283) *Someone said "You **can** pretend to be serious - but you **can't pretend to be witty**." I think a good example of that is Candice Bergen in the show "Murphy Brown".*

<http://hollywoodnet.com/Hicks/chat/drawer10.html>

(329) *With Li's help, she actually proves fairly adept at that last skill, in a scene in which they must fight a female assassin, and Li tells her that he **can't hit a woman**.*

<http://www.houstonpress.com/issues/2000-03-23/film2.html>

J'ai jusqu'ici traité CAN+NOT en termes d'incompatibilité. Cette notion implique une dimension transitive au sens où **quelque chose ne peut être incompatible que par rapport à autre chose. Aussi serait-il contradictoire de poser que le prédicat n'est pas validable parce qu'il est incompatible avec ses propres propriétés.** Les exemples précédents présentent toutefois des particularités qui rendent possible cette interprétation. Dans le premier cas, on constate qu'on a affaire à deux prédicats composés chacun de deux notions <pretend> et <be - serious> dans le premier cas, <pretend> et <be - witty> dans l'autre. C'est la mise en relation de ces deux notions qui est évaluée comme compatible ou comme incompatible par l'énonciateur. Ici encore, la valeur référentielle du terme source passe au second plan puisque c'est au niveau du

prédicat essentiellement que se joue ce travail d'évaluation. On a donc affaire à un double niveau de prédication, avec d'un côté $\langle () - be\ witty \rangle$ et d'un autre côté $\langle () - pretend \rangle$, de sorte que la réécriture formelle $\langle {}_3 ()\ rb\ \exists \langle {}_2 a\ \underline{\exists} \langle {}_1 ()\ rb\ {}_1 \rangle \rangle \rangle$ pourra dans ce cas aussi apparaître comme une simplification de l'opération en jeu. Il serait en fait préférable d'indexer les deux prédicats afin de les différencier, ce qui, si on laisse de côté les opérations de repérage énonciatif, donnerait la séquence suivante :

$$\begin{array}{ccccccc} \langle {}_5 \langle {}_4 \langle {}_3 ()\ rb^2 & \exists & \langle {}_2 a\ \underline{\exists} \langle {}_1 ()\ rb^1 & \rangle \rangle \rangle & \mu_4 \rangle & \mu_5 \rangle & \\ be\ witty & & you\ pretend & & compatible & is\ not\ the\ case & \end{array}$$

Autrement dit, il ne semble pas qu'on puisse analyser ce cas de figure sans procéder à une décomposition des notions qui constituent le bloc prédicatif. Le deuxième exemple présente un problème différent :

(329) *With Li's help, she actually proves fairly adept at that last skill, in a scene in which they must fight a female assassin, and Li tells her that he **can't hit a woman**.*

<http://www.houstonpress.com/issues/2000-03-23/film2.html>

Le prédicat est là aussi composé de deux notions $\langle ()\ hit\ () \rangle$ et $\langle ()\ be\ woman \rangle$. L'incompatibilité est relative à la mise en relation de ces deux notions. De ce point de vue, l'exemple est assez proche de l'exemple 310 cité plus haut :

(310) *"You can kill a man but you **can't** kill an idea."*

[Medgar Evers] <http://thecomicstore.com/Merchant/anddeath.htm>

On peut cependant y voir une différence, dans la mesure où les deux notions $\langle ()\ kill\ () \rangle$ et $\langle ()\ idea \rangle$ sont *objectivement* incompatibles, au sens où il y a une contradiction, et ce à un niveau transindividuel, avec l'idée de toute instanciation effective. En revanche, dans l'exemple 329, l'incompatibilité entre $\langle ()\ hit\ () \rangle$ et $\langle ()\ be\ woman \rangle$ est d'ordre éthique, mais, d'un point de vue strictement « matériel », la relation prédicative est validable. Pour cette raison, on peut comparer les deux paraphrases suivantes, construites avec un passif :

(310a) *"It is impossible for an idea to be killed."*

(329a) ? *"It is impossible for a woman to be hit."*

En 310a, l'incompatibilité se joue au niveau des propriétés primitives ; en 329a, au niveau de la valuation subjective. On peut alors penser que c'est bien au niveau du prédicat lui-même que se joue l'incompatibilité, ou plus exactement entre le prédicat et la valuation que l'énonciateur lui affecte. On a en quelque sorte affaire à un cas de figure proche des emplois déontiques, que je vais maintenant aborder.

4.5 « POSSIBILITE » : LE REPERE CONSTITUTIF = SOURCE DEONTIQUE (=S₀)

Je reviendrai dans le chapitre suivant sur la distinction entre CAN+NOT et MAY+NOT dans les contextes déontiques. Je m'intéresserai ici plus particulièrement aux contextes non-intersubjectifs. Les exemples suivants, qui correspondent à trois types d'emploi un peu différents, serviront d'illustration :

(330) *International endangered-species laws place many monkeys and apes on lists of animals that **cannot** be brought alive into many countries and whose skins **cannot** be sold.*

http://www.comptons.com/encyclopedia/ARTICLES/0000/00096768_A.html

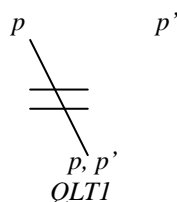
(331) *High protein foods include fish, poultry, meat and eggs. If you **can't** eat those, try high-protein foods that also contain significant amounts of carbohydrates, such as legumes, cheese, milk or tofu.*

<http://www.parentsplace.com/health/nutrimonth/gen/0,3375,10410,00.html>

(332) *You **can't** marry someone and then they turn into something else, that's cheating.*

<http://billnelson.com/interview/mus1992.htm>

Dans l'exemple 330, le contexte révèle assez clairement que l'on a affaire à une interdiction émanant d'une autorité légale (= l'énonciateur). Comme dans le cas de l'exemple 310, l'« impossibilité » qu'exprime CAN+NOT ne découle donc plus d'une incompatibilité établie au niveau des propriétés notionnelles (la validation est matériellement possible) mais d'un phénomène de valuation subjective. Le point commun avec les exemples précédents concerne le blocage de la validabilité de la RP, ce qui correspond, dans le système de représentation, à la composante opératoire QLT1 :



L'interprétation en termes de valuation dépend en partie de la nature intersubjective du contexte et de l'agentivité du procès, mais également de la neutralisation de la notion de possibilité matérielle. Ainsi, dans un énoncé comme 331, si l'impossibilité est de nature « déontique » ce n'est pas en raison d'une décision émanant d'une autorité quelconque :

(331) *High protein foods include fish, poultry, meat and eggs. If you **can't** eat those, try high-protein foods that also contain significant amounts of carbohydrates, such as legumes, cheese, milk or tofu.*

<http://www.parentsplace.com/health/nutrimonth/gen/0,3375,10410,00.html>

On peut ici encore considérer que la validabilité de la RP est évaluée négativement, mais cette valuation résulte de choix éthiques attribuables au terme source lui-même et non d'une autorité extérieure. Pour cette raison, à la différence de l'énoncé 330, une commutation avec MAY+NOT ne serait pas envisageable dans le cas de 331 :

(330.1) *International endangered-species laws place many monkeys and apes on lists of animals that **may not** be brought alive into many countries and whose skins **may not** be sold.*

(331.1)* *If you **may not** eat those, try high-protein foods that also contain significant amounts of carbohydrates, such as legumes, cheese, milk or tofu.*

Cette commutation n'est pas non plus recevable avec l'énoncé suivant pour une raison différente :

(332.1) *You **can't** marry someone and then they turn into something else, that's cheating.*

Dans cet exemple, CAN+NOT ne porte pas spécifiquement sur <you – marry someone> mais sur la conjonction des deux propositions qui sont posées comme incompatibles dans un même espace de référence. Cette incompatibilité n'est pas de nature objective au sens où il est « matériellement » possible d'épouser quelqu'un puis de modifier son comportement. L'impossibilité découle ici encore d'un phénomène de valuation subjective, comme le souligne la fin de l'énoncé : "*that's cheating*".

La notion de « valeur déontique » ne se réduit pas à une valeur d'interdiction de type intersubjectif, comme c'est le cas avec MAY+NOT. CAN+NOT permet avant tout de poser le blocage de la validabilité de la RP. La nature de ce blocage peut, comme on l'a vu, varier en fonction du contexte. Ainsi, en l'absence d'une source déontique définie par un énonciateur explicitement identifiable, la valeur déontique de l'énoncé résulte parfois d'une neutralisation de l'incompatibilité objective qui peut caractériser les propriétés notionnelles des différents arguments participant de la constitution de l'énoncé.

4.6 « POSSIBILITE » : LA PREPONDERANCE QLT

L'ensemble des emplois qui viennent d'être évoqués se caractérisent par une prépondérance de la composante qualitative. À ce niveau, les emplois de type « capacité » ne se distinguent pas des emplois de type « possibilité ». On a vu en effet que les différents exemples n'impliquaient pas la délimitation d'un cadre de référence muni d'une délimitation spatio-temporelle spécifique. Au contraire, avec CAN+NOT, ce sont essentiellement les propriétés notionnelles qui interviennent dans le cadre de l'évaluation ou de la valuation. On pourrait voir dans un exemple tel que le suivant une contradiction avec cette analyse :

(333) *Dana looked up at her lover and sighed. "I **can't** leave next week. We have protocol to set up, and manufacturing. You know that."*

<http://ausxip.com/fanfiction/n/n7p2.htm>

La délimitation temporelle construite par "*next week*" pose un cadre de référence spécifique par rapport auquel peut être envisagée l'absence d'occurrence. Il semble cependant que la non-validation de l'occurrence soit secondaire dans ce cas, et ne puisse être inférée qu'en raison de l'impossibilité elle-même : dire que la validation est impossible revient à admettre la non-validation. De ce point de vue, on peut opposer CAN'T à WON'T, qui, dans un contexte similaire à l'exemple 333, renverrait explicitement à la délimitation de l'occurrence :

(334) *"No, we **won't** come tonight or tomorrow (thanksgiving). I don't think Friday, possibly Saturday."*

Avec CAN'T, au contraire, l'énonciateur met en évidence l'incompatibilité entre la validation de la relation prédicative et le cadre de référence : *thanksgiving* = jour de congé pour le dépanneur. De la même manière, la présence de "*We have protocol to set up, and manufacturing*" fournit une explicitation de ces critères par rapport auxquels l'énonciateur envisage l'incompatibilité.

Concernant la question de la délimitation quantitative, on peut également citer le cas des constructions de type CAN+NOT + verbes de perception passive, qui a déjà été évoqué plus haut. En effet, cet emploi de CAN a pu être analysé comme un marqueur d'aspect dans ce cas. Ainsi, on peut rappeler le point de vue de Boyd et Thorne :

"This seems to be connected with the fact that they all lack an ordinary progressive form. That is, we don't find

**I am seeing the blackboard, etc.*

This suggests that in the case of these verbs *can* also acts as the marker of progressive aspect."

(1969, p. 72)

Il ne s'agit pas d'adhérer à cette analyse, dans laquelle CAN est présenté comme la forme supplétive d'un marqueur aspectuel. On peut cependant voir, dans cette comparaison de CAN avec la « forme progressive », un lien avec l'idée selon laquelle l'énoncé renverrait à une occurrence situationnelle de la notion, ce qui supposerait une délimitation quantitative. Je pense toutefois que cette analyse ne serait pas justifiée. On peut considérer les deux exemples suivant, à titre d'illustration :

(314) *'Who's ill? I'm sorry but I can't hear a word you're saying,' said the voice. 'You'll have to phone back, or kill the maniac with the drill.'*

<http://www.elemental.mcmill.com/oldhome/writing/burgen.html>

(335) *"We need to get out of here. But, while you were napping, granted not of your own choice, we have been moved. I have not found a latch inside, but I can't see anything either."*

<http://www.mindspring.com/~hisown/grave.htm>

Dans ces deux exemples, l'incompatibilité entre les circonstances qui définissent le cadre de référence et la validabilité de la RP ne semble pas se doubler de la *construction* d'un ancrage temporel spécifique de l'occurrence. On pourrait ainsi penser à transposer l'énoncé dans un cadre révolu par rapport à la situation origine. Les opérations aspectuo-temporelles ne pourraient alors pas affecter la relation prédicative :

(335.1) *I have not found a latch inside: I couldn't see anything.*

(335.2) **I have not found a latch inside: I can't have seen anything.*

Ceci amène à penser que la délimitation spatio-temporelle de l'événement n'est pas pertinente dans ce type d'emploi. On travaille encore avec une prépondérance de l'opération qualitative qui consiste à évaluer la validabilité de la relation prédicative. Il ne s'agit pas de localiser l'occurrence relativement à la situation origine mais d'évaluer son degré de compatibilité par rapport au cadre de référence, qui peut en soi être spécifique sans que l'on délimite quantitativement l'occurrence pour autant.

5 LES EMPLOIS EPISTEMIQUES DE CAN'T⁵⁶

Je ne reviendrai pas en détail sur les emplois épistémiques de CAN+NOT, qui ont déjà été abordés dans le chapitre consacré à MUST+NOT. On peut cependant insister sur deux points : 1/ ces emplois se caractérisent par une délimitation quantitative de l'occurrence (on pourra alors souligner la différence entre ces emplois et les valeurs qui viennent d'être évoquées) et 2/ les emplois épistémiques de CAN sont essentiellement compatibles avec la forme négative.

5.1 ACTIVATION DE LA COMPOSANTE QUANTITATIVE

À la différence des emplois précédents, les déterminations aspectuo-temporelles affectent ici le prédicat et non la modalité. Prenons par exemple l'énoncé suivant :

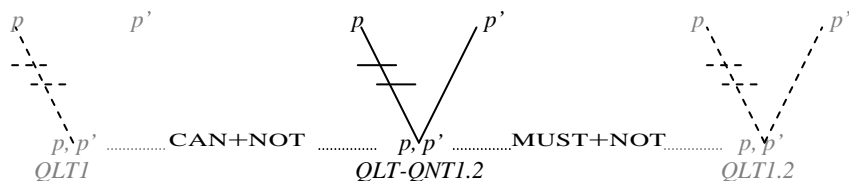
(336) "What are you saying?! You **can't have killed** her, you weren't even here."
<http://amazonbon.tripod.com/takes2.html>

Le *present perfect* permet de localiser l'occurrence relativement à la situation origine. On a de ce fait une activation de la composante quantitative. J. Coates propose deux paraphrases intéressantes pour ces emplois :

(336a) *It is not possible that you killed her.* "

(336b) *It is necessarily the case that you did not kill her.* "

On constate ainsi qu'il est possible de reformuler les énoncés à partir d'une relation prédicative entièrement constituée. La modalité ne porte pas sur une mise en relation du sujet et du prédicat, mais sur un construit prédicatif saturé, compatible avec la construction d'une occurrence situationnelle. D'autre part, ces paraphrases, intuitives, font ressortir deux portées différentes de la négation. Cette double interprétation semble confirmer les observations qui ont été effectuées lors de l'analyse de MUST+NOT dans ses emplois épistémiques. Il a en effet été montré que la proximité entre les deux marqueurs s'expliquait par l'existence d'une composante opératoire partagée QLT-QNT1.2 :



À la différence de la composante qualitative QLT1 (qui était prépondérante dans le cas d'emplois précédents), la composante quantitative permet à la fois de poser la validation comme contradictoire avec la situation dans laquelle s'inscrit l'occurrence et de poser la non-validation de la relation prédicative comme le seul cas de figure possible.

⁵⁶ Comme cela a été mentionné dans le chapitre IV, les emplois épistémiques de CAN+NOT se réalisent le plus souvent sous une forme enclitique : CAN+NOT est sera donc noté CAN'T pour cette valeur.

En d'autres termes, c'est ici p' qui correspond à la délimitation quantitative de l'occurrence. En dépit de cette activation du quantitatif, on peut penser que CAN'T est, à la différence de MUST+NOT, la trace d'une opération qui porte sur la validabilité de la relation prédicative. On en revient à l'idée évoquée lors de l'analyse de MUST+NOT, selon laquelle on a une pondération interne à l'opération : CAN'T reste la trace d'une opération d'évaluation, caractéristique de la composante fondamentale qualitative QLT1 qui lui est associée. QLT1 est donc prépondérante, malgré une activation de la composante fondamentale QNT2, qui joue un rôle en raison de la délimitation quantitative d'occurrence.

5.2 LES EMPLOIS EPISTEMIQUES ET LA NEGATION

On sait que les emplois épistémiques de CAN'T sont essentiellement compatibles avec la négation. Certains exemples semblent pourtant relativiser ce constat, puisque l'on rencontre, plus rarement il est vrai, des occurrences de CAN à valeur épistémique dans des contextes positifs, comme le montrent les exemples suivants :

(337) *Sorry Jim (Peacock), but I don't think you **can have seen** the last two performances by Queens, as we are now playing much better.*
<http://www.qosfc.co.uk/mesoct.htm>

(338) *Kidsgrove **can have seen** few more exciting days than Whit-Monday 1890, when the Clough Hall Park and Gardens, termed 'The Paradise of the Potteries' was opened for the first time.*
<http://www.mattp.demon.co.uk/Hkidsgrove.htm>

On peut apporter un complément à ces deux exemples, en rappelant un des exemples que propose E. Gilbert :

(339) *The reality is worse than anything he **can have seen**.*

Or, comme le constate par ailleurs E. Gilbert, on voit que, dans tous ces exemples, CAN s'inscrit dans des contextes qui se caractérisent par une orientation négative. On a effectivement affaire aux types de contextes caractéristiques des emplois de NEED et DARE auxiliaires. Ainsi, dans l'énoncé 337, on constate que CAN apparaît dans une complétive qui dépend d'une proposition à valeur négative :

(337) *Sorry Jim (Peacock), but **I don't think** . . .*

Dans l'énoncé 338, on remarque que l'on a affaire un quantificateur négatif :

(338) *Kidsgrove **can have seen** few more exciting days than Whit-Monday 1890.*

Dans l'exemple 339, on note la présence de *anything* dans le contexte à gauche, qui est la trace d'un parcours sur les différentes valeurs constitutives de l'Intérieur du domaine avec une orientation vers le négatif construite par le comparatif *worse* :

(339) *The reality is worse than **anything** he **can have seen**.*

Ces différents contextes semblent apporter une confirmation au fait que CAN entretient, dans ses emplois épistémiques, un rapport privilégié avec la négation. On a vu lors de l'étude de MUST+NOT à valeur épistémique, que l'on pouvait rendre compte de ce phénomène par le fait que CAN'T n'était pas véritablement la trace d'une inférence :

CAN'T est avant tout orienté vers l'expression d'une incompatibilité entre une occurrence d'événement préconstruite et le cadre de référence dans lequel cette occurrence s'inscrit. Cela suppose que cet événement soit déjà envisagé, alors qu'avec MUST+NOT, le travail inférentiel conduit vers une information nouvelle. En d'autres termes, on peut penser que la compatibilité des emplois « épistémiques » de CAN avec le négatif s'explique principalement par le fait que cette opération implique une **préconstruction de la validation** de la relation prédicative, qui est ensuite remise en cause. En effet, c'est l'Intérieur du domaine (p) qui est ici évalué en fonction de son degré de compatibilité et d'incompatibilité. Ce double niveau d'opération n'est pas sans rappeler le cas de NEED+NOT. Concernant les emplois épistémiques, on pourrait d'ailleurs tracer un parallèle entre, d'un côté, NEED NOT et MAY NOT, et de l'autre, CAN'T et MUST NOT. Les premiers (i.e. NEED+NOT et CAN'T) consistent à remettre en cause un préconstruit, les seconds (i.e. MAY+NOT et MUST NOT) sont orientés vers la délimitation de l'occurrence. **Avec NEED NOT et CAN'T, on part de l'occurrence préconstruite pour évaluer son degré de validabilité ; avec MUST NOT et MAY NOT, on s'appuie sur une forme de représentation pour envisager la non-validation de l'occurrence.** Dans les deux cas, il y a intervention à la fois de la composante **qualitative** et de la composante **quantitative** mais leur mise en oeuvre est différente. Ainsi **avec CAN'T (et NEED NOT), on part du quantitativement délimité pour considérer la délimitation qualitative ; avec MUST+NOT (et MAY NOT), on s'appuie sur une représentation qualitative pour construire une occurrence quantitative.**

CONCLUSION DU CHAPITRE

Il a été mis en évidence que CAN+NOT pouvait être la trace d'un jeu de pondération sur deux couples différents de composantes opératoires. Le premier couple de composantes, que l'on a abordé lors de l'étude des énoncés sporadiques, correspond à QLT2 et QNT3.2. Au niveau **qualitatif**, l'opération consiste à **évaluer** la compatibilité de la non-validation dans l'espace de référence. Au niveau **quantitatif**, on a affaire à une **quantifiabilisation** du domaine notionnel, par laquelle on pose qu'il existe des occurrences validées et des occurrences non-validées (bilatéralité construite par **bifurcation**). On comprend que cette composante quantitative soit également partagée par MAY+NOT (voir chapitre suivant).

L'autre couple de composantes, QLT1 et QLT-QNT1.2, vient d'être décrit : au niveau **qualitatif**, on pose une **incompatibilité** entre deux contenus notionnels ; au niveau **quantitatif**, cette incompatibilité se double d'une **délimitation d'occurrences** relativement à un espace de référence spécifique.

Dans tous les cas, CAN+NOT se caractérise avant tout par une activation de ses composantes qualitatives QLT2 ou QLT1. La délimitation quantitative de l'occurrence, lorsqu'elle intervient dans l'interprétation des énoncés, est toujours secondaire et sert avant tout de support au travail qualitatif dont CAN+NOT est la trace.

Chapitre VIII

MAY + NOT

*Sub specie aeternitatis there is no necessity and
no contingency ; all truth is on a par.*

W. V. O. Quine

1 REMARQUES MORPHOLOGIQUES

Tout comme *shan't*, la forme enclitique *mayn't* ne se rencontre quasiment plus en anglais contemporain. Une recherche à partir d'AltaVista sur le domaine britannique a fourni les résultats suivants :

domain:uk "mayn't" ⇒ Web Pages 34 pages found.

domain:uk "may not" ⇒ Web Pages 247,679 pages found.

Sur les 34 pages proposées (ce qui est très peu), les occurrences apparaissaient quasi-exclusivement dans des textes antérieurs à la seconde guerre mondiale, et même, le plus souvent, antérieurs à la première guerre mondiale :

(340) *"Well, hang it all," said Moon, in an injured manner, "if Dr. Pym may have an old friend with ferrets, why **mayn't** I have an old aunt with poplars?"*

Manalive, by G. K. Chesterton (1912)

http://www.dur.ac.uk/~dcs0mpw/gkc/books/manalive/man_pt2_1.html

(341) *"I suppose you'll be coming back, but I **mayn't** be here much after today."*

The Bell Street Murders, by Sydney Fowler (1931)

<http://www.sfw.org.uk/books/bell.html>

Insistons en effet sur le fait que les exemples contemporains sont pratiquement inexistantes. Notons également que les recherches n'ont fourni aucune occurrence de double négation. Les anglophones interrogés suggéraient assez facilement des exemples construits avec une valeur déontique (e.g. *You may not not tell him*), mais aucun exemple spontané n'a pu être relevé.

2 TYPOLOGIE DES EMPLOIS

J. Coates 1983 reconnaît cinq types d'emplois pour MAY, qu'elle nomme *Epistemic possibility*, *Root possibility*, *permission*, *quasi-subjunctive* et *benediction (or malediction)*. Cependant, elle commente essentiellement les trois premiers emplois, qui sont définis en fonction des critères suivants :

Les emplois épistémiques

Cet emploi se rencontre surtout à l'oral. Il se caractérise par une absence d'engagement de l'énonciateur quant à la vérité de la proposition ("*the truth of the proposition*"). Les paraphrases proposées sont de type :

"It is possible that . . ." / "perhaps"

Elle rappelle que CAN ne peut pas commuter avec MAY dans ces contextes, et que la référence temporelle de la proposition est susceptible de pouvoir varier. En effet, les emplois épistémiques se caractérisent par la co-occurrence de différents types de marqueurs : HAVE -EN, BE -ING, marqueurs de localisation énonciative (THERE), procès de type statif, présence d'un « semi-modal » (HAVE TO, BE ABLE TO, etc.). On sait cependant que ces critères de co-occurrence relèvent plus d'une tendance que d'une règle : la co-occurrence de ces marqueurs ne garantit pas nécessairement la valeur du modal. Ainsi, l'énoncé suivant n'a pas, par exemple, une lecture épistémique :

(342) *The restaurant only has seven tables.[. . .] Within an hour you **must have finished** your lunch!*

<http://www.santesson.com/recept/melonsou.htm>

De la même manière, la nature stative du procès n'implique pas en soi une valeur épistémique. L'exemple cité par J. Coates est le suivant :

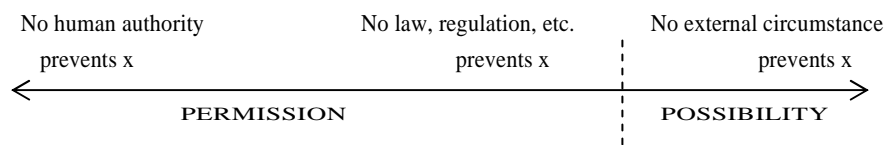
(343) *I was always being told you **may** have a degree but you're no better waiter than I am.*

(Ibid. p. 137)

J. Coates souligne que la **négation** affecte le prédicat et non la modalité, et rappelle qu'il s'agit d'une caractéristique des emplois épistémiques. La paraphrase qu'elle propose est analogue à la paraphrase précédente : *It is possible that X not P.*

Les emplois « radicaux »

J. Coates distingue une valeur centrale dans les emplois radicaux de MAY. Cette valeur centrale correspond à la valeur déontique et est paraphrasable par : *It is permissible/allowed for x*. En revanche, les emplois « périphériques » sont paraphrasables par le biais de l'adjectif plus neutre "*possible*" : *It is possible for x*. Ces deux valeurs (*possibility* et *permission*) correspondent à deux pôles d'un continuum, définis en fonction de l'origine de la possibilité : [+ source objective (matérielle)] ⇒ « possibilité », [+ source subjective (déontique)] ⇒ « permission ». Traité en termes de *nihil obstat*, le continuum se présente de la manière suivante :



J. Coates note que les emplois de type *permission* sont rares avec des sujets de troisième personne. Cette remarque contredit le corpus sur lequel je travaille, dans lequel, comme on le verra, ce sont au contraire majoritairement des sujets de troisième personne qui se présentent (dans des constructions passives). Elle ne dit rien des sujets de deuxième personne, mais constate un nombre important d'emplois avec une première personne. Elle souligne cependant que ces emplois sont essentiellement des expressions figées, correspondant à des emplois rhétoriques :

If I may say so . . . ; May I ask . . . ; May I say . . . ; Etc.

On notera que ces emplois « figés » apparaissent dans des formes interrogatives ou des hypothétiques. En revanche, il n'y a pas de co-occurrence avec la négation. Pour cette raison, les emplois qui seront examinés dans ce chapitre feront essentiellement apparaître des sujets de troisième et de deuxième personne. Il s'avère effectivement que les emplois déontiques sont rares avec une première personne :

(344) *When I asked when Chip would be available to discuss his submission to KIT, I was told "Sorry, I **may not** release that information."*

http://www.perefound.org/kit2_95.html

Le point commun de 344 avec les emplois cités par J. Coates concerne la dissociation de la source déontique et du sujet syntaxique. En effet, dans les exemples avec une première personne, la permission ou l'interdiction émane d'une instance différente du sujet. Les emplois rhétoriques que cite Coates peuvent s'interpréter comme des énoncés qui consistent à obtenir l'aval du co-énonciateur. Dans l'exemple 344, en revanche, le co-énonciateur ne correspond pas à la source déontique, mais il ne s'agit pas pour le sujet de s'imposer une interdiction. Cet énoncé suppose au contraire que le sujet n'est pas en droit, en raison d'une autorité extérieure, de fournir le renseignement qu'on lui demande. La paraphrase pour cet exemple serait : *I am not allowed to release that information*. La question de la source déontique sera évoquée plus loin.

Possibilité matérielle (Root possibility) :

Cette valeur se caractérise par le fait qu'il n'y a pas de source déontique identifiable qui serait à l'origine de la permission ou de l'interdiction. Les paraphrases proposées sont "*It is possible for*" ou encore "*Circumstances allow x*".

Cette valeur se manifeste essentiellement dans des contextes formels, et avec une diathèse passive, dans lesquels la possibilité repose sur des principes généraux plutôt que sur une autorité morale. L'exemple et la paraphrase fournis sont les suivants :

(345) *But some years of experience suggest two or three guiding principles by which the speaker efforts **may** be judged.*

(345a) *But some years of experience suggest two or three guiding principles which **allow** (us) **to** judge the speaker efforts.*

J. Coates classe sous cette valeur les emplois de type « directif » : i.e. les emplois apparaissant dans des propositions finales en *so that* ou *in order to*. Il y a une différence importante entre la « possibilité » et les emplois « directifs » du point de vue de la négation puisque seuls les seconds sont véritablement compatibles avec la négation. La possibilité matérielle, en revanche, n'apparaîtrait pas avec la forme négative ("Possibility' MAY is never found with negation" ; J. Coates, 1983, p. 142). J. Coates interprète cette incompatibilité distributionnelle comme une zone de transition entre les valeurs épistémiques et les emplois à valeur de permission. Il semble néanmoins que l'exemple suivant peut se satisfaire d'une interprétation en termes de « possibilité matérielle » :

(346) *Scientifically valid conclusions may not be drawn from such tests unless all the variables of the artifacts have been removed from the process.*

<http://www.2xtreme.net/regina-r/tmov/pitfalls.htm>

La différence avec les emplois déontiques concerne alors la nature du "permitting factor". Dans cet exemple, l'impossibilité de valider la RP est moins due à une loi ou à un règlement qu'à un principe général : le manque de preuves, de données, etc. rend toute conclusion illégitime. La négation porte, comme pour les valeurs de type *permission*, sur la modalité. Du point de vue formel, il n'y a de différence qu'au niveau du repère de l'opération modale : le contexte implique la présence d'une source déontique ou de raisons matérielles. Si, néanmoins, on estime que ces énoncés expriment une forme d'interdiction subjective, il faut alors défendre l'idée selon laquelle les emplois « radicaux » de MAY NOT impliquent, quelles que soient les variations contextuelles, une modalité repérée par rapport à l'instance énonciative origine \mathcal{S}_0 .

Epistémique ou radical ?

J. Coates remarque également que, dans certains cas, il est difficile de trancher entre lecture épistémique et lecture radicale, sans qu'il y ait cependant ambiguïté. Voici un des exemples cités :

(347) *The quality of the final product must be influenced by the quality of the raw material of the industry, and the methods of processing may influence its nutritional quality.*

Deux paraphrases sont possibles dans ce cas : *It is possible that . . . et It is possible for . . .* MAY a ici une valeur **sporadique** (*existential modality* pour Palmer) et pourrait être remplacé par CAN sans changement de sens important. Cependant, comme le souligne F.R. Palmer (1990, pp. 108-109), en co-occurrence avec la négation, les deux marqueurs auront des interprétations de type contradictoire, en raison de la différence de portée. Ainsi, pour reprendre un exemple de Huddleston :

(348) *The hairs are there all the time although they may not grow noticeably before puberty.*

(348.1)???*The hairs are there all the time although they can not grow noticeably before puberty.*

Les emplois de MAY étudiés dans ce chapitre correspondront en partie à la typologie proposée par J. Coates. Il s'agira également de distinguer les contextes

« radicaux » des contextes épistémiques. Aux premiers seront assimilés les emplois **directifs** (propositions en *so that, in order to*) ; alors que les emplois **concessifs** et le syntagme MAY OR MAY NOT seront abordés à la suite des emplois **épistémiques**.

3 LES EMPLOIS DEONTIQUES

Les occurrences de MAY NOT à valeur d'interdiction ne sont pas d'emploi courant à l'oral, même dans le cadre d'échanges interpersonnels. En revanche, les recherches sur Internet semblent révéler qu'on rencontre encore un nombre important d'occurrences dans des supports écrits. Néanmoins, les contextes dans lesquels on rencontre ces occurrences sont essentiellement des règlements qui décrivent les conditions d'emploi du site ou du produit auquel l'internaute à accès :

(349) *Images for promotional use by CDNOW only. Images **may not** be copied, modified, or reused.*

www.cdnw.com/cgi-bin/mserver/redirect/

Il n'y a pas d'échange interdiscursif dans ce cas, et d'ailleurs la plupart des exemples que l'on peut relever sont construits avec une diathèse passive sans agent. Mais les énoncés s'inscrivent néanmoins dans un cadre intersubjectif, de sorte que MAY+NOT s'interprète comme une interdiction (ou comme une permission, en fonction des polarités). L'exemple 349 explicite d'ailleurs cette valeur : *you may not . . . without permission*.

Ce type d'exemples peut être paraphrasé à l'aide de l'expression "(not) be allowed to" ou "X (not) allow Y to" :

(349a) *Images for promotional use by CDNOW only. You **are not allowed** /We **do not allow you to** copy, modify, or reuse those images.*

L'interdiction est dirigée vers le co-énonciateur, qui constitue le **but déontique**. Ce but déontique, qui n'a pas, dans les exemples précédents, de valeur référentielle spécifique. Les paraphrases ne font ainsi que réintroduire une simulation de situation inter-subjective.

Il a souvent été souligné que, à la différence de CAN, l'énonciateur choisissait de se présenter comme la **source** de la modalité **déontique** lorsqu'il employait MAY. Autrement dit, il se pose *explicitement* comme l'autorité de laquelle émane la permission ou l'interdiction. Pour reprendre les propos de S. Gresset, on peut dire que :

« De "You may..." à "You can...", on assiste en quelque sorte à la disparition de la source déontique [. . .]. »

(S. Gresset, 1999, p. 126)

Cette intuition est confirmée par certains échanges, dans lesquels l'énonciateur choisit, à des fins rhétoriques, de réhabiliter son autorité dans le rapport intersubjectif :

(350) *Host: **Can** I call you "sugar plum"?*

Ross: No.

Host: "Pussycat"?

*Ross: No! Host: "Angel drawers"? Ross: No you **may not!** Get on with it!*

The Monty Python Archives : <http://www.silkdarkness.com/python/mp6a.htm>

D. Bolinger (1989, p. 2) propose une manipulation intéressante, qui souligne l'incompatibilité qu'il y aurait à employer MAY dans un contexte où l'énonciateur construirait une autorisation tout en renvoyant à une source déontique non-spécifique :

(351) "**May** I smoke here ?"
"As far as I know you can."

(351.2) "**May** I smoke here ?"
* "As far as I know you may."

Cependant, on sait que l'énonciateur ne coïncide pas nécessairement avec le locuteur, comme on le constate avec l'exemple suivant :

(352) **May** I have a lawyer help me during the appeals process?
Yes, you **may** have representation, at no cost to you, to help you prepare for the appeals process and to assist you during the appeals process.
http://www.doi.state.fl.us/Consumers/Alerts/Class_Action/jhancock.htm

Dans ce cas, le locuteur ne fait que rapporter ce qui a été décrété à un moment donné par une autorité dont la nature peut d'ailleurs varier : personne, texte sacré, législateur, etc. (qui correspond à l'énonciateur). MAY NOT marque explicitement l'existence de cette source déontique qui impose un type de comportement au sujet. Une des conséquences de ce rapport intersubjectif se traduira dans les interrogatives par des contraintes sur le jeu des personnes. Un énoncé comme 353 semblerait contradictoire avec l'idée d'un énonciateur imposant sa volonté au sujet de l'énoncé :

(353) * **May** you open your bag?

L'interrogation consiste effectivement à placer le co-énonciateur dans la position de celui qui tranche entre l'autorisation et l'interdiction. L'exemple 353 impliquerait la possibilité d'une « auto-autorisation », où le même sujet serait susceptible de se mettre sous la contrainte de sa propre autorité. Il n'y aurait pas de dissociation entre la source et le but déontiques, ce qui serait tout à fait curieux dans le cas d'une permission puisqu'il s'agirait de s'octroyer un choix à soi-même. L'exemple 353.1 ne pose plus aucun problème :

(353.1) *Can* you open your bag?

En effet, CAN n'exige pas la présence d'une instance, identifiable à l'énonciateur, qui serait à l'origine de l'autorisation ou de l'interdiction. La question ne concerne dans ce cas que la possibilité pour le sujet de valider la relation prédicative, sans intervention d'une source déontique spécifique. Ainsi, malgré les emplois de MAY NOT où la source déontique ne correspond pas au co-locuteur, on ne peut pas douter du fait que MAY, à la différence de CAN, implique l'intervention d'une source déontique explicite, assimilable à l'énonciateur.

3.1 REPERAGES ASPECTUO-TEMPORELS

À côté des paraphrases par "allow", qui mettent en évidence les notions de permission ou d'interdiction, on peut également paraphraser ces énoncés à l'aide de l'hyperonyme : "possible". Ce second type de paraphrases fournit des renseignements à

la fois sur la portée de la négation et sur les opérations de repérage qui affectent la relation prédicative :

(349b) *Images for promotional use by CDNOW only. It is not possible for you to copy, modify, or reuse images.*

Comme cela apparaissait déjà dans les paraphrases précédentes, la négation affecte la modalité. C'est un point qui sera commenté plus loin. Par ailleurs, l'apparition de FOR . . . TO . . . met en évidence le fait que l'on travaille avec une relation prédicative non-saturée : cette construction fait effectivement ressortir le repérage du terme de départ par rapport à la place à instancier correspondante dans le schéma de lexis. On a ce que C. Rivière appelle « l'éclatement de la lexis » ou "*lexis-cleaving*"⁵⁷. Cette opération de repérage, qui consiste à mettre en rapport la place vide et l'argument qui l'instancie, se réécrit de la manière suivante :

$$\langle_2 a \in \quad \langle_1 () r b \rangle_1 \rangle_2$$

For you to copy images

On a ainsi affaire à une occurrence de notion sans localisation temporelle. La modalité s'applique ici à la mise en relation du sujet et du prédicat et non à une relation entièrement constituée, susceptible de renvoyer à une occurrence situationnelle. Il ne semble d'ailleurs pas non plus possible d'envisager des marquages aspectuels particuliers (HAVE –EN, BE –ING) avec cet emploi, de telle sorte que l'occurrence n'est pas envisagée en fonction d'un rapport de concomitance, d'antériorité ou même d'ultériorité par rapport à \mathcal{T}_0 . Si on laisse pour le moment la question de la modalité, on peut dire que de la relation prédicative est envisagée en fonction d'un point de vue **décroché** de la situation d'énonciation :

$$\langle_6 \langle_3 \langle_2 a \in \langle_1 () r b \rangle_1 \rangle_2 = \langle_4 T_2 \rangle_3 = \langle_5 T_3 \rangle_4 \omega \mathcal{T}_0 \rangle_5 \rangle_6$$

On a donc, d'une part, une absence de délimitation quantitative de la notion (en dehors de la délimitation notionnelle intrinsèque), et, d'autre part, une modalité qui porte sur la validabilité d'un **type de prédicat** relativement à un sujet donné. Enfin, les emplois déontiques impliquent une valuation subjective : l'énonciateur vise ou rejette un cas de figure qu'il estime souhaitable ou non-souhaitable. C'est ainsi la **composante Qlt** qui sera ici prépondérante.

3.2 LE DOMAINE NOTIONNEL DU POSSIBLE DEONTIQUE

En ce qui concerne les opérations modales, on va se trouver dans un cas de double niveau de modalité. L'interdiction construite par MAY NOT s'oppose à une autorisation dont MAY est le marqueur. On a ainsi un domaine notionnel constitué d'un Intérieur et d'un Extérieur, de sorte que l'énonciateur peut asserter l'un de ces deux cas de figure. De même, il est également possible de construire des interrogations, qui consistent à inviter le co-énonciateur à parcourir ces deux valeurs pour en retenir une :

⁵⁷ C. Rivière (1983) et C. Rivière (1991).

(354) Casey: Christine Cummings, *may I have the honor of this dance?*

Chris: Yes you *may*.

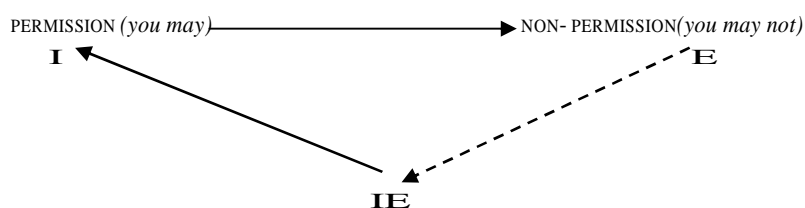
<http://www.cchono.com/~bzaney/romance4.html>

(355) *May I send mail from this list to other people who are not on this list?*

No, you *may not*.

<http://www.nami.org/council/knownfaq.html>

On a ainsi un domaine notionnel, structuré en deux zones complémentaires, sur lequel l'énonciateur peut effectuer des opérations énonciatives d'assertion ou d'interrogation :



Le retour vers IE correspond ici encore à la possibilité de ne sélectionner aucune des deux zones de validation, ce qui se traduirait par une réponse de type "I don't know".

permission / non-permission

La séquence d'opérations à laquelle on a affaire peut alors être analysée de la manière suivante. Comme le montre les paraphrases, on travaille à partir d'une relation prédicative non-saturée, c'est-à-dire qui est envisagée comme **validable** (par opposition à **validée**). Pour prendre un exemple bien connu, "You may not leave the table", on ne part ni de "You left the table" ni de "you're leaving the table", mais du cas de figure où la validation est **envisageable**. À partir de ce cas de figure, l'énonciateur construit une modalité qui autorise ou interdit la validation de la relation prédicative. L'autorisation et l'interdiction se présentent ainsi comme deux zones complémentaires d'un même domaine notionnel (le possible déontique), auquel renvoie le marqueur MAY, qui est ici noté par le symbole μ :

<<a μ <() r b>> μ >
 For you to leave the table possible

La modalité est paraphrasée par "possible", mais elle pourrait tout à fait être paraphrasée par "allowed" ou un autre hyponyme plus ou moins équivalent. L'interprétation sémantique de μ est en fait donnée par l'opération formelle correspondant aux composantes QLT3.2 et QLT1.2 associées à MAY. Ces opérations seront décrites plus loin. De plus, à ce stade, on se situe à un niveau pré-assertif, où la modalité est compatible avec l'assertion positive ou négative. Autrement dit, "possible" renvoie ici à l'**ensemble du domaine notionnel** présenté plus haut, et ne doit pas être lu comme une « possibilité/permission » effective. C'est le second niveau de modalité, symbolisé par la lettre *μ* en italiques, qui va prendre en charge l'opération d'assertion. L'énonciateur se positionne alors par rapport à l'une des zones du domaine. Dans le cas

de l'interrogation, le co-énonciateur est invité à effectuer un **parcours** orienté sur les zones complémentaires du plan de validation pour sélectionner une des deux valeurs. On proposera comme repérage de la modalité la formule suivante :

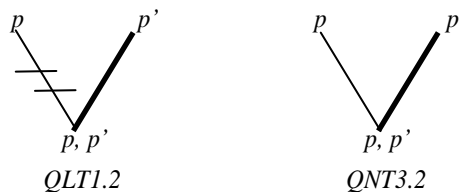
$$\begin{array}{ccccccc}
 \langle_5 \langle_4 \langle_3 \langle_2 a \in & \langle_1 () r b \rangle_1 \rangle_2 & \mu \rangle_1 \in \mathcal{S}_0 \rangle_4 & \mu \rangle_5 & & & \\
 \text{For you} & \text{to leave the table} & \text{possible} & \left. \begin{array}{l} \text{is not the case} \\ \text{is the case} \\ \text{is it the case} \end{array} \right\} & & &
 \end{array}$$

Comme cela a été rappelé plus haut, la nature de la source déontique va varier en fonction des contextes. Dans les interrogatives notamment, elle sera assimilable au co-énonciateur, de sorte que le type d'opération auquel μ renvoie joue un rôle dans l'identification de sa valeur référentielle.

La négation, qui porte sur la modalité par le biais de l'opération d'assertion, intervient de manière externe, comme les deux autres types d'opérations énonciatives que sont l'assertion positive et l'interrogation. Je vais maintenant examiner les interactions de cette modalité énonciative avec la modalité prédicative μ , dont MAY est la trace. Pour cela, je vais revenir sur l'idée d'un domaine notionnel, structuré en deux zones complémentaires, et compatible avec les opérations qui viennent d'être présentées.

3.3 VALEUR DEONTIQUE ET NEGATION

Comme cela a été souligné dans la section 3 du premier chapitre, MAY+NOT se distingue des autres modaux sur un point important. Deux des composantes opératoires qui lui sont associées sont mutuellement exclusives : la composante QLT1.2 construit une modalité nécessaire, alors que la composante QNT3.2 construit une latitude, qui laisse les chemins vers les deux zones complémentaires du domaine p et p' ouverts :



Il est difficile d'imaginer comment on pourrait combiner ces deux opérations puisque l'une rejette explicitement la validation de la relation prédicative alors que l'autre la pose comme une possibilité. Dans ce type de contexte, les jeux de pondération semblent donc devoir se limiter soit à une prépondérance totale de la composante QLT1.2 soit à une prépondérance totale de la composante QNT3.2. Les valeurs équi pondérées ou complémentaires qui pouvaient être envisagées pour les autres modaux semblent exclues à moins de faire intervenir une seconde composante Qlt (dont on examinera le rôle à propos des emplois concessifs). Ceci explique peut-être que les emplois de MAY+NOT se limitent à un nombre de valeurs plus restreint que CAN+NOT ou WILL+NOT, pour lesquels les deux composantes ne sont pas incompatibles. Il est intéressant de noter que P. Larreya formule une idée analogue au sujet des emplois positifs :

« [MAY] possède deux valeurs sémantiques essentielles, assez nettement différenciées (y compris, nous le verrons, sur le plan syntaxique) : la possibilité morale ou la possibilité logique ; mis à part quelques rares survivances du sens de possibilité matérielle que son ancêtre magan exprimait de façon assez courante, tous ses emplois se rattachent à l'une ou l'autre de ces deux valeurs. »

(P. Larreya, 1984, p. 328)

Pour autant, on verra qu'entre les emplois épistémiques et les emplois déontiques, il est nécessaire de reconnaître un troisième cas de figure, lié à la notion de « possibilité matérielle », où le jeu des valuations se construit de manière différente. Encore une fois, la plasticité des données linguistiques nous oblige à ne pas regarder le construit théorique comme un système en tout ou rien, mais plutôt comme l'interaction de concepts susceptibles de rendre compte de la déformabilité observable.

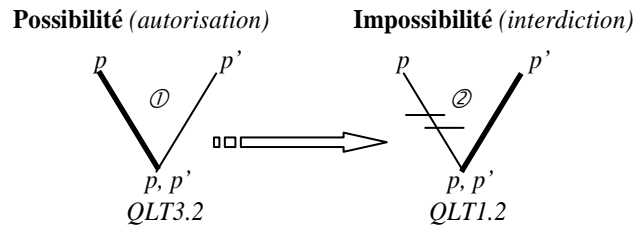
Dans ses emplois déontiques, MAY NOT exprime une forme d'interdiction, au sens où le mot « inter-dire » renvoie à l'idée de s'interposer par le verbe entre une téléonomie dirigée vers un objet intentionnel et sa réalisation. Interdire revient ainsi à priver l'autre de la possibilité de valider la RP (ce qui nous renvoie à la composante fondamentale QLT1). Au contraire, dans les énoncés positifs, MAY offre un choix à part entière au co-énonciateur. Fondamentalement, pour les emplois positifs de MAY, l'opération demeure la même, et ce quelle que soit la valeur (« épistémique », ou « déontique ») : il s'agit de poser que ni la validation ni la non-validation de la relation prédicative n'est exclue. On a alors, dans le cas des valeurs déontiques, des paraphrases qui font ressortir des lexicalisations de type : *allow*, *permit*, *entitle*, etc. Autrement dit, l'énonciateur donne au co-énonciateur une certaine latitude, en ne fermant aucune possibilité. L'opération pose que, vis-à-vis de l'énonciateur, le co-énonciateur est libre de choisir de valider la relation ou de ne pas la valider.

On peut cependant s'attendre à une différence pour la forme négative, en ce sens que la négation porte cette fois sur la modalité, et donc affecte cette opération. La question est de savoir comment il convient de faire apparaître cette opération dans la représentation graphique, si on part du principe que c'est l'opération modale dans son ensemble qui est affectée.

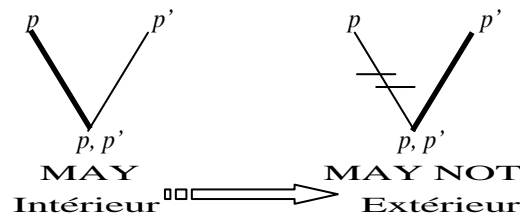
On remarquera deux choses :

- ① Si on prend le cas de l'interdiction, on se rend compte qu'il s'agit, entre *validation* et *non-validation*, d'exclure une des deux possibilités seulement : la validation. C'est la non-validation qui est retenue; de sorte que dans la représentation de « l'interdiction » seul le chemin vers *p* sera barré.
- ② Alors que dans le cas des emplois épistémiques l'opération modale est constante (la négation n'affecte que le prédicat), dans le cas des emplois radicaux on va travailler sur deux valeurs contradictoires : possible / non possible. De ce fait, on peut considérer qu'on travaille sur un domaine notionnel structuré en deux zones complémentaires, sur lequel on va pouvoir effectuer des opérations énonciatives, comme cela a déjà été mentionné.

L'opération de négation sur MAY peut donc être représentée par une opération en deux temps. Dans un premier temps, on a la construction d'un domaine notionnel à partir de la notion « possible ». Dans un deuxième temps, on a une opération sur ce domaine notionnel, où l'on passe d'une **bifurcation** (MAY ; i.e. l'Intérieur du domaine) à un cas de figure où seule la non-validation est retenue (MAY NOT ; i.e. l'Extérieur). Il est important de comprendre que je ne parle pas du domaine notionnel construit à partir de la relation prédicative (par ex. <you – smoke in this room>, mais du domaine construit à partir du prédicat modal μ :



Le passage de ① (ex. *You may send mail from this list*) à ② (ex. *You may not send mail from this list*) doit être lu comme une opération à part entière. Il n'y a pas « apparition » de l'opération décrite par le schéma ② de but en blanc. En d'autres termes, **l'opération de négation du MAY NOT dit « radical » ne peut s'appréhender que comme résultant de l'altération d'un schéma préalable où l'on avait construction d'une bifurcation**. Ainsi, MAY NOT invalide une possibilité déontique (i.e. une autorisation) en excluant le chemin vers p . Le co-énonciateur est privé de latitude, de sorte qu'on a une valeur strictement nécessaire : un seul chemin possible par exclusion de l'autre. Cette opération en deux temps définit deux zones complémentaires du domaine notionnel du possible, avec un Intérieur – QLT3.2, la bifurcation dont MAY est le marqueur – et un Extérieur – QLT1.2, le non-possible exprimé par MAY NOT. Voici une nouvelle fois une représentation du domaine notionnel sur lequel on opère :



En d'autres termes, MAY NOT, dans ses emplois déontiques, est la trace d'une opération énonciative d'assertion opérée sur l'Extérieur du domaine notionnel de la possibilité dont MAY est la trace. Ainsi, comme pour les autres auxiliaires, la modalité à laquelle MAY renvoie est envisagée comme un domaine notionnel structuré, sur lequel il est possible d'opérer des opérations énonciatives à part entière.

4 LES EMPLOIS « DIRECTIFS » ET EMPLOIS « IMPLICATIFS »

À côté de ces emplois déontiques, la composante opératoire QLT1.2 qui vient d'être évoquée intervient également lorsque MAY NOT apparaît dans certaines subordonnées finales en *so that* ou *in order that*. À la différence des emplois précédents, la modalité ne sera pas repérée par rapport à une source déontique, mais par rapport à la visée d'un état de choses exprimé par une seconde proposition. Dans ce type d'emploi, la négation est généralement analysée comme affectant le prédicat. Je voudrais montrer qu'ainsi présenté, ce point de vue, sans être faux, ne rend compte que d'une partie du problème. L'idée qui sera défendue ici consistera à mettre en évidence qu'on a affaire à une double incidence de la négation : sur la modalité et sur le prédicat. Voici deux exemples de contextes directifs qui serviront de point de départ dans cette analyse :

(356) *The judge shall see to it, moreover, that throughout this interval guards are constantly with the prisoner, so that she may not be alone, because she will be visited by the Devil and tempted into suicide.*

<http://www.shootingiron.com/chamber/texts/excerpt.htm>

(357) *Since 03/01/99, the government has been spraying chemicals into the atmosphere every day that causes people to be sick and many to die. This is most likely the Clinton-Gore population control plan. It involves more than just killing children and elderly. It causes reproduction problems so that your kids may not be able to reproduce when they grow up, thus stabilizing the population growth rate.*

http://homepages.go.com/~jahoo66/_secrets.htm

Avant de revenir sur le problème de la délimitation QIt, on peut souligner que la question de la portée de la négation ne se pose pas dans les mêmes termes dans ce type de contexte que dans les contextes de type déontique. Selon P. Larreya, elle affecte, dans le cas des constructions directives, le prédicat et non la modalité :

« Le sens négatif porte ici, de toute évidence, sur l'événement – et non sur la modalité, comme c'est généralement le cas habituellement avec le MAY radical. Il faut toutefois remarquer que ce MAY a simplement pour rôle de réaliser un 'marquage doublé' de la valeur directive de *that*, si bien qu'il perd une grande partie de sa valeur sémantique propre et sert de support à la négation de la phrase de manière relativement neutre, comme le feraient les auxiliaires DO ou WILL. »

(1984, p. 331)

L'idée selon laquelle MAY se présenterait comme une forme de « support » ou de redondance de « la valeur directive de *that* » est partagée par S. Gresset, qui analyse ce MAY comme la trace d'un subjonctif :

« Nous avons, très schématiquement, évoqué au premier chapitre le fait que MAY, en tant que marqueur d'un pouvoir extra-subjectif, aurait joué le rôle de substitut du subjonctif dans les subordonnées de but, la validation de la relation exprimée dans la finale étant liée à celle de la relation de la principale ; elle n'est donc pas autonome et dépend de circonstances extérieures. Puis, moins cette fonction de relais du subjonctif s'est trouvée marquée, plus MAY est apparu comme redondant, devenant "une servitude grammaticale imposée par la disparition des

marques morphologiques du subjonctif" (Tellier, p. 277), et ne servant "qu'à doubler le marquage de la construction directive" (Larrea, 1984, p. 330). »

(S. Gresset, 1999, p. 255-256)

Cette interprétation, selon laquelle MAY se présenterait comme un simple « support à la négation de la phrase », n'est pas sans soulever quelques interrogations. D'un côté, il est vrai que l'on rencontre des subordonnées de but en *in order to* sans marqueur de modalité, de sorte que, dans ce cas, la négation affecte apparemment la relation prédicative :

(358) *Register everything here that the new Speaker must do in order for you not to stay outraged.*

<http://24.142.63.193/forum/t981106208.htm>

D'un autre côté cependant, MAY commute très facilement avec CAN dans ce type de contexte. Un grand nombre d'exemples sont d'ailleurs construits avec ce dernier marqueur, qui remplace de plus en plus MAY dans ce type d'emploi en anglais contemporain :

(359) *Write your name only on the back of the last page of your answers, so that I can't see it until I'm done grading the whole exam.*

<http://uhavax.hartford.edu/~dalton/bioethexam1.html>

Or, dans ce cas, la négation ne s'interprète pas comme portant sur l'événement. La subordonnée exprime au contraire une impossibilité, c'est-à-dire une négation de la modalité. Cette impossibilité de valider la relation prédicative correspond ici au cas de figure « souhaitable » et s'interprète ainsi comme une cause finale, en fonction de laquelle on envisage la validation d'une seconde RP. Notons à ce sujet que S. Gresset (1999, pp. 255-256) évoque l'idée d'une distinction entre **subordonnées finales** (valuation de la RP) et **subordonnées consécutives** (rapport objectif de cause à effet) pour rendre compte de phénomènes de distribution, bien qu'il admette par ailleurs que ce critère n'est pas tout à fait fiable (Gresset, 1999, p. 256).

La pertinence de cette distinction est assez limitée dans le cas présent. En effet, dans tous les exemples où les deux marqueurs peuvent commuter, la subordonnée, qu'elle soit construite avec MAY ou avec CAN, s'interprète comme le cas de figure souhaitable, et non comme une conséquence objective de l'événement auquel réfère la proposition principale. Les véritables exemples de consécutives n'acceptent effectivement pas MAY :

(360) *Also when a ship is run on shore so that she cannot be got off, she is said to be stranded.*

[http://pc-78-120.udac.se:8001/WWW/Nautica/Etymology/English/Lever\(1808\).html](http://pc-78-120.udac.se:8001/WWW/Nautica/Etymology/English/Lever(1808).html)

(360.1) **Also when a ship is run on shore so that she may not be got off, she is said to be stranded.*

<http://www.uoregon.edu/~kohl/305/lecture1001.htm>

Dans le cadre de l'analyse du rapport interpropositionnel, je reprendrai λ_1 pour symboliser la RP correspondant à la subordonnée finale ; et λ_2 pour la RP correspondant à la proposition principale (je ne tiens pas compte pour l'instant des problèmes de saturation de la RP). Par exemple :

Write your name only on the back of the last page of your answers.

λ_2

(so that)

I can't see it until I'm done grading the whole exam.

λ_1

On constate que, d'un côté, l'impossibilité pour λ_1 d'être validé est relative à la validation de λ_2 . D'un autre côté, la **visée** ou la validation de λ_2 (*Write your name only on the back of the last page of your answers*) est motivée par la **cause finale** exprimée par λ_1 . On a ainsi une relation inter-propositionnelle où chaque proposition est repérée par rapport à l'autre.

Sur ce point, les constructions **directives** se distinguent des relations **implicatives**, sous lesquelles viennent se ranger les **consécutives** comme 360. Il n'y a, dans ce dernier cas, pas de bilatéralité dans les repérages inter-propositionnels : λ_2 sert de repère à λ_1 mais pas l'inverse ; ainsi, la non-validation de <the ship - be got off> est repérée par rapport à la validation de <the ship - be run on shore> mais n'est pas envisagée en fonction de ce résultat.

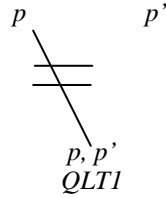
Ces modalités **directives** se présentent comme un cas intermédiaire entre les emplois **déontiques** et les emplois **implicatifs**. Ils expriment à la fois un rapport interpropositionnel, comme pour les emplois implicatifs, et une valuation de la RP, comme dans les emplois déontiques, puisque la (non-)validation de la RP (λ_1) se présente comme le cas de figure visé. Elles se distinguent néanmoins des implicatives par le principe de bilatéralité qui vient d'être exposé, et des énoncés déontiques par le fait que le repérage interpropositionnel neutralise le repérage intersubjectif. Ainsi, la valuation ne concerne pas le rapport « énonciateur - relation prédicative », mais apparaît comme une valeur construite par le repérage interpropositionnel.

Pour en revenir au problème de la négation, la commutation avec CAN+NOT révèle donc que la modalité exprime une notion d'impossibilité. La validation de la relation prédicative λ_2 est posée ou visée parce qu'elle rend impossible la validation de la seconde relation prédicative λ_1 . Ainsi, dans l'exemple 356, la validation de la RP <guards – be constantly with her> rend impossible la validation de <she - be alone> / <she – commit suicide> :

(356) *The judge shall see to it, moreover, that throughout this interval guards are constantly with the prisoner, so that she may not be alone, because she will be visited by the Devil and tempted into suicide.*

<http://www.shootingiron.com/chamber/texts/excerpt.htm>

De ce point de vue, MAY NOT comme CAN+NOT expriment bien une notion d'impossibilité : la validation de λ_2 est envisagée comme devant *empêcher* la validation de λ_1 . On retrouve ainsi la composante fondamentale QLT1 commune à MAY NOT et CAN+NOT, qui consiste à bloquer le chemin vers p :

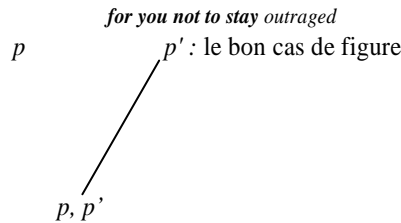


A côté de ce trait commun, on peut avancer une hypothèse pour distinguer MAY NOT et CAN+NOT dans ces contextes, et également pour rendre compte du fait que CAN tend à remplacer MAY dans les emplois directifs. On a vu que les énoncés de type directifs pouvaient se construire sans MAY ni CAN, tous en conservant un sens relativement proche :

(358) Register everything here that the new Speaker must do **in order for you not to stay outraged.**

<http://24.142.63.193/forum/t981106208.htm>

Dans ce cas, l'énonciateur envisage la non-validation de la relation prédicative avec une détermination modale minimale. En d'autres termes, il s'agit uniquement d'envisager p' , et non le blocage de la validabilité de la RP. C'est dans ce cas l'Extérieur du domaine notionnel auquel renvoie la relation prédicative qui est envisagé comme le cas de figure souhaitable :



À la différence de ces emplois, avec CAN+NOT c'est la validabilité qui est envisagée, et bloquée, car correspondant au cas de figure non souhaité. On peut alors formuler l'hypothèse selon laquelle, MAY renverrait à une composante intermédiaire, qui combinerait ces deux types d'opérations.

<p style="text-align: center;">p p'</p> <p style="text-align: center;">p, p'</p>	<p style="text-align: center;">p p'</p> <p style="text-align: center;">p, p'</p>	<p style="text-align: center;">p p'</p> <p style="text-align: center;">p, p'</p>
<p>CAN+NOT QLT1</p>	<p>MAY NOT QLT1.2</p>	<p>FOR X NOT TO P QLT2</p>

L'exemple 361 semble confirmer cette idée :

(361) “*Oh, that's very simple. I possess railroads; the farmers produce useful commodities, which I transport to the markets. I calculate exactly to myself how much money I must leave the farmer, in order that he may not starve and be able to produce further.*”

<http://eserver.org/fiction/the-billionaire.html>

La non-validation de la RP < *farmer – starve* > est présentée à côté de la validation de < *farmer – be able to produce more* >. Ces deux cas de figure sont conjointement envisagés comme souhaitables selon l'énonciateur, qui vise donc *p*' pour la RP < *farmer – not starve* >, de sorte que la valuation négative qui affecte *p* se double d'une visée de *p*'.

Par ailleurs, le locuteur cherche, assez cyniquement, à contrôler de la manière la plus rentable possible les salaires de ses fermiers, de sorte que son calcul doit être suffisamment juste pour ne pas entraîner la conséquence **non-souhaitable** : affamer ses fermiers et gêner leur « reproduction ». On retrouve ainsi les deux composantes de gauche et de droite du tableau réunies en une opération mixte. Il s'agit de bloquer la validation du cas de figure non-souhaitable (chemin vers *p* barré), de sorte que la non-validation de la relation prédicative se présente *de facto* comme le but à atteindre (visée vers *p*'). Le recul de MAY au profit de CAN s'explique sans doute par le fait que dans la plupart des contextes, la prise en compte conjointe de l'Extérieur du domaine n'est pas pertinente. Le blocage de la validation – autrement dit du cas de figure non-souhaitable – est en soi suffisant pour exprimer cette modalité négative.

5 MAY NOT EPISTEMIQUE

Il a été rappelé plus haut que les emplois radicaux de MAY(+NOT) devenaient assez rares en anglais contemporain. Par contre, les emplois épistémiques restent tout à fait courants. Avec la négation, cette valeur consiste à poser que la RP est susceptible d'être non-validée, sans que l'on puisse toutefois exclure l'autre cas de figure. Cette modalité a été ainsi décrite comme l'expression d'un possible dit « bilatéral » : on envisage la validation et la non-validation comme possibles toutes les deux. Ce type de possible pose plusieurs questions. D'une part, on peut s'interroger sur l'aspect « quantitatif » de ce double possible : s'agit-il de présenter les deux possibilités comme « équipossibles », au sens où il y aurait autant de chances pour que l'un et l'autre soient vrais ? Ou faut-il formuler le problème différemment ? Dans la même optique, on peut se demander ce qui différencie MAY de MAY NOT, puisque tous les deux construisent un possible « bilatéral ». Ces deux marqueurs d'opérations ne sont généralement pas interchangeables, ce qui pose la question des données contextuelles qui sélectionnent une de ces deux formes à l'exclusion de l'autre. Enfin, on pourra chercher à comprendre la valeur du syntagme MAY OR MAY NOT, qui épuise les cas de figure possibles : doit-il s'analyser comme une *explicitation* de l'opération dont MAY est la trace, ou véhicule-t-il une valeur autre ? Avant de traiter ces questions je rappellerai quelques faits concernant l'analyse de la portée de la négation et les opérations de repérages énonciatifs.

5.1 PORTEE DE LA NEGATION ET REPERAGES ENONCIATIFS

Pour les emplois épistémiques, la négation est analysée comme portant sur le prédicat et non sur la modalité, comme c'était le cas pour les emplois radicaux. Les manipulations suivantes confirment ce point de vue :

(362) *Then Molly starts to receive dark hints that Louie **may not** have killed Tiny.*

<http://www.ulverscroft.co.uk/ulvmay97.html>

(362a) *It is possible that Louie **did not** kill Tiny.*

(363) *Harry's wind-up warm-up comedian is a Catskills comic with ex-wife problems and a desire to be the new king of controversial conversation. Shecky **may not** be kidding when he says, "This'll kill ya".*

<http://www.bowernorth.com/deadmen.htm>

(363a) *It's possible that Shecky **is not** kidding when he says, "This'll kill ya".*

Par ailleurs, ces manipulations mettent en évidence le fait que l'on travaille sur une relation prédicative entièrement constituée. La modalité porte effectivement sur une proposition temporellement référencée. Comme pour les autres modaux, les emplois épistémiques de MAY+NOT se caractérisent par une délimitation spatio-temporelle de l'occurrence à laquelle la relation prédicative renvoie. Les paraphrases qui viennent d'être proposées font ainsi apparaître que la complétive est susceptible d'être affectée de marqueurs de déterminations aspectuo-temporelles comme HAVE -EN et BE -ING, qui traduisent des rapports de concomitance ou d'antériorité de l'événement par rapport à la situation d'énonciation. La négation s'analyse ainsi comme le non-repérage de la relation prédicative par rapport à un espace référentiel spécifique, localisé par rapport à la situation énonciative.

Au niveau des représentations, c'est ainsi la branche vers p' qui sera posée comme prépondérante : la RP est envisagée comme non-validée relativement à un espace de référence muni d'une délimitation spatio-temporelle spécifique. Il y a ainsi une activation de la composante QNT3.2 associée à MAY NOT. Je voudrais toutefois montrer que cette délimitation quantitative fait appel à une représentation notionnelle qui évalue la compatibilité de la non-validation relativement au cadre de référence, de sorte que la composante qualitative participe également de ce type d'emploi.

5.3 MAY+NOT : TRACE D'UNE OPERATION INFERENTIELLE ?

On a vu dans le chapitre II qu'il était possible de distinguer WILL+NOT et MUST+NOT, dans leurs emplois épistémiques, en faisant appel aux concepts d'inférence **inductive** et d'inférence **réductrice** (ou **abductive**). Dans le premier cas, on part d'une notion P qui déclenche la représentation d'une notion Q qui lui est associée au niveau cognitif. Dans le second cas, il s'agit d'une opération inférentielle par laquelle on part d'un *explanandum* q (état de choses supposé vrai) pour chercher à identifier un *explanans* p (état de choses susceptible d'en être la cause). Cependant, alors que

WILL+NOT et MUST+NOT⁵⁸ renvoient à des opérations suffisamment distinctes pour exprimer ces deux types d'inférence, MAY, en revanche, ne s'inscrit pas dans un rapport paradigmatique qui traduirait une alternance de ce type. La question qu'on peut se poser est de savoir si MAY permet d'exprimer à la fois des inférences inductives et des inférences réductives. Et si tel est le cas, on peut également se demander pourquoi le système modal de l'anglais neutralise, au niveau du possible, une différence qui est marquée au niveau du nécessaire. D'autre part, on peut également imaginer que MAY NOT soit la trace d'une opération qui n'est assimilable à aucune de ces deux inférences.

À la différence de MUST NOT, les rétroactions en MAY NOT consisteraient à envisager un événement comme la cause *possible* (mais non *nécessaire*) d'un état de choses supposé vrai. Si ce cas est envisageable, l'inférence portera, comme avec MUST NOT, sur un événement révolu ou concomitant de l'état de choses dont on cherche à identifier la cause. *A priori*, certains exemples semblent répondre à cette définition. Ainsi :

(364) (Adressé à un motard dont la vie a été mise en danger par un conducteur)
*Yes, you had the right of way, and you skillfully avoided a collision which would have certainly knocked you down. But you could have done more to avoid the situation. Once you became aware of an out-of-state driver who was apparently confused, you could have separated yourself from that vehicle, either by changing lanes, by dropping back, or by getting around between intersections. In the driver's confused state, he **may not** have seen you at all, or **may** have assumed you would maintain your same position and speed.*

<http://mcnews.com/depts/ss599.html>

On peut néanmoins se demander si, dans ce cas, MAY NOT est la trace d'une rétroaction au même titre que MUST, en ce sens qu'il s'agirait de chercher une cause qui expliquerait un état de choses constaté. Il semble en fait que le propos de l'énoncé soit moins de trouver une explication au comportement du conducteur que d'attirer l'attention du co-locuteur sur un cas de figure qu'il n'a peut-être pas pris en compte. Dans l'exemple 364, la proposition "*He may not have seen you at all*" apparaît assez loin après l'exposé des faits (qui sont présentés trois paragraphes avant dans le texte). Dans le passage cité, le locuteur se concentre principalement sur la réaction qu'aurait pu ou dû avoir le co-locuteur "*you could have done more to avoid the situation*". Il s'agit alors d'envisager des cas de figure possibles en fonction desquels le co-locuteur aurait dû modifier sa réaction. D'ailleurs, le locuteur n'aboutit pas à une éventualité unique ; il semble au contraire qu'il prenne en compte différents scénarios possibles : "*He may not have seen you at all, or may have assumed you would maintain your same position and speed*". Il ne s'agit donc pas, comme dans le processus réductif, de rechercher un *explanans*, mais plutôt de présenter des situations possibles, qu'il est pertinent de prendre en compte dans le cadre argumentatif.

De manière intéressante, les emplois véritablement réductifs qui ont été relevés étaient construits avec les adverbes MAYBE et PERHAPS, et non avec MAY+NOT :

⁵⁸ Je conserve l'alternance WILL+NOT / MUST+NOT pour conserver une cohérence par rapport aux formes positives.

(365) *After Barbara finished the joke, everyone laughed even her brothers Dave and Brian, who never seemed to give her credit for anything she said. But then she turned to her father, who sat there cold and motionless. His arms were crossed; his head was pushed down into his shoulders. His furrowed brow framed his eyes, which seemed to stare at her in contempt.*

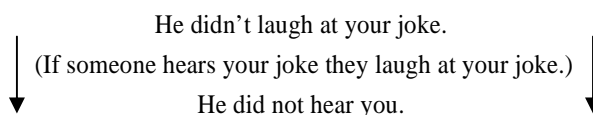
*"Maybe he **didn't** hear you, Barb," Dave finally mumbled "You know he's hard of hearing."*

<http://www.yotko.com/scars/poems/1995/hard-of-hearing.htm>

(366) *"I just saw Edge... err... Adam, he didn't say hi, wave, or anything."
"Aww hun, I'm sorry. **Maybe he didn't** see you?" she offered.*

<http://astro.ocis.temple.edu/~kat00001/rawiswarbash.html>

À la différence des énoncés précédents, le propos de l'énonciateur consiste véritablement à proposer une explication du comportement constaté : l'absence de réaction de l'autre personne. L'inférence prend appui sur une prémisse implicite non-exprimée. On pourrait ainsi rendre compte du travail réductif de la manière suivante :



On remonte ainsi à un *explanans* en considérant un ensemble de prémisses qui aurait comme base l'état de choses constaté. À la différence de l'énoncé 364, on pourrait assez facilement reformuler ces énoncés avec MUST NOT, ce qui impliquerait seulement une certitude plus prononcée. Par exemple :

(366.1) *"I just saw Edge... err... Adam, he didn't say hi, wave, or anything."
"Aww hun, I'm sorry. **He must not** have seen you," she offered.*

Avec PERHAPS et MAYBE, on ne suppose pas que cet *explanans* soit le seul envisageable : d'autres causes sont susceptibles de rendre compte de la même conséquence (la blague n'était pas si drôle que ça, la personne n'est pas d'humeur à rire, etc.). Ce point mériterait d'être vérifié sur un plus grand nombre d'occurrences. Il semble cependant intéressant de souligner que MAY+NOT renvoie de toute évidence à une opération qui n'est pas de type réductif dans ce cas. En fait, il semble que l'énonciateur se fonde plus sur sa connaissance du type de circonstances que sur l'incident lui-même pour inférer un certain nombre de cas possibles, de sorte qu'on a affaire à une démarche proche de l'induction.

When they drive \Rightarrow $\left\{ \begin{array}{l} \text{some people assume you will maintain the same position and speed.} \\ \text{some people fail to see the car behind them.} \\ \text{some people do not realize that their actions upset you.} \end{array} \right.$

On retrouve la notion d'entraînement entre deux types de notions, qui est caractéristique du fondement inductif. Cette opération, comme cela a été vu lors de l'analyse de WILL+NOT, implique la mise en œuvre d'une forme de représentation, de sorte que la composante QLT sans valuation, qui consiste à évaluer les relations de compatibilité au niveau notionnel, participe pleinement de ce type d'emploi.

INFERENCE INDUCTIVE :

On peut tenter d'approfondir ce point et se demander si MAY NOT est la trace d'une inférence inductive à part entière. Voici quelques exemples qui semblent accepter cette interprétation :

(367) *Parents should recognize, however, that some fears stem from the child's imagination or fantasies, as well as from a real event. Even after the event has passed the anxiety **will sometimes** remain. Children **may not** be able to describe anxious feelings. Even though they are intensely afraid, they may be genuinely unable to give an explanation that makes rational sense.*

<http://www.pwsrcac.org/CWTD/appe.htm>

(368) *When planted early in the spring, in February or March, the bulbs should be ready for lifting in August, when the leaves will be beginning to wither. Should the summer have been wet and cold, they **may probably not** be ready till nearly the middle of September.*

<http://www.botanical.com/botanical/mgmh/g/garlic06.html>

(369) *If the item is very heavy, it **may not** go very far, but if the item is lightweight, it may be caught in the updraft for a longer time, rising higher and higher until it is spun out.*

<http://tornadoproject.com/cellar/curiosity.htm>

On remarquera que dans ces exemples, MAY(+NOT) pourrait être remplacé par WILL, avec, là encore, une modalité plus proche du certain. À cet égard, l'exemple 367 est assez intéressant. Le contexte est de nature générique et on constate que WILL apparaît en co-occurrence avec *sometimes*, de sorte que l'énonciateur ne présente donc pas les deux événements (*the event has passed* \Rightarrow *the anxiety remains*) dans un rapport de consécution *nécessaire*. On peut sans doute considérer que MAY NOT, dans le même énoncé, traduit une opération analogue. Au niveau empirique, l'énonciateur a pu observer qu'après un certain type d'événement (*the event has passed*) l'enfant demeurerait *parfois* choqué (*the anxiety will sometimes remain*) et que l'enfant ne pouvait *parfois* pas décrire son angoisse (*Children may not be able to describe anxious feelings*). Autrement dit, on peut penser qu'au niveau des occurrences phénoménales, le type d'événement décrit ne s'est pas présenté comme une conséquence constante. Le prolongement hypothétique répercute ces observations, puisque l'énonciateur pose qu'il est prévisible que, pour certaines (et *seulement* certaines) occurrences d'une situation type (enfant ayant eu peur), on constatera la co-occurrence d'un type d'événement (l'enfant est incapable de décrire son angoisse). Avec MAY NOT (mais également avec *sometimes*), l'énonciateur pose effectivement que cet événement ne doit pas s'interpréter comme une conséquence inéluctable. On constate avec l'énoncé suivant qu'il existe des modulations possibles entre MAY et WILL. Avec l'adverbe *probably* (*they may **probably not** be ready till nearly the middle of September*), l'énonciateur se rapproche du nécessaire sans toutefois écarter définitivement l'autre cas de figure. Ici encore, on peut estimer que le prolongement hypothétique répercute les observations du niveau empirique : certains contre-exemples empêchent de construire une généralisation totale de la relation de consécution entre les deux types d'événements (*The summer is wet and cold* $\cup \rightarrow$ *The bulbs are not ready till the middle of September*).

On remarque par ailleurs que MAY apparaît comme WILL dans des relations implicatives. C'est le cas dans l'exemple 369 :

(369) [À propos des tornades] *If the item is very heavy, it **may not** go very far, but if the item is lightweight, it **may** be caught in the updraft for a longer time, rising higher and higher until it is spun out.*

<http://tornadoproject.com/cellar/curiosity.htm>

La relation de consécution (ou d'*entailment*) est analogue à l'exemple précédent. On a vu qu'avec WILL (chap. II), la modalité consistait à envisager un cas de figure unique : l'énonciateur envisage soit la validation soit la non-validation comme compatible avec son mode de représentation, sans faire intervenir l'autre cas de figure. Il n'y a pas de construction de l'altérité : on laisse de côté l'autre chemin possible. Avec MAY, au contraire, l'altérité est construite : i.e. l'autre chemin est posé comme également possible. Ainsi, à la différence de WILL, MAY introduit une **bifurcabilité** puisque l'autre possible est posé comme également compatible à l'intérieur du cadre de référence :



Le choix de la forme positive ou négative a évidemment son importance, puisqu'il va déterminer des phénomènes de prépondérance de l'une ou l'autre des éventualités. Cette question est abordée plus loin. Dans l'immédiat, on peut estimer que MAY (+NOT) *peut* être la trace d'un travail inductif qui consiste à prendre appui sur des observations empiriques pour poser que certaines occurrences d'un événement de type *P* entraîneront une occurrence de type *Q*, tout en posant explicitement que cette relation d'entraînement n'est pas généralisable à l'ensemble des occurrences *p*. Comme avec WILL, cette relation d'entraînement peut s'appliquer à des occurrences spécifiques, de telle sorte que l'énonciateur est en mesure d'inférer un cas de figure non-vérifié en faisant appel à sa structuration cognitive. Ainsi, dans l'exemple suivant, l'énonciateur s'appuie sur certaines données (*It's been like a dozen years at least*) pour poser que la relation prédicative *<they – be in business anymore>* est susceptible d'être non validée.

(370) *Do you often have homicidal urges? I mean, if you do, I think you should get some help - I know a few therapists, but they're kinda far away, and, well, I guess, they **may not** be in business anymore, I think its been like a dozen years at least..."*

<http://celesstar.osiriscomm.com/amber/shannon/shannon13.html>

Cependant, il serait sans doute exagéré de réduire MAY(+NOT) à ce type d'opération. Dans un grand nombre de cas, il semble que l'opération consiste avant tout à réintroduire une bifurcabilité, sans que celle-ci ait nécessairement un fondement inductif. On a ainsi vu que l'exemple 364 avaient moins pour fonction de chercher à déterminer le cas de figure effectif que d'inviter le co-énonciateur à considérer d'autres scénarios possibles. Le statut de l'hypothèse est alors plus argumentatif qu'inférentiel. On constate un phénomène similaire dans l'exemple suivant :

(371) *The Apple Macintosh platform **may not** be year 2000 compliant after all – according to a Toronto software company. [. . .] The company said the belief that Macs were immune to the Y2K problem may have come from a statement on Apple's website referring to internally generated dates.*

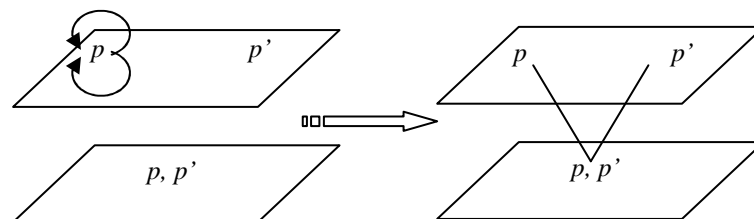
<http://www.techweb.com/wire/story/TWB19990205S0014>

(372) *In response to the study, a paper was quickly published in a [. . .] journal which used measurements of the size of the Sun based on telescopic observations of the passage of the planet Mercury across the Sun's face [. . .] to demonstrate clearly that the Sun is not shrinking as fast as suggested by the original study, and **may not** be shrinking at all.*

<http://www.astro.cornell.edu/students/brs/frequent.html>

Dans ces exemples, l'énonciateur introduit une bifurcation là où seul le cas de figure positif était envisagé. La présence de *after all* dans 371 et 372 implique qu'on avait préconstruit p : \langle The Apple Macintosh platform – be year 2000 compliant \rangle validé ; \langle The Sun – be shrinking \rangle validé. L'énoncé exprime explicitement d'ailleurs que la validation constituait l'hypothèse de départ : ". . . the belief that Macs were immune to the Y2K problem . . .". Sans éliminer totalement ce scénario, l'énonciateur pose, avec MAY NOT, que la non-validation est également compatible avec son mode de représentation et qu'en conséquence il convient de prendre également ce scénario en compte.

Comme on le voit d'après ces exemples, la RP peut avoir une valeur référentielle révolue, concomitante ou ultérieure par rapport à l'instance origine \mathcal{S}_0 . Lorsqu'il y a antériorité ou concomitance, la relation prédicative peut être conçue comme effectivement validée. Ainsi, dans l'exemple 372, on peut estimer que \langle The sun – be shrinking \rangle est considéré comme étant le cas. Cela veut dire, qu'au niveau des représentations, on va parfois partir d'un cas où il n'y a pas *a priori* d'altérité : p est posé comme validé, ce qui écarte p' comme autre cas possible. Pour rétablir une altérité, il est donc nécessaire de rétablir une distance entre le plan de validation et le plan de représentation. L'énonciateur ne peut envisager p' comme possible qu'en se situant dans une position extérieure au plan de validation. Cette opération en deux temps peut être représentée ainsi :

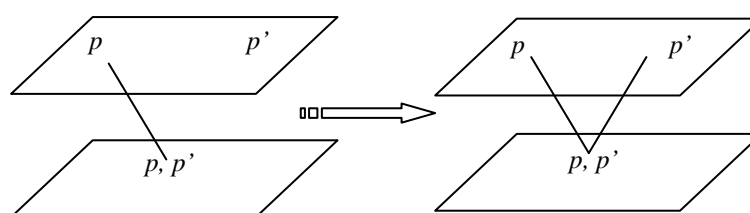


Dans d'autres cas, p est simplement envisagé. On part alors d'une situation où on a un chemin unique vers p . Ainsi, dans l'énoncé suivant, l'énonciateur part de l'idée selon laquelle la RP \langle Your car – start \rangle correspond au cas de figure attendu :

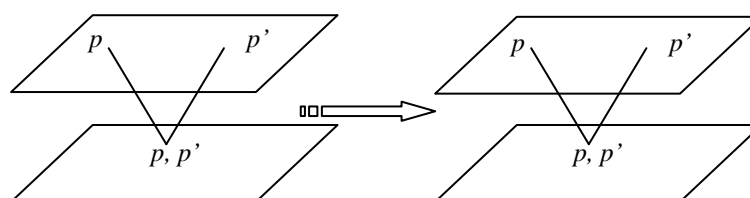
(373) *Outside, in the dawn of a new century, technology will be going haywire. Your car **may not** start, according to Tony Handley of SAS International, a database company. If it has a chip controlling its engine, it may no longer be able to compute, though Ford says its engine management systems will not be affected.*

<http://www.compinfo.co.uk/y2k/consumr1.htm>

Il n'y a pas non plus d'altérité dans ce cas, mais il y a un principe de bifurcabilité puisque l'on travaille à partir d'un chemin faiblement unique (l'autre chemin n'est pas bloqué). MAY NOT rétablit explicitement cette bifurcation en posant la non-validation comme également possible. On a ainsi une opération en deux temps :



Je reviendrai plus loin sur la spécificité de la forme négative, qui consiste, comme cela vient d'être suggéré, à prendre en compte un préconstruit positif et à relativiser ce préconstruit par l'introduction du pôle négatif. Ainsi, **en dépit de sa valeur « épistémique », MAY NOT correspond plus à la prise en compte du scénario négatif comme un cas de figure pertinent selon l'énonciateur qu'à une inférence à part entière. Pour autant, la réintroduction du scénario négatif implique que l'énonciateur conçoive la non-validation comme compatible avec son mode de représentation, de sorte que la composante QLT joue un rôle à part entière.** Les emplois épistémiques de MAY+NOT se traduisent donc, comme pour les autres auxiliaires de modalité par une équipondération des composantes Qnt et Qlt.



QLT3.2

Validation et non-validation sont toutes les deux compatibles avec le cadre de référence.

QNT3.2

En conséquence, on pose à la fois une occurrence et une non-occurrence de la notion comme des possibles.

La composante Qlt consiste, comme on vient de le rappeler, à évaluer la compatibilité du cas de figure envisagé relativement au cadre de référence, alors que la composante Qnt opère sur la délimitation spatio-temporelle de l'occurrence.

5.3 A PROPOS DE L'EQUIPOSSIBILITE

Il vient d'être montré que MAY(+NOT) n'écartait ni la valuation ni la non-valuation de la relation prédicative. Pour cette raison, MAY a parfois été décrit comme l'expression d'une équipossibilité, au sens où les chances de validation de la relation prédicative seraient évaluées à 50% par l'énonciateur. Il est évident que ce type de description n'a été avancé, à un moment donné, que pour des raisons pédagogiques, afin d'insister notamment sur la différence entre MAY et CAN. M.-L. Groussier et C. Rivière rappellent qu'il s'agit bien d'un expédient en comparant MAY aux syntagmes MAY NOT et MAY OR MAY NOT :

« En fait, le plus souvent, l'une ou l'autre des solutions est cependant privilégiée par l'énonciateur et cela apparaît dans le fait que MAY NOT seul soit possible tout comme MAY seul. S'il y avait équipossibilité stricte, cette négation n'aurait aucune raison d'être. »

(M.-L. Groussier et C. Rivière, 1996, p. 73)

Le choix entre l'un ou l'autre des deux syntagmes est d'ailleurs sélectionné par le contexte. Pour prendre un exemple, il apparaît très clairement que dans les énoncés suivants MAY NOT ne peut pas être remplacé par MAY seul :

(374) *OLGA [Internet site] has been closed. Some sites **may not** be accessible.*
www.olga.net/search/index.html

(375) *"Before you kick another door, before you kick another chef in the bollocks, before you do anything, think! You **may not** get another chance."* [MIB]

Que l'on peut comparer à :

(374.1)? *OLGA has been closed. Some sites **may** be accessible.*

(375.1)? *"Before you kick another door, before you kick another chef in the bollocks, before you do anything, think! You **may** get another chance."*

Il semble aller de soi que si les deux opérations construisaient toutes les deux une « équipossibilité stricte », elles devraient pouvoir se substituer sans problème, ce qui n'est pas le cas. En fait, le terme « équipossibilité » est trompeur, en raison du fait que le préfixe « équi- », signifie à l'origine « égal ». Or, ni MAY ni MAY NOT ne construisent une « équipossibilité », dans une acception strictement **quantitative**. Cela ne veut évidemment pas dire qu'il ne s'agit jamais d'une *équipossibilité* dans l'extralinguistique : mais cette notion n'est pas construite par MAY au niveau linguistique. Les exemples suivants confirment d'ailleurs ce point, puisque les syntagmes "3 to 1" et "most often" marquent explicitement que, selon l'énonciateur, il ne s'agit pas de considérer que les chances de validation sont de l'ordre de 50/50 :

(376) *GRAPIREX : It **may** relieve your headache. Or, of course, it **may not**. Who can tell ? Try it. [. . .] **The odds against you are only 3 to 1.***

[G. Mikes, How to Be a Brit, Penguin p.141]

(377) *Boy often gets girl. **They may**, but **most often may not**, live happily ever after.*

[M. Morse (1985), « Rock Video », Sur l'énonciation, Fabula, Lille : PUL, p.157.]

Ce qui est dit avec MAY, c'est que la relation prédicative est susceptible d'être validée, mais que la non-validation n'est pas non plus écartée. Inversement, avec MAY NOT, on pose que la RP est susceptible de ne pas être validée, sans que la validation soit pour autant écartée. L'évaluation (au sens quantitatif du terme) des chances de validation n'entre pas en ligne de compte. Il est vrai que le terme qui était précédemment employé dans la TOE était « équiprobabilité » ; il a été remplacé par « équipossibilité » afin d'éviter les problèmes d'interprétation de type 50/50. Néanmoins, le préfixe « équi- » me semble demeurer une source de confusion. Peut-être serait-il plus approprié de parler de « bipossibilité » de « possible bilatéral », plutôt que d'équipossibilité.

5.4 LA PROBLEMATIQUE DE LA REPRESENTATION

Ce problème d'interprétation a, comme on peut s'y attendre, des répercussions au niveau de la représentation formelle de ces deux opérations. Ceci n'est pas étonnant puisque le but de ces représentations est de reformuler un commentaire métalinguistique par le biais de concepts formels stables et univoques. L'analyse métalinguistique et les représentations qui en découlent vont donc de pair. Pour ce qui concerne la représentation formelle (graphique), M.-L. Groussier et C. Rivière rappellent que :

« Dans la représentation graphique par A. Culioli des opérations modales, l'équipossibilité est représentée par deux chemins, l'un vers p , l'autre vers p' ⁵⁹, tous deux ouverts. »

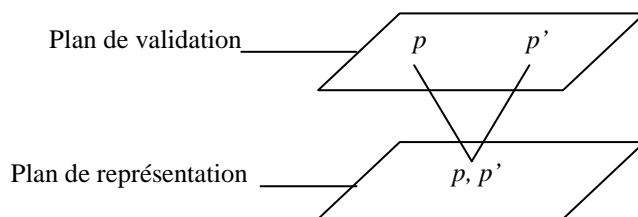
(M.-L. Groussier et C. Rivière, 1996, p. 73)

Pour exemple, si on part d'un énoncé comme 378 :

(378) *Lots of images can be included, but the receiver can always choose not to receive them, and **may not** have a system which is able to receive them.*

<http://www.ntu.ac.uk/soc/psych/miller/goffman.htm>

La représentation qui est communément proposée pour MAY dans la TOE⁶⁰, en accord avec la définition qui vient d'être mentionnée, est celle de la bifurcation :



La relation prédicative < *the receiver – have a system which is able to receive images* > n'est assertée ni positivement ni négativement. L'énonciateur se situe sur un plan décroché du *plan de validation* : i.e. sur le *plan de la représentation*. Il est de ce fait

⁵⁹ M.-L. Groussier et C. Rivière traitent la question en parlant d'Intérieur et d'Extérieur (I et E). Néanmoins, pour conserver une certaine cohérence dans la lecture du texte, je prends la liberté de remplacer systématiquement I, E, et IE par (respectivement) p , p' et p, p' .

⁶⁰ Voir entre autres E. Gilbert 1987, A. Deschamps 1999.

en mesure d'envisager la validation et/ou la non-validation de la relation prédicative. Avec MAY+NOT (à valeur épistémique), c'est à la fois la validation *et* la non validation qui sont envisagées, comme deux éventualités susceptibles d'être le cas.

Cette représentation est une réécriture de la paraphrase que l'on propose parfois pour MAY à valeur épistémique :

The receiver may have a system which is able to receive images.

Paraphrase. ⇒ It is possible that the receiver has a system which is able to receive images but it is also possible that it doesn't.

Cependant, l'interprétation est la même avec MAY NOT : ni la validation, ni la non-validation n'est écartée. Ainsi, un énoncé en MAY NOT, produit une paraphrase quasiment identique :

The receiver may not have a system which is able to receive images.

Paraphrase. ⇒ It is possible that the receiver doesn't have a system which is able to receive images but it is also possible that it does.

On obtient ainsi, pour MAY NOT, un schéma similaire à celui proposé à l'instant pour MAY, bien que ces deux syntagmes ne puissent commuter librement en contexte. La problématique à résoudre est donc double, et peut se résumer sous la forme de deux questions :

- 1- Comment faut-il interpréter la différence entre MAY et MAY NOT ?
- 2- Peut-on proposer une représentation formelle qui rende compte de cette différence ?

Je commencerai par aborder la première question ; le problème de la représentation ne sera traité qu'en dernier. Je m'arrêterai, dans un premier temps, sur les critères contextuels qui sélectionnent l'apparition d'un syntagme plutôt que l'autre.

5.5 NEGATION ET PRECONSTRUCTION

La négation est, par nature, une opération seconde. Il a été rappelé plus haut que la négation d'un événement impliquait la préconstruction d'un contenu positif, qui s'interprétait en termes d'attente, de visée ou de validation, en fonction des contextes. L'opération de négation remet en cause cette préconstruction, soit en la niant tout à fait, soit en introduisant une pondération négative, comme c'est le cas avec MAY NOT.

Je ne prendrai pour commencer qu'un exemple pour souligner que ces phénomènes sont indépendants des questions d'évaluation quantitative. Ainsi, si l'on part des deux énoncés construits suivants :

(379.1) *One in two Americans has a gun.*

(379.2) *One in two Americans doesn't have a gun.*

Quantitativement, ces deux énoncés sont référentiellement équivalents. D'un point de vue strictement *vériconditionnel*, on peut dire que ces deux énoncés ont la même "dénotation". Mais leur orientation argumentative est divergente. Ainsi 379.3 est acceptable, mais 379.4 est curieux :

(379.3) *One in two Americans has a gun . . . that's rather alarming.*

(379.4)? *One in two Americans doesn't have a gun. . . that's rather alarming.*

Inversement, alors que 379.5 n'est pas très convaincant, 379.6 est parfaitement acceptable. Là encore, les deux énoncés ont une même valeur informative mais divergent au niveau de la valeur argumentative :

(379.5)? *One in two Americans has a gun. . . you see, the situation is not that alarming.*

(379.6) *One in two Americans doesn't have a gun. . . you see, the situation is not that alarming.*

De plus, 379.2 a besoin pour être produit d'un contexte dans lequel, d'une manière ou d'une autre, on (sup)pose qu'en général les Américains possèdent des armes à feu ; d'où un contexte polémique : *you see, the situation is not that alarming*. L'exemple 379.1, en revanche, n'a pas besoin de telles conditions d'énonciation, et peut être délivré sans préconstruit particulier. Le choix entre la forme positive et la forme négative résulte d'une différence d'orientation argumentative, qui, pour la forme négative, traduit une volonté de remettre en cause un préconstruit positif. Le problème se posera dans les mêmes termes avec MAY NOT. La négation, qui, rappelons-le, porte sur le prédicat, conserve effectivement cette caractéristique. On peut éventuellement dire qu'il y a *autant de chances que la relation soit validée que de chances qu'elle ne le soit pas*. Mais même si cet équilibre quantitatif est le cas, il reste indéniable que l'orientation argumentative de ces deux syntagmes est différente.

Ainsi, dans les deux exemples qui suivent, la branche positive a un statut préconstruit : la validation est attendue, envisageable, etc.

(374) *OLGA has been closed. Some sites **may not** be accessible.*

www.olga.net/search/index.html

Ici, la validation de la relation <*sites - be accessible*> correspond au cas de figure préconstruit. La « situation » normale est en effet que les sites soient accessibles. L'apparition de la négation s'explique par le fait que l'on remet en cause ce préconstruit.

(380) *"This [trap] **may not** work out as well as I thought."* (Calvin & Hobbes)

Dans l'exemple 380, la mise en place d'un piège, suppose une certaine téléonomie : on espère attraper quelque chose ou quelqu'un (ce qui implique que le piège doive fonctionner). La validation de la relation <*this trap - work out well*> avait été visée. Le syntagme final apporte également une justification à l'idée d'une préconstruction du pôle positif : *as I thought (it would work)* implique en effet que la validation avait été envisagée comme le cas de figure souhaitable.

On pourrait multiplier ces exemples. Dans tous les cas, il s'agit de s'appuyer sur un préconstruit qui consiste à envisager ou à poser la RP comme validée, pour ensuite relativiser ce préconstruit en posant le pôle négatif comme également possible.

On peut se demander si ce phénomène de préconstruction est propre à la forme négative, ou s'il peut également être constaté avec les emplois de MAY dans un contexte positif. On partira pour cela des deux exemples suivants :

(381) *Mercury will make an appearance in the early evening sky during the last week of the month. It will be very close to the western horizon, though and **may** be hard to spot.*

<http://www.dustbunny.com/afk/sky/sky.htm>

(382) *These growths can occur any place on the skin and sometimes are found in the mouth. They are usually raised, hairless and irregular in shape. The pet **may** try to chew them and they will bleed and could become infected.*

http://www.animalhospital.com/skin_skin_tumors.htm

Dans l'exemple 381, la validation de la RP est envisagée comme un cas de figure également possible, relativement à un préconstruit. L'idée que Mercure puisse être visible est frayée dans la première phrase : *Mercury will make an **appearance***. On relativise alors ce préconstruit en construisant une bifurcation qui invite à envisager d'autres éventualités. L'exemple 382, en revanche, demande une analyse différente. Son interprétation ne fait pas intervenir de préconstruit. On reconnaît par ailleurs la valeur de type *existential* de Palmer (proche de la valeur sporadique ; cf. CAN dans l'exemple 382). En effet, MAY pourrait être paraphrasé avec un marqueur de classe de situations :

(382a) *The pet **sometimes** try to chew them and they will bleed and could become infected.*

L'exemple 383 n'a pas une valeur existentielle, mais ne fait pas non plus intervenir de préconstruit.

(383) *You are probably reading this brochure because your brother or sister has been killed by a drunk or drugged driver; or, perhaps your sibling was intoxicated and caused the crash. You **may** have read other books, brochures or articles to learn about grief and to better understand what is going on with you and those around you.*

<http://www.madd.org/VICTIMS/we-hurt-too.shtml>

L'énonciateur pose simplement la validation comme un cas de figure possible, sans toutefois écarter la non-validation. *p* et *p'* sont envisagés simultanément. On peut pourtant s'interroger sur la notion de contexte positif concernant les exemples suivants.

(384) *Patients with Headache or Facial Pain Should Receive a CT Scan Before Undergoing Treatment for Sinusitis – There **May** Be Another Condition Causing that Pain.*

<http://www.entnet.org/pressroom/pain.html>

(381) *Mercury will make an appearance in the early evening sky during the last week of the month. It will be very close to the western horizon, though and **may** be hard to spot.*

<http://www.dustbunny.com/afk/sky/sky.htm>

Dans ces deux exemples, il n'y a pas de marqueur de négation propositionnelle. Il semble que les prédicats véhiculent néanmoins une négation. Dans le premier cas, *there may be **another** condition* renvoie à l'idée : *It may not be sinusitis*. En d'autres termes, *another* implique ici une altérité qualitative par rapport à ce qui est préconstruit : le prédicat construit une négation de type « autre-que-p ». Dans l'exemple 381, *hard to spot* est également la trace d'un renvoi à l'Extérieur du domaine notionnel, frayé par *appearance*. Le préconstruit est lié à l'Intérieur du domaine, que l'on peut considérer comme étant quelque chose proche de $\langle (\) \text{ be visible} \rangle$. Le prédicat $\langle (\) \text{ be hard to spot} \rangle$ fait alors sortir de l'Intérieur : on se trouve dans la Frontière, avec un renvoi à une valeur

notionnelle de type <() *be hardly visible*>. Dans les deux cas, la préconstruction semble liée aux propriétés négatives du prédicat, ce qui confirme l'idée exposée plus haut.

5.6 LA COMPOSANTE QNT

Selon E. Gilbert, à la différence de MAY, on exprime avec MAY NOT (toujours pour les valeurs dites épistémiques) :

« La contingence de la validation d'une relation prédicative envisagée sous sa forme négative. »

(E. Gilbert, 1987, p. 55)

Pourtant, dans l'interprétation qu'il propose de MUST NOT à valeur épistémique, où la négation porte également sur le prédicat, E. Gilbert ne considère plus que l'on travaille à partir « d'une relation envisagée sous sa forme négative ». Il rend au contraire compte de l'opération en estimant que :

«[...] on construit la valeur E comme fortement probable au moyen de l'élimination non définitive de sa valeur complémentaire I. Cette opération s'effectue à l'aide de MUST et de la négation, qui renvoie à la valeur E du domaine notionnel envisagé [...]. »⁶¹

(E. Gilbert, 1987, p. 182)

Citons pour illustration un des exemples sur lesquels il s'appuie :

(385) *It must not be fun being the daughter of a novelist. (Ibid. p. 181)*

C'est dans ce cas la non-validation de la RP <*It – be fun being the daughter of a novelist*> qui est posée comme la valeur probable, et l'hypothèse de la validation est écartée. Si on voulait conserver un discours homogène, il serait ici préférable de considérer, comme pour MAY, que l'opération demeure la même (i.e. pour MUST : la branche vers *p'* est exclue), et que l'on travaille là encore avec une relation prédicative envisagée sous sa forme négative. La question est de savoir laquelle de ces deux approches est la plus appropriée à rendre compte des opérations en jeu.

En fait, on peut poser le problème en des termes un peu différents, qui réconcilieraient ces deux points de vue, en cherchant à expliciter l'incidence de la négation dans la séquence d'opérations à laquelle on a affaire. Reprenons pour cela un des exemples cités plus haut :

(386) “*Before you kick another door, before you kick another chef in the bollocks, before you do anything, think! You may not get another chance.*” [Made In Britain, Film]

La paraphrase que l'on proposera pour cet énoncé sera :

(386.1b) *It is possible that you will not get another chance.*

⁶¹ Je conserve la notation « I » (pour Intérieur) et « E » (pour Extérieur) adoptée par E. Gilbert. Je rappelle que, par convention, j'emploie ici « *p* » et « *p'* » pour les deux zones du plan de validation dans un domaine construit à partir d'une relation prédicative et « I » et « E » pour le domaine notionnel relatif à une notion modale.

On voit, comme a cela été signalé plus haut, que la relation prédicative est entièrement saturée et affectée de valeurs aspectuo-temporelles. On peut dire que le bloc prédicatif est repéré par rapport à la situation référence de l'événement Sit_2 , elle-même repérée par rapport à la situation d'énonciation Sit_0 . On obtient alors pour la seconde partie de la paraphrase (*you will not get another chance*) la réécriture formelle suivante :

$$\langle_2 \lambda \underline{\in} \langle_1 Sit_2 \underline{\in} Sit_0 \rangle_2 \rangle$$

Cette formule se lit : « la relation prédicative est repérée par rapport à la situation référence de l'événement Sit_2 , laquelle est repérée par rapport à la situation d'énonciation Sit_0 . »

D'autre part, la relation subit un deuxième type de détermination : le repérage par rapport à l'opérateur modal, noté μ ⁶². On obtient alors une formule plus proche de la paraphrase proposée :

$$\langle_3 \langle_2 \lambda \quad \underline{\in} \quad \langle_1 Sit_2 \underline{\in} Sit_0 \rangle_2 \rangle \quad \mu \quad \langle_3 \rangle$$

(La RP validée pour une situation donnée est possible)

Rappelons que l'apparition du prédicat modal μ en fin de formule ne change en rien l'interprétation formelle : on travaille ici à un niveau métalinguistique qui n'est pas celui de la paraphrase et qui n'a pas pour objet de rendre compte du niveau linéaire des phrases.

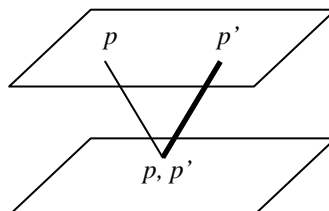
Ceci étant posé, on peut se demander à quel niveau intervient la négation. Comme cela a été rappelé plus haut, dans le cas de la valeur épistémique de MAY NOT, la négation s'applique au prédicat et non à la modalité : on travaille sur la non validation d'une relation prédicative. C'est au niveau du repérage énonciatif que va se manifester l'opération : la RP n'est pas validée pour la situation événement Sit_2 , ce que l'on peut formuler de la manière suivante :

$$\langle_3 \langle_2 \lambda \quad \underline{\notin} \quad \langle_1 Sit_2 \underline{\in} Sit_0 \rangle_2 \rangle \quad \mu \quad \langle_3 \rangle$$

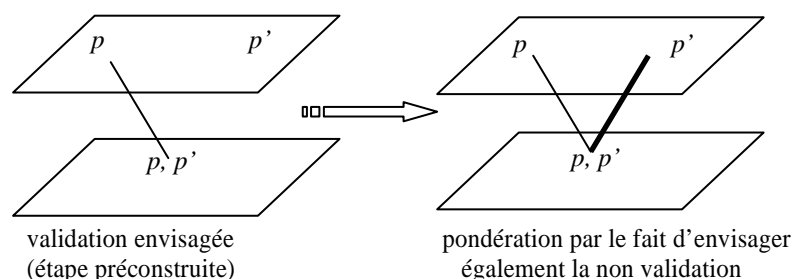
(La RP non validée pour une situation donnée est possible)

On remarque que l'opérateur modal reste extérieur au problème de la négation dans ce cas. En ce sens, il n'y a effectivement pas de raison de considérer que l'opération dont MAY est le marqueur est, de quelque manière que ce soit, affectée par le passage à la forme négative. Par conséquent, il est justifié de considérer que la représentation est la même dans les deux cas (positif et négatif). Néanmoins, le repérage ou le non-repérage de la relation prédicative par rapport à la situation événement traduit un choix non-neutre de la part de l'énonciateur. On a en effet montré que la négation qui affecte la RP résultait d'un travail au niveau argumentatif, qui empêchait une interprétation en termes d'équipossibilité. On peut choisir de marquer cette orientation dans la représentation graphique par un chemin renforcé vers l'Extérieur :

⁶² μ est, je le rappelle, une variable de prédicat modal, qui pourra se manifester dans l'énoncé ou dans la paraphrase sous la forme d'un verbe (auxiliaire ou non), d'un adjectif, ou d'un adverbe.

MAY NOT (épistémique) :

Le choix de cette représentation ne serait pas un simple expédient. Encore une fois, le renforcement du chemin vers p' a un statut défini : il rend compte de l'opération d'un non-repérage de la relation prédicative par rapport à la situation événement, et donc d'un rejet de la délimitation quantitative opérée sur cette RP par rapport à un cadre de référence spécifique. En même temps, MAY permet de poser que ce cas de figure n'est qu'envisagé, et que l'autre cas de figure (la validation de la RP) est également pris en compte et non rejeté. Cette représentation est cohérente avec l'interprétation proposée plus haut concernant la préconstruction du pôle positif. En effet, on part de p visé, et cette visée est remise en cause par l'introduction d'une visée du pôle négatif, qui est construit comme un cas de figure également envisageable :



À la différence des emplois dits radicaux, la validation et la non-validation de la relation prédicative ne font pas l'objet d'opérations de valuation. Bien que l'on introduise une pondération par rapport à une visée préalable, il n'y a plus d'opération de « visée » à proprement parler dans l'opération d'arrivée. Les deux cas de figure ne sont envisagés qu'en fonction de critères de compatibilité avec le mode de représentation de l'énonciateur.

Je ne reviens pas sur la question des interro-négatives en MAY+NOT. Celle-ci a déjà fait l'objet d'un développement dans les chapitres consacrés à MUST+NOT et NEED+NOT.

5.7 "MAY OR MAY NOT" : EFFACEMENT DE LA PRISE EN CHARGE ENONCIATIVE

Il a été rappelé que dans les emplois épistémiques de MAY et MAY NOT, ni la validation, ni la non-validation de la relation prédicative n'était écartée. On a cependant vu que le choix de la forme positive ou négative déterminait la prépondérance de l'un ou de l'autre de ces deux cas de figure, en fonction de critères argumentatifs. En revanche, le syntagme MAY OR MAY NOT, de même que l'emploi de MAY . . . OR MAY NOT . . . (portant sur une même proposition), semble neutraliser ce jeu de prépondérance, et ainsi

présenter validation et non-validation comme également pertinentes, voire comme également possibles, comme le suggère l'énoncé suivant :

(387) *The few usable sources that we have which portray Arthur as 'historical' could very easily represent either a legendary figure historicised or the distorted traditions of a genuinely historical Arthur. **Each possibility is equally as likely as the other** judging from the internal evidence of the sources and, as such, no conclusions can be reached on the matter of historicity – there **may** have been a historical Arthur but **at least equally as well** there **may not** have been*

<http://www.users.globalnet.co.uk/~tomgreen/arthur.htm>

Soulignons cependant que l'idée selon laquelle MAY OR MAY NOT reviendrait, « par une sorte de redondance, à développer en surface l'opération dont MAY est la trace »,⁶³ est difficilement acceptable. Si on reprend les exemples cités plus haut, on constate que le remplacement de MAY par MAY OR MAY NOT n'est pas convaincant :

(382.1) *?These growths can occur any place on the skin and sometimes are found in the mouth. They are usually raised, hairless and irregular in shape. The pet **may or may not** try to chew them and they will bleed and could become infected.*

(383.1) *?You are probably reading this brochure because your brother or sister has been killed by a drunk or drugged driver; or, perhaps your sibling was intoxicated and caused the crash. You **may or may not** have read other books, brochures or articles to learn about grief and to better understand what is going on with you and those around you.*

En neutralisant la prépondérance du cas de figure positif, on voit que MAY OR MAY NOT déstabilise l'orientation argumentative de l'énoncé. Inversement, on peut remarquer que MAY OR MAY NOT n'est jamais totalement équivalent à MAY :

(388) *"Listen, all I'm saying, ma'am, is she **may or may not** be under age, therefore we **may or may not** need her parents to . . ."*

"I want the social worker down immediately."

(*Prime Suspect, Inner Circles* (TV film), S. P. Anderson, 1996)

(388.1) *"Listen, all I'm saying, ma'am, is she **may** be under age, therefore we **may** need her parents to . . ."*

"I want the social worker down immediately."

Dans 388 celui qui parle ne fait qu'exposer la situation de la manière la plus factuelle et la plus neutre possible et demande à son supérieur hiérarchique d'en tirer les conséquences (ce qu'elle fait en faisant appeler l'assistante sociale). Dans 388.1 en revanche, celui qui parle, en raison de l'orientation positive marquée par MAY, semble laisser entendre qu'il considère comme plus prudent de partir du principe que la personne est une mineure. C'est lui-même qui invite son supérieur à prendre la décision qui s'impose.

Une autre raison empêche de considérer MAY OR MAY NOT comme une simple explicitation de MAY est qu'on rencontre certaines occurrences où c'est en fait MAY NOT qui est prépondérant. Ainsi, dans la série 389, c'est MAY que l'on peut supprimer sans changer considérablement le sens de l'énoncé, alors qu'en effaçant MAY NOT on aboutit à

⁶³ E. Gilbert, 1987, p. 36. Pour être plus précis, l'énoncé cité par E. Gilbert est : *You may have found those reasons convincing or you may have not.*

un énoncé difficilement recevable dans ce contexte, toujours pour des raisons argumentatives :

(389) *In the cinema there's a gatekeeper at the box office to keep young children out. But with video, once it gets into the home, you're in the hands of adults who **may or may not** be responsible.*" (extrait d'un programme télé)

(389.1) *In the cinema there's a gatekeeper at the box office to keep young children out. But with video, once it gets into the home, you're in the hands of adults who **may not** be responsible."*

(389.1)? *In the cinema there's a gatekeeper at the box office to keep young children out. But with video, once it gets into the home, you're in the hands of adults who **may** be responsible."*

On retrouve la distinction entre la valeur informative de l'énoncé (qui est identique dans 389 et 389.1) et la valeur argumentative. Or, le fait que MAY OR MAY NOT puisse parfois être remplacé par MAY seul et par MAY NOT seul, semble impliquer que l'énonciateur choisit de neutraliser l'orientation argumentative que construisent ces deux opérations. MAY OR MAY NOT revient ainsi à poser la relation comme susceptible d'être validée ou non-validée, sans donner plus de poids à l'une ou à l'autre des deux branches de l'alternative. D'un point de vue pragmatique, MAY OR MAY NOT opère ainsi à deux niveaux différents. D'une part, il s'agit de **neutraliser l'orientation argumentative** de MAY seul ou MAY NOT seul. D'autre part, on crée une **redondance informative**, puisque MAY comme MAY NOT construisent une bifurcation et renvoient ainsi, l'un comme l'autre, à une possibilité bilatérale. Les emplois du syntagme MAY OR MAY NOT peuvent exploiter soit cette neutralisation des valeurs argumentatives de MAY et de MAY NOT, soit leur redondance informative. Dans tous les cas néanmoins, MAY OR MAY NOT traduit un **désengagement de l'énonciateur** vis-à-vis des prépondérances argumentatives qu'impliquent la forme positive et la forme négative.

Concernant la redondance informative, on peut citer les deux exemples suivants :

(390) *A highland farmer has today been involved in what an eye-witness described as an accident. It is certain that he **may or may not** be slightly injured. We understand that currently he **may or may not** be receiving treatment in one of these four hospitals.*

(The Robbie Coltrane Show, TV show, 1994)

(391) *"We are ready for any unforeseen event that **may or may not** occur."*

Dan Quayle (former US Vice President)

Le premier exemple caricature la trivialité de certains journaux télévisés. On s'attendrait à ce que le journaliste présente cette *nouvelle* information par le choix de la forme positive (la forme négative impliquerait un préconstruit) :

(390.1) *He **may** be slightly injured. We understand that currently he **may** be receiving treatment in one of these four hospitals.*

MAY OR MAY NOT neutralise ce jeu de prépondérance. Le contenu informatif prend alors une valeur tautologique, renforcée par la proposition modale *it is certain*. Le journaliste, qui compense son manque d'information par un style verbeux, refuse de toute évidence de privilégier une éventualité plutôt qu'une autre. Dans un genre moins

parodique, mais tout aussi comique, la phrase de l'ancien vice-président américain Dan Quayle, crée également une redondance informative. Celle-ci est d'autant plus frappante que le syntagme *any unforeseen event* construit déjà une indétermination référentielle. Là encore, l'énonciateur ne privilégie aucune éventualité et reste en dehors de toute problématique de validation.

Cette prise en charge minimale de l'énonciateur se retrouve également dans les contextes où MAY OR MAY NOT neutralise l'orientation argumentative de la forme positive ou de la forme négative. Voici deux exemples pour illustrer ce point :

(392) *"Every family should have a First Aid Manual in case of emergencies which **may or may not occur**. Likewise, every family should have a Last Aid Manual, for death and dying are emergencies that **will definitely occur**."*

<http://www.naturaldeath.org.uk/>

Dans cet exemple, on pourrait avoir MAY seul : *Every family should have a First Aid Manual in case of emergencies which **may occur***. Dans ce cas, l'énonciateur construit une prépondérance du positif et focalise ainsi son propos sur d'éventuels incidents. MAY OR MAY NOT neutralise cette prépondérance et présente cette éventualité sous un angle purement objectif : nul ne peut prévoir à l'avance s'il y aura ou non des incidents, etc. Ce souci d'objectivité est confirmé à la fin de l'exemple : *death and dying are emergencies that **will definitely occur***. Ici encore, l'énonciateur, en ne construisant aucune prépondérance argumentative, se situe en dehors du problème de la prise en charge des choix énonciatifs.

6 LES EMPLOIS CONCESSIFS

L'analyse du MAY dit « concessif » fait intervenir un double problème, puisque à côté de l'opération *per se*, se pose la question du rapport interpropositionnel qui caractérise ce type d'emploi. On sait en effet que les schémas de concession s'organisent autour de marqueurs tels que *but, although, etc.*, qui impliquent la construction d'une discordance argumentative. Bien que MAY soit compatible avec ce type d'énoncé, on ne peut pas mélanger les deux niveaux d'opérations. D'un côté, on peut construire la concession sans MAY, et d'un autre côté MAY n'est pas en soi concessif. Je distinguerai ces deux problèmes en abordant d'abord la question de la concession. L'analyse du rôle de MAY(+NOT) ne sera abordée que dans un deuxième temps.

6.1 CONCESSION OU PROLEPSE : L'AJUSTEMENT INTERSUBJECTIF

On pourra commencer par faire une remarque à propos le terme « concessif ». La notion de concession implique par définition un rapport intersubjectif. Ainsi, dans l'exemple suivant, l'énonciateur reprend les termes du co-énonciateur, et lui concède la validité de son propos :

(393) *Leora's eyes blazed pure hate. "I played you like a fool, and **that is what you are, a fool**."*

*"A fool? Well I **may** be a fool **but** I win in the end."*

<http://www.lsmft.com/rnl/esr/chap17.html>

L'énonciateur ne prend ainsi en charge que la seconde partie de son énoncé "*I win in the end*". En revanche, la prise en charge du contenu de la première assertion ("*I am a fool*") est attribuable au co-énonciateur (= co-locuteur). Dans d'autres cas cependant, ce rapport intersubjectif est moins évident. Par exemple, dans l'énoncé suivant l'énonciateur ne reprend pas, à proprement parler, les propos d'un co-locuteur :

(394) *I may not be black myself but I do understand the hurt they feel when people hate them for no reason.*

<http://www.vrx.net/aar/letters.html>

La stratégie rhétorique consiste au contraire à prévenir une éventuelle objection de la part d'un co-énonciateur. C'est donc par anticipation que l'on avance "*I may not be black myself*", qui pourrait servir de contre-argument au co-énonciateur (e.g. *It's easy for you to say that, you are not black*). Cette proposition a ainsi une valeur plus proleptique que concessive : il s'agit moins de « concéder » au co-énonciateur un propos qui lui serait attribuable que de se prémunir contre d'éventuelles critiques. Dans le cas des emplois proleptiques, le contenu propositionnel n'est pas attribuable à un co-locuteur mais simplement un co-énonciateur. Dans tous les cas, qu'il s'agisse d'une concession à part entière ou d'une prolepse, ces énoncés se caractérisent par une non-prise en charge de la première proposition. Celle-ci est attribuable à un co-énonciateur ou à un co-locuteur, et n'est évoquée par l'énonciateur qu'à des fins rhétoriques. Je montrerai plus loin que MAY participe de la construction de cette altérité entre les instances subjectives. Pour ne pas compliquer inutilement la progression de cette analyse, l'adjectif « concessif » sera employé comme un méta-terme pour tous les emplois impliquant cette distanciation énonciative, sans tenir compte de la spécificité des opérations polyphoniques en jeu. Cependant, la distinction prolepse/concession joue un rôle non négligeable dans le choix des marqueurs. On constate par exemple qu'il n'est pas possible de construire la concession, au sens strict du terme, autrement qu'avec de BUT :

(393) *"A fool? Well I may be a fool but I win in the end."*

<http://www.lsmft.com/rnl/esr/chap17.html>

(393.1)? *"A fool? Even though / Although I may be a fool I win in the end."*

Il n'est pas envisageable de proposer ici une analyse détaillée des phénomènes liés à la construction de la concession (au sens large du terme cette fois). Ce seront donc essentiellement les caractéristiques distributionnelles du modal qui seront traitées dans ce sous-chapitre. Avant d'aborder cette question, je commencerai néanmoins par revenir sur les principes argumentatifs qui sous-tendent la notion de concession.

6.2 DISCORDANCE ET ADVERSATIVITE

Il a été rappelé plus haut que la conjonction des propositions était construite par le biais de marqueurs tels que ALTHOUGH, THOUGH, BUT, etc. Voici deux exemples supplémentaires qui serviront d'illustration dans cette analyse :

(394) *I may not be black myself but I do understand the hurt they feel when people hate them for no reason.*

<http://www.vrx.net/aar/letters.html>

(395) *I **may not** be a professional copy editor but I couldn't help but notice all the errors.*

<http://www.ccchronicle.com/back/april2197/content24.html>

On peut rendre compte du rapport interpropositionnel en partant de l'idée que les deux propositions expriment *a priori* une discordance argumentative. Pour reprendre l'exemple 393, *I am a fool* semble contradictoire avec l'idée *I am the winner*. De même, dans l'exemple 394, l'argument *I am not black* n'est pas co-orienté avec la conclusion : *I understand the hurt black people feel when people hate them for no reason*. On s'aperçoit au contraire que la conclusion vers laquelle tend l'énoncé appelle normalement l'argument inverse :

(394) *I **am** black : (so) I understand the hurt black people feel when people hate them for no reason.*

(395) *I **am** a professional copy editor : (so) I couldn't help but notice all the errors.*

Autrement dit, ces énoncés font appel à un préconstruit qui se présente, au niveau notionnel, comme une relation d'entraînement entre deux types d'occurrences : $p \cuprightarrow q$ (p entraîne normalement q). Comme cela a été souligné dans le chapitre consacré à WILL+NOT, cette relation d'entraînement ne correspond pas nécessairement à une consécution temporelle dans l'extralinguistique. Il s'agit avant tout d'une contiguïté établie au niveau cognitif entre deux notions complexes. Ainsi, dans l'exemple 394, les états de choses auxquels renvoient les RP $\langle I - be\ black \rangle$ et $\langle I - understand\ the\ hurt\ .\ .\ . \rangle$ sont **concomitants** d'un point de vue strictement temporel. C'est moins à un lien de « causalité » qu'à une mise en rapport de propriétés notionnelles que renvoie la relation d'entraînement. En d'autres termes, l'énonciateur établit un voisinage entre deux types notionnels P et Q , de sorte que toute occurrence p de P laisse envisager une occurrence q de Q . Cependant, à la différence des constructions implicatives, ce niveau inférentiel n'a qu'un statut préconstruit dans le cas de concessives : l'argument q est au contraire posé dans son rapport avec p' , et non avec p . Or, comme cela vient d'être rappelé, p' n'est pas co-orienté avec la **conclusion** vers laquelle tend l'énoncé :

(394) ? *I **am not** black : (so) I understand the hurt black people feel when people hate them for no reason.*

(395) ? *I **am not** a professional copy editor : (so) I couldn't help but notice all the errors.*

Les concessives se traduisent ainsi par la mise en rapport de deux contenus propositionnels discordants, au sens où p' n'implique normalement pas la conclusion q . Cette mise en rapport passe donc par ce que G. Ranger (1998, p. 32) appelle « la déconstruction d'une relation inférentielle normale entre deux contenus propositionnels ». En posant à la fois p' et q , l'énonciateur est amené à construire un rapport de discordance par rapport au cas de figure normalement attendu : $p \cuprightarrow q$. Cette discordance est marquée par les marqueurs BUT, EVEN THOUGH, ALTHOUGH, etc. Cette relation de discordance, qui relève du plan notionnel, va alors se traduire par une relation d'**adversativité** au plan énonciatif. J'ai en effet rappelé que les deux propositions se caractérisaient par un rapport d'altérité au niveau des repérages intersubjectifs. Dans un schéma de type " p' but q ", p' sera repéré par rapport à \mathcal{S}_0' (i.e. un co-énonciateur), et q

par rapport à \mathcal{S}_0 . Partant de p' , et posant néanmoins q , l'énonciateur annule la relation d'entraînement normalement attendue $p' \cuprightarrow q'$, et construit q comme prépondérant d'un point de vue argumentatif.

On peut également faire une remarque au sujet de la notion de **conclusion** évoquée plus haut. En parlant de « conclusion vers laquelle tend l'énoncé », je ne mets pas sur un même plan la **conclusion**, qui a un statut **argumentatif**, et la proposition correspondant à la variable q . En notant la relation d'entraînement $p \cuprightarrow q$ (c'est-à-dire en reprenant les variables propositionnelles auxquelles on a généralement recours) on laisse cependant entendre que q correspondrait à cette conclusion. G. Ranger (1998, p. 32 et p. 246) propose comme schéma invariant de la construction de la concession un principe de déconstruction inférentielle, où l'on part d'une relation préconstruite de type $\langle p \cuprightarrow q \rangle$ pour ensuite poser une absence de repérage entre les deux notions : $\langle p \omega q \rangle$. Pourtant, si on examine l'exemple suivant, on constate que la formulation métalinguistique « $p^{(')}$ entraîne normalement (entails) $q^{(')}$ », qui correspondrait donc à la relation préconstruite, n'est pas véritablement adaptée :

(396) [Kirschwald cherche une chambre dans un hotel ; la personne qui parle est la patronne]

Follow me, lad. You may be a fool, but your money is good."

<http://www.wizvax.net/seawasp/subdirs/crywolf.html>

? [You are not a fool.] entails [Your money is good.]

Dans ce cas, la conclusion correspond à un contenu propositionnel extérieur à l'énoncé. Par exemple : *I agree to give you a room*. Si, sur le modèle de Ducrot 1972 et 1980, on note cette conclusion r , on comprend que l'énoncé repose sur deux relations d'entraînement :

$p \cuprightarrow r'$ (You are a fool : (so) I won't give you a room)

$p \cuprightarrow r$ (I need your money : (so) I will give you a room)

Le point commun avec les autres concessives est que les deux propositions, p et q , sont construites par le biais de la conjonction comme anti-orientées d'un point de vue argumentatif : ce que Ranger note $\langle p \omega q \rangle$. Cette rupture, qui affecte les représentations du niveau primitif, n'est cependant pas aussi directe puisque la disjonction des contenus propositionnels au niveau notionnel n'est pertinente que relativement à la conclusion sous-jacente. O. Ducrot commente la question des énoncés tels que 396 de la manière :

« La notion d'incompatibilité, aussi atténuée qu'on le voudra, est ici inutilisable. Il serait plus exact, nous semble-t-il, de décrire le *mais* de la façon suivante. Le locuteur, après avoir prononcé la première proposition p , prévoit que le destinataire en tirera une conclusion « r » [...]. La deuxième proposition, q , précédée d'un *mais*, tend alors à empêcher cette éventuelle conclusion, en signalant un nouveau fait, qui la contredit. Le mouvement total serait 'p; tu songes à en conclure r; il ne faut pas le faire, car q' »

(1972, p. 129)

L'exemple 396 se distingue ainsi par le fait que son interprétation exige la prise en compte d'un repère constitutif (le jeune homme cherche à obtenir une chambre), par rapport auquel se justifie la relation d'altérité construite entre les deux propositions. Dans

beaucoup de cas, q et r se confondent, mais c'est parfois abusivement qu'on généralise le schéma d'entraînement préconstruit sous la forme $p \cup \rightarrow q$.

Encore une fois, le propos n'est pas ici de se lancer dans un exposé exhaustif de la construction de la concession, qui constitue en soi un sujet trop vaste pour se résumer à quelques lignes. Les points qui viennent d'être évoqués n'ont pour fonction que de rappeler quelques principes fondamentaux de cette « valeur » sémantique. Comme l'ont souligné notamment Filippi (1998b) et Ranger (1998), le choix des marqueurs, ainsi que les phénomènes de postposition ou d'antéposition de la subordonnée, nécessitent des analyses beaucoup plus fines, en termes de préconstructions et de repérages subjectifs.

On peut cependant faire une dernière remarque à propos de BUT dans ce type d'énoncé. Comme on le sait, avec THOUGH, ALTHOUGH et EVEN THOUGH, la proposition concédée peut être antéposée ou postposée par rapport à la principale. Cette mobilité n'est pas possible avec BUT qui, en tant que conjonction de coordination, implique un schéma distributionnel plus contraint. Il n'y a pas de rapport de subordination entre les deux propositions : BUT implique au contraire que les deux conjoints aient un statut syntaxique de même nature. La conjonction s'insère ainsi entre les deux éléments coordonnés. Cependant, cette caractéristique de BUT ne rend pas compte des contraintes distributionnelles relatives aux éléments conjoints. Car si les deux propositions sont de même nature syntaxique, elles ont au contraire des orientations argumentatives différentes, de sorte qu'on a une structure syntaxique non-séquentielle : les deux conjoints ne peuvent pas permuter librement sur l'axe syntagmatique. Si on reprend l'exemple précédent, on constate en effet que la permutation des deux propositions aboutit à des conclusions argumentatives différentes. Le premier exemple équivaut à accepter de louer la chambre ; le second exprimerait au contraire un refus :

(396.1) " *You are a fool, but your money is good.* "

(396.2) " *Your money is good, but you are a fool.* "

On constate que la proposition introduite par BUT correspond à l'argument co-orienté avec la conclusion ; en revanche, la première proposition correspond au contenu concédé. Pour cette raison, si on réintroduit MAY, la permutation n'entraîne plus seulement un changement de sens, mais rend également l'énoncé irrecevable, puisque MAY ne peut que modaliser la proposition concédée :

(396.1) " *You may be a fool, but your money is good.* "

(396.5)* " *Your money is good, but you may be a fool.* " (sauf avec une lecture épistémique)

Plus qu'à la construction de la concession, c'est à la construction de la proposition concédée que participe l'opération dont MAY est la trace. À partir des remarques qui viennent d'être exposées, on retiendra les propriétés suivantes pour aborder l'analyse du rôle de MAY dans ces structures :

- MAY modalise la proposition concédée.
- La proposition concédée est repérée par rapport à un co-énonciateur.
- La proposition concédée est anti-orientée relativement à la seconde proposition.

En tout état de cause, MAY est ici appréhendé comme une opération supplémentaire. L'objectif est donc de rendre compte de sa compatibilité avec ce type de contexte, alors que tous les autres modaux sont exclus.

6.3 LA DISTANCIATION ENONCIATIVE

Les paraphrases proposées pour rendre compte de la valeur de MAY dans les emplois concessifs ne sont pas toujours très appropriées. E. Gilbert (1987, p. 64) rappelle par exemple que la paraphrase "*it is possible that . . .*" n'est pas adéquate, et préfère employer "*I concede that . . .*", suggéré par Huddelston. D'autres expressions plus ou moins similaires ont été proposées pour gloser cet emploi. Par exemple : *I admit that . . . but . . .* (Leech, 1987, p. 75) ou encore *I acknowledge . . . but . . .* (Sweetser, 1990, p. 70). Cependant, ces paraphrases rendent plus compte de la concession *per se* que de l'opération dont MAY est la trace, puisqu'elles sont tout aussi recevables pour des concessives construites sans le modal. Il existe d'autres paraphrases plus en rapport avec l'opération modale. Ainsi, E. Sweetser (*ibid.*) suggère *I'll allow that . . . but . . .*, qui oriente vers une interprétation plus ou moins déontique. Je laisserai provisoirement de côté la question de la distinction épistémique/radical. On retiendra avant tout que les paraphrases permettent avant tout de faire ressortir certaines caractéristiques propres aux contextes concessifs.

Parmi ces caractéristiques, on constate notamment que dans les énoncés construits avec MAY NOT la négation porte sur le prédicat :

(394) *I **may not** be black myself **but** I do understand the hurt they feel when people hate them for no reason.*

<http://www.vrx.net/aar/letters.html>

(394a) *I admit/ allow/ acknowledge that **I am not black myself but** I do understand the hurt they feel when people hate them for no reason.*

Etc.

La négation a ainsi un comportement analogue à celui des emplois épistémiques. Il ne s'agit pas de bloquer la validation de la relation prédicative (on aurait alors construction d'une impossibilité), mais d'envisager la non-validation comme un cas de figure possible, sans pour autant rejeter la validation. Ces emplois se distinguent cependant des emplois épistémiques sur un point fondamental. Dans les contextes épistémiques, l'énonciateur n'est pas en mesure de dire si la relation prédicative est ou n'est pas validée. Sa démarche procède au contraire d'une évaluation des chances de validation. Or, tel n'est pas le cas dans les contextes concessifs. Par exemple :

(394) *I **may not** be black myself **but** I do understand the hurt they feel when people hate them for no reason.*

<http://www.vrx.net/aar/letters.html>

(397) *"I **may not** be your father, but I **am** your **step**father. As your stepfather, who has legal rights over you, I'm orderin' you home!"*

<http://www.jffp.com/kirra1.html>

Ainsi dans ces énoncés, l'énonciateur *sait* qu'il n'est pas noir / qu'il n'est pas le père du co-locuteur. MAY ne peut pas s'analyser comme l'expression d'un doute quant à

la validation de $\langle I - be\ black \rangle$ / $\langle I - be\ your\ father \rangle$. On peut d'ailleurs retirer MAY sans modifier considérablement le sens de l'énoncé :

(397.1) "*I **am not** your father, but I **ám** your stépfather. As your stepfather, who has legal rights over you, I'm orderin' you home!*"

Comme cela a été souligné plus haut, les concessives se caractérisent par l'attribution d'une assertion préconstruite attribuable au co-énonciateur. Or, les contextes épistémiques impliquent une modalité relative à l'énonciateur. Lorsque, au contraire, le contexte semble indiquer que la RP modalisée est repérée par rapport à ce dernier, MAY (NOT) aura une lecture épistémique, même si l'énoncé est de forme "*p but q*" :

(398) *We are a small town so you **may not** have heard about us, but we have been here since 950 AD – quite a few years before the Internet was invented!*

<http://www.pocklington.gov.uk/>

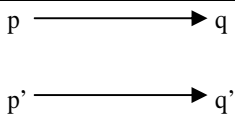
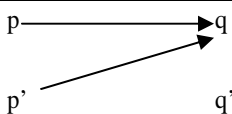
(399) "*He who asks a question **may** be a fool for five minutes, but he who never asks a question remains a fool forever.*"

Tom J. Connelly

<http://www.mitcharf.com/~mitcharf/quotes/>

Dans l'exemple 398, la proposition modalisée est repérée par rapport à "*we are a small town*" par le biais de la conjonction *so*. MAY s'interprète ainsi comme la trace d'un travail inférentiel de la part de l'énonciateur. L'énoncé 399 est plus problématique. À la différence des autres exemples, on a affaire à un contexte totalement générique, tant sur le plan de la détermination verbale que sur celui de la détermination nominale, ce qui n'est pas caractéristique des emplois concessifs. Plus qu'une concession, il semble que l'énonciateur construit véritablement une forme de contingence.

On peut se demander pourquoi MAY (NOT) est employé dans les emplois concessifs, alors qu'il n'exprime pas une contingence de la validation de la RP. Il est en fait possible de rendre compte de ce phénomène en reprenant les points exposés plus haut à propos de la construction de la concession. On a vu que ces énoncés reposaient sur « la déconstruction d'un schéma inférentiel ». L'énonciateur prend en charge la validation d'une relation prédicative, mais confronte cette validation à un argument qui est contraire au schéma inférentiel attendu. L'énonciateur met ainsi en place ce qu'A. Culioli appelle une « valeur d'inefficacité »⁶⁴, dont j'ai déjà évoqué le principe plus haut. On peut proposer de représenter le problème comme suit :

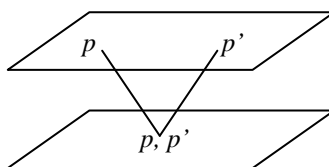
	
NIVEAU PRECONSTRUIT p entraîne normalement q p' entraîne normalement q'	NIVEAU ENONCIATIF p entraîne normalement q Or ici, p' entraîne également q

⁶⁴ 1999b, p. 179.

Le français offre à cet égard une paraphrase intéressante :

Je ne suis peut-être pas noir, n'empêche que je peux comprendre ...

Autrement dit, p' **n'empêche pas**/ne se présente pas comme un obstacle pour q . Cette opération implique donc la prise en compte à la fois de p , comme argument normalement attendu, et p' comme argument concédé au co-énonciateur. Lorsque l'énoncé est construit sans MAY (NOT), l'énonciateur pose le cas de figure concédé, et rend compte de la déconstruction inférentielle par le biais de marqueurs spécifiques : BUT, THOUGH, etc. Avec MAY (NOT), en revanche, l'énonciateur envisage à la fois l'argument attendu, p , et l'argument concédé, p' . La polarité est déterminée en fonction de l'assertion attribuable au co-énonciateur : MAY pour une assertion positive ; MAY NOT pour une assertion négative. Le rôle de MAY est ainsi de réintroduire explicitement la prise en compte des deux arguments contradictoires : que l'on ait p' (repéré par rapport à \mathcal{S}_0) ou p (cas de figure préconstruit), c'est quand même q (repéré par rapport à \mathcal{S}_0) qui est le cas. On retrouve ainsi à la fois la bifurcation associée à MAY(NOT) dans ses emplois épistémiques et la composante QIt sans valuation qui permet d'envisager les rapports de compatibilité de la validation de la RP relativement au cadre de référence :



Cependant, le hiatus construit par l'énonciateur entre le plan de validation (p ----- p') et le plan de représentation (p, p') ne correspond pas, dans le cas des concessives, à une impossibilité de poser la RP comme (non)validée. Si tel était le cas, la commutation avec le *present tense* ne serait pas possible. Il s'agit au contraire d'une distanciation entre les positions subjectives.

(397) *"I may not be your father, but I am your stepfather. As your stepfather, who has legal rights over you, I'm orderin' you home!"*

<http://www.jffp.com/kirra1.html>

En employant MAY, l'énonciateur ne pose pas la RP $\langle I - be\ your\ father \rangle$ comme non-validée. Comme le souligne P. Cotte (1988, p. 505), « dans la concession l'actualisation est [...] présumée, mais elle est également virtualisée et dévalorisée ». Cette « dévalorisation » tient au fait que l'énonciateur construit une distance entre la position du co-énonciateur (p') et sa position (p, p'). Par ailleurs, en se plaçant dans une position décrochée, il construit une distance qui lui permet également d'envisager le cas de figure attendu relativement à la conclusion visée : *I am your stepfather*. MAY permet ainsi d'expliciter une double altérité énonciative : une altérité au niveau intersubjectif, et une altérité au niveau de la valeur référentielle.

Il semble clair d'après ces remarques que MAY n'est, dans les contextes concessifs, ni véritablement « épistémique » ni véritablement « radical ». Certains linguistes ont cependant évoqué un rapprochement avec la valeur déontique du modal :

« MAY exprime une opération interénonciative par laquelle l'énonciateur 'concède' au coénonciateur, c'est-à-dire l'**autorise** à prendre en charge, l'assertion λ_1 [...], tout en maintenant sa propre assertion λ_2 [...]. MAY fonctionne dans un emploi qui peut être considéré comme dérivé de sa valeur d'indicateur de permission. »

(C. Rivière et M.-L. Groussier, 1996, p. 43)⁶⁵

Par ailleurs, d'autres critères sont généralement avancés pour rendre compte de sa proximité avec les **emplois épistémiques**, comme le rappelle S. Gresset :

« - MAY est, dans ce type d'emploi, susceptible d'être glosé par des adverbes dits épistémiques tels que "perhaps, maybe, possibly..." ;

- le renvoi au passé se fait par l'ajout de la forme HAVE -EN ;
- une négation qui fait suite à un MAY concessif porte sur le prédicatif qui suit et non sur l'auxiliaire. »

(1999, p. 212)

Il est vrai que, dans ce chapitre, le choix de traiter la valeur concessive à la suite des emplois épistémiques était précisément motivé par ces propriétés distributionnelles. Toutefois, la notion de modalité épistémique repose autant sur des critères formels que sur une notion sémantique liée à l'évaluation des chances de validation. Or, de ce point de vue, les emplois concessifs de MAY (NOT) s'écartent de cette acception. On constate par ailleurs que les contextes concessifs ne semblent pas compatibles avec des valeurs référentielles non-spécifiques, ce qui le rapproche des emplois épistémiques.

En reprenant ce qui a été exposé précédemment, on peut avancer une double explication pour rendre compte de la valeur référentielle spécifique :

1/ La concession repose sur un principe inférentiel ($p \cup \rightarrow q$), au niveau notionnel, comme « normal », « attendu », « récurrent », etc. La concession implique par ailleurs une relation de contradiction par rapport à ce préconstruit générique. Ce rapport de contradiction ne peut pas être lui-même conçu comme générique puisqu'il se présente en quelque sorte comme un « contre-exemple » du schéma inférentiel normal.

2/ La concession implique la mise en place d'un rapport intersubjectif, favorisant ainsi un ancrage situationnel de la relation prédicative.

6.4 CONCLUSION A PROPOS DE MAY NOT CONCESSION

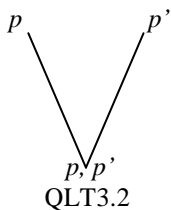
Les emplois concessifs de MAY se rapprochent ainsi de la valeur déontique en raison la relation d'altérité intersubjective qu'ils impliquent, et de la valeur épistémique en raison de la distanciation d'avec l'actuel au niveau référentiel. Cependant, ces emplois se distinguent des emplois épistémiques sur un point important : l'énonciateur ne cherche pas à évaluer la validation de la relation prédicative. Comme on l'a vu avec des énoncés comme 394 ou 397, la non-validation de la RP peut correspondre à un cas de figure effectif.

⁶⁵ Voir également P. Cotte (1988, p. 427) pour une analyse convergente avec ce point de vue.

(397) "I **may not** be your father, but I **am** your *stépfather*. As your *stepfather*, who has legal rights over you, I'm orderin' you home!"

<http://www.jffp.com/kirra1.html>

C'est essentiellement la compatibilité de la non-validation qui est envisagée dans ce cas, de sorte qu'on travaille avec une prépondérance de la composante opératoire qualitative : QLT3.2 :



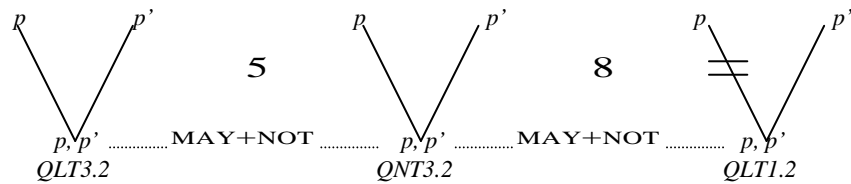
Sans nier la compatibilité de p avec le cadre de référence défini par la proposition non-concédée, l'énonciateur pose p' comme un cas de figure également compatible. On retrouve ainsi la prépondérance QLT3.2 évoquée au sujet des emplois implicatifs. À la différence de ces emplois cependant, MAY NOT n'apparaît pas dans le conséquent mais dans l'antécédent. La valeur implicative fait alors place à une valeur argumentative, qui « prépare le terrain » de la conclusion visée. **Il ne s'agit plus de s'appuyer sur une proposition repère pour inférer un état de chose donné, mais de prendre appui sur un état de fait supposé vrai pour en souligner la compatibilité avec l'espace de référence exprimé par la seconde proposition, ou par la conclusion. L'épistémique comme le concessif se caractérisent par une intervention conjointe du Qlt et du Qnt. Mais l'orientation de ces opérations n'est pas la même dans les deux cas.**

Dans le cas de l'**épistémique**, l'orientation est de type **Qlt \Rightarrow Qnt** : on s'appuie sur une évaluation de compatibilité entre le cadre de référence et un type d'événement (Qlt) pour inférer une occurrence (Qnt).

Au contraire, dans le cas du **concessif**, l'orientation est de type **Qnt \Rightarrow Qlt** : on s'appuie sur une occurrence préconstruite (Qnt) pour réenvisager sa compatibilité (Qlt) avec une conclusion argumentative.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Les analyses qui ont été proposées ont tenté de montrer que MAY NOT pouvait faire intervenir trois opérations différentes, correspondant aux trois composantes opératoires QLT3.2, QNT3.2 et QLT1.2 :



Comme cela avait été évoqué en I.3.4, les deux composantes QNT3.2 et QLT1.2 sont *a priori* contradictoires puisqu'il semble incompatible de construire un rejet de la validation de p et de poser en même temps p comme un cas de figure envisageable. À la différence des autres modaux étudiés, les cas d'équipondération semblent par conséquent exclus. Il est alors intéressant de remarquer que le système fournit une troisième opération (QLT3.2) compatible avec la composante Qnt, et qui permet d'introduire une délimitation qualitative dans certains contextes. Par ailleurs, le fait que MAY NOT soit également construit à partir d'une bifurcation dans le cas de QLT1.2 permet de construire des phénomènes de pondérations internes à l'opération. On a ainsi vu lors de l'étude des propositions finales que l'on avait tout autant affaire à un blocage de la validation qu'à une visée de la non-validation de la relation prédicative. En posant le problème en termes d'opérations Qlt ou Qnt, on évite encore une fois de tomber dans le travers d'une interprétation en termes de « valeurs », qui met en évidence l'hétérogénéité des paramètres contextuels, mais qui détourne l'analyse de la stabilité des opérations en jeu.

CONCLUSION

The great tragedy of science – the slaying of a beautiful hypothesis by an ugly fact.

Thomas Huxley

J'ai tenté de montrer que la co-occurrence des auxiliaires de modalité avec la négation renvoie à un système à part entière, qu'il est possible de décrire à partir de combinaisons entre trois composantes fondamentales, et d'un jeu de pondération sur les opérations de quantification et de qualification qui affectent la relation prédicative. Le choix de travailler à partir d'un nombre réduit de concepts avait pour ambition de garantir une régulation du discours théorique. Cet exercice s'est parfois avéré difficile. La pluralité des valeurs auxquelles peuvent renvoyer les marqueurs offre souvent la tentation de recourir à des concepts métalinguistiques supplémentaires. Dans certains cas, cela s'est révélé nécessaire pour discriminer certaines valeurs dont les représentations étaient similaires. Ainsi, les critères liés à l'agentivité, à la préconstruction, à la nature de la source déontique, aux repères constitutifs sont autant d'exemples de l'interaction des données contextuelles avec l'opération modale. Pour autant, derrière le foisonnement des phénomènes observables, l'approche adoptée a montré qu'il était possible de rendre compte, non seulement d'une stabilité, mais également d'une structure entre les différentes formes. L'idée de composantes opératoires partagées permet en effet d'envisager le paradigme non plus sous l'angle d'un ensemble de marqueurs mais sous l'angle un jeu d'opérations formelles pouvant rendre compte des variations sémantiques.

Soulignons que la liste des questions laissées en suspens est longue : les adverbes semi-négatifs, les phénomènes de prosodie, la co-occurrences de –ED ont été laissés de côté, afin de circonscrire le champ de recherche. À cette liste pourraient s'ajouter les semi-modaux, la co-occurrence du marqueur BE –ING (notamment dans les contextes non-épistémiques) ou encore l'interaction des adverbes comme *certainly*, *possibly*, *maybe*, etc. À côté de ces points, qui n'ont pas pu être abordés, on pourra mentionner quelques problèmes qui sont effectivement apparus pendant ce travail de recherche. Le plus important est lié sans doute l'interprétation des jeux de pondérations quantitatives et qualitatives, qui n'a pas été sans soulever de nombreuses interrogations. On a vu, lors de l'analyse de CAN+NOT, que le schéma ternaire « 1/ Qlt prépondérant », « 2/ Qlt/Qnt équilibré », et « 3/ Qnt prépondérant », n'était sans doute pas suffisant pour rendre compte des différents cas de figure. Par ailleurs, la prépondérance Qnt ne correspond, dans ce travail, qu'à certains emplois de WILL(+NOT) permettant de construire un renvoi à l'avenir. Ce choix théorique s'écarte de la description habituelle, qui associe ce type de prépondérance aux emplois épistémiques (cf. A. Deschamps,

1999). L'approfondissement de cette question nécessiterait notamment un examen attentif de la co-occurrence de WILL(+NOT) avec le marqueur aspectuel BE-ING.

Le cadre théorique et le mode de formalisation adoptés ont néanmoins permis de proposer un discours métalinguistique qui se détourne de trois grandes dichotomies traditionnelles :

1/ possible et nécessaire : le travail analytique de déconstruction du système modal opéré dans cette étude a mis en évidence que la construction de valeurs possibles et nécessaires pouvait s'envisager de manières diverses, et ne saurait être réduite à deux types prédéfinis de modalité. Mais il a également été souligné, avec CAN et WILL, que l'on pouvait envisager une zone de recouvrement, où les notions de « possible » et de « nécessaire » n'avaient de pertinence qu'à condition de prendre en compte les composantes quantitatives de ces deux marqueurs.

2/ épistémique et radical : l'étude de CAN'T et NEED NOT à « valeur épistémique », ainsi que l'analyse des emplois concessifs de MAY (+NOT), ont montré que les systèmes binaires ne sont pas adaptés pour rendre compte des orientations entre les opérations qualitatives et quantitatives. Il a ainsi été souligné que les emplois épistémiques se caractérisaient toujours par une intervention conjointe des deux composantes Qlt et Qnt associées aux marqueurs. Mais l'orientation des opérations révèle une hétérogénéité à l'intérieur des emplois « épistémiques », au sens où seules les opérations de type « 1/ inférence : Qlt \Rightarrow 2/ délimitation d'occurrence : Qnt » sont interprétables comme des emplois épistémiques à part entière. Au contraire, les emplois impliquant un travail qualitatif opéré sur une occurrence préconstruite se traduisent par une interprétation plus problématique (voir CAN'T, NEED NOT et MAY(+NOT) concessif). On se rend alors compte que ce second type d'« équipondération » a en fait une orientation de type Qnt \Rightarrow Qlt, de sorte que c'est « finalement » le qualitatif qui apparaît comme l'opération prépondérante. On voit ainsi apparaître une zone de transition avec les emplois dits radicaux, qui, rappelons-le, se caractérisent par une prépondérance totale du qualitatif.

3/ portée de la négation sur la modalité ou sur le prédicat : dans ce cas encore, les phénomènes de pondération permettent de remettre en cause cette binarité. Je ne reviendrai pas sur ce point qui a été longuement traité dans les différents chapitres. Soulignons simplement que l'on trouve là aussi des cas intermédiaires, qui se traduisent par un jeu de négations complémentaires qui peuvent affecter soit la « validabilité » de la relation prédicative, soit la « délimitation d'occurrence » elle-même.

On comprend que, bien plus qu'un simple problème de terminologie, c'est de l'adéquation du discours métalinguistique tout entier qu'il est ici question. Il y a toujours une certaine tentation à accepter les concepts comme des évidences indiscutables et de faire l'économie d'une réflexion critique sur leur bien-fondé. Le risque est alors de chercher à appréhender les données *en fonction* des spécificités du cadre théorique, alors qu'une démarche scientifique devrait au contraire consister à élaborer le cadre théorique *à partir* de l'observation des données.

Annexe I

OUTILS CONCEPTUELS

She had a pretty gift for quotation, which is a serviceable substitute for wit.

W. Somerset Maugham

J'expose dans cette annexe un certain nombre de concepts théoriques qui sont employés dans ce travail. Pour la plupart, il s'agit simplement de spécifier l'emploi que j'en fais dans le cadre de ce travail, car ils ont déjà été très largement définis par ailleurs.

Notion :

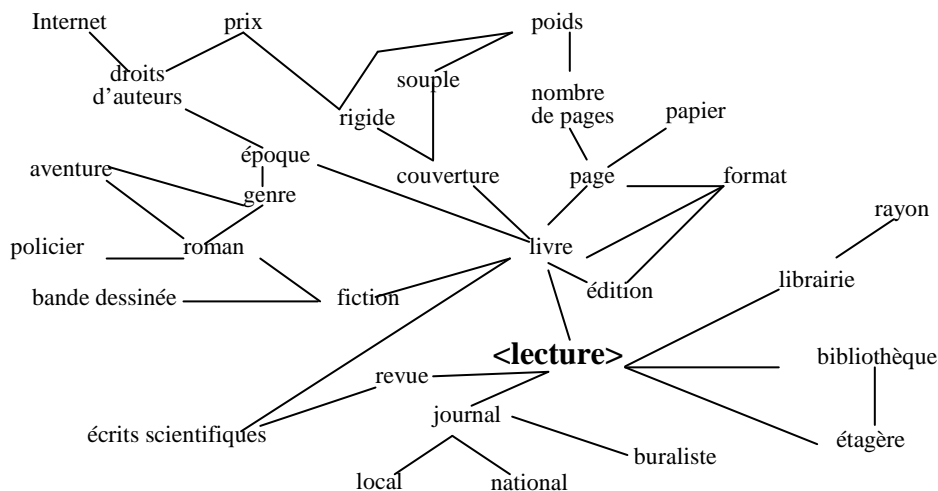
A. Culioli opère une distinction entre le concept de notion et celui de domaine notionnel. Les notions sont définies de la manière suivante :

« Les notions [. . .] sont des systèmes de représentation complexes de propriétés physico-culturelles, c'est-à-dire de propriétés d'objets issues de manipulations nécessairement prises à l'intérieur de cultures et, de ce point de vue, parler de notion c'est parler de problèmes qui sont du ressort de disciplines qui ne peuvent pas être ramenées uniquement à la linguistique. »

(A. Culioli, 1990, p. 50)

Les notions sont avant tout des « construits » intensionnels se définissant en termes de « faisceaux de propriétés ». Comme le souligne A. Culioli, il ne s'agit pas, à ce stade, d'appréhender les notions comme des concepts qui ressortissent uniquement à la linguistique. On a au contraire affaire à des « systèmes de représentation » qui relèvent d'un niveau de **structuration cognitive** plus général. Pour prendre l'exemple de <lecture>, on a une notion qui ne renvoie pas à un concept stable, mais à un ensemble structuré de propriétés qui impliquent des mises en relation avec d'autres notions. Voici, à titre d'illustration, une ébauche de voisinage envisageable autour de cette notion⁶⁶ :

⁶⁶ On trouve des exemples d'analyses d'espaces notionnels de ce type dans l'article de Gilles Bernard 1992. Par ailleurs, J.-P. Desclès (1999) traite d'une question similaire à partir de la notion /ECRIRE/.



Ces construits intensionnels vont s'appréhender sous une forme prédicative <() être livre>, <() être lecture>, etc., que l'on récrit sous la forme abstraite <*p*, *p'*>. On comprend qu'il n'y ait pas correspondance stricte entre mots et notions. Ces dernières sont appréhendables à travers le lexique, mais n'impliquent pas en soi un système lexical pré-établi, d'où les différences de découpage relatives aux différentes langues :

« Les notions, au sens où j'en parle ici, sont captées à travers des mots mais elles ne correspondent pas à un lexique dans une langue donnée. Le problème est qu'on les appréhende toujours à travers des langues spécifiques, et donc toujours à travers des lexiques [. . .]. »

(A. Culioli, 1985)

A. Culioli pose ici la question du généralisable par rapport au spécifique, problème qui vaut autant au niveau des langues, qu'au niveau transindividuel puisque la structuration des notions dépend à la fois du système linguistique propre à chaque langue et de l'expérience propre à chaque locuteur.

Centre organisateur :

Au niveau empirique, on est en mesure de comparer des occurrences entre elles et ainsi d'opérer un travail de classification et de typification. Ainsi, si on prend deux occurrences dis-référentielles X et Y, on peut soit estimer que X et Y sont totalement semblables, soit qu'elles ne sont pas en tous points semblables, soit qu'elles sont radicalement différentes. Pour effectuer ce travail de comparaison, on part de données empiriques : les **occurrences phénoménales**. Concernant les occurrences semblables, on peut penser à des produits manufacturés en série, à des fleurs d'une même espèce, à des reproductions d'œuvres d'art, aux phénomènes de gémellité (pour ne rien dire du clonage), etc. Mais on peut également observer des différences entre certaines occurrences sans pour autant considérer qu'elles appartiennent à des notions distinctes. On pourrait par exemple dire « Il y a deux voitures stationnées devant le garage ». Les deux véhicules (disons X et Y) ne seront sans doute pas tout à fait identiques, et

cependant on parlera de « deux voitures », sans chercher à opérer une distinction entre les deux objets.. Autrement dit, dans certains cas, on peut observer des différences qualitatives entre des occurrences (taille, couleur, etc.) que l'on associe néanmoins à une même notion : dans le cas présent, X et Y vérifient tous les deux la propriété <() être voiture >. Cela veut dire qu'après avoir multiplié les observations, on constate certaines propriétés récurrentes, que l'on retient comme définitoires d'une même notion (c'est la construction du **type** notionnel), tandis qu'on laisse de côté certaines propriétés accidentelles :

« Comme toujours vous allez avoir un filtrage de certaines propriétés pertinentes, i.e. vous en laissez tomber un certain nombre et vous en distinguez d'autres qui vont vous permettre de poser comme identifiables les unes aux autres ces occurrences, i.e. que vous construisez un type. »

(A. Culioli, 1985)

L'activité de typification consiste ainsi à reconnaître des faisceaux de propriétés partagées par ces différentes occurrences et à se former une représentation typique :

« Toute une partie de notre activité cognitive est fondée sur cette capacité à savoir isoler certaines propriétés pertinentes qui nous permettent de ramener des événements en apparence disparates à des types qui vont nous permettre ensuite de construire des **représentants abstraits** détachés de la réalité. »

(A. Culioli, 1985, c'est moi qui souligne.)

On a ainsi affaire à une interaction permanente entre le niveau empirique et le niveau cognitif, au sens où les données observables influent sur la structuration cognitive, puis en retour, la structuration cognitive influe sur l'appréhension des données empiriques (les représentations abstraites servant d'étalon dans l'activité de typification) :

« Vous avez donc la possibilité, assez curieuse en un sens, de construire la notion à travers des occurrences de la notion ; d'un autre côté, à travers toute votre expérience cognitive, vous devez déjà avoir construit des types qui vont faire que vos occurrences vont être ramenées à un type notionnel. »

(A. Culioli, 1985)

Ainsi définis, les types ne sont donc jamais stabilisés, d'une part parce que leur structuration est conditionnée par la culture de chaque locuteur (**facteur culturel**), d'autre part parce que ces représentations se modifient à mesure qu'évolue l'expérience des locuteurs (**facteur empirique**), et enfin parce qu'elles sont soumises aux régulations évoquées plus haut (**facteur métalinguistique**) : « *Moi, j'appellerais plutôt ça une 'clôture' qu'une 'barrière' ; les barrières, ça n'a pas de fils électriques, etc.* » :

« Un type n'est jamais fini d'être élaboré. Il y a toujours typification. Nous faisons toujours comme si nous avions des types stabilisés et en fait, ils sont toujours soumis à cette régulation qu'est l'activité de langage. Ce peut être la régulation d'autrui ou la sienne propre. »

(A. Culioli, 1985)

C'est cette représentation typique qui va servir de **centre organisateur** pour déterminer si les différentes occurrences sont ou ne sont pas conformes à cette

représentation abstraite. D'une part, on peut dire qu'au niveau de l'activité de référencement, le **centre organisateur** va devoir garantir une certaine forme de stabilité dans l'interaction entre les sujets parlants. D'autre part, le centre organisateur permet de déterminer, pour chaque occurrence, si elle est identifiable ou non à l'idée que l'on se fait de la notion en question.

Centre attracteur :

Le **centre organisateur** permet de situer les occurrences d'une notion par rapport à l'une des zones du domaine, par le biais d'opération d'identification et de différenciation de l'occurrence en fonction des rapports de conformité avec cette représentation typique. Par ailleurs, le type peut se manifester au travers d'une occurrence dont on estime qu'elle est une illustration de cette représentation notionnelle (eg. Tiens, voilà, *ça c'est un cheval* !):

« Quand ce centre correspond à une représentation que l'on peut exhiber ou pointer (objets; conduites), d'un côté, et qui, par ailleurs, sert de norme, d'étalon, bref de critère de conformité, on parlera de *type*. »

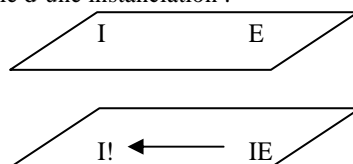
(A. Culioli, 1999b, p.71, note 6)

Cette matérialisation occurrenceielle n'est pas envisageable avec le **centre attracteur** qui n'est identifié que par rapport à lui-même. Cette représentation ne permet pas l'identification d'occurrences, qui suppose une stabilisation référentielle. Ce pôle d'attraction va permettre la construction d'énoncés tels que *What a fool!* qui exprime une valeur de haut degré indicible:

« Lorsqu'on n'opère plus sur des représentations en tout ou rien, mais que l'on travaille en plus ou moins (intensité; valuation; appréciation), l'occurrence régulatrice est, dans ce cas, d'ordre qualitatif et n'est pas représentable par rapport à une instance matérielle. Elle est inaccessible et fournit la valeur extrême, auto-référée (l'occurrence renvoie à la notion dont elle est l'occurrence), à la fois stable (elle s'apparente à un point fixe) et produite par un processus d'abstraction qui fait qu'elle ne se confond pas avec un degré ultime dans une échelle d'adéquation. On appellera *attracteur* cette représentation régulatrice. »

(*Ibid.*, p.71, note 6)

Dans ses représentations, A. Culioli fait apparaître le centre attracteur (noté I!) au niveau du plan de représentation, c'est-à-dire sur un plan décroché du domaine d'occurrences. Le centre attracteur est ainsi représenté comme un concept purement qualitatif, non susceptible d'une instanciation :



Le centre organisateur, au contraire, relève du plan de validation et sert de repère dans les opérations d'identification et de différenciation dans l'appréhension des occurrences. Les auxiliaires de modalité sont compatibles avec la construction de valeurs de haut degré, comme c'est le cas dans des énoncés comme *"Boy, can he be stupid!"*.

Concernant la co-occurrence des modaux et de la négation, c'est essentiellement le centre organisateur qui intervient dans le cadre de l'analyse.

Domaine notionnel :

De ces opérations d'**identification** et de **différenciation** résulte la construction d'un **domaine notionnel**, c'est-à-dire d'une représentation qui organise les différentes occurrences en fonction de leur conformité au type. Le domaine est alors constitué de trois zones.

1/ Un **Intérieur**, où se situent les occurrences qui présentent un rapport de conformité stricte par rapport au centre organisateur.

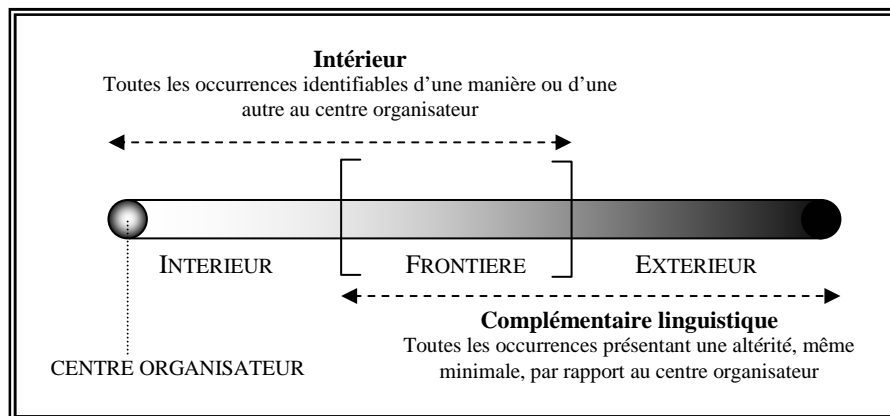
2/ une **Frontière**, où se situent les occurrences qui ne présentent qu'un rapport de conformité partiel par rapport au centre organisateur.

3/ un **Extérieur**, où se situent les occurrences qui ne présentent aucun rapport de conformité par rapport au centre organisateur.

Notons au sujet de l'Extérieur que l'**Extérieur** est le **complémentaire** de l'Intérieur, et a ceci de différent du complémentaire logique qu'il ne correspond pas simplement à une « absence » d'occurrence : il peut s'agir de l'ensemble des occurrences dont on ne peut pas considérer, *de façon indéniable*, qu'elles sont conformes au type notionnel : « *Pour moi, l'anguille c'est pas vraiment un poisson ; normalement un poisson, ça peut pas sortir de l'eau* ». Il y a alors maintien d'une altérité qualitative, absolue ou partielle, par rapport au centre organisateur, de sorte que l'Extérieur est, dans ce cas, constitué de l'**Extérieur** (altérité maximale) et de la **Frontière** (altérité partielle) : il s'agit du **complémentaire linguistique**.

Mais on peut également reconnaître un autre type d'Extérieur : l'**Extérieur strict**. Il s'agit dans ce cas de l'Extérieur sans la frontière. Cette zone concerne les occurrences qui n'ont aucune propriété permettant d'assimiler ces occurrences à la notion <() être poisson> (« *Ca n'a rien à voir avec un poisson, ça : c'est une grenouille!* »).

Le même commentaire peut s'appliquer à l'**Intérieur** du domaine pour la distinction entre l'Intérieur (toutes les occurrences qui présentent une conformité, même partielle, par rapport au centre organisateur) et l'**Intérieur strict** (les occurrences dont on ne retient aucune altérité par rapport au type). La **Frontière** se présente ainsi comme une zone construite relativement à l'**Intérieur** et à l'**Extérieur**. La zone Frontière est donc délimitée par l'ouvert de l'**Extérieur** à gauche et l'ouvert de l'**Intérieur** à droite :



On peut également envisager un centrage par rapport à l'Extérieur du domaine, auquel cas on a construit le centre organisateur de l'Extérieur, c'est-à-dire le type d'une notion négative, muni de propriétés définitoires. On peut ainsi envisager l'Extérieur sous au moins deux angles différents :

- dans un cas, il peut s'agir de l'**absence de propriétés** associables au centre organisateur qui permettent de localiser les occurrences par rapport à l'Intérieur de la notion ;
- dans l'autre cas, il peut s'agir d'une **notion elle-même centrée**, de sorte qu'il est là encore possible de localiser des occurrences par rapport à ce centre :

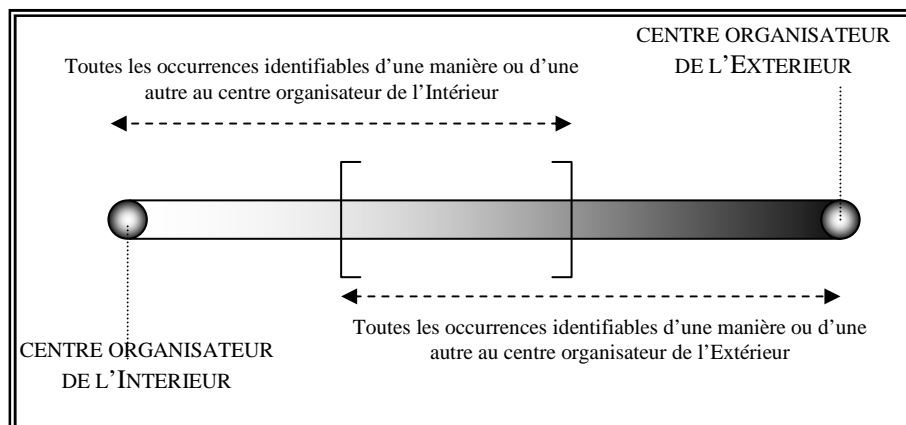
« Nous allons appeler ce qui est construit autour du centre organisateur, l'intérieur. Celui-ci est composé des occurrences identifiables au centre organisateur ou au type et c'est un ouvert. De l'autre côté, à droite, j'aurai un extérieur qui pourra être centré lui aussi. Dans ce cas vous aurez affaire à des antonymes avec des types.

Exemple : long - court, grand - petit.

Dans d'autres, l'extérieur sera construit à partir de la propriété qui vous sert de centre organisateur en évacuant et à ce moment-là ça va se caractériser par le vide, la classe vide. »

(A. Culioli, 1985)

Que l'Extérieur soit ou non centré, il est de toutes les façons construit relativement à un Intérieur. Voici une autre représentation topologique, faisant apparaître ce double centrage :



On peut prendre pour illustration *friendly*, par rapport à *unfriendly*. On va pouvoir avoir des énoncés comme : *He's so friendly*.

He's not exactly unfriendly ; it's just that he likes to stand aloof.

Le centrage de *unfriendly*, Extérieur construit à partir de la notion à laquelle renvoie *friendly*, permet ainsi la localisation d'occurrences par rapport à ce second centre organisateur. En revanche, l'énoncé suivant ne peut pas accepter la même manipulation :

*He's not friendly.*⁶⁷

**He's not exactly not friendly ; it's just that he likes to stand aloof.*

Il n'y a pas, dans ce cas, de centrage de l'Extérieur de la notion ; au contraire, la RP <*he – be friendly*> n'est pas localisée par rapport à l'Intérieur du domaine ; NOT est ainsi la trace d'une opération de différenciation de l'occurrence par rapport au type, qui se traduit par un renvoi à l'Extérieur du domaine notionnel.

Occurrence :

Comme on est parti du stade empirique, seul le cas des **occurrences phénoménales** a été envisagé. Cependant, les occurrences phénoménales n'ont pas de statut linguistique, et ne peuvent intervenir dans le discours théorique que pour autant qu'elles permettent de rendre compte de l'activité cognitive qui sous-tend les structurations notionnelles. Mais les occurrences phénoménales ne nous renseignent pas, en elles-mêmes, sur les systèmes de représentations linguistiques. On doit, pour cela prendre en compte d'autres types d'occurrence, dites **occurrences linguistiques**. À ce niveau, il est important de distinguer au moins trois types d'emploi du terme « **occurrence** » (en dehors des « occurrences phénoménales »), qui renvoient à des acceptions différentes :

⁶⁷ On trouve néanmoins des négations emphatiques de type *He's so not friendly*, qui semble indiquer que l'on puisse néanmoins envisager la construction d'un centrage à partir d'une négation de type *not*.

1/ **occurrence segmentale** : chaque apparition d'un mot dans un texte donné. Par exemple, dans « *Il fait froid froid, ou il fait juste un peu froid ?* » il y a trois occurrences du mot « froid ». On sait que cet emploi du terme « occurrence » n'entraîne pas d'ambiguïté, en raison du fait que le contexte est, le plus souvent, suffisamment explicite pour éviter des confusions.

2/ **occurrence notionnelle** : ce type d'occurrence n'est pas envisagé relativement à un cadre spatio-temporel spécifique.

3/ **occurrence situationnelle** : ce type d'occurrence suppose au contraire un ancrage relatif à un cadre de référence muni d'une délimitation spatio-temporelle spécifique.

Je vais commenter les deux derniers cas en montrant le rôle des opérations de délimitation quantitative et qualitative qui interviennent dans leur construction.

Occurrence notionnelle :

Le processus de typification est lié à la possibilité d'envisager des occurrences non empiriques, au sens où, partant des propriétés associées au centre organisateur, on peut **formater** des occurrences abstraites conformes à cette représentation notionnelle :

« Vous avez des occurrences qu'on ramène à un type qui n'est jamais stabilisé et qui existe par rapport à d'autres notions, et à partir de là vous allez pouvoir construire des **occurrences abstraites** car vous avez la capacité par votre activité de représentation de vous dégager de ce que vous donne votre expérience empirique de l'univers et de construire de nouvelles occurrences [...]. »

(A. Culioli, 1985, c'est moi qui souligne.)

Cette possibilité d'**individuer des occurrences**, implique une étape de **quantifiabilisation** opérée sur la notion. On passe de la notion pure à la notion quantifiabilisée. La différence entre les deux opérations peut être illustrée avec les deux exemples suivants :

(400) *A well-built snow cave will stay near 32 degrees inside.*

http://seattletimes.nwsourc.com/news/sports/html98/out_20000113.html

(400.1) *A well-built snow cave can stay near 32 degrees inside.*

Avec CAN, le prédicat est présenté comme une propriété notionnelle du terme de départ. Avec WILL, en revanche, cette propriété est envisagée en fonction de la classe des instanciations possibles. Dans les deux cas, l'énoncé a une validité atemporelle (i.e. la validation de la relation prédicative n'est pas localisée par rapport à la situation origine), et dans les deux cas, on travaille sur du **qualitatif** (i.e. le prédicat est envisagé comme une caractéristique du sujet). Toutefois, dans le premier exemple (400), il y a une activation de la composante quantitative du fait de l'opération de quantifiabilisation : on a construit la classe d'occurrences de la notion. Ces deux types d'opérations qualitatives correspondent à des délimitations de type **continu compact** (notion non-fragmentée : 400.1) et **continu dense** (notion fragmentée : 400). Dans le système de notation adoptée, elle sont notées l'une et l'autre **Qlt/(Qnt)**, en raison de leur aspect essentiellement qualitatif.

Occurrence situationnelle :

C'est avec les **occurrences situationnelles** que la composante quantitative est pleinement activée. Ceci nécessite la construction d'un cadre de référence localisé par rapport à la coordonnée origine Sit_0 . On peut illustrer cette étape par des énoncés tels que :

(401) *Our day four winner is Suzanne Wates of Croydon[. . .]. She'll receive the world's greatest console.*

http://www.football365.com/content/features/365features/fw_genfeatur_261902.htm

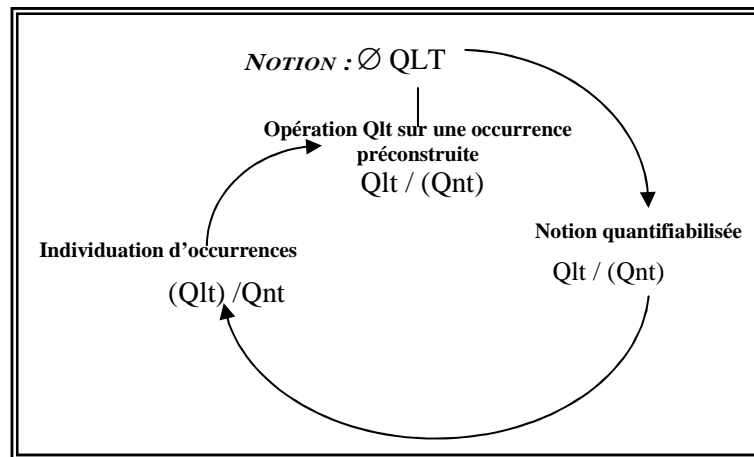
Dans un certain nombre de cas, on peut montrer qu'il y a des phénomènes de pondération entre le niveau qualitatif et quantitatif (ce point est traité en détail dans les différents chapitres). Lorsque la composante est prépondérante, la notation adoptée est **(Qlt) / Qnt**. Dans l'analyse proposée ici, ce cas de figure est limité à certains emplois de WILL. L'équipondération entre les deux composantes est notée **Qlt / Qnt**. Ce cas de figure concerne notamment les emplois épistémiques : évaluation du degré de validabilité au niveau qualitatif et délimitation spatio-temporelle de l'occurrence au niveau quantitatif.

Enfin, on peut envisager d'effectuer une opération qualitative sur une occurrence situationnelle préconstruite. On peut illustrer cette opération par des exemples tels que :

(393) *"A fool? Well I may be a fool but I win in the end."*

<http://www.lsmft.com/rnl/esr/chap17.html>

Dans ce cas, l'énonciateur ré-envisage la validation de $\langle I - be a fool \rangle$ en fonction de sa compatibilité avec le cadre de référence. Il s'agit donc de réintroduire la dimension qualitative de l'occurrence : ceci est notée **Qlt/(Qnt)**. Cette séquence d'opérations peut se résumer la manière suivante :



On constate que le mode de notation adopté ne rend que partiellement compte des différentes opérations puisqu'il se résume à deux cas de figure : **Qlt / (Qnt)** et **(Qlt) / Qnt**. À ces deux modes de délimitations s'ajoute le cas des équipondérations : **Qnt / Qlt**.

En revanche, les trois types d'opérations qualitatives (compact, dense, préconstruction du quantitatif) ne sont pas distinguées. Ce défaut de notation est compensé dans le cours de l'analyse par un commentaire détaillé de l'opération⁶⁸.

Repérage :

A. Culioli présente l'opération de repérage comme une « opération élémentaire primitive » (1999, p. 97). Cette opération construit une relation entre deux éléments (il s'agit donc d'une relation *binnaire*), de telle manière que l'un de ces deux éléments sert de **repère** à l'autre, qui est en conséquence le terme **repéré**. Cette opération est notée $\underline{_}$, de sorte que si l'on prend deux variables x et y , la formule $x \underline{_} y$ se lit « x est repéré par rapport à y ». Il existe un opérateur dual noté $\underline{_}$. On peut alors avoir $y \underline{_} x$, qui se lit « y sert de repère à x ». Les variables x et y peuvent avoir pour valeur deux constantes différentes (eg a et b) ou une même constante (eg a) ; en d'autres termes un argument peut être repéré par rapport à un autre argument ou par rapport à lui-même, en fonction des cas. Fondamentalement, l'opération de repérage consiste à éliminer de l'indétermination, en précisant la valeur référentielle du terme repéré. Ainsi, dans le syntagme "*Maggie's dog*", "*dog*" est le terme repéré et "*Maggie*" le terme repère, au sens où le repérage de *dog* par rapport à *Maggie* permet de préciser de quel chien il est question. Autrement dit, par l'opération de repérage, on a précisé la valeur référentielle de "*dog*" en le localisant par rapport à un repère, et en éliminant ainsi d'autres repères. Il s'agit donc d'une opération de **détermination**. Cette détermination peut être **quantitative**, au sens où elle fournit à une occurrence une délimitation spatio-temporelle (c'est le cas de l'exemple précédent). Mais elle peut également être **qualitative**, auquel cas la détermination construite à travers l'opération de repérage n'a pas pour but de fournir une localisation spatio-temporelle de l'occurrence, mais introduit une altérité entre les occurrences de la notion, et définit ainsi un **type** d'occurrence. Par exemple:

(402) *A dog that wiggles during toenail clipping will sooner or later be nipped to the quick.*

<http://www.canismajor.com/dog/groom1.html>

L'occurrence de "*dog*" est repérée par rapport à une propriété qui crée une sous-classe à l'intérieur des occurrences envisageables de la notion $\langle () \textit{be dog} \rangle$: « ceux qui se tortillent quand on leur coupe les griffes ».

Il faudra ainsi distinguer l'**identification quantitative** (entre **occurrences co-référentielles**) de l'**identification qualitative** (entre **occurrences dis-référentielles**). Pour prendre un autre exemple, imaginons que vous disiez à un barman « Barman, une autre bière ! » et qu'il vous réponde « la même ? », vous comprendrez qu'il cherche à savoir si vous voulez qu'il vous serve, non pas le liquide que vous venez d'ingérer, mais une bière de **qualité identique** (blonde, de marque X, 25cl, etc.). D'un autre côté, imaginez que vous demandiez à un ami : « C'est une nouvelle voiture ? », et qu'il vous

⁶⁸ Un système de parenthésage trop élaboré aurait sans doute compliqué la lecture des composantes opératoires.

réponde : « Non, c'est la même... », vous comprendrez qu'il réfère à un seul et même véhicule. Dans ce second cas, l'**identification** est **quantitative**.

L'opération de repérage peut prendre différentes valeurs :

- L'**identification** (notée =) : *John is watching TV.*

⇒ La coordonnée T_2 de l'événement et la coordonnée origine \mathcal{T}_0 sont identifiées.

- La **différenciation** (notée ≠) : *Marie has lost her purse.*

⇒ La coordonnée T_2 de l'événement et la coordonnée origine \mathcal{T}_0 sont différenciées. L'événement est néanmoins envisagé relativement à la situation origine : le present perfect pose que la validation de *<Marie – lose – purse>* est valide en \mathcal{T}_0 (elle n'a pas retrouvé son porte-monnaie).

- La **rupture** ou **non-repérage** (ni = ni ≠ : notée ω) : *Marie lost her purse.*

⇒ La coordonnée T_2 de l'événement est présentée indépendamment de tout repérage par rapport à la coordonnée origine \mathcal{T}_0 . La validation de *<Marie – lose – purse>* n'est pas nécessairement valide en \mathcal{T}_0 (hors contexte, elle peut avoir retrouvé son porte-monnaie, ou elle peut ne pas l'avoir retrouvé).

- Le repérage **indifférencié** (= et/ou ≠ et/ou ω : notée $*$) : *Boys will be boys.*

⇒ La coordonnée T_2 de l'événement est à la fois identifiable, différentiable, et en rupture par rapport à la coordonnée origine \mathcal{T}_0 . La validation de *<Boys – be – boys>* est valide en \mathcal{T}_0 , mais également pour tout autre situation.

Dans le cadre de la construction des valeurs aspectuo-temporelles envisagées, ces opérateurs vont prendre pour arguments 1/ un construit prédicatif (noté λ), 2/ des coordonnées situationnelles (notées Sit : S + T).

Le construit prédicatif :

J.-P. Desclés définit ce qu'il appelle en fait le « groupe » prédicatif, noté λ , comme :

« [...] le contenu d'une proposition qui n'est pas encore assertée ou, plus techniquement, comme le résultat des opérations prédictives à l'exclusion des opérations spécifiquement énonciatives. »

(J.-P. Desclés, 1975, p. 4)

Ce groupe prédicatif λ , ou « schéma de lexis » pour reprendre les termes d'A. Culioli, est lui-même le résultat d'une série de repérages qui déterminent entre autres choses l'instanciation des places d'arguments, le choix du terme de départ, la sélection du repère constitutif. On emploie le symbole λ pour renvoyer à une relation prédictive entièrement constituée : *<arb>*. En revanche, lorsque la relation prédictive n'est pas entièrement constituée, on peut expliciter le repérage entre la place en attente d'instanciation et l'argument correspondant. Ainsi, dans une paraphrase telle que la suivante, on a un repérage de l'argument a par rapport à la place vide correspondant au terme source :

It is possible for John to carry that trunk.

Au niveau formel, la relation "*for John to carry that trunk*" est réécrite sous la forme du repérage prédicatif suivant :

$\langle a \in \langle () r b \rangle \rangle$
for John to carry that trunk

La distinction entre une relation constituée et une relation non-constituée a une incidence sur la localisation de l'occurrence de la notion par rapport au cadre de référence. En effet, les délimitations quantitatives d'occurrences par rapport à des espaces référentiels spécifiques supposent généralement une relation prédicative entièrement saturée.

Les coordonnées situationnelles :

Les différentes coordonnées énonciatives qui sont employées dans le cadre de ce travail sont les suivantes :

- Sit₀** : La situation origine, c'est-à-dire le repère origine de l'énonciation, constituée de deux paramètres: \mathcal{S}_0 et \mathcal{T}_0 .⁶⁹ On peut travailler sur la catégorie S des sujets, ou sur la catégorie T des instants ; on peut travailler sur la catégorie Sit, sans distinguer l'un ou l'autre des deux paramètres.
- Sit₁** : La situation de locution, constituée de la conjonction des deux paramètres S₁, le locuteur, et T₁, le temps de locution. Pour ne pas compliquer la lecture des formules, je travaille avec un repérage par défaut de type $S_1 = \mathcal{S}_0 / T_1 = \mathcal{T}_0$.
- Sit₀¹** : Situation construisant un repère-origine fictif.
- Sit₂** : La coordonnée de l'état de choses auquel réfère la relation prédicative ; constituée de S₂, sujet de l'événement, et de T₂, temps de l'événement.
- T₃** : La coordonnée de repère point de vue relative à l'événement et à la situation repère origine, permettant de calculer la valeur de la modalité aspectuelle qui affecte la relation prédicative. T₃ sert ainsi de relais entre la situation origine et la coordonnée événementielle, et rend compte du point de vue par rapport auquel la borne de droite associée au procès est repérée.
- T₄** : La coordonnée de repère point de vue relative à la modalité. Elle introduit un relais supplémentaire entre T₂ et \mathcal{T}_0 , au sens où elle intervient entre T₃ et \mathcal{T}_0 . Cette coordonnée est nécessaire dans les cas où la valeur aspectuelle associée à l'événement se calcule par rapport à la coordonnée de la modalité. Ainsi, dans 403.1, la valeur de révolu construite par le *perfect* ne peut se calculer que relativement à la détermination aspectuo-temporelle qui affecte la modalité.

(403.1) *He needed to have passed his exams first.*

⁶⁹ Rappelons que les lettres bouclées (\mathcal{S} / \mathcal{T}) sont employées pour symboliser ce qui ressortit au domaine de l'énonciation, alors que les lettres droites (S / T) renvoient à tout ce qui appartient au co-domaine de l'énonciation (énoncé, temps de locution, locuteur, etc.)

Les prédicats modaux (μ) :

Le symbole μ est employé pour renvoyer à tout prédicat modal, ou, plus précisément, à tout prédicat susceptible de prendre pour argument une relation prédicative. Bien que dans le cadre de cette étude les prédicats modaux soient principalement des auxiliaires de modalité, μ peut également renvoyer à des prédicats de type aspectuel tels que *start*, *begin*, *finish*, etc. Je note l'opération de modalisation de la relation prédicative : $\langle \lambda \mu \rangle$. L'analyse des énoncés fait apparaître que l'on a parfois un double niveau de modalité⁷⁰, au sens où certaines opérations modales (cf. les modalités dites « radicales ») sont elles-mêmes compatibles avec des modalités telles que l'assertion, l'interrogation. D'un autre côté, certaines opérations modales (je pense cette fois aux modalités dites « épistémiques ») ne sont pas compatibles avec l'assertion ou l'interrogation. On peut en ce sens considérer qu'elles sont la trace d'opérations de même niveau. Je distingue deux types de prédicats modaux, notés respectivement μ et μ . Le premier correspond à toute modalité correspondant à un domaine notionnel structuré entre un Intérieur et un Extérieur : par exemple, nécessaire/non-nécessaire. Cette modalité est elle-même affectée d'une opération énonciative telle que l'assertion ou l'interrogation. Ceci correspond notamment aux emplois dits radicaux. Le μ en italiques est employé pour les modalités qui ne sont pas compatibles avec une opération énonciative parce qu'étant elles-mêmes des opérations énonciatives. Ceci correspond aux opérations d'assertion, d'interrogation ou à certaines modalités dites épistémiques. L'analyse des différents modaux montre cependant que tous les emplois à valeur inférentielle (i.e. le sens généralement accordé aux emplois « épistémiques ») ne se traduisent pas nécessairement par un simple niveau de modalité (voir à ce sujet CAN'T et NEED NOT). De manière générale, on peut dire que si tous les énoncés supposent une modalité énonciative μ , qu'il s'agisse d'une modalité de type I (assertion / interrogation) ou de type II (i.e. « épistémique »), en revanche, tous ne sont pas affectés d'une modalité prédicative μ .

⁷⁰ Je ne fais pas ici référence aux cas de double ou triple modaux que l'on rencontre dans certains dialectes. Toutefois, ces phénomènes (cf. par exemple P. Bourdel) se prêtent à une analyse similaire.

Annexe II

Récapitulatif de l'analyse des différentes valeurs

Modal	valeur	exemple	délimitations Qt	repère constitutif
WILL	willingness (1)	<i>I wonder why she won't (≈ refuses to) iron my pants.</i>	Qlt1	⊆ terme départ
	willingness (2)	<i>Alright, I won't (* refuse to) do it.</i>	Qlt2	⊆ terme départ
	intention	<i>I won't buy a new car this year.</i>	Qlt2 ⁷¹ + Qnt2	⊆ terme départ
	renvoi à l'avenir pur	<i>She won't receive it before Monday.</i>	Qnt2	⊆ Sit
	épistémique	<i>She (probably) won't have seen you.</i>	Qlt2 + Qnt2	⊆ Sit
	implicatif	<i>If you don't have gas the car won't start.</i>	Qlt2	⊆ condition
	dispositionnel	<i>A gentleman will walk but never run.</i>	Qlt2	⊆ terme départ
SHALL	renvoi à l'avenir	<i>I shall not tell you.</i>	Qlt1.2 + Qnt 2	⊆ \mathcal{S}_o
	déontique	<i>Those images shall not be re-used without permission.</i>	Qlt1.2 + Qnt2	⊆ \mathcal{S}_o
MUST	déontique	<i>Those images must not be re-used without permission.</i>	Qlt1.2	⊆ \mathcal{S}_o
	implicatif	<i>In order to do that you must log in first.</i>	Qlt1.2	⊆ telos
	épistémique	<i>You must not have received my letter.</i>	Qlt1.2 + Qlt- Qnt1.2	⊆ Sit
NEED	épistémique	<i>It need not have happened yesterday.</i>	Qlt3.2 + Qnt3.2	⊆ Sit
	implicatif	<i>You needn't look like Brad Pitt to be the ideal man.</i>	Qlt3.2	⊆ telos
	déontique	<i>You needn't give me that dirty look.</i>	Qlt3.2	⊆ \mathcal{S}_o

⁷¹ Figurent en gras les composantes prépondérantes.

Modal	valeur	exemple	délimitations Qt	repère constitutif
DARE	?	<i>He dare not ask her out.</i>	Qlt1.2	∈ prédicat
MAY	épistémique	<i>He may not have seen you.</i>	Qlt3.2 + Qnt3.2	∈ Sit
	directif	<i>I locked the door that she may not leave the room.</i>	Qlt1.2	∈ telos ⁷²
	concessif	<i>I may not be your dad, but I can give you orders.</i>	Qlt3.2	∈ autre proposition
	déontique	<i>You may not leave the table.</i>	Qlt1.2	∈ \mathcal{S}_0
CAN	sporadique	<i>A woman can nôt be in the mood for eons and then . . .</i>	Qnt3.2	∈ terme source
	capacité	<i>He can't swim.</i>	Qlt1	∈ terme source
	possibilité (1)	<i>Your car can't be fixed.</i>	Qlt1	∈ terme but
	possibilité (2)	<i>You can pretend to be serious but you can't pretend to be witty.</i>	Qlt1	∈ prédicat
	possibilité (3)	<i>You can't swim if there's no water.</i>	Qlt1	∈ « circonstant »
	épistémique	<i>He can't have seen it.</i>	Qlt1+ Qlt-Qnt1.2	∈ Sit
	directif	<i>I locked the door that she cannot leave the room.</i>	Qlt1	∈ telos
	déontique	<i>You can't do that !</i>	Qlt2	∈ \mathcal{S}_0 (?)

⁷² Proche du sens du « visé », le terme « telos » est employé par A. Culioli pour désigner un objet intentionnel que l'on cherche à atteindre.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alexandrescu, S. (1976) « Sur les modalités croire et savoir », *Langage*, n° 43 ; 19-27.
- Auwers, F. van der (1996) "Modality: The Three-layered Scalar Square" *Journal of Semantics* 13, Oxford: Oxford University Press; 181-195.
- Bailhache, P. (1991) *Essai de logique déontique*, Paris : Vrin.
- Bernard, G. (1992) « Formalisation dynamique des relations prédicatives », *La Théorie d'Antoine Culioli, Ouvertures et Incidences*, Collection L'Homme Dans la Langue, J. Bouscaren (éd.) Gap : Ophrys ; 163-183.
- Blanché, R. ([1970] 1996) *La Logique et son histoire*, Paris : Armand Colin.
- Bolinger, D. (1989) "Extrinsic possibility and intrinsic potentiality: 7 on MAY and CAN + 1", *Journal of Pragmatics*, 13 ; 1-23.
- Bourdel, P. (1997) "Les Doubles modaux", *Anglophonia*, 2 ; 239-253.
- Bouscaren J. et Chuquet J. (1987) *Grammaire et textes anglais, guide pour l'analyse linguistique*, Gap : Ophrys.
- Boyd J. & Thorne J. P. (1968) "The Semantics Of Modal Verbs", *Journal Of Linguistics*, 5; 57-74.
- Carnap, R. ([1988] 1947) *Meaning And Necessity, A Study In Semantics And Modal Logic*, London: The University Of Chicago Press.
- Cherchi, L. (1986) *La Grammaire anglaise au fil des textes*, Dijon : Edition de l'Alē.
- Chuquet, J. (1984) "If... ", *Cahiers de recherche T2*, Gap : Ophrys ; 45- 87.
- Chuquet, J. (2001) « Modalité et subordination », *Modalité et opérations énonciatives*, Cahiers de recherche, T. 8, in J. Bouscaren, A. Deschamps et L. Dufaye (éds), Gap : Ophrys.
- Close, R. A. (1970) "Problems Of The Future Tense (2)", *English Language Teaching*, 25 (vol. 1); 43-49.
- Coates, J. (1983) *The Semantics of Modal Auxiliaries*, London: Croom Helm.
- Cotte, P. (1988) *Le Système des auxiliaires modaux dans le système verbal de l'anglais contemporain*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Grenoble III.
- Culioli, A. (1985) *notes du séminaire de D.E.A. 1983-1984*, éditées par le Département de Recherches Linguistiques : Université Paris VII.
- Culioli, A. (1990) *Pour une linguistique de l'énonciation*, T. 1, Collection l'Homme Dans la Langue, J. Bouscaren (éd.), Gap : Ophrys.
- Culioli, A. (1993) *notes du séminaire de D.E.A.*, Paris VII.
- Culioli, A. (1994) *notes du séminaire de D.E.A.*, Paris VII.
- Culioli, A. (1999a) *Pour une linguistique de l'énonciation*, T. 2, Collection l'Homme Dans la Langue, J. Bouscaren (éd.), Gap : Ophrys.

- Culioli, A. (1999b) *Pour une linguistique de l'énonciation*, T. 3, Collection l'Homme Dans la Langue, J. Bouscaren (éd.), Gap : Ophrys.
- Dendale, Patrick. (à paraître). « Le futur conjectural *versus* devoir épistémique : différences de valeur et d'emploi », *Français moderne*.
- Denison, D. (1998) "Syntax", S. Romaine (ed.), *The Cambridge History of the English Language, Volume IV 1776-1997*, Cambridge: Cambridge University Press, 164-180.
- Deschamps, A. (1998) « Modalité et construction de la référence », N. Le Querler & E. Gilbert (éds.), *La référence 1 : statut et processus*, CerLiCO, 11, Presses Universitaires de Rennes.
- Deschamps, A. (1999) « Essai de formalisation du système modal de l'anglais », *Les Opérations de détermination: quantification/qualification*, Collection l'Homme Dans la Langue, J. Bouscaren (éd.), Gap : Ophrys ; 269-285.
- Deschamps, A. (2001) « Retour sur le système modal de l'anglais », *Modalité et opérations énonciatives*, Cahiers de recherche, T. 8, in J. Bouscaren, A. Deschamps et L. Dufaye (éds), Gap : Ophrys ; 3-21.
- Desclés, J.-P. (1975) « Quelques opérations de localisation », *Projet interdisciplinaire de traitement formel et automatique des langues et du langage (PITFALL)*, n° 15-16, DRL, Université Paris 7.
- Desclés, J.-P. et Guentcheva Z. (1980) « Construction formelle de la catégorie grammaticale de l'aspect », David, J. et Kleiber, G. (eds.), *La notion d'aspect*, Actes du colloque de mai 1978 organisé par le Centre d'Analyses syntaxiques de l'Université de Metz ; 195-237.
- Desclés, J.-P. (1999) « De La Notion aux opérations de quantification », Deschamps, A. et Guillemin-Flesher, J. (eds.), *Les Opérations de détermination, Qualification/Quantification*, Collection l'Homme Dans la Langue, J. Bouscaren (éd.), Gap : Ophrys ; 13-44.
- Desoche, P. (1999) *La Volonté, (Textes choisis et présentés par)*, collection Corpus, Paris : Flammarion
- Dubos, U. (1990) *L'explication grammaticale du thème anglais*, Paris : Nathan Université ; 221-258.
- Ducrot, O. (1972) *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann. Ducrot, O. et al. (1980) *Les Mots du discours*, Paris : Edition de Minuit. Ducrot, O. (1984) *Le dire et le dit*, Paris : Edition de Minuit. Dufaye, L. (2001a) « Le Système des auxiliaires de modalité et la négation », *Modalité et opérations énonciatives*, Cahiers de recherche, T. 8, in J. Bouscaren, A. Deschamps et L. Dufaye (éds), Gap : Ophrys ; 101-144.
- Dufaye, L. (2001b) « MUST + NOT ET NEED + NOT, Deux illustrations du statut de la négation », *Modalité et opérations énonciatives*, Cahiers de recherche, T. 8, in J. Bouscaren, A. Deschamps et L. Dufaye (éds), Gap : Ophrys.
- Dufaye, L. (2001c) « NEED : Analyse sémantique et catégorisation syntaxique », Actes du 15^{ème} colloque du CerLiCO, Presses Universitaires de Rennes.
- Duffley, P. J. (1994) "Need and dare: The black sheep of the modal family" , *Lingua*, 94; 213-243.

- Duffley, P.J. (1997) "Negation and the Lexical Semantics of the Modal Auxiliaries *Must* and *May* in English", *La structuration conceptuelle du langage*, P. Larrivée (ed.), Louvain-la-Neuve: Peeters; 69-82.
- Duffley, P. J. et Larrivée, P. (1998) "Need, Dare, and Negative Polarity", *Linguistic Analysis*, 28 ; 1-19.
- Ehrman, M. E. (1966) *The Meanings of the Modals in Present-Day American English*, Janua Linguarum, Mouton.
- Filippi, C. (1997) « *Though* et la relation de concession : Opération énonciative et jeu sur le domaine notionnel », *La Notion*, C. Rivière & M.-L. Groussier (éds), Ophrys ; 91-98.
- Filippi-Deswelle, C. (Journée de travail 11 décembre 1998a) : « Etude énonciative de IF et THOUGH antéposés » *L'Hypothétique*, Université Paris X-Nanterre : Lynx.
- Filippi, B. (1998b) « La Relation de concession : Etude contrastive de *THOUGH* en anglais et de *BIEN QUE*, *MEME SI* et *ENCORE QUE* en français », *Linguistique contrastive et traduction*, T. 4, in J. Guillemin-Flesher éd.), Gap : Ophrys ; 27-60.
- Forest, R. (1992) « L'Interprétation des énoncés négatifs », *Les Négations*, Langue française, n° 94, Paris : Larousse ; 35-47.
- Franckel, J.-J. et Lebaud, D. (1990) *Les Figures du sujet*, Gap : Ophrys.
- Ghio, G. (1996) *CAN et MAY : Les Modaux du possible en anglais contemporain*, Thèse pour le Doctorat, dirigée par J. C. Souesme.
- Gilbert, E. (1987) *May, Must, Can et les opérations énonciatives*, Cahiers de recherche T. 3, Gap : Ophrys.
- Gilbert, E. (1998) « A propos de WILL », Communication présentée au Colloque sur *Les verbes modaux dans les langues germaniques et romanes*, Anvers.
- Gilbert, E. (2001) « Vers une analyse unitaire des modalités : MAY, MUST, CAN, WILL, SHALL », *Modalité et opérations énonciatives*, Cahiers de recherche, T. 8, in J. Bouscaren, A. Deschamps et L. Dufaye (éds), Gap : Ophrys.
- Gresset, S. (1999) *CAN/MAY, MAY/MIGHT et MIGHT/COULD, ou L'Interchangeabilité en question*, Thèse pour le Doctorat, dirigée par Jean-Jacques Lecercle.
- Gresset, S. (2001) « CAN/MAY et MIGHT/COULD ou l'interchangeabilité à l'épreuve des textes », *Modalité et opérations énonciatives*, Cahiers de recherche, T. 8, in J. Bouscaren, A. Deschamps et L. Dufaye (éds), Gap : Ophrys.
- Griffon, S. (1993) WILL, SHALL et 'LL, mémoire de maîtrise, Université Paris XII.
- Groussier M.-L. et G. Groussier, P. Chantefort (1975) *Grammaire anglaise, Thèmes construits*, Paris : Hachette ; 29-64.
- Groussier M.-L. et Rivière C. (1996), *Les Mots de la linguistique*, Paris: Ophrys.
- Groussier M.-L. (1997a) *Les Indicateurs verbaux de modalité en vieil anglais*, transcription du séminaire de DEA, Université Paris 7.
- Groussier M.-L. (1997b) *Evolution du système des Indicateurs verbaux de modalité en moyen anglais*, transcription du séminaire de DEA, Université Paris 7.
- Groussier M.-L. (1997c) *Les Auxiliaires de modalité dans les trois premiers siècles de l'anglais moderne*, transcription du séminaire de DEA, Université Paris 7.
- Groussier M.-L. (1997d) *Les Indicateurs verbaux de modalité en anglais tardif*, transcription du séminaire de DEA, Université Paris 7.

- Groussier, M-L. (1998) "Subjectivisation croissante de la valeur des modaux au cours de l'histoire de l'anglais", Journée scientifique du CIRLEP, Reims.
- Griffon, S. (1993) *WILL, SHALL et 'LL*, mémoire de maîtrise, effectué sous la direction d'Alain Nicaise, Université Paris XII.
- Guillemin-Flescher, J. (1981) *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Paris: Ophrys.
- Haegeman, L. (1983) *The Semantics of Will in Present-Day British English*, Brussels: Verhandling Letteren.
- Halliday, M. A. K. (1970) "Functional Diversity in Language as Seen from a Consideration of Modality and Mood in English". *Foundations of Language*, 6; 322-361.
- Hermerén, L. (1978) *On Modality In English, A Study of the Semantics of the Modals*, Lund Studies in English, 53, Lund: CWK Gleerup.
- Hintikka, J. (1989) *L'intentionnalité et les mondes possibles*, Lille : Presses Universitaires de Lille III.
- Hofmann, T. R. ([1966] 1969) "La transformation de remplacement du constituant «passé» et ses rapports avec le système modal de l'anglais", *Langages*, 14 ; 28-43.
- Horn, L. R. (1972) *On The Semantic Properties Of Logical Operators In English*, Ph. D. dissertation, Michigan: Xerox University Microfilms.
- Horn, L. R. (1989) *A Natural history of negation*, The University Chicago Press.
- Hoye, L. (1997) *Adverbs and Modality in English*, London: Longman.
- Huddleston, R. D. (1976) "Some Theoretical Issues in The Description of the English Verb", *Lingua*, 40; 331-383.
- Hughes, G. E. & Cresswell, M. J. (1968) *An Introduction To Modal Logic*, London: Methuen.
- Inhelder, B. (1987) « Des Structures aux processus », *Psychologie*, Paris : Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade ; 654-679.
- Israel, M. (1998) *The Rhetoric of Grammar: Scalar Reasoning and Polarity Sensitivity*, Ph., D. Dissertation, University of California San Diego.
- Jacobsson, B. (1974) 'The Auxiliary *NEED*', *English Studies*, 55; 56-63.
- Jespersen, O. (1940) *A Modern English Grammar On Historical Principals*, Part V, London: Allen G. and Unwin Ltd; 426-467.
- Jespersen, O. (1931) *A Modern English Grammar On Historical Principles, Part IV*, London: Allen G. and Unwin Ltd.
- Joly, A. et O'Kelly, D. (1990) *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris : Nathan ; 307-367.
- Joos, M. (1964) *The English Verb, Form and Meanings*, Madison and Wisconsin: The University of Wisconsin Press; 147-240.
- Kleiber, G (1981) « L'emploi du verbe Pouvoir en Français », *La notion sémantologique de modalité*, Actes du colloque de novembre 1981 organisé par le Centre d'Analyses syntaxiques de l'Université de Metz, in David, J. et Kleiber, G. (eds.) ; 205-211.
- Kripke, S. ([1972]1980) *Naming and Necessity*, Oxford: Blackwell.
- Lalande, A. (1999) *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Volumes 1 et 2, Paris : PUF.

- Lapaire, J.-P et Rotgé, W. (1991) *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Larreya, P. (1984) *Le possible et le nécessaire*, Paris : Nathan Université.
- Larreya, P. (1999) « Connaissance, inférence et modalités épistémiques dans le système verbal de l'anglais », *La modalité et les modaux en synchronie et en diachronie (domaine anglais)*, in Jean Pauchard (éd.) Reims : Presses Universitaires de Reims ; 175-199.
- Larreya, P. (2001) "Modal Verbs and the Expression of Futurity in English, French and Italian". *Modal Verbs in Germanic and Romance Languages - Belgian Journal of Linguistics*, 14, in Johan van der Auwera & Patrick Dendale (eds), Amsterdam : Benjamins ; 111-126.
- Larreya, P. et Rivière, C. (1999) *Grammaire Explicative de l'anglais*, Longman.
- Leech, G. N. (1987) *Meaning And The English Verb*, London and New York: Longman.
- Lewis, C. I. and Langford, C. H. ([1932]1959) *Symbolic Logic*, The Century Company, 2nd ed., Dover Publications Inc.
- Lewis, D. (1973) *Counterfactuals*, Oxford: Basil Blackwell Ltd.
- Lewis, D. (1986) *On The Plurality Of Worlds*, Oxford: Basil Blackwell Ltd.
- Lyons, J. (1995) *Linguistics Semantics*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Martin, R. (1987) *Langage et croyance, Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Martin, R. ([1987] 1988) « La négation dans un modèle multivalué », *La négation*, Actes du colloque organisé à Neuchâtel les 22 et 23 oct. 87, Neuchâtel: CdRS ; 1-15.
- Moeschler, J. (1992) « Une, deux ou trois négation? », *Les Négations*, Langue française, n° 94, Paris : Larousse ; 8-25.
- Moles, A. A. (1995) *Les Sciences de l'imprécis*, Paris : Seuil.
- Molino, J. (1988) « Promenade au pays de la négation », *La négation sous divers aspects*, Actes du colloque, Neuchâtel 22-23 oct. 87, Neuchâtel: CdRS ; 105-119.
- Nef, F. (1976) « De dicto, de re, formules de Barcan et sémantique des mondes possibles », *Langage*, 43 ; 28-38.
- Nef, F. (1991) *Logique, langage et réalité*, Paris : Editions Universitaires.
- Ney, J. W. (1978) "Necessity, Hypothesis And Prohibition In The English Modals MUST and SHOULD", *Journal Of Linguistics*, 12; 38-49.
- Paillard, D. (10-12 décembre 1998) « Ne pas falloir / Falloir ne pas », transcription de la communication présentée lors de la conférence : *Les verbes modaux dans les langues germaniques et romanes*, Anvers.
- Palmer, F. R. ([1974] 1987) *The English Verb*, London and New York: Longman.
- Palmer, F. R. ([1979] 1990) *Modality And The English Modals*, London and New York: Longman.
- Perkins, M. R. (1980) "The Core Meaning Of The English Modals", *Journal Of Linguistic*, 18; 245-273.
- Perkins, M. R. (1983) *Modal Expressions In English*, London: Frances Printer.

- Pierce, C. S. (1931-1935; 1958) *The Collected Papers of Charles Sanders Peirce*, volumes 1-6, Charles Hartshorne and Paul Weiss editors (1931-1935), volumes 7-8 Arthur Burks editor (1958) Cambridge: Harvard University Press.
- Piéraut-Le Bonniec, G. (1974) *Le Raisonnement modal*, Paris: Mouton.
- Piaget, J. (1974) *Recherches sur la contradiction 2: les relations entre affirmations et négations*, Paris: PUF.
- Pullum, G. et Wilson, D. (1977) "Autonomous Syntax and the Analysis of Auxiliaries", *Language*, 53, 741-788.
- Ranger, G. (1998) *Les Constructions concessives en anglais : une approche énonciative*, Gap : Ophrys.
- Ratié, M. (1987) *La Négation en anglais contemporain : Opérations et marqueurs*, Thèse pour le Doctorat, dirigée par L. Cherchi.
- Récanati, F. (1992) « Contenu sémantique et contenu cognitif des énoncés », *Introduction aux sciences cognitives*, Paris : Gallimard ; 239-269.
- Rivière, C. (1980) "Is Should A Weaker Must ?", *Journal Of Linguistics*, 17 ; 179-191.
- Rivière, C. (1983) "Modal Adjectives: Transformations, Synonymy, and Complementation", *Lingua*, 59, North Holland Publishing Company; 1- 45.
- Rivière, C. (1991) « Les Adjectifs de modalité en anglais », *Cahiers de recherche*, T. 5, Gap : Ophrys ; 155-183.
- Rotgé, W. (1993) « Quel avenir pour le futur ? », *Séminaire pratique de linguistique anglaise*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail ; 155-174. Rouskov-Low, J. (2001) "A Prosodic Approach to Modality", *Modalité et opérations énonciatives*, *Cahiers de recherche*, T. 8, in J. Bouscaren, A. Deschamps & L. Dufaye (éd.), Gap : Ophrys.
- Russell, B. (1905) "On Denoting", *Mind*, 14; 479-493.
- Saint Thomas d'Aquin (1984) *Somme théologique*, Paris : Cerf.
- Sweetser, E. E. (1990) *From Etymology to Pragmatics, Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*, Cambridge Studies in Linguistics, 54, Cambridge: Cambridge University Press.
- Tellier, A. (1962) *Les Verbes perfecto-présents et les auxiliaires de mode en anglais ancien*, Paris : Klincksieck.
- Voguë, S. de (1992) « Si, la syntaxe et le point de vue des opérations », *La Théorie d'Antoine Culioli, Ouvertures et incidences*, Collection l'Homme Dans la Langue, Gap : Ophrys ; 123-144. Von Wright, G. H. (1951) *An Essay In Modal Logic*, Amsterdam: North Holland Publishing Company.
- Warner, A. R. (1993) *English Auxiliaries. Structure and History*, Cambridge Studies in Linguistics, 66, Cambridge: Cambridge University Press.
- Wolff, R. (1978) "The Verb *Dare* and a Reconsideration of the Treatment of Modals in Generative Grammar", *Papers in Linguistics*, 11; 373-406.

INDEX DES TERMES TECHNIQUES

A

ability (voir *capacité*)
adversativité 287-288
aléthique 151
apodictique 7
argumentation 270, 285, 286
assertion 12, 24
autorisation 170
auxiliaire 4, 191-195

B

bifurcation 13, 34, 89, 176-177, 209, 235, 238, 263, 273-275, 277, 280, 285, 293, 296
boucle d'identification 23, 89, 173, 211

C

CAN(+NOT) 158-162, **215-252**
capacité 217, 219-328
caractéristique/habitude (voir *dispositionnel*)
carré logique 6
cause déficiente 78
cause efficiente 70, 85, 150
cause finale 70, 150, 266
centre attracteur 302
centre organisateur **300-305**
chronologie événementielle 70, 75, 95, 110-111, 243-244
circonstant, -ce, -ciation 84-88, 117, 240-242
clitique (voir *enclitique*)
co-énonciateur 12-14, 22-26, 30-32, 58, 106, 108, 114, 121, 122-123,

125, 131, 178, 255, 257-258, 260-263, 287-289
co-locuteur 122, 125, 258, 287-288
compact 223, 225-227, 306
complémentaire linguistique 80-81, 303-305
composante fondamentale 37-40
composante opératoire 34, 40-60
concessif 256, **286-295**
condition, -nalité 68-70, 79-82, 152-156, 180-182, 243-244
conséquence 70
contingent 7-8
contradictoire 6-8
contrôle 225
co-référent 127

D

DARE **189-214**
de dicto 14, 19, 27
de re 14, 27
déduction 71-72, 154
dense 223, 306
déontique 124, 126, 130, 138-145, 171-178, 218, 246-248, 257-263, 293
dictum 5, 20
directif 243, 256, 264-268
discordance 286-288
discordantiel 32
discrétisation 223
dispositionnel 47, 73, 83-89, 117, 221
domaine notionnel 260, **303-305**

E

enclitique 4, 56, 119, 120, 133, 138, 145-147, 162, 215-216, 237, 250 (note 56), 253
énonciateur 12, 116, 122, 125-132, 178, 257-258, 287-289
épistémique **15-26**, 89-101, 135-136, 218, 232, 250-252, 254, 256, 268-286, 294
équipollence 5-9
équipondération 19, 26, 33, 35, 45-46, 49, 61, 148, 157, 234-235, 307, 283-286
équipossibilité 276-277
état (transitoire/permanent) 225, 229
évaluation 26
explanandum 154, 156, 159
explanans 154, 156, 159, 270
extérieur 12-14, 303-305

F

facultatif 170
forclusif 31-32
formatage 306
fragmentation 223, 306
franchissement 210
frontière 13-14, 303-305

I

implication 67-71, 76-82, 98, 129, 135, 145-148, 149-152, 180-182, 243, 264-268, 273
incertain 98-99

incompatibilité 32, 232, 241-242, 245-249, 267
 induction 71-75, 95-96, 270-273
 inefficacité 292
 inférence 71-74, 89, 92, 101, 269-273
intention 64-66, 104-107, 115-118, 122-123, 123-125, 128, 131
 interdiction 260, 262
 intérieur 12-14, 303-305
 interrogation 14, 167-171
 intersubjectivité 178

L

locuteur 122, 125, 258

M

MAY(+NOT) 8-9, 235-236, 252, **253-296**
 modalité I (assertive) 12-15
 modalité II (voir épistémique)
 modalité III (appréciative) 26-27
 modalité IV (voir radical)
modus 5, 20
modus ponens 152
modus tollens 152
 MUST(+NOT) 69-72, 79-81, 93, 130-131, **133-162**, 166-171

N

nécessaire/nécessité 36, 138, 148, 150, 169
 NEED 10, 163-188, 252
 négation **31-33**, 139, 148, 203-205, 210, 212, 305
NICE properties 4, 190-193
 non-assertif 165, 195-197, 207-208
 non-certain 98-99
 non-nécessaire 170
 notion **200-300**

O

obligation 123
 occurrence 305-307
 occurrence notionnelle 306
 occurrence segmentale 306
 occurrence situationnelle 307
 occurrences phénoménales 300-301, 305
 ontique 151

P

parcours 14-15, 171, 259, 260
 permission 170, 260
 plan de représentation 13-14, 23, 139-140, 209, 293
 plan de validation 13, 23, 34, 139-140, 171, 209, 293
 pondération 72, 103, 115, 117, 145, 234, 298, 307
 portée 63-66, 136-138, 142-143, 166-172, 184, 215-216, 227-228, 250, 254, 256, 261, 264-268, 268-269
possibility (CAN) 217, 238-249
 possible 34
 préconstruction 15, 33, 49, 59-62, 80-81, 112-116, 141, 142, 160-161, 165, 171-174, 177-181, 186-188
predictable 77
 prédiction 98-103, 121
 prépondérance (voir pondération)
 prolepse 286-287

Q

quantifiabilisation 226, **234-237**, 252, 306

R

radical **15-19**, 27-30, 134, 256
 redondance informative 285
 relation prédicative 309
 repérage 308
 repère constitutif 83-85, 88, 179, 201-207, 217-218, 231, 239-246
 rétroduction 71-72, 152, 270-271

S

SHALL(+NOT) **119-132**
 Sit (T, S) 310
 sporadique 217, 219-238, 256
 Subordonnée consécutive 265
 subordonnée finale 255, 263-268
 sujet **200**

T

terme but 201-202, 217, 219, 239-240, 242
 terme de départ 58, 106-108, 110, 112-113, 117, 127, 131, **200, 239**
 terme source **200**, 201-208, 217, 219, 230-233, 239-240, 242
 translation 157

V

valuation 26
 visé, visée, viser 26 (note 15), 70, 79, 103, 101, 106, 104-108, 112-116
 volition 67, 103-114, 122-129

W

WILL(+NOT) **63-118**, 155-156, 236-237
willingness 64-66, 104-115

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	
INTRODUCTION	1
I METHODOLOGIE ET CONCEPTS FORMELS	3
1 La modalité et les auxiliaires de modalité	3
1.1 La morphosyntaxe des auxiliaires de modalité	4
1.2 La sémantique des auxiliaires de modalité	5
1.2.1 Remarques sur la logique modale	5
1.2.1.1 Le concept d'équipollence	5
1.2.1.2 Les rapports paraphrastiques	9
1.2.2 La typologie des modalités dans la TOE	11
1.2.2.1 Type I : modalité assertive	12
1.2.2.2 A propos de la dichotomie épistémique / radical	15
1.2.2.3 Type II : modalité dite « épistémique »	19
1.2.2.4 Type III : modalité appréciative	26
1.2.2.5 Type IV : modalité dite « radicale »	27
2 La négation dans la TOE	31
3 La négation et le système des auxiliaires de modalité	34
3.1 Négation et composantes fondamentales	37
3.2 Les composantes opératoires	40
3.3 Synthèse des différentes composantes opératoires	43
3.4 Analyse des couples de composantes opératoires	46
3.5 Conclusions à propos du cadre théorique	62
II WILL+NOT	63
1 Paraphrases et portée de la négation : quelques données	63
1.1 J. Coates 1983	64
1.2 G. Leech 1987	65
2 Vers une analyse énonciative	66
2.1 WILL : typologie des valeurs	67
2.2 A propos de l'implication	68
3 Analyse du rôle de la composante « implication »	69
3.1 Orientation de l'implication	69
3.1.1 Remarques à propos de l'induction et de la rétroduction	71
3.1.2 WILL : la démarche inductive	72
3.1.3 La référence aspectuo-temporelle des implicatives	77
3.1.4 Remarques à propos des implications négatives	78
3.1.5 Interprétation formelle de l'opération	82

3.2 Les emplois «dispositionnels »	83
3.2.1 Remarques à propos du repère constitutif	84
3.2.2 Les repérages prédicatifs et énonciatifs	86
3.2.3 Emplois dispositionnels et négation	87
3.2.4 Emplois dispositionnels et QLT2 sans valuation	88
3.3 WILL : les emplois dits épistémiques	89
3.3.1 La détermination aspectuo-temporelle	90
3.3.2 Rôle de la composante QLT2 dans le processus inférentiel	92
3.3.3 Structures implicatives et valeur épistémique	97
3.4 Les emplois à valeur de prédiction	98
3.4.1 Le non-certain et l'incertain : objectif v. subjectif	98
3.4.2 Prediction et valeur épistémique	99
3.4.3 De l'inférence à la prédiction : du Qlt au Qnt	101
4 La « volition »	103
4.1 L'agentivité et les valeurs " <i>intention</i> " / " <i>willingness</i> "	104
4.2 Les deux emplois de type " <i>willingness</i> "	107
4.2.1 La valeur " <i>willingness</i> " sans conflit intersubjectif	107
4.2.2 La valeur " <i>willingness</i> " avec conflit intersubjectif	107
4.2.2.1 " <i>Willingness</i> " et volition non-future : prépondérance Qlt	109
4.2.2.1.1 Volition non-future et subordonnées	109
4.2.2.1.2 Volition non-future et négation	111
4.2.2.2 " <i>Willingness</i> " et volition future : équipondération Qnt/Qlt	114
4.3 La valeur " <i>intention</i> " et la négation	115
4.3.1 " <i>Intention</i> " et délimitation quantitative	117
CONCLUSION DU CHAPITRE	118
III SHALL + NOT	119
1 Remarques sur la morphologie et la fréquence	119
2 Quelques typologies d'emplois	121
3 La portée de la négation	124
4 Volition intra-subjective et volition extra-subjective	125
5 Composante qualitative et négation	127
6 L'omniprésence de la composante quantitative	129
CONCLUSION DU CHAPITRE	132
IV MUST+NOT	133
1 Remarques morphologiques	133
2 Typologie des emplois	133
3 Remarques préliminaires au sujet de la portée de la négation	136
4 Les emplois radicaux de MUST+NOT et la négation	138
4.1 MUST+NOT et la double composante négative	138
4.2 Délimitation spatio-temporelle et prépondérance Qlt	143
4.3 Pondération interne et valeurs implicatives	145
5 Emplois épistémiques de MUST NOT	149
5.1 Emplois implicatifs et chronologie événementielle	149

5.2 Remarques préliminaires sur l'inférence	150
5.3 MUST NOT épistémique : inférence rétroductive	152
5.4 L'activation de la composante Qnt	156
5.5 MUST NOT et CAN'T épistémiques	158
5.5.1 CAN'T / MUST NOT : inférence et interférence	158
5.5.2 Pondération interne de la composante QNT1.2	160
CONCLUSION DU CHAPITRE	162
V NEED+NOT	163
1 Les propriétés syntaxiques	164
1.1 Les critères morphosyntaxiques	164
1.3 NEED : contextes non-assertifs	165
1.3.1 NEED : forme supplétive de MUST ?	166
2 NEED et MUST : forme interrogative	167
2.1 MUST : l'ajustement intersubjectif	167
2.2 NEED : forme interrogative et représentation	169
3 NEED + NOT : les contextes déontiques	171
3.1 NEED+NOT : représentation	175
3.2 Valuation et prépondérance Qlt	177
4 NEED+NOT : la non-nécessité objective	178
5 NEED+NOT : autres remarques sur les emplois implicatifs	180
6 Les emplois épistémiques	183
6.1 Radical / épistémique : Les données paraphrastiques	183
CONCLUSION DU CHAPITRE	188
VI DARE + NOT	189
1 DARE : morphosyntaxe	190
1.1 DARE : les "nice properties"	190
1.1.1 La négation post-posée	191
1.1.2 L'inversion	192
1.2 Autres caractéristiques distributionnelles	193
1.3 Les contextes non-assertifs	195
1.4 Conclusion à propos des difficultés de classification	197
2 DARE : l'interprétation sémantique	198
2.1 DARE : modalité centrée sur le « sujet »	199
2.2.1 Sujet, terme source et terme de départ	200
2.2.2 Premières remarques à propos du repère constitutif	201
2.2 DARE : la « double » valuation négative	203
2.3 Quelques repérages supplémentaires	205
2.4 Remarques préliminaires concernant la négation	207
2.5 Tentative de représentation formelle	209
CONCLUSION DU CHAPITRE	214

VII CAN + NOT	215
1 Remarques morphologiques	215
1.1 La négation porte sur la modalité	215
1.2 La négation porte sur le prédicat	216
2 La typologie d'E. Gilbert 1987	216
3 Les emplois de type « capacité » et les emplois « sporadiques »	219
3.1 « Capacité » et paraphrase	219
3.2 Sporadicité et paraphrase	221
3.3 La délimitation quantitative	223
3.4 Sporadicité : aspect et négation	227
3.5 A propos des repérages prédicatifs et énonciatifs	230
3.6 « Capacité » : interprétation et représentation	232
3.7 « Sporadicité » : interprétation et représentation	233
3.7.1 QNT3.2 : la composante quantitative	235
3.7.2 QLT.2 : la composante qualitative	236
3.8 Conclusion à propos du sporadique et de la capacité	237
4 Les emplois de type "possibility"	238
4.1 « Possibilité » : le repère constitutif = le terme but	239
4.2 « Possibilité » : le repère constitutif = un terme externe	240
4.3 « Possibilité » : le repère constitutif = une autre RP	242
4.4 « Possibilité » : le repère constitutif = prédicat	245
4.5 « Possibilité » : le repère constitutif = source déontique	246
4.6 « Possibilité » : la prépondérance Qlt	248
5 Les emplois épistémiques de CAN+NOT	250
5.1 Activation de la composante quantitative	250
5.2 Les emplois épistémiques et la négation	251
CONCLUSION DU CHAPITRE	252
VIII MAY+NOT	253
1 Remarques morphologiques	253
2 Typologie des emplois	254
3 Les emplois déontiques	257
3.1 Repérages aspectuo-temporels	258
3.2 Le domaine notionnel du possible déontique	259
3.3 Valeur deontique et négation	261
4 Les emplois « directifs » et les emplois « implicatifs »	264
5 MAY NOT épistémique	268
5.1 Portée de la négation et repérages énonciatifs	269
5.3 MAY+NOT : trace d'une opération inférentielle ?	269
5.3 A propos de l'équipossibilité	276
5.4 La problématique de la représentation	277
5.5 Négation et préconstruction	278
5.6 La composante Qnt	281
5.7 "MAY OR MAY NOT" : effacement de la prise en charge énonciative	283

6 Les emplois concessifs	286
6.1 Concession ou prolepse : l'ajustement intersubjectif	286
6.2 Discordance et adversativité	287
6.3 La distanciation énonciative	291
6.4 Conclusion à propos de MAY NOT concessif	294
CONCLUSION DU CHAPITRE	296
CONCLUSION	297
ANNEXE I	299
ANNEXE II	312
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	315
INDEX DES TERMES TECHNIQUES	321
TABLE DES MATIERES	

Cet ouvrage propose une analyse énonciative systématique de l'**ensemble du système des auxiliares de modalité** en anglais contemporain. L'auteur, qui aborde la question des modaux par le biais de la **négation**, traite en détail des marqueurs les plus fréquents comme **MUST**, **MAY**, **CAN**, **WILL** et **SHALL**, mais offre également un examen approfondi de **NEED** et **DARE**, dont l'incompatibilité avec les contextes positifs présente un intérêt tout particulier.

Le cadre théorique adopté est celui de la **Théorie des Opérations Énonciatives** – élaborée par Antoine Culioli – ou **TOE**, à partir de laquelle l'auteur met en place un discours métalinguistique reposant sur un nombre fini de concepts stables. Cette rigueur théorique permet une prise de distance par rapport aux dichotomies traditionnelles : **possible / nécessaire ; épistémique / radical ; négation sur le prédicat / négation sur le modal**. En effet, à ces systèmes binaires se substituent des analyses en termes de pondérations et de préconstructions, plus complexes mais également plus précises.

L'ensemble de ces analyses repose par ailleurs sur un **corpus d'exemples récents**, issus d'un long travail de recherche sur Internet. Ce choix méthodologique offre en outre la possibilité de formuler des hypothèses fondées sur un nombre important d'occurrences authentiques.

Cette étude, qui comprend un **glossaire critique** de plus de dix pages en annexe, s'adresse notamment aux **étudiants des concours d'enseignement** (CAPES et agrégation), ainsi qu'à tous les **chercheurs en linguistique** soucieux d'approfondir leurs connaissances sur la question des modalités.